L'HISTOIRE
DV ROYAVME
DE NAVARRE,

CONTENANT DE ROY EN Roy, tout ce qui eſt aduenu de remarquable dés ſon origine:

Et depuis que les Roys d'Eſpagne l'ont vſurpé: Ce qui s'eſt faict & paſſé iuſques aujourd'huy par ſes Roys legitimes, ſeruant auſsi d'abregé de l'Hiſtoire de ces derniers troubles de France.

Tiree des meilleurs Hiſtoriens, Latins, François, Eſpagnols, & Italiens, & dediee

AV ROY,

Par l'vn des Secretaires Interpretes de ſa Majeſté.


BIBLIOTHECA REGIA



A PARIS,

Chez NICOLAS GILLES, ruë ſainct Iacques aux trois Couronnes, & à ſa boutique au Palais ſur le Perron vis à vis de la gallerie par où on va à la Chancellerie.

M. D. XCXVI.

Auec priuilege du Roy.

AV ROY,

SIRE,

Ie ne seray reprins (sinon de vos ennemis) de dire en ce lieu, que tous les Princes Chrestiens se peuuent proposer les Royales & genereuses actions de vostre Maiesté, comme vn clair & luysant miroir deuant leurs yeux, qui leur represente & faict veoir à toute heure, que pour se sousmettre toutes choses, ils deuoient obeyr à la raison, & que celuy est tres-digne de commander à plusieurs, qui a la raison pour Royne & Maistresse : moyennant laquelle fortifiee & soustenuë de vostre auguste valeur & magnanimité, & assistee d'vn petit nombre de vos fidelles subiects & seruiteurs, principalement de vostre belliqueuse Noblesse Françoise, vous auez conqueſté ceſt Estat, bien qu'il vous appartienne par la loy fondamentale d'iceluy. Ceſte loy est forte &

inuiolable ; & où elle n'auroit lieu en ce Royaume (ce qui ne peut ſans ſa totale ruine) qui ne void clairement en voſtre dicte Maieſté, toutes les marques d'vn grand Roy, tel que vous eſtes? la probité, pieté & religion Catholique, la preſtance du corps, les particuliers traicts du viſage, la clemence portant la tranquillité, & d'autant plus admirable qu'elle eſt rare és Roys: la grace venant du ciel, de pouuoir tout ce que vous voulez, & de penſer que vous ne pouuez que ce qui eſt du deuoir : de retenir voſtre force & defendre les petits de l'iniure & violence des plus puiſſans ? de prouuoir à toutes choſes par voſtre prudence, de ſurmonter tous dangers, & de voſtre main liberale r'allier & reünir ſagement les cœurs & volontez de ceux d'entre voz ſubiects, qui vous eſtoient contraires. Ce qui donne occaſion à ceux qui touſiours ſont demeurez fermes en voſtre party, comme ils deuoient, ont ſouſtenu voſtre cauſe auec l'eſpee & la plume, encouru mille dangers & ſouffert grandes pertes & rigueurs pour voſtre ſeruice, d'eſperer vn iour quelque recompenſe, du moins, payement des gages & autres appoinctemens qu'il plaiſt à voſtre dicte Maieſté leur donner. I'ay c'eſt honneur d'eſtre du nombre de ceux qui volontiers vous ont ſeruy par eſcrit : & pleuſt

à Dieu que ie fusse de ceux qui vous ont faict paroistre qu'vne belle plume n'a moins esté vtile & necessaire à l'establissement de vostre Maiesté, qu'vne forte & roide lance : pource que ceste-cy a terracé la force ; l'autre, les pretextes de vos ennemis. En quoy ie ne veux taxer les bons François que vostre saincte conuersion vous a reüny, mais voz subiects rebelles, espagnolisez, qui en sont encores auiourd'huy plus obstinez & endurcis. Or bien que ie n'aye que bien petite part en la loüange que ces excellentes plumes se sont acquis, mais tres-grande en la perte, qu'elles peuuent indifferemment auoir faicte pour vostre seruice, ie ne laisseray de supplier en toute reuerence, vostre admirable facilité de donner s'il luy plaist, congé & sauf conduict à cette briefue, mais vraye Histoire de vostre Royaume de Nauarre, (tiree des meilleurs Historiens, Latins & Espagnols, pour continuer le seruice que ie vous doy en ma charge) de se presenter, & prosterner humblemẽt aux pieds de vostre Maiesté, afin que par son fauorable accueil, elle publie plus hardiment, la naissance & origine dudict Royaume, les faicts des Roys qui vous y ont precedé, & les gestes & merueilleuses proüesses, de vostre dicte Maiesté, laquelle Dieu vueille touſiours preseruer, pour

voir ſoubs ſon ioug gracieux, ce pauure Royaume reflorir & ioüyr d'vne perdurable paix & generale tranquillité.

Voſtre tres-humble & tres-obeyſſant ſubiect & ſeruiteur C. Secretaire Interprete de voſtre Maieſté.

GENEALOGIE DES ROYS qui ont regné au Royaume de Nauarre, depuis Garcia Ximenes, I. Roy iusques à Henry de Bourbon, III. de ce nom à present regnant.

GArcia Ximenes premier Roy de Nauarre, commẽça à regner l'an sept cens 16. eut à femme Iniga, de laquelle il eut son fils appellé Garcia Inigo, regna 42. ans, gist à sainct Iean de la Penna.

2 Garcia Inigo succeda à son pere, l'an 758. & de sa femme il laissa vn fils nommé Fortun, regna 44. ans, gist à sainct Iean de la Penna.

3 Fortun 1. du nom surnommé Garces, commença à regner l'an 802. eut à femme Theude fille de Gallinde Comte d'Arragon, de laquelle il eut Dom Sancho Garces, mourut l'an 816. regna 13. ans, gist à sainct Iean de la Penna.

4 Sancho Garces succeda à son pere, & de sa femme il laissa Ximen Inignes, mourut l'an 832. apres auoir regné 17. ans.

5 Ximen Inignes 1. du nom, regna enuiron 8. ans, & mourut l'an 840.

6 Inigo Arista succeda par election, aucuns disent qu'il estoit fils de Ximen Inignes, il com-

mença à regner enuiron l'an 840. eut à femme Theude, de laquelle il laiſſa Garcia Ynignes, regna 27. ans, mourut l'an 867.

7 Garcia Inignes ſucceda à ſon Pere, eut à femme D. Sancha d'Arragon, de laquelle il eut D. Fortun, D. Sancho, & vne fille Sancha, regna 18. ans, mourut l'an 885.

8 Fortun ſucceda à ſon pere, & de ſa femme il n'eut aucuns enfans, il regna 16. ans, & l'an 901. il ſe rendit moine.

9 Sancho ſurnommé Abarca 11. du nom, ſucceda à ſon frere, eut à femme Roda, de laquelle il eut Garcia Sanches, & 5. filles, à ſçauoir Vrraca femme du Roy d'Alphõſe 4. du nom Roy d'Ouiedo & Leon la deuxieſme, Marie femme de Seniofrit 5. Comte de Barſelonne, la 3. Thereſa femme de Ramir Roy d'Ouiedo, la 4. Sancha fut Comteſſe de Caſtille, la derniere fut Blanche D. Sancho, regna 19. ans, & mourut l'an 920. giſt au monaſtere Royal de ſainct Iean de la Penna.

10 D. Garcia 4. du nom ſurnommé Sanches ſucceda à ſon pere au Royaume de Nauarre, eut à femme D. Thereſa, de laquelle il eut Sancho D. Ramir, qui gouuerna la contree dicte Vicaria & 3. filles, D. Vrraca, Ermeſilda, & Ximena, regna 49. ans, & mourut l'an 969.

11 Sancho 3. du nom ſucceda à ſon pere, eut à femme D. Vrraca, de laquelle il laiſſa D. Garcia, D. Gonçalo & D. Ramir qui mourut auant ſon pere, regna 24. ans, & mourut l'an 993. giſt à S. Sauueur de Leyre.

12 Garcia 5. du nom ſurnommé le Tremblant ſucceda à ſon pere, l'an 993. eut à femme D. Xi-

mena, de laquelle il eut D. Sancho, il regna 7. ans, & mourut l'an 1000. ou enuiron ſelon aucuns, il giſt à S. Sauueur de Leyre.

13 Sancho 4. du nom ſucceda à ſon pere, il fut ſurnommé le Grand, eut à femme D. Nugua en premieres nopces, de laquelle il eut D. Garcia, apres luy, Roy de Nauarre, D. Ferdand & D. Gonçallo, & d'vne concubine il eut D. Ramir, qui fut faict par luy premier Roy d'Arragon, à Fernand ſon 2. fils, il laiſſa le Royaume de Caſtille, il deceda l'an 1034. giſt au monaſtere d'Ogna.

14 Garcia Sanches de Nagera 6. du nom ſucceda à ſon pere au Royaume de Nauarre, eut à femme Eſtiennette, de laquelle il eut Sancho D. Ramir ſeigneur de Calaora, Fernand Remond & 4. filles, à ſçauoir Emeſilda, D. Ximena, D. Major, D. Vrraca la derniere, ſon nom eſt ignoré, il regna 20. ans, mourut l'an 1054. giſt à ſaincte Marie la Royale à Nagera.

15 Sancho 5. du nom ſurnommé Garcia ſucceda à ſon pere, eut à femme D. Plaiſance, de laquelle il eut D. Ramir Sanches, & D. Eluira D. Garcia, & D. Ramir regna 22. ans, mourut l'an 1076. eſtant tué par ſon frere Remond, qui eſpouſa Eluira, de laquelle il eut vn fils D. Garcia Rámir, qui depuis vint à la Couronne.

16 Sancho Ramires 6. du nom ſucceda par elle-ction pour gouuerner ſes couſins qui eſtoiẽt fort ieunes, eut à femme Felicie, laquelle mourut l'an 1086. laiſſant D. Pierre & D. Alphonſe ſes enfans, il regna 18. ans, mourut aagé de 49. ans, l'an 1094. giſt à ſainct Iean de la Penna.

17 Pierre 1. du nom ſucceda à ſon pere, eut à femme Berthe ou Ignes Italienne, de laquelle il eut Pierre & Iſabel, il regna 10. ans & 3. mois, giſt à ſainct Iean de la Penna.

18 Alphonſe 1. du nom ſurnommé le Bataillant, ſucceda à ſon frere, eut à femme D. Vrraca, de laquelle il n'eut enfans, fut tué par les Maures l'an 1134. giſt au monaſtere de Ieſus de Nazareth.

19 Garcia Ramires 7. & dernier de ce nom ſucceda au deffunt Roy, la Couronne luy appartenāt de droict & equité, comme eſtant fils de l'Infant, D. Ramir petit fils de Sancho Garcia, eut à fēme D. Marguerite fille du Comte de Perche, de laquelle il eut Sancho, Alphonſe, Marguerite, mariee à Guillaume fils de Roger pere & mere d'vn autre Guillaume roy de Naples & Sicile en ſecōdes nopces, le Roy D. Garcia eſpouſa D. Vrraca, de laquelle il eut vne fille appellee Sancha, regna 16. ans, giſt à la grand' Egliſe de Pampelone.

20 Sancho 7. du nom ſurnommé le Sage, ſucceda à ſon pere, eut à femme D. Sancha de Caſtille, de laquelle il eut Sancho Fernand, qui mourut de la cheute d'vn cheual ne laiſſant enfans, & D. Ramir Eueſque de Pampelone, Beranguela femme de Richard Roy d'Angleterre, Thereſa ou Conſtance qui deceda vierge, & Blanche femme du Comte Thibaut de Champagne, regna 43. ans & 7. mois, & mourut l'an 1194.

21 Sancho 8. du nom ſurnommé l'Enfermé, ſucceda à ſon pere, eut à femme Françoiſe fille de Rémond, Comte de Thoulouſe, de laquelle il eut vn fils nommé Fernand, qui mourut courant

vn Ours, & ainſi mourut le Roy Sancho ſans enfans, ayant regné 40. ans, mourut l'an 1234. giſt à Ste. Marie de Ronceuaux, icy prend la fin la 1. ligne des Roys de Nauarre, laquelle dura 518. ans.

22 Thibaut 1. du nom, Comte de Champagne & Brie, & fils de D. Blanche fille de Sancho le Sage, cõme plus proche parẽt ſucceda à la Courõne de Nauarre, eut pour 1. femme vne Dame de Lorraine, de laquelle il n'eut enfans, en 2. nopces il eſpouſa la fille de Guichard ſeigneur de Beaulieu, de laquelle il eut Blãche femme de Iean Duc de Bretagne, & en 3. nopces il eut Marguerite, de laquelle il laiſſa Thibaut, Henry, & Leonor, il deceda l'an 1253. giſt à la grand' Egliſe de Pampelone.

23 Thibaut 2. du nom ſucceda à ſon pere, eut à femme Alix de France, de laquelle il n'eut enfans, ſeulement vne fille baſtarde, il deceda l'an 1271. ayant regné 17. ans.

24 Henry 1. du nom ſurnommé le Gros, ſucceda à ſon frere, il eut à femme Ieanne fille de Robert Comte d'Artois, frere de S. Loys, de laquelle il eut Thibaud; lequel ſa nourriſſe tua, & Ieanne regna 3. ans 7. mois, mourut l'an 1224. giſt à la grand' Egliſe de Pampelone, ces Cõtes de Chãpagne ne regnerent en Nauarre que 40. ans.

25 Ieanne de Nauarre ſucceda à ſon pere Henry eſtant aagé de 3. ans, eut pour mary Philippes le Bel, Roy de France, duquel elle eut Loys, Philippes, Charles & Iſabel femme d'Edoüart 2. Roy d'Angleterre: ladicte Ieanne mourut l'an 1305. giſt aux Cordeliers de Paris.

26 Loys 1. du nom, ſurnommé Hutin ſucceda à

sa mere au Royaume de Nauarre, & par la mort de son pere à celuy de Frãce, eut pour fẽme Marguerite de laquelle il laissa Ioãne qui espousa Philippes d'Eureux, & en 2. nopces il espousa Clemẽce fille de Charles 2. Roy de Naples de laquelle il ne laissa enfãs, mourut l'ã 1313. gist à S. Denis.

27 Philippes 1. du nõ succeda à son frere, tant au Royaume de Nauarre que de Frãce, eut pour fẽme Ieãne fille d'othelin de Bourgõgne, de laquelle il n'eut enfans, mourut l'ã 1321. gist à S. Denys.

28 Charles 1. surnommé le Bel, succeda à ses freres, eut pour premiere femme Blanche, laquelle il repudia, & en 2. nopces il eut Marie fille de l'Empereur Henry de Luxembourg, & pour 3. femme il eut Ieanne fille de Loys de France, Cõte d'Eureux, de laquelle il laissa Blanche, qui fut femme de Philippes Duc d'Orleans, il regna 7. ans & mourut l'an 1328. gist à sainct Denys.

29 Philippes Comte d'Eureux 2. du nom succeda à la Couronne de Nauarre, à cause de Ieãne de Nauarre fille vnique de Loys Hutin, & de laquelle il eut Charles, Philippes qui fut Comte de Lõgueuille, Loys Comte de Beaumont le Roget, Ieanne femme du Vicomte de Rohan, Marie Royne d'Arragon, Blanche royne de France, Agnes femme de Gaston Comte de Foix, mourut l'an 1347. gist à la grand Eglise de Pampelone, & Ieanne sa fille mourut en France l'an 1249.

30 Charles 2. du nom surnommé le Mauuais, succeda à son pere, eut pour femme Ieãne de Frãce fille du Roy Iean, de laquelle il laissa Charles, philippes qui fut Comte de Mortaing en Normandie, Marie Comtesse de Denia, Blanche qui

mourut aagee de 13. ans , Ieanne Ducheſſe de Bretaigne, puis apres Royne d'Angleterre, & vn baſtard nommé Leonel, il regna 37. ans, & mourut à Panpelone, aagé de 55. ans l'an 1386.

31 Charles 3. du nom ſurnommé le Noble ſucceda à ſon pere, eut pour femme Leonor de Caſtille, de laquelle il eut Ieanne femme de Iean de Foix, Marie qui mourut fille à rampelone, Blanche qui fut Royne de Sicile & de Nauarre, Beatrix Comteſſe de la Marche, femme de Iacques de Bourbon, Iſabel auſſi decedee fille, & Loys qui moururent ieunes, il regna 39. ans, mourut l'an 1425. aagé de 64. ans, giſt en la grand Egliſe de rampelone.

32 Blanche 2. du nõ ſucceda à ſon pere, eut pour mary Ieã Roy d'Arragon, duquel elle eut Charles qui fut prince de Vienne, femme de Henry Roy de Caſtille, & Leonor femme de Gaſton Comte de Foix, elle mourut l'an 1442. & Iean ſon mary l'an 1479.

33 Leonor 1. de ce nom, ſucceda à ſon pere l'an 1479. eut pour femme Magdeleine de France, lequel mourut d'vn eſclat de lance, laiſſant François Phebus & Catherine : en outre D. Leonor laiſſa Iean qui fut Vicomte de Narbonne, Pierre qui fut Cardinal, Iacques lequel mourut ſans eſtre marié, D. Marie femme du Marquis de mõtferrat, Ieanne femme du Comte d'Armignac, Marguerite femme de François dernier, Duc de Bretaigne, Leonor femme du Comte de Candale, & encor Leonor qui mourut promiſe au Duc de Medina Cely, elle deceda l'an 1479. giſt en Tafala au Conuent de ſainct Sebaſtien de l'ordre

ſainct François.

34. François Phebus 1. du nom ſucceda à ſes pere & mere, eſtãt âgé de 12. ans, il regna 4. ans, mourut l'an 1483. ſans eſtre marie, eſtãt empoiſonné, giſt à l'Eſcar en l'Egliſe cathedrale, & par ſa mort la Courõne de Nauarre entra en la maiſõ d'Albret.

35 Catherine ſucceda à ſon frere François, eut pour mary Iean d'Albret, duquel elle eut Iean & André qui moururent ieunes, Henry, Charles ou Frãçois qui moururent à Naples, Catherine, Anne femme du Cõte de Candale, Quiterye, Magdeleine Iſabel, & 5. autres qui morurẽt ieunes, pere du Comte de Rohan en Bretagne, le Roy Iean d'Albret & la Royne ſa femme, moururent l'an 1517. giſent en l'Eſcar en Bearn.

36 Henry 2. du nom ſucceda à ſes pere & mere, eut à femme Marguerite de France, ſœur du Roy François 2. de laquelle il eut Ieanne leur ſeule heritiere, il deceda l'an 1555.

37 Ieanne d'Albret 7. femme qui regna en Nauarre, ſucceda à ſon pere, eut pour mary Antoine de Bourbon Duc de Vendoſme, l'an 1558. lequel fut tué deuant Roüan l'an 1562. & ladicte Ieanne l'an 1572. laiſſant Henry & Catherine.

38 Henry de Bourbõ ſucceda à ſa mere au Royaume de Nauarre, & apres la mort de Henry de Valois au Royaume de France, comme ſon plus proche heritier, a pour femme Marguerite de Valois, de laquelle il n'a eu enfans, Dieu luy doint la grace de recouurer ſur l'Eſpagnol ſon Royaume de Nauarre, iniuſtement occupé par ledict Eſpagnol, noſtre ancien ennemy.

Double de l'aduis en-

uoyé au Roy Philippes iij. de ce nom fils de S. Louys, par Messire Eustache de Beau-marchez, ou pluſtoſt (comme la forme faict congnoiſtre) par Messire Robert d'Artois, Gouuerneur & Vice-Roy en Nauarre pendant le baſ aage de Madame Ieanne de Châpagne, fille de Héry, & petite fille de Thibault Roys de Nauarre, & Comtes de Châpagne & Brie, mariée a Philippes le Bel, qui fut auſſi Roy de France, 1285.

MOn treſ-cher Seigneur, la couſtume & li vſages dou Royaume de Nauarre eſt telle entre li Roys & li Nauarrois, que quand li Roys vient pour eſtre Rois nouuiaus, li ſires ou cil qui tiēt ſon lieu, mande a vn iour certain tel com-

me il plaiſt au Seigneur, les Prelats de la terre, & les riches hommes, & des chevaliers ce qu'il li ſemble raiſons, (car aſſez en y vient ſans mander) & faict aſçauoir as bonnes villes que elles y enuoyent de leurs gens, & qu'ils ſoyent a Tampelune au iour qu'il mande: & celuy iour ou lendemain, lequel qu'il plaiſt au Seigneur, il & tuit vont a l'Egliſe noſtre Dame Cathedrale de Pãpelune, & enqui deuant l'autel, li Nauarrois le requierent que il iure ſur Saints qu'il les maintenra a leurs bons fuers & a leurs bonnes couſtumes: & encore li requierent que il iure a tenir la mõnoye qui eſt a tel temps ſans faire autre duſque a douze ans, & dẽqui en auãt n'en face que vne en toute ſa vie: & encores li requerent que les forces que ſes peres, ou ſes ayeuls, ou ſes beſayeuls firent a tort, ſoyent defaictes par eſgart de preudhes hommes qui y ſeront mis par li Roys & par aus par accort, c'eſt aſça-

uoir pour li Roys & pour li Prelas, & pour li Gentilshommes, Cheualiers, Gentilhommes doiuent estre mis qui iurront, qu'ils feront bien & loyaument: & deuant ceuls venront li demandeur & li procureur li Roy pour mõstrer son droit. & oyes les raisons & les defenses, li cheualiers qui seront mis, & qui orront, iugeront: & ce qu'il iugerõt, doit estre tenu, mais que li Roys ne truisse faulseté. & en telle moismes maniere, li Roys & cil des bonnes villes metteront hommes des bonnes villes par accort pour ce mesmes faire. Et encores li requierẽt, que cil qui sont fors de Nauarre banni ou autrement, se ce ne sont iugie pour trahyson, ou s'il ne sont fors pour fame efforchier, ou pour briser chemins, & rober, ou pour tres-grands maux-faicts, soyent rappellez, & puissent entrer ou Royaume, donnant pleige & seurté d'amende faire a tous ceauls qui daus se plaindront; & ce mes-

mes requierent il des prisonniers, se aucũs en y a. Et quand li Roys *a ce octroyé & ceiuré, il le mettent tuit suz vn escu, & le lieuent haut, & dient tuit,* Rois, Rois. *Et ce faict, li* Rois *s'en va a son hostel & chascun au sien, & va chascuns l'au il veut : ne autres feautes, ne autres hommages li Roys ne reçoit des* Nauarrois, *ne ils plus de luy que dit est. Biẽ a Sire hommages aucuns en* Nauarre *par conuenance, comme li sires de* Rade, *& li sires d'Aigremont, & li vicueus de* Tartais, *li hoir dan* Raymon Guillaume *de* Caupene: *& ceus reçoit li sires quant il li plaist, & viennent a luy quand il les mande, ou dedans quarãte iours que il est en* Nauarre *doiuent venir a luy, ne ja n'atiennie Sire plus de huict iours, ne tant li conuiengne a demeurer. Pour toutes ces choses li Roys Thiebauld sires li fils pourchassa a Rome qu'ils fust ensins & sacrés & coronnés. Et moult vourroyent*

cil dou pays que noſtres ſires voſtre fils le fuſt, ſe il vous plaiſoit. Et Sire, ie ay parlé a l'Eueſque de Pampelune, que pour reuerence de noſtre Seigneur voſtre fils, l'on chanter a en l'Egliſe noſtre Dame le iour qu'il entrera en Pãpelune: & a laide de Dieu, Sire, & dou grant bienfaict que vous auez faict & faictes chaſcun iour as gens de Nauarre, ie croy pourchaſſier que tuit le receuront ſi honorablement cõme plus on pourra: & tuit ſeront apparillez a ſon commandement ſans nulle maniere de debat, que ie y puiſſe entẽdre. Et li enfançon qui ſouloyent eſtre rebelles, ſi comme vous auez oy pluſieurs fois, ſont tout mis a ma volenté. De ces choſes Sire, vous auoys ie mãdé ma volenté par maiſtre Iean mon clerc, & toutes voyes, ie le vous enuoye ci a dire plus clairemẽt: & vous auiſe encores, que li Roys Thiebauld li peres fit deux monnoyes, & ne iura la monnoye ſi comme ie enten plus

que a dix ans : & disoit, que si ancesseur en auoyent deus aussins faites ou plus: & qu'il en pouuoyt faire apres le terme qu'il auoit iuré tant comme voudroit, & ainsi l'auoit encõmancé. Mais li Roys Thiebauld li fils, & li Roys Henry, la iurerent a xij. ans, & que il n'en feroyent que vne en leur vie. Et des forces deffaire, Sire, ie n'entens mie qu'il en y ait grammẽt: car presque toutes, ou toutes sont desfaictes. Et as lettres pendans, Sire, que l'en donra as bonnes villes, il conuenra bien donner garde qu'il n'y ait nul point qui puist estre a dampmage dou Seigneur: & Sire, vous en ayez vostre conseil, & prenez garde au temps comment il est. car ie vous en auise de ce que i'en sçai, pour-ce, Sire, que ie n'en puisse estre reprins ne blasmé: & nostre Sires par sa grace vous en doint faire le meilleur.



HISTOIRE DV Royaume de Nauarre.

LE Royaume de Nauarre est vn petit angle de la prouince d'Espagne, qui se confine du costé d'Orient, au Royaume de France, & dans lequel il entre en partie, par les monts Pyrenées: d'Occident au long du fleuue Ebrus, & prouince de Rioia, de Septentriõ, au pays de Guipuzcoa, & du costé de Midy, au Royaume d'Aragon: Ses principalles villes sont Pampelone, Estelle, & Tudelle, de la les monts: sainct Iehan de pied de port, deça les mõtagnes en la terre des Vascos, auec quelques autres places du Royaume de Nauarre, ainsi appellé, selon qu'aucuns ont escrit, par la corruption du nom de la montagne qui est en iceluy, qu'on appelle encor auiourd'huy Nauaca: les autres ob-

Garibay lib. 21. hist. Hisp.

ſeruent que Naua eſt la planure qui eſt naturellement au pied des montagnes, & Erria en langage Cantabrien, duquel le peuple vſe fort en ce pays, ſignifie terre, de ſorte que ces deux mots, *Naua erria* ioints enſemble ſignifient terre plaine, d'aultant que à la verité, le Royaume eſt aſſis au pied des monts Pyrenees, & eſt bien vray ſemblable, que du temps des grãdes guerres des Maures, Saraſins, en Eſpagne, les pauures Chreſtiens qui ſ'eſtoient retirez aux monts Pyrenees éleurent vn Roy, & auec l'aide & faueur diuine, eſtans deſcenduz, reconquirent & recouurerẽt ce qu'ils auoyent perdu, leur païs de Planure, qu'ils appelloiẽt pour ceſte cauſe, du nom ſuſdit *Naua erria*: & depuis, par la corruption du nom, on l'a nomme Nauarre, nom qui luy demeure encore auiourd'huy. Or ce Royame eſt vn des plus anciens qui ſoyẽt en Eſpagne, auſſi ſont les Roys d'iceluy, fondateurs des Royaumes de Caſtille, & d'Aragon, mais les enfans ont ruiné leurs fondateurs comme ie diray cy apres.

ESTANT donc l'Eſpagne ſaccagee & pillee, par les Sarrazins d'Aphrique en l'an 716. les Chreſtiens qui eſtoient du coſté des monts Pyrenees, Proclamerent, pour

leur Roy de Nauarre (ou ainſi q̃ quelques vns veulẽt de Sobrabre) Garcia Ximenes de maiſon illuſtre & valeureux liberateur d'Eſpagne, qui fut ſeigneur d'Ameſcoa & d'Abarguga places non eſlongnees du lieu où depuis fut fondee la ville d'Eſtella. Ce Roy ayant aſſemblé pour ſon commẽcemẽt ſix cẽs hõmes aſſeurez & reſolus fit grandes prouesſes. Il eſpouſa vne dame de noble maiſon, nõmee Yniga, de laquelle il eũt vn fils apellé *Garcia Ynigo*, & diſent les autheurs Eſpagnols, qu'ayãt pris la ville d'Inſa en Sobrarue il ſ'intitula Roy de ceſte cõtree, & nõ de Nauarre, dequoy les Nauarrois indignez, le quiterent & ſe ioignirent au Roy de Ouiedo. Don Alonſe catholique qu'ils appellent Roy de Leon. La premiere occaſion que prindrent les Chreſtiens de ces mõtagnes Nauarroiſes & d'Arragõ, de dreſſer vn Eſtat entre-eux pour faire teſte aux Mores, fut d'vne aſſẽblée, à l'enterrement d'vn Hermite, qui ſe tenoit és lieux ſolitaires pres de Iaca en vne mõtagne appellee Vruel. Ceſt Hermite fut enſeuely au lieu où fut depuis baſty le monaſtere de S. Iehan de la Penna, qui fut premierement vn college de Chanoines. Garcia Ximenes regna quarente & deux

ans, & laissa son petit Royaume à Garcia Ynigo son filsauquel se rangerẽt derechef les Nauarrois: Mais Froila Roy d'Ouiedo qui premier de tous en Espagne vsa du nom de Don, regnant à Ouiedo, les contraignit par armes de retourner à son obeissance.

De D. Garcia Ynigo. II. Roy de Nauarre.

AV Royaume naissant de Nauarre succeda Don Garcia Ynigo à son pere Garcia Ximenes, l'an sept cens 50. huict. Ce Roy estendit ses limites à cause des dissentions qui estoient entre les Maures : car il print sur eux la ville de Pampelone, laquelle nous lisons auoir aussi esté prinse enuiron ce tẽps par Charles le Grand, Roy de France: qui faict iuger, que allant en Espagne au secours de Ibnaballa, Roitelet de Saragosse, il se voulut saisir de Pãpelone sur le Roy Don garcia Ynigo, pour mieux asseurer sõ passage, & pour auoir eu differant auec luy, le Roy Charles fit desmanteler ladite ville. Ce Roy Don Garcia Ynigo estoit Prince guerrier, qui recouura en Nauarre la ville de Pampelone, qui estoit entre les

mains des Maures, & print autres places hors de Nauarre, & chaſſa les Sarraſins de celles qu'ils tenoient pres des montagnes, & ſe nomma Roy de Pampelone : eſtoit bon Roy, & fonda pluſieurs Egliſes. Ayãt eu a ſon ſeruice Aſnar petit fils du Comte Eude de Guienne luy dõna les terres qui ſont entre les deux riuieres nommees Arragon, auec tiltre de Comte. Le ſiege de ce Cõté eſtoit Iaca recognoiſſant la ſouueraineté des Roys de Nauarre. Don Garcia regna quarante & quatre ans, laiſſant vng fils appellé Fortun, il giſt à ſainct Iehan de la Penna en la ſepulture du Roy ſon pere.

Don Fortun III. Roy de Nauarre.

DOn Fortun 3. Roy de Nauarre, premier de ce nom, ſurnommé Garces ou Garcia, commença à regner l'an huict cens deux. Il eut la guerre non ſeulement contre les Maures, mais auſſi cõtre les François, qui couroyent & pilloyent le pais de Nauarre & d'Arragon auſſi bien que celuy des Mahumetiſtes, car les gens de guerre n'ont rien de ſainct que ce qui eſt ſterile & ſans bu-

Rapacité des gens de guerre.

tin : Du temps de ce Roy, fut la fameuſe bataille de Ronceuaulx, où il ſe trouua auec ſes Nauarrois, pour le party des Eſpagnols en l'an 809. Ce Roy fuſt maryé à Theudé, fille de Don Galinde Comte d'Arragon, à cauſe de laquelle il fut Comte d'Arragon : toutesfois ceſte vnion de Arragon & Nauarre, n'eſt pas receue de tous autheurs, ains eſt faite par aucũs plus tard. De ce mariage ſortit l'Infant. Don Sancho Garces, qui ſucceda au Royaume auquel poſſible ceſte D. Theude fut mariee en ſecondes nopces : car aucuns autheurs diſent, qu'elle auoit eſté mariee auparauant a vng Capitaine de Charles le Grand, & du ſang d'iceluy, nommé Bernard, autre que celuy qui gouuerna Cathelogne : Dom Fortun eut forte guerre auec les Arabes Maures, tant qu'il veſcut, & ſe faiſoient perpetuellemẽt les vns aux autres tous les dõmages qu'ils pouuoient. La ville de Pampelone deſmentelee par Charles le Grand, eſtoit tantoſt en la puiſſance des François, tãtoſt des Nauarrois, ſouuent des Maures, auſquels Dom Fortun & les Arragonnois, & autres ſiẽs alliez donnerent vne bataille, au lieu dit Olcaſa, ou Olaaſt, en laquelle mourut D. Ximen,

Genealogie de Nauarre.

Aznar, Cõte d'Arragon, l'an 803. ou enuiron, frere de Dom Theude : neantmoins les chreſtiens la gagnerent, par la vaillance de ceux de Roncal, qui en eurent pour teſmoignage, & marque, le tiltre, & priuilege de Nobleſſe, dont ils iouiſſent encor de ce temps. Il regna 13. ans & mourut l'an 815. & dit-on qu'il fut enterré à ſainct Iehã de la Penna.

Priuileges des habitans de Roncal.

De D. Sancho Garces IIII. Roy de Nauarre.

DOm Fortũ mort, ſon fils Don Sãcho premier de ce nom, ſurnõmé Garcés ou Garcia luy ſucceda, lequel cõtinua de faire la guerre aux Maures, auec heureux ſuccez. Il eſt faict mention d'vne bataille par luy gaignee cõtre les Mahumetiſtes l'an 821. en vn lieu nommé Ochara, que autres appellent Ochauierre, en laquelle les habitans du Val de Roncal, qui auoient l'auantgarde, firent ſi bien leur deuoir, qu'ils meriterent nouuelle confirmation, & validation de leurs priuileges de nobleſſe, & leur en furent leurs lettres deſpeſchees à Pampelone, au moys de Feburier que l'on comptoit huict cẽs ſoixante, qui eſt l'an de la Natiuité de noſtre

Seigneur, 822. Ces peuples encor qu'ils ſoient ſubiets de Nauarre, leuoient tribut annuel des François leurs voiſins, par paches, & paix faicte anciennement. C'eſt vn lieu du reſſort de Sangueſſe, ſitué és mõts Pirenees Nauarrois, confinant à ceux du Val Breton, qui ſont de Frãce, deſquels ils exigeoient trois vaches chacun an, le trezieſme iour de Iuing feſte de S. Antoine, auec certaines ceremonies obſeruees de lõgue ancieneté. On eſtime ce tribut eſtre venu des guerres que ce Roy eut auec les Gaſcons & François, leſquels indignez de la routte de Ronceuaux, couroyent ordinairement les terres de Sobrarue, & Nauarre, & ce apres auoir par luy, ou autres ſiens ſucceſſeurs, eſté viuement repouſſez, & contraints de faire la paix, & l'hommage ſuſmentionné, D. Fortun Ximenes Comte d'Arragon mourut combatant vaillamment contre les Maures d'Eſpagne, ne laiſſant aucuns hoirs. Don Sancho Garces eut beaucoup a faire à ſe defendre contre les Maures, & quand il en fut deliuré, il alla à S. Iean de la Penna, où il fit de grands dons, fit baſtir la plus grande Egliſe, où il fit tranſporter les corps des ſaincts Hermites. D. Sancho Garcia mourut en

vne bataille qu'il eut contre les Maures. l'an 832. fut valeureux & sage Roy, qui regna enuiron 17. ans, & fut enterré à S. Iean de la Penna.

De Don Ximeno Yniguez. V. Roy de Nauarre.

Dom Sancho Garces, Roy de Nauarre succeda vn fils Don Ximen premier de ce nom, surnommé Garcia, & autrement Ynigues, enuiron l'an 832. Des faits de ce Roy & de ces mœurs & qualitez, les histoires sont muettes : mesme plusieurs autheurs passent tous ces premiers Rois de Sobrarue ou Nauarre, & cõmencent seulement l'histoire de ce Royaume à Dõ Yngo Arista, qui vint depuis à la Couronne. Ce neantmoins si l'on prend garde à l'année que mourut le Roy Don Sancho Garcez, & à la succession du Roy Don Ynigo Arista son fils, ce Roy Don Ximeno, regna enuiron 8. ans, & mourut l'an 840. & tient on qu'il est enterré au Conuent de S. Sauueur de Leyre, auec D. Nugna sa femme. Du temps de ce Roy commencerent à s'espandre par toute Europe les miracles que faisoit Sainct Iacques en Cõpostelle.

De Don Ynigo premier & ſeul de ce nom, ſurnommé Ximenes, & communement appellé Ariſta VI. Roy de Nauarre.

ENuiron l'an 840. vint à la Couronne Don Ynigo Ariſta, aucũs diſent qu'il eſtoit fils de Don Ximenes ſuſmẽtionné, autres (entre leſquels eſt Curile Eſpagnol Auteur graue) affermẽt qu'il eſtoit fils d'vn Comte de Bigorre, nõmé Simon, & qu'il fut eſleu par les ſuffrages des gẽs de guerre Roy de Sobrarue ou Nauarre, à cauſe de ſes vertus & proueſſes, tãt y a peu de certitude en l'antiquité, principallement aux races, & origines. Le nom d'Ariſta luy fut baillé à raiſon de ſa vehemence, & ardeur à la guerre.

Premier Roy de Nauarre ſacré.

Les Eſpagnols nommẽt Ariſco vn homme courageux & hardy. Ce fut le premier des Roys de Nauarre qui fut oingt & couronné, à la façon de noz Roys de France: ce qui fut obſerué aux autres Roys ſuiuãs, combiẽ qu'aucũs croyẽt que telle couſtume vint ſeulemẽt en Nauarre, depuis qu'il y eut des Roys de la maiſon de Chãpagne. Or les François, entre les peuples Chreſtiens, ont retenu cela des ceremonies de l'ancienne Loy des Iuifs, par le conſeil de

leurs Eueſques. De ſon temps, & depuis quelques années, le Siege Epiſcopal de Pampelone eſtoit en l'Abbaye Royalle de ſainct Sauueur de Leyre, gardant neantmoins le tiltre d'Eueſque de Pampelone, ou d'Iruua, a cauſe des guerres & du degaſt des Maures. Il a faict long temps la guerre aux Maures, & a reprins ſur eux en la plaine de Nauarre, beaucoup de places, & quelques Auteurs tiennent qu'il print ſur eux la ville de Pampelone, & qu'il les chaſſa de toute cette contrée. Du temps de ce Roy, de ſa mort, ne de ſa Sepulture, non plus que de ſes faits ne ſe trouue grande certitude entre les Auteurs, ny encore de la maiſon ou famille de ſa femme, qu'aucuns nommẽt Oneca qui eſt à dire Yniga autres Theude, tirãt l'vne de Pampelone, l'autre de Biſcaye : poſſible qu'il en eut deux ainſi nommées. Il mourut à ce que diſent quelques Auteurs enuiron l'an 867. & regna enuiron 27. ans.

De Dom Garcia III. de ce nom & VII. Roy de Nauarre, ſurnommé Ynignez, comme le ſecond.

DOm Garcia ſurnommé Ynignez 3. de ce nom & 7. Roy de Nauarre ſucceda à ſon pere Don Ynigo

Ariſta, l'an de la natiuité de noſtre Seigneur 867. Il vnit le Comté d'Arragon à ſon Royaume par le mariage de luy & de Dame Vrraca, fille de Don Fortun, dernier Comte, ou de Dame Endregot Galinde, de la meſme maiſon & famille d'Aragon. De ceſte Dame il eut deux fils D. Fortun & D. Sancho Abarca, & vne fille nõmée D. Sanctina, ou Sãcha. De la naiſſance de D. Sancho on eſcrit ceſte fable: c'eſt aſſauoir qu'allant le Roy auec ſa femme inconſideremẽt par les monts de Nauarre, il fut ſurprins par des coureurs Maures, & tué: & la Royne portée par terre, percée d'vn coup de lance Moreſque par le ventre, eſtãt enceinte de ce D. Sancho. Quelques heures apres vn Cheualier qu'õ appelloit D. Sancho de Gueuara, paſſant par là, rencontra ce piteux ſpectable, & vid que l'enfant auoit paſſé vne main par la playe de la mere, & ſ'efforçoit de ſortir: parquoy ce cheualier deſcendant, coupa, & agrandit la playe, en ſorte, qu'il en tira ceſt enfant vif, & ſans aucune bleſſure: puis l'emporta en ſa maiſon auec bõs teſmoins, où il le fit nourrir cõme il apartenoit, iuſques à ce qu'il fut grand, & puis le preſenta aux eſtats du Royaume, & le fit

Fable de D. Sancho.

recongnoiſtre pour leur Roy legitime: mais comme nous diſons, cela reſſemble à vne fable, & n'a pas grande authorité. Sa fille D. Sanctina fut mariée au Roy Ordogno 2. fils d'Alphonſe le grand Roy d'Ouiedo. Du temps de ce Roy la prouince d'Alaua eſtoit grande, & portoit tiltre de Royaume de ce temps entre les Maures, poſſeſſeurs d'vne partie d'icelle, reſidans au val de Burunda, cõtre leſquels les Roys de Nauarre auoyent cõtinuelles guerres: & notamment de ce temps que viuoit le Roy D. Garcia Ynignez, eſt faitte mẽtion par les Autheurs, & auſſi par les tiltres de l'Egliſe de Pampelone, d'vne bataille donnée au val d'Inuquerra, entre Abderramẽ Roy de Cordoue, & les Roys Chreſtiens, D. Ordogno & ce Roy Don Garcia, qui fut perduë par les Chreſtiens: lors le Roy Abderramen entra en Nauarre, & y print & poſſeda pluſieurs villes & places. En ladicte bataille fut pris l'Eueſque de Tuy, nommé Don Hermoge qui ne pouuant ſupporter la rudeſſe de la priſon à cauſe de ſon viel aage, bailla en oſtage pour ſa ranſon vn ſien nepueu, appellé Pelage, beau ieune enfant, d'enuiron quatorze ans, au ſurplus nourry religieuſement, & en gran-

decrainte de Dieu. Des qu'il fut entré les mains des Maures, le Roy Almãſor pouſſé de deteſtable apetit, en voulut abuſer à ſon plaiſir, & l'induire à prendre la Secte de Mahimel à quoy ce ſainct enfant reſiſta vertueuſement. Parquoy le Roy indigné, le fit tuer par diuers tourmens, & ietter dans la riuiere de Guadalqubir, où ſon corps eſtant trouué, fut enſeuely par les Chreſtiens : la memoire duquel, pour ſa grande vertu en ſi bas aage, eſt digne de durer à iamais. Don Garcia Ynignez n'auoit que 17. ans quand il commança à regner, & de ſes tendres ans exerça l'art militaire contre les Maures : fut Prince belliqueux, franc & liberal, & ſur tout Catholique & grand ſeruiteur de Dieu, frequentant les Egliſes auec grande deuotiõ, mourut au val d'Ayuar, en vne bataille contre les Maures l'an 885. dont fait foy l'eſcripture de ſon tombeau, à ſainct Iean de la Penna. Il regna 18. ans. l'on trouue neantmoins eſcrit au liure des Reigles de ſainct Sauueur de Leyre, que le Roy don Fortuno ſon fils l'enterra en Leyre.

Pelage 5. enfant cruel lenlet meurtri.

De Don Fortuno II. & dernier de ce nom & VIII. Roy de Navarre.

LE Sceptre de Nauarre, depuis la mort de D. Garcia Yniguez quoy qu'on ait voulu escrire d'vn interregne de plusieurs années, durant que Don Sancho estoit incogneu, nourry en la maison de ceux de Gueuare, vint sans aucune doute à son fils aisné D. Fortuno 2. & dernier du nom l'an 885. au defaut duquel il n'y eut peu auoir interregne, attendu qu'il y auoit vne fille mariée a D. Ordogno 2. du nõ Roy d'Ouiedo, laquelle indubitablement auroit succedé à son pere: car desia commençoit à preualoir le droit de succession, mesmes des femmes, par dessus les electiõs accoustumées d'ancienneté entre ces peuples. De ce Roy Don Fortuno donne tesmoignage vne charte de donnation, qu'il fit au monastere de Leyre l'an 901. Il est escrit és memoires de sainct Sauueur de Leyre, que lors que le Roy D. Garcia son pere fut tué, il estoit en Cordoüe: par ou il y auroit aparence, que les Maures qui le tuerent n'estoient de la ligue du Roy de Cordoue, mais quelques voleurs, ou factieux selon que ceste nation auoit de coustume de viure en perpetuelle diuision & querelles. Estant Roy de Nauarre D. Fortuno, il fut

pareillement Comte d'Aragon, par ſucceſſion naturelle. Des-faits de ce Roy n'y a aucune choſe notable eſcrite par les Auteurs, ſinon qu'il eſtoit fort religieux, & cheriſſoit les moynes auſquels il fit beaucoup de dons puis l'an 901. Se voyant viel & ſans enfans meu de deuotion, ſe rendit moyne au monaſtere de ſainct Sauueur de Leyre, laiſſant à ſon frere Don Sancho Abarca le Royaume de Nauarre & Comté d'Arragon. Il regna 16. ans, & apres ſa mort fut enterré au meſme monaſtere de ſainct Sauueur, où il auoit prins l'habit de Religieux.

Dom. Fortun ſe fait moyne.

De D. Sancho Abarca II. du nom IX. Roy de Nauarre.

DOn Fortũ eſtãt moyne laiſſa ſon Royaume à D. Sancho ſurnõmé Abarca, lequel auec la Royne ſa fẽme D. Toda alla au ſuſdict monaſtere de Leyre receuoir la benediction de ſon frere le Roy D. Fortuno duquel ils receurent vne couronne & pluſieurs autres riches ioyaux. De la Royne Toda le Roy D. Sancho eut vn fils nommé D. Garcia Sanches, du nom de ſon ayeul, & de ſon pere

pere Assẽbles. Il eut d'elle aussi cinq filles, dont l'aisnée nommée D. Vrraca Ximenes, fut femme du Roy D. Alphonse 4. du nom, Roy d'Ouiedo, & Leon. La 2. D. Marie, Contesse de Barcelonne, pour auoir esté mariée à D. Seuiofrid 5. Comte. La 3. D. Theresa qui fut mariée à D. Ramir, Roy d'Ouiedo, frere de D. Alphonse. La 4. D. Sancha, Contesse de Castille secõde femme de D. Fernãd Gonçales, & la plus ieune D. Blanche Velasque, le mariage de laquelle est incertain. Ce Roy fut genereux & magnanime, & en perpetuelle guerre contre les Maures, regnans en Alaua, & aux confins de Nauarre: les terres desquels il courut & fouragea plusieurs fois, print & demolit plusieurs places, & en rebastit d'autres les particularités desquelles sont incertaines, à cause de la negligence, ou defaut des escriuains de ce temps là: mais en general, on tient qu'il assubietit à sa couronne, & rendit tributaires tous les peuples qui estoyent depuis ses confins, iusques au mont d'Oca, d'vn costé & d'autre, suiuant le Cours d'Ebro iusques à Tudelle, & contre les mõtagnes, à Huesca: mesme passant les Pirenées, cõquesta sur les François celle partie de Gas-

Genealogie de Nauarre.

Confins anciens de Nauarre.

congue, ou ſont les Baſques, qui eſt au pied des Mõtagnes, ou pẽdant qu'il eſtoit occupé, les Maures vindrẽt aſſieger Pampelone, eſtimans la prendre auant que le Roy D. Sancho la peut venir ſecourir, mais le contraire aduint : car non ſeulement les aſſiegés furent ſecourus, mais les Maures chaſſés & pourſuiuis bien auant en leurs terres, auec grande perte de leurs gens. En ces guerres, illuſtre fut la vertu & proueſſe de ceux de Sobrarue & Ribagorca, ſpecialement d'vn capitaine nommé Centullo. L'hiſtoire d'Eſpagne fait mention d'vne guerre qu'il eut contre le Comte de Caſtille D. Fernand Gonçales, fondée ſur la reparation de pluſieurs dõmages faits par les Nauarrois, paſſans & repaſſans par le pays de Caſtille, ſous pretexte de faire la guerre aux Maures, auec leſquels D. Sancho fit vne paix au deſauantage des Caſtillans & autres ſiens voiſins : ce qui meſcontenta fort vn chacun. Parquoy le Comte D. Fernand demanda reſtitution des degaſts & excés faits en ſon pays : mais ces meſſagers furẽt renuoyés auec parolles iniurieuſes & de meſpris, à raiſon dequoy on vint aux armes, & y eut vne aſpre rencontre des deux

armées, à vn lieu nommé Era de Gollanda, où fut respandu beaucoup de sang. Durant ce combat s'estant rencontrés les deux Princes, D. Sancho & D. Fernand, ils coururent l'vn sur l'autre de telle animosité, qu'eux & leurs cheuaux estãs portés par terre, le Roy D. Sancho se trouua mort du coup de lance, & D. Fernand grieuemẽt blessé Ce malheur entendu en l'armée des Nauarrois, les rendit laches & descouragés, si que le chãp demeura aux Castillans. Celle mesme histoire raconte qu'estant venu au secours du Roy D. Sancho, vn Comte de Thoulouse, auec grande armée, desireux de vanger la mort d'icelüy, comme amy & allié qu'il estoit, & s'estant ioint auec le reste des forces de Nauarre, fut derechef combatu, vaincu, & mis à mort par D. Fernand, lequel rẽdit les corps de ces Princes occis aux leur pour les enseuelir. Or du temps de ceste defaicte, ny de la façon de mort du Roy D. Sancho Abarca, il n'y a grãde asseurance en ce qui est narré par ceste histoire generalle: on estime toutesfois que ce fut enuiron l'an 920. Il est hors de doute que ce fut vn Prince vaillant & magnanime, & tellemẽt renõmé, qu'encor de temps il

Victoire des Castillãs & mort du Roy D. Sancho. Roy de Nauarre.

ny a ſi ſimple femmelette au Royaume de Nauarre, ny autre perſonne, quoy qu'il ignore les noms des autres Roys, qui ne ſache celuy de D. Sancho Abarca, qui n'en parle, & face honorable mention, comme d'vn Prince ſage & vertueux. Il eſtendit ainſi que cy deuant nous auons dit, les limites du Royaume de Nauarre, conqueſtant ſur les Maures fort auant de tous coſtez, meſmes le long du cours de la riuiere d'Ebro, dont fait foy vn chaſteau prez de Saragoſſe, qui porte encor de ce temps ſon nom. Pluſieurs autres marques ſe treuuẽt de luy en Eſpagne. Le chaſteau de Ses, & celuy d'Arraſate, depuis dit Mõdragon en Gui Puſcoa, à preſent demoly, ſont fabriques d'iceluy. On tient qu'il peupla & ceignit de murs la ville de Lugrogno en la Rioje. Ample memoire fait de luy vne charte de priuilege, & de donnation des lieux de ſainct Vincent, & Ledeua, au monaſtere de S. Sauueur de Leyre, en datte de l'an 919. par ou pluſieurs choſes qu'on a eſcrit de ce Roy ambiguëment, ſont eſclarcies & confirmées. Entre autres il apert par icelle, que de fait il eſtoit fils de D. Garcia Ynignez, frere de D. Fortuno, & mary de Donna Toda. D.

Memoire celebre du Roy D. Sancho Abarca

Baſtiments faits par le Roy D. Sancho Abarca.

Donations aux Egliſes dudict Roy.

Sancho frere de D. Ordogno 18. Roy de Leon quita son frere se rebellant contre luy,& se retira vers Don Sancho Abarca pour auoir gens de guerre pour molester son frere. Don Sancho regna 19. ans ou enuiron,& mourut en l'an 920. ou vn peu deuant, fut enterré au monastere Royal de S. Iean de la Pena.

De *Don Garcia* IIII. *du Nom,& X. Roy de Nauarre, surnommé Sanches.*

APres la mort de D. Sancho Abarca il y a erreur aux histoires remarquable en cest endroit, assauoir qui estoit celuy qui regnoit lors en Nauarre. Car les vns tiennent que ce ieune Prince Don Sancho vint à recours au Roy D. Sancho Abarca, son ayeul maternel : autres disent que ce fut à son fils D. Garcia Sancho, ce qui est plus probable, affermans les plus diligens autheurs, que le Roy Don Sancho Abarca de Nauarre mourut des le regne du Roy D. Ramir, pere de ce Roy D. Ordogno, enuiron l'an 920. ayant regné enuiron 20. ans, ou peu moins, sur les siens, & vaillammant repoussé les Maures infidelles, dominans en Alaua, ou ailleurs en

ſes confins : Auquel vint à ſucceder ſon fils D. Garcia Sanches au Royaume de Nauarre & Comté d'Aragon. Durant le tẽps que D. Fernand demeura en la Court du Roy D. Sancho, il fut traitté particulierement du mariage du Comte D. Fernãd veuf auec D. Sancha, Infante de Nauarre fille de D. Sãcho Abarca, & ſœur de D. Garcia à lors regnant, & fut mis en auant iceluy mariage par la Royne mere du Roy D. Sancho Gordo, D. Theroſa qui eſtoit ſœur de D. Sancha, non pour bien veillance aucune enuers le Comte de Caſtille, mais pour le ietter dans les rets quelle luy preparoit, en hayne & par vangeance de ce qu'il auoit occis ſon pere le Roy D. Sancho Abarca : quoy que c'euſt eſté en guerre ouuerte. Partãt leur deſir eſtant d'atraper le Comte ſoubs feintiſe & pretexte de nopces, le Comte alla en ſon païs de Caſtille pour ſe preparer au futur mariage, mais il trouua que pendant ſon abſence, les Nauarrois auoyẽt couru ſes terres, & fait pluſieurs actes d'ennemis, dont il ſe plaignit premierement par meſſages, demendant reſtabliſſemẽt de ce qui auoit eſté violé & pillé, mais ce fut en vain : parquoy luy qui eſtoit courageux, ſe mit in-

Sancho Roy de Leon.

Fernand Comte de Caſtille.

Vengeance de femme.

continent en armes, & entra dedans les terres de Nauarre, defit ſes ennemis, & ſe fit faire raiſon. Les pratiques du mariage ne laiſſerent d'aller en auant, par la ſolicitation & entremiſe de la Royne mere de Leon, ſœur de l'Infante de Nauarre, Don Sancha, laquelle auoit comploté auec le Roy D. Garcia Sanches ſon frere, d'atirer & atraper le Comte ſoubs l'apaſt de ces nopces, & prendre vengeãce de luy à leur volonté. Tant fut parlé & allé de part & d'autre que le Comte D. Fernand ſe laiſſa perſuader d'aller en Nauarre, pour cõclure ce mariage: & ayant conuenu auec le Roy D. Garcia de Nauarre, que leur entreueue ſe feroit en vn lieu nommé Ciruegna, acõpagné de cinq Cheualiers ſeulemẽt. Quand le Comte fut arriué, le Roy y comparut auec trente cinq hommes de cheual: parquoy le Comte ſe voyant ſurpris, ſe cuida ſauuer dans vn hermitage, mais la Saincteté du lieu ne le peut garentir, qu'il n'y fut aſſiegé, & contraint de ſe rendre, à cõdition qu'on ne le feroit point mourir. Eſtant prins, il fut enfermé dedãs vn fort, nommé le Chaſteau Vieil, & aſſés durement traitté. Quelque temps apres vn cheualier Italien, allant en pelerinage à S.

Guerre entre Caſtille, & Nauarre.

Le Comte D. Fernand de Caſtille ſurprins en Nauarre & retenu priſonnier.

Iacques, & entendant que le Comte D. Fernand eſtoit là detenu priſonnier, eut grand deſir de le voir, d'autant qu'il auoit ouy ſa renommée, vertus & proüeſſes en pluſieurs endroits, trouua moyen de luy parler. Au partir de la ce cheualier alla trouuer l'Infante D. Sancha qui eſtoit belle & graticuſe: à laquelle, auec douces remonſtrances il flechit le cœur, tellement qu'elle commença à aymer & deſirer la liberté du Comte D. Fernand. Ceſte Dame pouſſée de ceſte affection, fit en ſorte que elle le deliura, & mit hors de priſon vne nuict, s'eſtans donnés foy & promeſſes de mariage l'vn à l'autre, ſans le ſceu du Roy D. Garcia, & par enſemble prindrent la route de Caſtille: d'où à peine auoyent ils touché ſes limites, qu'ils rencontrerent grand nõbre de gens de guerre. C'eſtoyẽt les ſubiets du Comte, leſquels aux nouuelles de ſon empriſonnement s'eſtoyent aſſemblés en armes, & ayant dreſſé vne effigie à la ſemblance de leur ſeigneur, auoyent preſté le ſerment deuant icelle, & iuré qu'aucun d'eux ne retourneroit en ſa maiſon que le Comte ne fut deliuré, & quiconque feroit autrement, ſeroit tenu pour traiſtre. Ainſi deliberez venoyent en

Feme auſſi legere a aymer qu'à hayr.

Delivrance du Comte de Caſtille.

Nauarre, quand ils eurent ceſt heureuſe rencontre du Comte D. Fernand, & de la Comteſſe D.Sancha, ſon eſpouſe. Le Roy D.Garcia Sanches aduerty de la fuitte de ſa ſœur & deliurance du Comte, irrité à merueilles, aſſembla ſon armée, & entra és terres de Caſtille, où le Comte luy vint au deuant à grand puiſſance, & luy liura bataille, en laquelle les Nauarrois furent deffaits, & le Roy D. Garcia prins priſonnier, ayant eſté abatu d'vn coup de lance, par le Comte meſme qui l'auoit cherché & rencontré durant le combat. Ainſi fut mené à Burgos, où il demeura treize mois en bonne & ſeure garde, puis aux prieres de la Comteſſe D. Sancha fut mis en liberté, & renuoyé auec honnorable compagnie en ſes terres de Nauarre. Ce neantmoins ne furent terminés leurs differents, car quelques temps apres, eſtant le Comte D.Fernand allé à Leon, le Roy D. Garcia reuint derechef par les monts d'Oca & Burcua, courir iuſques à Burgos auec grand nombre de gens d'armes, & fit tout ce qu'il peut pour perſuader à la Cõteſſe D. Sancha ſa ſœur de s'en retourner auec luy : mais elle n'y voulut entendre: par ainſi il s'en rẽtourna auec grand butin

Defaitte des Nauarrois & prinſe du Roy D. Garcia Sãches.

ayant fait fort grand degaſt par le pays de Caſtille. Dont aduerty le Comte demãda reparation & mena vne armée en Nauarre, donna bataille aux plaines de Valpure, prez de Nagera & Brion, où eut le Comte enticre ſatisfactiõ du Roy de Nauarte, En ce temps le Roy D. Garcia de Nauarre confirma en ſes terres le vœu de Sainct Emylian par lettres expediées l'an 934. Galinde Eueſque de Pampelone, pour la grãde deuotion qu'il auoit enuers le Conuent de ſainct Sauueur de Leyre, où auoit eſté autresfois le ſiege Epiſcopal de Pampelone, donna à l'Abbé & religieux de ce lieu toutes les decimes de l'Archipresbiterat du val d'Onſella par lettres de l'an 938. A la meſme maiſon & monaſtere le Roy D. Garcia & ſa femme Don Thereſa donnerent le villar de la tour, prez Nagera, auec tout ſon territoire & iuriſdiction l'an 943. Itẽ par autres de l'an 944. le Roy D. Garcia, la Royne ſa femme, & D. Galinde Eueſque, qui eſt là appellé par le Roy ſon maiſtre & Seigneur, confirment la donation de la part des decimes appartenans à l'Eueſque des lieux la nommés: & en outre autre donation eſt faicte de tout ce que le Roy de Nauarre pourra

conquerir de là en auant ſur les Maures, infidelles & barbares. Mourut enuiron l'an 969. regna 49. ans ou enuiron, & giſt au monaſtere de ſainct Sauueur de Leyre qui eſtoit de ce temps là vne maiſon plus auctoriſée que ſainct Iean de la Pena, pource que là eſtoit le ſiege Epiſcopal de Pampelone. Il laiſſa de ſa femme D. Thereſa Don Sancho Garces ſon ſucceſſeur, D. Ramir qui gouuerna la contrée dicte Vicaria & trois filles aſſauoir D. Vrraca, Ermeſilda, & Ximena.

De D. Sancho Garces III Du nom & XI. Roy de Nauarre.

IL y a peu de certitude des faits des Roys de Nauarre de ce temps, par la negligence des hiſtoriens, ou defaut de leurs eſcrits, ne pouuãs ſçauoir vrayement l'année qu'il ſucceda à ſon pere, ny que fort peu de ſes faits, tant y a qu'il eut a femme vne dame nommée D. Vrraca, de laquelle il euſt 3. fils, D. Garcia, D. Gonçalo & D. Ramir, lequel D. Ramir mourut auant ſon pere, D. Sancho qui donna pour l'ame de ſon fils au monaſtere de S. Emylian, la vil-

le de Cardegnas & touttes ſes apartenances, renouuela l'acord que ſon pere auoit fait auec le Roy D. Sancho Garces Roy de Caſtille l'an 992. & l'an 993. Mourut & regna 24. ans ſelon que l'on peut recueillir du commancement de ſon regne, & fut enterré à ſainct Sauueur de Leyre.

De *Don Garcia dict le Tremblant V. du nom & XII. Roy de Nauarre.*

DOn Garcia cinquieſme de ce nõ, ſurnommé le Tremblant ſucceda à ſon pere au Royaume de Nauarre, l'an 993. Il fut ſurnommé ainſi, pource que lors qu'il entroit au combat il fremiſſoit, non pas de peur, mais par vne façon naturelle: ce qui ſe conuertiſſoit apres en force & vaillance, depuis qu'il eſtoit vn peu eſchauffé. En certain priuilege & donation de l'an 996. de la ville de Herrero, octroyé par ce Roy D. Garcia au monaſtere de S. Emylian de la Cogolla, eſt faicte mention de D. Sancho & de D. Garcia ſes nepueux, qui furent enfans de D. Ramir, frere d'iceluy, lequel on nommoit Roy d'Arragon, c'eſtoit poſſible le tiltre ſeulement: iceluy mourut du viuant

du Roy D. Sãcho leur pere, & par ſa mort Gonçalo leur autre frere eſt dit auſſi regner en Aragon, auec la Royne, mere de ces trois Princes, D. Vrraca, & non les enfans de D. Ramir, qui cõferme encor plus que ce n'eſtoyent que tiltres. Auquel lieu de ſainct Emilian, ce Roy D. Garcia, & D. Ximena ſa femme, font autre donation, de l'eau qui vient du val d'Alenſon pour arrouſer leurs champs & vergers, vn iour & vne nuit de la ſemaine, auſquels tiltres eſt nommée touſiours D. Vrraca : Car la couſtume des Princes eſtoit en Eſpagne, de nommer touſiours par honneur leurs meres & femmes, és lettres de dons & priuileges qu'ils octroyoyent : pour leur ame (diſent ceux cy) & pour celle de leur pere, & font ceſte donatiõ à ſainct Emylian, lequel ils appellent leur patron, Grãde pour certain eſtoit la deuotion qu'on auoit en ce temps à ſainct Emylian, lequel eſtoit inuoqué pour aduocat & patron, par les chreſtiens d'Eſpagne, depuis Burgos, iuſques à la mer Occane, duquel ſont deux monaſteres, l'vn appelle d'enhaut, l'autre d'embas.

Or le Roy D. Garcia le tremblant eſpouſa D. Ximena, quoy que ſur le nom de *Genealogie de Nauarre.*

ceſte Dame y ait grandes diuerſités entre les autheurs, de laquelle il eut D. Sancho qui fut Roy apres luy. Il recõmãda la nourriture & inſtruction d'iceluy à D. Sancho, Abbé de ſainct Sauueur de Leyre, qui fut puis Eueſque de Pampelone. Les qualitez de ce Roy ſont peu cognues, par faute d'anciens teſmoignages d'hiſtoires: on en celebre vne, qu'on doit à bon droit douter s'y c'eſtoit vertu, ou vice, c'eſt qu'il ne ſçauoit refuſer choſe qu'on luy demãdaſt. La liberalité és Princes eſt vertu loüable: mais lors ils meritent d'eſtre tenus pour liberaux, quãd ils donnent auec iugemẽt, par meſure, à gens dignes & qui le meritẽt: autrement on les qualifie prodigues, ignorans, negligens & cõtempteurs de la principalle partie de leur office, qui eſt de bien apliquer les ſalaires & les peines. Des guerres de ſon temps, entrepriſes, ou ſouſtenues par luy, ne ſe trouue non plus memoire. Il regna à ce qu'on eſtime, ſept ans, & ainſi viendroit ſon decés à l'an millieme de la Natiuité de noſtre Sauueur, ſon corps fut, ſelon aucuns, enſeueli a ſainct Iean de la Pena, ſelon autres a ſainct Sauueur de Leyre, qui eſtoit lieu plus fameux, & de plus grande authorité.

Que c'eſt qu'on doit apeller liberalité en vn Prince.

1000.

De D. Sancho, IIII. du Nom, & XIII. Roy de Nauarre.

AVx eſtats du Roy Don Garcia le Tremblant, ſucceda D. Sancho ſon fils trezieſme Roy de Nauarre, Prince vertueux, magnanime & illuſtre, pour la grandeur de ſes faits: Au regne duquel l'hiſtoire & principallement la raiſon des temps, commence d'eſtre plus claire & certaine, qu'en ceux de ſes predeceſſeurs. Il fut ſurnommé le grand, principallement pour la grande eſtenduë de ſes eſtats, & puis pour les grãds exploits qu'il executa, tant en paix qu'en guerre, à raiſon dequoy il s'intitula Empereur des Eſpagnes, ce que les Gots auec toutte leur grandeur & puiſſance n'auoyent oſé faire. *D. Sancho Emper. des Eſpagnes.*

Il eſpouſa D. Nugua, fille aiſnée de D. Sancho Garcia, Comte de Caſtille, nonobſtant que les hiſtoires d'Aragon la nomment autrement, & donnent au Roy encor vne autre premiere femme, D. Caya, Dame d'Ayuaz, laquelle pluſtot fut concubine, que femme legitime, d'où n'aſquit Don Ramir premier Roy d'Arragon. Par ceſte Dame D. Nugua, il herita le Comté de Caſtille, ainſi que nous dirons & d'elle

couurir la verité : Il fiſt toutesfois mettre la Royne en priſon, dans le Chaſteau & maiſon forte de Nagera, puis tirant à part D. Fernand ſon deuxieſme fils, l'enquit de ce qu'il pouuoit ſçauoir de ce faict, à quoy il reſpondit au Roy ſon pere ambiguemẽt, & en ſorte qu'il le mit en plus grand ſoupçon qu'il n'eſtoit auparauant. Partant ayãt le Roy fait aſſemblée des grãds Seigneurs & gens de ſon conſeil, leur propoſa ce pitoyable cas, leur demandant aduis de ce qu'il deuoit faire. Eux reſpondirent, qu'il eſtoit neceſſaire que la Royne ſe purgeaſt par contraires preuues, ſelon les loix, ou bien que ſuiuant la couſtume lors en vſage, elle trouuaſt vn cheualier qui deffendiſt ſa cauſe auec les armes: autremẽt qu'il falloit qu'elle ſouffrit la peine deuë à vn tel forfait, qui eſtoit d'eſtre bruſlée. La pauure Dame attẽdant ce iugement, eſtoit en continuelles prieres à Dieu, de vouloir declarer ſon innocence, en quoy ſa miſericorde l'exauça : car eſtans deſ-ja paſſés quelques iours, ſans qu'aucun s'oſaſt preſenter pour ſouſtenir qu'elle eſtoit chaſte & honneſte Princeſſe, D. Ramir, fils Baſtard du Roy D. Sancho, ſe mit en auant, offrant de combatre pour la iuſtice de la

Vertu de D. Ramir, Baſtard.

Royne, contre tous ceux qui voudroyent maintenir l'accusation formée cõtre elle. Or ainsi qu'on s'apresloit pour le combat, il se trouua vn Religieux de bonne renõmée, & fort reueré en Nauarre, lequel se doubtant de la fraude, ou autrement aduerty, selon sa prudence & bonne diligence, vint trouuer les deux enfans Royaux, D. Garcia & D. Fernand, & les sceut par bonnes & saincles remonstrances si bien persuader, qu'ils furent touchés tres viuement en leur conscience, & commencerent à aprehender l'enormité de leur peché, d'auoir osé machiner la mort à celle qui estoit instrument de leur vie, contre la verité, & pour chose de si peu de comptes: parquoy se iettãs aux pieds de ce bõ personnage, confesserent leur faute, demandans pardon à Dieu, & prians le religieux de trouuer quelque remede, àfin que ceste poursuitte cessast, estant l'innocence de la Royne cognuë, & qu'ils r'entrassent en la grace du Roy. Le religieux les ayant consolés, & donné bonne esperance, alla de ce pas vers le Roy, auquel il declara ce qu'il auoit fait & entendu de ses enfans: le prians au surplus de leur pardõner ceste faute, à laquelle leur ieunesse & la colere

Louable diligence d'vn Religieux.

Innocence de la Royne Auerée.

les auoyent induits. Le Roy content à merueilles de l'innocence aueree de la Royne ſa femme, la deliura de priſon, & voulut que la grace & faueur que ſes enfans pretendoyent recouurer enuers luy, dependiſt totalement de leur mere, à laquelle il les r'enuoya: mais elle ſe monſtrẽt vrayemẽt mere, oublia le mal qu'elle auoit cauſe de vouloir à ſes deux mal auiſés enfans, & leur pardonnant de vraye affectiõ, les remit en la bonne grace du Roy. En ce fait ſe monſtra grande la vertu & magnanimité de Don Ramir, laquelle prit plus grand luſtre par ceſte conſtance, que luy qui eſtoit fils d'vne autre femme: voulut maintenir l'honneur de ſa maraſtre cõtre les propres enfans d'icelle: en recognoiſſance dequoy le Roy D. Sancho, faiſant de ſon viuant le partage entre ſes enfans, donna apres ſa mort le Comté d'Aragon à D. Ramir, auec tiltre Royal. Par ce partage & reglement fait par le Roy D. Sancho, & D. Nugna fut orné D. Fernand de meſme tiltre Royal, à la ſucceſſion de Caſtille, qui eſcheut a icelle par la mort violente de ſon frere D. Garcia, ainſi qu'il eſt eſcrit en l'hiſtoire d'Eſpagne: eſtant demeuré Nauarre à l'aiſné D. Garcia, & l'anciẽ Royaume de Sobrarue a D. Gonçalo:

Affection de mere.

voulans honorer tous leurs enfans de ce nom & tiltre de Roys, qui fut cauſe de grandes diuiſions entre ces freres, leſquelles poſſible euſſent ceſſé, ſi vn d'iceux euſt eſte eſtably Roy ſouuerain ſur les autres, lequel eut maintenu l'eſtat des Chreſtiens en Eſpagne vni & plus puiſſant, pour repouſſer les Maures. Le Roy D. Sancho fut treſ-deuotieux & religieux Prince: car outre la confirmation des donations que luy & ſa femme firent au monaſtere de ſainct Emilian, de la ville de Ventoſt, anexée à ce lieu par D. Garcia ſon pere & autres: il fit vœu de donner au Conuent de ſainct Sauueur de Leyre, le diſme du pain, vin, & herbages des lieux qu'il prendroit ſur les Maures: & ſur ceſte eſperance dreſſa l'an 1015. vne armée, pour aller aſſaillir les Infidelles, par la frontiere de Funes: auquel lieu de Funes il aſſigna & donna à ce meſme monaſtere vn vignoble qu'il eut des habitans, pour auoir tué dix Maures en ce temps de paix, pour leſquels ils deuoyent d'amende mille ſols, qui eſtoyent autant deſcus, ou enuiron. Plus en Falſes vne poſſeſſion, maiſon, vigne & autres apartenances: Et en Nagera les maiſons, vignes, & champs du Roy Antrayo, duquel nous

Actes religieux du Roy D. Sancho le grād.

1015.

n'auons aucune certitude qui il fut. Ces choſes donna-il au temple de S. Sauueur de Leyre. Or ne ſçait on point quel ſuccez eut ceſte guerre du Roy D. Sancho contre les Maures, ſinon par coniectures, qu'il fut bon, & à ſon ſouhait, d'autant qu'il y a en ce temps confirmation de luy, de la nobleſſe, & exemptions octroyées par ſes predeceſſeurs aux habitans de Roncal. Le zele de ce Prince religieux fut tel qu'il aſſembla vn Concille a S. Sauueur de Leyre, l'an 1022. Mais le principal decret d'iceluy fut la confirmation des priuileges octroyés à ce monaſtere par ſon ayeul D. Sancho, & D. Vrraca ſon ayeule, & D. Garcia, & D. Ximena ſes pere & mere: laquelle confirmation fut ſouſcrite par le Roy & tous ſes enfans. L'an apres 1023 fut tenu autre Concille en la ville de Pampelone, auquel lieu l'Eueſché fut remiſe & transferée de S. Sauueur de Leyre, où elle auoit eu ſon ſiege quelque temps. La fut auſſi enquis des anciens limites de la iuriſdiction & reſſort de l'Eueſché de Pampelone, & les bornes & termes plantés, c'eſtoit matiere des Concilles de ce temps. Alors eſtoit Eueſque de Pampelone, & Abbé de S. Sauueur D. Sancho le majeur,

Conciles en Nauarre.

qui auoit eſté precepteur du Roy, mais il ne peut voir ce remuement, à cauſe qu'il mourut ceſte année, ſon ſucceſſeur portãt meſme nom que luy, ſurnõmé le mineur, le veid, l'an 1026. qui fut le ſeptieſme Eueſ- 1026.
que de ceſte Egliſe en nombre, laquelle on ne ſçait bonnement à quel Archeueſque elle eſtoit pour lors ſubiette. De noſtre temps c'eſt a celuy de Saragoſſe. Or le Roy D. Garcia eſtant mort le Comté de Caſtille tomba par heredité à D. Sancho le grand, à cauſe de D. Nugna ſa femme, ſœur aiſnée du deffunt, & fut la premiere femme qui ſucceda en Caſtille, il y eut guerre entre luy, & le Roy D. Bermond de Leon, qui auoit eſpouſé l'autre ſœur du Comte, nommée D. Thereſa, par laquelle le Roy de Leon fut deſpouillé du pays qui eſt depuis la riuiere de Cea, iuſques aux anciens limites de Caſtille. Mais par l'entremiſe des grans ſeigneurs & bons conſeillers de ces deux Princes beaux-freres: ils firent paix & accord enſemble, par lequel mariage fut contracté, entre D. Fernand, ſecond fils du Roy de Nauarre, & la ſœur du Roy D. Bermond, D. Sancha, qui auoit eſté promiſe au Comte D. Garcia de Caſtille. Par ce traitté, les terres priſes par

Premiere femme qui ſucceda en Caſtille.

le Roy de Nauarre ſur celuy de Leon, demeureroyent deſlors du mariage aux eſpoux: & fut dict que le Comté de Caſtille aſſigné à D. Fernand, prendroit tiltre de Royaume, quand il commenceroit à en iouyr. Ainſi furent bons amis, & maintindrẽt paix, & concorde entre eux ces deux Eſtats de Leon & Caſtille, iuſques apres la mort du Roy Don Sancho le grand: lequel enuiron l'an 1033. reſtaura la ville de Palence, pour opinion qu'il eut d'auoir eſté guerri miraculeuſement d'vne entorſe qu'il s'eſtoit faitte à vn bras, en voulant enferrer vn ſanglier à la chaſſe, parmy les ruines de ceſte ville, iadis deſtruicte par les Maures, & à l'édroit où auoit eſté le temple de ſainct Antollin. A ce lieu il reſtitua ſon ſiege ancien Epiſcopal, & luy fit grans dons. Les Eueſques de Palence ſe diſent Comtes de Pernia de ce temps. Il fit pluſieurs autres donations à diuers monaſteres, & meſmes par deuotion qu'il auoit aux reliques d'Ouiedo, s'achemina ainſi que pelerin celle part: mais par chemin il fut tué, comme on dit, & fut enſeuely à Ouiedo, & depuis transferé au monaſtere d'Ogna, l'an 1034. Apres ſon decez, ſes enfans prindrent poſſeſſion des Royaumes

Erection du Comté de Caſtille en Royaſme.

1033.

Eueſques de Palace Cõtes de Pernia

Mort du Roy Don Sancho de Nauarre.

à eux ordonnés par leur pere, & mere, aſſauoir D. Garcia de celuy de Nauarre, D. Fernand de celuy de Caſtille, D. Gonçalo de Sobrarue & Ribagorſa, & D. Ramir d'Arragon. Ainſi vn grand Eſtat, à raiſon duquel D. Sancho s'eſtoit fait appeller Empereur des Eſpagnes, & ſurnommer le grand, fut mis en pieces, au grand dommage de la chreſtienté. Des qu'il fut hors d'entre les viuãs, le Roy D. Bermond ſon beau-frere, ne voulut tenir les conditions portées par le traicté de mariage d'entre ſa ſœur & D. Fernand, nouueau Roy de Caſtille, ains ſe mit en effort de luy rauir les terres confinantes à la riuiere de Cea, conqueſtées par D. Sancho le grand, & qu'il auoit deſpuis laiſſées à D. Fernand, & à la femme d'iceluy, ſa ſœur en mariage faiſant. Entendant Don Fernand qu'il ſe mettoit en armes à ſon dommage, ſe mit en deffenſe de ſa part, & eut ſecours de ſon frere D. Garcia, Roy de Nauarre, de grãd nombre de gens de guerre, qu'il conduiſit luy meſme en perſonne, à vn lieu nommé Liantada, les deux armées ennemies ſe rencontrerent ſur la riuiere de Carion, & cõbattirent furieuſement entre elles, auec grand meurtre d'vne part & d'autre : mais

Erection de Royaumes l'an 1035.

Don Bermond y perdit la vie, percé d'vn coup de lance: par la mort duquel, d'autãt qu'il n'auoit aucuns legitimes enfans, la ſucceſſion de Leon, & Ouiedo fut deuolue à D. Fernand, mary de Don Sancha, ſœur dudeffunt. Ce fut l'an mil trente & ſept, que les deux Eſtats de Leon & Caſtille furent vnis. D. Bermond fut enterré à Leon, auec ſa femme en grand honneur & magnificẽce, laquelle D. Thereſa eſtoit decedée quelque temps auparauant. Ainſi il finit pour auoir eſté perfide & ne vouloir tenir ſa promeſſe à ſa propre ſœur, laquelle il congnoiſſoit eſtre ſon heritiere, comme nous auons dit cy deſſus aſſez amplement.

Vnion de Leon & Caſtille. 1037.

De Don *Garcia Sanchez de Nagera VI. du Nom, & XIIII. Roy de Nauarre.*

DOn Garcia ſixieſme du nom, ſurnommé Sanchez & communement appellé de Nagera, heritier du Royaume de Nauarre, vint à la Couronne ainſi que les autres freres, l'an mil trente quatre, viuant encor ſa mere, la Royne D. Nugna: Il fut ſurnommé Sanchez de Nagera, à cauſe qu'en ce lieu il fut

nourry, & fit ſa demeure iuſques à la mort, voire meſme y fut enterré. Les partages faits par le Roy D. Sancho le grand leur pere, luy furent grandement preiudiciables, d'autãt que comme aiſné qu'il eſtoit, la ſouueraineté de tous ces Eſtats luy appartenoit, deſquels ne demeura à D. Garcia que la Couronne de Nauarre, le pays qui eſt depuis Burena, & Ogna, courant par la contrée de Frias, contenant ſept reſſors, appellés anciennement Caſtille la vieille propremẽt, & en outre Alaua, Nagera, & partie de Biſcaye. Or le Roy Don Garcia s'acorda du commencement aſſez bien auec Don Fernand ſon frere, Roy de Caſtille, & luy ayda ainſi que nous auons diſt, à la guerre qu'il eut contre le Roy D. Bermõd, à s'eſtablir au Royaume de Leõ: mais depuis ils vinrent en querelles, comme auſſi entre luy & D. Ramir, tant qu'il veſcut ne fit oncques bonne paix. Il fut marié des qu'il eſtoit encor Infant de Nauarre, à vne Dame Françoiſe, nommée Eſtiennette, de la maiſon de Foix : mais poſſible eſtoit de la maiſon de Carcaſſonne, ou Beſiers, d'où ſortirent depuis les Cõtes de Foix, de laquelle il eut pluſieurs enfans, aſſauoir, quatre fils, Don Sancho

Eſtãdue du Royaume de Nauarre ſoubs le Roy D. Garcia Sanchez.

Genealogie de Nauarre.

Garcia qui fut Roy apres ſon pere, Don Ramir Seigneur de Calaorra, Torreſilla, de los Cameros, Riuafreſca, Lea, Villoria, Trebejan, & autres, D. Fernand le troiſieſme Seigneur de Iubera, Lagunilla, & autres places, & D. Raymond le quatrieſme Seigneur de Murillo, Agon, & Agoncillo, & quatres filles, D. Ermeſilda, ou Ermiſeude, qui fut Dame de Villa Mediana, & Matres, D. Ximena, Dame de Corcueros, & Hornos. La troiſieſme D. Major, Dame de Ianguas, & D. Vrraca, ou ſelon aucuns Oguenda la derniere Dame, d'Alueríte, Lardero & Mucrones. Telle fut la poſterité du Roy D. Garcia Sanchez de Nagera : du regne duquel les Eſpagnols mettent l'inuention de l'image de la Vierge Marie, du monaſtere Royal de la ville de Nagera, en l'honneur de laquelle D. Garcia, & ſa femme Eſtephana, ou Eſtiennette, firent baſtir ce Conuent de l'ordre de S. Benoiſt : & en outre, inſtitua le Roy vn ordre de cheualiers du Lis, à cauſe qu'en icelle peinture y auoit vn vaſe de fleurs de lis blancs : & voulut que les cheualiers portaſſent en leurs robes des lis peincts à leſquille, d'ouurage de broderie. Ceſte fut la deuiſe des Cheualiers de l'or-

Ordre du Lis en Nauarre.

dre de Nauarre, duquel furent honnorés les enfans Royaux & plusieurs cheualiers Nauarrois, & estrãgers, & depuis fut trãsmis à la posterité en ceste maison de Nauarre. Le Roy D. Garcia honnora fort la noblesse, & confirma l'an 1043. Les priui- 1043.
leges des gentilshommes du val de Roncal, en tesmoignage de leur perpetuelle fidelité enuers les Roys Nauarrois leurs Princes, desquels il receut de bons seruices contre les Maures, mesme contre vn Prince Maure aussi nommé Aly Maymõ comme le Roy de Toledo, contre lequel D. Garcia eut vne aspre rencontre, au lieu de Recorbasesca, ou ce Maure fut vaincu & tué. Sur ceste gẽt il print la ville de Calaorra, l'an mil quarante quatre ensuiuant: 1044.
guerre à la verité plus heureuse que celle qu'il eut depuis contre D. Fernand Roy de Castille, son frere, homme fatal pour ses parens & alliés. L'enuie qui trauaille ordinairement les hommes, à cause des prosperitez d'autruy, engendra vne haine en D. Garcia, contre D. Fernand, laquelle fut accreuë, & nourrie par le different meu entre eux pour la ville de Nagera en la Rioye, ou D. Garcia tenoit sa court, & les terres de Burena, lesquelles le Roy Don

Fernand maintenoit estre des appartenãces de son Royaume de Castille. Le premier & plus indigne effect, par lequel ceste mal-veillance se descouurit, fut la trahison brassée contre le Roy D. Fernand, en la ville de Nagera : car estant iceluy venu visiter, selon le debuoir de fraternelle amitié, son frere D. Garcia malade au lit, il fut aduerti que par son commendement on le voulut detenir, & de faict s'il ne se fust sauué, il estoit arresté prisonnier : cela les enflamma tellement l'vn contre l'autre, qu'estans venus aux armes, la mort de l'vn ensuiuit. Ce mauuais tour fut longuement dissimulé par D. Fernand, attendant temps oportun de s'en ressentir, quelques excuses que luy en sceut faire D. Garcia, voyant que le coup auoit failly. Ainsi vescut ce Roy de Nauarre en continuelles haynes de ses freres, D. Ramir, & D. Fernand, comme il auoit pourchassée par son mauuais naturel celle de ses pere & mere: Prince à la verité peu digne de faire la guerre aux Maures, pour l'auancement de la religion Chrestienne : contre lesquels (nonobstant qu'il fust en ce mauuais mesnage auec les siens) il ne laissa d'enuoyer

Machinatiõ du Roy D. Garcia, contre son frere

armée, & leur osta la ville de Funes, l'an mil quarente cinq. Pour recouurer sa san- 1045.
té il auoit enuoyé messagers à tous les Euesques, & Abbés renommés en Espagne, afin d'impetrer par leurs prieres sa gueri-son de Dieu. En ceste deuotiõ il se fit porter au monastere de S. Sauueur de Leyre, croyant que par les oraisons des religieux de leans sa santé luy auoit esté rendue, pource & en recompense, donna à icelle maison le Conuent de Centurifontes, ensemblé plusieurs autres biens. Mais pour tout cela il ne diminua en rien le mal talent contre D. Fernand son frere, lequel ne s'estoit voulu laisser prendre. Or ces Roys Chrestiens, ambitieux & perfides les vns aux autres, iusques à n'espargner leur propre sang, pensoyent se purger de tous leurs pechez, & en demeurer quittes pour biẽ batir des temples, & les enrichir & doüer de rentes & grans reuenus, à l'enuy l'vn de l'autre. Sur ceste opinion le *Donations aux Egliſes.*
Roy D. Garcia octroya plusieurs dons & priuileges à l'Eglise de saincte Marie la Royale de Nagera, qu'il auoit fait bastir pour sa sepulture, declarant que ses dons estoyent pour le remede de son ame, de celles de son pere, de la Royne sa femme,

& de ſes enfans, auec aprobatiõ des grãs Seigneurs de ſon Royaume: leſquelles donations & priuileges il entendoit deuoir durer iuſques a la fin du monde, ſur peine, à qui les enfreindroit, de mille milliers de talens, appliquables au monaſtere. En tels termes ſont conceuz les memoires & lettres qui ſe treuuent audit monaſtere, de
1052. l'an mil cinquante & deux veues par Garibay.

Par meſme perſuaſion le Roy D. Fernand de Caſtille baſtit le temple de ſain& Iſidore en la Cité de Leon. Et afin qu'il eut dequoy rendre ce lieu plus authoriſé, il recouura le corps dudict S. Iſidore qui eſtoit en la ville de Seuille, d'où il auoit eſté Eueſque, dont furent receueurs D. Auito, Eueſque de Leon, & D. Ordogno, Eueſque d'Aſtorga: leſquelles reliques il fit porter à Leon, fit rebaſtir la ville de Zamora, qui auoit demeurée en monceaux de pierre deſpuis le regne de Don Ramir troiſieſme. Le Roy Don Garcia de Nauarre fit pareillement baſtir la ville de Deratta, & fit autres œuures. Or pour reuenir à l'inimitie qui regnoit entre ces
1054. deux freres, elle reuerdit l'an mil cinquãte quatre, en maniere que le Roy D. Fernãd eſtant

eſtant deuenu malade à Burgos, rendit à D. Garcia la pareille: car s'eſtant tranſporté vers luy D. Garcia, pour le viſiter, & luy oſter le ſoupçon de ce qu'il auoit attenté contre luy, il fut ſaiſi, & emmené priſonnier à Cea.

Detention du Roy D. Garcia en Caſtille.

Don Garcia, par belles parolles & argent, fit en ſorte que ſes gardes le laiſſerẽt eſchapper. Ainſi plein d'ire & maltalent, s'en retourna en Nauarre, où il mit enſemble vne puiſſante armée de ſes ſubiets, de Gaſcons & de Maures, alliés ou mercenaires, laquelle il mena par les mõts d'Oca, iuſques à Actapuerca, à quatre lieuës de Burgos: dequoy eſtant deſ-ja aduerty le Roy D. Fernand s'eſtoit preparé de ſon coſté pour luy reſiſter, auec grand nõbre de gens de guerre, tirez de Caſtille, Leon, & Aſturie. Neantmoins, auãt que de ioindre ces deux armées au combat, il ſolicita par pluſieurs meſſagers le Roy D. Garcia de ſe retirer, le priãt qu'il oubliaſt les choſes paſſées, & que deſormais il luy voulut eſtre bon frere & amy: mais tant eſtoit irtité D. Garcia, qu'il ne voulut entendre à aucun ſalutaire conſeil: parquoy s'aduençans les armées d'vne part & d'autre, eurẽt rencontre aſpre & furieuſe, en laquelle fut

Guerre entre Nauarre & Caſtille.

reſpẽdu beaucoup de ſang chreſtien: mais le malheur fut tel pour le Roy D. Garcia, qu'il fut rencontré en la meſlée par deux cheualiers Nauarrois, qui s'eſtoyent retirez malcontens de luy en l'armée du Roy D. Fernand. Leſquels coururent ſur luy, & le tuerent: parquoy l'armée Nauarroiſe fut toſt miſe en route, & deffaite. La mort du Roy D. Garcia fut griefue au Roy D. Fernand, lequel deliura ſon corps aux ſiẽs, pour l'enſeuelir, & ne pourſuiuit point ceux de Nauarre, mais ſeulemẽt les Maures, qui eſtoyent venus à ceſte guerre: Telle fut la fin du Roy D. Garcia, ayant regné vingt ans, l'an mil cinquante quatre, ſon corps fut enſeuely a ſaincte Marie la Royalle à Nagera. Il s'intitula Roy de Pampelone, Nagera, Alaua, d'Oca, de Bureua, & de Caſtille la vieille, & encor de Biſcaye, où à la verité il poſſedoit la plus part du pays, en foy dequoy il ſe trouue lettres contenans que l'an mil cinquante trois D. Nuguo Sanches, Comte de Durango, & D. Luguncia ſa femme fonnerent vne Egliſe de S. Auguſtin, qui s'appelle à preſent S. Auguſtin de Echauarri, pres du lieu où long temps apres fut fondée la ville de

Mort du Roy D. Garcia de Nauarre.

1054.

Helorrio, lesquelles lettres furent confirmées par le Roy D. Garcia, comme regnant en ce pays là.

Vsurpations du Roy de Castille sur le Royaume de Nauarre.

En outtre le Roy de Castille la neuue s'empara de Castille la vieille de la terre de Bureua, du mont d'Oca, & partie de la Rioye, il est fait mention d'vn debat d'entre le defunt Roy D. Garcia de Nauarre, & S. Dominique dict de Silos, qui estoit vn religieux natif de Cagnas, en la Rioya, de berger deuenu Moyne, & nourry au monastere de S. Emylian de la Cogola, là où il print l'habit de l'ordre de S. Benoist, & y vescut si religieusement, qu'il en fut Abbé: mais pour estre trop grand protecteur des droits de l'Abaye, & de leurs exemptions, il tomba en la defaueur du Roy, qui le chassa de là, & de touttes ses terres, dequoy toutesfois il se repentit par apres, le voyant s'estre retiré en Castille & bien receu du Roy Fernand son frere.

De Don Sancho V. du nom, & XV. Roy de Nauarre, surnommé Garcia.

EN ce Royaume de Nauarre, apres Don Garcia Sanches, auoit succedé son fils D. Sancho Gar-

cia, par lequel ne peut eſtre empeſché le cours des victoires, & conqueſtes du Roy D. Fernand ſon oncle; qui luy oſta apres la bataille d'Atapuerca, bonne partie des terres que ſon pere auoit poſſedées: Parquoy il s'allia auec ſon autre oncle D. Ramir, Roy d'Arragon, contre le Roy Don Fernand. Par ceſte alliance, diſent les autheurs Eſpagnols, que ces Roys ſe baillerent en gage pluſieurs villes & fortereſſes, & meſmes que le Roy de Nauarre quitta à celuy d'Arragon, & aux ſiens à perpetuité, les villes de Sanqueſſa, Lerda, & Ondues. Le Roy eut à femme vne Dame, nómée D. Plaiſance, de laquelle il eut des enfans, mais d'iceux ne ſe trouue memoire aucune certaine. Il fut de peu de vertu, & partant eut D. Fernand de Caſtille ſon oncle, moyẽ de le reſſerrer, & luy limiter ſon Royaume de Nauarre, ainſi que bon luy ſembla, fut à droict, fut à tort, & pour purger ſon ame donnoit tous les ans à l'Abbaye de Clugny, mille pieces d'or, & mourant laiſſa trois enfans maſles qui ſe ruinerent l'vn l'autre. Or ſi les freres Caſtillans eſtoyent mal d'acord, ceux de Nauarre n'auoyent pas plus de charité entre eux:

Freres Nauarrois en diſcorde.

car entre D. Sancho Garcia, & D. Raymond ſon frere, eſtoyent des enuies & mal-vueillances ſecrettes, leſquelles auec le temps ſe deſcouurirent : car ayant Don Raymond quelques places fortes à luy, & aucunes en gouuernement du Roy ſon frere, attira à luy par dons, & largeſſes pluſieurs, à qui l'Eſtat preſent du Royaume ennuyoit, il ſe rebella, & voulut tenir fort en ces places: mais le Roy D. Sancho, auec la Nobleſſe de Nauarre l'en chaſſerent aiſement. Cela fut vn nouueau deſtourbier aux Nauarrois, de pouuoir auoir raiſon des Roys de Caſtille, qui detenoyent les terres cy deſſus mentionnées.

D. Raymond ainſi chaſſé n'eut recours à aucun des Princes Chreſtiens voiſins: leſquels, cõme il ſe doubtoit bien, auoyẽt en deteſtation ſes entrepriſes, mais ſe retira vers les Maures, ennemis de noſtre foy, & guerroyant auec eux contre ſon frere, fut donnee vne bataille prez de Penalen, où le Roy D. Sancho fut tué, qui fut enuiron l'an mil ſeptante ſix, ayant regné enuiron vingt & deux ans. Il auoit eu de ſa femme D. Plaiſance, entre autres enfans, D. Ramir Sanches, & D. Garcia, D. Ramir qui pour lors eſtoyẽt fort ieunes, à la nou- 1076.

uelle de la mort de ſon pere, ſe mit en la protection de D. Sancho Ramires, Roy d'Arragon, lequel auſſi les Seigneurs, & cheualiers de Nauarre appellerent pour regner ſur eux, à cauſe de la minorité de leur Roy, pour s'oppoſer aux efforts, & entrepriſes du mauuais D. Raymond qui pourſuiuoit de ſe faire couronner Roy de Nauarre, & deſ-ja s'eſtoit ſaiſy de la ville de Pampelone, & vſurpoit le tiltre de Roy d'icelle, mais il en fut vertueuſement repouſſé, tellement que deſcheu de ſon ambition, & ne ſçachãt plus quel conſeil prẽdre, il ſe retira à Sarragoſſe, vers le Roy Maure d'icelle, où il paſſa ſa vie banni, & de la liberalité de ce Payẽ, y poſſeda quelques terres & places, qui paſſerent depuis auec vne ſienne niepce, nõmée Marquiſe, femme d'Aznar Lopez, cheualier, laquelle en fit donnation à l'Egliſe cõlegialle de Saragoſſe, de ſaincte Marie Majeur.

De Don Sancho Ramires VI. de ce nom, XVI. Roy de Nauarre & II. d'Arragon.

Arragon & Nauarre ioints.

QVand D. Sancho Ramires vint à la Couronne de Nauarre, il y auoit deſ-ja quelques années

qu'il regnoit en Arragon. Il auoit eſpouſé vne Dame, fille du Comte d'Vrgel, appellée D. Felicie, de laquelle il eut trois enfans, Don Pedro qui luy ſucceda en ſes Royaumes; D. Alphonſe, lequel regna apres ſon frere, & D. Ramir religieux au monaſtere de ſainct Ponce de Tomeres, prez de Beſiers; & deſpuis Roy par le decez de ſon frere D. Alphonſe mort ſans enfans. En ce Prince donc ſe reünirent les deux Royaumes de Nauarre & d'Arragõ, quarente & deux ans apres la ſeparation d'iceux: Il fut guerrier & politiq. Il ſe trouue vn volume de Loix particuliers dõnées par ce Roy à ceux de Iacca, qui eſt inſeré entre les vz, & couſtumes de Nauarre d'aujourd'huy: mais les principaux actes ſont grandes donations & exemptions aux monaſteres, parroiſſes & coleges d'Eſpagne.

Or le Roy de Caſtille D. Alphõſe eſtoit fort mary de ce que les Nauarrois auoyẽt appellé pour regner ſur eux, le Roy Don Sancho Ramires Roy d'Arragon, pluſtot que luy, de qui le droict eſtoit plus valable, eſtant couſin germain du Roy Don Sancho Garcia deffunt, par ligne legitime, au lieu que le Roy d'Arragon ne luy

touchoit que par ligne baſtarde. En fin ils s'accorderent par enſemble au treſ-grand dommage du pupille, & demeura Pampelone, & touttes ſes apartenances, oſté Nagera, & les autres pays, dont eſtoit ſaiſi Don Alphonſe, au Roy d'Arragon, moyennant qu'il en feroit recognoiſſance, & ſe confeſſeroit eſtre vaſſal pour ce regard du Roy de Caſtille. Ce Roy auoit fait la guerre aux Maures, durant le temps qu'il fut Roy d'Arragon ſeulement, & auant que d'obtenir le Royaume de Nauarre, les auoit chaſſés des montagnes d'Arragon, Sobrarue & Ribagorca, & en outre guerroyé le Roy Abderramen d'Hueſca, pris la ville de Barbaſtro, eſtant puis acreu du Royaume de Nauarre, il continua ſes entrepriſes, & conqueſtes contre les Maures, leur oſtant le chaſteau de Mugnoues és enuirons de Secaſtilla, en Ribagorca: Cobin, & Pitilla, & eut aupres-de Saragoſſe vne grande & cruelle bataille. Pour ſatisfaire aux frais deſdittes guerres, ce Roy eſtoit contraint de mettre la main quelques fois ſur les reuenus Eccleſiaſtiques, n'eſtans ſes finances ſuffiſantes à tant de charges: mais les Eueſques de ce pays s'oppoſerent viuement à luy, & le

trauaillerent en ſorte, par la crainte d'eſtre d'amné, qu'ils luy firent faire amende hõnorable, & confeſſer en public dedans l'Egliſe de Roda, & deuant l'autel de S. Vincent, eſtans preſens & ce pourſuiuans l'Eueſque du lieu, D. Raymond Dalmace, & celuy de Iacca D. Garcia, propre frere du Roy, qu'il auoit grieuement offencé, cela aüint enuiron l'an mil huitante deux auquel temps D. Ramir, fils du Roy Don Garcia, meu de grande deuotion, donna de nouueau, & confirma ce qu'il auoit dõné au monaſtere de ſaincte Marie de Nagera, qui eſtoyent les lieux de Torreſille, Cameros, Treuexan, Rilafreſca, Lea, Villoria, & ſainct Pelage de Cerezo, S. Pierre de Toreſille, ſaincte Marie de Veraca, & autres places & Egliſes iuſques à faire les moynes, & Abbé de ce lieu, ou il eſt enterré, ſes heritiers vniuerſels. Le Roy D. Sancho Ramires gaigna l'an ſuiuant 1083. le chaſteau de Groas, dont il fit vn preſent au Monaſtere de S. Victorian pour s'acquiter de certain vœu fait par le Roy D. Ramir ſon pere. Aucuns eſcriuent que peu apres il receut vne grande route autour de Roda, où on dit que le Roy D. Alphonſe gardant touſiours en ſon cœur quelque

Roy d'Aragon faiſant amende honorable aux Eccleſiaſtiques.

1082.

1083.

colere, de ce que le Roy d'Arragon poſſedoit le Royaume de Nauarre, donna ſecrettement aide & faueur aux Maures, & fut cauſe de ceſte deffaite de Chreſtiens.

Mais l'année ſuiuante cependant que le Roy D. Alphonſe ordonnoit les affaires
1084. de ſa nouuelle conqueſte de Toledo, & que les Maures plus deſunis que iamais, ne pouuans congnoiſtre le malheur qui les pourſuiuoit, continuoyent à s'entrepiller & à ſuſciter nouueaux troubles entre eux, D. Sancho Ramires, ne voulut demeurer oyſif de ſon coſté, ny laiſſer eſchapper ſi belles & ſi opportunes occaſions d'eſlargir ſes terres, & aduancer la puiſſance des Chreſtiens en Eſpagne. Il gaigna donc ſur ces infidelles vne bataille, pres d'vn lieu dit Piettra Piſida, print ſur eux la ville d'Arquedas, & eut derechef vne autre bataille contre ceſte gent Moreſque, prez la cité de Tudelle: & en troiſieſme lieu les combatit autour de Morella, leſquelles rencõtres aduindrent toutes heureuſemẽt pour les Chreſtiens. Et l'année ſuiuante voyant
1085. qu'il auoit fait conqueſtes notables au plat pays, donna à ſon fils ayſné le Royaume de Sobrarue & Ribagorca, le faiſant nommer Roy: & quelques temps apres mou-

rut la Royne D.Felicie ſa femme, laquelle
fut enterrée à S.Iean de la Pena, & conti- 1086.
nuant touſiours contre les Maures l'an mil
octãte & neuf pres la ville de Mõçõ, tou- 1089.
tesfois auec grande difficulté, à cauſe de la
fortereſſe du lieu, & de l'obſtinée defence
de la garniſon. Ceſte meſme année furent
par luy confirmés les priuileges de No-
bleſſe, & totalle exemption à ceux du val
de Ronçal, (teſmoignage qu'ils eſtoyent
touſiours vaillans, & fidelles à leurs Roys.)
L'an 1091. il contraignit Abderramẽ, Roy 1091.
Maure, de la cité de Hueſca, de luy payer
tribut, donna ſecours à ſon couſin D. Al-
phonſe de Caſtille, és guerres qu'il faiſoit
és marches de Toledo, & ayãt fait deſſein
d'aſſieger auec le temps la cité de Saragoſ-
ſe, pource commença vne fortereſſe pres
la riuiere d'Ebro, à cinq lieuës de Saragoſ-
ſe, qu'il nomma Caſtellar : gaigna depuis *Fort de Ca-*
ſur les Maures Olalla, Almenara, Naual, *ſtellar.*
peupla Liue, & pour tenir enſerré le Roy
d'Hueſca, fortifia les Chaſteaux de Mar-
ciello, Loarre, & Alquecar, aux marches
de la terre de Sobrarue, & mit en ſa puiſ-
ſance tout ce qui eſt deſpuis ce lieu, iuſ-
ques à Mottaragon, prochain d'vne lieuë
d'Hueſca. Parquoy le Roy Abderramen

ſe voyant retrainſt & preſſé de jour en jour, eut recours au Roy D. Alphonſe de Caſtille, offrant de luy payer plus grand tribut qu'il ne faiſoit au Roy de Nauarre, s'il le vouloit prendre en ſa protection : à quoy D. Alphonſe de Caſtille entendit, comme celuy qui eſtoit prompt à s'agrandir en quelque façon que ce fut, tant peut l'ambition aux cœurs humains, que meſme n'eſpargnant ſon couſin le Roy Don Sancho, il luy auoit ſouſtraict la ſeigneurie de Guipuſcoa, vnie de tout tẽps à la couronne de Nauarre, & en auoit eſtably Cõte & gouuerneur en ſon nom Don Lope Dias, de Haro, Seigneur de Biſcaye. Ces façons deſpleurent grandement au Roy D. Sancho Ramires, lequel a ceſte cauſe, ayant deſpeché à la frõtiere d'Alaua quelques troupes de gens de guerre pour entretenir le Caſtillans, alla au ſiege de Hueſca, reſolu de la prendre à quelque pris que ce fut: la luy tindrent compagnie ſes enfans, D. Pierre Roy de Sobrarue, & D. Alphonſe auec les forces de Nauarre & Aragon: mais comme il procedaſt en ce ſiege par trop grande affection, il auint que voulant recongnoiſtre les endroits de la place plus foibles, ainſi qu'il la tournoyoit

auec ſes capitaines,il fut attaint d'vne fleche Moreſque au deſſous de l'aiſſelle au deffaut du harnois, ainſi qu'il hauſſoit le bras,pour monſtrer à quelqu'vn qui eſtoit pres de luy,vn lieu qui luy ſembloit propre à faire ſa batterie.Ce coup fut mortel, ce que ſentant D. Sancho, ſe retira en ſa tente, diſſimulant plus qu'il pouuoit ſon mal:eſtant la,il fit promettre & iurer à D. Pierre,& D.Alphonſe ſes enfans,qu'ils ne partiroyent point de ce ſiege, que la ville ne fuſt en leur puiſſance,& toſt apres rendit l'ame,ainſi qu'on luy tiroit la fleche de la playe.Il fut Prince magnanime & guerrier,lequel acreut ſes terres des cõqueſtes heureuſement faictes ſur les Maures:mais il eut ſes voiſins Chreſtiens peu fidelles, meſmes D.Alphonſe,Roy de Caſtille,ayma la Iuſtice & police:ce fut par luy que la ville d'Eſtella eut ſon origine,qui eſt de ce temps vne des trois citez de Nauarre, & la deuzieſme en dignité,il fit le plus ieune de ſes enfans D. Ramir religieux de l'ordre de S. Benoiſt, au monaſtere de ſainct Ponce de Tomeres. D. Ramires mourut l'an mil nonante & quatre,en l'aage de 49. ans,regna 18. ans en Nauarre, & 31. an & 26.iours en Arragon, laiſſant comme deſ-

D. Sancho Ramires Roy d'Arragon occis au ſiege de Hueſca.

1094.

sus est dict trois enfans: sa mort fut vn iour de Dimenche, quatrieſme de Iuin de la ſuſdicte année 1094. & le corps iuſques à la prinſe de la ville, fut porté au monaſtere de Montaragon, & de là à S. Iean de la Pena.

De Don Pierre, I. du Nom, XVII. Roy de Nauarre, & III. d'Arragon.

PAr le decez de Don Sancho Ramires, vint à la Couronne Don Pierre ſeul de ce nom entre les Roys de Nauarre, & I. entre ceux d'Arra-
1094. gon, l'an mil nonante quatre, ayant ja regné en Sobrarue & Ribagorça neuf ans. A ſon aduenement il iura de maintenir les Loix & priuileges du pays: il s'intitula Roy de Pampelone, & d'Arragon, & ſuiuant la promeſſe faitte à ſon pere il continua le ſiege d'Hueſca, lequel fut long & difficille à cauſe de la force du lieu, & de la reſiſtance des Maures la habitãs, aydés par le Roy Almocabeu de Saragoſſe, & autres Maures, & auſſi d'aucuns Chreſtiens, du nombre deſquels le Comte D. Garcia de Cabra, & D. Gonçales vaſſaux du Roy de Caſtille, eſtoyent. Ceux cy eſtans venus au

secours d'Hueſca, auec vne grãde & puiſ-
ſante armée l'an mil nonante ſix, & cuidãs 1096.
faire leuer le ſiege, eurent bataille aux
champs dicts Alcoras, auec les Nauarrois,
& Arragonnois, qui la gaignerent, mettãt
à mort plus de trente mille Maures, & le
ſurplus en totale routte, & fuitte: tellemẽt
que la ville deſtituée du ſecours eſperé, ſe
rendit au Roy D. Pierre de Nauarre & de
Arragon. Icy ſont forgées les anciennes
armoiries d'Arragon, ſur vne viſion que
les Eſpagnols eſcriuains diſent eſtre appa-
rue à pluſieurs Arragonnois, durant le cõ-
bat: aſſauoir S. George à cheual, auec vn
eſcu d'acier, auec croix de gueules, com-
batant pour les Chreſtiens: & qu'apres la
deffaitte des Maures, furent trouués qua-
tre teſtes de Princes Maures fort remar-
quables, à raiſon dequoy, diſent que le
Roy D. Pierre print pour armoiries d'Ar-
ragon la croix rouge, en champ d'argent,
auec quatre teſtes de Maures, de meſme
couleur aux quatres quarres de l'eſcu. En
ceſte journée d'Alcoraz furent renom-
més pour leur vertu & proueſſe, Gaſton
Biel, ſouche de la famille, des Cornels, Fe-
deric Atrocillo, Lopez, Ferẽcio de Lu-
ne, Gomes de Lune, Fortun Maza, Simon

Priſe de Hueſca par le Nauarrois & Arragois.

Anciennes armoiries d'Arragon.

Aznar, Oteicia & Sãcha Pegna, cheualiers Arragonnois. Huëſca prinſe, la Moſquée Majeur d'icelle fut a l'inſtant dediée en Egliſe cathedrale, & le ſiege Epiſcopal de Iacca transferé en icelle cité, ainſi qu'il auoit eſté autresfois. Dans la ville furent trouués des Chreſtiens Muzarabes, leſquels auoyent veſcu durant la domination des Maures en icelle, touſiours en liberté de leur religion, exerçans leurs offices dans le temple de S. Pierre. Le Roy Don Pierre doua magnifiquement ceſte Egliſe cathedrale d'Hueſca, & inuita par grans priuileges les hommes de touttes pars à la venir peupler, & ſi habituer. Le Roy D. Pierre, du viuant de D. Sancho ſon pere, fut marié à vne Dame nommée par aucuns Berthe, par autres Ygnes, Italienne, de maniere qu'il eſt incertain s'il eut vne ſeule femme, à qui ces deux noms ſoyent attribués, ou biẽ s'il fut marié deux fois. Tant y a qu'il eut de ſa femme eſpouſée, vn fils nommé comme luy, D. Pierre, & vne fille, dicte D. Iſabel, l'vn & l'autre de ſes enfans moururent auant le pere: l'enfant D. Pierre neantmoins eſtant marié auec D. Solin fille du Cid Ruis Dias. Quãt à l'autre fille du Cid, D. Eluira, elle eut de ſon

ſon mary D. Ramir Sanches, fils du Roy D. Sancho Garcia, vn fils nommé D. Garcia Ramires, lequel deſpuis vint a la Couronne de Nauarre, & vne autre fils appellé D. Sancho Ramires, qui fut Seigneur de Degna Corrada, & vne fille, D. Eluira Ramires, laquelle fut mariée en Caſtille, auec D. Rodrigo Gomes, fils du Comte D. Gomes de Candeſpina, & Garmas. Par ces alliances, eſtant la maiſon de Nauarre & d'Arragon fauorable au Cid Ruis Dias, qui poſſedoit Vallance, il fut ſouuẽt aydé & ſecouru contre les Maures, d'hõmes & d'argent, par les Prince d'icelle. Or apres la prinſe d'Hueſca, le Roy D. Pierre laiſſant dans icelle en garniſon D. Fortun Garces de Biel, & D. Ferris de Licaua, & D. Pierre de Vergas, aſſallit & print vn chaſteau treſ-fort, pres de Beloa, appellé Calaſanzo, & euſſent fait luy & les autres Princes Chreſtiens plus grans effects, s'il y eut eu plus de fidelité & de bonne intelligence entre eux, voire plus de zelle, & de bonne religion, mais chacun taſchant d'agrãdir ſa maiſon, & pour ce faire ſe dõnãs les vns aux autres pluſieurs deſtourbiers, & empeſchemens, la force des Maures accreut, par l'vnion qu'ils auoyẽt faicte d'Eſ-

pagne & d'Afrique. C'eſtoit au temps que plus bruyoyent les armes d'Orient, & que tous les *P*rinces, Seigneurs & Gentils-hõmes guerriers de France, Allemagne, Italie, Angleterre, voire meſme d'Eſpagne, bruſloyent du deſir de faire ce voyãge, oubliant leurs pays, affaires, familles & maiſons, pour s'acheminer a ceſte entrepriſe. Parquoy ce n'eſt de merueilles, ſi l'eſtat des Maures preſque aterré en Occident, par leurs ſeditions & partialités, ayãt trouué l'appuy des Miralmumins d'Afrique en temps que chacun couroit a la cõqueſte de Leuant, fut reſtably & remis ſus par les Almorauides.

Diſmes octroyés aux Laics.

Ce fut de ce temps que les Seigneurs ſeculiers, ou laiz, commencerent à iouyr en proprieté, & s'acõmoder des reuenus Eccleſiaſtiques, des diſmes par toutte l'Europe, ayant le Pape Vrbain expedié ſes bulles aux Princes & potentats Chreſtiens, confirmatiues de celles du Pape Gregoire vij. donnés a ſainct Iean de Latran, l'an 1073. dont les Nobles de la Gaulle Nauarre ſeurent bien faire leur profit. Toutes ces permiſſions, & facultés de iouyr des biens qu'ils appellent ſpirituels de l'Egliſe, octroyoit le Pape, pour donner courage

aux hommes de faire la guerre aux infidelles.

En ce temps, le pays de Nauarre estoit gasté par vne multitude de sauterelles & chenilles, dont les Nauarrois eurent recours au sainct Pere, luy faisans entendre leurs calamités : Le Pape, par l'aduis des Cardinaux, enuoya vn Euesque d'Ostia, nommé Gregoire, lequel les aduertit que cela aduenoit pour leurs pechez, possible que l'Euesque de Pampelone, D. Pierre de Roda, ni autres leurs pasteurs ne leur en auoyent rien dit, ou bien ne les auoyent sceu persuader que telle fut la cause de ce chastiment. Cest Euesque d'Ostia fut creu, & partant quelque amendement aduint entre les peuples de Nauarre : à raison dequoy le fleau des sauterelles, & chenilles cessa. Pour cela ce Gregoire d'Ostia fut estimé Sainct, & est aujourd'huy le patron & protecteur des vignes, & fruits de la terre a l'encontre des chenilles, & semblable vermine, en Espagne. Disciple d'iceluy fut sainct Dominique, dict de la Calcada, lequel se tint long temps és terres voisines de Nauarre, à quatre lieuës de Nagera, recueillant les pelerins estrangers, qui de diuers endroits de l'Europe alloyent visiter

Gregoire Euesque d'Ostia protecteur des vignes & fruits en Nauarre.

le ſepulchre de ſainct Iacques. Ce S. Gregoire mourut depuis a Logrogno, & eſt enſeuely a la Berneça en Nauarre. En meſme temps fut inſtitué l'ordre de Ciſteaux
1098. au dioceſe de Chalon en Bourgongne par vn certain perſonnage nommé Robert. Cependant le Roy D. Pierre ne ceſſoit de faire guerre contre les infidelles de ſon voiſinage, & ſur eux auoit pris le lieu de Pertuſa. Deſpuis il ſe mit au ſiege de la cité de Barbaſto, laquelle apres grans effors, tant des aſſiegeans que des aſſiegés, luy fut randue, enſemble le chaſteau de Vililla, &
1101. autres forteresſes de ceſte contrée l'an mil cent vn. Il rendit incontinent á ceſte Cité ſon ſiege Epiſcopal, comme elle auoit eu autres fois, & en fut lors Eueſque D. Ponce, qui l'eſtoit de Rode,

Ce fut en ce temps que la cheualiere du temple de Hieruſalem fut premierement inſtituée par vn certain Hugues de Paganis, & Geoffroy de ſainct Adelman, voués a tenir le chemin aſſeurés, depuis le port de Iaffa (Ioppe anciennement) iuſques au temple, deſpuis meſlans la cheualiere auec les regles monacales, ils conſtituerent vn
Ordre des Temples. ordre approuué par les Papes, & par ſucceſſion de temps, acumulerent ſi grandes

richeſſes par toutte la chreſtienté, que les Roys, & les Papes meſme leur en porterent enuie, & dura leur ordre l'eſpace de deux cens ans: de la deſpouille deſquels pluſieurs s'acommoderent. Ces templiers furent la ſource de tous les ordres militaires qui ſont deſpuis venus en la Chreſtiẽté. Ce Roy D. Pierre, & ſes enfans, furent enſeuelis a ſainct Iean de la Pena, dernier des Roys qui y ſont enterrés enſemble ſes enfans, apres auoir regné tant en Nauarre qu'en Arragon dix ans & trois mois.

Templiers ſource de tous les ordres militaires de la Chreſtiẽté.

De Don Alphonſe, XVIII. Roy de Nauarre & IIII. d'Arragon, Empereur des Eſpagnes, ſurnommé le bataillant.

TOus les Royaumes Chreſtiens d'Eſpagne furent ioints comme en vn corps, l'an mil cent huit par la ſucceſſion de Leon, Caſtille, Tolede, & autres conqueſtes eſchues a D. Vraca, femme de D. Alphonſe, Roy de Nauarre & d'Arragon. Or entra le Roy Don Alphonſe de Nauarre en Caſtille, eſtant en armes, menant auec luy ſa femme D. Vraca, mais il ne luy fut beſoin d'vſer de forces, car tous luy furẽt obeiſſans, villes, 1108.

forteresſes & grans Seigneurs du pays, leſquels il regit & gouuerna en toutte douceur, humanité, & bonne iuſtice, il fit forte guerre aux Maures qui confinoyent ſur les marches de ſon Royaume d'Arragon. Il fut ſurnommé le bataillant, a raiſon des faits d'armes, & batailles ou il ſe trouua durant ſon regne: affermans les hiſtoriens qu'il fut neuf fois en bataille rãgée, & emporta la victoire en touttes, excepté és deux dernieres batailles qu'il eut prez de Fraga. Dés qu'il eut le pied en Caſtille, il commença à penſer a ce qui pourroit aduenir, ſi ſa femme venoit a mourir ſans enfans de luy, partant mit és pricipalles places, & villes fortes de ce Royaume, des gouuerneurs & capitaines de ſes pays de Nauarre & d'Arragon, affin que s'il eſtoit beſoin de quiter ſes Royaumes, il s'é peut deſaiſir auec ſon honneur & aduantage. Il cognoiſſoit auſſi ſa femme Vrraca ſuperbe, ingratte, legere, & aſſez peu honneſte de ſa perſonne, partant comme bien aduiſé, il ſe muniſſoit pour tous euenemẽs que le temps pouuoit amener. Ceſte femme ſur legere occaſion, conceut vne haine treſ-maligne cõtre le Cõte D. Pierre Anſures, Seigneur de vailledolit, qui l'auoit

D. Vrraca inconſtante ſuperbe & legere.

nourrie, & luy auoit gardé ſes Eſtats apres la mort du Roy ſon pere, ſeulement pource qu'es lettres qu'il auoit eſcrittes au Roy ſon mary, & à elle, les aduertiſſant qu'ils vinſſent prendre poſſeſſion de leur heritage: Il auoit intitulé ſon mary Roy de Caſtille, pour ceſte cauſe elle entreprit de luy oſter ſa terre de Vailledolit, & autres biẽs, mais le Roy le reſtablit en iceux incontinent: & affin qu'il fut plus aſſeuré contre la rage de ceſte femelle, il l'enuoya en Arragon, auec D. Elo ſa femme, leur donnãt en gouuernement le ieune Conte d'Vrgel ſon nepueu.

La premiere expedition qu'il fit contre les Maures, fut enuiron l'an 1110. ſúr ſes frontieres de ſes pays d'Arragon & Nauarre, ou il fut aſſiſté par pluſieurs Seigneurs François deſireux d'aquerir honneur & renommée. Diſcourant le long du cours d'Ebro, il print Tihauſte, Borja, Magallon, & autres places de ces marches: tellement que l'heureux ſuccés qu'il eut en ceſte entrepriſe, luy donna courage d'effectuer ce que ſes predeceſſeurs Roys de Nauarre auoyent de long temps deſigné, ſçauoir eſt, de preſſer, & d'aſſaillir la cité de Sarragoſſe par tous moyens, pour la re-

duire a ſon obeiſſance : laquelle comme il faiſoit ſemblant d'aſſieger, commençant à donner le gaſt, & ſe ſaiſir des lieux propres enuiron icelle, le Roy Abucalem luy vint preſenter la bataille, acompagné de grande puiſſance, laquelle ſe deſmela pres de Valtierra, ou fut ce Maure vaincu, & tué ſur le champ. A la faueur de ceſte victoire le Roy D. Alphonſe print Morella, & reſolut d'aſſieger plus eſtroictement la cité de Sarragoſſe : parquoy il mit en premier lieu dans le fort du Caſtelar vne groſſe & forte garniſon de viels ſoldats, appellés pour lors en Eſpagne Almogarabes, gens continuellemẽt entretenus a la ſolde des Roys, ſur les frontieres des Maures. Ce ſiege fut long & perilleux : car les Maures deffendirent celle cité, grande, peuplée, & bien munie, courageuſement. En ce ſiege ſe trouuerent pluſieurs Seigneurs François, & autres deſquels furent Gaſton, Seigneur de Bear, le Comte de Commiges, & Rotron Comte de Perche par lequel la ville de Tudelle, ſituée ſur Ebro, entre Sarragoſſe, & Calaorra, fut prinſe d'emblée. Le Roy D. Alphonſe pour remunerer le Comte de Perche d'vne prinſe de ſi grande conſequence, pour le ſiege ou il eſtoit,

Almogarabes ſoldats.

Siege de Sarragoſſe.

Tudelle priſe par le Comte de Perche.

luy donna ceſte place, laquelle deſpuis demeura iointe au Royaume de Nauarre.

Pendant que le ſiege ſe continuoit, ſe trouuant le Roy D. Alphonſe en la Cité de Barbaſtro, vint en ſa court le Comte Bertrãd de Toulouſe, fils du Comte Raymõd, & de D. Eluira fille baſtarde du deffunt Roy Alphonſe vj. Ce ieune Prince eſtoit depoſſedé, par le Cõté de Poictiers, de touttes ſes terres, a raiſon dequoy eſtãt bien receu & honnoré par le Roy, & auſſi pour eſtre par luy aydé au recouurement de ſes biens, il ſe fit vaſſal d'iceluy le recognoiſſant pour ſon Seigneur ſouuerain, de tout ce qu'il poſſedoit & poſſederoit (ſelõ les hiſtoires Eſpagnoles) qui fut enuiron l'an 1116. Neantmoins cela ne profita de rien au Comte Bertrãd: car les guerres continuelles que le Roy eut contre les Maures, ne luy donnerent loiſir d'entendre aux affaires de Toulouſe, ioint que le Comte Guillaume de Poictiers eſtoit amy du Roy, & vint luy meſme en perſonne a la guerre contre les Maures d'Eſpagne, & notamment au ſiege de Sarragoſſe, auec les Comtes de Cominges: & de Bigorre. Enuiron l'an mil cent dix-huit fut prinſe par les François la place de Al- 1116. 1118.

Almudebar forte place priſe par les François.

mudebar, forte & bien munie, qui donna grand effroy aux Maures circonuoiſins, & leur fit abandonner pluſieurs places, les aſſiegez de Sarragoſſe commençans à ſe deffier de pouuoir garder long temps leur cité employerent tous leurs deniers, credits, & moyens, prians, & ſolicitans les Maures voiſins & loingtains de les ſecourir en leur extreme beſoin. Parquoy leur fut enuoyé vn Capitaine appellé Tenin, auec gens & viures, pour mettre dans la ville, il fut rencontré, mis en routte, & deualiſé prez de Doraca, par le Roy D. Alphonſe, & le Comte de Poictiers lequel ſelon Curite, autheur Arragonnois, s'y trouua auec ſix cens cheualiers. La priſe de ceſte grande ville fut en Decembre mil cent dix-huit, en laquelle eſtant entré le Roy D. Alphonſe, il ſe logea dans le Palais des Roys Maures, appellé Açuda pres la porte de Toledo, puis ſe miſt a ordonner de l'Eſtat d'icelle, pour en faire ſa capitalle ville. On trouua en Sarragoſſe pluſieurs Chreſtiens, appellez Muzarabes, qui viuoyent la entre ſes Arabes, en aſſés grãde liberté de leur religiõ, laquelle ils exerçoyent au temple appellé Noſtre Dame del Pilar, edifice fort ancien. Ces choſes

Priſe de Sarragoſſe.

ainſi executées, on fit mettre le ſiege deuant la ville de Taraſſonne, laquelle ne fit pas grande reſiſtance. Elle auoit eſté auparauant de la Couronne de Nauarre, demeura par ceſte derniere conqueſte, en celle d'Arragon: Puis inſtitua vn ordre de Cheualiers, à l'imitation des Templiers de Hieruſalem, qui s'appella de ſainct Sauueur, leur aſſignant rentes & reuenus, affin qu'ils s'employaſſent de meilleur courage à extirper, par armes, les Infidelles de la terre d'Eſpagne, ce qu'il auoit propoſé & fut l'an mil cent vingt.

Ordre des cheualiers de S. Sauueur.

1120.

Voyant le Roy que ſa femme D. Vrraca eſtoit impudique: la fit reſerrer en la fortereſſe de Caſtelar, prez la ville de Sarragoſſe, d'où elle eſſaya par tous moyens d'euader: ce qu'elle fit, eſtant aydée par aucuns Seigneurs de Caſtille, mal contãs, auec leſquels elle ſe retira en ſes Royaumes, là où elle print conſeil de faire diuorce d'auec ſon mary, prenant occaſion ſur-ce qu'elle auoit eſté mariée outre ſon gré, & par contrainɛte, & auſſi qu'elle eſtoit ſa couſine remuée de germain, ne pouuans ſon mariage eſtre ſans diſpenſe de l'Egliſe Romaine, les grans Seigneurs & Eſtats de Caſtille conſiderans les grans troubles, &

D. Vrraca impudique.

miſeres qui deuoyent aduenir, ſi ce deſ-
ſeing eſtoit effectué contre le Roy D. Al-
phonſe, ils n'y voulurent conſentir, ains
prindrent en toutte reuerence leur Roy-
ne, & la ramenerent en Arragon, au Roy
ſon mary, lequel diſſimula les iniures re-
cuës d'elle, & la recent en grace : mais cõ-
me elle continuaſt en ſes meurs deſ-hon-
neſtes, & oubliaſt de plus en plus ſon hon-
neur, le Roy la chaſſa de ſa compagnie à
iamais, ſans ſe ſoucier beaucoup du gou-
uernement ou adminiſtration du Royau-
me de Caſtille.

Haut pour certain fut le courage de ce
Roy, & monſtra bien qu'il faiſoit plus d'e-
ſtat de la vertu, & de ſon honneur, que des
biens mondains, ſe deſſaiſiſſant de ſi am-
ples iuriſdictions que celles de Caſtille
Leon, Tolede, & autres, que luy auoit ap-
porté D. Vrraca: laquelle eſtant remiſe en
ſes pays, ſe plaignit de ce que pluſieurs for-
tereſſes luy eſtoyent encores retenues, de-
mandant aduis & aide pour les recouurer.
Celles qui eſtoyent gardées par capitai-
nes, & gouuerneurs Caſtillans, luy furens
rendues ſans attendre le mandemant du
Roy. Entre autres D. Pedro Anſures, in-
continent apres la reſtitution, par luy fai-

ctes de quelques places, s'en vint trouuer le Roy, qui estoit en Castellaz & comparoissant deuant luy, monté sur vn cheual blanc, & vestu d'escarlate, mit pied a terre, & tenant vn licol en sa main, luy dit qu'il auoit fait enuers sa Royne & Princesse naturelle, deuoir d'vn fidelle vassal, neantmoins qu'ayant failly enuers le Roy, auquel il auoit iuré, hommage & fidellité, il luy aportoit la main, & la bouche, instruments du serment qu'il luy auoit faict, afin que d'icelles, & de tout son corps, fut fait ce qu'il plairoit à sa Majesté commander.

Eidetiéti & integrité de D. Pedro Ausures.

Le Roy D. Alphonse, tousiours semblable à soy mesme, quoy qu'il fut ennuyé de la reddition de ses fortereresses, luy pardonna, acquiescant au conseil & remonstrances des sages, qui louerent fort la fidellité, & rondeur de ce cheualier, laquelle deuoit seruir d'exemple à la posterité: parquoy il fut renuoyé auec honneur en Castille.

Magnanimité du Roy D. Alphonse.

De la en auant D. Vrraca ne fit aucune chose de bon: elle obtint son diuorce par l'authorité du Pape Pascal. Lors se voyãt sans bride, elle se desborda estrangement. Elle eut des-honneste conuersation auec le Comte D. Gomes de Candespina, & d'iceluy engendra à la desrobée vn fils

Maiſon & famille des Hurtados.

nommé à ceſte cauſe D. Fernād Hurtado, ou le deſrobé duquel eſt deſſendu la famille des Hurtados, illuſtre maiſon en Eſpagne. Il eſt certain que le Comte Don Gomes, en bref temps eut l'entier gouuernement du Royaumé, & diſpoſa des affaires d'iceluy, tāt de la guerre que de la paix, à ſon plaiſir & volonté, il y eut auſſi Don Pedro de Lara qui inſinua auſſi en la bonne grace de la Royne, & fut en peu de tēps de ſes plus agreables mignons, dont le Comte Gomes eſtoit fort ialoux. La vie diſſolue de D. Vrraca, eſtoit tellement cognue de tous, & par tout, que le Roy Don Alphonſe meu de iuſte deſdain, ſe reſolut d'entrer en Caſtille, auec grande armée, mit au feu & à l'eſpée tout ce qu'il rencontroit.

Entrée du Roy D. Alphonſe en armes en Caſtille.

Contre luy ſe mirent aux champs les deux amoureux de la Royne D. Gomes, & D. Pedro auec les forces de Caſtille, & Leon, & ayans rencontré l'armée du Roy, compoſée de Nauarrois & Arragonnois, vaindrent aux mains, prez de Caudeſpina, non gueres loing de Sepulueda. D. Pedro qui conduiſoit l'auantgarde, fut des premiers chargé, & premiers à fuir, ſe retirant à Burgos, où eſtoit la Royne, portāt nou-

uelles de la routte, qu'il n'auoit pas eu loi-
sir de voir. L'armée de Castille fut deffait-
te, & mise en routte, plusieurs bons cheua-
liers tués, & autres prins, notamment D.
Gomes, Comte de Candespina, auec vn
sien frere, appellé D. Diagomes y mouru-
rent sur le champ. Grãde fut la vertu d'vn
de la maison d'Olea, qui portoit l'estandart
du Comtes Gomes, lequel estant mis bas
de son cheual, ayant les deux mains coup-
pées, retint l'estandart serré entre ses bras,
tant qu'il eut l'esprit, criant a haute voix,
Olea, Olea. Apres ceste victoire, le Roy
D. Alphonse passa iusques a Leon, par le
territoire de Campes, faisant cruel degast
& massacre par où son armée passoit, à
l'endroit des partisans de D. Pedro. Et
pource que les deniers defailloyent, les
soldats s'abandonnans au pillage, commi-
rent infinis brigãdages & sacrileges. Ayãt
le Roy D. Alphonse penetré iusques en
Galice, auec le mesme desordre, la nobles-
se de ces contrées assembla ce qui estoit
propre à porter armes, & vint au deuant
de ce furieux ennemy, menant en l'armée
le ieune D. Alphonse Raymond, fils de D.
Vrraca, & de son premier mary, le Comte
Raymond de Bourgongne. Et derechef

Deffaite des Castillans.

Marque illustre de la maison d'Olea.

Autre de faicte des Caſtillans Leonois, & Gallegos.

eut le Roy D. Alphonſe bataille prez d'vn lieu appellé Carrora de Augrias, entre les villes de Leon, & Aſtorga, ou les Nauarrois & Arragonnois eurẽt encor du meilleur, & fut prins priſonnier D. Pedro de Trauas, D. Alphonſe Raymond ſe ſauua en Portugal. Le Roy de Nauarre ramena ſon armée victorieuſe, en vn lieu appellé Nençon ou il enſerra la Royne puis retourna en ſes pays, auec grãde quantité de priſonniers, & de butin.

Conſpiratiõ cõtre la Royne en Caſtille.

La Royne deliurée d'vn ſi grand danger, ne laiſſa pourtãt de ſe donner du bon temps, auec ſon mignon D. Pedro de Lara: lequel faiſant le Roy, & paſſant outre iuſques a extreme tirãnie, irrita les cœurs de la nobleſſe, en ſorte que pluſieurs des plus grans conſpirerent d'abandonner la Royne, & appeller au gouuernement du Royaume D. Alphonſe Raymõd ſon fils, & malgré la Royne ſa mere, & ſon amoureux, l'eſtablirẽt Roy de Caſtille, & Leon, l'an 1122. ayant regné le Roy D. Alphonſe de Nauarre en ces Royaumes prez de quatorze ans, en perpetuels troubles & grans tourmens.

En fin D. Alphonſe Raymond aſſiegea ſa mere Vrraca dãs la Tour de Leon: mais par

par l'entremise des grãs Seigneurs, la paix fut faicte à telle condition, qu'elle se deporteroit de tout gouuernement & maniement d'affaires, & se contenteroit d'vne pension conuenable à sa dignité. Quãt a Don Pedro de Lara, son mignon apres auoir longuement tournoyé ça & la en fuyant en fin se retira a Barcelone.

1125. L'an mil cent vingt cinq le Roy D. Alphonse de Nauarre dit le combatant mena vne armée contre les Maures de Valance, dont il courut & fouragea le pays, puis celuy de Grenade, & apres tournant par Cordoue, ainsi qu'il s'apreſtoit pour l'assieger, fut empeſché par vne armée survenante des Maures Almoradides, auſquels il liura la bataille, & les desfit. Neãtmoins ne luy semblant bon de s'arester pour lors à ce siege s'en retourna chargé de proye, de touttes sortes.

Il mena au voyage de Cattelogne l'infant D. Garcia, fils & heritier de D. Ramir Sanches, auquel appartenoit de droit la succeſſion du Royaume de Nauarre, pour estre issu de ligne directe & legitime du Roy D. Sancho Garcia son ayeul. Ce ieune Prince fut laiſſé par son pere mourant, en gouuernement à D. Sol, veufue de l'in-

D. Garcia vray heritier du Royaume de Nauarre.

fant D. Pedro, ſa tante maternelle, fille du Cid Ruys Dias, par laquelle il fut nourry, en ſa premiere ieuneſſe, en toutte vertu & ſainɛteté, & l'appelloit on Seigneur de Monçon. Apres ceſte expedition, le Roy peupla le nouueau bourg de Pampelone, qu'il auoit fait conſtruire prez l'ancienne ville, qui s'appelloit de ce temps la Iruna, c'eſt a dire bonne ville : & y mit des habitans François, prins d'entre les gens de guerre qui l'auoyent ſerui contre les Maures, leſquels il voulut remunerer de leurs bons ſeruices, en les logeant en ceſte nouuelle creue, leur donnant les priuileges & exemptions de la ville de Iaca : on tient qu'ils eſtoyent venuz de Cahors en Quercy.

Ce fut enuiron ce temps que le Roy D. Alphonſe de Nauarre, eut quelques debats auec les habitans des Pyrenées, du coſté de France, au Duché de Guyenne, que ie coniecture eſtre, que fauoriſant au Comte de Touloufe, & de S. Gille, il fit guerre au Comte de Poitiers qui detenoit les terres dudit Comte de Touloufe, il aſſiegea la ville de Bayõne, laquelle il print. Durant ce ſiege, il fit ſon teſtament, il dõna à l'Egliſe de Pampelone, & au mona-

Priſe de Bayonne.

ſtere de Leyre, la ville & chaſteau d'Eſtella, auec tous les droits, proffits, & emolumens d'icelle, fit auſſi pluſieurs laigs, & dõs de grande conſequence : mais le plus important de tous, fut celuy qu'il fit aux religieux du Sepulchre, & a l'ordre des chevaliers templiers, & celuy des hoſpitaliers de Hieruſalem, de tous ſes Royaumes de Nauarre, & d'Arragon, & outre-plus de ce qu'il pourroit conqueſter de la en auant ſur les Maures, ordonnãt particulieremẽt, que ſes armes, & ſon cheual fuſſent enuoyés aux cheualiers du Temple. Toutes ces ordonnances fit ce Roy, par la hayne qu'il portoit a ceux de ſon ſang, ſe voyant viel, & ſans aucuns heritiers engendrés de ſon corps, mais il y en eut peu d'executé, à cauſe du grand trouble, & detrimẽt que cela euſt peu porter à l'Eſtat des Chreſtiẽs d'Eſpagne. Si eſt-ce que ſon teſtament fut fait auec touttes les ſolennités, & corobore par les peines, & comminations qui eſtoyent en vſage en ces ſiecles là. Eſtant de retour en ſes Royaumes, il erigea vn ſiege, & court particuliere aux habitans de la ville de Calataiub, leur octroyant pluſieurs priuileges, & inmunités, iuſques à ordonner que les reuenus Eccleſiaſtiques

Teſtament prodigieux du Roy D. Alphonſe Roy de Nauarre.

fuſſent patrimoniaux, afin que les habitãs, & naturels ſeuls, en peuſſent iouyr. Au
1133. commencement de l'année mil cent trẽte trois ce Roy fit vne aſſemblée des Eueſques, & grans Seigneurs de ſes pays à Saragoſſe pour deliberer de la guerre contre les Maures, la fut decreté de la guerre contre les Maures, vſurpateurs des terres d'Eſpagne, & quant & quant fut donné ordre à tout ce qui eſtoit neceſſaire pour vne ſi grande entrepriſe Ayant deliberé dexterminer de tout point les Maures, il cõmença au deça d'Ebro d'aſſaillir ceux de Lerida, & Fraga, ſur leſquels il print par compoſition la ville de Mequinencia, lors forte a merueilles, & ayãt fait les Maures leur plein pouuoir de ſe deffendre. De la il vint deuant Fraga ville munie, & naturellemẽt forte, aſize ſur la riuiere de Cinca, laquelle il commença de ſerrer de prez, enuiron le moys d'Aouſt, mais l'hyuer ſuruenãt, il fut contraint de leuer le ſiege, & rompre ſon camp, auec bonne volonté d'y retourner ſur le printemps, ce qu'il fit, des le moys de
1134. Feurier mil cent trente quatre. Or ſi la place eſtoit forte auparauant, les Maures y auoyent tellement beſongné, durant leur relache de l'hiuer, qu'ils l'auoyent rendue

inexpugnable. L'ayãt le Roy D. Alphonse assiegée, & essayé en touttes les façons possibles à luy fut contraint en fin de leuer vne autresfois le siege de deuant ceste place, cognoissant quelle estoit imprenable. Ainsi qu'il se retiroit, les assiegés prenans courage, tãt de la retraicte des Chrestiens, que de quelque secours qu'ils auoyent eu du costé de Lerida, se iesterent aux champs, & donnerent sur la queuë de l'armée Nauarroise, laquelle ils contraignirent d'arrester, & tourner visage, pour combatre. La aduint au Roy D. Alphonse d'estre vaincu, chose du tout nouuelle, & dure a luy, qui auoit par tout battu ses ennemis, despuis qu'il auoit commandé aux armées. Partant se retira extremement indigne, & confus, ayãt perdu en ceste iournée grand nombre de Chrestiens, & entre autres quantité de vaillans cheualiers & grans Seigneurs de Nauarre & Arragon. Les Maures enorguellis de ceste victoire, & de ce qu'ils auoyent chassé le Roy hors leurs limites, entrerẽt aux terres d'iceluy, mettant a feu & a sang tout ce qu'ils ne pouuoyent amener, & paruindrẽt iusques a Mouçon: dequoy depité le Roy se mit en vn malheur indigne d'vn si grand &

sage capitaine qu'il s'estoit tousiours monstré : mais on court pour neant contre la volonté de Dieu. Estant ses forces dissipées, & chacun retiré en sa maison, apres la routte qu'ils auoyẽt receuë, il rapela les plus prochains, & sans atendre qu'ils fussent arriués en nombre conuenable, pour acompagner sa personne, se mit tout vieil & cassé qu'il estoit, auec quatre cens hommes de cheual seulement, à la poursuite de ces Maures, qui emmenoyẽt grãde proye de toutes sortes de biẽs, & innumerables prisonniers Chrestiens : les ayant attains pres de leur fort de Fraga, il s'apperceut de sa faute, & se cuida retirer, mais il n'estoit plus temps : car les Maures s'estans assez aperceu du petit nõbre qui les auoit poursuiuis, se retournerent contre eux, & ayãs estandu leurs bandes par assez grand circuit, enuironnerent le Roy, & la trouppe qu'ils mirent presque toutte au tranchant de l'espée, entre autres le Roy y fut tué: cela aduint au moys de Septembre, de l'an mil cent trente quatre. Telle fut la fin du Roy D. Alphonse le bataillant, excellant Prince, & heureux, si les calamités domestiques, la hayne des siens, & sa trop grande superstition n'eussent miné, & affoibli

Mort du Roy D. Alphonse le bataillant 1134.

a vigueur de ſon eſprit, qui luy faillit du out en ſes derniers iours. On dit que ſon orps fut recueilly, & enſeuely au Mona- ere de Ieſu de Nazareth, de Montaragõ: outesfois pluſieurs eſtiment, qu'il ne ſe rouue point, s'eſtant perdu en ceſte def- aitte eſcarte de ſes gens, comme il eſt ad- enu a autres grãs Princes, en ſemblables encontres. Le bruit courut entre le peu- le, qu'il s'eſtoit ſauué de la meſlée, & que e voyant pour la deuzieſme fois vaincu, hoſe non acouſtumée à luy, il en print ſi rand creuecœur, qu'il ne s'oſa plus mon- rer à ſes ſubiets, mais s'en alla en Hieruſa- lem d'ou il ne reuint plus. Il auoit regné l'eſpace d'enuiron de trente ans. A ſon de- cez, les Eſtats de Nauarre & d'Arragon ſe trouuerent en grande perplexité, tant a cauſe que leur deffunt Roy ne laiſſoit au- cun ſucceſſeur direct de luy, que pour rai- ſon auſsi du deſeſperé teſtamẽt qu'il auoit fait, les dificultez furent acreues par les partialitez des Seigneurs qui ne ſe pou- ioyent accorder en l'election d'vn nou- ueau Roy.

Pendant qu'ils debattenr entre eux, le Roy D. Alphonſe Raymond de Caſtille eſtant aduerty du decez de ſon beau pere,

reueilla, par l'aduis, & ſolicitation de ſes conſeillers, ſes viels droits, & pretendant que les Eſtats de Nauarre & Arragon luy appartenoyent, comme arriere fils qu'il eſtoit de D. Sancho le grand, qui fut Roy de Nauarre, & Comte d'Arragon, eut moyen de s'emparer des terres de la riuiere d'Oija de Villaroda, Grauon, Nagera, Logrogno, Arnedo, Biguerra, & pluſieurs autres places, iuſques à Calaorra, qui furent lors retranchées du corps de Nauarre, tellement que la iuriſdiction de ce Royaume fut bornée du coſté de Caſtille, par le Fleuue Ebro, courãt le pays d'Alaua, & print la ville de Maragnon, & autres forts mettãt telle terreur aux Nauarrois, & Arragõnois que n'eut eſté la crainte qu'ils auoyent de perdre leurs exemptions & priuileges, & recepuoir quelque mauuais traittement du Roy D. Alphonſe ils ſe fuſſent volontiers rendus tous a luy. Apres auoir bien rauagé, il fut admoneſté de n'oublier l'expiation de ſes exces, pour ce fit pluſieurs belles donations au monaſtere de ſainct Emilian, qui ſe trouuent eſcrittes & receues par Berengir, Archediacre de Tolede. Eſtant puis entré en Aragon, fit le meſme d'egaſt qu'en Nauarre.

Expiations des pechez & vſurpations du Roy D. Alphõſe de Caſtille.

Lors les Nauarrois & Arragõnois se voyãs pressés par le Roy de Castille, se hasterent de remedier à ce mal, qui leur venoit par faute d'auoir vn chef: partant s'estans assẽblés au lieu dict Boria, ville appartenante a D. Pedro de Atares, cheualier du sang Royal, qu'on estime fils de D. Garcia, fils de D. Sancho bastard de D. Ramir, premier Roy d'Arragon, & de D. Therese Caxal sa femme, grande partie deux estoit d'aduis qu'on l'esleut pour Roy de Nauarre & d'Arragon, d'autant qu'ils auoyẽt cognu en luy plusieurs qualitez Royales, sçauoyent que le feu Roy l'auoit grandemant estimé, & que pour recongnoissance de ses merites, il luy auoyent donné la ville ou ils estoyẽt & plusieurs autres dõs. Toutesfois ce personnage autremẽt doué de grandes vertus, estoit graue & seuere outre mesure : à raison dequoy il estoit moins aymé de la noblesse de Nauarre, dont mesmes aucuns se sentoyent particulierement offencés, de ce que quelques fois l'ayans voulu visiter, on leur auoit refusé l'entrée, disans les portiers que monsieur estoit empesché en affaires de grande consequence: mais ils entendirent despuis, que les occupations de Don Pedro

D. Pedro de Atares reietê de la dignité Royal le de Nauarre par son arrogance.

eſtoyent, qu'il ſe faiſoit teſtonner par ſon barbier: partant ſa grande outrecuidance, & importune grauité luy fit ce dommage, » qu'il ne fut point eſleu Roy de Nauarre, » diſans l'aſſemblée, que les principalles ver- » tus, qu'eſtoyent requiſes aux Roys deffail- » loyent a D. Pedro : aſſauoir, la clemence. » S'il a monſtré (diſoyent-ils) ſon outrecui- » dance & arrogance inſupportable, eſtant » en eſtat priué, qui pourra doubter qu'a- » pres qu'il ſera monté au troſne Royal, il ne ſe iette du tout hors des termes de mo- deſtie, & qu'il ne vilipende les Seigneurs, & Gentilshommes ſes ſubiets. Partant cō- cluoyent, qu'il ſe failloit bien garder de ſe ſoubmettre à vn tel homme, mais auiſaſ- ſent de choiſir autre Seigneur, qui fut deſ- cendu du meſme ſang, dont le pays, par la prouidēce diuine n'eſtoit pas deſpourueu: qu'ils auoyēt D. Ramir, frere du Roy deſ- funt, D. Garcia Ramires ſeigneur de Mou- çon, & autres qui auoyent dōné meilleur eſperence d'eux, que n'auoit fait D. Pedro. A la perſuaſion de ceux cy les Seigneurs, & gens d'Eſtat aſſemblés à Boria, incline- rent à D. Frere Ramir, qui eſtoit moyne de l'ordre de ſainct Benoiſt: mais affin que cela ſe peut faire auec plus d'ordre, &

moins de dificulté, ils resolurent de changer le lieu de l'assemblée & s'en aller a Mouçon pour la y declarer & ordonner en bref temps à suruenir a leurs affaires, ce qu'ils firent comme verrez.

De Don Garcia Ramires, VII. & dernier de ce nom & XIX. Roy de Nauarre.

EN ce deslogement qu'ils firent de Borja pour aller à Mouçon, il vint vn autre pensemẽt aux Nauarrois, considerans qu'ayant esté D. Frere Ramires l'espace de quarante ans nourry entre les moynes, il estoit croyable qu'il sçauoit mieux les choses apartenantes à la vie monastique, qu'il n'entendoit la charge de regir vn Royaume, outre qu'ils furẽt piquez de quelque soupçon, que les Arragonnois eslisans vn Prince Royal d'Arragon, se faisoyent voir par ce moyẽ, aux premiers lieux, & faueurs, & honneurs de la cour : parquoy ces choses estant mises en auant en assemblée particuliere, par D. Sancho de Rosas. Eueſque de Pampelone Ladrou de Gueuara, fils d'Ygnes, chef de la maisõ de Gueuara en Alaua, Guillaume Azuares d'Oteyça, Fortunion Yniques de Leet, Ximen Azuares de Tores, & autres,

Diuisiõ des Royaumes de Nauarre & d'Arragon par ialousie entre la noblesse.

il fut conclu qu'au lieu de ſe trouuer en l'aſſemblée generalle à Mouçon, les Eſtats Nauarrois s'aſſembleroyent à Pampelone: ce qu'ayans executé en grande diligẽce, ils eſleurent D. Garcia Ramires, Seigneur de Mouçon, pour Roy de Nauarre lequel eſtoit fils de l'Infant D. Ramir, petit fils du Roy D. Sancho Garcia, & arriere fils du Roy D. Garcia vj. qui eſtoit fils du Roy D. Sancho le grand. Lors de ceſte election, eſtoit D. Garcia à Mouçon, terre de ſon appanage, auec les Arragonnois aſſiſtant à l'aſſemblée qui ſe faiſoit là, pour l'election du Roy futur, ne penſant rien moins que de paruenir à ce degré, quand Guillaume Aſuares d'Oteyca, & Ximen Aſuares de Tores, enuoyés par l'aſſemblée de Pampelone, le vindrent aduertir de ce qui s'eſtoit paſſé, & l'emmenerent ſecrettemẽt à Pampelone. Ainſi fut eſtably Roy de Nauarre D. Garcia Ramires, au moys d'Octobre, mil cent trente quatre, eſtant aagé d'enuiron quarente ans. Quand les Arragonnois entendirent qu'il y auoit vn Roy en Nauarre, ils eſleurent ſans delay D. Frere Ramir pour leur Roy, lequel auoit eſté deſtiné Eueſque de Roda, & Barbaſtro, l'ayant auparauant eſté de Burgos,

1134.

& de Pampelone, & eſtoit preſtre à ce qu'eſcrit l'Archeueſque D. Rodrigo Ximenes, par ce moyẽ les Royaumes de Nauarre, & Arragon, qui auoyent eſté vnis l'eſpace de cinquante huit ans, deſpuis le Roy D. Sancho Ramires, furent ſeparez en ces deux Roys.

Le Roy de Nauarre, D. Garcia Ramires, voyant le progrez que le Roy de Caſtille auoit fait, tant ez terres de Nauarre, que celles d'Arragon ſe doubtant d'eſtre du tout impuiſſant pour reſiſter a vne ſi grande force, que celle de ce Roy D. Alphonſe, principallemẽt s'il ſe rendoit maiſtre du Royaume d'Arragon, comme il y auoit grande apparence, ſe reſolut d'acquerir la paix, & l'amitie d'iceluy, par quelque ſubmiſſion qu'il luy fit de ſon Royaume de Nauarre. Eſtant doncques D. Alphonſe de retour en Arragon, apres les ceremonies de ſon couronnemẽt, ces deux Princes s'entreueirent, auec grand ſignes de bien vueillance, en Pradella, ou leurs accors, & confederation furent cõfirmés.

Le Roy de Nauarre ſe fait vaſſal de celuy de Caſtille.

Le Roy D. Ramir d'Arragon, qui ne pouuoit obtenir ſon Royaume, pretẽdoit neantmoins d'occuper celuy de Nauarre ſur D. Garcia Ramires, diſant, qu'il luy ap-

partenoit, comme eſtant frere, & legitime ſucceſſeur du feu Roy D. Alphonſe le cõbatant, combien qu'au contraire, D. Garcia y auoit plus de droict que luy, ny ſes predeceſſeurs Roys d'Arragon, d'autant qu'il eſtoit fils de l'Infant Don Ramir Sanches, & petit fils du Roy D. Sancho Garcia, occis par ſon frere D. Raymond, par conuoitiſe de regner, apres lequel parricide les Nauarrois appellerent D. Sancho d'Arragon, pere de ces Roys D. Pedro, D. Alphonſe, & de ce moyne, pour regner ſur eux, à cauſe de la minorité des enfans de leur deffunt Roy, & pour rembarrer auec les forces d'Arragon le meurtrier D. Raymond & ſa faction, & l'empecher de regner en Nauarre : voire meſme auoit le Roy D. Garcia Ramires meilleur droict en Arragon, que n'auoit D. Alphonſe Raymond de Caſtille, pour eſtre deſcendu du Roy D. Garcia Sãches, fils aiſné de D. Sancho le majeur: mais où la force regne, le droict ſe taiſt & n'a lieu. Nonobſtant touttes ces raiſons, D. Frere Ramir vouloit faire la guerre en Nauarre, & s'eſtant mis en armes, contraignit le Roy D. Garcia d'armer de ſon coſté, lequel pour euiter les inconueniens qui le

menaçoyent, si D. Ramir se fust accordé auec le Roy de Castille premier que luy se hasta de luy faire hommage : ce qui ne fut de longue durée : car tost apres le Royaume de Nauarre reprint son ancienne, & hereditaire souueraineté. D. Ramir qui se tenoit a Monclus, aux Montagnes de Sobrarue, ne demeura gueres à se soumettre aussi au Roy de Castille, & luy faire hommage de son Royaume d'Arragon : parquoy D. Alphonse luy rendit ce qu'il tenoit de ses terres, hormis Sarragosse, & quelques autres places qu'il retint pour les garder, & deffendre, & s'en seruir contre les Maures. Ce pendant aux frontiers des deux Royaumes, entre les Nauarrois & Arragonnois, se demenoit mortelle guerre : mais la negotiation de l'Euesque de Pampelone, D. Sancho de Rosas, Arragonnois de nation, qui se mesloit des plus auant au traitté de paix qui se fit, fut telle, qu'il donna occasion au Roy Don Garcia de le soupsçonner de luy estre traitre, & pour-ce le chassa de ses pays : dont il fut notté de trop grande seuerité.

Hommage du Roy d'Arragõ a celuy de Castille.

Guerre entre Nauarre & Arragõ.

Les prelats qui auoyent entrepris de traitter l'appointement ne cesserent de trauailler, iusques à ce qu'ils le reduirent à

tels termes, qu'on eſliroit ſix cheualiers, trois de chacun Royaume, par l'arbitrage deſquels les differents ſeroyent accordés, & determinés. Pour la part de Nauarre, furent eſleus Ladron de Gueuarra, Guillaume Azuares d'Oteyca, & Ximen Azuares de Tores: Pour Arragon, on choiſit D. Pedro d'Athares, D. Caxal, & D. Ferris d'Hueſca. Ces ſix aſſemblés au lieu de Vadoluengo, aprés pluſieurs conſeils & conferances, iugerent que les armes poſées d'vne part & d'autre, les Roys demeureroyent de là en auant bons amis, & pour reglement entre eux, aſſignerent au Roy D. Garcia Ramires la ſuperiorité ſur la nobleſſe, lequel conduiroit les armées cõme chef, & capitaine general des deux Royaumes, & que le Roy D. Ramir auroit commandement ſur le demeurant du peuple, & feroit adminiſtrer la iuſtice, ce qui deuoit auoir lieu pour le regard de leurs perſonnes, & leur vie durant, ſans tirer à conſequence, de laquelle ſentence ne furent trop contens les Roys. Neantmoins D. Ramir voulant ſatisfaire à D. Garcia, vint en perſonne à Pampelone, où il fut receu auec grand honneur, & procura en premier lieu la reſtitution de l'Eueſque Don Sancho,

Sancho, lequel il remit en la grace du Roy D. Garcia. La fut aduiſé d'eſtablir certains, & cuidens limites entre les deux Royaumes de Nauarre & d'Arragon. La ſeparation fut tirante la ligne depuis ſaincte Eucralie, iuſques à Bioſal, demeurant le val de Ronçal a la part d'Arragon. De là paſſant par la riuiere de Sarazas, iuſques ou ſes eaux entrent dans celle d'Yda, & le pont ſainct Martin, & de la iuſques ou ſe deſcharge Yda dans le fleuue Arragon, & celles d'Arragon en Arga, & celles d'Arga en Ebro, & le long d'Ebro iuſques à Tudela.

Ce partage fait, il ſembloit bien qu'entre ces deux Princes ne demeureroit aucuns reſtes d'inimitié, & que Don Garcia Ramires reuereroit D. Ramir comme pere, D. Ramir cheriroit D. Garcia ainſi que ſon fils, auquel meſme il octroya, ſa vie durant, des terres de ſon appannage, Valtierra, Quadreita, & ce qui eſt deſpuis Ronçal, iuſques a Biſoal, leſquelles il tiendroit en fiefs de la Courõne d'Arragon, pour eſtre reünies à icelles apres ſa mort. Toutesfois D. Garcia n'eſtoit point contant de ceſt accord, & auoit ie ne ſçay quelle perſuaſion, qu'il n'apartenoit point a D. Ramir

de regner, meſme en Arragon, d'autant qu'il auoit eſté moyne profets, tellement que ſur la pourſuitte qu'il fit d'eſtre deliuré de l'hommage qu'il auoit fait a D. Ramir, à cauſe des places, & terres cy deſſus mentionées, il entreprint de l'arreſter dãs Pampelone, & donna charge à aucuns de ſes gens de ce faire : mais il ne le ſceurent pas bien executer, car le Roy d'Arragon en fut aduerti par vn cheualier, dit Inigo d'Ayuar, ſi qu'ayant conferé auec D. Pedro d'Athares, & autres cheualiers d'Arragon, il ſortit incogneu, luy cinquieſme, de la ville. & ne ceſſa de piquer qu'il ne fut arriué à ſainct Sauueur de Leyre, là où il attendit trois iours ſes gens, qu'il auoit laiſſés dãs la ville, leſquels le vindrẽt trouuer, comme il auoit donné ordre qu'ils fiſſent : & de là ſe retira à ſauueté à Hueſca. Par ainſi il en print au Roy D. Garcia Ramirés comme à ſon biſayeul Don Garcia Sanches, quãd il voulut retenir priſonnier D. Fernand, premier Roy de Caſtille, ſon frere puiſné, en la ville de Nagera. A ceſte cauſe commẽça D. Ramir à remettre enſemble genſdarmes pour la guerre future de Nauarre, de laquelle le Roy D. Garcia ſe tenant tout aſſuré, fit pluſieurs prouui-

sions pour sa deffense & seureté : la meilleure desquelles, de plus grãde consequẽce, & digne d'estre imitée, fut qu'il choisit douze familles principalles de ses pays, lesquelles il obligea à soy par honneurs, & bienfaits, les constituans comme chefs de tout le reste de la noblesse de Nauarre. Ce furent celles de Gueuara, d'Almorauit de Bactan, d'Aybar, de Leet, de Subica, de Rada, de Bidaurre, de Montagut, de Vrox, de Cascant & de Mailcon. A ces nobles moisons il establit vn chef, lequel seroit reueré sur tous, apres la personne du Roy: ce fut D. Ladron de Gueuara, auquel il bailla tiltre de Cõte, & fut le premier qui se dit Comte en Nauarre : cela fit-il pour- ce qu'il voyoit qu'aucũs Gentilshommes de ses pays se debandoyent pour suiure le party d'Arragon, & se retiroyent vers le Roy D. Ramir, qui les recueilloit, & leur assignoit terres, & heritages, en Arragon. De ce nombre fut D. Caxal, grand Seigneur pour le tẽps d'alors, ayant des biens és deux Royaumes, dont il quitta ceux de Nauarre, pour seruir le Roy d'Arragon, mais comme il se mesloit de grande affection de ces differens, il en pensa porter griefue peine peu apres: car estant enuoyé

Premier Comte en Nauarre.

par le Roy D. Ramir vers l'Empereur D. Alphõſe de Caſtille, pour reſtablir la paix auec luy, afin de pouuoir mieux entendre aux affaires de Nauarre, ainſi qu'il paſſoit inconſiderement riere les terres de Nauarre, iceluy en eſtant aduerti, le fit prendre pres d'vn lieu appellé lors Cares, petit Bourg, lequel a creu auec le temps, eſt de preſent comme ville, nommée Pont de Royne, ſur la riuiere d'Arga, au tour de laquelle croiſſent les meilleurs vins de tout le pays de Nauarre. D. Caxal fut mis en eſtroitte priſon, où il demeura quelque temps: mais l'Abbé de ſainct Sauueur de Leyre, qui eſtoit ſon parent, & grand amy, bailla au Roy tous les ioyaux, & threſors de ſon Egliſe pour le rachepter. Parquoy apres ſa deliurance, il ſe monſtra eſtre bié recognoiſſant enuers ce monaſtere, luy donnant tous les heritages qu'il auoit en Tudelle.

Dexterité du Roy D. Alphonſe Raymond de Caſtille.

Telle fut la dexterité du Roy de Caſtille, ayant reduit Nauarre & Arragon ſoubs ſa ſouueraineté, & comme fondataires de ſon Empire, qu'encores qu'ils euſſent grãde volonté de s'entrecourir ſus l'vn l'autre, il les empecha qu'ils ne vinſſent de fait aux armes, tant par ſon authorité, que par

autres moyens, ores les retenans par promesses, ores par menaces; estimant que demeurans en l'estat present, il les auroit plus a son commendement, que si l'vn croissant par le dommage, ou ruine de l'autre, deuenoit si puissant, qu'il se vint à rebeller contre luy, & luy refuser la recõgnoissance, & hõmage qu'il luy auroit iurée. Toutesfois apres que D. Ramir se fut retiré en vn monastere & qu'il eut marié sa fille a D. Raymond Berenger Comte de Barselone, ledit Côte alla trouuer D. Alphonse de Castille où furẽt couchées & arrestées les conditions & articles de la guerre qui se deuoit faire en commun, contre le Roy D. Garcia de Nauarre, entre lequel estoit capitulé le partage de la peau de l'Ours, auant qu'il fut prins par vn article, portãt que les terres du Royaume de Nauarre à conquester, D. Alphonse en auroit la tierce partie, & les deux tiers restans appartiendroyẽt au Prince d'Arragon D. Raymond, à la charge de les tenir en fief du Royaume de Castille.

Coniure entre le Roy de Castille & le Prince d'Arragon contre le Roy de Nauarre.

Estant l'armée de Castille en point de marcher D. Alphonse passa à la frontiere de Nauarre, sur la riuiere d'Ebro, le long de laquelle marchant, il vint a la ville de

Calaorra, là où luy vindrent au deuant D. Sancho Eueſque de Calaorra, D. Eſtienne prieur de ſaincte Marie la Royalle de Nagerra, D. Michel Eueſque de Taraſſonne, auec le Comte D. Ladron de Gucuara, & autres leſquels s'employerent heureuſement à apaiſer l'ambition de ce Prince, conuertiſſant la guerre en vne bõne paix, qui fut conclue par l'entreueue des deux Roys. de Caſtille & Nauarra, entre Calaora, & Alpharo : pour lien de laquelle fut acordé le mariage de l'Infant D. Sancho aiſné de Caſtille, & de D. Blanche, fille du Roy D. Garcia de Nauarre, l'an 1140. & les promeſſes faictes par parolles de futur, à cauſe du bas aage de l'Infante, qui fut des lors miſe en la puiſſance du Roy Don Alphonſe ſon beau pere, pour eſtre nourrie en Caſtille, iuſques à ce qu'elle fut capable pour la conſommation du mariage.

1140.

Cela fut pour la v. fois vn arreſt, & barriere aux deſſeins du nouueau Prince d'Arragon, qui ne laiſſoit pas en paix D. Garcia Ramires, lequel ſe tenant ſur ces gardes, ſe ſentoit bien aſſez fort pour luy reſiſter : car encor que le Comte fut ſage & preux cheualier, le Roy Don Garcia ne luy cedoit en rien de vertu & grandeur de

courage, ſçauoir, & bonne diſcipline de guerre, & ſi eſtoit tres-bien aſſiſté de bõs & ſages cheualiers, entre leſquels luy faiſoyent fidelle ſeruice l'Eueſque de Pampelone reconcillié D. Sancho de Roſas, le Comte D. Ladron de Gueuarra, Seigneur en Ayuar, Guillaume Aznares, Seigneur en Samqueſſe, Ximen Aznares, Seigneur en Tofalla, Ramir Garcia, Seigneur en la ville de ſaincte Marie de Vxe, Martin de Leet, Seigneur de Gallipenco & Peralta Pierre Tiſon, Seigneur en Cadreſta, Rodrigo de Acagra, Seigneur en Eſtella, Rodrigo Abarca, Seigneur en Funes & Valtierra, Iean Dia Seigneur en Caſcant, Ramir Sanches, Seigneur en Maragnon (ceſtoyent gouuerneurs ou capitaines en ces places) & autres en bon nombre, tant de ſon Royaume que de France. Il maintint ſes places frontieres bien garnie, ſelon que deſ-ja il y auoit dõné bon ordre, ainſi que Prince preuoyant, & bien aduiſé, comme la fortereſſe de Tudelle qui luy eſtoit aduenue par mariage, Bureta & Sos. Il auoit mis dedans la fortereſſe de Nalon vn vaillant capitaine, nommé Girard le Diable, dans celle de Freſcano vn autre capitaine eſtranger, dit Robert de Matalon, & ainſi

aux autres ſituées ſur la liſiere d'Arragon. Outre ce auoit pratiqué l'amitié & alliance de France, premierement auec Louys ſixieſme dict le Gros, & puis auec Louys ſeptieſme dict le Ieuſne, des forces duquel il fut ſecouru, & ſon armée renforcée, lors que l'Empereur D. Alphonſe ſe preſenta premierement entre Cortes & Calur, & puis en la derniere expedition de Calaotra, où la paix fut conclue, & confirmée par le mariage de l'Infant de Caſtille D. Sancho, auec l'Infante de Nauarre D. Blanche, laquelle le Roy D. Garcia auoit euë de D. Marqueale ſa femme, fille du Comte de Perche Rotron, qui luy auoit apporté pour dot la ville de Tudelle, obtenue par le Comte Rotron, du Roy D. Alphõſe le bataillant, pour ſes merites & vaillances, comme nous auons dit cy deuant. De ceſte Dame eut le Roy D. Ramires pluſieurs enfans: c'eſt aſſauoir, D. Sancho qui fut Roy apres luy, D. Alphonſe Ramires, Seigneur en Caſtro Vicijo, plus l'Infant D. Marguerite, laquelle fut Royne de Naples, & Sicille, mariée a Guillaume fils de Roger, pere & mere d'vn autre Guillaume Roy de Naples & Sicille. La Royne Margucrite deceda enuiron l'an

Genealogie de Nauarre.

mil cent quarente & vn, apres laquelle se remaria le Roy Don Garcia en secondes nopces auec D. Vrraca, fille bastarde de L'Empereur D. Alphonse, & d'vne gentilfemme nommée D. Gontrude, sœur d'vn certain Diego Abregon, ou Apricio. De ceste seconde femme eut le Roy vne fille, appellée D. Sancha laquelle fut femme en premiere nopces de Gaston, Seigneur de Bear, & en second mariage de D. Pedro de Molina, duquel sortit D. Almerigo, ou Maurique, qui fut visconte de Narbonne, par succession de son ayeule paternelle D. Ornesinde. Aucuns disent que la seconde femme du Roy D. Garcia ne fut point ceste D. Vrraca, fille bastarde du Roy de Castille D. Alphonse, mais vne fille de Don Lopes dias de Haro, Seigneur de Biscaye troisiesme du nom, & premier qui s'intitula de Haro, laquelle s'appelloit D. Geofreyde, dont la sœur D. Vrraca Lopes fut femme du Roy D. Fernand de Leon deuziesme de ce nom, fils de l'Empereur Don Alphonse lors regnant. Ces deux Dames eurent aussi vn frere, nommé D. Lopes de Haro, appellé le bon, qui fut brave, & vaillant cheualier. Toutesfois la premiere opinion prinse de l'Archeuesque D. Rodrigo

Ximenes de Toledo Nauarrois, eſt plus aprouuée, & creuë des Eſpagnols. Ceſt ce que nous trouuons des mariages du Roy D. Garcia.

1143. Durant l'année mil cent quarente trois que la guerre duroit entre D. Raymond & D. Garcia Ramires comme deſſus eſt dit, ledit Comte Raymond ſe trouuoit non ſeulement empeſché en ceſte guerre mais encore contre les Maures voiſins d'Arragon, & Catelogne, ains auſſi cõtre aucuns cheualiers Prouençaux ennemis de Don Berenger Raymõd ſon frere qui s'eſtoyẽt emparez de quelques places, tellement qu'il fut contraint d'y aller en perſonne. Parquoy ſes terres furent fort endommagées, & trauaillées par les Nauarrois, leſquels ſe trouuans aſſurez du coſté de Caſtille, faiſoyẽt toutes choſes à leur auantage. Neantmoins à ſon retour il print ſur eux la ville de Sos. Le Royaume de Nauarre eut de ce temps plus grands limites, qu'il n'a eu deſpuis, luy eſtant oſté le moyẽ de les acroiſtre ſur les Maures, à cauſe que les Royaumes d'Arragon, & Caſtille faiſoyent bande entre deux: tellement que ceſtoit aux Caſtillans, Arragonnois, & Cattelans à les guerroyer comme frontie-

res, à Vallance, & autres leurs terres & seigneuries. Et tant s'en faut que les Roys de Nauarre qui sont despuis venus, se soyent peu estendre d'auantage, qu'au contraire ils ont souuent esté encor plus reserrés, par la violence, & trop grande puissance des Roys de Castille.

Au voyage que fit D. Alphonse Roy de Castille contre les Maures il fut secouru des forces de Nauarre & Arragon, car auant son despart il s'entremit de faire la paix entre Nauarre & Arragon, & pour ce faire il les conuoqua à sainct Estienne de Gormas, où estans venus, il ne peut obtenir d'eux autre chose, qu'vne trefue de peu de iours: car les forces d'Arragõ estãt occupées contre les Maures, le Roy de Nauarre rompit la trefue accordée, pource que ayant le Roy D. Garcia fait soliciter, & admonester le Comte par l'Empereur D. Alphonse, & autres Seigneurs, & Prelats de se desmettre, & laisser les pretentions, qu'il se vantoit auoir au Royaume de Nauarre, il n'en voulut rient faire ains menaçoit de les poursuiure en temps & lieu. Parquoy les Nauarrois coururent le pays d'Arragon, & prindrent la ville de Thauste, & les Fayos qu'ils garnirent de bons

hommes, pour faire frontiere contre les Arragonnois. Durant ce temps les habitans de la ville de Pampelonne luy eſtans deſobeiſſans il fut incité d'y aller pour les reprimer & chaſtier. Eſtant arriué à l'Orca, pour chaſſer, ainſi qu'il picquoit & brochoit par les bois & montagnes, ſon cheual heurtant à vne pierre, vint à broncher ſi lourdement, que renuerſant luy & ſa charge en lieu eſtroit & rabotteux, le Roy ſe rompit le pied, & autrement s'offença ſi violemment qu'il mourut ſur la place, ſans qu'on y peut remedier, ayant regné ſeize ans, & quelques iours. Son corps fut porté à Pampelone, fut enſeuely, auec pompe Royalle, en la grande Egliſe & fut le premier des Roys de Nauarre, qui y ait eu ſa ſepulture.

Mort du Roy de Nauarre D. Sancho Ramires.

De Don Sancho, VII. du nom, ſurnommé le ſage & vaillant, XX. Roy de Nauarre.

ESTant venu a la Couronne de Nauarre D. Sancho ſurnommé le ſage & vaillant, fils de D. Garcia Ramires, ſe fit vne aſſemblée & entreueue de Princes en Tudilem, pres de Aigues chaudes, où ſe trouuerẽt l'Empereur

D.Alphonſe, & ſon fils D. Sancho Roy de Caſtille & le Comte D. Raymond Berenger, Prince d'Arragon : leſquels conſpirerent contre le nouueau Roy de Nauarre, & eſcriuirent pluſieurs articles pour le fait de la guerre. Entres autres fut accordé, que le Royaume de Nauarre ſe cõqueſteroit à communs frais, & ſe partiroit par moitie entre l'Empereur, & le Comte, excepté les forteresſes que les Nauarrois tenoyent, appartenantes à la Couronne d'Arragon, leſquelles prealablement ſeroyent reunies. Quant à la ville de Tudele, ſa iuriſdiction ſe partiroit entrant la moitie d'icelle en la portion des terres qui ſont deſpuis Ebro iuſques à Moncayo: & que pour la moitie du Royaume de Nauarre que perceuroit le Comte, & en feroit comme gouuerneur d'Arragon, foy & hommage au Roy de Caſtille. Que le iour de ſainct Michel de celle année venu, l'Infant D. Sancho, retireroit par deuers luy l'Infante de Nauarre D. Blanche, pour l'eſpouſer, ou bien (ſi bon luy ſembloit) la pourroit quitter. Telles & autres ſemblables conditions furent eſcrites par ces princes, à la ruine du ieune Roy D. Sancho de Nauarre, & de ſes Eſtats, s'y Dieu

ne l'euſt guarenty. En ceſte reſolution ſe partirent les Caſtillans, & Arragonnois de Tudilem, & ſe mirent chacun endroit ſoy a donner ordre à ce qui eſtoit beſoin pour faire la guerre, eſtimans que leur ennemy, qui n'eſtoit qu'vn enfãt, ne ſe pourroit guarentir contre ſi grande puiſſance, mais Dieu qui en auoit arreſté autrement, ne donna lieu a leurs complots. Peu apres deceda D. Pedro Athares, qui auoit failly d'eſtre Roy de Nauarre & d'Arragon, fondateur du monaſtere de ſaincte Marie de Veruela, où il fut enterré.

Les Nauarrois ſoupçonnans quelque entrepriſe contre leur Prince en ceſte aſſemblée de Tudilem, furẽt diligens a munir les places frontieres; & à renouueller les alliances de la maiſon de Nauarre, auec les Roys de France, & autres grans Seigneurs de ceſte nation. Le ieune Roy D. Sancho fut courõné apres la mort de ſon pere, en l'Egliſe de Pampelone, où il iura d'obſeruer les Loix, & ordonnances du pays, qui eſtoyent celles meſmes qu'on appelle de ce temps, le droict d'Arragon, ſelon lequel ſe gouuernoyent lors Nauarre, Guipuſcoa, & lieux adiacens, & conioints à Nauarre. Sainct Sebaſtien qui

eſtoit de ce temps là lieu de grand trafiq', eut du viuant, & par l'octroy de ce Roy, ſes droits & priuileges, comme eut pareillement la ville de Durango en Biſcaye. On ſurnomma ce Roy le ſage, pource qu'à la verité il fut ſage & aduiſé Prince, & pour ſa vaillance, & magnanimité eſt par aucuns appellé le vaillant. Il eut quelque inſtruction aux lettres, honnora les gens ſçauans, & fut ſtudieux de la Saincte Eſcripture, il ſe monſtra grand iuſticier: pour toutes leſquelles vertus il fut fort priſé des autres Princes, & honnoré, craint & aymé de ſes ſubiets. Les armes de la ligue de Tudilem le commencerẽt à trauailler deſſon aduenement, & luy firent quelque dommage aux frontieres de ſon Royaume, mais ſi ne perdit-il aucune place de conſequence: car combien qu'il fut fort ieune, il auoit vn eſprit vif, & le cœur magnanime, auec ce qu'il eſtoit bien, & fidellement aydé par ſes alliés, & ſeruy par ſes Nauarrois. Les armes ſe demenerẽt pour le plus par le val de Ronçal: mais il ny a memoire, que n'y en ceſte année, ny autres ſuiuantes fut fait aucun exploit memorable, & tient on que Louys Roy de France, qui auoit eſté fort grand amy du

Qualitez du Roy D. Sancho.

Le Roy de France fauoriſe le Roy de Nauarre.

Roy D. Garcia defunt, affoiblit grandement les efforts de la ligue de Tudilèm, & les empecha tant qu'il peut, & par tous moyens, eſtant ou ſur le traicté de Mariage, ou bien marié nouuellement à l'Infant de Caſtille D. Iſabel, en faueur de laquelle alliance D. Alphonſe ſe deporta de ceſte guerre, ou la negligea, & D. Sancho Roy de Caſtille ſon fils, aux chois duquel eſtoit remis d'eſpouſer D. Blanche, ou de la laiſſer, l'eſpouſa, & en eut vn fils au bout de l'an, nommé D. Alphonſe, lequel fut Roy de Caſtille, & Toledo, apres le pere, Au-
cũs tiennẽt que les nopces du Roy Louys,
& de D. Iſabel ſe firent apres ces choſes
1154. l'an mil cent cinquante & quatre, & que le Roy de Nauarre ſe trouua à Burgos, aux pompes & magnificences d'icelles, qui furent admirés par les François, pour leur exceſſiue ſumptuoſité. Les terres de Nagera eſtoyent lors vn des principaux gouuernemẽs de Caſtille: car les gouuerneurs d'icelles eſtoyent capitaines generaux des frontieres vers Nauarre. L'Infant D. Sancho deſigné Roy de Caſtille les poſſedoit & y auoit vn lieutenant nõmé Roderigo Gomes, fils de D. Gomes de Candeſpina, qui eſtoit vn des plus grans Seigneurs de Caſtille,

Castille, cependant le Cõte D. Raymond Berẽger ne cessoit de chercher les moyẽs d'empieter le Royaume de Nauarre, tant il estoit desireux de le ioindre à Arragon & estoit continuellement apres Don Alphonse de Castille pour le faire declarer ouuertement, & de fait ennemy du Roy D. Sancho tant que l'an mil cent cinquante six fut derechef fait vne nouuelle ligue entre eux, & entre autres chefs de leurs conuentions pour plus grande corroboration d'amitie, le mariage futur acordé d'entre le ieune Infant d'Arragon D. Raymond, qui despuis eut nom D. Alphonse, & l'Infante D. Sancha, fille de l'Empereur D. Alphonse, & de sa deuziesme femme D. Rica, fille du Roy de Poulogne Vladislaus, qu'il auoit espousée enuiron l'an mil cent cinquante & vn. Toutesfois iamais on ne sceut induire l'Empereur Don Alphonse à nuire par effect au Roy de Nauarre qu'il aymoit, ains soubs main luy aidoit plustost, de la en auant on ne trouue memoires d'aucun acte digne de recit fait par ce Cõte, si ce n'est qu'il suborna quelques infidelles cheualiers, qui passerent de Nauarre en Arragon, mesmes vn des plus grans, nommé Garcia Almorauit, lequel

1156. *Nouuelle ligue contre Nauarre.*

le vint trouuer a Lerida, & ſe fit ſon vaſſal.

1157. *Mort de D. Alphonſe Roy de Caſtille.*

L'an mil cent cinquante ſept mourut D. Alphonſe de Caſtille, auquel ſucceda en Caſtille D. Sancho ſon fils ce que ſçachant D. Sancho le ſage de Nauarre courut & fourragea preſques iuſques à Burgos, en hayne de ce que D. Sancho auoit touſiours ſigné les traittés, & ligues que le Comte de Barcelonne auoit fait contre ſon pere, & contre luy : & outre ce luy detenoit Nagera, & les terres de la riuiere d'Oya, D. Sancho de Caſtille enuoya vne armée ſoubs la conduitte de D. Pero Pónce de Minerua, laquelle ayant rencontré celle de Nauarre pres de Baguare elles vindrent aux mains ez campagnes de Valpierre, pres de Aſſencio. En l'armée Nauaroiſe D. Lopes Dias de Haro, Cõte de Biſcaye, menoit l'auantgarde. Le Comte D. Ladron de Gueuare auoit charge de l'arriere garde, auec le Comte D. Sancho de Larrincar, Inigo Ramires d'Ayuar, & autres : le Roy eſtoit en la bataille : Ceux de Caſtille paſſoyent en nombre ceux de Nauarre, leſquels pour n'auoir voulu attendre les forces qui leur venoyent de France furent deffaits des Caſtillans & contrains de ſe ſauuer aux prochaines for-

creſſes, le ſecours leur eſtant venu, & vouans effacer ceſte ignominie, ataquerent es Caſtillans, qui leur liurerent derechef a bataille és meſmes plaines de Valpiere, les deffirent. Ces choſes ſont eſcrites en uelques hiſtoires de Nauarre, mais non creuës, ny receuës des autres autheurs Eſpagnols, pour-ce qu'ils y meſlent des choſes peu apparentes, & d'autres du tout fauces, comme ce qu'ils diſent, que le Comte .Pedro Ponce de Minerua, vſa d'vne liberalité inuſitée enuers les priſonniers, tant Nauarrois, que François, les laiſſans tous aller ſans payer aucune rançon, qui n'eſt pas vray ſemblable: & auſſi qu'ils afferment que le Roy D. Sancho mourut en a premiere bataille, ce qui eſt reprouué par les autres autheurs, & par lettres & tiltres qui ſe trouuent encores, teſmoignans qu'il veſcut plus de trente ſept ans apres: par ces raiſons, ce qui eſt inſeré és hiſtoires de ces deux victoires eſt tenu pour ſuſpect a bon droit.

Bien eſt plus authentiq' ce qui eſt dict du Comte D. Raymond Berenger, Prince & gouuerneur d'Arragó: c'eſt que bruſlant de conuoitiſe d'auoir le Royaume de Nauarre, il ſolicitoit le Roy D. Sancho de

Caſtille par tous moyens de ſe declare
auec luy, & que ces Princes cõmuniquan
leurs armes, coururent ſus au Roy de Na
1158. uarre, & que l'an mil cent cinquante hui
D. Raymond vint luy meſme en Caſtill
acompagné de grand nombre de prelats
& cheualiers pour renouueller; & ampli-
fier leurs ligues, & accords, neantmoins
ſans aucun efect du coſté de Caſtille, par-
tant luy ſeul fit la guerre en Nauarre, &
print Buereta & quelques autres petis
forts de peu de conſequence. En fin voyãt
que c'eſtoit vn os à luy dur à rongер, &
qu'il s'efforçoit en vain cõtre vn ennemy,
qui auoit non ſeulement moyen de ſe def-
fendre de luy, mais auſſi de l'offencer: il ſe
rendit traictable aux perſuaſions de cer-
tains bons perſonnages: Parquoy l'an mil
1159. cent cinquante neuf apres pluſieurs nego-
tiations de paix entre ces deux Princes, ils
s'entreuirent, & demeurerent amis, met-
tans fin à touttes leurs querelles, & de-
bats, qui auoyent duré preſque vingt cinq
Paix entre Nauarre & Arragon. ans, le Roy de Nauarre portoit pour de-
uiſe vne bãde d'or en champ coloré, tirée
des deux bouts, par deux Lions, par leſ-
quels il entendoit leſdits deux Roys de
Caſtille & Arragon.

Il ne se faut esbahir si les Princes seculiers estoyent en troubles pour dominer les vns sur les autres, possible auec quelque raisonnable pretexte, puis que les prelats d'Espagne leur estoyent en exemple, sans aucune raison. Car la primauté sur les autres Eueſques que celuy de Toledo tenoit, n'estoit recognue de tous : car l'Archeueſque de Braga, & celuy de S. Iacques refusoyẽt de luy obeir, mais le primat des primats, Adriam iij. enuoyant de Rome son Legat le Cardinal Hyacinte, les y contraignit par sentence.

Apres la mort du Roy Don Sancho de Castille luy succeda son fils Alphõse quatrieſme du nom & septieſme Roy en Castille n'estant pour lors aagé que de quatre ans, & comme ordinairement la menorité des Roys engendre des partialitez pour le gouuernement il en aduint aussi au ieune Roy D. Alphonse par la faction de deux grandes maisons de Castille, assauoir l'vne de Castro & l'autre de Lara. Ces tumultes & confusions inuitoyent le Roy de Nauarre D. Sancho, surnommé le sage, à faire son profit, qui est le but ou visent tous les hommes du monde: de ce faire toutesfois il auoit quelque droit, meſ-

mes d'enuahir le traict de la riuiere d'Oja, que l'Empereur D. Alphonſe auoit emblé durant le ſiege vacquant, ou interregne de Nauarre & Arragon. Si ſe mit en armes, & entre hoſtillemẽt en icelle Prouince, print Logrogno, Entreua, & Cerezo: & paſſant outre, print auſſi Birbieſca, & preſque tout ce qui ſe preſenta en ſon chemin, iuſques a Burgos: rempara & fortifia touttes ces places, dõt toutesfois il ne fut long temps iouyſſant. Toutes ces choſes fit le Roy de Nauarre ſans reſiſtance de la part de Caſtille, fauoriſé du temps turbulant & de l'enfance du petit Roy D. Alphõſe; iouſte que du coſté d'Arragon il ſe trouuoit aſſuré par la paix peu auant conclue auec le Comte D. Raymond Berenger, laquelle fut d'auantage coroborée par le decez d'icelluy, qui ſuruint l'an 1162. en Piedmõt au bourg de ſainct d'Almace, prez la cité de Thurin. Ce Prince s'eſtoit acheminé par mer en Italie, auec ſon nepueu le Cõte de Prouence, pour conferer auec l'Empereur Federic Barberouſſe, qui pour lors faiſoit guerre aux Milanois.

1162. *Mort du Comte Raymond de Barcelone.*

Reuenant au Roy de Nauarre D. Sancho, il gouuerna ſon Royaume auec grãd ſageſſe, & bonne iuſtice, ayans autour de

luy plusieurs bons, & vertueux prelats & cheualiers. Quant à ses affaires domestiques, il fut marié auec D. Sancha Infante de Castille, qu'autres appellent D. Beacia, fille de l'Empereur D. Alphonse, & d'elle eut belle generation, assauoir, D. Sancho, qui fut Roy apres son pere D. Fernand, & D. Ramir, lequel fut Euesque de Pampelone: car les offices Ecclesiastiques chargés de grans reuenus, n'estoyent de long temps plus chargés de pasteurs, & surueillans aux consciences, & meurs des Chrestiés, mais appanages des enfans des Roys, & fut autrement appellé D. Remy. Outre ces trois fils, elle enfanta trois filles, sçauoir est, D. Berenguela, qui fut mariée au Roy Richard d'Angleterre surnommé cœur de Lyon, & laquelle ayant eu pour douaire le pays du Mayne en France, y vescut le reste de ses iours, apres le decez de son espoux, en louable viduité, la secõde fille du Roy Sancho, & de D. Sancha, fut D. Theresa autrement Constance, qui deceda vierge: & Lacz fut D. Blãche, mariée, au Comte Tibaud de Champagne, & de Brie, dont eut source la race des Roys de Nauarre de la famille de Champagne & Tibaud leur fils. Enuiron l'an mil cent

Genealogie de Nauarre.

1165. ſoixante cinq, la ſentence du procez d'entre les Eueſques de Pampelone, & de Sarragoſſe, commenca du temps de D. Lopes, predeceſſeur de D. Viuian, auec D. Pedro de Zarroyan pour leſtandue de leurs Diceſes, & iuriſdictions, qui auoit eſté iugé par le Legat Hyacinte, Diacre Cardinal du tiltre de ſaincte Marie en Coſuedin, fut confirmée par le Pape Alexandre troiſieſme ſucceſſeur d'Adrien quatrieſme, eſtant a Mompelier en France, lequel par ſa bule confirma auſſi les priuileges de l'Egliſe de Pampelone, & l'ordre des chanoines reguliers de ſainct Auguſtin, inſtitué par l'Eueſque Don Pedro de Roda, ainſi qu'auoyent fait les autres Papes ſes predeceſſeurs.

1173. L'an mil cent ſeptante trois le Roy D. Alphonſe de Caſtille entra au Royaume de Nauarre, auec vne groſſe armée, contre ſon oncle le Roy D. Sancho le ſage, inuité tant par les courſes & prinſes que iceluy auoit faittes ez terres de la Rioye, & Bureua, durant s'a pupillarité qu'auſſi a l'inſtigation du Roy d'Arragon ſon couſin, le pays duquel D. Sancho auoit aſſailli pendant que l'armée d'Arragon eſtoit au Royaume de Valence, contre les Maures:

eſtimant qu'en l'abſence du Roy, & de la gendarmerie d'Arragon il pourroit bien faire ſes beſongnes. Eſtans doncques en armes ces deux Roys de Caſtille & d'Arragon, & paſſans par diuers endroits le Roy D. Sancho, il ſe trouua aucunement foible, pour leur reſiſter, & ſouffrirent ſes pays infinis dommages & calamités. Car du coſté de Caſtille eſtãt ſon armée vaincue, les Caſtillans coururent iuſques à Pampelone: de l'autre coſté le Roy d'Arragon print ſur luy la ville & chaſteau de Milagro, dont la garniſon tenoit perpetuellement ſa frontiere en alarme, à raiſon dequoy il la raſa, mais deſpuis elle fut rebaſtie par les Nauarrois. Nonobſtant ces deux forces coniurées à la ruine de ce D. Sancho, il ſe deffendit vaillamment contre le Roy d'Arragon, luy oſtant les chaſteaux de Traſmis, & Caxuelos, les chefs plus renommés qui fuſſent lors au Royaume de Nauarre, comme on voit par les viels tiltres des priuileges des villes & monaſteres, eſtoyent Inigo Almorauid en Ronçal, Sancho Ramires, en Aybar, Iordain en Saincte Marie de Vxue, Ximen Almorauid en Peralta, Garcia de Albero en Tudelle, & Martin Ruys en Eſtella leſ-

quels auoyent en gouuernemẽt ces lieux & forteresſes, & commandoyent aux ar-
1177. mées Nauarroiſes de ce temps. En outre l'an mil cent ſeptante ſept le Roy de Caſtille entra de rechef en Nauarre auec vne armée qui fut de peu d'effet, par les courſes que les Maures firent en Caſtille & Ar-
1179. ragon: à raiſon dequoy les deux Roys ioignans leurs forces enſemble, aſſiegerent la ville de Cuenca. Plus l'an mil cent ſeptãte neuf nouuelle ligue ſe fit derechef entre ces deux Roys de Caſtille & d'Arragon, pour faire guerre à celuy de Nauarre, a communs frais, & a commune cõqueſte: ſuiuant laquelle D. Alphõſe le noble Roy de Caſtille preſſa tellemẽt le Roy D. Sancho, du coſté de la riuiere d'Oja, qu'il luy oſta les places, dont iceluy s'eſtoit emparé durãt ſon enfance, reprint auſſi Birbieſca, Cereſo, Brauon, Entreua, & Lugrogno: demeurant par cé moyen Seigneur, & maiſtre de la Rioye & Bureua, ſans que deſpuis les Roys de Nauarre les ayent peu recouurer. A ceſte perte ſaioignit la mort de la Royne de Nauarre, Princeſſe de grãde vertu, laquelle ſelon aucuns fut enterrée en l'Egliſe principalle de Pampelone.
1181. Le Roy D. Sancho de Nauarre l'an mil

cent huitante vn fortifia vne petite ville qui s'appelloit lors Gasteiz, pour seruir de barriere contre le Roy de Castille & munir sa frontiere en la prouince d'Alaua. Ce lieu despuis accreu, & augmenté de pourpris, & de peuple, fut appellé Victoire, la partie de laquelle qui de ce temps est appellée Vila de Luco, est ce bourg de Gasteiz, à sa nouuelle ville il octroya, le mesme droit qu'à ceux de Logrogno, l'amendant & corrigeãt en certains lieux: donna aux habitans plusieurs priuileges, mesmes qu'il ny auroit sur eux aucũs iuge ny gouuerneur estranger, mais naturel du pays, & qu'il seroit par eux esleu, & changé, s'il ne se trouuoit fidelle, & capable: lequel priuilege s'appelloit, le priuilege Merino, selon le stile du pays. Ils ont gardé ceste ordre en l'administration de leur ville, laquelle est des mieux regies d'Espagne, l'occasion de ce nom Victoria, fut pour quelque victoire obtenue en ceste contrée cõtre les Castillans, ainsi qu'il est bien à presumer: mais par le deffaut des histoires de ce temps, la particularité n'est sceuë. Apres que ceste ville fut venue en la puissance des Castillans, ils l'accrurent de beaucoup plus grand circuit, & y firent bastir les quatre parroiss-

ſes, de ſainct Michel, ſainct Vincent, ſainct Pierre, & ſainct Illefonce, ou Alphonce. De ce Roy D. Sancho le ſage, eſt racomté qu'ayant enuiron ce temps, couru la terre de la Rioya & Bureua, laquelle Don Alphonſe luy auoit oſtée les années precedentes, & eſtant paruenu iuſques prez de Burgos, au lieu dit Atapuerca, il donna vn coup d'eſpée cõtre vn Oulnée, pour marquer que iuſques là s'eſtendoyent les limites de Nauarre: puis en retournant auec vne quantité incroyable de beſtail, & autre butin, ainſi qu'il auoit vn peu paſſé le monaſtere de ſainct Pierre de Cardegna, l'Abbé du lieu, qui eſtoit vn venerable religieux, print l'eſtandart du Cid Ruis Dias, biſayeul du Roy Don Sancho (qui eſtoit enſeuely en ce monaſtere) monta ſur vn mulet, accompagné de dix de ſes moynes le plus robuſte deſquels portoit ceſt eſtandart, & ce miſt apres ceſt armée, piquant & courant à toutte bride, tãt qu'il eut attaint le Roy deuant lequel il s'inclina fort humblement. Le Roy esbay de voir ces moynes ainſi equippés auec vn eſtandart de guerre, leur fit neantmoins aſſez bon recueil, comme il eſtoit deuotieux: & demandant qu'il les menoit, l'Ab-

bé luy dit, qu'il estoit l'Abbé de S. Pierre de Cordegna, & qu'il estoit venu le supplier que pour l'honneur du deffunt Cid Ruis Dias son bisayeul (qui estoit enterré chez eux) & de l'estandart d'iceluy, qu'il voyoit entre leurs mains, il luy pleust laisser la proye qu'il emmenoit. Le Roy y pẽsa vn peu à la fin il se sentit tant pressé de la memoire du Cid Ruis Dias, & de la deuotion & grande veneration qu'on auoit lors enuers les religieux, qu'il leur laissa ceste grande proye qu'il auoit faitte de touttes sortes de biens, pour les rendre à leurs maistres, dont chacun ne fut pas cõtant. Entre le Roy de Castille, & celuy de Nauarre furent les contentions de longue durée, combien que par interualles il y eut quelque repos, mais c'estoit vne paix fourrée, ou soupçon de guerre. L'Ogrogno & Agusero estoyent, par quelque accord fait entre ces Roys, comme neutres entre Nauarre & Castille, és mains de Ramir de Barea: mais la cité de Calaorra estoit tenue par vn cheualier nommé Don Diego Ximenes, au nom du Roy D. Alphõse de Castille. Or pource que les guerres que ces Roys auoyẽt entre eux estoyẽt auec grand deshonneur & dommage de

la religion Chreſtienne, dont ils ſe renommoyét tous, le Pape Luce troiſieſme pour lors regnant enuoya vn Cardinal Legat en Eſpagne, pour voir de les appointer, lequel y vſa de grande diligence, mais non auec tel effect qu'il euſt bien voulu. En ce temps le Roy Don Alphonſe d'Arragon ayant fait tenir vn Concile prouincial en Catelogne, en la ville de Taragone fit vn decret entre autres, que les notaires delà en auant ne mettroyét plus le nombre des années du regne des Roys de France és contrats qui ſe feroyent en Cattelogne, comme ils auoyent obſerué iuſques alors, ains ſeulemẽt l'an de l'incarnation de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt: c'eſtoit ne vouloir plus recognoiſtre la ſouueraineté de France, dont la Cattelogne, & Comte de Barſelonne mouuoit. Puis voyant que le Roy de Caſtille ne luy tenoit nul acord, de grand ennemy qu'il eſtoit auec le Roy de Nauarre il deuint ſon amy Pour ce faire les deux Roys s'entreuirent au lieu de Boria, & firent enſemble vne alliance offenſiue & defenſiue: la fut accordé que les amis, & ennemis de l'vn de ces Prince ſeroyent reputés pour tels, par l'autre, & ſeroyen tenus de s'entreayder l'vn l'autre, à

deffendre leurs Eſtats, pour l'obſeruation duquel accord ils mirent en gage, chacun de ſa part, les villes & Chaſteaux ſuyuans: ſçauoir eſt, de la part de Nauarre, les villes de Valtierra Ablitas, Mõtagu, ſaincte Marie de Vxe, Chaſtillon de Sangueſſe, auec leurs fortereſſes, & de celle d'Arragon, les villes de Borja, Sob, Malon, Rueſta, & Petillas, pour la garde de ces dix places, fut eſleu de commun vouloir des deux Roys, D. Fernãd Ruys d'Acagra, cheualier d'Origne Nauarrois, mais qui demeuroit en Arragon, & eſtoit gouuerneur & capitaine de Daroca, & Calataiub. Ceſtuy fit foy & ſerment a tous les deux Roys, de bien & fidellement garder ces places, pour les deliurer touttes dix à celuy des deux, au preiudice & dommage duquel l'autre auroit contreuenu au preſent traicté: lequel fut iuré non ſeulement par les Roys, mais auſſi par les ayſnés de leurs enfans, D. Sancho de Nauarre, & D. Pedro d'Arragon. Et fut adiouſté qu'ou, & quand D. Fernãd Ruys ſe voudroit deſcharger de la charge de ces lieux, & fortereſſes, que quatre cheualiers de chaſque part ſeroyẽt nommés, pour d'entre eux en choiſir deux: l'vn de ceux qui auroyent eſtés nommés par le

Roy de Nauarre, l'autre de ceux du Roy
1190. d'Arragon, és mains desquels ſeroyent remiſes les forteresſes auec meſme ſerment, aſçauoir les cinq de Nauarre au cheualier Arragonnois, & les cinq d'Arragon au Nauarrois. Ceſte ligue faicte l'an mil cent nonante fut ſuiuie d'vn autre d'entre les Roys d'Arragon & celuy de Leon, ou pareillement D. Sancho Roy de Portugal, fut attiré tous contre Caſtillle. Ces alliances faictes & confirmées auec tous les ſermens, & ſolemnités requiſes, ne produirẽt pas ſi grand orage qu'elles auoyẽt menaſſé. En fin apres que le Roy D. Sancho le ſage Roy de Nauarre eut fait quelques courſes legeres en Caſtille, il mourut l'an
1194. mil cent nonãte quatre, ayant regné quarente & trois ans ſept moys, & quelques iours, le corps duquel giſt en la grande Egliſe de Pampelone.

De Don Sancho VIII. & dernier du nom & XXI. Roy de Nauarre: ſurnommé le Fort, & autrement l'Enfermé.

LE Roy de Nauarre D. Sancho le Fort à ſon aduenemẽt à la Couronne fut conſeillé de proceder enuers

enuers le Roy de Castille auec prudence, c'est à dire, dissimulant iusques à tant qu'il fut bien estably: ceſt pourquoy le Roy D. Alphonse bastit tout a son aise la ville de Nauaren, dãs le pays de la Rioye, qui estoit litigieux entre eux, & sur la frontiere de Nauarre. Son surnom de Fort luy fut dõné pour sa magnanimité, mais on l'appella aussi l'enfermé, à cause que sur ces derniers iours, luy estant venu vn cancer à vn pied, qui le luy rendoit gros, enflé, & douloureux, il s'enferma dans le chasteau de Tudelle, sans qu'il premist qu'aucun le vit, ny parlast à luy, sinon ses seruiteurs ordinaires, & domestiques. Ce fut le xxj. Roy de Nauarre en nombre, descendu par ligne masculine du premier Roy D. Garcia Ximenes, laquelle auoit continuée en successeurs masles par cinq cens dix huit ans, deffaillant en cestuy cy par la mort de l'Infant D. Fernand son fils, deffunt durant la vie du pere, ainsi que nous dirons.

Ce Prince fut grandement estimé en vertu, prouesse, iustice, & police, de maniere que les Nauarrois tiennent que ce fut le meilleur Roy qui eut encor regné sur eux. Entre autres memoires qu'il laissa de luy, il diuertit le cours de la riuiere d'E-

bro, qui couloit par Mirepoix, & le mena paſſer par Tudelle, de luy fort aymée, & frequentée, laquelle il orna d'vne Egliſe colegialle, d'aſſés belle fabrique, bien & richement par luy douée. Il rempara & fortifia les places de ſes frontieres deuers Caſtille & Arragõ, & en erigea de nouuelles, cõme en la Prouince d'Alaua, le chaſteau de Treuigno: amplifia la ville de Victoria, & en la Rioye, la Garde, & ſainct Vincent: & du coſté de Guyenne, que les Anglois poſſedoyent en ce temps-là, il fortifia la ville de ſainct Sebaſtien, & Fontarabie en Guipuſcoa, mais ce fut pour autruy. Quant aux baſtimens de religion, outre l'Egliſe colegialle de Tudelle, il fit, & fonda pour ſa ſepulture, ſaincte Marie la Royale a Rõceuaux, colege de chanoines, & en outre les monaſteres de ſaincte Marie de Hitero, & de ſaincte Marie de Oiiua, tous deux de l'ordre de Ciſteaux, dõt les Abbés ont ſiege, & voix és cours, ou Eſtats de Nauarre, comme auſſi a le prieur de Ronceuaux: neantmoins il ne fut gueres liberal hors la neceſſité, a ces œuures religieuſes: parquoy il amaſſa grans threſors, & richeſſes voire plus que Roy qui fut en Eſpagne. Par ceſte ſienne chicheté, poſſible aduint

qu'il diminua ſes terres, & perdit les Prouinces d'Alaua, & Guipuſcoa, leſquelles furent iointes à Caſtille. La iuriſdiction de Nauauare n'auoit iamais eſté tant retranchée, ny reſtrainćte, que du regne de ces deux Roys Sanches, pere & fils.

Or ce Roy, donna luy meſme occaſion au Roy D. Alphonſe le noble de luy courir ſus: car le voyãt fort empeſché a garder ſes pays des inuaſions des Maures, enorgueillis par la recente victoire, & meſme qu'il giſoit au lict bleſſé, il luy ſembla tẽps conuenable de recouurir ſes terres de la Rioye, & Bureua, que le Roy de Caſtille luy detenoit. Parquoy ayant comploté auec le Roy de Leon ſon allié, & confederé, il entreprint la guerre contre le Roy D. Alphonſe le noble, & entra l'an mil cẽt nonante ſix dans le pays de Caſtille, mettant tout à feu, & à l'eſpée, principallemẽt en la cõtrée de Soria, & Almacan. Le Roy de Leon s'auançant de ſon coſté és terres de Campo, fit encor pis: car il y mena des Maures du pays d'Extremadura, auec leſquels il auoit ligue, & ne faut douter que ledit Roy de Caſtille n'euſt eſté aſſailly de celuy d'Arragon, ſi la mort dudit Roy d'Arragon ne fut ſuruenue l'année meſme 1196.

mil cent nonante ſix en la ville de Parpi-
gnan. Et fut telle l'affection de ce Roy Al-
phonſe de Caſtille, de ſe vanger des Roys
de Nauarre & Leon, que pour y pouruoir
plus ſeurement & ayſement entendre, il
meſpriſa les iniures & dõmages qu'il auoit
receu du Miralmumin Roy Maure, & fit
trefues auec luy, tant auoit-il plus à cœur
la vengeance contre les Chreſtiens, que
contre les infidelles.

La maiſon de Nauarre approchant de ſa
fin, par faute d'heritiers maſles, il eſt rai-
ſonnable que nous preparions les lecteurs
à l'accés qu'ont eu à ceſte Couronne les
deſcendans des femmes qui en ſont iſſues,
diſans quelque choſe de la maiſon de
Champagne en Frãce, ou D. Blanche, fille
du Roy D. Sancho le ſage, & ſœur de ce
Roy D. Sancho le fort, regnãt en ce tẽps,
fut mariée. Les Comtes de Champagne
ont eſté des plus grans terriens de France,
illuſtres par ancienne nobleſſe, tant de leur
eſtoc, qu'à cauſe de leurs alliances & ma-
riages és plus grandes maiſons de l'Euro-
pe, l'an 909 eſt faicte mẽtion d'Odon pre-
mier Comte de Champagne, de Brie, &
en outre de Blois, de Chartres & de Tou-
raine: lequel fut vn grand remueur d'affai-

res, eut pluſieurs contentions contre le Duc Ricard de Normandie, duquel en fin il eſpouſa la fille en ſecondes nopces, fit la guerre au dernier Roy de Bourgongne, Rodolphe, & fut cauſe qu'il reſigna ſceptre & couronne à l'Empereur Conrad : la fille duquel Odon auoit euë a femme en premieres nopces, & d'elle engendré Eſtienne & autres.

Ceſt Eſtienne fut Comte de Champagne l'an mil trente deux apres le decez de ſon pere, & Seigneur des autres Eſtats d'iceluy par ſucceſſions fraternelles. Il mourut a la Guere ſaincte en Syrie, ayant engendré de ſa femme Alix, ou Adella, fille de Guillaume le conquerrant baſtard de Normandie, & qui conquiſt le Royaume d'Angleterre, Thibaud & autres enfans.

Thibaud fut Comte de Champagne, premier de ce nom, l'an mil cent vn, ſurnommé le grand : poſſeda auſſi les Cõtes de Brie, de Blois, & de Chartres ſurnommé pere des pauures : eut à femme Mahaut Princeſſe Allemande de grande maiſon, de laquelle il eut, entre pluſieurs autres enfans, Henry qui fut Comte de Champagne & de Brie apres luy, l'an mil cent cinquante vn.

Ceſt Henry ſurnommé le large, quatrieſme Comte de Champaigne, fut en Aſie auec le Roy Louys le ieune, & puis auec Philippes Auguſte, où il fit grands ſeruices à la cauſe: eſpouſa Marie de Frãce, fille du Roy Louys ſeptieſme dict le ieune, & de la premiere femme Leonor, Ducheſſe de Guienne, & Comteſſe de Poictiers. De ce mariage ſortirent Henry, & Thibaud, qui furent ſucceſſiuemẽt Comtes de Champagne, l'vn apres l'autre. Henry alla à la guerre d'Aſie, & ſe mariãt auec la fille du Roy Almaric, ou Amaury de Hieruſalem, veufue de Conrad, marquis de Montferat, fut fait Roy de Hieruſalem, mais s'en reuenant en France, il mourut ſans enfans maſles. Parquoy ſon frere

1196. Thibaud deuzieſme de ce nom ſe ſaiſit de la Comté de Champagne, l'an mil cent nonante ſix, au preiudice de deux filles du Comte Henry defunt: & fut ſizieſme Cõte Palatin d'icelle. Ce fut ce Thibaud qui eſpouſa D. Blanche, fille du Roy D. Sãcho le Sage, laquelle enfanta vn fils poſthume,

1201. aſſauoir, apres le decez de ſon mary, enuiron l'an mil deux cens vn nõmé Thibaud, comme le pere qui fut Comte de Champagne & de Brie, nonobſtant les preten-

tions d'vne ſœur qui eſtant née durant la vie de leur pere : laquelle en vain debarit ceſte ſucceſſion. Outre-ce par le decez de D.Sancho le fort, dont nous traittons à preſent, ſans enfans, il vint a la Couronne de Nauarre, par ſucceſſion maternelle, Prince grandement allié és maiſons de Frãce, & d'Angleterre, duquel nous traiterons amplement en ſon lieu. Maintenãt reuenons au Roy D. Sancho, ſurnommé le fort, regnant de ce temps en Nauarre.

Ce Prince ſe maria auec vne Dame Françoiſe fille de Raymond, Comte de Toulouſe quatrieſme de ce nom, qui s'appella D.Clemence : d'icelle tient-on qu'il n'eut aucuns enfans, parquoy ſelon certains autheurs, il la laiſſa, & eſpouſa vne fille de l'Empereur Federic Barberouſſe : toutesfois ce deuzieſme mariage eſt aſſés incertain, mais quant au premier, Garcia d'Euqui, Eueſque de Bayone, a laiſſé par eſcrit, qu'il en eut vn fils, nommé D. Ferdinand, dit Calabaça lequel mourut du viuant de ſon pere, de la cheute d'vn cheual, courant apres vn Ours, & fut enterré en l'Egliſe collegialle de Tudelle. Il n'eut autres enfans legitimes, mais bien eſt fait mẽtiõ d'vn fils baſtard, nõmé Guillaume,

Or eſtans les anciennes Ligues de Caſtille, & d'Arragon renouellées entre les Roys D. Alphonſe le noble, & D. Pierre, ils s'armerẽt au dommage du Roy de Nauarre, enuiron l'an mil deux cens, ce que voyant iceluy, chercha de s'apuyer des
1200. Princes eſtrangers, & en vint iuſques la, qu'il ſolicita le Roy des Arrabes, Abem Ioſeph Mazemut, derõpre la trefue qu'il auoit faicte, pour dix ans, auec le Roy de Caſtille: affermans aucuns autheurs que D. Sancho alla luy meſme en perſonne en Aphrique traitter ceſt affaire auec ce Prince Mahunneſtiſte: lequel neantmoins ne vouhut rompre ſa foy, bien luy fit-il preſent de grande ſomme de deniers, & de pluſieurs riches ioyaux. Durant ſon abſence les Roys coniurés entrerent par diuers endroits és terres de Nauarre, où il auoit laiſſé pour ſon Lieutenant general vn cheualier appellé Alphonſe Fernandes de Guendulayn: & prindrent Ayuar, & le val de Ronçal, qui demeurerent au Roy d'Arragon, & d'autre coſté Miranda, & Inſura, leſquelles places le Roy de Caſtille retint à luy, eſtans d'acord ces deux Roys colligues de partir ainſi leurs conqueſtes qu'ils feroyent ſur le Roy de Nauarre. Ce

Prince Mahumetiſte tenant religieuſement ſa foy.

Le Royaume de Nauarre en proye aux Caſtillãs & Arragõnois.

fut tout ce qu'ils firent pour ceste année. Quant au Roy D. Sancho, il tomba malade, en son voyage, d'vne maladie aigue, & pestilentialle, laquelle se resolut, & termina en fin en vn cancer qui luy dura toute sa vie comme cy deuant nous auons dit. Ceste indisposition entendue en Espagne, dõna courage au Roy de Castille de poursuiure son heur, & essayer par tous les efforts a luy possible, de ioindre cest Estat aux siens, estimant que le Roy D. Sancho, qui n'auoit point d'enfans, ne la feroit pas longue, & que iceluy mort, il n'y auroit pas grande resistance qui le peut empescher, d'autant que l'vn de ses freres, Don Ramir estoit d'Eglise, l'autre ieune, & absent, & le Comte de Chãpagne, son beau frere, estoit ou mort, ou acheminé pour le voyage de la terre Saincte: quoy que ce fut, il estoit tant esloigné, qu'auant qu'il fut venu de France, debattre le Royaume de Nauarre, où il auoit droict, Il esperoit d'en estre desia possesseur. Sur ce dessein il remet dessus nouuelle armée, & entra en Alaua, courut toutte ceste Prouince, & finallement assiegea la ville de Victoria, laquelle fut vaillamment defendue par D. Alphonse Fernandes de Guendulain qui

s'estoit iette dedans auec plusieurs bons soldats du pays d'Alaua & de Nauarre, & soustint le siege longuemẽt, sans estre aucunement secouru, ny mesmes auoir nouuelles du Roy D. Sancho, tant que les vitures leur commencerent à faillir. Durant ce siege vindrent vers le Roy D. Alphonse de Castille les deputés de la Prouince de Guipuscoa, luy offrir que s'il alloit en personne en ceste part, ils se rendroyent a luy, desireux de long temps d'estre vnis à la Couronne de Castille, à cause des nouueautés, & surcharges a eux imposées par les Roys de Nauarre, l'heur ou malheur desquels ils auoyent suiuis l'espace de septante sept ans. Ceste offre fut tres-agreable au Roy D. Alphonse comme chose fort auantageuse: parquoy laissant au siege de Victoria pour continuer iceluy D. Diego Lopes de Haro, il se transporta en personne en Guipuscoa, laquelle Prouince se mit en sa protection, & des Roys de Castille, a certaines conditions, & liurerent entre ses mains la forteresses de sainct Sebastié, & Fontarabie, ensemble le chasteau de Veloaga, qui est en la vallée d'Oriarcum frontiere de France, lieu propre pour luy asseurer au besoin vn passage en Guyenne,

Guipuscoa acquis par les Rois de Castille.

tenue lors par les Anglois, d'autant qu'il auoit espousé vne Princesse Angloise. Outre ces places il luy baillerent le chasteau d'Athau, en la frontiere de Nauarre, qui est ruiné de ce temps le chasteau d'Achoros, du val de Lenix, & le chasteau d'Arrasate, dit a present Mondragon, en la frontiere de Biscaye, auec le fort qui estoit lors basti sur la montagne de Helosua, duquel aparoissent encor auiourd'huy les ruines, laquelle montagne est en la iurisdiction de la ville de Vergara, & est dicte autrement Arizuoa. Ainsi obtint le Roy de Castille, D. Alphonse le noble, ceste Prouince de Guipuscoa, sans venir a la rigueur des armes, & s'en retourna grandement content au siege de Victoria, qui continuoit, estans les assiegés au bout de leurs viures : à raison dequoy ils solicitoyent par frequens messagers, selon les moyens qu'ils auoyent, le Roy D. Sancho leur Seigneur, l'aduertissant de la necessité ou ils estoyent reduits, qui les iettoit és mains de son ennemy, s'il ny pouruoyoit, mais luy ne sçachant pas tout ce qui s'y estoit passé, absent, mal disposé, & esloigné de son conseil, leur fit entendre qu'ils se rendissent au Roy D. Alphonse, aux

meilleurs conditions qu'ils pourroyent. Ayant receu ceſte reſponce, les aſſiegés tinrent encores bon, l'eſpace de dix ſept iours, attẽdant ſi le Roy auroit point prins meilleur aduis, mais voyans qu'il ne leur venoit choſe de ſa part qui leur donnaſt eſperance d'eſtre deliurés, eſtãs extremement preſſés de la faim, & de neceſſité de toutes choſes, rendirent la ville, autremẽt par ſon aſſiette, & par l'artifice de ſes murailles, & tours eſtimée inexpugnable. Par la prinſe de Victoria, le Roy de Caſtille fut maiſtre de ceſte autre Prouince d'Alaua: la contrée de Araxa ſe rendit: il print Irrurita, & Maragnon, ſaincte Croix, & toutte la vallée de Campeco. Ceſte belle conqueſte fit ce Roy D. Alphonſe, l'année mil deux cens, partie par armes, partie par 1200.
redditiõ volõtaire: ce qui diminua beaucoup le Royaume de Nauarre, combien qu'aucunes places ſe remirent derechef en l'obeiſſance du Roy D. Sancho, & ſi la Prouince d'Alaua, ny ſon hermaudad, ou confrerie, ne prindrent oncques droit, ny iuſtice de Caſtille, excepté Victoria, & Treuigno. Or pour s'aſſurer plus des Guipuſcoans, & pour les gratifier auſſi, le Roy de Caſtille fit rebaſtir en ceſte Prouince,

sur son riuage maritime, les villes de Guetarra, & Motrico, lesquelles il fortifia de bonnes murailles, & tours, & doua de priuileges. Apres que touttes ces choses furent faictes, le Roy de Nauarre arriua à Carthagene, & s'escoula par Arragon dãs son pays, auec grandes richesses qu'il apportoit d'Afrique, estant arriué il trouua que le Roy de Castille auoit assiegé freschement la ville d'Estella, laquelle fut deliurée du siege par le bruit seul de sa venue (tant à de pouuoir le nom, & la reparation d'vn Roy present) que s'il eut demeuré d'auantage en Afrique, son Royaume de Nauarre estoit totalement perdu. Ayant veu oculairement les dommages que le Roy D. Alphõse de Castille luy auoit faits, il luy enuoya des Ambassadeurs le prier de luy restituer ce que sãs iustice, ny droit, il luy auoit prins durant son absence, contre la maniere de guerroyer accoustumée en ce siecle plein de loyauté, mais le Roy de Castille l'entretint par delais, & respõces ambigues, laissant le Roy D. Sancho considerer ses pertes tout à loisir.

L'an mil deux cens trois ils conclurent entre eux vne treue, pour la conclusion de laquelle le Roy D. Sancho vint en per- 1203. *Treue entre Castille, & Nauarre.*

ſomme auec aſſeurance, a Guadalaiara en Caſtille: la fut accordé que les armes ceſſeroyent pour cinq ans, entre les deux Royaumes, auec reſolution de quelques places de celles que le Roy de Caſtille auoit prinſes de Nauarre; & pour obſeruation de treues furent miſes en depoſt entre main de cheualiers, nommés par les deux partis, les chaſteaux d'Abuſejo, Clamio, & Iuucra, de la part de Caſtille, & Irureta, Luzula, & ſainct Adrian, du coſté du Roy de Nauarre, & pource que la guerre d'entre Nauarre & Arragõ duroit touſiours, le Roy de Caſtille print ſur luy la charge de les apointer, & ce pendant fit ceſſer les armes de touttes pars.

Le Roy de Nauarre D. Sancho le fort n'ayant eu encor aſſez de pertes, il luy en
1207. arriua vne l'année mil deux cens ſept. Ce fut la pitoyable mort de l'Infant D. Fernand ſon frere, Prince bien aymé des Nauarrois, dont eſtoit miſe au rang des calamités aduenues à ce Royaume en ce tẽps, aſſauoir. Qu'eſtant celebrés par feſtes, & ſuperflues reſiouiſſances. la feſte de ſainct Nicolas d'icelle année 1207. en la ville de Tudelle, ſelon la couſtume des Chreſtiẽs, ainſi que ce Prince gencreux couroit à

cheual armé, faisant certains ieux, & exercices par luy ordonnés, vn porc entrepassant par les iambes de son cheual le fit tõber si mal a poinct, qu'il se froissa la teste contre vne colomne de pierre, dont il mourut treze iours apres, estant aagé de trẽte ans. De ce Prince, lequel les autheurs louent pour vn braue, & vertueux cheualier, n'est faitte mẽtion aucune en la guerre d'entre Castille, & Nauarre: parquoy est à presumer que le Roy son frere se doubtant qu'il n'entreprint quelque nouueauté contre luy en son absence, & a son preiudice, l'auoit amené auec luy en Afrique, ores qu'il luy portast grande amitié. Ainsi sont les affaires du mõde meslées de plaisir, & d'ennui, d'amitié, & de ialousie, ou que ce ieune Prince volontairement fust allé auec son frere en Afrique desireux de voir, & se faire cognoistre.

Mort de l'Infant de Nauarre D. Fernãd.

Suiuant ce que le Roy de Castille auoit promis à celuy de Nauarre de faire auoir paix entre luy & Arragon, en fin l'an mil deux cens neuf elle fut du tout conclue: ou fut notable le deuoir qu'y fit l'Archeuesque D. Roderigo Ximenes de Tolede. Ceste paix fut faicte estans assemblés en campagne les deux Roys és enuirons de

1209.

Malleu. Entre autres particuliarités que les Eſpagnols eſcriuent des accords d'icelle, le Roy de Nauarre preſta à celuy d'Arragon vingt mille marauedis d'or, pour leſquels furent baillés en gage, & depoſt les chaſteaux de Gallur, Pitilla, Pina, & Eſco, qui furent mis, pour le temps de ſix moix, és mains de D. Ximeno de Rada, cheualier, au bout deſquels, ſi le Roy d'Arragon ne rendoit les deniers, les places ſeroyent miſes en la puiſſance du Roy de Nauarre, pour en iouyr iuſques à rébourcement. Les diſſentions, & guerres qui auoyent duré entre Nauarre, & Arragon, par l'eſpace de ſoixante cinq ans, furent alors terminées, & fut eſtablie bonne, & longue paix entre ces deux Eſtats. De ce temps il aduint grand deſordre, & mutineries entre ſes ſubiets, de Pampelone, a quoy auoyent donné occaſion les ieunes filles de la ville, qui s'eſtoyent iniuriées les vnes les autres, & comme ſouuent d'vne petite eſtincelle s'alume vn grand feu, qui embraſe tout vn edifice voire vne ville: ainſi ces querelles firent, que les habitans de Pampelone ſe diuiſans en partialitez, ceux du bourg de ſainct Seruin, & ceux du bourg de ſainct Michel, pour ſouſtenir chacun

Mutinerie en Pãpelone

chacun ſes femelles, vindrent aux coups, & aux meurtres, ſans qu'on y ſceut dõner aucun ordre, en l'abſence du Roy, lequel neantmoins les appaiſa, par ſa preſence, pour quelque temps: mais s'eſtant deſpuis retiré dedãs ſon chaſteau de Tudelle, ſans plus ſe communiquer à perſonne, tant a cauſe du mal incurable de ſon pied, qui rengregeoit, que pour autres occaſions, les ieunes hõmes de Pampelone recommencerent leurs inſolences, & inimities, de ſorte qu'vn iour s'eſtans ataquez ceux dudit bourg ſainct Michel, à ceux de ſainct Seruin, à belles armes, la furie, & rage fut telle, qu'il demeura ſur le paué plus de huit cens perſonne, tant hommes femmes, que filles, & furent bruſlés pluſieurs maiſons, tant eſtoyent ils montés de venimeuſe rage les vns contre les autres. Ce qui fit ſortir le Roy D. Sancho de ſa volontaire priſon, afin d'y remedier comme il fit. Entre autres remedes, qui pouuoyẽt ſeruir pour l'aduenir, il cognut que la paix ne pouuoit point durer entre vn grand peuple, ou eſtoit multitude de ieuneſſe, qui n'auoit gueres affaire, & qu'il eſtoit neceſſaire que entre eux ſourdiſt tous les iours quelque haine, ſi on ne trouuoit moyen de les em-

Autre mutinerie en Pampelone auec grand meurtre.

Oiſiueté mere des querelles.

ployer. Voyant donques que ſon peuple eſtoit adonné aux armes, plus qu'à autre exercice, il s'auiſa, puis qu'il n'auoit aucune guerre auec ſes voiſins, de dreſſer quelque garniſon en la frontiere des Maures, ou ſeroyent enuoyés les ieunes hõmes de ces pays, pour ſe façonner a certaine diſcipline de guerre, & pratiquer les armes honorablemẽt cõtre les ennemis des Chreſtiens: A ceſte cauſe il pria le Roy D. Iacques, ou ceux qui pour lors regiſſoyẽt ſon Royaume d'Arragon, de luy vendre les fruicts, & la iouyſſance des villes d'Ademus. Caſtelfabib, Ferrera, Ferrelon, & la Catamor, pour ſa vie, pour y dreſſer ſon eſcole d'Armes, & les obtint, confirmans les meſmes moyenneurs, la paix accordée entre les Roys D. Sancho, & D. Pedro, les années precedãtes, laquelle commençoit a ſe troubler entre ces deux Eſtats.

Ce ſiecle produiſit au monde des ordres nouueaux de religion tous contraires aux precedants ordre de moines: car au lieu que iceux la ne ſe pouuoyent ſaouller de biens & richeſſes temporelles qui leur eſtoyent données par les Roys, & grans Seigneurs, comme à l'enuy les vns des autres, ceux cy les reiectoyent, & faiſoyent

estat d'estre pauures, & ne posseder rien au mõde: le premier fut celuy des freres preschеurs, que nous appellons en France Iacobins, l'autheur duquel fut ce chanoine d'Osma, venu d'Espagne en France, auec son Eueſque, pour ſouſtenir l'authorité de l'Egliſe Romaine contre les Albigeois, & leurs adherans, declarés heretiques par le Pape Innocent iij. Et fut le veu, & profeſſion de ceſte regle, de preſcher cõtre ceux qui ſe deuoyeroyent de la foy. Enuiron 1222. le commencement de l'an mil deux cens vingt deux. D. Ramir Infant de Nauarre, frere du Roy D. Sancho l'enfermé fut fait Eueſque de Pampelone, de la charité duquel les autheurs eſcriuent, auec admiration, qu'il donnoit tout ce qu'il auoit aux pauures, & que tant plus luy abondoit, plus il donnoit.

Commancement de l'ordre des Iacobins, nõmez freres preſcheurs.

Le Royaume de Nauarre en ce temps eſtoit aſſés mal gouuerné, à cauſe de la vie ſolitaire, & enfermée du Roy, qui ne ſe communiquoit a perſonne, qu'à ſes ſeruiteurs domeſtiques, & ne vouloit ouyr parler d'affaires. A ce mal ſuruint encor la mort de l'Eueſque de Pampelone, D. Ramir ſon frere lequel pouuoit encor aucunement retenir par ſon authorité, & reue-

rence ceux qui euſſent voulu troubler ceſt
Eſtat, domeſtiques, ou eſtrãgers: parquoy
1231. enuiron l'an mil deux cens trente vn. D.
Lopes Dias, Seigneur de Biſcaye, qui auoit
quelques terres en la ſouueraineté de Na-
uarre, incité, & ſouſtenu par le Roy Don
Fernand de Caſtille, trouua occaſion, &
pretexte de faire quelques rauagemens en
ce Royaume. D'autrepart, le Comte Thi-
baud de Champagne pretẽdant droit au-
dit Royaume de par ſa mere D. Blanche,
fille du Roy D. Sancho le ſage, eut intelli-
gences, & pratiques ſecrettes en Nauarre,
pour eſtre admis a la regime du Royaume,
durant la vie du Roy D. Sancho l'enfer-
mé : dont icceluy auerti, apres longue ne-
gligence, commença à s'apperceuoir de
ſon dommage. Partant deſplaiſant, & deſ-
pité, de ces entrepriſes, tant du Roy de
Caſtille, que du Comte de Champagne, il
ſe delibera de les fruſter tous deux de leurs
pretenſions, & ſe vanger ſpecialement du
Roy de Caſtille: Il fit entendre au Roy D.
I'Aime d'Arragon, qu'il auoit choſe a luy
communiquer, qui redonderoit grande-
ment à ſon profit: & pource le prioit de ſe
vouloir rendre a Tudelle, s'excuſant de ce
qu'il n'eſtoit luy meſme venu le trouuer

ſur l'empeſchement, & indiſpoſition de ſa perſonne Le Roy d'Arragon ne faillit de venir à Tudelle: & pource que le Roy de Nauarre ne pouuoit bouger de la chambre, il entra au chaſteau; & parlerent enſemble. Le Roy D. Sancho s'eſtant grandement plaint du Roy D. Ferdinand de Caſtille, qui ne ſe contentant de poſſeder tant de terres que ſes predeceſſeurs luy auoyent rauies, auoit encor nouuellemẽt couru, & fourragé ſon pays, luy demanda conſeil, & ayde, pour s'en reſſentir: & ayãt diſcouru pareillement ſur la deſobeiſſance & peu de reſpect du Comte Thibaud de Champagne, d'auoir attenté de trãcher du Roy de Nauarre luy viuant, conclud que s'il vouloit faire vne ferme alliance auec luy, & entre Nauarre, & Arragon, pour aſſaillir le Royaume de Caſtille, & ne ceſſer qu'ils n'euſſent contraint le Roy D. Ferdinand à luy reſtituer les terres de la riuiere d'Oja, Bureua, Alaua, & Güipuſcoa, ou icelles conqueſtes, luy faire rendre les fruits, & reuenus d'icelles, & payer les frais, & deſpenſes de la guerre, il ſeroit content d'entendre a vne mutuelle donation des deux Royaumes fort auantageuſe pour le Roy d'Arragon, & ſon fils Don

Alphonſe, aſſauoir, que les ſuruenãs d'entre eux deux heritaſſent de tous les deux Royaumes. Le Roy D. Iayme trouua cela fort bõ: car il eſtoit ieune, & en fleur d'aage, & ſon fils auſſi donnoit eſpoir de viure, la ou le Roy D. Sancho auoit deſia paſſé la ſoixante huitieſme année de ſon aage, & au demeurant eſtoit ſi gras, & plein de humeurs, & tant trauaillé de ſon cancer, qu'il n'attendoit que l'heure de deſloger de ce monde. Ceſt accord entre eux faict, ils arreſterent que l'année ſuiuante les gẽs de guerre, de l'vn & de l'autre Royaume, ſeroyent preſts, & ſe trouueroyent en lieu aſſigné au moys de May. Rien n'eſtoit plus à cœur au Roy D. Sancho, que de recouurer la Prouince de Guipuſcoa, eſtimant que par la ſeparation d'icelle, le Royaume de Nauarre eſtoit priue d'vne des principales cõmodités que puiſſe auoir vn pays, qui eſt la marine, les Seigneurs, & principaux du cõſeil du Roy D. Sancho, en ceſt accord, furent D. Garcia Almorauid, D. Sancho Fernandes de Montagu, D. Guillaume Baudouin, & D. Guillaume Iuſtice de Tudelle, qui eſt vne principale dignité. Ceux cy, & autres Seigneurs, auec les deputés des villes de Nauarre, ſignerent les

onuentions & accords d'entre ces deux oys : ce qu'ils firent du costé d'Arragon es plus grands Seigneurs, & qui tenoyent es principales charges, entre lesquels sont nommés D. Pedro Fernandes d'Acagra, eigneur d'Albarrazin, Athon de Foces, rand Maistre, Guillaume de Moncade, odorigo Lizaue, Artal de Lune, Simon rrea, Blasco Maza, Pedro Perez, Iustice ajeur d'Arragon, & Pedro Sanches, se-retaire d'estat d'Arragon. Pour fournir ceste guerre, il falloit que le Roy D. Sancho mit la main a ses thresors, qui estoyẽt grands, car ayant fait assés longue années vne vie retirée, il auoit peu aisement accumuler, estant exempt de despenses : il despourça doncques au Roy d'Arragon cent mil sols d'or, cest à dire escus, ou ducats, par prest, & aduance, & eut en gage Herera, Pegna retonda, Ferrelon, & Faxiue: & comme il estoit homme prudẽt, & fort ntendu au fait de la guerre, il ordonna resbien ce qui estoit de faire en ce commencement: mais l'amour qu'il portoit a es thresors, gasta tout: ioinct que le temps enu qu'il falut marcher contre Castille, ẽ que les armées estoyent en point, il vint ouuelles au Roy d'Arragon, que l'isle de

Majorque s'eſtoit rebellée: parquoy ayant plus à cœur de garder le ſien, que d'endómager autrui, il ſe ſeruit pour ſoy des gens de guerre qu'auoit mis enſemble, pour la guerre de Caſtille, leſquels il mena à Majorque: tellemẽt que le Roy de Nauarre ſe trouua foible, pour entreprendre d'entrer en Caſtille, ou le Comte D. Lopes de Haro eſtoit en armes, pour le combatre au paſſage. Il luy ſembla que le Roy D. Iaime s'eſtoit mocqué de luy, ſi qu'entrant en grande colere contre luy, il voulut rompre tout l'accord, & paches qu'ils auoyent faictes enſemble. De tout ce qu'il diſoit & faiſoit, eſtoit le Roy D. Iaime aduerti par quelques cheualiers Nauarrois peu fidelles à leur Prince, & ennuyés de ces façons de viure eſtranges & deſdaigneuſes, dont D. Pedro Ximenes de Valtierra en eſtoit l'vn. La guerre de Majorque en bref temps paracheuée, le Roy D. Iaime retourna à Tudelle pour s'excuſer, & s'offrit de ſatisfaire en l'aduenir, & meſme de fournir pour la guerre de Caſtille deux milles chevaux, & autres forces: mais il ny eut ordre que le Roy D. Sancho vouluſt entrer en conferance auec luy. Dauantage, eſtant D. Garcia Almorauid, & D. Iean Perez de

Eſpiez au Conſeil des Roys dommageables.

Batezan, capitaines de l'armée qu'il auoit sur la frontiere contre Castille, a la veue des ennemis, reduits a tel poinr par Don Lopez Dias de Haro, qu'ils penſoyent de iour à autre deuoir eſtre attirés a la batail-le, il mit a nonchaloir eux & tout ce qu'ils faiſoyent: & eſcrit-on qu'vn gẽtilhomme enuoyé de leur part, pour communiquer au Roy l'eſtat des affaires, & luy deman-der deux cens cheuaux de renfort, moyẽ- nant leſquels les capitaines ſe faiſoyent forts de donner bataille aux Caſtillans, demeura quatre iours entiers ſans pouuoir auoir entrée, ny audience. Ces meurs fa-rouches & deſpiteuſes firent que le Roy D. Iaime ſe retira en Arragõ, fort mal cõ-tent, & que les Caſtillans firent des dom-mages en Nauarre, à quoy il eut peu repa-rer ayſement, dont il faigrit encor d'auan-tage, en ſorte qu'il deuint inſupportable a ſes officiers, meſmes domeſtiques, qui ne pouuoyent trouuer moyen de faire choſe a ſon gré. Ce chagrin & trauail d'eſprit ioint auec la grande charge de ſon corps repleſt & mal aiſé, ſa maladie longue & incurable auec le bon nombre d'ans qu'il auoit, le mirent au tombeau l'an mil deux cens trente quatre, ayant regné trẽte neuf

Meurs eſtranges du Roy Don Sãcho en ſa vieilleſſe.

1234.

ans, neuf mois, & dix iours. Il fut enſeuely au monaſtere Royal des Chanoines de ſaincte Marie de Ranceuaux, qu'il auoit luy meſme fait conſtruire.

De D. Thibaut, premier du Nom, & XXII. Roy de Nauarre, ſurnommé le Majeur & Comte de Champagne, premier Roy, qui par ligne maternelle ha regné en Nauarre.

SItoſt que le Roy D. Sancho fut mort, les Nauarrois enuoyerent en France, au Comte Thibaut de Champagne, fils de D. Blanche ſœur du Roy deffunt, luy dõner nouuelles de ceſte ſucceſſion a luy eſcheue, l'admoneſtant de ſe haſter, auant que le Roy Don Iacques d'Arragon s'en ſaiſiſt, en vertu des droits pretendus, à cauſe du don mutuel paſſé entre les deux Roys a Tudelle, & par le moyen auſſi des intelligences qu'il pouuoit auoir au pays: en quoy le Comte ne ſe montra pareſſeux, car ayans eu des partiſans en Nauarre, qui l'auoyent aduerty de tout ce qui s'eſtoit paſſé entre ces deux Roys, & finallemẽt de la mort de ſon oncle, les Ambaſſadeurs le trouuerent ja en

ordre & equipage de marcher vers Nauarre, ou il arriua en tẽps oportun, pour faire ſes affaires auec aiſe & commodité, a cauce des empeſchemens qui detenoyent le Roy D. Iayme, leſquels luy importoyent plus, que non pas de pourſuiure ceſte donation faitte au preiudice des vrais heretiers de la Couronne de Nauarre, ſans raiſon que conque, par vn Roy troublé de violentes paſſions, tant de corps, que deſprit. Auſſi eſt certain que le Roy d'Arragon n'en fit iamais grand eſtat: car meſme aucũs ont laiſſé par eſcrit, qu'il quitta, ſans dificulté aucune, les Nauarrois (eux de ce le requerans) du ſerment, foy, & hommage qu'ils luy auoyent preſté lors que le cõtract d'entre luy & le Roy D. Sancho defunct fut paſſé à Tudelle: autres diſent que deſpuis il en fit vn don, & remit tout ce droit à D. Pedro ſon fils, pour le pourſuiure auec le temps, comme de choſe ou il y auoit peu d'eſperance. Ainſi fut receu, declaré, & Couronné Roy de Nauatre Don Thibaud Comte de Champagne, auec grand contentement & reſiouiſſance de tous les bons Nauarrois. A ſon aduenement il iura & confirma les dats & priuileges du Royaume, & meſme les augmen-

2. *Ligne des Roys Nauarrois.*

ta en mieux, ce fut l'origine de la ſeconde ligne maſculine des Roys de Nauarre, eſtant en D. Sancho acheuée la premiere, qui deſpuis D. Garcia Ximenes auoit duré l'eſpace de cinq cens dix-huit ans. Les ſucceſſions tombantes en quenoilles, des eſtats, & ſouuerainetés, contre tout droit diuin, naturel, & humain, & contre tous exemples des bien ordonnés Royaumes és premiers aages, cauſant que les Princes eſtrangers incognus, & diuers en meurs, viennẽt à regner ſur les nations, dõt quelquesfois il en eſt bien pris, mais bien ſouuent maux, & troubles pernicieux en ſont aduenus. Or pour ce coup, les Nauarrois ne ſe trouuerẽt point mal d'auoir vn Roy de race Françoiſe, lequel fut moyen d'accroiſtre ſes forces, & la dignité de ceſte Couronne, par pluſieurs acceſſoires du coſté de France: ſa mere D. Blanche, fille du Roy D. Sancho le ſage, & ſœur du dernier Sancho, fut la premiere femme qui introduiſit en Nauarre la ſucceſſion feminine, combien quelle ne regnaſt point eſtant decedée auant le Roy D. Sancho le fort ſon frere D. Pedro Ramires de Pedrola Eueſque de Pampelone, entreautres tint la main fidellement, & diligem-

ment à la conſeruation des droits de ce Roy Thibaud, qui fut appellé le Majeur, a la difference de ſon fils, & ſucceſſeur nõmé Thibaud, comme luy, des faits duquel nous n'auons gueres d'enſeignements par les hiſtoires, ſeulement on a peu recueillir de luy par memoires, & eſcriptures tẽdans à autres fins ce que nous en traitterons. Il fut marié trois fois, ſelon que eſcriuent les Eſpagnols. En premieres nopces il eſpouſa vne Dame de Lorraine, fille d'vn Cõte de Mets, de laquelle il fut ſeparé par authorité du Pape, ſans en auoir aucuns enfans. Sa ſecõde femme eſtoit fille de Guichard, Seigneur de Beaujeu qui peut eſtre, fut le troiſieſme de ce nom, duquel mariage n'aſquit Blanche, mariée au Duc Iean de Bretagne, ſurnommé le Roux En troiſieſmes nopces il eſpouſa Marguerite, fille de Archembaud, des Comtes de Foix (poſſible y a il faute au nom: car de ce tẽps n'eſt faicte mention és hiſtoires d'aucun Archembaud de Foix) de laquelle il engendra Thibaud, & Henry, qui luy ſuccederent l'vn apres l'autre au Royaume de Nauarre, & vne fille nommée D. Leonor, & D. Pedro, Seigneur de la maiſon de Muſuçabal, qui eſt de ce tẽps deſtruit, autour

Genealogie de Nauarre.

de Mandegorria, ainſi dit en langue Biſcaine, qui ſignifie montagne rouge. Tous ces mariages, ou au moins les deux, furent par luy contractés auant que de venir à la Couronne de Nauarre, qui fut l'an trente & trois de ſon aage: les meurs de ce Prince ſont louées par les Eſpagnols, diſans, qu'il eſtoit liberal, modeſte, grãd baſtiſſeur, aymant la muſique, curieux des choſes appartenãtes a l'agriculture, à raiſon dequoy il peupla le pays de Nauarre de pluſieurs eſpeces de fruits qui n'y eſtoyent encores, leſquels il fit porter de France: tellement qu'il s'eſt conſerué encor en Nauarre vne ſorte de poires, qui s'appellent Thibuatinas, ou Thibaudines: ſur tout il fut Catholique, & grand zelateur, de ces baſtiments eſt le chaſteau de Treuas.

De ſon temps fut acheué vn procés de grande contradiction, entre les moynes noirs Benedictins, & ceux de Ciſteaux, ſur ce que le Roy Don Sancho defunct auoit voulu changer les anciens religieux de S. Sauueur de Leyre, & y mettre de l'ordre de Ciſteaux: ce qui n'auoit peu acomplir, pour la reſiſtance que firent les Benedictins: leſquels en fin, regnant le Roy Thibaud, perdirẽt leur cauſe: mais quoy qu'ils

furent condamnés, & depoſſedés, s'y ne ceſſerent ils iamais qu'ils ne fuſſent remis en leur ancienne poſſeſſiõ: ce qui fut apres la mort du deuzieſme Thibaud, regnant Henry ſon frere, auquel ils obligerent de payer ſix cens charges de bled par an, iuſques à tãt qu'ils luy euſſent liuré la ſomme de huit mille marauedis d'or. Finallement pour terminer les nouuelles inſtances que les vns & les autres faiſoyent continuellement, l'Archeueſque D. Sancho de Tolede, Infant d'Arragon, & celuy de Taragõne, munis de l'authorité Apoſtolique du ſiege Romain, impoſerent perpetuel ſilẽce aux moynes de ſainct Benoiſt, & remirẽt en poſſeſſion ceux de Ciſteaux. Et apres la mort du Roy D. Henry, le gouuerneur de Nauarre quitta les moynes de ce tribut, pour la deſcharge de la conſciẽce du Roy, comme impoſt exceſſif, & inique. Ainſi demeurerent les moynes Ciſterciens de S. Bernard, parcifiques iouyſſans de ce monaſtere de ſainct Sauueur de Leyre. A l'occaſion des debats, & contẽtions de ces freres, s'eſgarerẽt, & perdirẽt pluſieurs tiltres, lettres, & documents de ce monaſtere, qui ſeruiroyent de beaucoup en ce temps, pour l'illuſtration des affaires de

Nauarre.

Eſtãs les affaires de Syrie, & du Royaume des Chreſtiens en ces contrées la fort mal maniés, & en grande decadence, le Pape Gregoire neufieſme fit preſcher la croiſade par toutte la chreſtienté, par les moynes de S. Dominique, & de S. Frãçois principalement: parquoy pluſieurs Princes, & grands Seigneurs de Frãce, & d'autres Prouinces voiſines ſe croiſerẽt, & fut chef de ceſte expedition le Roy Thibaud de Nauarre. Les Seigneurs & Cheualiers Chreſtiens deſirans paſſer leurs troupes par mer, ne peurẽt eſtre accommodés par les republiques de Genes, & Pize, qui eſtoyẽt lors puiſſantes de vaiſſeaux, a cauſe des guerres mutuelles qu'ils auoyent enſemble, au grand dommage de la Chreſtienté. Les Veniticns pareillement embrouillés és affaires de l'Empire des Grecs ne leur donnerent aucun moyen pour faciliter le voyage: parquoy le Roy D. Thibaud & ſa compagnie, furent contraints de prendre le chemin par terre, & ſe conduire par long, & perilleux voyage en Syrie, où eſtans arriués à Antioche, auec infinis trauaux, ayans eu a combatre contre la faim, les maladies & neceſſités de tout-

Voyage du Roy D. Thibaud premier en Syrie.

tes

tes choſes, outre les ennemis, qui s'eſtoyẽt ſaiſis des paſſages, aux deſtroits du mont Taurus, il ſe trouua que les deux tiers des gens de guerre, qui eſtoyent partis de Frãce, Nauarre, & des frontieres d'Allemaigne, eſtoyent demeurés par les chemins, morts de maladie, ou tués par les Turcs. Le reſte de ces pauures croiſés arriuerent à Acre, qui eſt l'ancienne Ptolomaide, d'où ils commencerent a guerroyer les Turcs, peu heureuſement, d'autant que l'Empereur Federic deuzieſme, ayant laiſſé par la Paleſtine des garniſons Allemandes, ne voulurent preſter aucun ſecours au Roy de Nauarre, d'autant qu'ils reputoyent les François pour gens dediés, & affectés au Pape, auec lequel leur Empereur auoit pluſieurs controuerſes, & grandes querelles. Encor aduint-il, pour plus deſtourner l'heur du Roy D. Thibaud, que pluſieurs Seigneurs qui eſtoyent venus en ſa compagnie, ſe desbanderent, & retournerent en leurs maiſons, entre leſquels fut le Duc de Bretagne. Parquoy il fut force au Roy de Nauarre, apres pluſieurs malheureuſes rencontres, de s'en retourner par mer en Occident. Arriué qu'il fut en Frãce, il y fit quelque ſeiour, pour viſiter ſes terres, &

puis paſſa en Nauarre. Ce voyage du Roy D. Thibaud de Nauarre ne fut point fait en compagnie du Roy ſainct Louys de France, ainſi qu'aucũs eſcriuent, ains quelques années auparauant, aſſauoir, l'an mil
1238. deux cens trente huit, ou celuy du Roy S. Louys fut fait dix ans apres, ou douze, ſelon aucuns, comme il apert par les hiſtoires Françoiſes. Eſtant de retour en ſon Royaume il eut de grandes contentions auec les Seigneurs, & communautés ſes ſubiets, ou tenans fief en iceluy, leſquels il deſiroit, & luy eſtoit beſoin, comme a nouueau venu, & eſtranger, contenter: ce qu'il fit, auec prudence & grande patiẽce, & non moindre dexterité. Ceux qui luy baillerent le plus d'affaires, furẽt D. Guillaume Viſconte de Sola, & D. Raymond Arnaud Viſcomte de Tartax, & D. Gaſtõ de Moncade, Seigneur de Bearn, leſquels auoyent des griefs, & plaintifs contre le Roy: il les contenta tous le mieux qu'il peut. Au Viſcomte de Tartax bailla Villeneau auec toute la terre de Miexa, & Hoſtauares, aux autres, autres choſes: tellement qu'il pacifia tout. Auec l'Eueſque de Pampelone, D. Pedro de Gaçolas, eut le Roy pluſieurs differents, pour les droits

& immunitez de ſon Egliſe, qui procederent ſi auant, que l'Eueſque preſuma d'excommunier le Roy, & mit interdit non ſeulement au dioceſe de Pampelone, mais en toutte Nauarre : ou a cauſe de ſes pretentions & controuerſes; ne ſe diſoit meſſes, ny matines, ſinon ou le Roy les faiſoit par force celebrer, dont eſtoit appelé : & cependant l'Eueſque eſtoit en Arragon, au lieu de Nauardun, d'où eſtant quelques fois ſorti, le Roy le fit atrapper, & mettre en priſon comme traiſtre. Ces tempeſtes durerẽt trois ans, ou les Eſpagnols ne faillent pas de ietter toutte la coulpe ſur le Roy. En fin par la diligente ſolicitation des Seigneurs, cheualiers & prelats. L'accord fut fait entre le Roy, & l'Archeueſque, & l'interdit leuë, ce fait l'an mil deux cens cinquante trois. Le Roy D. Thibaud mourut en Iuliet & fut enterré en la grande Egliſe de Pampelone : en la meſme année mourut auſſi la Royne D. Blanche de Caſtille mere du Roy de France, Sainct Loys, laiſſant vn beau droict en Caſtille à ſon fils (s'il eut voulu pourſuiure) & à ſes deſcendans auſſi qui tous n'en firent oncques grand comte, & ſuiuant ſa derniere volonté elle fut enterrée a S. Denis en

Les meſſes ceſserent en Nauarre.

France prez Paris, la ſepulture de laquelle ſe peut voir encor de ce temps mil cinq cens nonante ſix.

De Don Thibaud le ieune deuzieſme, & dernier de ce nom XXIII. Roy de Nauarre, & Comte de Champagne.

1253. THibaud deuzieſme ſucceda a ſon pere, l'an mil deux cens cinquãte trois n'ayant encor accomply la quinzieſme année de ſon aage, la tutelle duquel, & regẽce du Royaume, eſtoit entre les mains de ſa mere Marguerite de Foix. Les hiſtoires de Nauarre diſent que le Roy d'Arragon, D. Iayme ou Iacques, vint en perſonne a Tudelle viſiter la Royne veufue, & le Roy Thibaud ſon fils: & firent là vne ligue offenſiue & defenſiue entre eux contre Caſtille: offrant le Roy D. Iayme à la veufue, & à ce pupille, tout ce qu'il pouuoit, & qu'ils ſceurent demander, ſans preiudice toutesfois des droits qu'il pretendoit en Nauarre, deſquels il cheuiroit amiablement, apres que le Roy Thibaud ſeroit paruenu en aage: & cependant fut accordé que lors qu'il ſeroit majeur, il eſpouſeroit vne des filles du Roy

d'Arragon: assauoir D. Constance, ou D. Sancha au defaut d'elle: & en cas de mort du Roy D. Thibaud, le mariage se feroit auec D. Henry frere d'iceluy: promettant en outre le Roy d'Arragon de ne marier ses filles en la maison de Castille, sans le consentement de la Royne D. Marguerite: elle aussi promit de sa part d'empescher à son pouuoir que le Roy son fils n'espousast aucunes des filles de Castille, legitimes, ny bastardes, specialement du secõd mariage du Roy D. Ferdinand. En ceste ligue fut compris le Roy de France, & l'Empereur, de la part de la Royne Marguerite: & voulut le Roy d'Arragon mettre condition, que la presente ligue seroit approuuée, & confirmée par authorité du Pape, dans certain terme, & qu'il y apposeroit grandes peines, & censures pour les contreuenans. A la Royne veufue assisterent D. Garcia Almorauid, Don Sancho Fernãdes de Montagu, D. Garcia Gomes d'Agoucillo, D. Gonçalo Ynanes de Batzau, D. Corbaran de Leot, D. Martin Garces d'Eusa, D. Pero Gonçales de Morentiu, & D. Martin Gonzales de Morentiu, D. Guerrero Sierre, Simon Giros, D. Pedro Ximenes de Valtierra, & D. Lopez

Arces, doyen de l'Egliſe colegiale de Tudelle: leſquels iurerent tous ſolemnellement l'obſeruation des articles de ceſte confederation. L'aſſemblée partie de Tudelle, le Roy de Caſtille eut incontinent aduis de ceſte ligue faitte à Tudelle: parquoy il ordonna pluſieurs compagnies de gens de cheual, & de pied, qu'il fit acheminer à la frontiere de Nauarre, pretendant que ce Royaume luy apartenoit, & qu'il vouloit pourſuiure ſon fait par armes. D'autre coſté la Royne D. Marguerite regente munit ſes villes, & chaſteaux contre Caſtille de fortes garniſons, & fut pareillement ſecouruë du Roy d'Arragõ: de ſorte, que les Caſtillans ne paſſerent point auant pour ceſte fois. Cependant le Roy D. Thibaud accomplit le quinzieſme an de ſon aage: parquoy on trouua bõ de le declarer Roy majeur, & le courõner, ce qui fut fait, l'an mil deux cens cinquante quatre, en la grande Egliſe de Pampelone, où il iura l'obſeruation, & meliora-
1254. tion des droits du Royaume. Des qu'il ſe vit auoir l'adminiſtration en main de ſes affaires, il voulut que l'alliãce, & ligue que la mere auoit faitte auec le Roy d'Arragõ, fut de nouueau ſtipulée: & pource ſe virẽt

les deux Roys en l'Eglise appellée noſtre Dame de Montagu, là où ils capitulerent, & fut dit que le Roy D. Iayme defendroit le Royaume de Nauarre contre tous, & qu'aucun des deux Roys ne feroit paix ny trefue, ſans le conſentement de l'autre. Pour l'aſſurance deſquelles choſes, meſmes des mariages ſuſmentionnés, furent mis en depoſt, de la part du Roy Thibaud, les fortereſſes de Gallipienço, Arquedas, Monreal: & du coſté d'Arragon, les chaſteaux de Rueda, & Sos, & le lieu de Vncaſtello: leſquelles places deuoyent demeurer és mains de cheualiers Nauarrois, qui neantmoins ſeroyent abſous, & quittes par le Roy de Nauarre, du ſerment qu'ils luy deuoyent, & de ſon cõſentement feroyent ſerment a celuy d'Arragon, auec reſeruation, & promeſſe de rendre touttes les places à celuy contre lequel ſeroit par l'autre fait faute. Tout cela fut iuré, fait & promis par les Roys, & leurs principaux hommes. En ceſte ligue furent auſſi comprins, & nommé par le Roy de Nauarre le Roy de France, & tous ſes freres: & par le Roy D. Iayme, Charles Comte de Prouence, frere du Roy de France. Cela arreſté entre ſes Princes, cõ-

mença la guerre fort chaude, & furieuſe és frõtieres de Nauarre & Caſtille, a quoy entẽdoit tant plus volõtiers le Roy d'Arragon, pource que s'eſtans celle année rebellés les Maures du pays de Vallence, en nombre de plus de ſoixante mille, ſoubs vn certain Alardrac leur chef, & capitaine, le Roy de Caſtille les ſouſtenoit, & aydoit ſoubs main, par hayne couuerte, & enuye qu'il portoit au Roy D. Iacques : ſi eſt-ce neantmoins que par la diligence de pluſieurs grans perſonnages, il ſe fit incontinent vne treſue de quelques mois: durant laquelle eſtant venu le Roy D. Iayme en Nauarre. D. Diego Lopes de Haro Seigneur de Biſcaye le vint trouuer, & ſe fit ſon vaſſal, eſtant mal content du Roy de Caſtille, qui ne fut pas petit aduãtage aux affaires de ceſte ligue contre Caſtille: car D. Diego eſtoit vn braue & vaillant capitaine. Le Roy D. Alphonſe pretendoit les droits anciens de ſes predeceſſeurs au Royaume de Nauarre, ou pour le moins que D. Thibaud luy en fit hommage tel que le Roy D. Garcia Ramires, & les Roys D. Sanches, fils, & petit fils d'iceluy, auoit faite au Roy D. Alphonſe huictieſme Empereur des Eſpagnes, & aux Roys de Ca-

ſtille : ce que le Roy D Thibaud refuſoit, alleguant que c'eſtoit vne recognoiſſance extorquée par violence, ſans aucune raiſon, & que tant s'en falloit qu'il vouluſt ſe ſouſmettre à choſe aucune aux Roys de Caſtille, qu'au contraire il entendoit recouurer d'iceux les terres de Bureua, Reoya, Alaua, & Guipuſcoa, & autres terres de Caſtille la vieille, que les predeceſſeurs de D. Alphonſe auoyent rauies, & vſurpées des appartenances du Royaume de Nauarre. C'eſtoyent les cauſes de faire entrer en guerre ces Roys, leſquels la treſue expirée, mirent leurs gens aux champs: les Nauarrois, & Arragonnois faiſans la maſſe de leur armée és enuirõs de Tudelle, & les Caſtillãs vers Alfaro, & Calaorra.

Le Roy de Caſtille, & celuy d'Arragon menoyent en perſonne les armées contraires, leſquelles eſtãt ſi prés l'vne de l'autre, qu'on n'attendoit que l'heure de les voir venir aux mains: mais ſur-ce il n'y eut faute de bõs perſonnages, qui s'employerent pour empeſcher tel deſordre. Le Roy D. Alphonſe fit remonſtrer a celuy d'Arragõ, que c'eſtoit choſe indigne, & du tout contre ſon eſperance, de voir, que luy, qui eſtoit ſon beau pere, portaſt les armes cõ-

tre luy, n'en ayant receu iniure ny offence aucune: & le prioit ne l'empeſcher en ſa iuſte pourſuitte, des droits qu'il auoit au Royaume de Nauarre, que le Comte Thibaud luy occupoit, le Roy Don Iayme luy reſpondit, qu'il ne pouuoit en bonne conſcience, ny ſelon le deuoir abandonner la defenſe d'vn ieune Prince qui luy auoit eſté recommendé, les affaires duquel il eſtimoit comme les ſiennes propres. Pluſieurs prelats, & gens de grande authorité ſeſtãs en vain employés pour mettre paix entre ces Princes, vn ſimple gentil-homme Cattelan, natif de Seſalu, de la maiſon de la Royne de Caſtille D. Violant, y fit plus que tous les autres. Ceſtuy cy vint trouuer le Roy d'Arragon, & luy ſceut ſi bien perſuader, & auec ſi viues raiſons, qu'il ploya ſon cœur a la paix. L'office fait enuers ceſtuy cy, fut par le cheualier reiteré a l'androit du Roy de Caſtille: & fut ſi heureuſe ſa negotiation, qu'il eut promeſſe de conferer preſents de leurs differents & querelles. Parquoy eſtans dreſſées quelques tentes en vn champ entre les deux armées. les trois Roys s'entreuirent & caſſerent fort amiablement, ſe banquetcerent les vns les autres, & auant que ſe ſepa-

rer furent de bon accord. Car nonnobſtãt quelque ligue qu'euſſe fait les Roys de Nauarre & d'Arragon', & quelque bon courage qu'eut mõſtré le ieune Roy Thibaud, ſi eſt-ce qu'il condeſcendit à faire hommage au Roy de Caſtille, ainſi qu'auoyent fait ſes predeceſſeurs pour ſon Royaume de Nauarre. Car le Roy de Caſtille eſtimant auoir gaigné ſon beau pere le Roy d'Arragon, par ceſte entreueue, qui a la verité luy ſeruoit de beaucoup, meſme a cauſe que la Royne D. Violant ſa femme ſe trouua la preſent, demanda au Roy D. Thibaud les plus extremes choſes qu'il peut, ne deſirant rien moins que d'entrer en accord auec luy: mais ne luy eſtant rien refuſé, ils tranſigerent, & compoſerent en ſorte que le Roy D. Thibaud demeura vaſſal du Roy D. Alphonſe: & fut dit qu'il tiendroit vn lieutenant en la court de Caſtille auec ſes tiltres, & que toutes les fois que le Roy de Nauarre ſeroit appellé pour le beſoin des guerres qui pouroyent ſuruenir, il ſeroit tenu de venir ſeruir en perſonne, ou par ſondit Lieutenãt, auec deux cens hommes de cheual. A toutes ces conditions condeſcendit le ieune Roy, ou pour ne ſe ſentir aſſés fort pour reſiſter a

Entreueue des Roys de Caſtille aragon & Nauarre.

Le Roy de Nauarre ſe faict vaſſal de celuy de Caſtille.

ſon aduerſaire, ou ſe doubtant, ou s'aperceuant que le Roy d'Arragon s'eſtoit laiſſé gaigner, ou bien en conſideration du repos public : ioint qu'il ne faiſoit rien de nouueau, & que ſes predeceſſeurs n'euſſét faict, nonobſtant que D. Sancho Fernandes de Caſcante, & autres cheualiers Nauarrois l'en deſconſeillaſſent, & meſme les bourgeois & habitans du bourg de ſainct Seruin de Pampelone, leſquels, apres que tous les autres, tant prelats, cheualiers, que communautés du Royaume eurent conſenti, & approuué ceſte paix, perſiſterent a la reprouuer, & ne ſi voulurent oncques trouuer : à raiſon dequoy ils furẽt chaſtiés par le Roy comme mutins, par amendes pecuniaires, toutesfois eſtant quelques iours par apres ſon couroux paſſé, il conſidera que ces Pampelonois eſtoyent bons, & fidelles patriots, & aymans ſon hõneur, & grandeur, & qu'ils auoyent reſiſté a ſa volonté par vray zele, & amour qu'ils portoyent a la courõne de Nauarre, pource leur fit rendre leurs deniers : de là proceda la couſtume, qui a duré, qu'es choſes concernantes à Caſtille, cé bourg ne mettoit point ſon ſeel.

On penſoit que les affaires d'entre Ca-

ſtille & Nauarre d'euſſent eſtre pour long temps paiſibles, mais les effects monſtrerent ceſte année mil deux cens cinquante ſept, que la paix d'ẽtre les Princes n'eſt biẽ ſouuẽt entretenue par autre lien, que leur plaiſir, & commodité, ſans auoir eſgard a accords, fermẽs, ny promeſſes. Car le Roy de Caſtille ayant mis ſus vne puiſſante armée, ſous couleur d'auoir ſoupçon des Maures, la faiſoit tourner vers la frontiere de Nauarre, pour y faire quelque notable breſche, pendant qu'on ne ſe doubtoit de luy. Parquoy les deux Roys, Don Iayme d'Arragon, & Thibaud de Nauarre ſe remirent haſtiuement en armes : & ne tarda gueres, que D. Henry Infant de Caſtille, frere du Roy, & D. Diego Lopes Diaz de Haro, vindrẽt trouuer le Roy d'Arragon, en la ville d'Eſtelle, auec leſquels ils ſe liguerent contre Caſtille faiſant l'Infant grandes plaintes contre le Roy Don Alphonſe ſon frere, & auec eux encor pluſieurs grands & notables Seigneurs, qui tous firent hommage audit Roy d'Arragon, luy promettans le ſuiure contre tous les Princes du monde, où il les voudroit mener. Les choſes eſtans en branſle de venir au plus grand deſordre du monde. Il 1257.

fut tant trauaillé par les conciliateurs & amateurs de paix, que leſdits Roys firent derechef nouuel appoinctement.

Or pource que les Eſtats que le Roy D. Thibaud auoit en France, aſſauoir, la Châpagne, & Brie, requeroyent ſa preſence, ou de quelqu'vn de grande authorité, la Royne D. Marguerite s'y en alla mais elle mourut en la ville de Prouuins, d'où elle fut portée au monaſtere de Cleruaux, & la inhumée. A ceſte cauſe il falut que le Roy ſon fils s'y acheminaſt, pourtant il recommanda ſon Royaume de Nauarre au Roy d'Arragõ, & laiſſa pour Senechal, & Gouuerneur en iceluy vn cheualier François, appellé Geoffroy de Beaumont, dont les Nauarrois ne firent pas grand compte, & encor moins du Roy d'Arragon, auquel ils ne voulurent preſter aucune obeiſſance: & pour-ce commença a ſe rompre l'amitie entre les Nauarrois, & Arragõnois, l'an 1557. Le Seneſchal voyant le Royaume a luy commis, entrer en troubles, vint trouuer en diligence le Roy D. Iayme qui eſtoit a Barcelone, & obtint de luy aſſeurance de paix, pour quelque temps entre les deux Eſtats.

Le Roy de Nauarre qui eſtoit en Fran-

ce, trouuant ſes affaires fort embrouillés, s'employoit à eſclarcir, & ſouſtenir ſes droicts des Comtes de Brie, & de Champagne, qui luy eſtoyent debatus, leſquels par la faueur & authorité du Roy ſainct Louys, luy furent conſerués : & d'auantage fut fait le mariage de luy, & d'Iſabel de France, fille du Roy, à Melun, laquelle il emmena en Nauarre. Le Roy D. Iayme fut celuy qui moyenna ces nopces, lequel preſque en meſme temps donna ſa fille Iſabel en mariage à Philippe le hardy, fils du Roy ſainct Louys, & heritier de la couronne de France, a luy accordée long tẽps auparauant. Or n'eut le Roy Thibaud aucuns enfans de ceſte Princeſſe : parquoy apres ſa mort luy ſucceda au Royaume de Nauarre ſon frere Henry, ainſi comme nous dirons cy apres : Bien eut il vne fille baſtarde appellée D. Marquiſe, la mere de laquelle eſtoit nommée D. Marquiſe Lope de Rada, qu'on peut iuger parente de Gor de Rada, qui poſſible pour ceſte iniure ſe deſpaiſa de Nauarre, & ſe retira en Arragon, où il fit foy & hommage de ſon chaſteau de Rada au Roy D. Iaime. Ceſte fille fut deſpuis mariée a D. Pero Fernandes Seigneur de Ixar, fils du Roy D. Iaime

& de Don Thereſa Gil de Bidaura, qu'il auoit eſpouſée clandeſtinemẽt, durãt l'abſence du Roy D. Thibaud, qui eſtoit cõme deſſus eſt dit en France. Pluſieurs choſes ſe faiſoyent par excés en Nauarre, ou par la faure des gouuerneurs, ou par la ruſe & fineſſe des Princes voiſins. Vn principal cheualier de Nauarre, nommé Gonçalo Ynanes, de Batzan, ſe retira vers le Roy d'Arragon, & fit vn fort aux frontieres d'entre Arragon, & Nauarre, qu'il nomma Boeta, d'où il fit pluſieurs courſes & dommages és terres de Nauarre. Quelque amitié qu'il y euſt entre le Roy d'Arragon, & celuy de Nauarre, ſi n'y auoit il point faute de doleances, & ſemences de querelles entr'eux : Vne des plus apparẽtes pretentions, & couuertures que le Roy D. Iayme auoit, c'eſtoit qu'il diſoit, que pour ſecourir le Roy Don Thibaud il auoit fait pluſieurs grans frais, deſquels il vouloit eſtre rembourcé: & a tout propos ſe ſeruoit de elle, quand il auenoit quelque deſordre. La ſomme qu'il demandoit eſtoit ſi grãde, que ny ce Roy Thibaud, ny ſon frere Hẽry, qui regna apres luy, ne la peurent acquiter. Or enuiron ce temps, ou bien toſt apres le paſſage de la Princeſſe Blanche

fille

fille aiſnée du Roy ſainct Louys & ſœur de la Royne de Nauarre qu'on menoit en Caſtille, le Roy D. Thibaud arriua en Nauarre, où il eſſaya de mettre quelque bon ordre, & prepara les choſes neceſſaires au voyage d'outre mer, qu'il entendoit faire auec le Roy ſainct Louys ſon beau pere. Là il renoua aucunement l'amitié & alliãce auec le Roy D. Iayme, & renouuella l'acord auec celuy de Caſtille: & ayãt laiſſé gouuerneur en Nauarre Henry ſon frere Comte de Bonax, s'en reuint en France menant auec luy D. Iean Nugnes de Lara fils aiſné de D. Nugno Gonçales de Lara, & pluſieurs autres cheualiers Nauarrois, & Caſtillans. Il emmena pareillemẽt auec luy ſa femme la Royne Eliſabeth, ou Iſabel, laquelle il laiſſa gouuernante de ſes Comtes de Champagne & Brie: puis partit auec ledit Roy ſainct Louys qui s'embarqua a Marſeille, auec toute ſon armée, au mois de May, mil deux cens ſoixante 1269.
euf, pour paſſer en Syrie : mais agité par es tourmentes & tempeſtes marines, il uy falut prendre terre en Sicille, d'où par pres il paſſa en Aphrique : mais l'iſſuë de eſte expedition fut mal-heureuſe, ainſi u'on peut voir és hiſtoires de France.

Pour lors il y auoit pluſieurs grans Seigneurs en Eſpagne leſquels ſe ſentans offencés du Roy Don Alphonſe de Caſtille firent ligue par enſemble, & la premiere choſe qu'ils firent apres qu'ils leurent iurée entre eux, ce fut d'enuoyer l'Infant D. Philippe en Nauarre, pour eſſayer de ioindre a leur cauſe le regent de ce Royaume, D. Henry, pour l'intereſt qu'il auoit d'abbaiſſer le Roy D. Alphonſe, detenteur de tant de Prouinces, des appartenances de la Couronne de Nauarre : luy promettãs les confederez (contre leur intention toutesfois) de luy ayder à recouurer icelles, s'il les vouloit fauoriſer, auec les forces du Royaume qu'il auoit en gouuernement, auquel ils pretendoyent faire leur demeure, & la aſſembler toutes leurs forces, amis & moyens. Le regent D. Henry ayant péſé, & conſideré la conſequence de telle entrepriſe, cõme ſage, & ainſi qu'il eſtoit s'excuſa ſur ce qu'il n'eſtoit que Lieutenãt de ſon frere, auquel il deuoit rendre cõpte de ſon adminiſtration, & qu'il ne deſiroit rien plus que de luy remettre ſon Royaume en l'eſtat qu'il le luy auoit baillé, ſans eſſayer par nouuelles entrepriſes de remuer l'eſtat d'icceluy, ſur incertaine eſpe-

rance de melioration. Auec telle reſponce s'en retourna D. Philippe en Caſtille fruſtré de ſon intẽtion. Peu apres eut nouuelles D. Henry de la mort de ſon frere, le Roy D. Thibaud, aduenue en la ville de Tripam en Sicille, au retour du voyage de Tunes, ou le Roy ſainct Louys eſtoit decedé auſſi. Le Roy tint ſon Royaume de Nauarre l'eſpace de dix ſept ans, & quatre mois, & eſtant decedé ſans aucuns hoirs legitimes, ſon frere D. Henry luy ſucceda. La Royne veufue D. Iſabel qui ſe trouua en France lors du decez de ſon mary receut ſon corps, qui fut porté auec celuy du Roy ſainct Louys, & le fit enterrer en l'Egliſe de Prouuins: & ſoit pour le deſplaiſir de la mort de ſon mary, ou autre infirmité, elle ne ſurueſquit gueres à luy.

De Don Henry le Gros prémier de ce nom, & XXIIII. Roy de Nauarre: Comte de Champaigne & de Brie, & Pair de France.

DOn Henry ſucceda a ſon frere, l'an mil deux cens ſeptante vn. Il fut ſurnommé le gros, à cauſe qu'il eſtoit exceſſiuement gros & gras. Et 1271.

combien que la commune oppinion, ſoit que les hommes gras ſont volontiers de douce, & benigne nature, ſi eſt-ce que ce ſtui fut fort aſpre, & de dificille conuerſation: ce qu'il monſtra bien, principallemẽt a l'endroit de Don Armingel Eueſque de Pampelone, qu'il trauaillaſt inceſſammẽt. Les Seigneurs confederez de Caſtille voyãs que D. Henry eſtoit acreu en eſtat, & qu'il eſtoit receu Roy de Nauarre, luy enuoyerent derechef D. Philippe, pour le ſoliciter de ſe ioindre a leur ligue. Le nouueau Roy D. Henry fit reſponce, que puis qu'il eſtoit deſormais maiſtre, & n'auoit a rendre raiſon a perſonne de ſes actions, il eſtoit treſcontent de recepuoir les confederez en ſon Royaume, & leur ayder en tout ce qu'il pourroit: mais a la charge qu'eux prealablement viendroyent auec toutes leurs forces, & celles de leurs amis, le mettre en pleine poſſeſſion des terres de Bureua, Rioya, Alaua, Guipuſcoa, & autres que le Roy D. Alphonſe & ſes predeceſſeurs auoyent iniuſtement vſurpées & detenues appartenantes a la couronne de Nauarre. La demande ſembla grande & dificile à l'Infant D. Philippe, & cõme celuy qui n'auoit du tout deſpouillé l'a-

mour fraternelle, ny celle de son pays, se resolut de repudier ceste alliance si chere, & onereuse, & partant respondit, que luy, ny ses compagnons n'estoyent de tel pouuoir, qu'ils peussent accomplir ce qu'il leur demandoit pour lors, & si confessa franchemẽt qu'ils ne voudroyent faire si grãd dommage au Roy leur Seigneur, que de le despouiller d'vne si grande estandue de pays. La responce ouye, le Roy D. Henry se desporta d'estre de leur parti, ne voulant sans grand profit rompre les accords que Nauarre auoit auec Castille, & fit sagement de n'attirer, vn si puissant ennemi contre luy. Don Philippes retournant en Castille, rencontra ses cõfederés, ausquels il fit le rapport de ce qu'il auoit faict auec le Roy D. Henry, ce qu'ils approuuerent.

Au commencement que le Roy Don Henry vint a la couronne de Nauarre, il auoit eu a demesler auec D. Pedro Infant d'Arragon, pour le droit qu'il pretẽdoit, comme cessionaire du Roy D. Iayme son pere, au Royaume de Nauarre : mais il luy vint bien a propos, qu'entre le pere & le ils ressourdirent grandes contentions, & ebats: à raison desquels l'Infant D. Pedro acointa du Roy de Nauarre, afin d'estre

par luy fauoriſé en ſes entreprinſes, & pour luy en donner meilleur courage, enuoya par deuers iceluy vn cheualier nommé D. Guillaume de Cruillas, pour cheuir & acorder entre eux de ce pretẽdu droict, dont le Roy D. Henry ne faiſoit pas grãd compte, toutesfois vſoit de bonnes parolles, & entretenoit ce ieuſne Prince, donnant touſiours quelque crainte au Roy D. Iayme, qu'ils s'accorderoyẽt enſemble, pour luy nuire, qui fut vn bon moyen au Roy de Nauarre pour s'aſſeurer d'iceluy, car D. Iayme, de peur que ceſte ligue ne s'effectuaſt, preuint ſon fils, & rechercha le Roy D. Henry d'amitie, & confederation, faiſant auec luy vne trefue de pluſieurs années, durant leſquelles il ne ſe parloit de pretentions, droits ny actions reelles, ny perſonnelles quelconques ainſi tint le Roy D. Henry le gros ſon Royaume paiſiblement, par les diſcordes d'autruy.

Or s'eſtoit marié ce Roy D. Henry auãt que de venir a la Couronne, & lors qu'il n'eſtoit que Comte de Ronai, Ieanne fille de Robert Comte d'Artois frere de ſainct Louys, parquoy elle appartenoit aux maiſons Royalles de France, & d'Eſpagne. De ce mariage n'aſquirent au Roy Don

Henry D. Thibaud, lequel ſa nourriſſe laiſſa tomber du hault d'vne galerie, en la ville d'Eſtelle, & le tua : autres diſent que ce fut ſon gouuerneur, ou nourriſſier, qui le laiſſa imprudẽment tomber, & en eut tel regret, que luy meſme ſe precipita apres l'enfant, & ſe briſa: autres fils n'eut-il, parquoy la ligne maſculine des Comtes de Champagne finiſt en Nauarre en ce Roy, n'ayant duré que quarante ans. Il eut en outre de ſa femme vne fille, appellée D. Ieãne, comme leur mere, qui vint a heriter du Royaume de Nauarre, Comtes de Brie & Champagne, & autres Eſtats de ſon pere. Les autheurs Eſpagnols eſcriuẽt que le Roy & la Royne, ſes pere & mere, la firent recepuoir, & declarer Royne aux Eſtats de Nauarre, n'eſtant aagée que de deux ans, & ſept mois, & fut moyen de l'vnion de Nauarre auec Frãce, pour quelques années. Ce Roy D. Henry eſtant en Nauarre lieutenant de ſon frere le Roy D. Thibaud, & n'eſtant encor marié, eut amoureuſe priuauté auec vne Dame, heritiere de la maiſon de Lacarra, de laquelle il engendra vn fils, qu'il nomma Henry, comme luy. Ceſtuy-cy eſtant creu, fut cheri par les Roys ſucceſſeurs de ſon pere,

Fin de la lignée maſculine des Comtes de Chãpagne en Nauarre.

& tint la dignité de Mareſchal, ou chef des armes au Royaume de Nauarre, & tiẽt on que la maiſon, & noble famille des Héry de Nauarre, Seigneur d'Ablitas, eſt deſcẽdue de luy. Or les ans du regne de D. Henry le gros, furent ſeulement trois, ans ſept mois dix ſept iours. Il mourut en la cité de Pampelone, en l'hoſtel Epiſcopal,
1274. l'an mil deux cens ſeptante quatre, & fut enterré en la grande Egliſe d'icelle. Il n'y a particuliere memoire de ſes faits, ni de ſon gouuernement en Nauarre, horſmis qu'il rompit vne vnion faitte du temps du Roy ſon predeceſſeur Don Sancho, entre les bourgeois, & habitans de Pampelone, de ce temps diuiſés en Nauarrerie, Bourg, & habitation, ou peuplement: la cauſe qui le meut n'eſt par les autheurs miſe autremẽt, ſinon que cela eſtoit dommageable à la cité.

De Don Ieanne premiere du nom & XXV. regnant en Nauarre.

DOn Ieanne, fille vnique, & heritiere du Roy D. Henry demeura entre les mains des Eſtats de Nauarre, eſtant ſeulement aagée de trois

ans. Grands troubles s'esmeurent incontinent entre les Nauarrois, tant sur l'administration & gouuernemẽt du Royaume, que sur la tutelle & nourriture de l'Infante. Le gouuernement du Royaume ou Interregne fut és mains de D. Pero Sanches de Montagu, Seigneur de Caſcant: mais pour le regard de la nourriture de l'Infante, qui estoit lors és mains de la Royne veufue sa mere, il y eut grandes cõtrouerses en l'assemblée faicte a ceste occasiõ, en la cité de Pampelone: car les vns vouloyent qu'elle fut baillée au Roy Don Alphonse: & de ce nombre estoit D. Garcia Almorauid: contre ceux cy estoit D. Pero Sanches de Montagu, D. Armingel Eueſque de Pampelone, auec autres en bõ nombre, estoyent d'aduis qu'elle fut mise és mains du Roy Don Iayme d'Arragon: mais la Royne sa mere desiroit qu'elle vint en la puissance des François, & demãdoit pour tuteur de sa fille & du Royaume Philippes Roy de France. En ces disputes & contentions, qui n'estoyent conduittes ny auec raison, ny auec modestie, la Royne craignant que quelque mal n'aduint a elle, & a sa fille, estant aydée par quelques Seigneurs, & cheualiers tenans son parti, se

deſroba vne nuict, & emporta auec elle en France l'Infante qui cauſoit la querelle, où elle fut humainement recueillie par le Roy Philippes troiſieſme lors regnãt ſon couſin germain. Les Nauarrois ſachant ſon deſpart ne diſputerent plus de la fille, ains entendirent deſormais aux brigues qui ſe faiſoyent de la part des Roys de Caſtille, & d'Arragon, pour eſtre chacũ deux receu Roy de Nauarre, ſoubs la faueur de leurs droits, qu'ils allegoyent reſpectiuement y auoir. Le premier qui fut aduerti de la mort du Roy Henry, fut le Roy D. Iayme d'Arragõ, partant deſpecha prõptement Ambaſſadeurs vers les Eſtats, les prier de ne l'empecher en la iouiſſance de ce Royaume, qui luy appartenoit de droit non ſeulement a raiſon de la doption, & donation que le Roy D. Sancho le fort luy en auoit fait, mais auſſi de plus long temps: pour-ce diſoient-ils que les Roys qui auoyent tenu ce Royaume deſpuis D. Alphonſe le bataillant, iuſques a ce temps, l'auoyent poſſedé par force, & s'y eſtoyẽt introduits ſans cauſe legitime, au domage & iniure des Rois d'Arragon. Outre-ce leur remonſtrerent, qu'il eſtoit deu par les feus Rois de Nauarre a leur Roy, ſoixante

mil marcs d'argent, qui augmentoit d'autant l'actiõ qu'il pourſuiuoit audit Royaume, pour leſquelles choſes ils demãdoyẽt qu'ils euſſent le Roy D. Iayme, ou ſon fils le Roy D. Pedro pour leur Roy lequel ils eſtimeroient le meilleur pour eux, leur promettans bon & doux traittemẽt. D'autrepart, le Roy D. Alphonſe deſirant que ſon fils D. Ferdinand de la Cerde obtint ce Royaume, luy ayant renoncé les droits qu'il y pretendoit d'ancienneté : & ſans entrer en autre requeſte, luy bailla vne armée, pour s'en emparer par voye de faict, & aduint que ces deux pretẽdans s'entredemanderent aide & faueur, pour vaindiquer chacun a ſoy ce que tous deux deſiroient & brigoient. Les Seigneurs & deputés des eſtats voyans ces troubles menacer le Royaume de quelque grand mal, furent d'aduis d'enuoyer l'Eueſque de Pãpelone, & le gouuerneur a Sos, pour aduiſer d'accõmoder en quelque façon leurs affaires auec D. Pedro d'Arragon, lequel s'y trouua, & conferererent enſemble, ou ils reſolurent, que pour le regard de ſoixante mille marcs d'argẽt, ils en demeureroient à ce qu'en ſeroit dit par l'Archeueſque de Tolede. D. Sãcho frere d'iceluy D. Pedro,

eſtime prelat fort entier, & de bonne conſcience : & quant au reſte, il ne ſeroit procedé par armes d'vn coſté ni d'autre, ains auec moyens iuridiques, & paiſibles: à raiſon dequoy ils firent treues pour quelque temps. Les ambaſſadeurs retournés, le lieu de l'aſſemblée des Nauarrois fut chãgé au Pont de la Royne, où trouuerent prelats & cheualiers du Royaume, & les deputés desvilles de Pampelone, Tudelle, Eſtella, Olite, Sangueſſa, Pont de la Royne, & autres. Là en la preſence de ceſte aſſemblée D. Garcia Ortiz d'Açagra, vn des agents de l'Infant d'Arragon, demanda que le Roy D. Iaime fut receu pour Roy de Nauarre, deduiſant les droits d'iceluy fort copieuſemẽt, auec promeſſes que cela reſulteroit au grand bien de ce Royaume. Cependant qu'ils eſtoyent en ces procedures, D. Ferdinand de la Cerde Infant de Caſtille entra en armes dans la pays, où il auoit pluſieurs cheualiers de ſon parti. Venant doncques par le pays de la riuiere d'Oja, paſſa Ebro, & aſſiegea la ville de Vrana: mais voyant quelle eſtoit bien gardée, partit de là, & vint a Mẽdauia, laquelle il print, & puis gaigna la tour de Moreda, & fit pluſieurs autres degaſts, ſans trouuer

resistance en campagne. Ceste force faitte aux Nauarrois du costé de Castille, fit qu'ils enclinerent plus a Arragon, & afin de pouuoir donner quelque ordre, & reparer au danger qui les pressoit, enuoyerẽt derechef vers l'Infant D. Pedro, qui estoit a Taraſſone, l'Euesque D. Armingel, lequel, ores qu'il fut Castillan, ne tenoit nullement le parti de D. Ferdinãd, pour lors, & auec luy le gouuerneur Don Gonçalo Ynanes de Batzan, & son fils D. Iean Gõçales de Balzan, & D. Gil Balduin, gouuerneur de Tudelle, & D. Martin Garces de Vnca. Ces deputés luy firent entendre de la part des Estats, qu'ils seroyent tresaises qu'ainsi fut, qu'il eut quelque bon droit au Royaume de Nauarre, & qu'ils desiroient fort de sçauoir de luy quelle bõne amitié ils pouuoient pour le present traitter ensemble: Ausquels D. Pedro fit responce, qu'il desiroit que le mariage se promit d'entre l'Infante D. Ieanne & son fils aisné D. Alphonse son heritier: & où il viendroit à deffaillir auant qu'elle fut en aage, qu'elle seroit mariée auec D. Iaime son second: & si le mariage ne pouuoit estre accompli auec l'Infante, que ce fut auec quelqu'vnes de ses cousines germai-

nes, iſſue des filles du Roy Thibaud premier, ſpecialement de la Ducheſſe de Bretaigne. Offert de leur bailler, pour aſſiſter au gouuernement de leur Royaume, ledit D. Alphonſe ſon fils: leur exhiba quant & quant le droit que ſon pere le Roy D. Iaime auoit au Royaume de Nauarre, & la ceſſion qui luy en auoit eſté faicte: Concluant, que ſi ces choſes ne leur eſtoient agreables, qu'ils aduiſaſſent de le receuoir luy meſme pour Roy, dãs vn an. Luy remettans & deliurans librement tout le Royaume. Les Ambaſſadeurs renuoyés auec ceſte reſponce, l'aſſemblée fut remiſe en la ville d'Olite, & ayans la conſulte ſur ce qui eſtoit de faire, accorderent auec l'Infant d'Arragon ſelon les articles qui s'enſuiuent: Que le mariage d'entre Don Alphonſe d'Arragon, fils aiſné de D. Pedro, & l'Infante Don Ieanne de Nauarre s'accompliroit: & où elle viendroit a mourir auant le temps, pourchaſſeroient les eſtats de luy faire eſpouſer vne de ſes couſines germaines, fille du Duc Iean de Bretaigne: Et au cas que D. Alphonſe vint a deceder auant que ce mariage ſe parfit, l'Infante ou l'vne de ſes couſines ſeroit baillée a celuy des fils de Don Pierre, qui

ſeroit plus proche & habile a heriter dn Royaume d'Arragon : & où les eſtats de Nauarre, pour quelque legitime empeſchement, ne pourroient accomplir ce que deſſus, ils payeroient à D. Pedro la ſomme de cent quarente mille marcs d'argent, pour les frais & deſpens qu'il auroit peu faire pour la deffenſe du Royaume de Nauarre, & ce des deniers du Royal patrimoine d'iceluy, outre les ſoixante mille marcs qui eſtoient deſia deuz, faiſant en tout la quantité de deux cens mille marcs d'argent, de l'alloy ayant cours en ce temps, payables dans vn an aprés le fait dudit empeſchement, à compter du iour de Paſques, ſans que ces accords portaſſent aucun preiudice aux droits & pretẽtions que ſon pere Don Iaime & luy auoient au Royaume de Nauarre, eſquels les Eſtats promettoient de leur eſtre fauorables, & leur aider en tout ce qu'ils pourroient. Ces promeſſes furent faittes, & iurées par la pluſpart des Seigneurs deputez l'an 1274. ſur peine de choir en crime de leze Majeſté, s'ils y failloient, excepté pour le regard des mariages, d'autant que les Princeſſes n'eſtoient en leur puiſſance. Mais D. Garcia Almorauid, & autres, autrement affe- 1274.

ctés, ne trouuerẽt point ces accors bons, & n'y voulurent conſentir, ni les iurer, dont naquirent grands troubles & diuiſions au Royaume: & n'eut aucun de ces articles effect, pource que le Roy Philippe de France print le Royaume de Nauarre en ſa protection, & en fit Roy ſon fils, auquel il fit eſpouſer l'Infante D. Ieãne, fruſtrãt le Roy d'Arragõ. Car la Royne Ieanne veufue de D. Henry s'eſtant retirée en France, auec l'Infante ſa fille heritiere du Royaume, eſtant aduertie de tout ce qui s'eſtoit paſſé en l'aſſemblée des Eſtats d'Olite, en fut tellement picquée, qu'elle bailla ſa fille entre les mains du Roy Philippes: lequel la receut, & ſon Royaume de Nauarre, en ſa protection, la faiſant nourrir auec ſes deux filles, Marguerite, & Blanche, qu'il auoit euës de ſa deuzieſme femme Marie de Brabant, leſquelles eſtoyent auſſi petites & en meſme aage. Ceſte Infante D. Ieanne creut en beauté corporelle, grace, & gentilleſſe, autant que Princeſſe de ſon temps: Parquoy le Roy Philippes ne tarda gueres de la faire eſpouſer, toute ieune qu'elle eſtoit, par parolles de futur, à ſon fils Philippes, ſurnommé le Bel, qui luy ſucceda au Royau

Royaume de Nauarre en la puiſſance des François.

Mariage entre Philippe le Bel & l'heritiere de Nauarre.

Royaume de France.

Les choſes de Nauarre eſtants en l'eſtat que dit eſt, D. Garcia Almorauid, grand aduerſaire du gouuerneur D. Pero Sanches de Montagu, Seigneur de Caſcante, & fauteur du parti de Caſtille, print occaſion d'entrer en querelle, & troubler le Royaume, ſur les piques qui eſtoyent entre les habitans de Pampelone, de long temps diuiſées, & mutinés les vns contre les autres. Ceux du quartier appellé le Nauarrois, auoyent voulu faire certaines fortifications contre le bourg, en quoy ils furent empeſchez par le gouuerneur, qui eſtimoit que telles barrieres entre des habitans d'vne meſme ville, eſtoyent vray acroiſſement, & nourriture de haines, & ſeditions: ce qui eſt veritable: parquoy D. Garcia prenant à ſouſtenir les habitans de la Nauarrerie, le Royaume en bref temps fut tellement bandé qu'on n'entendoit parler que d'excés, meurtres, voleries, & autres meſchancetés par toute l'eſtandue d'iceluy: pour à quoy remedier, fut conuoquée derechef vne aſſéblée des Eſtats en la ville de Pampelone, là où ne pouuãs conuenir du perſonnage du pays pour les regir & gouuerner, il fut arreſté qu'on en-

Querelles entre les Nauarrois.

uoyeroit en France ſupplier le Roy Philippes d'enuoyer quelque Seigneur qui tint lieu de Viceroy, pour leur Princeſſe, laquelle eſtoit en ſa tutelle. Le Roy Philippes leur enuoya vn cheualier ſage, & de grande vertu, appellé Euſtache Beumar, ou Bellemarche, qui fut receu, & reueré, & entre ſes mains iurerent les Eſtats fidellité à leur Royne, dont il repreſentoit la perſonne. Ce cheualier, par prudence & moyens amiables, en peu de temps remit le Royaume en paix. Le Roy Don Iaime d'Arragon ialoux de ce que les François empietoyent ce Royaume, & eſtant hors d'eſperance des mariages arreſtés auec ſon fils D. Pedro a Olite, commença à demãder l'autre chef de la capitulatiõ, qui eſtoit de luy deliurer le Royaume, & que les Eſtats luy aidaſſent à leur pouuoir, pour obtenir ſes droits, ce que n'eſtant accompli, la guerre commença aucunement à s'eſmouuoir entre Nauarre & Arragon. La pacification eſtablie dans le Royaume par le Viceroy François, ne fut de longue durée : car aucuns cheualiers ennemis de repos, ſe mirent à ſemer des accuſatiõs, & tenir par tout propos ſeditieux contre le gouuerneur, diſans, que c'eſt choſe igno-

minieuſe aux Nauarrois d'eſtre regis par vn eſtranger, & ſpecialement eſſayoyent d'eſmouuoir le peuple de Pampelone. Dauantage ayant pratiqué quelques gentilshommes de Caſtille, voiſins de la frõtiere de Nauarre, les firent venir dedans le Royaume en façon de coureurs, & ennemis, afin de faire mettre le gouuerneur en armes, & auoir moyen en quelque rencõtre, & meſlée de s'en deſpecher. Le gouuerneur François voyant les affaires ſe troubler du coſté de Caſtille, vint à Eſtella, ayant ordonné que tous les cheualiers, & gẽs de guerre ſe rendiſſent là, auec leurs armes, & cheuaux, là où il eut aduertiſſemẽt de la trahiſon qu'on luy braſſoit: parquoy partant de nuict, s'en reuint à Pampelone & s'eſtant plaint en plein conſeil de ceſte perfidie, eſtonna grandemẽt ceux qui n'en eſtoyent participãs, & encor plus les coulpables, voyant leurs malices deſcouuertes. Parquoy comme ſouuẽt il aduient que le vice remonſtré, ou reproché aux mauuais, les rend plus hõteux, & enragés, ces coniurés furẽt ſi temeraires, qu'ils luy commanderent de ſe retirer en France, diſans, qu'il y auoit des hommes aſſés en Nauarre, qui s'auroyẽt mieux les gou-

uerner que luy: à quoy le gouuerneur reſpondit, qu'il ne doutoit point de la ſuffiſance des Seigneurs de Nauarre, & que de ſa part il n'auoit affecté, ny brigué ceſte charge, ains luy auoit eſté commãdée par le Roy de France ſon Seigneur, tuteur, & protecteur de leur Royne, & de ſon Royaume: en quoy ils ne deuoyent, eux particuliers, luy donner empeſchement; qu'il n'eſtoit pas deliberé de leur obeir; neantmoins qu'il feroit aſsẽbler les Eſtats, & ſi par commun arreſt il eſtoit dit qu'il ſe retiraſt en France, il y obtẽpereroit, moyennãt qu'ils luy donnaſſent deſcharge, & teſmoignage de ſon adminiſtration, autrement il ne pourroit comparoiſtre deuant ſon Roy, auec ſon honneur, lequel il eſtimoit plus que ſa vie. L'aſſemblée communiquée à Pampelone, il ne ſi conclud rien, ne trouuant choſe pour laquelle ils d'euſſent refuſer le gouuernement du cheualier François, parquoy apres pluſieurs altercations, & propos ſeditieux proferés par les partiſans de Don Garcia Almorauid, principal autheur de ce deſordre, ils ſe partirent, & de ce pas coururent aux armes: tellement que le gouuerneur fut contraint de ſe remparer, & fortifier

D. Garcia Almorauid chef du pays.

dedans le bourg de sainct Sernin: les habitans duquel promirent de le secourir, & mourir tous à ses pieds, plustost que de souffrir que luy, qui estoit lieutenant de leur Princesse souueraine, eust aucun mal, ny desplaisir: là dedans se retira aussi Don Corbaran de Bidaure. Contre ce bourg se banderent pour l'autre party ceux de la Nauarrerie, ayãs pour chef D. Garcia Almorauid, & se mirent à faire les vns cõtre les autres tous les efforts que la colere, & fureur de gens plebeyiẽs, & barbares peut conseiller: tellement que l'authorité, ny les remonstrances, & prieres des prelats, & autres grands personnages, qui se monstroyent neutres & moyenneurs de paix, n'y seruit d'autre chose, que d'adiouster de l'huille au feu. Ils trauaillerent grandemẽt pour faire vne trefue de quarante iours, mais ce fut leur dõner loisir de se fortifier pour commettre touttes les cruautés qui s'en ensuiuirent: car les mutins de la Nauarrerie, durant la trefue, tirerent, par le moyen de l'Euesque de Pampelone Don Armingol, grand renfort de gens estrangers, auec lesquels, la trefue expirée, ils se rucrent contre le bourg: mais voyãs qu'ils ne le pouuoyent forcer, ils coururent les

La Cité de Pampelone partie en deux factions.

Euesque fauteur des seditieux.

Cruautés des ſeditieux Pampelonois.

champs, où eſtoyent les vignes de leurs contraires, qu'ils couperent, & arracherẽt, & ne pouuans aſſés encor aſſouir leurs cruautés, tuerẽt tous les petits enfans que ceux du bourg auoyent baillé à nourrir aux villages, les froiſſans, par horrible inhumanité, contre les pierres, & murailles, adiouſtans à ces impietés de fait, infinies iniures de parolles contre leurs aduerſaires, & au deshonneur de leur Royne. Outre ce, ayant ce peuple brutal entendu que D. Pero Sanches de Montagu, lequel en ce dernier tumulte auoit eſté contraire au gouuerneur Euſtache de Bellemarche, ſe vouloit reconcilier auec luy, vindrent de nuit en ſon hoſtel, & le maſſacrerẽt cruellement. Telles, & autres meſchancetés cõmirent les habitans de la Nauarrerie, contre la Majeſté de Dieu, & de leur Royne: parquoy ils attirerent vn grief iugement ſur eux, car ayant eſté le Roy de Frãce aduerti des deſportemens des rebelles, dés le commencemẽt de leur conſpiration deſcouuerte, s'en ſentit grandement offencé. Partant pour chaſtier ceux qui auoyent porté ſi peu de reſpect à ſa grandeur, & cauſé les maux qui s'en eſtoyent enſuiuis, enſemble les executeurs d'iceux, il mit ſus

Meurtre de D. Pero Sãches de Montagu.

vne puiſſante armée, qu'il voulut mener en perſonne en Nauarre, l'an 1276. mais 1276. eſtant arriué à Saulueterre en Bearn, contraint d'y ſeiourner quelque temps, a cauſe des neges, qui eſtoyent tõbées en grande abondance, qui occupoyent les paſſages des montagnes, il fut tant ſolicité par ceux à qui ce voyage ne plaiſoit, qu'il reſolut de s'en retourner, baillant la fleur de ſon armée pour conduire en Nauarre a Charles (les hiſtoires de France l'appellẽt Robert ij.) Comte d'Artois, lequel trauerſant les monts par Iacca, vint par Sanguesſa, camper à Pampelone, n'ayant voulu paſſer par le val de Ronçal, pource que les habitans tenoyent le parti de ceux de la Nauarrerie: Au ſecours deſquels eſtoyẽt entrés au Royaume quelques bandes de Caſtillans, leſquels ſe voulurent retirer quand ils entẽdirẽt la venuë des François: mais eſtans chargés ſur l'arriere garde, firent quelque perte de leurs gens: & comme ils ſe retiroyent lentement, les François, & les Nauarrois de leur parti, les aſſaillerent derechef ſur la queuë: à raiſon dequoy ils tournerent viſage, mais ils furent deffaits, & tournés en fuitte, auec grande perte. Or pource que durant le

combat, les Nauarrois diſoyent ſouuent aux Caſtillans, *A qui tornais?* c'eſt à dire, y reuenés vous? & que ceſte demande plu-ſieurs fois fut ouye, & reiterée: on dit que l'hoſpital qui fut baſti pour enterrer les morts de ceſte rencontre, fut nommé a ceſte cauſe l'hoſpital *a qui tornais*, & s'appelle encor ainſi auiourd'huy. Le Comte d'Artois aſſiegea la Nauarroiſe, laquelle il preſſa de telle façon, que D. Garcia Almorauid, qui eſtoit dedãs auec autres ſiens complices en bon nombre, ſe defiant de la pouuoir defendre, ſortit vne nuict, abandonnant le miſerable peuple, deſtiné au chaſtiment qu'il auoit bien merité. Ces chefs ſe retirerẽt au Chaſteau de Sar, d'où ils furent deſlogés par les François, & cõtraints de s'enfuir en l'iſle de Sardaigne.

L'hoſpital a qui tornais.

Les habitans de la Nauarroiſe ſe voyans au matin ſans capitaines, furent grandement troublés, & cõme gens qui eſtoyent meilleurs brigans & ſeditieux, que ſoldats, ſe prindrent a crier miſericorde, & demãder pardon au Comte d'Artois, lequel feignant d'auoir grand pitié d'eux, ce pendãt qu'il les amuſoit de parolles d'vn coſté, fit aſſaillir de l'autre les murailles, & fortereſſes deſgarnies de defenſeurs, tant que les

Priſe de la Nauarrerie

soldats y entrerent au despourueu, se mettans à faire vne cruelle boucherie de ce peuple mal-heureux, ne cessans de tuer tant que le iour leur dura, & puis la nuict estant venue, firent leur deuoir de piller, & saccager, & commettre autres excés, & violences, que la victoire, la haine, & la fureur conseillent au soldat insolent, & ne se contentans d'auoir tué les hommes, & rauy leurs biens, sans espargner les lieux sacrés, ny prophanes, s'estendit la rage sur les maisons, & edifices, lesquels furẽt desmolis & bruslés, dont se sentirẽt les autres quartiers de la ville, qui estoyent prochains, passant le feu de l'vn à l'autre, auec grand ruine de ceux qui n'estoyẽt en faute autant que des coulpables. Le feu se print aussi en la chambre des comptes, ou furẽt ars, & consumés plusieurs tiltres, lettres, & escriptures anciẽnes du Royaume de Nauarre: le reste qui se peut sauuer fut porté au Chasteau de Tiebas, où le thresor, archiues & chambre des comptes de Nauarre a esté long temps. Apres que la furie fut cessée, les hommes qui estoyent en vie, restés du glaiue, furent condamnés, & executés a mort publiquement, comme traistres: n'eschapant aucun la seuerité du iu-

Cruelle boucherie du peuple.

gement, ſinon ceux que l'innocence de leur enfance excuſa, & furent tous les biẽs de ce peuple confiſqués. Ainſi fut deſtruicte la Nauarrerie de Pampelone, par iuſte iugement de Dieu, en punition des cruautés brutalles que les mutins, habitans d'icelle, auoyent exercées contre l'aage innocẽt, és villages autour de la cité, & leurs autres rebellions & laſchetés. Pour le meurtre commis en la perſonne de Don Pero Sanches de Montagu de Caſcante, & autres excés, & dommages, furent accuſés, & appellés en iugement aux Eſtats de Nauarre pource aſſemblés, les apres nommés, D. Gonçal Inigo, Iean Inçalbis & ſon fils, Simon de Varris, Michel Graces de Varris, Garcia Perez de Licoani, Pero Ximenes de Sabalca, Simon Perez de Opaco, Enego Gil de Vrdanis, Sancho Inignes de Vrdanis Gonçaluo de Arbiçu, & Ruy Gonçales ſon frere, Sancho Perez de la guerre, & Ochoa Perez ſon frere, Iean de Armendaris, Iean & Sanches le Biſcain, tous leſquels ne comparoiſſant point, firent leur cauſe plus griefue, leur faiſans partie Ruy Perez de Eſchales, Ferdinand Perez de Eſchales, Michel Peris de Subica, & Pedro d'Aybar. Par ces exe-

cutions, & procedures, le surplus des turbulents intimidés, se contint, & demeura le Royaume en paix pour vn temps.

L'an mil deux cens huitante vn il y eut vne entreueuë du Roy D. Alphonse de Castille, de l'infant D. Sancho, & du Roy D. Pierre d'Arragon, au lieu dit Campillo, és enuirons d'Agreda, où fut iurée ligue & confederatiõ, entre eux contre tous les Princes du monde, mesme acorderẽt de faire la guerre cõtre Nauarre, à moitié de cõqueste entre Castille & Arragõ, mais le Roy de Castille ne pouuãt riẽ faire pour la diuisiõ auenue entre luy & son fils D. Sancho qui le despossedа, les Arragõnois seuls se battoyẽt auec les Nauarrois, sans aucune espargne, mesme ceux de Sos, & Filera, cõtre les habitans de Sanqueſſe: & estoyẽt si acharnés les vns sur les autres, qu'il y eut bien à faire à les despartir: neantmoins la bonne diligence d'Eustache Bellemarche gouuerneur de Nauarre, fit cesser les armes, & accorderent trefues pour quelque temps. Bellemarche retourna en France, & en son lieu gouuerna le Royaume de Nauarre vn Cheualier nommé Guerin d'Amplepuits. Le Roy de Frãce Philippe iij. estant protecteur de ce Royaume pour 1281.

ſa niepce la Royne Ieanne, auoit auſſi occaſion de penſer aux affaires d'Eſpagne en ce que les enfans de D. Ferdinand de la Cerde, nais de ſa ſœur D. Blanche auoyẽt eſté non ſeulement deboutés par le Roy D. Alphonſe du droit de ſucceſſion en la Couronne de Caſtille qui leur appartenoit, comme enfans de ſon fils aiſné, mais outre ce eſtoyent ces deux Princes, D. Alphonſe & D. Ferdinand de la Cerde, detenus priſonniers par le Roy d'Arragon au Chaſteau de Xatina: & d'abondant eſtoit aduerti, qu'outre les eſſais des Arragonnois du temps paſſé, leur Roy auoit fait nouuel accord auec Don Sancho de Caſtille a Campillo, pres de Taraſſone, où eſtoit capitulé entre autres choſes (comme nous auons dit) qu'ils aſſailleroyent le Royaume de Nauarre a commũs frais, & partiroyent la cõqueſte d'iceluy par moitié. Item que s'eſtans derechef veuz Don Sancho de Caſtille, & D. Pedro d'Arragon, l'Infant auoit cedé au Roy D. Pedro tout le droit qu'il pretendoit en Nauarre, promettans de n'y faire iamais la guerre ſans ſa volonté, afin qu'il fut plus libremẽt aidé des forces d'Arragon, pour depoſſeder ſon pere. Contre touttes ces machina-

Machinations des Caſtillãs & Arragõnois contre Nauarre.

tions estoit le Roy Philippe assés sage, & puissant: & de fait, y pourueut suffisamment: de sorte, qu'elles reüssirent touttes vaines, pour le regard de Nauarre. Solicita toutesfois en vain le Roy de Castille, & celuy d'Arragon, pour la deliurãce de ses nepueux, qui estoyent a Xatina. Il enuoya en Nauarre bon nombre d'hommes de cheual, pour la tuition du pays, & pour estre prompts a autres occasions, que le temps pourroit amener. Les diuisions qui estoyent entre les Seigneurs de Castille, les vns tenans le party du Roy D. Alphõse, les autres celuy de D. Sancho son fils, furent opportunes aux François, & Nauarrois en plusieurs choses, car le Royaume de Nauarre seruant de retraicte a tous ceux qui estoyent en la mauuaise grace de D. Sancho, plusieurs des principaux hommes de Castille, & lieux dependans, se venoyent ioindre a ses troupes Nauarroises, & Françoises, & faisans des courses dans la Castille, tenoyent tousiours ce Royaume de Nauarre en reputation, & faisoyẽt redouter les forces d'iceluy, lequel en peu de temps changea souuent de gouuerneurs: car apres Eustache de Bellemarche, & Bucrin Amplepuicts, y furent enuoyés

Guillaume de Broëde, & puis Iean de Cõflans Seigneur de Dampierre, Mareſchal
1283. de Champagne, lequel y eſtoit l'an mil deux cens huittãte trois, lors qu'entre autres Seigneurs de Caſtille eſtoyent refugiés en Nauarre Don Nugno de Lara, Don Pero Aluares des Aſturies, Don Ramir Dias, Don Ferdinand Ruis de Cabrera, & Don Ferdinand Ruis de Saldaigne, leſquels ſe ioignans auec autres qui tenoyent bon au pays : aſſauoir l'Infant Don Iayme de Caſtille Don Iean Nugnes, Don Aluar Nugnes, & autres tous aidés des troupes Françoiſes, & Nauarroiſes, faiſoyent des courſes iuſques à Tolede, auec grãde deſtruction & ruine d'hommes & de biens : car le Roy de Frãce en vouloit à l'Infant D. Sancho comme vſurpateur du droit de ſes nepueux D. Alphonſe, & D. Ferdinand de la Cerde: & non moins eſtoit ennemy du Roy Don Pedro d'Arragon, tant à cauſe de la detention de ſes nepueux, & les complots d'auec Caſtille, que pour les choſes aduenues au Royaume de Naples entre les Arragonnois, & François, ainſi que nous dirons. Ces courcurs, qui eſtoyẽt vne com-

perente armée de quatre mille cheuaux, & grand nombre de gens de pied, retournans deuers Tolede, auoyẽt deſſein d'entrer en Arragon, & d'aſſaillir Taraſſonne: ce qu'entendant le Roy D. Pedro, qui tenoit garniſon a Longrogne, auec trois cẽs cheualiers pour la defence de Caſtille, enuoya prier l'Infant Don Sancho, de s'acheminer celle part, afin de le ſecourir contre les François, & Nauarrois, qui venoyent deſtruire ſon Royaume d'Arragon, ce que l'Infant fit incontinent : & s'eſtant ioinct auec le Roy D. Pedro, ſauuerent Taraſſonne: neantmoins perdirent les Arragonnois le Chaſteau de Yl, encor qu'il fut bien deffendu par Ximeno de Artreda : perdirent auſſi Lerda, & Filera, qui furent baillés en garde a ceux de Sangueſſe : Baylo, & Arbuis furent deſtruicts, & paſſerent les François & Nauarrois iuſques à Verdun. Comme ils s'en retournoyent de là, l'armée du Roy Don Pedro, & de Don Sancho ſe trouua en lieu qu'elle ne pouuoit fuir la bataille, que les François leur preſentoyent : mais les Cheualiers Caſtillans refugiés, qui les accompagnoyent, leur

dirent qu'ils auoyent volontiers couru le pays, & faict leur deuoir és aſſauts des places qu'ils auoyent prinſes, mais que de coucher la lance contre Don Sancho, ce n'eſtoit leur intention : c'eſt à dire que de piller, & brigander les villes, & les pauures innocents, qui ne pouuoyẽt-més des querelles des grands, ils le faiſoyent volõtiers, mais qu'ils ne ſe vouloyent adreſſer aux Seigneurs, qui leur pouuoyent donner impunité de toutes les meſchãcetés qu'ils auroyent faictes, & qui auoyent moyen de ſe vanger d'eux, s'ils ſe mõſtroyent trop aſpres ennemis. Ainſi ſe retirerẽt les troupes Françoiſes, & Nauarroiſes vers Pampelone, d'où aucuns Seigneurs Caſtillans retournerent trouuer Don Sancho, ayant fait leur paix.

Ce dãger où ſe trouua le Roy D. Pedro fit qu'il pourchaſſa treſues auec Nauarre pour quelques mois : car il auoit meſme pluſieurs choſes à deſmeler auec pluſieurs cheualiers d'Arragon & Cattelogne, qui ſe ſentoyent fort greués de luy, pour la rigueur & aſpreté de ſes mœurs, & tirannique façon de commãder, s'adreſſant meſme à ſon propre ſang, contre tout reſpect des loix, & de nature. Ce fut luy meſme qui

qui fit les vespres si renommées, dictes Siciliénes, qui abusa par diuerses fois Charles de France Roy de Naples, qui fut excommunié par le Pape Martin succesſeur de Nicolas iij. qui despouilla son frere propre du Royaume de Maiorque.

L'an mil deux cens huitante cinq le Roy de France Philippe iij. & son fils Philippe le Bel Roy de Nauarre estans entrés en Cattelogne, auoyent prins Parpignan, ruiné, que villes que chasteaux, iusques au nombre de vingt sept, mis le siege deuant la ville de Girone. Les viures pour le cãp estoyent portés de Narbonne, aux prochains haures, & ports d'Empurias, Roses & autres, & de là quelque peu d'espace de chemin par terre, auec garde des gens de cheual. Ce que le Roy d'Arragon voulant destourner, & auec ce, faire butin des deniers qu'il sçauoit qu'on portoit pour le payement des gens de guerre, vint dresser vne embusche de cinq cens cheuaux, & enuiron deux mille hommes de pied, entre la mer, & le cãp des François: Dequoy ayant eu le Roy de France aduertissement par ses espies, enuoya au deuant, par le cõseil du Connestable de France, trois cens hommes d'armes choisis, soubs la charge 1285.

d'iceluy, leſquels arriués au lieu des embuſches, & recognus eſtre en petit nombre, furent incontinent enuironnés & aſſaillis, auec grands cris, par les Arragonnois, qui penſoyent bien les desfaire: mais les François, qui eſtoyent venus là pour combatre, les rẽbarerent ſi bien, que quoy qu'ils fuſſent inferieurs en nombre, ils ſe monſtrerent plus qu'eſgaux en vaillance & courage. Les Arragonnois animés par leur Roy preſent, faiſoyent grand deuoir: tellement que ne cedant les vns aux autres la meſlée dura aſſés long temps ſans aduẽtage, iuſques à ce que le Roy Don Pierre, heurté d'vn coup de lance, & bleſſé grieſuemẽt en la face, ſe retira du combat: parquoy ſes gens ſe monſtrerẽt lors vaincus. La cauallerie ſe ſauua auec le Roy, mais quant aux pietons, ils furent tous taillés en pieces: Il y mourut ſur le champ, tant d'vne part que d'autre, beaucoup de noble bleſſe, le Roy D. Pierre s'eſtant fait porter à ville-Franche, mourut toſt apres de ſa bleſſure.

Mort du Roy d'Arragon.

Or eſtant le Conneſtable de France de retour au ſiege de Garone, il fut recueilli auec tous les ſignes de ioye qu'il eſt poſſible, les aſſiegés ſçachant la mort de leur

Roy Raymond de Cardonne qui cõmandoit dedans, rendit la ville au Roy. En ce lieu la peſte ſe mit au camp du Roy, parquoy fut contraint retourner en France & rompre ſon armée, & eſtant à Parpignã, où l'armée paruint à grande difficulté, il y rendit l'ame, ayans les Arragonnois occupé tous les pas des mõtagnes, il fallut gaigner le chemin pied a pied auec l'eſpée. Durant l'année 1286. la guerre dura touſ- 1286.
iours entre les Nauarrois & Arragonnois. Il y auoit pour Viceroy en Nauarre, vn gentilhomme nommé Clement de Launay : vn capitaine Nauarrois nommé D. Iean Corbaran qui auoit la charge de la fronteire d'Arragon, fut defait, & prins par D. Pedro Cornel Arragonnois. Les Nauarrois auſſi entrãs en Arragon y fouragerent tout ce qu'ils trouuerent deuant eux, & ſur la fin de l'année fut fait trefue, laquelle dura peu, car ſouuent il falloit venir aux mains, & prindrent les Nauarrois ſur les Arragonnois Sauueterre l'an 1289. 1289.
l'année ſuiuante 1290. la Royne Ieanne de Nauarre accoucha d'vn fils, nõmé Louys, qui fut par apres heritier des deux Royaumes, & ſurnommé Hutin. Le Royaume de Nauarre ayant changé de gouuerneur

1293. y auoit en l'an mil deux cens nonãte troi
vn cheualier François nommé Hugues de
Conflans : neantmoins les grands Eſtats,
& charges du Royaume, gouuernements,
& capitaineries particulieres eſtoyẽt bail-
lés, pour le plus aux Nauarrois naturels, &
comptoit on en ce temps, en Nauarre, à
liures, ſols & deniers, à la maniere de Fran-
ce, ſur tout eſtoyent pourueus, & diligem-
ment gardées les frontieres deuers Arra-
gon, où par le paſſé on auoit fait grand
breſche & prins pluſieurs places qui de-
meurerent a Nauarre, par le traitté de Ta-
raſcon, ou pour le moins en paix faiſant,
ne fut fait aucune mention de les rendre.
Eſtant Merino, ou Preuoſt de Pampelone
Diego Sanches de Garris, fut mis le feu
de nuict, dedans la ville, par Symon de
Ardaiz, Michel de Alçanegui, & Garcy Sá
ches, gẽs de baſſe cõditiõ, deſireux de mal
faire, dont furent brulées pluſieurs mai-
ſons. Ces garnemens prins, furent pendus
& eſtranglés: Le gouuerneur rempara, &
fortifia pluſieurs lieux, & maiſons par le
Royaume, principalemẽt aux frontieres:
fit auſſi deſloger les Anglois du pays en-
1295. uiron l'an 1295. a cauſe des guerres qui ſe
demenoyent cruellement entre les Roys

de France & d'Angleterre. Iuſques a ce temps dura la confederation d'entre France, Nauarre & Caſtille : aſſauoir, iuſques au decez du Roy D. Sancho : mais alors, pour les partialités renouuellées d'étre ſes enfans, & ceux de la Cerde, toute amitié ſe rompit.

L'An mil deux cens nonante ſix eſtant 1296.
la Caſtille diuiſée par güerres ciuiles, les Nauarrois & Arragonnois ayans paix entre eux, entrerent en Caſtille conduits par D. Alphonſe de Cerde, qui ſe diſoit Roy de Caſtille, tellement qu'on veid vne pitoyable reuolte en tous les endroits d'Eſpagne, la peſte s'eſtant miſe au camp des Nauarrois & Arragonnois, ils furent contraints ſe retirer & faire trefue, laquelle ils rompirent incontinent apres, ſe ſaiſiſſant de la Iuifverie de la Cité de Nagera, lieu fort de nature, & où ils ſe fortifierent: diſans, qu'ils la tenoyent au nom de l'Infant D. Alphonſe de la Cerde, qu'ils appelloyét Roy de Caſtille : & comme ils vouloyent proceder plus auant és terres du Traict de la riuiere de Oya, ils furent repouſſés par D. Iean Alphonſe de Haron qui les aſſiegea en la Iuifverie, & les preſſa tellement, qu'ils furent contraints de la quitter, & ſe

rendre pareillement : auſſi furent rendu
au Roy Iacques d'Arragon les villes d
Lerda, Vlfilera & Sauueterre, afin de fair
vne paix ferme entre ces deux Royaume
d'Arragon & Nauarre: l'An mil trois cens
1300. Alphonſe de Roleed, eſtoit gouuerneur
en Nauarre, lequel enuoya en Caſtille vn
Ambaſſadeur de la part du Roy Philippes
le Bel, & de ſa femme D. Ieanne Royne
proprietaire de Nauarre, pour demander
les terres de l'anciẽ patrimoine de la cou-
ronne de Nauarre, vſurpées par les Roys
precedents de Caſtille, lequel Ambaſſa-
deur eſtoit vn cheualier Nauarrois, qui fut
renuoyé par la Royne Marie, & ſon con-
ſeil, auec les meilleures raiſons, & plus gra-
cieuſes parolles qu'ils peurent. Le Roy de
France eſtoit lors fort empeſché contre
les Flaments de Bruges, & autres, contre
leſquels il auoit receu vne notable routte,
auec mort de pluſieurs grans Seigneurs,
entre leſquels eſtoyent Robert Comte
d'Artois, Regnaud de Neſle, Conneſtable
de France, & plus de deux cens autres per-
ſonnages de renom. L'Ambaſſadeur re-
tourné, le gouuerneur eut conſeil auec
l'Infant D. Alphõſe de la Cerde, D. Iean
Nugnes de Lara, & autres ennemis de Ca-

ſtille, leſquels conclurent d'enuoyer au Roy Philippes D. Iean Nugnes, & autres Ambaſſadeurs, afin qu'il authoriſaſt les promeſſes faictes en ceſte aſſemblée, qui eſtoyent de conquerir pour Nauarre, toutes les terres d'Oya, & le Royaume de Caſtille pour D. Alphonſe de la Cerde. Ces Ambaſſadeurs furent bien receus en la cour de Frãce, & ſoudain deſpechés, auec aprobation de tout ce qui auoit eſté faict, & eſcriuit le Roy au gouuerneur, qu'il dõnaſt toute ayde, & aſſiſtance aux refugiés de Caſtille, contre le Roy D. Ferdinand.

Durant ces choſes, l'Eueſque de Pampelone, Arnaud de Puyane, Baſque de nation, tint trois ſinodes, pour la reformatiõ de ſon clergé qui en auoit bon beſoin. Auſſi la Royne de Nauarre D. Ieanne ſe voyant d'aage, fit baſtir en la Cité de Paris le fameux clergé de Nauarre, qui y eſt, doüant iceluy de bonnes rentes, en Châpagne, tant pour l'entretenement des regents, & profeſſeurs en Theologie & és ſciences humaines, que de la Chapelle, & miniſtres d'icelle. Ceſte meſme Princeſſe édifia la ville appelée Pont de la Royne en Nauarre, autrement dite Cares; & ayant veſcu en France ſans aucunement reuenir

Baſtiment du College de Nauarre.

1305. en Nauarre, l'espace de trente & vn an, ou enuiron, mourut l'an mil trois cens cinq, laissant Louys, Philippes & Charles, lesquels regnerent en France, & Nauarre, successiuement l'vn apres l'autre, & Isabel, qui fut Royne d'Angleterre, mariée à Edouard deuxiesme fut enterrée aux Cordeliers de Paris, vn an apres le decés de ceste Dame.

De Louys Hutin, premier du nom XXVI. Roy de Nauarre, & 46. de France.

LOuys fils du Roy Philippes, & de D. Ieãne, surnommé Hutin, premier de ce nõ entre les Roys de Nauarre, succeda à sa mere audit Royaume. Il ne s'intitula point Roy, sinon apres qu'il se fut fait couronner à Pampelone, mais seulement fils aisné, & heritier du Royaume: son surnom de Hutin signifie mutin, ou rioteux, qu'il acquit estant paruenu a la couronne de France, ou bien deuant mesmes, selon aucũs, soit pour auoir suscité des noises, soit pour les auoir appaisées. Dés que la mort de la Royne fut sceue en Nauarre, les Estats s'assemblerent à Pampelone, & aduiserent d'enuoyer

Ambaſſadeurs en France, pour ſupplier le Roy Philippes de leur enuoyer Louys ſon fils, leur Prince naturel, & ayant eſcrit lettres à ceſt effect au nom des Eſtats, furent deſpechés l'Eueſque D. Arnaud de Puyana, & Fortun Almorauid, bien & honnorablement accompagnés : leſquels arriués en la Cour de France, remonſtrerent aux Roys le grãd ennuy que le peuple de Nauarre portoit de la perte de leur Royne, & ſouueraine Dame, pour la conſolation duquel ils ſupplioyent que leur nouueau Roy Louys s'y acheminaſt au pluſtoſt qu'il pourroit, accompagnant ce deſir extreme des Nauarrois de raiſons neceſſaires, d'autant qu'ils auoyent grandes plaintes à faire du gouuernement des Vicerois, qui auoyent adminiſtré les affaires du Royaume, au grand detriment, & foule d'iceluy: à quoy auoit donné occaſion la perpetuelle abſence du ſouuerain magiſtrat, lequel n'auoit peu voir à l'œil l'eſtat de ſon pays, & ſon peuple, mais s'eſtoit touſiours ſeruy des yeux, & des oreilles d'autruy, dont les rapports ſont volontiers faux, & l'effect, & verité, ou teue, ou diſſimulée. Ceſte requeſte ſembla iuſte aux Roys pere, & fils : neantmoins le Roy

Louys, ne vint en Nauarre que deux ans apres, cependant il ſe maria en France, à Marguerite fille de Robert, Duc de Bourgongue, de laquelle il eut en dot cinquante mille liures en argent, & les terres de Gien ſur Seine: duquel mariage iſſit Ieanne, qui fut Royne de Nauarre, mariée a Philippes Comte d'Eureux, fils de Louys de France, par laquelle les Roys de Nauarre ont querellé droit en la Duché de Bourgongne contre les Roys de France: car ayant eu Robert Duc de Bourgongne pere de ceſte Marguerite, pluſieurs enfans, la plus part d'iceux ne laiſſa aucuns hoirs, & la poſterité de ceux qui eurent enfans defaillit auſſi toſt, ne demeurant de la maiſon de Bourgongne autre race que celle de ceſte Dame, mariée à Louys Hutin.

Durant la dilation du nouueau Roy de Nauarre à venir en ſon Royaume, il y eut des gouuerneurs, ou Viceroys, a la maniere accouſtumée. Les grans troubles aduenus en France les années precedentes, à cauſe des querelles d'entre le Roy Philippes le Bel, & le Pape Boniface viij. auoyét cauſé pluſieurs deſordres, dont eſtoit aduenue vne famine extreme par tout le Royaume. Le Pape Boniface auoit excó-

munié le Roy Philippe, & bailla sõ Royaume en proye à qui le pourroit occuper: mais luy mesme fut la proye des François, le successeur duquel, Benoist xj. absoult le Roy, sa maison, & son Royaume, lequel ne tint le siege Papal que huit mois. Apres son decés, grandes controuerses, & brigues furẽt a l'election d'vn nouueau Pape: tellement que le siege fut vacquant plus de dix mois, ne se pouuans accorder les Cardinaux François & Italiens assemblés a Perusse, lesquels en fin conuindrent, que trois Cardinaux François seroyent nommés par les Italiens, ou bien trois Italiens par les François, l'vn desquels seroit esleu Pape par l'autre faction, les Italiens voulurent estre les nominateurs, pource nommerent trois prelats François, qu'ils sçauoyent estre mal contens, & ennemis du Roy Philippes, entre lesquels estoit l'Archeuesque de Bordeaux, Bernard, Basque de nation, qui fut esleu Pape par les François, & a la requeste du Roy Philippes. Ce fut ce Pape qui fit venir en France la cour Romaine l'an mil trois cens & cinq, il fut nommé Clement cinquiesme. Ce Pape octroya au Roy de France les decimes Ecclesiastiques, pour reparation des de- 1305.

gaſts que les guerres auoyent cauſé, & le droit de patronnat ſur quelques Egliſes delaiſſées, pour les pouruoir de miniſtres, dignes de leur charge. Le Roy Louys accõpagna ſon pere durant tous ces remuemens d'affaires, & partant ne peut ſi toſt venir en ſon Royaume de Nauarre comme il eut bien deſiré, ioint qu'il eſtoit bien ieune: neantmoins les depeſches, & lettres de touttes ſortes s'expedioyent en ſon nom, & non en celuy de ſon pere. Depuis que les Roys de France vnirent par mariage, la couronne de Nauarre a la leur, ceſſa toute la querelle du droit de ſuperiorité que les Roys de Caſtille pretendoyẽt en iceluy, lequel ayant iadis acquis par leur puiſſance ſurmontante celle de Nauarre, ils perdirent auſſi par meſme droit de plus pouuoir, qui eſtoit lors du coſté de France. Le Comte de Poictiers, Philippes frere du Roy Louys Hutin, auec lequel le Roy d'Arragon auoit pourchaſſé de faire le mariage de ſa fille Marie, moyẽnant qu'on le fit Roy de Nauarre, fut marié l'an 1306. a Ieanne fille de Othelin Cõ-
1306. te de Bourgongne: les nopces duquel ſe firent a Corbeil, apres leſquelles le Roy de Nauarre, Louys s'achemina en ſon

Royaume, bien accompagné de nobleſſe Françoiſe. Eſtant a Pampelone, il fut couronné, auec grand contentement, & ioye de tout le Royaume, l'an mil trois cens ſept, & lors commenca a ſe nommer Roy, eſtant aagé ſeulement d'enuiron ſeize ans. 1307.

Il iura de garder les droits, & Loix du Royaume, & puis voyagea, viſitant les villes, & places d'iceluy, auec grãd con cours de ſes vaſſaux, & ſubiects, qui auoyent eſté long temps ſans voir leurs Roys, & Princes ſouuerains; enuers leſquels le Roy ſe monſtra doux & affable. Toutesfois eſtant en la ville d'Eſtella, il fit arreſter priſonniers D. Fortun Almorauid, & Martin Ximenes d'Ayuar, qui s'eſtoyent formaliſés pour les priuileges de la nobleſſe de Nauarre, contre les gouuerneurs François, & s'eſtoyent entremis au gouuernemẽt pour la garde, & conſeruation du pays, dont les Nauarrois ſe trouuerẽt aucunement ſcãdaliſés: neantmoins il les paya de raiſons, & ſortant de Nauarre pour retourner en France, emmena ces deux priſonniers. D. Fortun mourut en priſon, mais Martin ſortit par la faueur du Comte de Valois, lequel toutesfois ne veſcut gueres apres. Il fut ſuiui par plus de deux cens gentils-

hommes Nauarrois, leſquels il appoincta en France, tant pour les rendre plus affectionnés par biẽs faits, & les accouſtumer aux mœurs Françoiſes, qu'auſſi pour auoir commis autant d'hoſtages par deuers luy, de ceux dont il auoit defiance.

Le Pape Clement v. ayant fait vn acte memorable, qui poiſa fort aux Italiens, & aux autres nations, d'auoir tranſporté le ſiege Papal en France, entreprint encor vne autre affaire digne de non moindre renom: les Cheualiers Templiers accreus en richeſſes, eſtoyent enuyés par les plus grands: tellement que le Pape meu, ou de conſcience, & deſir de reformer les vices, ou voulant participer au butin, fit informer, l'an mil trois cens huit, contre eux par toute la chreſtienté, les citans tous de comparoiſtre au Concile par luy publié, deuoir ſe tenir pour ceſt effect, l'an mil trois cens dix, en la Cité de Vienne en Dauphiné.

1308.

1310.

Auant & depuis ce Concille, eſtans par les informations faitte entre ces Cheualiers, pluſieurs attraincts de griefs, & enormes crimes, grandes executions s'en enſuiuirent, pluſieurs furent eſteins par feu, & autres diuers ſuplices. Aucuns les ont

voulu excuſer, & ont laiſſé par eſcrit, qu'õ les a faict mourir, à cauſe de leurs grandes richeſſes. Le Pape prononça ceſte ſentence contre eux, preſens les Roys de France & de Nauarre, Charles Comte de Vallois, Philippe, & Charles freres de Louys Hutin, & autres. Ainſi eut fin l'ordre des Tẽpliers, qui auoit duré enuiron deux cens ans. Des deſpouilles de ces Templiers, les Cheualiers de ſainct Iean de Hieruſalem furent enrichis, leſquels auoyẽt, l'an 1308. gaigné l'Iſle de Rhodes, & aydé à deſtruire les Templiers, le Pape & le Roy de Frãce partirent les meubles confiſqués d'iceux. *Fin de l'ordre des Tẽpliers.*

Autres ordres de Cheualiers eurẽt origine des ruines de ceſtuy cy, comme ceux dicts de Chriſtus en Portugal, par le don & diligence du Roy Denis, lequel leur aſſigna rentes, ordonnãt qu'ils porteroyẽt pour marque vne croix blanche, enchaſſee dans vne croix rouge.

Au Royaume de Valence l'ordre dict de noſtre Dame de Monteſa, qui eſt ſoubs la regle de Ciſteaux, leur fut baillé pluſieurs places apartenantes aux Templiers.

L'an mil trois cens dix, les Nauarrois 1310. cõmencerent leurs vieilles querelles con-

tre ceux d'Arragon, deſquels (quelques accords qui fuſſent enſuiuis) ils ne furent oncques bons amis: & ſortans de Pitiella, lieu qui lors eſtoit du Royaume de Nauarre coururent les terres voiſines d'Arragon, faiſans des maux ineſtimables: dequoy prouoqué le Roy Don Iacques, enuoya vne armée aſſieger ceſte place, mais ils furent defaits par les habitans de Sangueſſe, ville frontiere de Nauarre, aidés de quelque gendarmerie Françoiſe, eſtans depuis rentrés les Arragonois en Nauarre, ayant couru iuſques a la ville d'Olite, & fouragé le pays, ils furent derechef chargés par ceux de Sangueſſe, & autres des lieux voiſins, ainſi qu'ils penſoyent paſſer la riuiere d'Arragon, au gué de S. Adrien, furent derechef encor deffaits, auec grand perte de leurs gens, & de l'eſtandart Royal d'Arragon, que ceux de Sangueſſe emporterent, à raiſon dequoy, & en memoire de leur vertu, & vaillance, ils portent pour armoiries, par octroy du Roy Louys Hutin, les bandes de gueulles d'Arragõ, mais en champ d'Argent.

Deffaitte des Arragonnois.

Autre deffaitte.

L'an 1312. furent les troubles de Lyon ſur le Roſne, entre les habitans de la ville & leur Archeueſque Pierre de Breſſe, a cauſe

1312.

cauſe de l'vſurpation qu'iceluy faiſoit ſur la iuſtice du Roy : le Roy Philippes y enuoya ſon fils le Roy de Nauarre ; lequel print ce prelat priſonnier, & l'enuoya au Roy ſon pere: à raiſon dequoy, & pource qu'il auoit oſé mettre la main ſur vn Archeueſque, il fut apellé Hutin. Ces citoyẽs pacifiés retournerent encores à tumultuer, mais ils furẽt chaſtiés, par le meſme Roy de Nauarre. Ce fut lors que la Royne de Nauarre Marguerite, les Comteſſes Ieanne de Poictiers, & Blanche de la Marche, qui auoyent eſpouſé les trois freres enfans de France Louys Hutin, Philippes & Charles furent accuſées d'adultere, & miſes priſonnieres au Chaſteau Gaillard, deſquelles la Comteſſe Ieãne de Poictiers fut trouuée innocẽte, mais la Royne Marguerite de Nauarre, & la Comteſſe Blanche conuaincues, furent condamnées à perpetuelle priſon, où Marguerite mourut toſt apres, les adulteres furent executés à mort par diuers, & aſpres ſuplices. C'eſtoyent Philippes, & Gautier d'Aunoy freres. Vn huiſſier de la chambre qui ſeruoit de maquereau, fut pendu & eſtrãglé. C'eſt de ceſte Royne de Nauarre qu'on recite, que voyant paſſer quelque beau

Troubles à Lyon.

Surnom de Hutin dõné au Roy Louys & la cauſe.

Princeſſes accuſées d'adultere.

ieune homme, elle le faiſoit prendre, & amener ſecrettement la nuict en ſa chambre, & qu'apres auoir prins ſon deshonneſte plaiſir auec iceluy, le faiſoit ietter dedãs la riuiere de Seine, afin qu'il ne s'en vantaſt: ce qui fut en fin deſcouuert. De là vint ceſte ambigue ſentẽce, *Reginam interficere, nolite timere, bonum eſt.*

Peu apres mourut en Frãce le Roy Philippes le Bel, laiſſant le ſceptre des François à Louys Hutin ſon fils Roy de Nauarre. Aucuns tiennent que ce Roy Philippes, & le Pape Clement eurent vn adiournement deuant Dieu en la ville de Bordeaux où on executoit vn Cheualier Templier en leur preſence, natif de Naples, lequel les voyans en vne feneſtre, pour voir ladicte execution, cria a haute voix diſant, puis qu'il n'y a puiſſance au monde à laquelle ie puiſſe appeller de la ſentence donnée, ie vous aiourne tous deux à comparoiſtre deuant Dieu dans l'an preſent: & de fait, dans ceſte année mil trois cẽs treze, & l'vn & l'autre moururẽt: Louys Hutin auoit deſia regné huit ans en Nauarre, quand il obtint la Couronne de France. Des affaires qui ſe paſſerent en Nauarre deſpuis que ce Roy fut venu a la

Adiournement deuãt Dieu donné au Roy de France & au Pape.

1313.

Couronne de France, n'y a pas grande memoire, auſſi ſes iours furent brefs : car dix huit mois apres il mourut en l'aage floriſſant & non meur de 23. ans huict mois, & vn iour au bois de Vincennes, le cinquieſme du mois de Iuin, l'an 1315. fut enterré à S. Denis, & fut le troſieſme Roy de Nauarre de ceux qui furent enterrés en France, laiſſant ſa ſeconde femme Clemẽce, fille de Charles ij. Roy de Naples, & ſœur du Roy Robert, groſſe d'vn fils qui ne veſcut point : de ſa premiere femme Marguerite il laiſſa vne fille Ieãne qui par apres fut Royne de Nauarre comme tantoſt nous dirons, & durant la groſſeſſe de ladicte Clemence, le Comte de Poictiers, Philippes de France, fut eſleu regent des deux Royaumes de France & Nauarre, pour adminiſtrer iuſques à ce que l'enfant qui naiſtroit, s'il eſtoit maſle, auroit atteint l'aage de quatorze ans : & là où ſe ſeroit vne fille, qu'à elle & à ſa ſœur Ieãne, apartiendroyent le Royaume de Nauarre ; & Comtés de Champagne, & Brie : mais que luy ſuccederoit a la Couronne de France par droit de couſtume, cõforme, & à l'ordre que Dieu a mis en nature ; & ſuiuãt les bonnes conſtitutions des anciens Eſtats,

de ne recepuoir à la Couronne vne fem
me qui eſt faitte pour eſtre regie, & no
pour commander.

De Philippes le long ſecond de ce nom XXVII Roy de Nauarre, & XLVII. de France V. de ce nom.

CE fut l'an mil trois cens quinze que le Roy Philippes le lõg vint a la Couronne de France, & Nauarre, pluſieurs Seigneurs eſtoyent d'auis, qu'eſtant decedé l'Infant Iean Poſthume du Roy Louys Hutin, les Royaumes de France, & de Nauarre appartenoyent de droit ſucceſſif à Ieanne de France, fille d'iceluy, & de Marguerite de Bourgongne. Ceux qui tenoyent ce parti, eſtoyent Eude Duc de Bourgongne, Louys Comte de Neuers, & Himbert Dauphin de Viennois; mais pour les appaiſer il bailla au Duc de Bourgõgne, Ieanne ſa fille aiſnée en mariage, & pour dot le Cõte de Bourgongne patrimoine d'icelle, au Comte de Neuers la ſecõde nommée Marguerite, & Marie la troiſieſme au Dauphin. En ceſte façon il leur ferma la bouche, reculant Ieanne ſa niepce du Royaume de Nauar;

re, qu'on ne luy pouuoit debatre. Or de tout ce qui ſe paſſa en Nauarre durant ſon regne, ne ſe trouue relation digne de recit: ſeulement eſt faitte mẽtion d'vn gouuerneur pour luy au Royaume de Nauarre, nommé Ponce de Morentin, qu'aucuns appellent Seigneur de Rouſſillon, autres Viſcontes d'Anay: de l'Eueſque de Pampelone, D. Arnaud de Barbaztan: Aymar Seigneur d'Archias, Don Martin d'Ayuar alfier du Royaume, D. Inigo Perez de Rada cheualier, D. Iean Arnaud d'Eſpeleta, de l'Abé de Lerin, de D. Martin Inanes de Vrris, D. Pedro Ximenes de Mirafuentes, Capitaines, D. Garcia Martines de Oclaoqui, Diego Martines de Vrris, & Michel Martines de Artella cheualiers, qui conſtituoyent le conſeil d'Eſtat du Royaume, il mourut l'an 1321. d'vne fieure quarte: il a regné cinq ans deux mois en Nauarre & en France: ſa mort fut à Fontainebleau: ſon corps fut enterré à S. Denis, ſon cœur au Conuent des Cordeliers de Paris, & ſes entrailles, en celuy des Iacobins, ſelon la couſtume introduite du temps du Roy S. Louys: & fut des Roys de Nauarre le cinquieſme qui fut enterré en France. 1321.

De Charles le Bel Premier du nom, XXVIII. Roy de Nauarre, & XLVIII. de France quatrieſme de ce nom.

AV Roy Philippes, mort ſans enfans maſles a Fontainebleau, ſucceda ſon frere Charles le Bel l'an 1321. és deux Royaumes de France, & de Nauarre. Or auoit Charles, lors qu'il eſtoit encor eſloigné de ces ſucceſſions, repudié Blanche ſa femme, conuaincue d'adultere, comme il a eſté dit cy deſſus, laquelle eut la vie ſauue, pource qu'õ trouua que le mariage ſe pouuoit defaire, ſans mort, par authorité du Pape: d'autant que Charles le Bel eſtoit ſon parrain, & l'auoit tenue ſur les fons. Partant il eſpouſa en ſecondes nopces Marie fille de l'Empereur Henry de Luxembourg, & ſœur du Roy Iean de Boëſme. Au commencement du regne du Roy Charles premier du nom, eſtant gouuerneur ou Viceroy du pays de Nauarre, le ſuſnommé Ponce de Morentin, le chaſteau de Gorriti fut emblé par ceux de Guipuſcoa ſur les Nauarrois: pour cela, & pour autres occaſions le gouuerneur ayant dreſſé vne grand'armée, entra en Guipuſcoa, deliberé de mettre le pays

Le mariage du Roy Charles le Bel.

Gorriti prins ſur Nauarre.

au feu, & à l'eſpée : pource commençant par le chemin de Toulouſe en Guipuſcoa, bruſla Beraſtegui, & fit des maux incroyables, ſans eſpargner les lieux ſacrés, ny les prophanes. Pouſſant outre vers Bertibar, l'armée Nauarroiſe fut arreſtée au bas des montagnes par les Guipuſcoans, qui s'eſtoyent aſſemblés en nombre de huit cẽs (aucuns diſent huit mil) en armes ſoubs la conduitte de Bil Lopez de Ognes, Seigneur de Larrea, qui s'eſtoit ſaiſi des pas eſtroits, & lieux aduentageux, par où l'armée deuoit paſſer, ayant mis au haut des rochers, & precipices, aucuns paiſans, leſquels, lors que le fort de l'armée, entrée bien aduant par ces dificilles paſſages, marchoit, laiſſerent rouler des tonneaux pleins de pierre, à ce preparés, qui en acablerent vn grand nombre, & outre ce, mirent tel deſordre en l'armée, que ſe preſentans, & donnans dedans furieuſement les huit cens ſoldats armés qui eſtoyent aux paſſages, ils mirẽt en fuitte, & totalle route ce grand nombre d'ennemis, en faiſant vn carnage merueilleux, gaignant tout le bagage, qui eſtoit de valeur de plus de cent mil liures, choſe preſque incroyable, eu eſgard a l'inegalité des forces, mais qui eſt

Deffaite des Nauarrois.

toutesfois teſmoigné non ſeulement par les memoires de Guipuſcoa, mais auſsi par ceux de Nauarre: tant eſt perilleux le hazard de la guerre. Entre les morts de renom de l'armée Nauarroiſe furent troués vn frere du Viceroy, & en outre Don Michel Sanches Alaués. Don Martin de Roncal, Martin Vrtis, le Seigneur de Roſobel, Iean Corbaran de Leet, Iean Martines de Maudrano, Iean Henriques, Don Martin de la Pena, Pero Sotes, Iean Lopez de Vrros, Merni Maieur de la Montagne, Pierre de Ayuar, Martin de Vrſa fils de Martin de Ayuar, qui portoit l'eſtandart Royal, & autres iuſques au nombre de cinquante cinq cheualiers. Entre les priſonniers fut Martin de Ayuar, & vn autre ſien fils, le nombre des ſoldats fut treſgrand, & de ceſte rencontre ſont encor de ce temps chantés chanſons tant en Caſtille, qu'en Guipuſcoa, au lãgage du pays: de là eurent commencement autres guerres qui ſe demenerẽt depuis entre Nauarre & Caſtille. L'an mil trois cẽs & vint quatre eſtant decedée la Royne Marie, le Roy Charles ſe remaria pour la troiſieſme fois, a Icanne fille de Louys de France, Comte d'Eureux, & ſœur de Philippes

d'Eureux, lequel fut Roy de Nauarre quelque temps apres, à cauſe de ſa femme Ieãne fille du Roy Louys Hutin, heritiere de Nauarre. Et ce meſme an, la Nauarrerie de Pampelone, par permiſſion du Roy Charles, fut commẽcée a rebaſtir, quarãte huit ans apres qu'elle auoit eſté deſtruicte par le Cõmte Robert d'Artois. Ce Roy Charles le Bel, ny ſon frere Philippes le long ne virent oncques le Royaume de Nauarre, à raiſon dequoy pluſieurs ſe deſbordoyent, en licences & excés, ſpecialement és frontieres, outre la volonté de leurs Princes, conniuans, & diſſimulans en icelles les gouuerneurs, & Viceroys, qui de leur coſté viſoyent a leur proffit, & ſuiuoyent leurs paſſions plus qu'ils ne cherchoyent l'honneur, & ſeruice de leur maiſtre. Parquoy entre les Nauarrois, & Arragonnois des frontieres de Sangueſſa, & du Real, & autres places limitrophes, quelque accord que les Roys euſſent enſemble, touſiours y auoit des courſes, pilleries & autres violences, tellement que les Arragõnois eſtoyent cõtrains de tenir touſiours grandes garniſons en ces lieux là: dont le Roy d'Arragon ſe plaignoit au Roy Charles, lequel commandoit aſſés

qu'on veſcut en voiſins, & amis, mais il
1328. n'eſtoit point obey. Or l'an 1328. deceda le Roy Charles le Bel, au bois de Vincẽnes, ayant regné ſept ans, & quelques iours, laiſſant la Royne ſa femme enceinte, laquelle acoucha d'vne fille, nommée Blanche, femme future de Philippes Duc de Orleans : il fut enſeuely a ſainct Denis en France. Grandes querelles, & diuiſions furent apres la mort de ce Roy, tant en Frãce qu'en Nauarre. En France, pour-ce que durant la groſſeſſe de la Royne, Edouard Roy d'Angleterre, fils d'Iſabel de France, ſœur du Roy deffunt, diſoit le gouuernement luy apartenir. D'autre part Philippes de Valois, couſin germain des trois derniers Roys morts, maintenoit qu'a luy appartenoit la regence, comme proche heritier de la couronne de France.

La mort du Roy Charles ſceuë en Nauarre, ces peuples qui auoyent acouſtumé a viure licentieuſement, & pour n'auoir de long temps veu la face de leurs Roys, eſtimoyent auoir acquis liberté de faire tout ce qu'ils vouloyent & leur venoit en teſte ſe mirent à tumultuer, & à eſmouuoir ſeditions en toutes les villes de ce Royaume de Nauarre. En fin leur colere ſe deſchar-

gea ſur les Iuifs qui eſtoyent eſpars par les villes en grand nombre, odieux aux chreſtiens, tant à cauſe de la diuerſité de religion, que pour les exceſſiues vſures, par leſquelles ils eſpuiſoyent toute la ſubſtance d'iceux : partãt ils ſe meirent a les ſacager par tout, ainſi comme ennemis à Eſtella, Viana, Funes, Marzilla, & autres lieux, auec ſi grande cruauté & auidité de rauir, qu'on dit qu'ils firent mourir plus de dix mille perſonnes de ceſte ſecte, hommes, femmes, & petits enfans. Pour remedier auſquels excez, & auſſi retrancher la ſource, & origine d'iceux, les Eſtats de Nauarre s'aſſemblerẽt en la ville du Pont a la Royne, pour aduiſer, ſans aucun reſpect, à qui deuoit appartenir le Royaume de Nauarre, ou au Roy Edouard d'Angleterre, ou a la Comteſſe D. Ieanne d'Eureux. Les Eſtats furent tenus à Pampelone, ville capitale du Royaume là où les voix furent diuerſes, d'autant qu'il y en auoit beaucoup tenant le parti d'Angleterre: autres & a meilleur droit, tenoyẽt pour la Comteſſe qui eſtoit en meſme degré que le Roy d'Angleterre, mais fille d'vn fils, & le Roy d'Angleterre fils d'vne fille. Ainſi fut la Comteſſe d'Eureux, Ieanne,

declarée vraye, & legitime heritiere du Royaume de Nauarre, l'an 1328. ayant eſté le Royaume vacant enuiron quatre mois. Et attendant qu'elle, & le Comte Philippes ſon mary vinſſent prendre poſſeſſion du Royaume, declarerent regent & Vice-roy D. Iean Corbaran de Leet, alfier du Royaume, & Iean Martines de Medrano.

De Philippes troiſieſme du nom, & XXIX. Roy de Nauarre, ſurnommé le Noble, Comte d'Eureux.

PHilippes Comte d'Eureux, fils de Louys de France, qui fut fils de Philippes iij. fils du Roy S. Louys, eſt par nous compté pour 29. Roy de Nauarre, fut ſurnommé le Noble. Dés que l'election en fut faicte par les Eſtats de Nauarre, ils enuoyerent Ambaſſadeurs au Roy de France, Philippes de Valois, luy declarer les raiſõs que les Roys eſleuz auoyent au Royaume, qui auoit eſmeu les Eſtats à faire election, & par meſmes Ambaſſadeurs le firent entendre a Philippes d'Eureux, & a ſa femme, les ſommans de venir prendre poſſeſſion du Royaume, & le gouuerner. Le Roy de

France ne donna aucun empeſchement, parquoy les eſleuz Roys de Nauarre ſe preparerent pour s'y acheminer, & y arriuerent enuiron le commẽcement de l'an mil trois cens vingt neuf, tres-agreables 1329. au peuple, qui n'auoit veu Roys au pays de long temps. Les prelats, cheualiers, & gẽs ſages du Royaume, auant leur venue, auoyent couché par eſcrit les conditions auſquelles ils les vouloyent receuoir en la ſucceſſion du Royaume de Nauarre: leſquelles auant que faire les ſolemnités du Couronnement, & iurement, ils preſenterent à Philippes, & à Ieanne ſa femme, eſleuz pour les conſiderer & accorder, ce qu'ils firent, ſans difficulté. Les Eſtats aſſemblés en la ville de Pampelone, ces cõditions furent iurées par iceux, dont les articles principaux s'enſuiuent.

Articles iurés par les Roys de Nauarre.

I. Promirent aux Eſtats de maintenir, & garder les droits, loix, vs & couſtumes, libertés & priuileges du Royaume, tant par eſcrit, que nõ eſcrits, & deſquels ils eſtoyẽt en poſſeſſion & vſage, à eux & a leurs ſucceſſeurs à iamais, ſans les leur diminuer, ains pluſtoſt augmenter.

II. Qu'ils annulleroyent tout ce qui auoit eſté fait au preiudice d'iceux par les Roys

leurs predeceſſeurs, & par leurs miniſtres, ſans delay, & nonobſtant empeſchement quelconque.

III. Que dans le terme de douze ans aduenir ils ne feroyẽt batre autre monnoye, que celle qui auoit cours pour lors au Royaume, & qu'en toute leur vie ils ne batroyent plus que d'vne ſorte de monnoye nouuelle: & qu'ils feroyent part des biens & reuenus, proffits & emoluments du Royaume aux ſubiets.

IIII. Qu'ils ne receuroyent a leur ſeruice, outre le nombre de cinq perſonnes eſtrãgers, mais ſe ſeruiroyent des naturels du pays.

V. Que les forteresſes, & garniſons du Royaume ſeroyent par eux baillées a gentilshommes nais, & habitans au pays, & non a aucun eſtranger: leſquels en feroyẽt hõmage a la Royne, & recongnoiſtroyẽt les tenir pour elle, & pour le legitime heritier du Royaume.

VI. Qu'ils ne changeroyent, ny engageroyent le Royaume, pour quelque autre Eſtat qui fut au monde.

VII. Qu'ils ne vendroyent, ny engageroyẽt aucune choſe du patrimoine Royal, & ne feroyent loy, ny ſtatut contre le

Royaume,ny contre ceux qui deuroyent legitimement ſucceder en iceluy.

VIII. Qu'au premier fils que Dieu leur dõneroit, ayant acompli l'aage de vingt ans, ils laiſſeroyẽt libre,& desbrigué le Royaume,à condition, que les eſtats leur payeroyent,pour leurs frais de deſpenſes, cent mille Sanchots,qui eſtoyent eſpeſſes d'or courans allors, ou autres eſpeſſes du coin du Roy de France equiualants.

IX. Que ſi Dieu ne leur donnoit enfans, en ce cas ils remettroyent le Royaume,apres eux, libre, & ſans aucun empeſchement auec ſes forteresſes, és mains des Eſtats,pour en inueſtir ceux a qui de droit il appartiendroit.

X. Que s'ils contreuenoyent a aucune choſe des deſſuſdictes, ou partie d'icelles, les ſubiects ſeroyent quittes du ſerment, & ſubiection qu'ils auoyent enuers eux.

Couronnement de Philippes d'Eureux.

Ces articles iurés,& promis par le Roy, & la Royne,ils furent ſolẽnellement couronnés,& oingts,& leur preſterent les deputés des Eſtats, Seigneurs, & dignité du Royaume,foy & ſerment d'obeiſſance,en la grande Egliſe de Pampelone:& depuis, ſur la forme de gouuerner le Royaume, furent prins,entre le Roy,& la Royne, re-

glements opportuns, leſquelles choſes eſcrittes furent enuoyées en France, & accordées, & corroborées par le conſentement du Roy Philippes de Valois, à Paris, ceſte meſme année 1329. Le Roy Philippes de Valois retint de l'heritage de ſa couſine les Comtés de Brié & Champagne, & quelque temps apres il luy bailla autres terres en recompenſe.

Brie & Chãpagne du patrimoine de Nauarre.

Les Roys de Nauarre Philippes & Ieãne eurent les enfans ſuiuants, Charles, lequel ſucceda au Royaume, Philippes Cõte de Lõgueuille, Louys Comte de Beaumont le Royer, & depuis Duc de Duras, Ieanne mariée au Vicomte de Rohan, Marie Royne d'Arragon, femme de Don Pedro le ceremonieux, Blanche Royne de Frãce, derniere femme de Philippes de Valois, & Agnes Comteſſe de Foix, mariée a Gaſton Phebus : partie deſquels eſtoyent nais auant leur election, partie naſquirent apres. Louys troiſieſme fils de ce mariage fut Comte de Beaumont en Normandie, pour auoir eſpouſé l'heritiere de ceſte maiſon, de laquelle il eut vn fils appellé Charles de Beaumont, qui eſpouſa en Nauarre la fille du Vicomte de Mauleon, & fut premier porte-banniere du Royau

Genealogie de Nauarre.

Royaume, par bien fait, & faueur du Roy charles ſon oncle. Et de ce charles de Beaumont eſt deſcendu la maiſon de Beaumõt en Nauarre. Apres la mort de la Comteſſe de Beaumont, Louys eſpouſa Ieanne fille & heritiere du Duc de Duras en la coſte de Mardoine vers la mer Adriatique, & en fut intitulé Duc. Or apres ces choſes faictes en Nauarre, ainſi que nous auons reciré, le Roy Philippes ayãt nouuelles que le Roy de Frãce acheminoit vne puiſſante armée contre les Flamens rebelles, qui auoyent chaſſé Louys leur Prince, & fait infinis outrages aux officiers du Roy, en fait, & en parolles, partit de Nauarre: pour ne faillir au beſoin à celuy qui luy auoit laiſſé tant humainement prendre la poſſeſſion de ce Royaume, & laiſſa en Nauarre, pour gouuernante, la Royne Ieanne. Il ſe trouua à la bataille que le Roy Philippes de Valois donna à Caſſel aux Flamẽs, où vingt mille d'iceux demeurerent ſur le champ: au moyen dequoy le Cõte Louys fut remis en ſon eſtat, & les Flamens dõptés. Ceſte guerre finie, le Roy de Nauarre reuint en ſon Royaume: ce fut lors que l'Infant D. Alphonſe de la Cerde, fils de D. Ferdinand aiſné du Roy D. Alphonſe

Souche de la maiſon de Beaumont en Nauarre

l'Aſtrologue, mal traitté en Caſtille, d'où il pretendoit la couronne, fit donnation a la couronne de Nauarre des droits qu'il pretendoit en Guipuſcoa, Alaua, & en la Rioya, & autres terres, leſquelles en effect auoyent eſté du Royaume de Nauarre autresfois, & vſurpées, & retenues par les Roys de Caſtille. Aucuns afferment que ceſte donation fut faitte l'an 1330. Quoy qu'il en ſoit, le Roy Philippes deſireux d'ordonner la iuſtice, & la bien faire adminiſtrer en ſon Royaume, qui en auoit bon beſoin: auoit beſoin d'entretenir paix auec ſes voiſins, enuoya au Roy D. Alphonſe Roy de Caſtille, Ambaſſadeur pour rechecher ſon amitié. Les Ambaſſadeurs trouuerent le Roy en la ville de Talauera de la Rioya, duquel ils furent bien receuz. Leur legation portoit, qu'ayant eſté par pluſieurs années le Royaume comme priué de ſouuerain magiſtrat, & preſque abãdonné par ſes Roys, ce n'eſtoit merueilles s'il eſtoit aduenu que pluſieurs choſes s'eſtoyent faictes contre les anciennes alliãces, & accords d'entre les maiſons de Caſtille & Nauarre, car que ſe ſoucioyent les Viceroys, & gouuerneurs commiſſionaires, hommes eſtrangers, & qui n'auoyent

Donatiõ de l'Infant D. Alphonſe a la couronne de Nauarre.

Ambaſsade de Nauarre en Caſtille.

aucune conuenance de mœurs, ny autre lien d'amitié auec les Eſpagnols, comme il en allaſt, pourueu qu'ils fuſſent obeis au pays, & qu'ils ſe peuſſent vãter d'auoir plu-ſtot fait iniure, q̃ recuë, y tenans cõtinuel-les garniſons de gens eſtrangers, prompts a tous excés ? dont il eſtoit aduenu que Dieu, quelquesfois en auoit fait iugemẽt, & meſme en la derniere rencontre prés de Bertibar : ou par vn chaſtiement extraor-dinaire, & merueilleux, Dieu auoit ſupleé à la negligence des quatre prochains Roys, qui auoyent tenu le Royaume de Nauar-re, leſquels s'en eſtoyẽt ſi peu ſouciés, qu'à peine l'auoyent ils daigné regarder de loing, meſme les deux derniers ne s'en eſtoyent oncques approché à pluſieurs lieus, de maniere, que la licence entre les mauuais s'eſtoit touſiours augmentée, & continuée iuſques a preſent que les legiti-mes heritiers de la couronne de Nauarre eſtoyent reuenus a leur poſſeſſion, ayant par le decez du Roy Charles le Bel, eſté appellé Philippes Comte d'Eureux, mary de leur vraye Royne D. Ieanne, pour y re-gner, leſquels auoyẽt dreſſé ceſte Ambaſ-fade vers luy, pour luy faire entendre ces choſes, comme a Prince voiſin, & amy,

auec leſquels ils deſiroyẽt entretenir paix, & concorde, par tous les bons offices, que Princes, & eſtats voiſins peuuent receuoir les vns des autres. Le Roy Don Alphonſe ayant ouy ceſte Ambaſſade, accommodée aux deſſeins des nouueaux Roys de Nauarre, palliant, & adouciſſant ainſi les choſes aduenues auant leur election entre ces deux Royaumes, reſpondit qu'il eſtoit fort aiſe de ce que les Nauarrois auoyent eu occaſion de recouurer pour Roys ceux a qui de droit ceſte couróne appartenoit, & que de ſa part il entendoit, & deſiroit conſeruer perpetuelle amitié auec le Roy Philippes, & la Royne Ieanne, & le monſtrer par effect en tout ce qui ſe preſenteroit: ce qu'il feroit entendre a tous ſes ſubiets, afin que de la en auant les vaſſaux de leurs Roys, tant Nauarrois, que François, fuſſent bien traittés en Caſtille, & ou aucũ mal, ou dommage leur ſeroit fait, qu'il fut amendé: qu'ils auertiſſent de ſa part leurs Roys de faire le ſemblable en leurs terres. Les Ambaſſadeurs rapportans cela, donnerent grand contentement au Roy Philippes, lequel, pour donner lieu à la iuſtice, qui eſtoit fort detraquée, eſtablit vne nouuelle court de Parlement en Nauarre

qui fut appellée nouuelle, à la difference de l'ancienne, eſtans nommés de ſa part, & de celle des trois Eſtats du Royaume perſonnes idoines: Meſme Ambaſſade, en ſubſtance, fut par luy enuoyé en Arragon, & en Portugal, qui furent auſſi renuoyez auec reſponces agreables. Les choſes ainſi remiſes en quelque meilleur eſtat, & forme qu'auparauãt, le Roy, & la Royne s'en retournerent en France, laiſſans pour gouuerneur vn gentil-homme François nõmé Henry de Guliac, ou de Solibert, mais auec pouuoir vn peu plus limité que ceux des autres Viceroys, & gouuerneurs precedents. Tel eſtoit l'Eſtat de Nauarre iuſques à l'an 1331. Que le gouuerneur de Nauarre Henry de Solibert, a l'inſtigation, comme il eſt croyable, de D. Icã Manuel, & de Don Iean Nugnes de Lara, entra en querelle auec le Roy de Caſtille: & d'autãt qu'il congnoiſſoit bien que les forces de Nauarre n'eſtoyent ſuffiſantes pour offencer beaucoup le Roy de Caſtille, & que celles de France, outre qu'elles eſtoyent eſloignées, auoyẽt aſſés a quoy s'ẽployer cõtre les Anglois, s'acointa du Roy d'Aragon, ſoubs l'appaſt, & eſperance du mariage de D. Icãne fille aiſnée du Roy Phi-

lippes de Nauarre, auec l'Infant d'Arragõ, D. Pedro, heritier de la couronne. Pour ceſt effet fut enuoyé en Cattelogne, en la cité de Tortoſe, D. Pero Gõçales de Morentin, où il fut fort bien veu par le Roy, lequel ayant ordonné l'Archeueſque de Saragoſſe, D. Pedro de Luna, pour traitter de ce mariage auec luy, le conclurent, ainſi que nous dirons, & accorderent qu'il s'acompliroit dans certain temps, & cependãt D. Pedro aideroit les gouuerneurs de Nauarre preſents, & aduenir en touttes les guerres qu'ils auroyent pour le Royaume de Nauarre. Le principal moteur de ce mariage eſtoit D. Iean Alonzo de Haro, Seigneur de Los Cameros, qui s'eſtoit nouuellement adioint auec D. Iean Manuel, & cherchoit occaſiõ de nuire au Roy D. Alphonſe. La Royne de Nauarre Don Ieanne eſtant en France, acoucha ceſte année de l'Infant D. Charles heritier du Royaume de Nauarre, & de la cõté d'Eureux. En fin l'an 1335. il y eut quelques 1335. emotions en Nauarre, le gouuerneur Héry de Solibat reſidoit au chaſteau d'Olier, auec trois mille liures d'eſtat, & les places fortes du pays eſtoyent gouuernées par cheualiers fidelles mis par les Eſtats. Et les

chasteaux de la riuiere desquels estoit Me rin ou gouuerneur Arnauld de Leet, estoyent tenus par les capitaines suiuans.

Au chasteau de Cortes commandoit Iean de Soisi, a Herrera, Pero Sanches de Varelo, a Pena Ronde, Pero Ximenes de Funes, a Corella, Pero Sanches de Montagu, fils de Fortun, a Araciel, Inigo Asnar de Corella, a Sancho Abarca, Mathieu Saillant, a Esteca, Garci Perez de Dax, a Valtierra, Geofroy de Villaribo, a Cadreita, Gançalo Perez de Gorrociam, a Comparosso, D. Alphonse d'Espagne, a Ablitas, Iean Martines de Necuessa, a Arguedas, Pero Sanches de Montagu, fils de Pero, Artaxone estoit tenu par les habitans, le chasteau de Rade par Simon Martines de Barasoayn, pour les heritiers d'Oger de Mauleon, par faute d'hommage. En la Merindad, ou ressort de Sanqueza, dõt estoit Merin ou gouuerneur, Oger de Grãmont, a saincte Care, Iean Regnaut le chat, au chasteau de Murillo, Diego Perez d'Esperun, a sainct Martin de Vnx, Garci Ximenes de sainct Martin, a Vxue, D. Alphonse d'Espagne, a Gallipianco, Pedro Arnaud de Vrtauia, a Casceda, Estienne de Cormeilles, a Pegna, Pierre de Cuyuero,

au Viel chaſteau de Sangueſſa, Garci Arnaldes d'Ezpeleta, a Petiella en Arragon, D. Martin Fernandes de Saraſa, a Pintano, D. Simon de Sotes, a Ongaçayria, Helias Martines de Irurozqui, a Loguin, Ican Martines d'Euſa, a Yrurlegui, Martin Garcia d'Ollaoqui, a Valcarlos, Martin Inignes de Vrſa. a Rochefort, Lobet de Narbais, a Monteyran, Pierre Sanches de Olicaratea, a Rochebrune, Guillaume Arnaud Durdos, a Guerga, Ican de Sauain, a Tiebes, Garci Michel de Echayrẽ, a Chaſteau neuf, Rodrigue d'Ayuar, a Burgui, Pierre Aznar de Ezcurra, a Yſaba, Martin Garcia de Leyun, a la Merindad, ou reſſort de Pampelone, tenoit le caſteau de Toloyna, Ferdinand Dias de Villaalta, a Aſa, Ican de Rouuray, a Labraca, Ican de Bulli, a Oro, Ican Fernandes de Baquedan, a Falces, Bernard de ſainct Pelage, a Carcar, Pierre Garcia de Ciraquegui, a Lana, Ican Botayroa, & Martin Sanches de Villamera, a Andoſilla, Roger d'Alamaina, a Reſa, Corbaran de Leet, a Acagta, Romieu Martines d'Arronis, a Peralta, Alphonſe Dias de Morentiu, a Artaſona, Diego Sãches d'Eulate, a la Tour de Viana Ican Velez de Medrano, au chaſteau de Toro,

Diego Lopez d'Alfalua, a Maragnõ, Martin Sanches d'Azedo, au chaſteau de la garde, Iean Moreuant, au chaſteau de Milagro, Renaud de Bouray, au chaſteau de Montiordan, Alphonſe Perez de Morentiu, a Lerin, Garci Sanches d'Eſpeleta, a Funes, Ordonis de Blandiaco, a Arcas, D. Pedro Ximenes de Mirafuentes, au chaſteau de Mirande, Lope Perez d'Agnoa, au chaſteau de Belmarques, Philippes de Coynon, a la Tour de Mendauia, Sancho Perez de Lodoſa, au chaſteau de Celatãbor, Michel Ramires de Cufia, au chaſteau de Larraga, Sancho de Licaracu, Leſquels capitaines de Fortereſſes eſtoyẽt tous ſalariés par le Roy, & iouiſſoyent de pluſieurs droits, & preeminences, iouxte les loix, vs, & couſtumes du Royaume de Nauarre. Or ſe traittoit touſiours le mariage d'entre l'Infante de Nauarre, & l'heritier d'Arragon, D. Pedro, par D. Pedro de Lune Archeueſque de Sarragoſſe, & D Pedro Gonzalles de Morentiu, & autres deputés, leſquels ayant eſté longuement enſemble en la ville de Cortes, le conclurent l'an mil trois cens trente qua- 1234.
tre. Les conditions furẽt, que le Roy Philippes de Nauarre conſtituoit cent mille

ſanchos, qui valent autant de liures tournois, de dot à ſa fille Don Ieanne : & pour gaige & aſſurance du futur mariage, furẽt baillés en depoſt, de la part de Nauarre, Leſcart, Arquedas, Saincte Care, Murillo, Gallipienco, & Murgni: & de celle du Roy d'Arragon, Fayos, Boria, Malon, Campdaliiub, Sos & Sauueterre: & furent les articles ſignés par les parties, auec pluſieurs cheualiers, a Daroca. Le Roy de Caſtille entendant ceſte alliance, ialoux, & preuoyant qu'on ne cherchoit qu'occaſion de guerre, eſcriuit au gouuerneur, qu'il n'auoit oncques entendu que ſes ſubiets portaſſent dommage aux Nauarrois, & que ſi de leur part il auoit eſté commis choſe qui requiſt reſtabliſſement, il eſtoit preſt à le faire : mais le gouuerneur faiſant l'oreille ſourde à tout ce qui luy eſtoit eſcrit: perſiſta en ſon propos, & ſe ſaiſit, par armes, du monaſtere de Hilero, qui eſtoit lors en la poſſeſſion de Caſtille, qui auoit eſté auparauant de Nauarre. Le Roy de Caſtille voyant que c'eſtoit a bon eſcient, enuoya par deuers le Roy d'Arragon, le prier de faire en ſorte, que ſon fils D. Pedro ne ſe ioignit point aux Nauarrois, pour leur aider au dõmage de Caſtille. Le Roy d'Ar-

Guerre entre Nauarre & Caſtille.

ragon se trouuant fort malade, respondit, que son indisposition ne permettoit point qu'il peut entendre à tels affaires, & que si son fils auoit volonté de fauoriser les Nauarrois, il ne l'en sçauroit empescher, estãt en l'estat qu'il estoit. Ceste responce diuulguée entre les Arragonnois, l'enuie leur creut de se renger auec les Nauarrois & partant Don Lopez de Luna, qui estoit le plus grand Seigneur du Royaume, D. Michel Perez Zapata, & Lopez Garcia, accompagnés de plusieurs autres cheualiers, que l'Infant D. Pedro leur donna, iusques au nombre de cinq cens cheuaux, vindrẽt trouuer le gouuerneur de Nauarre a Tudelle, & de la entrans auec les forces de Nauarre dans le pays de Castille, y firent vn grand degast, emmenans force butin, sans qu'aucun se presentast pour leur faire teste: dont le Roy de Castille aduerti, fut tres-deplaisant, donnans ordre le plus prompt qu'il peut de fournir la frontiere de gens de guerre, enuoyant le prieur de sainct Iean, D. Alphonse Ortis, vers Don Iean Nugnes de Lara, à fin qu'il print la charge de defendre le pays, auec les gens qu'il luy donneroit: mais D, Iean quelque reconcilié qu'il fut auec la Roy ne se vou-

Arragonnois en faueur des Nauarrois.

lut oncques fier en luy, & ne bougea de Biſcaye, encor que le Roy luy promiſt de luy donner Moralles & Villelon, & pluſieurs autres choſes: ce que voyant le Roy D. Alphonſe fit capitaine de ceſte guerre Martin Fernandes Puerto Carrero, & enuoya auec luy a la frontiere D. Diego Lopez de Haro, fils de D. Lopez le petit, D. Ferdinand Rodrigues de Villalobos, D. Iean Garcia Manriques, D. Rodrigues de Ciſneros, D. Pero Nugnes de Guſman, & le frere d'iceluy, Ramir Flores, D. Lopez Dias d'Almacau, D. Gançalo Ruis Guon, D. Gonçallo Nugnes Daca, D. Aluar Rodrigues Daca, Alphonſe Fernandes Cornel, Gargi Laſſo de la Vega, & ſon frere Gonçalo Ruis de la Vega, Pero Ruis Carillo, Iean Alphonſe de Benauides, Iean Rodrigues de Sandoual, Sancho Sanches de Royas, & pluſieurs autres cheualiers de nom, leſquels ne firent aucun refus de marcher ſous Martin Fernàdes, ores qu'il y en eut entre eux aſſés qui eſtoyent de plus grande maiſon que luy, d'autant qu'il repreſentoit la perſonne de l'Infant Don Pedro de Caſtille, & auoit deſployé l'eſtandart d'iceluy, eſtant ordonné par le Roy pour ſon lieutenant & capitaine ge-

neral : & mesmes comme le Roy voulut faire quelques excuses, disant, qu'il eut desiré que son fils fut en aage de pouuoir monter a cheual, & qu'il le leur eut volontiers baillé pour capitaine, ils respondirẽt que non seulement ils obeiroyent a Martin Fernandes Puerto Carrero, qu'ils cognoissoyent bon cheualier, puis qu'il le leur bailloit pour chef, mais encore à vn moindre, voire mesme a vn valet d'estable, s'il le commendoit.

Obeissance des soldats de Castille & honneur qu'ils portẽt a la vertu d'vn simple cheualier.

Le gouuerneur de Nauarre estãt aduerti de ceste armée Castillane qui se dressoit, munit le monastere de Hitero, y enuoyant D. Michel Perez Zapata, cuidant qu'ils le viendroyent assaillir. Les Castillans estãs tous assemblés en Alpharo, laissans le monastere, s'acheminerent droit vers Tudelle, iceux descouuerts, soudain les Arragonnois, & Nauarrois leur saillirent a l'encontre, sans se soucier d'attendre le retour de Michel Perez, qui auoit mené vne partie de leurs forces a Hitero. Or estoyent les Castillans plus forts de gens de cheual, & en lieu propre pour bien s'en seruir, parquoy venus aux mains, encor que les Nauarrois fissent grand deuoir, neantmoins ils furent mis en routte, &

repouſſés vers la ville, auec grand meurtre, & prinſe de pluſieurs. Il eſt a noter que ce ieu ſe fit ſans le gouuerneur, & ſans D. Lopez de Luna, leſquels ne ſortirent aucunement de Tudelle: de ſorte que l'armée Nauarroiſe, & Arragonnoiſe ſe pouuoit dire ſans chef, parquoy ils furẽt chaſſés, & batus iuſques aux portes de la ville. Les Caſtillans victorieux, retournãs vers Alpharo, rencontrerent Michel Zapata auec ſes troupes, reuenans de Hitero, lequel rengea ſes gens a la faueur d'vn foſſé, qui le deffẽdoit des ennemis, encor bouillans de fureur de la freſche victoire, & qui s'eſſayoyent de franchir outre, dont pluſieurs ſe trouuerent mal: toutesfois la multitude des Caſtillans les ſurmonta, & fut Michel Perez meſme aterré, & prins priſonnier, auec pluſieurs autres, & ſans la nuit, il ne faut douter, diſent les hiſtoires, que tous les Nauarrois, & Arragonnois, en ceſte derniere rencontre, n'euſſent eſté mis a mort. Ainſi doublement victorieux les Caſtillans ſe retirerent auec force priſonniers, & grand butin a Alfaro, ſans ſe hazarder, pour quelque iours, de rentrer en Nauarre, car auſſi biẽ ces victoires leur auoyẽt aſſés cher couté. Ceux qui eſtoyẽt

au monaſtere de ſaincte Marie de Hitero, ores qu'ils fuſſent aſſés bien remparés, & pourueus de victuailles, n'oſerent demeurer là, ains le quiterent, & puis d'iceluy s'emparerent les Caſtillans, leſquels allerent aſſaillir le chaſteau de Tudegnen, ou eſtoit garniſon de Gaſcons & Nauarrois, qui le rendirent : perſuadez par les belles raiſons d'vn moyne Caſtillan, qui eſtoit dedans auec eux. Les Caſtillans prenans courage de ces heureux ſuccés, rentrerent puis par trois diuers endroits en Nauarre, fouragerent le pays, & y firent tout le mal qu'ils peurent, retournãs en leur pays auec forces priſonniers, & grande quantité de beſtial. D'autre part les peuples de la Prouince de Guipuſcoa entẽdans que la guerre ſe demenoit és frontieres de Caſtille, Nauarre & Arragon, ſans attendre autre mendement entrerent hoſtilement en Nauarre, a la conduite de Lopez Garcia de Lazcario, qu'ils creerent leur capitaine, & ſaccagerent grande eſpace de pays du reſſort de Pampelone, en fin mirent le ſiege deuãt le chaſteau d'Vnſa, qu'ils prindrent. Le Roy de Caſtille aduerti de ces heureux exploits des ſiens, voulut areſter le cours de leurs victoires, craignant qu'il

ne s'alumaſt vn feu de guerre entre Frãce & Caſtille, qui ne ſe pourroit ſi toſt eſteindre: pource manda qu'on ſe contint, ſe contentans de defendre les terres de ſa couronne, ſans entrer ſur celles de ſes ennemis: meſmes reuocqua la plus part des capitaines, & cheualiers qui eſtoyẽt ſoubs la banniere de l'Infant D. Pedro, que conduiſoit Martin Fernandes Puerto Carrero. Luy & quelques autres obeirent a l'inſtant: mais Garſi Laſſo de la Vega, & Gonçalo Ruys ſon frere firẽt encor vne courſe, menans des troupes de gens de guerre dans le pays de Nauarre du coſté de la Soſiere, ou ils laiſſerent des pitoyables marques, bruſlans, & ruinans tout ce qu'il ſe trouua en leur voye. Les nouuelles de ces excés paſſerent en France, eſmeurent pluſieurs parents, amis & ſubiets du Roy Philippes, à ſe reſſentir des maux que les Caſtillans auoyent faits en Nauarre, entre leſquels Gaſton Seigneur de Bearn, & Comte de Foix ſe haſta de paſſer les Pyrenées auec grand nombre de ſoldats Bearnois & Gaſcons, ayant fait reueuë de ſoldats a Viane, qui eſt a vne lieuë de Logrogno, il les mena dans les terres de Caſtille, ou il fit du degaſt, ainſi qu'auoyent

fait

fait les Castillans en Nauarre, puis se vint camper deuant Logrogno : les habitans duquel lieu indignes de voir leurs ennemis si pres deux, sortirent sur iceux, a la cõduitte d'vn gentilhomme du pays, nommé Ruis Dias de Gaona, mais ils ne furent pas les plus forts, ains furent rudement, & auec grand meurtre repoussés dans leurs murailles, estans poursuiuis de si pres, que sans la hardiesse de Ruis Dias de Gaona, lequel, auec trois compagnons, fit teste a l'entrée du pont, aux ennemis, tant que les autres fussent mis a sauueté dans la ville, & laissé les portes assurées, ils fussent entrés pesle mesle, & eussent prins Logrogno ceste iournée la. Or employa cest Escuyer sa vie pour le salut de sa patrie, imitant, mais auec moins d'heur, l'exemple du Romain Horace Cocles : car il fut tué sur le pont auec ses compagnons. Le Comte de Foix n'estant peu paruenir à son esperance, de gaigner par ceste auenture la ville de Logrogno, ramena ses gens a Viana. Cependant le Roy de Castille aduerti de sa venue, auoit donné ordre que plusieurs bandes de gens de pied, & de cheual s'acheminassent vers la frontiere, auec intention qu'ayant la dressé vne forte armée, ils *Cocles.*

entraſſent en Nauarre s'il venoit a propos: de ſorte qu'il y auoit aparence qu'on deuſt voir vne guerre pernicieuſe entre ces deux puiſſans Royaumes. Car il eſt bien à preſumer que le Roy de France s'en fut meſlé bien auant, pour la faueur de ſon couſin Philippes Roy de Nauarre, & pour ne donner occaſion aux Eſpagnols de preſumer de ſauter ſi aiſément les limites dont nature a borné ces deux nations. Mais il pleut a Dieu qu'en ceſte eſmotion de courages d'vne part & d'autre arriua en Nauarre Iean Archeueſque de Rheims, qui alloit en pelerinage a ſainct Iacques de Gallice, lequel voyãt ceſte guerre eſmeuë entre les Nauarrois & Caſtillans, pour legeres occaſions eſcriuit vne lettre au Roy de Caſtille, l'admoneſtant d'entendre a la paix. Ce Roy qui n'en eſtoit pas moins deſireux, que l'Archeueſque, print ceſte occaſion fort a propos, monſtrant que la reuerance d'vn grand prelat l'inclinoit a obtemperer a ſes ſaincts aduertiſſements, luy enuoya Martin Fernandes, Puerto Carrero & D. Gil Carrillo de Albornos archediacre de Calatraua en l'Egliſe de Toledo. Par l'aduis, & reſolution de ces trois perſonnages, auſquels fut adioint Ferdinand

Sanches de Vailledolit, notaire maieur, ou secretaire de Castille, fut accordé la paix en ces conditions. Que entre D. Philippes Roy de Nauarre, & Don Alphonse Roy de Castille, leurs vassaux, & subiets seroit paix, & cessation d'armes pour vn temps limité: Que quatre Commissaires seroyent nommes, deux de chacune part, pour le restablissement & restitution des prinses faittes, d'vne part & d'autre, & pour la reparation de tout ce qui se commettroit de là en auant au preiudice de cest accord: Que le monastere de saincte Marie de Hitero seroit rendu aux moynes, lesquels le tiendroyent en nutralité, iusques a la decisiõ, dequel ressort il estoit & ce à fin que le seruice diuin ne fut interrompu, & sans que de la part des Nauarrois, ny Castillans leur fut donné aucun trouble, ny empeschement: Que les chasteaux de Tudegnẽ, & Vrsa demeureroyẽt és mains du Roy de Castille, iusques à ce qu'il fut cognu iuridiquement des differents, & a sentence difinitiue: Que pour le regard de la proprieté du monastere de Hitero seroyent esleuz arbitres, vn Nauarrois, l'autre Castillan, & pour tiers vn Cardinal Romain, agreable aux deux par-

ties, qui en iugeroyent : & que cepandant ceſſeroyent touttes rancunes & malueil-lances entre ces deux Royaumes, Roys, & ſubiets. Ces articles arreſtés, furẽt deſpuis confirmés par les deux Roys. Nous auõs dit cy deuãt que D. Pedro Infant d'Arragõ deuoit eſpouſer l'Infante D. Ieanne de Nauarre fille aiſnée de Philippes d'Eureux Roy de Nauarre, mais ce mariage n'eut point deffet, car il apliqua plus ſon cœur à Marie deuſieſme, fille dudict Philippes & ſœur de Ieãne, eſt entre autres accords, q̃ en deffaut de hoirs maſles laditte Marie heriteroit de Nauarre, des-heritant par ce moyen Ieanne fille aiſnée, & en outre fut donné en dot ſoixante mille ſanchos, & pour aſſurance fut baillé pluſieurs places & chaſteaux en depoſt des deux coſtés
1338. iuſques à l'an 1338. quelle fut mariée en la ville d'Alagon, faiſant la ceremonie l'Eueſque de Chaalon, le Roy de Nauarre ne ſi peut trouuer, d'autãt qu'il acompagnoit le Roy de France aux guerres qu'il auoit contre les Anglois & eſtoit preſque touſiours en France, laiſſans pour gouuerneur en Nauarre des Vicerois François, dont eſt fait mention d'vn Regnaud de Pons,

& d'vn Guillaume Brahe, au temps desquels les loix du duel estoyent en grand pratique en Nauarre, tãt entre la Noblesse, qu'autres manieres de gens. Or s'estant enuiron l'an 1343. composées les guerres d'entre les François & Anglois, plus par faute de moyẽs de la pouuoir faire qu'autrement, lors Philippes Roy de Nauarre obtint congé d'aller visiter son Royaume, & y alloit a propos, de voir le siege d'Algezire, dont le bruit estoit grand par toute la chrestienté. Or ce desir luy creut estant en Nauarre, pour les choses qu'il en oyoit dire, specialement quand il entendit qu'il se deuoit donner bataille, cõme il y en auoit apparence, & que s'y attendoit le Roy de Castille. Partant le Roy Philippes inuita plusieurs de ses amis, faisant leuée de gens tant de Nauarre que de France, ordonna de charger plusieurs munitions, & viures aux ports de Guipuscoa, où il s'achemina, apres auoir donné aduis du tout au Roy D. Alphonse menant auec luy seulement cent hommes de cheual, & trois cens hõmes de pied, qui se trouuerent pres autour de luy, grand honneur luy fut fait en toutes les villes de Castille, par où il passa, l'ayant ainsi ordonné le Roy, il arriua à

Seuille enuiron le printemps où le Roy de Caſtille luy enuoya des Ambaſſadeurs au deuant, pour luy dire la bien venue, & le mener a Xeres de la frontiere, où ſe deuoyent trouuer pluſieurs grãds Seigneurs, & gensdarmes, pour l'acompagner, tant pour l'honnorer, que pour la ſeureté de ſa perſonne, a cauſe de l'armée des Maures qui eſtoit campée ſur le fleuue Guadiara. Ainſi fut cõduit le Roy de Nauarre a Xeres, & de la au camp, auec tous les ſignes d'amitié qu'il eut ſceu deſirer au deuant duquel ſortit le Roy, accompagné de pluſieurs grands Seigneurs Caſtillans, eſtrangers, François, Anglois, Allemans & autres nations. Le Roy de Caſtille fit ceſt honneur au Roy de Nauarre, de ne deliberer de choſe de conſequence, ſans l'admettre en ſon conſeil, noyoit, ny reſpondoit aux Ambaſſadeurs, que luy preſent. Le Roy de Nauarre de ſon coſté ſe monſtroit en tout affectionné, & deſireux de luy complaire. Pluſieurs eſcarmouches furent faictes en ce temps, ou les gents de Nauarre, & Gaſcons ſe monſtroyent vaillants & courageux : neantmoins eſt faict mention par les hiſtoires d'Eſpagne d'vne grande occaſion de donner vne routte in-

ſigne aux Maures, qui ſe perdit par la faute du Comte Gaſton de Foix, lequel, ce iour la, auoit la cõduite des Nauarrois, & Gaſcons, neantmoins ils en parlent en paſſant & comme de choſe incertaine, & poſſible peu equitablement, adiouſtans que de hõte le Comte demanda ſon congé, cauſant certaines excuſes, de ne pouuoir demeurer, tant ſur-ce que ſes gens n'eſtoyent pas biẽ payés, que ſur le beſoin qu'on pouuoit auoir de luy en France: & qu'il ne fut poſſible de le retenir, pour quelques prieres & remonſtrances que luy ſceut faire le Roy de Nauarre, ny meſme le roy de Caſtille, qui luy offroit tout contentement. En ſomme, ſelon les autheurs Eſpagnols, il partit auec bonne troupe de bons chevaliers, & ſoldats, & emmena auec luy ſon frere: mais eſtant a Seuille, il mourut, qui donne à entendre que ſon indiſpoſition cauſa ſa retraitte, ou pluſtot les bleſſures receues en vne furieuſe eſcarmouche qu'il ſouſtint contre les Maures ſaillis d'Algezire, en laquelle noz hiſtoires Françoiſes afferment meſmes qu'il fut tué, C'eſtoit le pere de Gaſton Phebus, duquel il ſera parlé cy apres. Le Roy Philippes de Nauarre meſmes tõba malade, & autres Seigneurs

auſſi, ce qui procedoit de la temperature de l'air d'Andaluſie, trop ardent pour les François, leſquels ne changeoyent rien de leur maniere de viure acouſtumée, pour eſtre en pays diuers du leur, la maladie du Roy de Nauarre fut telle, que conſeillé par ſes medecins de s'oſter de là, & ſe faire porter France, il falut qu'il print congé du Roy de Caſtille, lequel ne laiſſa aucun office d'amitié pour le ſoulager: mais eſtãt ſeulement venu a Xerez, force luy fut d'a-
reſter là, rengregeãt le mal, duquel il mou-
1343. rut au mois de Septembre 1343. Il auoit regné en Nauarre quinze ans, & cinq mois ou enuiron. Son corps fut porté à Pampelone & enſeuely en la grande Egliſe d'icelle cité, par tous les endroits ou ſon corps paſſa, és terres de Caſtille, furent faittes grandes ceremonies, & apparéces de dueil, par commendements du Roy D. Alphonſe de Caſtille. Les autheurs Eſpagnols qui ne flatent point les François, eſcriuent que le mal empira au Roy Philippes, de deſplaiſir, à cauſe de quelques fautes que firent aucuns François des ſiens, en vne embuſche dreſſée contre les Mau-
res, ou par leur trop grande haſtiueté fut perdue vne belle occaſion d'en defaire

grand nombre. Les Seigneurs Anglois auſſi appellés par leur Roy, laiſſerent le camp: & ainſi demeura, ſelon que les autheurs racomptent, le Roy Don Alphõſe auec ſes Eſpagnols, & ceux de Portugal, & d'Arragon eſtoyent a ſa ſolde, ce qui ſemble bien eſtre eſcrit par les Eſpagnols, afin que l'honneur de la prinſe des Algezires ne ſoit communiqué à tous. Apres la mort dudit Roy Philippes Ieanne de Nauarre ſa veufue gouuerna ſon Royaume dont elle eſtoit proprietaire, aſſés prudẽment combien quelle eut des ſubiets mal aiſés a manier, & qui ne cherchoyent que querelles. Touſiours entre ceux des frontieres de Nauarre (notamment les habitans de Sangueſſe, & les Arragonnois) eſtoyent noiſes, & riottes, nonnobſtant leſquelles elle ſceut bien entretenir l'alliãce & paix auec le Roy D. Pierre d'Arragõ ſon gendre, voire meſme apres la mort de ſa fille D. Marie: de ſorte que tant qu'elle veſcut, le Roy D. Pierre ſupporta touttes les inſolences des Nauarrois qui couroyẽt quelquesfois bien auant en ſes terres, ſans en faire grand ſemblant, pour l'honneur, & amitié qu'il portoit a ſa belle mere: meſmes ne fit plaintes, ny ſe reſſentit ainſi qu'il

eut peu, & deu faire, de ce que s'eſtans rebellés les Eſtats d'Arragon, & autres contre luy. Pluſieurs faiſoyent leurs retraicte en Nauarre, & de la tiroyent aide d'armes, de viures, & autres choſes pour luy faire la guerre. Il eſt bien croyable que le Roy d'Arragon ſe monſtra patient en ces choſes, afin de ne rompre autres deſſeins qu'il auoit, & ne s'incommoder, & embrouiller en plus grands affaires. Car ſçachant que la Royne Ieanne de Nauarre ſa belle mere eſtoit grandement honnorée en France, il entretenoit ſon amitié, à fin de s'aider de ſon moyen, pour luy rendre le Roy Philippes de Vallois fauorable, lequel luy en vouloit aucunement, a cauſe du Roy D. Iacques de Majorque. Et fit ſi biẽ ceſte Dame, qu'elle maintint la paix entre eux, & renoüa les alliances paſſées, par vn traitté de mariage, qu'elle mit en auant, d'entre Charles, fils du fils aiſné du Roy Philippes, & vne des filles du Roy D. Pedro, & de ſa fille D. Marie. Or eſtãt ceſte Princeſſe venue en France, pour donner ordre aux terres, & eſtats quelle y auoit, auec Charles & Philippes ſes enfans, ayant laiſſé gouuerneur en Nauarre meſſire Iean de Conflans Seigneur de Dampierre, Ma-

Ieãne Royne de Nauarre grãdement honorée en Frãce, pour ſes vertus & ſageſſe.

reſchal de Champaigne, elle mourut a Conflans ſur la fin de l'année mil trois cẽs quarente neuf, cinq ans apres le decés de ſon mary, ayant tenu le Royaume de Nauarre enuiron vingt deux ans, à laquelle ſucceda ſon fils Charles, qui fut ſurnommé le mauuais. 1349.

De Charles deuxieſme de ce nom & XXX. Roy de Nauarre.

CHarles ſucceda a la Couronne de Nauarre apres la mort de ſa mere, il fut ſurnommé le mauuais pour les troubles qu'il cauſa, tant deça que dela les monts Pyrenées, & l'eſtrange façon qu'il auoit en ſes meurs. Eſtant appellé des trois Eſtats de ſon Royaume, il y vint l'an mil trois cens cinquante, & fut couronné en la cité de Pampelone, en l'aſſemblée pource faitte a la maniere de ſes predeceſſeurs, iurant l'obſeruation des loix, & immunités du pays: ſon couronnement fut acompagné de quelque liberalité enuers l'Egliſe Cathedrale de Pampelone, a laquelle il donna, entre autres choſes, vne grande croix d'argent, eſmaillée d'azur, a fleur de lis. Durant ſon couron- 1350.

nement, s'eſmeurent aucuns peuples mutins, pretendans l'infraction de leurs priuileges, leſquels le Roy chaſtia rigoureuſement, par ſuplices cruels, & en grande quantité, ſi que le rémede paſſa la maladie de beaucoup. Par meſme violence il trauailla la nobleſſe de Nauarre, de maniere quelle diminua grandement, ſe monſtrant en tous ſes faits inconſtāt, volage & leger à croire: s'il eut quelque choſe de bon, ce fut vn certain honneur qu'il porta aux Eccleſiaſtiques, & aux gens de lettres. Des ſon aduenement le Roy d'Arragon auoit enuoyé vn ſien ſecretaire par deuers luy, nommé Pierre de Tarrega, pour cõfirmer l'aliance qui eſtoit entre ces deux Royaumes: & peu apres luy deſpecha derechef autre Ambaſſade: aſſauoir, D. Lopez Cõte de Luna, & D. Iean Fernandes de Heredia, Chaſtelain d'Ampoſta, pour plus ample confirmation, & renouation de la ligue, & confederation d'entre eux: propoſans au Roy de Nauarre alliance par mariages, à fin de tenir les Royaumes d'Arragon, & de Nauarre vnis en amitié l'vn auec l'autre: car le Roy d'Arragon craignoit grandement que le Roy D. Pedro de Caſtille, qui eſtoit Prince aſpre, & dangereux, &

peu fidelle, ne luy rompit la paix, reprenãt les querelles de la douairiere d'Arragon, & de ſes enfans, & qu'il ne ſe ioignit auec celuy de Nauarre, par quelque alliance a luy preiudiciable. A ceſte cauſe propoſerent les Ambaſſadeurs le mariage du Roy D. Charles de Nauarre, auec vne des filles du Roy de Sicille de la maiſon d'Arragon. Et pource qu'il eſtoit bruit que le Roy de Caſtille, lequel n'auoit encor cõclu le mariage de Blanche de Bourbon, pretendoit deſpouſer Blanche de Nauarre, ſœur de ce Roy Charles, & veufue du Roy de France Philippes de Vallois, il fut prié de l'empeſcher. Le Roy Charles qui auoit volonté, & conſeil de prendre femme en France, s'excuſa de celuy de Sicille, & aſſeura le Roy d'Arragon, pour le regard de la Royne d'ouairiere de Frãce, quelle ne ſe remarieroit plus: car c'eſtoit couſtume obſeruée en France de tres long temps, que les Roynes demeurans veufues, en quelque ieuneſſe que ce fut, ne ſe ramarioyẽt plus. Au reſte accorda aux Ambaſſadeurs de ſe trouuer, & entreuoir auec le Roy d'Arragon: mais auãt que cela s'effectuat, le Roy D. Pedro de Caſtille, qui auoit eſté aduerti de tout ce qui eſtoit paſſé entre le Roy

D. Charles, & les Ambaſſadeurs d'Arragon, fit tant qu'il attira le Roy de Nauarre a Burgos, ou ils s'entrecareſſerent au poſſible, & s'entrefirent grands, & riches pre-
1351. ſents, l'an mil trois cens cinquãte vn. Auec le Roy Charles ſe trouua en ceſte veuë ſon frere Philippes. Eſtant de retour en Nauarre, ayant pluſieurs grandes entrepriſes en ſa teſte. Il s'apreſta pour paſſer en France: dequoy eſtant le Roy d'Arragon aduerti, il l'enuoya ſommer de ſa promeſſe, de ſe trouuer enſemble, ce qu'il accorda, aſſignant le lieu de leur entreueuë a Momblanc, ou, par meſme moyen, il viſiteroit, en paſſant par Hueſca, ſes niepces D. Conſtance, & D. Ieanne Infantes d'Arragon, Ainſi s'achemina le Roy D. Charles pour aller en France, menant auec luy ſes deux freres D. Philippes, & D. Louys. La veuë de ces deux Princes à Momblanc ne les rendit pas meilleurs amis, ne concluant enſemble ce que le Roy D. Pedro d'Arragon auoit eſperé.

Le Roy de Nauarre venu en France, commença a remuer beaucoup de choſes: car outres les Comtes de Champagne, & de Brie, qu'il maintenoit luy appartenir, il querelloit la Duché de Bourgongne, à

cauſe de ſa mere la Royne Ieanne, iſſue de ceſte maiſon de Bourgõgne de par ſa mere, & pluſieurs autres pretentions: en quoy le Roy Iean n'auoit pas intention de luy faire droit, le trouuant ainſi par conſeil, il eut pour principal aduerſaire vn autre Charles, ou Iean ſelon les hiſtoires de Frãce, Conneſtable de France, de la maiſon de Caſtille, Comte d'Angouleſme, fils de D. Alphonſe de la Cerde, dont aduinrent grands ſcandalles, meurtres, & rebellions par le Royaume de France. Eſtant le Roy de Nauarre en ces pourſuites, par voye de droit, par deuant les Eſtats du Royaume de France, & les cours de parlement & ſieges de iuſtice d'iceluy. Le Roy Iean le cuidant pacifier, & rendre plus traitable, luy donna vne de ſes filles en mariage : & en recõpenſe de ce qu'il demandoit, luy bailla Mante & Meulan: mais cela ne luy abaiſſa pas le cœur, ains fit cõtraire effect. Ceſte Princeſſe appellée Ieanne ; fut ſeule femme eſpouſée de ce Roy Charles de Nauarre, lequel eut d'icelle ample & noble generation. En premier lieu de ce mariage n'aſquit Charles qui fut Roy apres le pere, Philippes lequel mourut ieuſne, Pierre, qui fut Comte de Mortaing en

Geneſalogie de Nauarre.

Normandie. En outre, naſquirent d'eux les filles ſuiuantes, Marie qui fut Comteſſe de Denia, mariée a D. Alphonſe d'Arragon, Blanche qui mourut en l'aage de treze ans, & Ieanne Ducheſſe future de Bretagne, & deſpuis Royne d'Angleterre. Du Comte de Mortaing ſuſnommé, quelques hiſtoires diſent eſtre iſſu vn fils nommé Pierre de Peralta, lequel fut Cõneſtable de Nauarre, ſouche, & origine des Marquis de Falſes, par ligne feminine toutesfois qui ſont auſſi Comtes de ſainct Eſteuan. Auant que le Roy D. Charles ſe mariaſt il eut vn fils baſtard, nommé Don Leon de Nauarre, ou Leonel, d'ou ſont deſcendus les Marquis de Cortes, Mareſchaux de Nauarre : Ce Leonel fut engendré d'vne damoiſelle de la maiſon d'Euſe. De luy n'aſquit D. Philippes premier de ce lignage, Mareſchal de Nauatre : de ce Philippes D. Pedro, de luy D. Philippes & D. Pedro freres, de D. Pedro, vn autre D. Pedro, tous ſucceſſiuemẽt l'vn apres l'autre Mareſchaux de Nauarre. En ce dernier D. Pedro faillit la ligne maſculine de D. Leonel : car il laiſſa ſeulement vne fille, nommée Don Hieronima de Nauarre, qui fut femme, en premieres nopces, de

D. Iean le Benauides, cheualier Castillan, lequel fut aussi Mareschal de Nauarre, a cause d'elle, & en secondes nopces espousa D. Martin de Corduba, & Velasco, Cõte d'Alcaudete, qui a esté de nostre temps Mareschal de Nauarre, ceste est la posterité en Nauarre du sang Royal, descendant de ce Roy Charles, lequel poursuiuant asprement ses droits contre le Roy de Frãce, possesseur du Duché de Bourgongne, & d'autres terres qui auoyent esté patrimoine de ses predecesseurs, eut pour aduersaire, comme nous auons dit, Charles d'Espagne (qu'aucuns nomment Iean) Connestable de France, & Comte d'Angolesme, fils de D. Alphonse de la Cerde, Infant de Castille : & furent telles les inimitiés qui s'engendrerẽt entre eux, à cause de ces procez, & pretẽtions, qu'à la fin le Royaume de France ardit de guerres ciuilles, s'en meslant les Anglois, attirés par le Roy de Nauarre, qui se rãgea, & appuya d'iceux : lequel pour se vanger de son ennemi, le Comte d'Angoulesme, & Connestable D. Charles d'Espagne estans lors en Normandie tous deux, le fit guetter, & surprendre de nuict dans la ville de l'Aigle, & massacrer dedans son lict, par le

miniſtere de D. Rodrigo de Vris, D. Iean Ramir, d'Arellau, D. Corbaran de Leet, des Barons de Garro, & Antiede, & autres cheualiers, & ſoldats Nauarrois. Et tant s'en falut qu'il diſſimulat ce fait, que meſme il le publia, confeſſa, & maintint qu'il auoit eſté fait par ſon commendement, & qu'il auoit eſté iuſtement occis: dequoy le Roy, & toutte la court, furent en grands troubles, voyant l'audace du Roy de Nauarre indōptable, & nourrie par pluſieurs qui luy adheroyent en ſon Royaume, outre la confederation qu'il auoit auec les Anglois. à laquelle meſmes il eſſaya d'attirer le Roy D. Pierre d'Arragon, qui toutesfois ny voulut entendre, à cauſe qu'il eſtoit allié du Roy de France, & qu'il faiſoit eſtat d'entretenir l'amitié d'iceluy. Pour obuier aux maux que telles fureurs pouuoyent produire: il falut que le Roy Iean diſſimulat; & par promeſſes d'impunité, dons, & reditions de villes & places, ſelon les demandes, & pretenſions du Roy de Nauarre: eſſayaſt de rōpre ceſte alliance, qu'il auoit traittée auec les Anglois, iuſques, meſmes, a luy bailler le Duc d'Anjou ſon fils en oſtage, pour le faire venir à la cour, où eſtāt venu, le Roy fit ſemblant

de luy faire ſon procés, mais ce fut vne farce iouée: car l'ayant fait venir deuant luy, a genoux, requerãt pardon, il luy pardonna le meurtre du Conneſtable, & tout ce qu'il auoit commis contre la couronne de France, & ſon authorité, intercedant pour luy la Royne Blãche, veufue du Roy Philippes, ſa ſœur, & la Royne Ieanne ſa femme, mais ceſte pacificatiõ fut bien toſt troublée: car le Roy de Nauarre eſtimant que le Roy de Frãce auoit pluſtoſt dilayé ſon couroux, pour le luy faire ſentir en autre temps qu'oublié, ne ſe ſeparoit point des alliãces faites au preiudice du Royaume de France, entretenãt touſiours ſecrettes practiques, tant dedans, que dehors le Royaume. Et comme il eſtoit turbulent, & touſiours ſaiſi de desfiance, & ſoupçon, ayant le Roy Iean fait aſſembler les Eſtats de ſon Royaume, & remonſtrant les neceſſités de la guerre, demãda deniers pour ſoudayer trente mille hommes, le Roy de Nauarre voulut empeſcher ceſte ſubuention, & y contredit a ſon pouuoir: neantmoins elle fut accordée. Le Roy Iean extrement faché de l'audace, du Roy de Nauarre, qui au lieu de luy eſtre aydant, comme bon gendre, & qui auoit fraichement

eſté par luy abſous d'vn grand crime, ſe mõſtroit dur aduerſaire a tous ſes deſſeins, attẽdoit occaſion propre pour le chaſtier, laquelle ſe preſenta à propos en la ville de Roüan, à la reception, en Normandie, du Dauphin Charles, qui auoit eſté nouuellement, par luy pourueu de ceſte Duché où ſe trouuerent les grands Seigneurs du pays, notamment le Roy de Nauarre, cõme Comte d'Eureux, membre de ladicte Duché, lequel ne ſe doutãt d'aucune choſe, fut ſurprins auec pluſieurs autres Seigneurs & cheualiers, eſtant à table bãquetant auec le nouueau Duc, le tout par deliberation, & complot acordé entre le pere & le fils, D'entre ceux qui furent lors pris, le Comte de Harcourt, les Seigneurs de Grauille, Maubuõ, Colinet & Doublet eurent les teſtes tranchés, autres furent pandus, par le commendement du Roy. Le Roy de Nauarre fut enuoyé priſonnier au Chaſteau Gaillart ſur Seine, & de la mené à Paris, & finallemẽt au fort d'Alleux en Palluel: les procés faits a tous, cõme criminels de leze Majeſté, leurs biens confiſqués & mis és mains du Roy, mais il les falloit gaigner a force d'armes: car la ville d'Eureux, celle de Harcourt, & autres ſe trouuerent munies de bons ſoldats Na-

Empriſonnement du Roy de Nauarre.

uarrois, & autres de ce parti, qui firent refus de les rendre au Roy, se fiãs au secours des Anglois, qui tenoyent Calais, & troubloyent grandemẽt le Royaume de France, tant du costé de la Picardie, que de celuy de Guienne, lesquels, l'an mil trois cẽs cinquante six, entrerent en Normandie, 1356.
s'estans ioints auec eux Philippes frere du Roy de Nauarre, & Godefroy oncle du Comte de Harcourt. Le Roy Iean auoit aduerti de ceste procedure le Roy D. Pedro d'Arragon, afin qu'il ne luy semblat aduis qu'il eut rien fait a la legere, estant chose deuë a la raison, que les Roys quelques souuerains qu'ils soyent, iustifient leurs actions, & les mettent en euidence, sur peine d'encourir blasme, & d'estre reputés tirans, & hays de tout le monde, cõme violẽts, & iniques. Le Comte Gaston Phebus, lors tenant le Comté de Foix, qui auoit espousé vne sœur du Roy de Nauarre, nommée Agnes, se ressentit plus qu'aucun autre de la prison d'iceluy, passant en Espagne, il essaya desmouuoir le Roy D. Pedro d'Arragon son beau frere, pour se declarer aduersaire du Roy Iean, s'il ne deliuroit le Roy de Nauarre, mais le Roy D. Pedro ne luy voulut obtemperer, car il

eſtimoit l'amitié de France eſtre treſſeur appuy de ſes Eſtats, & Royaume, ioint qu'il doubtoit touſiours de guerre entre luy,& le Roy D. Pedro de Caſtille, bien promit il d'interceder pour luy enuers le Roy Ieã, & le prier de vouloir vſer de clemence, & traiter ſon priſonnier, ſans paſſiõ, ains auec l'ordre de Iuſtice, & encores de nexiger ſur luy tout ſon droit, eu eſgard qu'il eſtoit Roy, & ſon gendre, & d'ailleurs du ſang de France: ce qu'il fit de grande affection, enuoyant au Roy de Frãce Ambaſſadeurs pour c'eſt effet: parquoy le Roy Iean, tant par les ſolicitations du Roy de Arragon. que des Roynes ſuſmentionées, & autres grans Seigneurs de ſon Royaume, fit entendre au Roy de Nauarre qu'il s'apreſtat de reſpondre aux charges & acuſatiõs de ſon procureur general, & qu'il luy permettoit de prendre des aduocats, & gens du conſeil, de quelque natiõ qu'il voudroit, pour ſa iuſtification, l'aſſeurant qu'il ne l'empeſcheroit en ſes defenſes: que s'il ſe trouuoit qu'il luy eut fait aucun tort, qu'il luy en feroit telle raiſon, & ſatisfaction, qu'il s'en contenteroit: mais ſi au contraire il eſtoit conuaincu de crime de leze Majeſté, c'eſtoit a luy a luy faire

grace, ou non, selon qu'il luy plairoit. Suiuant cela on entra en procés, par voye de Iustice: mais dans peu de iours la prinse du Roy Iean aduint en Guyenne, par les Anglois, qui fit cesser ces moyens iuridiques. Apres la prinse du Roy Iean, le Dauphin, & Duc de Normandie son fils, vindrent à Paris, ou par l'aduis des Estats assemblés, luy furent ordonnés cinquante Conseillers, pour administrer & regir le Royaume. Par ceux cy entre autres choses, fut proposée la deliurance du Roy de Nauarre, mais le Dauphin son beau frere, l'empescha. Durant sa prison, Louys, son ieusne frere, vint en Nauarre, pour gouuerner le royaume, lequel fut pratiqué par le roy D. Pedro d'Arragon, & receut de luy aide, & secours contre le Roy de Castille, qui luy auoit meu aspre guerre. Cepẽdant on cherchoit tous les moyẽs de faire sortir le Roy de Nauarre, lesquels en fin on trouua, par le moyen de Philippes de Nauarre frere du Roy Charles, Iean de Pinguignac gouuerneur d'Artois, & autres François acompagnés de D. Rodoric de Vrriz, D. Corbarã de Leet, D. Charles de Artieda, D. Fernando de Ayaua, & du Baron de Garro, qui le tirerent du chasteau d'Aleux

Prise du Roy Iean.

en Palueil, où il auoit eſté priſonnier dix huit mois, lequel lieu ils eſchelerent de nuict, tuant le capitaine & les gardes: & tient-on que Louys Duc d'Anjou, l'vn des enfans de France, y tint la main, contre ce que deſiroit le Dauphin ſon frere Duc de Normandie, lequel euſt bien voulu que le procés du Roy de Nauarre eut eſté fait, & parfait, afin qu'eſtans ſes biens confiſqués, il vint à ſe ſaiſir de pluſieurs belles terres qu'il auoit en Normandie: ioint que impoſant le Dauphin pluſieurs gros tributs ſur les peuples de France, il craignoit que le Roy de Nauarre ne ſe mit du coſté du peuple, mutiné a cauſe de ces charges en pluſieurs lieux, notamment en la ville de Paris. Le fait de ces cheualiers fut longuement loué ſpecialement en Nauarre: en memoire deſquels & pour le bon ſeruice qu'ils auoyent fait a leur Roy, leurs noms furent eſcrits en la chambre des Comptes du Royaume de Nauarre. Le Roy Charles eut pluſieurs affaires en Frãce contre le Dauphin ſon beau frere, neãtmoins il y eut, en fin, quelque eſpece de reconciliation entre eux, eſtant le Roy de Nauarre porté, & ſouſtenu par les Pariſiés, & leur preuoſt des Marchans Eſtienne

Marcel, & par l'Eueſque de Chaalons, parquoy il fut ordonné, par quelque forme de Iuſtice tenue, que les biens meubles, & immeubles du Roy de Nauarre luy ſeroyent reſtitués, & que les choſes qui eſtoyẽt paſſées ſeroyent oubliées: & meſmes, que les os de ceux qui auoyent eſté executés à Roüan, ſeroyent baillés aux parents pour eſtre enſeuelis honnorablement, & toutte note d'infamie oſtée, & que leurs biens confiſqués ſeroyent rendus aux legitimes heritiers. Mais quelque promeſſe de paix que le Dauphin fit en ceſt endroit, ſi mõſtra il deſpuis par effect, qu'il n'en auoit aucune volonté: A raiſon dequoy grands troubles s'en enſuiuerent, ioint que le Roy de Nauarre perſiſtoit en ſes demandes, d'eſtre mis en poſſeſſion des Duché de Bourgongne, Comtes de Brie & de Champagne, ancien patrimoine de ſes predeceſſeurs. Le Roy de Nauarre de ſon coſté mit gens enſemble, tant de ſes partiſans François, que de ſes ſubiets de Nauarre. Le Dauphin auſſi de ſa part aſſembla grand nombre de gensdarmes, & ſe demena la guerre autour de Paris quelque temps, les Pariſiens tenãts le parti du Roy de Nauarre, lequel ſe vint par-

quer à ſainct Denis: le Dauphin, & ſon armée demeurant à Conflans, & pont de Charẽtõ, exclus de Paris, iuſques a ce que par ceux de ſa faction, ayant eſté occis Eſtienne Marcel preuoſt des Marchans, il fut introduit auec ſes gens, en la ville, par la porte ſainct Antoine. En ce temps ſe conclud le traitté de Bretigni, ſur la deliurance du Roy Iean: parquoy on trouua bon de reconcilier ces Princes, & par la bonne diligence de pluſieurs moyẽneurs furent faits amis le Dauphin, & le Roy de Nauarre, leſquels, a cet effet, s'entreuirent a Pontoiſe; mais ce fut vne amitié pleine de ſoupçon: car ayant le Roy de Nauarre receu certaine ſomme de deniers des Pariſiens pour licẽtier les Anglois, & Nauarrois dont il s'eſtoit ſerui, & les faire deſlo-
ger des villes de Mante, & Meleun, & autres és enuirons de Paris, il n'en fit rien, ains les reteint, & ſoudoya de nouueau, ſe rendãt par ce moyen ſuſpect au Dauphin, & à toutte la France. Le Roy Iean en fin mit d'accord le Roy de Nauarre auec le Dauphin ſon fils, & de ſa part le receut en ſa bonne grace, iurant le Roy Charles de Nauarre de luy eſtre fidelle à iamais,
1361. Apres s'eſtre reconcilié l'an 1361, il ſe retira

Mort d'Eſtiẽne Marcel Preuoſts des Marchands.

en Nauarre, ayant eu de sa femme la Royne Ieanne vn fils, en la ville de Mante: lequel fut nommé Charles, comme luy, & qui luy succeda au Royaume. Ceste mesme année 1361. le Roy D. Pedro de Castille essaya de tirer à son parti, & embrouiller en la guerre qu'il deliberoit faire contre le Roy d'Arragon, le Roy Charles de Nauarre lequel estoit fraischement venu de France en son Royaume de Nauarre, desiré, & bien receu, comme celuy qui auoit esté long temps absent. La premiere chose qui fit y estant arriué, fut de bien recompenser les Seigneurs & cheualiers qui l'auoyent serui, & secouru en ses affaires de France, entre lesquels estoit le plus remarquable D. Rodrigo de Vrriz, lequel eut pour ses bons seruices le gouuernement des ressorts de Sanguesse, Olite & Tudelle, le Baron de Garro eut autre sorte de recompẽse, ne se voulant arrester en Nauarre, car il estoit cheualier errant, & cherchant la guerre, partant retourna en France. Or comme toutes choses eussent esté assés paisibles en Nauarre iusques alors, il se presenta occasion d'y remuer, & troubler tout, a la venue des Ambassadeurs du Roy D, Pedro de Castille, Inigo

Le Roy de Nauarre pratiquê par celuy de Castille.

Lopez de Oroſco, & Arrias Gonçales de Valdez, leſquels vinrent congratuler, au nom de leur maiſtre, le rechercher d'amitié, & nouuelle ligue, & le prier de vouloir ſe trouuer en lieu où les deux Roys peuſſent conferer, de preſence enſemble. Le Roy Charles fut fort aiſe de ceſte Ambaſſade: & comme il eſtoit touſiours en opinion d'auoir guerre contre le Roy de Frãce, iuſques à tant qu'il luy eut reſtitué les terres qu'il prerendoit luy appartenir, faiſoit eſtat de l'amitié de Caſtille, pour s'en preualoir en tel beſoin. Il promit donc aux Ambaſſadeurs d'aller a Soria en Caſtille: & ayant accordé premieremẽt auec ſes Ambaſſadeurs quelque forme de paix,
1362. s'y achemina l'an 1362. menant en ſa compagnie ſon frere Louys, & le Captal de Buch, grand Seigneur en Guyenne, l'Abbé de Feſcan, & autres, tãt Nauarrois que François. Le Roy de Caſtille ſe trouua au lieu aſſigné, & les receut en toute demonſtration d'amitié, & pour le premier acte confirmerent, & validerent les articles de paix, & alliances contenans ligue offenſiue, & deffenſiue contre tous. Apres quelques iours paſſés en feſtes, & ieux d'armes, & autres esbatemens, le Roy de Caſtille

ayant conuié celuy de Nauarre à vn grãd festin, luy dit, qu'il auoit quelque chose à luy dire: à raison dequoy, estans entrés en vne galerie, le Roy de Castille luy tint tels propos, en presence de D. Garcia Aluarez de Tolede, maistre de sainct Iacques, de Inigo Lopez de Orosco, Martinjanes de Seuille grand Threforier, Martin Lopez de Cordoue grand chambellan, Martin Fernandes cheualier du Seel secret, tous du conseil priué d'iceluy, & aussi des principaux Seigneurs, & cheualiers qui auoyẽt accompagné le Roy Charles: Mon frere, (dit-il) puis que nous auons fait serment de nous aider l'vn l'autre cõtre nos ennemis, ie vous veux biẽ declarer, que la paix que i'ay auec le Roy d'Arragon, a esté faite contre ma volonté, & au detriment de mon honneur: car Aben, Alhamar, Roy de Grenade, s'estant confederé auec luy, couroit mes terres d'Andalousie, & ce fut la cause qui me fit condescendre à faire paix, à fin de chastier ce Maure: maintenãt que i'ẽ ay eu ma raison, ie ne me sens obligé a garder ceste paix, sinon que les places que i'ay rendues me soyent rebaillées, & les frais de la guerre, causée par le Roy de Arragon, payés: parquoy suiuant la pro-

» meſſe que vous m'aués faicte, iurée: ie vous
» ſomme de m'aider en ceſte guerre, de voz
» forces, & de voſtre perſonne. Le Roy de Nauarre fut fort esbay de ce langage, & ſe trouua ſurprins, ne ſachant que reſpõdre: car il eſtimoit que le Roy de Caſtille n'auoit aucuns ennemis, quand il iura la paix, & alliance ſuſmentionée. En fin il mõſtra d'eſtre fort deſireux de faire ce que le Roy D. Pedro de Caſtille vouloit, mais demãda tẽps pour pouuoir conferer a part auec ſes conſeillers, qu'il auoit la amenés. Tous furent d'aduis, qu'il obtemperat au Roy D. Pedro: car autrement il y auoit danger; qu'eſtant ſa perſonne au pouuoir d'iceluy; il ne luy iouaſt quelque mauuais tour, cõme il eſtoit temeraire & cruel, & ſans aucun reſpect: ioint qu'eſtãt le Royaume de Nauarre deſpourueu, & les forces de Caſtille aſſés grandes autour d'eux, il eſtoit à craindre, que s'il ſe monſtroit retif, & luy refuſoit ce qui luy demandoit, auec ſa detentiõ, il ne fit auſſi quant & quãt courir le pays a ſes gens, auec notable dommage de luy, & des Nauarrois ſes ſubiets, il les creut & fit reſpõce au Roy de Caſtille, que luy, & ſes moyens eſtoyent à ſon commendement, pourueu qu'il luy rendit la pareille,

s'il receuoit incommodité, pour s'estre ré-du ennemy du Roy d'Arragon son beau frere. A ceste faute l'amena doncques l'alliance de Castille, par luy tant recherchée, pour s'en seruir contre les François, qu'il ne fit aucune difficulté de se mettre és mains du plus infidelle Prince de la terre.

Donc suiuãt cest accord, le Roy de Nauarre ne faillit à la promesse de Soria, enuoyant defier le Roy d'Arragon, fondé sur ce que durant ses affaires, & prisons de France, il ne l'auoit voulu secourir: a quoy s'offrant le Roy d'Arragon de luy satisfaire par bõnes raisons, il n'en voulut entendre aucune. Ayant doncques assemblé plusieurs gẽsdarmes, il vint assieger la ville de Sos, laquelle il print, & puis Sauueterre, peu apres il receut deux mille hommes Castillans qu'il disposa auec ses Nauarrois sur les frontieres d'Arragon, où ils firent plusieurs pillages, meurtres & bruslements. Le Roy d'Arragon entendant bien que la guetre que le Roy de Nauarre luy faisoit, estoit chose forcée, aduisa de le diuertir, & separer, par moyens subtils, de l'alliance de Castille. Pour ce faire, sçachãt que le Roy Charles estoit touſiours en querelles pour la Duché de Bourgongne,

Guerre denoncé de la part de Nauarre au Roy d'Arragon.

& autres terres, auec le Roy de France, il enuoya vers le Roy Iean D. Iean Fernandes de Heredia ſon Ambaſſadeur lequel eſtant venu en Auignon, ou ayant eu pluſieurs parlements auec les Seigneurs du Conſeil du Roy de France, exploicta ſi bien qu'on ſe contẽta de remettre les differens en iugement, & arbitrage du Roy d'Arragon ſon maiſtre, & de ſix Cardinaux: ce qui fut cauſe que les Roys de Nauarre & d'Arragon, de la en auant, commencerent a auoir ſecrettes intelligences enſemble, au preiudice de Caſtille.

En fin l'Abbé de Feſcan Legat du Pape, eſſaya de mettre paix entre ces Princes, & obtint du Roy de Caſtille, que D. Louys de Nauarre s'y employaſt, lequel alla parler au Roy d'Arragon à Buriana, & amena a Moruiedro, au Roy de Caſtille, le Comte de Denia D. Alphonſe d'Arragon, qui fut deſpuis premier Conneſtable en Caſtille, & Marquis de Vilena, & auec iceluy D. Bernard de la Cabrera, & autres: mais toutes leur diligences furent vaines, car le Roy D. Pedro de Caſtille ne vouloit ouyr parler de paix, ſinon que le Roy d'Arragon luy promiſt de tuer D. Henry Comte de Tranſtamare, D. Tello freres, ce qu'il refuſa

refusa de faire au commencement, monstrant d'auoir horreur d'vn acte si meschant, que de trahir ainsi ceux qui auoyẽt eu recours a sa protectiõ, & l'auoyent seruy: neantmoins despuis il n'en fit aucune conscience, se voyant pressé, & ses terres par trop endommagées par le Roy de Castille, & s'accorda auec le Roy de Nauarre, pour tuer D. Henry, ce que Dieu ne permit, car il auoit destiné D. Hẽry au Royaume de Castille, & Leon, & pour fleau, & chastiment exemplaire du tiran D. Pedro, lequel promit au Roy de Nauarre de luy bailler la ville de Logrogno, s'il vouloit tenir la main à ce meurtre. Pour ce faire les deux Roys d'Arragon & Nauarre accorderent vne entreueuë a Sos, feignant le Roy Charles de vouloir quitter l'alliance de Castille. Pour assurance, & garde de la ville ou se deuoyent trouuer les deux Roys, fut choisi pour cappitaine, & gouuerneur Don Iean Ramires de Areillam, cheualier Nauarrois, Chambellan du Roy Charles, lequel print pour son lieutenant son frere Ramir de Areillam, auec trente hommes d'armes, trente lanciers, vingt arbalestiers, & autres soldats. Les Roys entrerent en Sos, auec chacun deux hõmes,

& auoyent eſté mandés D. Henry, & D. Teillo, pour s'y trouuer. D. Henry vint accompagné de huit cens hommes à cheual, leſquels ayant laiſſé hors de la ville, il entra dedans, luy troiſieſme, ainſi qu'auoyent fait les Roys. Leans entra auſſi l'Abbé de Feſcan, mais ne ſachant rien de ce qui ſe braſſoit contre D. Henry. Ayans les Roys traitté & deuiſé longuement de leurs affaires, par ſemblant, eſtimans que l'ocaſion eſtoit oportune de faire deſpecher D. Henry, ils parlerent ſecrettement auec D. Iean Ramires, l'incitãt d'executer ce meurtre, & luy faiſant grandes promeſſes: mais ce cheualier, qui auoit le cœur noble, & vertueux, n'y voulut oncques conſentir, diſant, qu'il aimoit mieux mourir cent fois, que de tacher ſa renommée d'vn crime ſi execrable que ceſtui-là. Les Roys voyans qu'ils auoyent en vain eſperé que ceſtui-cy deuſt eſtre miniſtre de leur trahiſon, ne ſceurent que faire, ſinon diſſimuler l'entrepriſe, & ſe retirer en leurs terres, enioignans ſilence a D. Iean Ramires. De ceſt acte genereux D. Ieã Ramires d'Areillam merita loüange immortelle, outre ce que Dieu l'honnora grandement deſpuis, l'ayant adreſſé en Caſtille au tẽps

D. Ieã Ramires d'Areillan cheualier vrayement noble, neveut eſtre miniſtre de la trahiſon braſſée contre le Comte de Trãſtamare.

que ce D. Henry y regna, par lequel il fut aymé, & cheri, & obtint d'iceluy la seigneurie de los Cameros. De luy sont descendus les Comtes d'Aguilar de la famille d'Areillan. Or ceste affaire mal entrepris, n'ayant peu estre executé, fut lors dissimulé & teu. Desia en autre temps estoyent passés pour parler & accors entre ce Roy D. Pedro d'Arragon, & son frere D. Ferdinand Marquis de Torsose, au dommage de Don Henry, pource qu'ils le voyoient desireux de regner en Castille, duquel Royaume Don Ferdinand estoit legitime heritier, si D. Pedro le cruel mouroit sans enfans procrées de loyal mariage: toutesfois ce ne fut oncques l'intention du Roy d'Arragon de bien faire a Don Ferdinand son frere, ny luy pourchasser honneurs, ny aduentages quelconques: mais comme il estoit homme plein de desdaigneuse enuie, & sans amour, ny grace aucune enuers ceux qui luy faisoyent seruice, il mettoit facillement tout en hazard, n'espargnoit personne, & dissimuloit enuers tous pour sa commodité presente. Or D. Henry qui le congnoissoit bien, sceut aussi dissimuler à son tour, & se garder de luy, le maniant si dextrement, que par les moyens, & for-

ces d'Arragon, il ſe fit voye pour paruenir a ſes deſſeins. Et de fait, peu apres pratiqua vne nouuelle, & tres eſtroitte ligue auec iceluy, en conſequence de laquelle furent enuoyés en France D. Iean Fernandes de Heredia, & François de Perillos, capitaines du Roy D. Pedro d'Arragon, auec argent, pour ſoudoyer gens de guerre.

Or le Roy d'Arragon, deſireux d'eſtre hors de ceſte guerre de Caſtille, faiſoit touſiours tenter, par le Roy Charles de Nauarre, s'il pourroit amener celuy de Caſtille a quelque bon apoinctemẽt, mais ceſtoit temps perdu: parquoy les Roys de Nauarre & d'Arragon ſe reſolurent de faire entre eux vne ligue, pour confirmatiõ, & lien de laquelle ils accorderent mariage entre l'Infante Don Ieanne ſœur du Roy Charles, & l'Infant d'Arragon Don Iean Duc de Gironne, heritier d'Arragon, aagé lors de quatorze ans. Et en outre le Roy d'Arragon s'obligeoit de bailler cinquante mille florins, pour deſengager quelques villes que le Roy Charles auoit engagées au Comte de Foix Gaſton Phebus ſon beau frere: Item de luy ſoudoyer certain nombre de gens d'armes, contre quelques ennemis que ce fut, notamment ſix cens

hommes à cheual des gens de Nauarre contre Castille: & si c'estoit contre Frãce, de luy en soudoyer mille, & luy aider par mer & par terre de touttes ses forces, au besoin: & en outre luy quitta à perpetuité, pour demeurer a la couronne de Nauarre, Saluatierra, & le lieu dit le Terme du Real. Pour asseurance desquelles choses, qui estoyent fort au grand honneur & aduentage du Roy de Nauarre, celuy d'Arragon promit de mettre en depost la ville de Iaca, Vncastillo, Sos, Exea, & Tiermas, qui seroyent cõmises a la fidelité de Raimond Allemand de Ceruillon, cheualier Arragonnois, auquel pour cest effect seroit remis le serment d'hommage, & vasselage qu'il auoit enuers le Roy d'Arragon, & iureroit fidelité à celuy de Nauarre, pour luy liurer les places mises en ses mains, s'y de la part d'Arragon estoit contreuenu aux accords sus escripts. Le Roy de Nauarre, de sa part, promit de quitter l'alliance du Roy de Castille, & luy faire la guerre, & a ses enfans: & de sa part mit en depost, ou gage, la ville & chasteau de Sangüessa, Gallipienco, Vxue, Aybar, Caseda, Pitelles, & la Penna: & en outre la personne d'Arnaud Seigneur de Luse, son cham-

Accord entre Nauarre & Arragõ contre Castille.

bellan, fort agreable, & priué : leſquelles choſes furent iurées ſur l'hoſtie, au lieu de Vncaſtillo, preſens les Comtes de Trãſtamare, Ribagorca, & autres, auſquels les Roys recommenderent de tenir ceſte alliãce ſecrete. Ce ne fut pas aſſés à ces deux Roys de ſe munir contre l'effect du Roy de Caſtille, pour leur ſeurté & deffenſe, mais en outre voulurent partir entre eux la peau de l'Ours auant que l'auoir pris, diuiſant le Royaume de Caſtille, en ſorte, qu'au Roy Charles de Nauarre deuoit demeurer la Cité de Burgos, auec toutte Caſtille la vieille, toutte la terre des mõts d'Occa, iuſques aux limites de Nauarre, & la mer Occeane, en ce compris la terre de Guipuſcoa, Alaua & Biſcaye, & dauantage les villes de Soria, & Agreda. Et pour le Roy d'Arragõ furent aſſignés le Royaume de Tolede, & Murcia: conſpirerẽt auſſi la mort du Roy D. Pedro de Caſtille, offrant le Roy d'Arragon a celuy de Nauarre deux cens mille florins, & la proprieté des villes, & chaſteaux de Sos, Vncaſtel, Exſea & Tiermas, s'il le tuoit, ou le luy liuroit priſonnier : & ſans cela luy offrit la Cité de Iacca, auec ſon territoire, & vallées, des maintenant. Pour plus diſſimuler

Partage du Royaume de Caſtille auant que l'auoir conqueſté.

ces menées, ils ordõnerent que D. Louys frere du Roy de Nauarre se mettroit a courir les terres d'Arragon, mais qu'il se laisseroit prendre prisonnier par Don Alphonse Comte de Ribagorça : ce qui fut fait, mais Louys de Nauarre fut bien tost deliuré, & sceut si bien le Roy de Nauarre couurir ses intentions, que celuy de Castille ne s'en peut apperceuoir pour lors. Ce dernier complot fut ainsi machiné entre ces deux Roys, sans le communiquer a personne, a cause du Comte de Trãstamare D. Henry, auec lequel le Roy d'Arragon faisant autres diuerses menées : car le Roy D. Henry affectant ouuertement le Royaume de Castille, sur lesperance des faueurs qu'il attendoit de France, promettoit au Roy d'Arragon, que s'il luy aidoit de sa part, il luy bailleroit, en pleine proprieté, & droit souuerain, la sixiesme partie des terres qu'il conquesteroit par son aide, & moyẽs en Castille: à quoy prestoit l'oreille le Roy D. Pedro d'Arragon, touſiours inique enuers son frere D. Ferdinãd Marquis de Tortose, auquel du droit, apartenoit le Royaume de Castille, si D. Pedro le cruel mouroit sans enfans legitimes. Or ces marchés n'estans tellement

couuerts que l'Infant D. Ferdinand n'en ſentiſt le vent, il en fit ſi grãd bruit, & s'eſcarmoucha de façon, que le Roy d'Arragon, & le Comte de Tranſtamare furent d'aduis de s'en deſpecher duquel conſeil fut D. Bernard de Cabrera, ce qui fut executé toſt apres: car voyant l'Infant D. Ferdinand qu'il eſtoit auſſi peu aſſeuré en Arragon, qu'en Caſtille, & à ceſte cauſe ſe voulant retirer en France, le Roy d'Arragon ſon frere eut moyen de le faire arreſter, & tuer au chaſteau de Buriane, territoire de Valence.

1363. L'an 1363. mourut le Roy Iean de France, eſtant retourné en Angleterre, pour deliurer les oſtages qu'il auoit baillés, ne pouuant induire les Eſtats du Royaume de France d'accomplir les capitulations accordées auec l'Anglois. Ceſte nouuelle entendue par le Roy Charles de Nauarre, il s'apreſta auſſi toſt pour paſſer en France, auquel Royaume ſon beau frere Charles cinquieſme auoit ſuccedé : mais ceſte guerre d'Arragon l'auoit ſi bien enuelopé, qu'il ne peut : parquoy ſes affaires allerent aſſés mal au deça des mõts Pirenées. Bertrand du Gueſclin cheualier Breton, qui deſpuis fut Conneſtable de France, au

nom du nouueau Roy, luy print Mante, & Meulant, & autres places en Normandie, & en meſme temps mourut ſon frere Philippes, qui luy vint fort mal a propos, pour les remuements qui enſuiuerent en France, a l'aduenement de ce nouueau Roy.

L'année 1364. renouuellerent derechef leurs alliances les deux Roys de Nauarre, & Arragon, mais aucunement differentes, & changées, eſtant ja deſcouuert celuy de Nauarre ennemi de D. Pedro de Caſtille. Ils ſe trouuerent pour ceſt effect à Sos, accordant de continuer ceſte guerre contre Caſtille, ſans qu'il fut licite a luy de faire paix, ny trefue, ſans la volonté de l'autre: Que le Roy D. Charles de Nauarre ne feroit aucun accord auec le Roy de France, que celuy d'Arragō n'y fut compris. Baillerent l'vn à l'autre oſtages, pour aſſurance de leurs conuentions, aſſauoir, de la part du Roy d'Arragon ſon fils D. Martin, & de celuy de Nauarre vn fils de D. Louys ſon frere, & les enfans de D. Iean Ramires d'Areillan, de Don Martin Henriques, du Seigneur de Grammont, de D. Bertrand de Gueuarra & autres. Ces conuentions furēt iurées par les principaux cheualiers, 1364.

& villes d'vne part & d'autre. Et pource que les ſommes de deniers promiſe a la capitulation de Vncaſtello, au Roy de Nauarre eſtoyent fort augmentées, il fut dit, que des maintenant le Roy d'Arragon luy deliureroit cinquante mille florins comptant a Sos, & pour le ſurplus luy ſeroyent baillées en gage la cité de Iacca, Sos, Vncaſtel, Tiermas & Exea. Autre accord particulier fut fait entre le Roy Don Charles, & le Comte de Trāſtamare Don Henry, entre les mains duquel deuoyent demeurer les oſtages. Le Roy de Nauarre promit d'entrer en perſonne en Caſtille, & y faire la guerre: & pour s'aſſurer de D. Henry, voulut auoir en oſtage, de ſa part, ſa fille D. Leonor, qui fut deſpuis Royne de Nauarre, & vn ſien fils baſtard, nommé D. Alphonſe Henriques. Le Comte promiſt, que ſi quelque iour il obtenoit le Royaume de Caſtille, il n'empeſcheroit point que le Roy de Nauarre ne iouiſt des terres de l'ancien patrimoine de Nauarre, vſurpées par les Roys de Caſtille, & pluſieurs autres.

Or eſtoyent les conſeils d'entre le Roy de Nauarre, & du Comte Don Henry de Tranſtamare ſecrets, & ſeparés d'auec le

Roy d'Arragõ, lequel se gouuernoit, pour le plus, par l'aduis de Bernard de Cabrera, cheualier sage, & de grande experiance, par lequel il estoit souuent destourné de ce ou les autres le vouloyent faire condescendre: a raison dequoy le Roy de Nauarre, & le Cõte D. Henry luy en vouloyent. Ioint que comme priué conseiller, & de plus grande authorité, il estoit hay des autres Seigneurs Arragonnois, moins fauorisés. Parquoy s'estant derechef assemblés ces Princes en Almudear, le Roy de Nauarre, & les Comtes de Trãstamare, & de Ribagorca conspirerent d'oster ce cõseiller au Roy d'Arragon: & firent en sorte, qu'ils le mirent en la mauuaise grace d'iceluy. D. Bernard estant aduerti qu'on le vouloit prendre, se voulut retirer, & fuiant arriua en Nauarre a Carcastello, les habitans duquel lieu voyãs qu'il estoit poursuiui par Garci Lopez de Sese, fermerent les portes de la ville: mais estants sommés par Garci Lopez, au nõ des deux Roys, de luy liurer D. Bernard: ils le retindrent, attendans le commendement du Roy, lequel leur manda qu'ils le liuraſſent ès mains de Garci Lopez, & par luy fut mené à Murillo, où il demeura quelque

temps, en eſperance d'eſtre deliuré : mais il eſtoit tant mal voulu du Roy de Nauarre, & du Comte de Tranſtaimare, que par importunes accuſations, & charges ils ne ceſſerent point, iuſques a ce qu'ils l'euſſent fait mourir. Ce Bernard de Cabrera auoit eſté autresfois cõtraint de venir a la Cour, & s'employer aux grans affaires d'Eſtat, où il eſtoit fort aduiſé, auant l'an 1346. lors qu'ennuyé du monde il auoit deliberé de ſe faire moyne. Le Roy l'auoit cheri, & aduencé, auſſi en receut pluſieurs bons conſeils, & treſprofitables ſeruices, tant és guerres de ſon Royaume, qu'en celles de Sardaigne, & de Caſtille. Mais comme les courtiſans plus ils cherchent la grandeur, & l'hõneur de leur Prince, & ſont par eux plus honnorés, & aimés, tant plus ſont ils ſubiets aux enuies, & mal vueillances : ainſi en print il à ceſtui-cy : car ayant, pour trop adherer au Roy ſon maiſtre, acquit l'inimitié de tous les Princes, & grands Seigneurs du Royaume, lors que par les menées du Roy de Nauarre, & du Comte de Tranſtaimare, il ſe trouua prins, il n'y eut perſonne qui luy fut fauorable : ains quaſi par vne commune conſpiration luy fut fait ſommairement ſon procés, & conſti-

tué iuge d'iceluy ſa propre nourriture l'Infant Don Iean Prince de Girone, lequel ſeant au tribunal, & ayant pour aſſeſſeur Dominique de Cerdagne, Iuſtice majeur d'Arragon (qui deuoit eſtre defenſeur de l'opreſſé, pour le deu de ſa charge, & office) prononça ſentence de mort contre ce pauure vieillart decrepit. Il fut mené au marché de Sarragoſſe, illec decapité, & ſa teſte portée au Roy, qui eſtoit à Barcelone: tels ſalaires ont ſouuent les plus fidelles conſeillers des mal aduiſés Princes, Ainſi mourut miſerablement vn des plus grands perſonnage, en nobleſſe, ſens & vertu, qui eut eſté de long temps en Arragon, lequel, ſans le Roy ſon maiſtre, auoit executé choſes, tres-grandes, & le Roy, ſans luy, oncques n'auoit fait choſe qui valluſt. Le fils dudit Bernard nommé Bernardin auoit eſpouſé Marguerite de Fois, fille du Viſcomte de Caſtelbõ, & de Conſtance de Lune.

Mort de Bernard de Cabrera pour auoir eſté trop fidelle ſeruiteur de ſon maiſtre.

Or pour reuenir aux promeſſes & capitulations faictes entre les deux Roys de Nauarre, & Arragon, elles n'auoyẽt point l'execution deuë, & ſi les oſtages accordés n'eſtoyent point deliurés: car ce n'eſt pas choſe ordinaire, en tels traittés, que les

Perpetuelle desfiance entre les Princes.

faits suiuent les parolles, estants les Princes tousiours agités de desfiance les vns des autres. Parquoy le Roy de Nauarre ne receuant deniers du Roy d'Arragon, ne luy fourniſſoit point de gens de guerre, pour oppoſer à l'armée de Caſtille, reuenue és terres de Valence, & ſi commençoit à penſer a pluſieurs deſſeins, peu fauorables au Roy d'Arragon. Si le Roy de Nauarre, ayant trompé le Roy de Caſtille, eſſayoit d'en faire de meſme à celuy d'Arragon, le Roy d'Arragon, de ſa part, n'en faiſoit pas moins contre celuy de Nauarre: car il auoit enuoyé en France ſes Ambaſſadeurs, leſquels traiterent, en la cité de Toulouze, auec les deputés du Roy de Frãce Charles cinquieſme, & auec Louys Duc d'Anjou frere d'iceluy, vne ligue, par laquelle les François promettoyent d'aider au Roy d'Arragon à conquerir le Royaume de Nauarre, & en deſpoullier le Roy Charles, & l'ayant conquis, s'obligeoyent de luy fournir touſiours cinq cẽs lances, contre quiconques le voudroit repouſſer de la poſſeſſion d'iceluy. Le Roy d'Arragon promettoit auſſi de ſon coſté d'aider aux François a cõquerir la Guienne, & en chaſſer les Anglois. Ces accords

furent faits l'an 1364. eſtans en inimitié les 1364.
Roys Charles cinquieſme de France, &
Charles deuxieſme de Nauatre. Mais cõ-
me ils eſtoient François, & beaux freres,
ils s'accorderent deſpuis, faiſant paix en-
ſemble: parquoy le Roy d'Arragon perdit
ſes peines, & ne luy ſeruit l'alliance, pour-
chaſſée en France, a choſe quelconque. La
guerre continua neantmoins toute ceſte
année entre les François, & les partiſans
du Roy de Nauarre en France : mais l'an
1365. la Royne Ieanne femme du Roy de 1365.
Nauarre ſe haſta de venir à la cour de Frã-
ce, traitter la paix d'ẽtre les deux Roys, dõt
l'vn luy eſtoit mary, & l'autre frere : car le
Roy d'Arragon ne ceſſoit de ſoliciter le
Roy de France, pour l'effect de l'alliance
conuenue l'an precedent à Toulouſe, ſpe-
cialement pour la conqueſte de Nauarre:
à raiſon dequoy il luy auoit enuoyé encor
ceſte année nouueaux Ambaſſadeurs. Le
Roy de Nauarre eſtant aduerti de touttes
ces choſes, preſſa fort la Royne ſa femme
de s'acheminer, encor quelle fut enceinte.
Son voyage n'aporta lors qu'vne breue
treue: mais deſpuis la paix ſe fit, par la grãd
diligence des deux Roynes Ieanne fem-
me du Roy de Nauarre, & Blãche ſa ſœur,

& par l'adreſſe, ſens, & prudence de Capital de Buchs lors priſonnier des François, pour les partialités de Nauarre. Eſtant la
1366. Royne a Eureux, l'an 1366. elle acoucha d'vn fils nommé Pierre, qu'on appella Cõte de Mortaing, & apres ſes couches elle ſe retira en Nauarre, auec ſon fils aiſné Charles, aagé lors de quatre ans, & celuy quelle auoit enfanté de nouueau.

En ce temps le Roy D. Pedro le cruel, Roy de Caſtille auoit forte & aſpre guerre contre D. Henry ſon frere naturel qui vouloit deſchaſſer du Royaume de Caſtille le legitime Roy pour s'y mettre, cõme deſpuis il fit: or durant ceſte premiere guerre, le Roy de Nauarre, ne bougea en faueur de l'vn, ni de l'autre de ces Princes contendants: mais ayant ſceu que le Roy Don Pedro de Caſtille s'eſtoit retiré à Bayonne, depoſſedé de ſon Royaume, il le vint voir, & ſe trouua preſent aux accords, & prouueſſes que firent le Prince de Galles, Edouart & luy: puis eſtant de retour en Nauarre, il fut fort ſolicité par D. Henry, de ſe ioindre de ſon coſté, mais il s'eſtoit ja obligé par promeſſe au Roy D. Pedro de Caſtille, & au Prince de Galles, de leur donner libre paſſage par ſes terres.

Le

Le Roy d'Arragon aduerti de toutes ces choſes, preſſoit fort, par ſes Ambaſſadeurs, le Roy de France, d'eſmouuoir la guerre aux Anglois, & au Roy de Nauarre: à quoy il promettroit de ſe ioindre de ſa part, pour diuertir l'orage qui venoit ſur le nouueau Roy de Caſtille D. Henry, lequel il eſſaya de faire receuoir auſſi en ceſte ligue: & de fait, il y auoit guerre perpetuelle és frontieres d'Arragon & de Nauarre. Or nonobſtant les choſes ſuſdittes, tant ſolicita, & pratiqua D. Henry le Roy Charles de Nauarre, qu'il luy fit oublier les promeſſes faittes par luy, a Bayonne, au Roy D. Pedro de Caſtille, & aux Anglois, & vint trouuer iceluy D. Henry a Saincte Croys de Campeço, luy promit, & iura d'eſtre de ſon coſté, & d'empeſcher a ſon pouuoir, le pas de Nauarre, a l'armée Angloiſe: ce qui eut grandement ſerui a rompre tous les deſſeins & entrepriſes du Roy dechaſſé, car il n'auoit és paſſages des Pirenées rien qu'il le fauoriſat, que les villes de S. Sebaſtien, & de Guetaria en Guipuſcoa. A ces promeſſes, ſolennellement faittes par le Roy de Nauarre au Comte D. Henry, aſſiſterent D. Gomes Manrique, Archeueſque de Tolede, D. Lopez Fer-

Inconſtance du Roy de Nauarre.

nandes de Luna, Archeueſque de Sarragoſſe, D. Alphonſe d'Arragon, Comte de Denia, & Marquis de Villena, Bertrand du Gueſclin, & pluſieurs autres grãds Seigneurs de Caſtille, France & Arragon. Et fut arreſtée confederation & ligue entre les Roys d'Arragon, de Nauarre, & Don Henry, a commune defenſe contre tous, promettant le Roy Charles de ſe tenir preſt auec les forces de ſon Royaume, pour ſe trouuer en perſonne en la bataille qu'on eſtimoit qui ſe deuſt donner: pour aſſurance, dequoy fut mis en depoſt, és mains de l'Archeueſque de Sarragoſſe, le chaſteau de la garde: & celuy de S. Vincét, en la puiſſance de Bertrand du Gueſclin: & celuy de Buradon, baillé en garde a D. Iean Ramires d'Areillan. En recompenſe des bons offices que D. Henry eſperoit du Roy Charles, il luy promit bailler la ville de Logrogno, en proprieté, à luy & aux ſiens, il y auoit aparence que les affaires du Comte Henry paſſeroyent mieux, que celles de Don Pedro, & partant le Roy Charles eſleut de ſe tenir du coſté des plus forts, comme il luy ſembloit. Le Roy de Caſtille depoſſedé, & le Prince de Galles

entendans ceſte ligue, la trouuerent fort eſtrange : or eſtant l'Anglois plus familier du Roy de Nauarre, ſe plaignit grandement a luy, eſſayant de le ramener a ſes premieres promeſſes, ce qu'il fit : luy faiſant derechef quitter, par inſigne inconſtance, le parti du Comte Don Henry, & du Roy d'Arragon, moyennant les promeſſes qu'on luy fit, de luy bailler, outre Logrogno, la cité de Victoria, qui tenoit encor le parti du Roy Don Pedro, il s'obligea donc par contraire iugement, de leur bailler paſſage, & de ſe trouuer en perſonne, auec ſa gendarmerie, en la bataille, en leur faueur, excuſant ſa legereté ſur ce que le Royaume de Caſtille appartenoit de droit a D. Pedro, & faiſoit auec cela ſes deſſeins de ſe preualoir de l'amitié, & des forces des Seigneurs Anglois en ſes querelles, & pretentions qu'il auoit contre le Roy de France, qui luy troubloit grandement ſes affaires. Or les conuentions que le Roy Don Pedro de Caſtille fit auec le Prince de Galles furent telles. Il luy donna des lors la Seigneurie de Biſcaye, & Caſtro de Ordiales, & en outre payer les gens de guerre qu'il meneroit

Deuxieſme inconſtance du Roy de Nauarre.

Pactes entre le Roy de Caſtille & le Prince de Galles.

en Eſpagne : laiſſa és mains des Anglois, en oſtage, ſes trois filles D. Beatrix, Conſtance & Iſabel : promit la cité de Soria a Iean Chandos Conneſtable en Guyenne pour l'Anglois, & a pluſieurs autres Seigneurs & cheualiers autres places, & villes de Caſtille. Et ſur ces accords, pleins de bonne eſperãce, puis qu'il auoyent le Roy de Nauarre pour amy, s'acheminerẽt auec grande & puiſſante armée, pour remettre le Roy Don Pedro en ſon Royaume, au
1367. printemps de l'an 1367. Or le Roy Charles, ou troublé en ſa conſcience, a cauſe des ſerments qu'il auoit tant de fois fauſſés, ou pour autre raiſõ, ne ſe voulut trouuer en ceſte rencontre du Roy D. Pedro, & du Comte D. Henry, ainſi qu'il auoit promis, ains ſoubs couleur d'aller à la chaſſe ſe fit prendre priſonnier, par complot accordé, a Oliuier de Manny, cheualier Breton, qui tenoit le chaſteau de Boria au nom de Bertrand du Gueſclin, quil auoit en don du Roy d'Arragon, auquel il fut enfermé : & pour ne monſtrer d'eſtre du tout deſloyal, il laiſſa à Pampelone D. Martin Henriques de l'Acarra ſon grand eſcuyer, & porte enſeigne, auec trois cens lances, luy commendant qu'il ſe ioignit

à l'armée Angloise, & combatit en icelle. L'armée Angloise arriua à la Cueua, ou Combes de Pãpelone l'an 1366. conduitte par le Prince de Galle, non point par charité, ny amour qu'il portast au Roy Don Pedro dechassé, ains pource que l'hõneur, & la loüange qu'auoit acquis Bertrand du Guesclin, d'auoir establi le Côte D. Henry pour Roy de Castille, ne laissoyt point dormir ledict Prince de Galles, lequel estant à Nagera il escriuit a D. Henry, l'intitulant Comte de Transtamare, estant au demeurant sa lettre pleine de toute courtoisie, l'admonestant de quiter le tiltre de Roy, pour le bailler à D. Pedro vray heritier. Pour responce, D. Henry dit, qu'il ne pouuoit entendre à aucun accord auec celuy qui auoit, contre tout droit naturel, meurtris tant de personnes du sang Royal de Castille, qui faisoit à tous propos faux serments: En fin ils s'entreheurterent si asprement, és enuirons d'Alesón, qu'en fin D. Henry fut defait demeurant entre les mains des Anglois plusieurs grands personnages tant François, Nauarrois, que Castillans, la plus part des Castillans furẽt massacrés par commandement du Roy D. Pedro. Ceste victoire aduint le troisiel-

Cruauté du Roy Don Pedro.

me iour d'Auril l'an 1367.

Le Roy de Nauarre aduerti de ceſte victoire penſa qu'il eſtoit temps de ſortir de ſa cachette, pource preſſa Oliuier de Manny de le laiſſer ſortir : mais la dificulté eſtoit que ce cheualier vouloit eſtre payé de ſon bien ſeruir, pour auoir pris le Roy priſonnier. Le Roy Charles luy bailla ſon fils puiſné, D. Pierre, en oſtage, luy promettant que s'il le vouloit venir trouuer a Tudelle, il luy bailleroit là, tout ce qu'il luy auoit promis & dauãtage : le bon cheualier print l'Infant D. Pedro, le mit dedãs ſon chaſteau de Boria, deliura le Roy, & peu apres, par grande ſimpleſſe, le ſuiuit à Tudelle : mais il ny fut pas ſi toſt entré, qu'on l'empoigna & le mit, on en priſon, iuſques a ce qu'il eut rendu l'oſtage. Aucq luy deuoit eſtre ſaiſi vn ſien frere, par le cõmandement du Roy : mais ainſi qu'il ſe vouloit ſauuer, en fuyant par deſſus vn toict, il fut tué par ceux qui le pourſuiuoyent. Le Roy Charles eſcriuit incontinent au Roy d'Arragon, ſe plaignant du tort que les Bretons, tenant le chaſteau de Boria, & Magallon, luy auoyent fait, & que meſme ils luy detenoyent ſon

fils, lequel il auoit eſté contraincт de bailler en oſtage, & entendoit qu'ils le vouloyent mener en France: ce qu'il le prioit d'empeſcher mettans bonnes gardes ſur les paſſages en ſes terres. Diſoit d'auantage, qu'ils le menaçoyent de courir les terres de Nauarre, ſe fians au port & faueur qu'ils auoyent d'Arragon, pour lors: parquoy le prioit de ne leur donner forces, ny aide quelconque en telles entrepriſes, & de ne trouuer point mauuais s'il menoit vne armée deuant Boria, pour deliurer ſon fils de Priſon. Pour faire ceſte Ambaſſade fut enuoyé en Arragon Garci Sanches prieur de Ronceual, lequel non ſeulement executa bien ſa charge, mais d'auantage entra en traicté de mariage entre les Infants Charles aiſné de Nauarre, & Don Leonor d'Arragon, fille du Roy Don Pedro. Le Roy d'Arragon qui n'auoit beſoin d'ennemis, d'autant qu'il craignoit le Roy de Caſtille, fit ceſſer tous les troubles de Borja, & commanda aux Bretons de rendre l'Infant Pierre, lequel eſtant porté à Tudelle, Oliuier de Manny fut auſſi deliuré de priſon. Quant au mariage, encor

que le Roy d'Arragon le deſiraſt, & ſolicitat fort, le Roy de Nauarre, ayant retiré ſon fils, ne ſe ſoucia d'y entendre, voulant premierement voir à quoy reuiendroyẽt les remuements de Caſtille qui furent tels que D. Henry derechef par laide des Frãçois remit ſus vne ſeconde armée.

Quant au Roy de Nauarre, il recouura les places qu'il auoit baillées en depoſt, faiſant ligue auec le Roy d'Arragon, & D. Henry, en quoy il fut aidé par le Roy D. Pedro de Caſtille, & a la faueur de la victoire qu'il auoit obtenue : toutesfois il nobtint d'iceluy, ny Logrogne, ny la ville de Victoire, qu'il luy auoit promiſes, & ſi ne peut retirer des mains de D. Iean Ramires d'Areillan, cheualier de biẽ & d'hõneur, la place de Buradon, dont il auoit eſté eſleu gardien, & depoſitaire, diſant qu'il ne ſuiuoit point l'heur des Princes, ny leur paſſions, mais l'equité de la foy promiſe, & iurée. Ce bon cheualier s'eſtoit retiré en Arragon, des la bataille perdue, quant D. Henry ſe ſauua de France, au ſeruice duquel il ne tarda gueres deſpuis a ſe mettre.

Integrité de Don Iean Ramires d'Areillan.

Le Prince de Galles, auant que partir d'Eſpagne, auoit tramé vne ligue ferme

entre les Roys regnans en Eſpagne,& luy, auec diuers deſſeins,en laquelle il ſe faiſoit fort de faire que le Roy de Nauarre ſe maintiendroit fidelle, & fourniroit bon nombre de genſdarmes. Quant à celuy d'Arragon,il embraſſoit la ligue (ce ſembloit de grande affection, eſtimant qu'il ne pouuoit mieux faire que de ſe ioindre, pour lors, au Roy de Caſtille victorieux, & aux Anglois,pour concluſion, & arreſt de ceſte confederation, iournée fut aſſignée aux Ambaſſadeurs de tous les Princes a Tarbes : ce pendant les perfidies du Roy D.Pedro de Caſtille fachérent tellement le Prince de Galles, qu'il s'en reuint à Bordeaux treſ-mal content. Au iour aſſigné comparurent les Ambaſſadeurs des Roys de Nauarre & Arragon, & du Prince de Galles a Tarbes,où deſpuis arriuerẽt ceux de Caſtille. Les inclinatiõs des Princes eſtoyent telles, que le Roy d'Arragon eut bien voulu tenir le parti de D. Henry, s'il eut oſé,mais il ſuiuoit la fortune:celuy de Nauarre eſtoit plus incliné au Prince de Galles : mais quoy que ce fut ils vouloyent ſe preualoir de l'occaſion des troubles, & tirer chacun ſa part des terres de Caſtille : le Roy d'Arragon vouloit Mur-

Ligues pleines d'infidelité des Princes d'alors.

cia, & autres villes : celuy de Nauarre demandoit les Prouinces de Guipuſcoa, & Alaua, & nommement victoria, Sauueterre, & Treuigno, & pluſieurs villes en la Rioya : le Prince de Galles pretendoit Biſcaye, Caſtro d'Ordiales, & pluſieurs autres lieux, prometans tous de ſe bander contre D. Henry, & luy empeſcher le paſſage en Eſpagne, ſi ces choſes leur eſtoyẽt accordées, & baillées par Don Pedro : ſinon ils auoyent auſſi bonne volonté de ſe ligüer auec D. Henry, s'il leur faiſoit telles promeſſes. Ainſi eſtoit mis le Royaume de Caſtille a l'encant. D'autre part le Roy Edouart, pere du Prince de Galles, & le Roy d'Arragon faiſoyent leurs menées a part, pour partir entr' eux le Royaume de Caſtille, & Leon, & y donner lieu au Roy Charles de Nauarre : ainſi ſe penoyent ces Princes de partir entr' eux ce que Dieu auoit ordonné a autre, & furent leurs propoſitions, & diſputes a Tarbes telles, & de tant de choſes, que ne pouuans rien conclure, ils remirent leur aſſemblée a Oleron, où ils firẽt encor moins, d'autant que D. Henry auec ſon armée Françoiſe ſur leur pourparler entra en Arragon auec Bernard baſtard du Comte de Foix, puis

en Caſtille ou ſe rendirent a luy pluſieurs villes & places, enſemble pluſieurs gentilshommes fuyans la fureur de Don Pedro. Et l'an 1368. Pendant que le Com- 1368.
te D. Henry preſſoit de pres Tolede, les villes de Victoria, Saluatierra, d'Alaua, & Logrogno, qui renoyent le parti du Roy D. Pedro, fachés de la continuelle guerre que les Guipuſcoans, & autres voiſins, leurs faiſoyent ſe rendirent au Roy Charles de Nauarre. A ceſte reduction ſeruit beaucoup au Roy de Nauarre D. Tello, qui tenoit Biſcaye, qui eſtoit lors en mauuais meſnage auec ſon frere D. Henry. On dit qu'ayans les habitans de ces villes fait entendre au Roy D. Pedro leurs neceſſités, il leur fit entendre qu'ils tinſſent bon pour luy, tant que poſſible leur ſeroit, & que quand ils ne ſe pouroyent plus defendre, qu'ils ſe rendiſſent pluſtoſt a Don Henry ſon frere baſtard, ſans ſe deſioindre de la Couronne de Caſtille, que non pas au Roy de Nauarre, qui les retrancheroit de ce corps. En ce temps auſſi le Roy Charles de Nauarre, pour faire deniers, dont il auoit beſoin, vendit a la ville de Viana, le

droit appellé Fontadera, enſemble le lieu dit Agoncillo, & bourgs de Vrlicilla, & Lacagurria, auec leurs appartenances, par lettres dõnées a Olite le ſeptieſme Aouſt,
1368. ceſte année 1368. Eſtant ja mort D. Pedro Roy de Caſtille, occis de la main propre de D. Henry ſon frere baſtard le 23. iour de mars, de laquelle pluſieurs chargẽt Bertrand du Gueſclin, comme luy ayãt fauſſé ſa foy, & promeſſe de le mettre en lieu de ſeurté. Apres la mort du Roy D. Pedro, D. Henry luy ſucceda la grãdeur, & l'heur de ce Roy fut ſuſpecte aux Roys de Nauarre & d'Arragon, leſquels traitterent ligue entr' eux, ſe reſtituerent l'vn a l'autre certaines ville & chaſteaux. Auec eux par apres ſe mit le Roy de Portugal, d'Angleterre & de Grenade, ialoux des proſperités de ce nouueau Roy de Caſtille, lequel eſtant receu pour Roy, licentia Bertrand du Gueſclin, auquel il donna plus de ſix vingts mille doubles d'or contant outre pluſieurs villes & places. Eſtant de retour en France il fut fait Conneſtable: Or quãt aux affaires d'entre Caſtille & Nauarre, pluſieurs dificultés ſe preſentoyẽt au nouueau Roy Henry, pour l'abſence du Roy Charles de Nauarre, ne ſe voulant ingerer

la Royne D. Ieanne sa femme, qui gouuernoit le pays cependant, d'arrester, ny resoudre aucune chose sur la restitution des villes de Logrogno, Sauueterre, Alaua, Victoria, & Saincte Croys de Campeçoz, vsurpées sur la couronne de Castille. Car le Roy Charles ayant sceu, des l'an 1370. que les Anglois & François venoyent derechef aux mains, estimant que c'estoit occasiõ propre pour recouurer les terres, & droits qu'il pretendoit estre de son ancien patrimoine, possedées par le Roy de France, auoit passé les monts, estant en Normãdie, en la ville de Cherbourg, sans s'aprocher de la cour de France, ne se fiant aucunement de son beau frere le Roy Charles cinquiesme a son partement, D. Ieanne sa femme estoit gouuernante, & pour conseil luy auoit donné D. Bernard Focaut Euesque de Pampelone, & D. Iean Crusat doyen de Tudelle. Par la Royne gouuernante furent rendues au Roy d'Arragon les villes de Sauueterre, & la Real, & ligue traittée auec le Roy, leurs accords tendoyent au dommage de Don Henry Roy de Castille, lesquelles choses furent ratifiées par le Roy Charles: lequel estant pratiqué, & appaisé aucunement par le

Roy de France, fit paix auec luy, qui du-
ra enuiron cinq ans: à raiſon dequoy il
s'apreſta pour retourner en Nauarre ſur
1372. la fin de l'an 1372. Attendant lequel re-
tour, la Royne ſa femme ſolicitée pour
raiſon des villes cy deſſus declarées qui
s'eſtoyent rendues au Roy de Nauarre, ne
ſceut prendre autre meilleur expediant,
pour contenter le Roy Don Henry, que
d'accorder que le Pape Gregoire xj. qui
auoit fraiſchement ſuccedé a Vrbain cin-
quieſme fut iuge de ce different, & que
iuſques a ce qu'il eut enuoyé vn Cardinal
auec ſuffiſant pouuoir, pour en determi-
ner, les villes demeureroyent és mains de
Don Iean Ramires d'Areillan cheualier
de grand vertu, & eſtime, qui les tiendroit
comme en depoſt, au nom du Pape. Cela
accorda la Royne, afin que le Royaume
ſe trouuaſt entier, & paiſible au retour de
ſon mary: mais nonobſtant ceſt accord, le
Roy D. Henry ne laiſſa d'eſſayer s'il pour-
roit auoir ces places par armes: & aduint
que Sauucterre, Alaua, & ſaincte Croys ſe
reduirent a ſon obeiſſance: mais Victoria,
& Logrogno demeurerent en depoſt és
mains de Don Iean Ramires d'Areillan.
De ceſt excés du Roy Don Henry ſe plai-

gnit le Roy Charles au Pape Gregoire xj. en Auignon, puis vint en diligence en ſon Royaume de Nauarre pour le deffendre contre l'armée du Roy Henry de Caſtille, qui menaçoit d'entrer en ſes terres, s'il ne luy rendoit ſes villes de Logrogno, & Victoria. Le Roy D. Charles luy remonſtra, que puis qu'il auoit eſté accordé de decider ce different, par le iugement du Pape, & qu'il y auoit en Eſpagne vn Legat: aſſauoir, Cardinal Guy de Bologne Eueſque de Portuēſe, qu'il eſtoit content qu'iceluy en cognuſt, & iugeaſt, ce que le Roy Don Henry luy accorda: & partant eſtoit venu le Legat à ſainct Dominique, ayant eu communication des droits, & allegations des deux Roys, les mit d'accord, aux conditions qui s'enſuiuēt: Que les villes de Victoria, & de Logrogno, ſeroyēt reſtituées au Roy de Caſtille: que l'Infant de Nauarre D. Charles, prēdroit en Mariage D. Leonor Infāte de Caſtille, fille du Roy D. Hēry, auec dot de cent mille doubles, a la celebratiō du Mariage, & outre, & par deſſus ladite ſomme le Roy Hēry debourceroit, au meſme tēps, vint mille doubles au Roy de Nauarre pour les frais qu'il auoit faits durāt le tēps qu'il auoit tenu leſdites places

Accord entre Nauarre & Caſtille.

Que pour assurance de l'accompliſſement de ce mariage, l'Infant D. Pedro puiſnay de Nauarre, demeureroit en oſtage en Caſtille, és mains de la Royne D. Icanne, iuſques a ce que l'Infant D. Charles fut paruenu en aage ſuffiſant. Ces choſes arreſtées d'vne part & d'autre, les deux Roys s'entreuirent en la ville de Brione, leſquels cõfirmerent derechef tout ce qui auoit eſté accordé: & eſtant de retour le Roy de Nauarre en ſon pays, il enuoya incontinent ſon fils D. Charles, pour fiancer l'Infante D. Leonor, lequel vint a Brione, bien accompagné des grands Seigneurs de Nauarre: & illec furent faites les fiancialles, auec grand feſte, & magnificence: les villes de Victoria, & Logrogno furent rendues, & apres le retour de l'Infant Don Charles, D. Pedro ſon frere fut enuoyé és mains de la Royne de Caſtille, pour y eſtre en oſtage, ſuiuant l'accord.

Le Roy de Nauarre ayant donné ordre à ceſt affaire, rechercha les deportements de ceux qui auoyent adminiſtré ſon Royaume durant ſon abſence: & ayant trouué que pluſieurs fautes auoyent eſté commiſes par l'Eueſque de Pampelone, & le doyẽ de Tudelle, qu'il auoit laiſſé, pour

con

conſeillers à la Royne ſa femme, iceux craignans d'eſtre chaſtiés, s'abſenterent. L'Eueſque print le chemin de Rome, où il paruint à ſauueté, & illec il acheua le reſte de ſa vie: mais quant au doyen, qui ſe voulut ſauuer en Caſtille, il fut ſuiui, & attaint prez de Logrogno, & là tué par le commandement du Roy: Toſt apres la Royne Ieanne retourna en France, où elle ne veſcut pas long temps.

Sur la fin de ceſte année 1373. le Roy D. Charles, & ſon fils aiſné vindrent à Madril trouuer le Roy Don Henry, auquel le Roy de Nauarre fit entendre que pour oſter vn grand desbourbier, & trouble en ſes affaires, qui pourroit luy eſtre meu de la part du Roy Edouart d'Anglerre, & d'Edouart Prince de Galles, fils d'iceluy, il deuroit embraſſer leur amitié, laquelle il auoit charge de luy offrir, à cõdition, qu'il rompit l'alliance, & confederation qu'il auoit auec le Roy de France leur ennemi: & moyennant ce ils promettoyent de ne donner aucun aide aux filles du feu Roy D. Pedro, leſquelles eſtoyẽt en Angleterre, priãs le Roy Edouart, & le Prince ſon fils, inſtamment, de les vouloir remettre en l'heritage paternel, ioint que Iean Duc

1373. *Le Roy de Nauarre eſsaye en vain de diuertir le Roy de Caſtille de l'amitié de Frãce pour le ioindre à l'Anglois.*

de l'Anclaſtre auoit eſpouſé D. Conſtance, l'vne d'icelles, à cauſe de laquelle il pretẽdoit le Royaume de Caſtille luy appartenir, comme tenant lieu d'aiſnée du Roy D. Pedro, declaré legitime, & rendue en ceſte qualité par les Eſtats du Royaume: Toutes leſquelles pretentions ſeroyẽt par les Anglois laiſſées, & miſes à neant, s'il ſe deportoit de l'alliance de France : & auſſi qu'il deliuraſt quelque quantité de ducats au Prince de Galles, en acquit de ce que le Roy D. Pedro ſon frere luy eſtoit demeuré redeuable. Ces choſes furent miſes en auant par le Roy de Nauarre, comme ayãt charge des Princes Anglois ennemis de France, auſquels il auoit touſiours adheré, & adheroit, pour les torts qu'il diſoit luy eſtre faits par le Roy de France ſon beau frere : amenant pluſieurs raiſons apparentes, pour induire le Roy D. Henry a ſe renger a ce parti : mais luy, qui ne tenoit la couronne de Caſtille d'autre, apres Dieu, que des François, ne voulut ſe monſtrer ingrat, ains reſpondit reſolument, qu'il ne quiteroit iamais l'amitié de France, tant qu'il viuroit : mais que s'il ne tenoit qu'à desbourcer quelque ſomme de deniers, pour contenter l'Anglois, qu'il eſtoit bien

content de le faire : ce que le Roy de Nauarre dit n'eſtre ſuffiſant, le prioit en outre de ne prendre en mauuaiſe part ce qu'il luy en auoit dit, puis qu'il en auoit charge du Roy d'Angleterre. Le Roy D. Henry dit, qu'il ne luy pouuoit ſçauoir mauuais gré de ce qu'il luy auoit dit, & ainſi le Roy de Nauarre retourna en ſes pays. Telle reſponce ſceuë par le Prince Anglois, luy deſpleut grandement : car le Roy de Caſtille donnoit grand contrepois a leurs affaires, pour l'aide, & ſecours qu'il donnoit par mer aux François, ayant vne bonne quantité de vaiſſeaux de guerre, conduits par meſſire Ambroiſe Bocanegra Geneuois ſon Admiral, qui tenoit le paſſage entre France & Angleterre tellemẽt empeſché, qu'outre pluſieurs petites priſes qu'il auoit faictes, il dõna vne routte a vne flote d'Angleterre: enuiron ce temps, prenãt 36. vaiſſeaux, auec leurs charges prez la Rochelle, où fut pris priſonnier le Comte de Pemebroch general de l'armée, tellement que ce n'eſtoit ſans cauſe que les Anglois eſſayoyent de deſioindre le Roy de Caſtille d'auec celuy de France.

Le Roy de Nauarre n'ayant donc rien peu faire comme nous auõs cy deſſus dit,

enuers le Roy de Caſtille, comme il eſtoit turbulent, & ennemi de repos, forma vne nouuelle querelle au Roy D. Henry, ſur le payement de cent cinquãte mille doubles qu'il auoit promis pour le mariage de ſa fille Don Leonor: car le Roy de Nauarre refuſa cent cinquante mille reales d'argẽt, qui eſtoyent en ce payement, diſant, que le Roy de Caſtille eſtoit tenu de luy payer la ſomme en or. Ces reales en fin furent perdues pour le Roy de Nauarre, a l'occaſion des querelles qui ſuruinrent depuis. L'Infant Don Pedro, ſecond de Nauarre qui auoit eſté en oſtage, fut rendu. En ce temps fut le Roy de Nauarre aduerti, que D. Rodrigo de Vrris, cheualier qui s'eſtoit grandemẽt employé à ſon ſeruice en tous ſes affaires, tant en France, qu'en Eſpagne, auoit ſecrettes intelligences auec le Roy D. Henry de Caſtille, lequel deſiroit de ſe ſaiſir de la ville de Tudelle ſur Ebro, & Caparoſe, nonobſtant les accords, & affinités contractées auec luy. De ces places eſtoit Merin, & gouuerneur D. Rodrigo, lequel pour ceſt effet eſtãt pratiqué, auoit promeſſe du Roy D. Henry de grande recompẽſe en Caſtille, & de luy faire eſpouſer vne ſiene niepce, fille d'vn de ſes freres.

Trahiſon deſcouuerte.

Le Roy Charles informé de toutes ces choſes, en fut grandement deſplaiſant: car il aimoit D. Rodrigo, & pour le deſtourner de ceſte ſi peu honneſte entrepriſe, il luy fit entendre, qu'il auoit ſceu le traitté du mariage qu'il faiſoit en Caſtille, l'admonneſtant de n'y entendre en façon aucune, ſans le conſentement de ſon conſeil. Don Rodrigo eſtimant que le Roy ne ſçauoit rien des autres menées, ains ſeulemẽt pouuoit auoir ſenti quelque vent du mariage, ne ſe ſoucia de choſe qu'on luy eut dicte, ains ſe mit en chemin, comme pour aller à nopces. Eſtant venu à Pampelone, il fut arreſté par le commandement du Roy, & enquis ſur la trahiſon, ne pouuant reietter les indices qu'on luy monſtroit, fut condamné à auoir la teſte tranchée: ce qui fut exécuté, en ſecret toutesfois, pour l'honneur de ſa famille, auſquels le corps fut baillé, & par eux enterré au monaſtere de ſainct Auguſtin à Pampelone. De ceſte mort eurent telle frayeur pluſieurs autres cheualiers de Nauarre, auſquels les façons de faire du Roy Charles n'eſtoyent agreables, qu'ils depaiſerent, ſe retirant où ils penſoyent eſtre les biens venus. Ceci aduint l'an 1376. auquel les villes de Pampe- 1376.

Execution de Rodrigo d'Vris.

lone, Pont de la Royne, Garde, S. Vincét, Arcos, & ſainct Iean de Pied de Port, approuuerent le mariage d'entre l'Infant D. Charles, & D. Leonor de Caſtille, auec les ſerments, vſés en ce temps, ce que procura le Roy Charles, afin de plus autoriſer la future ſucceſſion.

1377. L'an 1377. l'Infant D. Charles de Nauarre deſireux de viſiter la Couronne de France, preſſa tant le Roy ſon pere, qu'il eut ſon congé: dequoy il fut fort deſconſeillé par le Roy D. Henry de Caſtille ſon beau-pere, qui ſçauoit quelle occaſion auoit le Roy de France de hayr le Roy de Nauarre. Car outre qu'il auoit taſché de rendre le Roy de Caſtille Anglois, il auoit engagé, & liuré à iceux Anglois la ville de Cherbourg en Normandie, & fait pluſieurs autres traicts, au dommage des François. Nonobſtant cela, l'Infant Don Charles ne laiſſa de s'acheminer, faiſant eſtat qu'il n'auoit point offencé le Roy ſon oncle, & que des differents qu'il celuy auoit auec ſon pere, il n'en pouuoit rien, & qu'au pis aller, il ſe retireroit és terres que le Roy ſon pere auoit en Normandie, & n'approcheroit la cour, ſans aſ-

ſeurance. En ceſte deliberation il partit de Nauarre, fort bien accompagné, entre leſquels eſtoyent Baudoin Belloferant, capitaine de pluſieurs places en Normandie appartenantes au Roy de Nauarre. Iacques de la ruë Chambelan du Roy, le Seigneur d'Ortubia capitaine de la Garde de l'Infant, Baſque de nation, Pierre d'Eſtampes, Docteur en Theologie, & autres. Le Roy de France aduerti de ceſte venue le fit prendre, dés qu'ils furent en France, Iacques de la rue, lequel fut trouué ſaiſi de quelques papiers, qui accrurent grandement le ſoupçon aux François. Iceluy mis a la torture, confeſſa que le Roy, ſon maiſtre, auoit comploté auec les Anglois, que s'il vouloit promettre au Roy de Nauarre le Duché de Guyenne, & luy payer deux mille lances, il feroit guerre aux François, y employant toutes les forces de ſon Royaume de Nauarre, & de ſes terres de Normandie, parquoy il fut ſerré en bonne & ſeure garde. L'Infant eſtant grandement faſché de la prinſe de ce cheualier, ne ſçachant les choſes qu'il auoit manifeſtées, vint trouuer le Roy à Senlis, auec ſauf-conduit, le

ſupliant de deliurer ce priſonnier: à quoy le Roy fit reſponce, qu'il ne le deliureroit point, mais luy feroit faire ſon procés & à ſon pere, auquel il entendoit confiſquer tout tãt de terres qu'il auoit en ſon Royaume: & au ſurplus luy commanda de ne partir de la cour, ſans ſon congé. D'auantage, le Roy fit venir deuant luy Baudouin Belloferant, luy enjoignant de ſe deſaiſir en ſes mains, ou de ſes capitaines, de toutes les places & fortereſſes qu'il auoit en charge du Roy de Nauarre: ce que Baudoin, ne pouuant s'excuſer, promit de faire, & en fit ſerment. Neantmoins le Roy luy bailla gardes, iuſques à ce qu'il euſt accompli ce qu'il promettoit. Meſſire Ferdinand d'Ayanes cheualier Nauarrois, gouuerneur pour le Roy de Nauarre és terres de Normandie, fut auſſi pris, leſquels auec Iacques de la ruë, & Pierre d'Eſtampes fut enuoyé à Paris. Sur ce le Roy eſcriuit aux Princes, & Potentats eſtrangers, ſur ces empriſonnemens, faiſant grandes querelles, & plaintes contre le Roy de Nauarre ſon beau frere: & toſt apres commença la guerre aſpre & cruelle contre les Nauarrois, en Normandie, dont Philippes frere

du Roy Louys Duc de Bourbon, & Bertrand du Guesclin estoyent chefs, lesquels en peu de temps, prindrent la plusspart des villes, chasteaux, & forts apartenants au Roy de Nauarre, & n'y eut que Cherbourg, lequel, tenu par les Anglois, soustint le siege l'espace de sept mois, sans que les François le peussent prendre. Cependant le Roy de France fit surprendre D. Pierre puisné de Nauarre, & sa sœur Marie, a Breteuil, lesquels toutesfois il tint en libre prison, & fort honnorablement. En mesme tẽps fut prins au chasteau de Bernay, vn secretaïre du Roy de Nauarre, nómé Pierre du Tertre, duquel, par voye de tourments, on descouurit beaucoup de pratiques, & menées du Roy son maistre. Cestui-cy, auec Iacques de la Rue, furent condamnés à mort, leurs corps separés en quatre quartiers & mis aux principalles aduenues de Paris.

Iacques de la Rue, & Pierre du Tertre executés a mort.

Ces nouuelles entendues en Nauarre, le Roy Charles fut grandement troublé, tant pour la prison de ses enfans, que perte de ses pays, & ce qui le tenoit en plus grãd pensement, estoit ce que le Roy de France, pour iustification de l'emprisonnemẽt de ses enfans, auoit informé tous les Prin-

ces Chreſtiens de ſes portements, & les incitoit contre luy, ſingulierement le Roy D. Henry de Caſtille contre lequel il s'eſtoit monſtré rueſche, & deſdaigneux en toutes ſes actions, nonobſtant leurs alliances. Et comme il eſtoit d'eſprit farouche, inconſideré, & abandonné de toute raiſon, ſe mit a imaginer pluſieurs mauuais deſſeins, pour preuenir ceux qu'il craignoit, & deſia regretoit la mort de D. Rodrigue Vrris, qu'il auoit fait mourir, & duquel il auoit tiré tant de bons ſeruices, & le banniſſement de pluſieurs autres cheualiers, qui luy euſſent fait bon beſoin alors : mais il eſperoit que les Anglois eſtoyent vn bon appui pour luy en tout euenement : & ſur ce fondement il voulut eſſayer de ſurprendre la ville de Logrogno, qui eſtoit le rempart de Caſtille contre Nauarre, eſtimant qu'il eſtõneroit le Roy Don Henry par ceſt exploit, s'il luy ſuccedoit, ou l'empeſcheroit grandement, & feroit paroiſtre aux autres qu'il n'auoit pas le cœur failli : mais voyant que la place eſtoit bien munie, & ſongneuſement gardée par la diligence de Don Pedro Manrique, gouuerneur de ceſte frontiere, il le fit pratiquer par pro-

Natinel deſeſperé du Roy Charles de Nauarre.

messes de grands biens qu'il luy donneroit en Nauarre, & auant main, la somme de vingt mille doubles. Don Pedro qui estoit bon seruiteur de son maistre, & au reste cheualier d'honneur, aduertit le Roy de Castille, de toute ceste menée: & receut le Roy ceste nouuelle iustement ainsi que les Ambassadeurs du Roy de France arriuerent a Sauille, pour le presser instamment de faire la guerre au Roy de Nauarre: ce qu'il accorda promptement: & escriuit a Don Pedro, qu'il entretint ce marché auec le Roy de Nauarre, & taschast, le plus dextrement qu'il pouroit, de l'atraper dans Logrogno, & l'y retenir prisonnier. Don Pedro ayant receu telle responce, monstra tous les signes possibles, qu'il desiroit complaire au Roy de Nauarre, luy assigna temps propre pour luy liurer la ville, receut aussi quelque partie des doubles ducats. Cependant fit entrer secrettement, & a la file bon renfort de soldats dans Logrogno: & pour mieux s'asseurer de biẽ executer ceste entreprise, & ne hasarder rien, fit entrer en la ville de Nauarre, qui n'est distãte que de deux lieuës, Don Pedro Gonçales de

Traicté double.

Mandoça, auec ſix cens lances, lequel faiſoit bruit d'auoir querelle auec D. Pedro Manriques. Les choſes ainſi ordonnées, il ne reſtoit ſinon que le Roy de Nauarre fut ſi mal auiſé, que d'entrer dans Logrogno: ce qu'il eſtoit reſolu de faire, contre l'aduis de tout ſon conſeil, qui l'aſſuroyent que D. Pedro n'eſtoit pour faire vne telle lacheté, & en outre le conſeilloyent de tout laiſſer, & entretenir la paix qu'il auoit auec le Roy de Caſtille. Pour tous ces bons conſeils il ne laiſſa de venir au temps ordonné, iuſques au pont de Logrogno, accompagné de quatre cens lances, portant ſon enſeigne Royalle meſſire Martin Hériques. Au deuant d'iceluy ſaillit D. Pedro Manriques, faiſant entrer les Nauarrois coyemẽt dans la ville, où les logis eſtoyẽt ja faits, & s'attendant d'y mener le Roy, l'y inuitoit fort courtoiſement: mais ſoudain il luy print vne opinion du malheur, où il alloit ſe plonger, ſe retira du pont vers Viane, diſant, qu'il n'y vouloit pas entrer, pour lors, en perſonne. Ce fut vne bonne inſpiration. D. Pedro voyant que la proye luy eſtoit eſchappée, fit deualizer beaucoup de Nauarrois qu'il tenoit,

aucuns tués, autres prisonniers, & autres se sauuerét: entre lesquels fut messire Martin Henriques, lequel voyant l'Emeute, saisi de son enseigne, gaigna le pont, où il se trouua enfermé deuant & derriere entre ses ennemis, ou apres auoir combatu ne pouuant passer se ietta auec son estandart en leau & se sauua à nage, cõme aussi fit le Seigneur d'Olaoqui, lesquels paruenus au Roy luy racõterent le tout: dequoy il ne s'esmerueilla pas beaucoup, neantmoins il en fut grandement faché, pour la perte qu'il auoit fait de beaucoup de bons hommes Par ce fait fut euidemment rompue la paix entre Castille & Nauarre. Le Roy de Castille depescha son fils D. Iean, Prince en la fleur de sa ieunesse desireux d'honneur, lequel dressa vne armée pour entrer en Nauarre. A ceste cause le Roy Charles aduerti de ces preparatifs, apres auoir consulté auec ses estats, passa à Bordeaux, pour demander aide, aux Anglois: ce qu'il eut: car il emmena auec luy six cẽs lances, qu'Anglois, que Gascons, soubs la charge de messire Thomas Treuet-Anglois, & du sieur de Berbecin Gascon.

Grande hardiesse.

Guerre ouuerte.

Le Roy de Nauarre a recours aux Anglois.

Or l'an 1378. la guerre se demena fort 1378.
entre Castille & Nauarre faisans les vns

ſur les autres grandes courſes & pilleries; & furent ſi grans les frais de ceſte guerre, que le Roy de Nauarre conſuma entierement toutes ſes finances, ſans que ſon fils Charles, venant a regner, trouuaſt vn ſeul ducat és coffres de la Threſorerie Royale. En la vilie du Pont de la Royne, meſſire Thomas Treuet, capitaine des Anglois, fut tué par les habitans, à cauſe de quelques inſolences. L'Infant D. Iean de Caſtille entra hoſtilement en Nauarre, faiſant contenance d'aſſieger ſainct Vincent, mais eſtant la place forte par nature, & par art, & bien munie, ils ſe retirerent a Logrogno, où s'eſtant ioint a luy D. Pedro Manriques, tous enſemble r'entrerent en Nauarre, où ils ne trouuerent aucune reſiſtance: car le Roy Charles ſe tenoit ſur la deffenſiue: parquoy les Caſtillans bruſlerent Laraga, Artaxoua, & pluſieurs autres places, iuſques aux portes de Pampelone: deuant laquelle cité l'armée Caſtillane ſeiourna vn mois entier, eſtant Don Iean logé au village de Gorrays: pendant lequel ſeiour ceux qui tenoyent la forteresſe de Thiebes, la rendirent a Don Pierre Manriques, qui la bruſla: ceſtoit vn chaſteau edifié par le Roy Thibaud premier,

Finance de Nauarre eſpuiſée.

Meurtre de Thomas Treuet Anglois.

dans lequel, dés le temps de Philippes le Bel, comme en lieu fort, & de grãde seurté, auoyent esté tenus les tiltres, regiſtres, & papiers principaux du Royaume, lesquels furent tous bruslés a ce coup, au grand dommage du public. En fin voyans les Castillans qu'ils n'estoyent assés forts pour prendre Pampelone, ils deslogerent, & vindrent assieger Viane, laquelle ils prindrent, apres plusieurs combats. La Garde fut aussi prise, puis voyans l'hiuer aprocher, se retirerent en Castille, Don Iean alla trouuer son pere à Tolede, auquel il donna raison de ce qui s'estoit passé en Nauarre, & par ensemble ordonnerent vne nouuelle armée pour retourner au Printemps en Nauarre. On trouue par quelques memoires de ce temps, que le Roy de Nauarre se plaignit grandement de plusieurs cheualiers Nauarrois, qui se monstrerent peu fidelles en ceste guerre, mesmes ayans esté r'apellés de ban, & restitués par luy, entre lesquels estoyent nommés Don Ramir Sanches de Asiayn, & Don Iean Ramir de Areillan le ieune : ceux-cy, & autres se retiroyent l'vn apres l'autre vers le Roy de Castille, où ils trouuoyent bon & gra-

Tiltres du Royaume de Nauarre bruslés a Thides.

Prise de Viane & la Garde.

cieux accueil, au lieu des rudeſſes, & ri-
gueurs du Roy Charles : tellement que la
nobleſſe de Nauarre diminuoit tellement,
qu'elle ſe reduiſoit preſque au neant. Le
Meſsire Iean de Freſnay gouuerneur de Nauarre. Roy Charles eſtant au deça des monts,
ſon Royaume eſtant regi par meſſire Iean
de Freſnay, cheualier François, & ſon
Chambellan, lequel l'aduertit du nouueau
appareil de guerre qui ſe faiſoit en Caſtil-
le: ſur quoy ayant meurement deliberé, ſe
voyant foible, ſans argent, & mal ſerui des
ſiens, ſe reſolut d'appaiſer le Roy Henry.
Pour-ce luy enuoya vn Ambaſſadeur, à
Burgos, pour l'induire a quelque accord:
ce qu'il ne refuſa nullement, ains reſpõdit
qu'ils ne le trouueroyent point dificille,
n'y mal aiſé à condeſcendre a ce qui ſeroit
trouué raiſonnable. Parquoy le Roy de
Nauarre ſe ſeruit encor ceſte fois de Don
Ramir Sanches de Aſiayn, l'enuoyant à
Burgos, auec le prieur de Ronceuaux,
homme de lettres, & d'authorité. Ces
Ambaſſadeurs furent ouys par le Roy D.
Henry : & ayans diſcouru ſur les condi-
tions de la paix, elle fut conclue en ces
Paix entre Caſtille & Nauarre. articles. Amitié perpetuelle ſe iureroit
entres les Roys, & Royaumes de Caſtille
& Nauarre, ſans que celuy de Caſtille s'a-
lienaſt

lenaſt aucunement de la confederation qu'il auoit auec le Roy de France: Que les eſtrangers, Gaſcons & Anglois ſeroyent renuoyés hors les terres de Nauarre: Que les villes priſes par le Roy de Caſtille ſur celuy de Nauarre ſeroyent rendues: Que le Roy de Caſtille preſteroit vingt mille doubles d'or, preſentement, au Roy de Nauarre, pour la ſolde des gens de guerre qu'il deuoit licentier: pour aſſeurance de la reſtitution deſquelles la ville de la Garde demeureroit en gage au Roy D. Henry: Que le Roy de Nauarre, pour aſſeurance de l'entretenement de ces articles de paix, & qu'il ne la romproit en façon quelconque, bailleroit en depoſt vingt places du Royaume de Nauarre a D. Iean Ramires d'Areillan, notamment le chaſteau d'Eſtella, dont les garniſons ſeroyẽt payées par le Roy de Nauarre, & que Tudelle receuroit garniſon de Caſtillãs: Que l'Arraga, Mirande, & ſainct Vincent ſeroyent du nombre des vingt places, leſquelles ſeroyent ainſi tenues pour dix ans, & iceux expirez ſans contrauention, toutes ſeroyent rendues au Roy de Nauarre, ou ſon ſucceſſeur. Ces choſes accordées, & iurés, la guerre ceſſa, au biẽ & profit ge-

neral des deux Royaumes. Ce fait, le Roy de Nauarre vint à Alfaro, viſiter l'Infant D. Iean de Caſtille, & là accomplit partie du contenu en la capitulation, puis peu apres a l'entreueüe qui ſe fit du Roy de Caſtille & de Nauarre, fut paracheué le reſte de leurs accords, qui furent fort deſauantageux pour le Roy de Nauarre, receuant en ce le fruit de ſon inquietude, comme il auoit fait en France.

Salaire des turbulents eſt deshonneur, & dommage.

1380. L'an 1380. mourut Charles cinquieſme dit le ſage Roy de France, de ſon viuant il n'y eut aucun moyen de reconciliation entre luy & le Roy de Nauarre ſon beau frere, parquoy ſon fils Charles demeura priſonnier, iuſques à la mort dudit Roy de France: apres luy regna Charles ſixieſme ſon fils, ieune, en la tutelle des Ducs Philippes de Bourgongne, & Iean de Berry ſes oncles, leſquels ſe monſtrerent ſi difficilles aux pourſuittes que faiſoit le Roy de Nauarre, pour ſa reconciliation, & la deliurance de ſon fils, qu'ils le firent entrer en penſement, & deliberation de les faire empoiſonner tous deux : parquoy ayant trouué vn Anglois propre à ce qu'il braſſoit, l'enuoya a la cour de France, garni de certaine poudre mortelle, à fin de

Deteſtable entrepriſe du Roy Charles le mauuais.

faire mourir ces deux Princes, luy promettant grandes recompenſes en l'aduenir, s'il mettoit en effect ce qu'il luy enioignoit, & deſlors luy garnit la main de doubles d'or. L'Anglois fit tout le poſſible, pour accomplir la charge qu'il auoit, mais ſes frequentes allées, & venues és cuiſines des Ducs, auec ce qu'il eſtoit Anglois, le firent ſoupçonner: tellemẽt qu'eſtant pris, auec ſa poudre, & ayant cõfeſſé qu'il auoit là eſté enuoyé, pour faire mourir les Ducs de Bourgongne & Berry, à cauſe qu'ils empeſchoyent la deliurance de l'Infant de Nauarre, il fut decapité. Ceſte faute deſpleut grandement au Roy Charles de Nauarre, ne ſçachãt plus par quel moyen recouurer ſon fils.

Durant ceſt ennui du Roy, il auint que querelle s'eſmeut entre meſſire Fillot de Grantmont Seigneur de Grantmont, au deça des monts, & D. Ramir Sanches d'Aſyain, pour choſes concernantes le ſeruice de leur Prince. D. Ramir eſtoit accuſé, par le Seigneur de Grantmont, d'auoir meſme attenté cõtre la perſonne du Roy: tellement que venans a l'eſpreuue des armes, par ordonnance des Iuges delegués par le Roy, & eſtants comparus au iour

Querelle entre ſubiets.

aſſigné ces cheualiers pour combatre, telles furent les importunités des parents, & amis d'vne part & d'autre, que le duel ceſſa, & demeurerent tous deux a la diſpoſition, & bon plaiſir du Roy, lequel les fit mettre en priſon, l'vn (aſſçauoir, le Seigneur de Grantmont) au chaſteau de la ville de ſainct Iean de Pié de Port, l'autre dans Tafalla. Le Seigneur d'Aſiayn ayant eſté quelque temps en ceſte ville priſonnier, a la garde de certains ſoldats Picards, trouua moyen de corrompre ſes gardes: de ſorte qu'il ſe ſaiſit du capitaine du chaſteau, & de la place meſme. Le bruit de ceſt aduenture entendu par la ville, les habitans ſe mirent incontinent en armes, aſſiegeant le chaſteau, lequel par la trahiſon d'vn des ſoldats meſmes, qui auoit trahi le capitaine & la place, fut reprins, & en icelluy, D. Ramir Sanches d'Aſiayn & ſes cõplices, auquel le Roy, tant pour ce fait, que autres paſſés, fit trancher la teſte, & confiſqua ſes biens, & furent pareillement executés les ſoldats qui luy auoyent aidé a ſe ſaiſir du chaſteau de Tafalla. Quant a meſſire Fillot de Grantmont, il demeura troïs ans en priſon, & puis fut deliuré.

Trahiſon des ſubiet punie.

Or cependant le Roy D. Charles eſtant

en grand penſement de ſon fils detenu en France, fit ſoliciter, par D. Leonor ſabru, qui s'eſtoit retirée en Caſtille, le Roy Don Iean, frere d'icelle, grãdement allié, & amy des François, de luy eſtre aidant, & interceder pour la deliurance de l'Infant Don Charles. Le Roy de Caſtille deſireux de gratifier a ſa ſœur, s'employa enuers le ieune Roy de France, & ſes tuteurs, & les importuna par tant de meſſages, lettres & Ambaſſades, qu'ils mirent l'Infant Charles de Nauarre en liberté. Quant à D. Pedro ſon frere puiſnay, & D. Marie ſa ſœur, ils auoyent eſté pieça relachés. D. Charles, toſt apres ſa deliurance, paſſa en Nauarre au grand contentement de tous les Nauarrois. Grande fut la malice du Roy ſon pere, d'entreprẽdre vne telle meſchãceté contre les Princes de France, leſquels donnerent teſmoignage de leur generoſité, de conſentir à la deliurance de l'Infant, qui ne pouuoit-mais de la coulpe de ſon pere, lequel en toutes ſes actions mõſtroit vne aſpreté de nature telle, qu'il neur ſceu pourſuiure ſes droits, ny traitter d'affaire aucun auec les autres Princes, ſinon en cholere & deſdain: & où il ne pouuoit obtenir ce qu'il pretẽdoit, auoit recours aux

Aſpre naturel du Roy D. Charles de Nauarre.

mauuais artifices, deſirant de ſe vanger de ceux qui luy faiſoyent quelque iniure, par tous moyens.

Il auoit vne ſœur nommee D. Agnes, mariée au Comte Gaſton de Foix, dit Phebus, laquelle, pour les mauuais tours qu'il pouuoit auoir fait au mary d'icelle, fut fort mal traittée d'iceluy : de ſorte que elle fut contraincte de laiſſer ſa cõpagnée, & ſe retirer en Nauarre, & toſt apres fut ſuiuie par vn ſien fils qu'elle en auoit eu, nommé Gaſton, cõme ſon pere, où eſtans tous deux bien receus, & honnorés par le Roy Charles, iceluy conferãt auec ſa ſœur, du mauuais traitement qu'elle auoit eu de ſon mary, conceut vne telle haine contre le Comte Gaſton, qu'il atiltra le ieune Gaſton leur fils, pour empoiſonner ſon pere, & luy bailla d'vne poudre venimeuſe, l'aduertiſſant que c'eſtoit vn medicamẽt propre, pour faire changer la mal-veuillance que le Comte auoit contre luy & ſa mere, en bonne amitié. Ce ieune Seigneur ſimple, & mal-aduiſé, croyant ce que le Roy ſon oncle luy diſoit, reuint en Foix, chez ſon pere, en intention de luy aſſaiſonner quelque viande, auec ceſte poudre: mais il ne ſceut ſi biẽ iouer ſon perſonnage, qu'en

Machinatiõ du Roy de Nauarre, contre le Cõte Gaſtõ de Foix, ſon beau-frere.

iettant la poudre dans vn mets, il ne fut apperceu par les cuisiniers, ou autrement descouuert: parquoy le Comte fit prendre ce sien fils, & vnique heritier, & le fit mourir en prison miserablement: de sorte qu'il ne laissa apres luy, sinon des fils bastards qui ne succederent point à la Comté de Foix: l'vn desquels estoit Bernard, qui seruit le Roy Henry ij. de Castille, en la conqueste du Royaume, contre le Roy Don Pedro, & luy fut recompensé, & dõné des terres, & Estats en Castille, duquel descendirent les Ducs de Medina Celi, ou Zelin, dont la race maternelle appartiẽt au sang de Castille, comme ensuit D. Ferdinand de la Cerde, fils aisné du Roy D. Alphonse le sage, où le Philosophe laissa deux fils, D. Alphonse & D. Ferdinand. De D. Alphonse marié en France, sortirent Don Louys, Comte de Clermont, & D. Charles, ou Iean, selon autres, Connestable de France, & Comte d'Angoulesme. Don Louys Comte de Clermont, espousa en Andalouzie, D. Leonor de Guzman, fille de Don Alphonse Perez de Guzinan, & fut Seigneur de Hulna, & du Pont saincte Marie, & autres terres de par sa femme: duquel mariage issirent Don Louys, Don

Mort miserable du ieune Gastõ de Foix.

Origine, & suitte de la maison de Medina Celi.

Iean, & D. Iſabel de la Cerde. Ceſte Don Iſabel fut par le Roy Don Henry ij. apres qu'il fut eſtabli Roy de Caſtille, mariée a Bernard baſtard de Foix, & eut en dot Medina Celi, auec tiltre du Comte, d'eux naſquit D. Gaſton, ſurnommé de la Cerde, laiſſant ce nom de la maiſon de Foix, & Bearn. Il fut deuxieſme Comte de Medina Celi: & eſpouſa D. Mencia de Mandoça, fille de D. Pierre Gonçales de Mandoça grand Seigneur en Alaua, & d'elle eut vn fils nommé D. Louys marié auec Don Ieanne Sarmiento, fille de D. Diego Perez Sarmiento, deſquels naſquit Don Gaſton de la Cerde ij. qui eſpouſa D. Leonor de Mandoça, fille de Don Inigo Lopez de Mandoça, Marquis de Santillana, dont ſorrit D. Louys, qui fut ſucceſſeur de la Comté, laquelle fut erigée en Duché en luy. Don Louys eſpouſa Don Anne de Nauarre, & Arragon, fille naturelle du Roy Charles Prince de Nauarre, & Arragon.

Or tels que nous auons dit, eſtoyent les deportements du Roy Charles de Nauarre, lequel en fin Dieu frappa de lepre: ce qui luy fit laiſſer le ſoing des affaires du monde, & s'adonner aux œuures pies, qui

estoyent de bastir & instituer chapelles, fonder messes, pour soy & ses parens deffunts, & pour ce laisser rentes aux Ecclesiastiques : sur tout procura de viure en paix auec les Princes Chrestiens. Estant l'Infant Charles arriué en Nauarre enuirõ le cõmencement de la guerre d'entre Castille & Portugal, le Roy D. Iean demãda quelque renfort de gens de guerre Nauarrois, pour mener auec luy, à quoy le Roy de Nauarre consentit volontiers, recors des bons offices qu'il auoit fait enuers les François, pour la deliurance de son fils, lequel il enuoya, bien accompagné, a ceste guerre, n'y pouuant aller en personne, a cause de son indispositiõ. L'Infant fit quelque seiour auec sa femme D. Leonor, qui estoit en Castille: & puis passãt outre, vint trouuer le Roy au camp deuant Lisbone, où il ne demeura gueres, estant le Roy D. Iean contraint, par la peste, qui ruinoit son armée, de leuer le siege, & reuenir en Castille: & licentia l'Infant son beau-frere, en toute amitié, & fort content de luy.

L'an 1386. le Roy Charles maria sa fille Ieanne a Iean de Montfort Duc de Bretaigne, duquel elle eut quatre fils, & trois filles : & puis en secondes nopces espousa 1386.

Henry de l'Anclaſtre Roy d'Angleterre.

Il pacifia auſſi ceſte année, les ſeditiõs que ceux de Pampelone auoyent eſmeues entr'eux, faiſant chaſtier les Autheurs d'icelles, entre leſquels eſtoyent, des principaux vn nommé André de Turilles, lequel fut executé par Iuſtice.

Ce fait, ſe trouuant fort malade de lepre, ainſi que diſent les Eſpagnols, & nos hiſtoires Françoiſes, de mal acquis, par ſes paillardiſes, qui eſtoit, poſſible, vne eſpece de verolle, dont il languit long temps, il apella des medecins, qui le penſoyẽt, vſans d'eau ardent, pour le reſtaurer, y mirent le feu, qui de là ſe print au pauillon de ſon lit, dont il bruſla, ſans pouuoir eſtre ſecouru: autres diſent qu'il fut enuelopé, & couſu dedans vn linceuil, trempé de l'eau ardant, & que le chirurgien voulant couper le filet de ſa couſture, auec vne bougie, le feu enuahit ſoudain le linceuil & bruſla le Roy, qui en eſtoit enuelopé: tant y a qu'il finit ſes iours en grande perplexité de maladie, dãs la ville de Pampelone, l'an 1386. l'an cinquante cinq de ſon aage, & trante ſept de ſon regne, & fut ſon corps enſeuely en la grande Egliſe de la meſme cité, où eſtoit le cœur de la Royne ſa femme de-

Iuſte iugement de Dieu.

cedée en France l'an 1378. ses entrailles a 1378.
sainct Marie de Ronceuaux, & son cœur
a sainct Marie d'Yxue.

De Charles III. du nom & XXXI. Roy de Nauarre, surnommé le noble.

AV Royaume de Nauarre succeda doncques Charles iij. du nom en l'ordre des Roys de Nauarre. Il fut surnommé le noble, pour sa liberalité, priuauté, & autres vertus, qui le firent priser, & aimer a tous les Princes Chrestiés ses voisins, & en general a toutes manieres de gens: il estoit aagé de vingt cinq ans, quand il vint a la Couronne. Et lors du decez de son pere se trouuoit en la ville de Pinnafiel en Castille, auec le Roy D. Iean son beau-frere, duquel il print cõgé, auec larmes infinies ayant receu les nouuelles: & telle fut la beneuolence & singuliere affection que le Roy de Castille luy portoit que dés le commencement de son regne, il obtint d'iceluy la pleine, & entiere restitution des villes, & chasteaux de Tudelle, sainct Vincent, Viane, Guarde, Estelle, Mirande, Larraga, & autres qui estoyent en depost, depuis la derniere pa-

Liberalité du Roy D. Iean de Castille, enuers le Roy.

Charles 3. de Nauarre ſon beau frere.

cification faitte auec le Roy D. Henry de Caſtille, & ce nonobſtant que le terme de dix ans capitulé ne fut eſcheu: outre ce, luy fit preſent des vingt mille doubles d'or, preſtés au feu Roy ſon pere, & le quita de la reſponce qu'iceluy auoit faitte de vingt mille liures, pour la deliurance de meſſire Perlas de Tortiu Anglois, priſonnier en Caſtille. Tels & plus grans biens fit le Roy D. Iean de Caſtille au Roy Charles iij. de Nauarre ſon beau-frere, & ſemblablemẽt a la Royne Don Leonor ſa femme, & aux filles qu'il auoit eu d'icelle, leſquelles eſtoyent, en ce temps, en Caſtille: & fit en outre, ſuiure, & accompagner le nouueau Roy, allant en ſon Royaume, par les principaux de ſa nobleſſe, lequel eſtant arriué en Pampelone, & illec receu, auec grande magnificence, & allegreſſe, par les Eſtats du Royaume, le premier acte qu'il fit, pour le gouuernement d'iceluy, fut, de reſoudre auec ſes ſubiets, & conſeillers, d'adherer au Pape Clement ſeptieſme, reſidant en Auignõ, & reietter Vrbain vj. ainſi que faiſoyent les Roys de France, & de Caſtille, auec proteſtation, neantmoins, de ne ſe vouloir, pour cela, ſeparer de l'Egliſe Apoſtolique, ains d'obeir a ce qui ſeroit ſur le

Le Roy de Nauarre durant le ſchiſme, adhere au Pape d'Auignon.

ſchiſme ordonné, par le concile general: puis il chercha l'alliance des Princes voiſins, par les moyens ordinaires, leur enuoyant ſes Ambaſſadeurs, ſpecialement en Arragon, où il fit ligue, & amitié auec le Duc de Girone heritier d'Arragon; & meſme traitta de marier ſa fille aiſnée D. Ieanne, auec D. Iaques aiſné du Duc de Girone, en intention d'vnir la couronne de Nauarre auec celle d'Arragon, d'autant qu'il n'auoit aucuns enfans maſles, mais ce mariage ne ſortit effect.

Sur le commencement de l'année 1387. la Royne Leonor ſa femme tomba en vne faſcheuſe & longue maladie, qui cauſa pluſieurs ennuis entr' eux: il eût d'icelle les enfans ſuiuants, Don Ieanne aiſnée, qui fut femme de Iean de Foix fils d'Archēbaud, D. Marie, qui mourut fille a Pampelone, D. Blanche, qui fut Royne de Sicile, & de Nauarre, D. Beatrix Cōteſſe de la marche, femme de Iacques de Bourbon, D. Iſabel, auſſi decedée fille. Apres ces cinq filles, eurent le Roy Don Charles & la Royne Leonor, D. Charles leur fils qui mourut ieune, & D. Louys, qui ne veſcut que ſix mois de compagnie pourchaſſée, hors mariage, vn fils, nommé D. Godefroy de

1387. *Genealogie de Nauarre.*

Nauarre, qui fut Mareſchal du Royaume, & Comte de Cortes, & vne fille dicte D. Ieanne de Nauarre, laquelle fut mariée a Inigo Ortis d'Eſtunega, fils de D. Lopez d'Eſtunega. De ces enfans fait mention le teſtament de ce Roy, qui eſt en la grande Egliſe de Pampelone, où ſont auſſi nommés les freres d'iceluy, meſſire Pierre Cõte de Mortaing, & Leon baſtard, & Don Marie auſſi baſtarde de Nauarre, mariée au Comte de Denia.

1387. L'an 1387. eſtant en ferueur les guerres d'entre Caſtille & Portugal, paſſerent & repaſſerent par Nauarre les troupes Françoiſes, que conduiſoit le Duc Louys de Bourbon, au ſecours du Roy D. Iean, qui furent bien pourueues, & traitées amiablement par le Roy Charles, lequel apres la retraicte d'iceux, & l'accord fait par le Roy de Caſtille auec le Duc de Lancaſtre, vint a Calaorra, ainſi que nous auons cy deuant dit, ſe conioüir auec le Roy D. Iean, de ceſte pacification.

La Royne D. Leonor, ayant eſté deux ans ſans porter beaucoup de ſanté, & ne trouuant remede par aucun art de medecine, fut conſeillée de changer d'air, & s'en aller en Caſtille, où il y auoit eſperance,

qu'humant l'air de sa naissance, elle recouuriroit sa santé. A ceste cause le Roy Don Charles son mary, qui l'aimoit, la mena luymesme, vers le Roy D. Iean frere d'icelle, auec lequel ayant demeuré quelques iours en festes, il passe temps diuers, en la ville de Nauarette, & s'en retourna, & laissa illec la Royne Don Leonor, pour y demeurer, iusqu'à ce qu'elle eust recouuré sa santé. La Royne fut non seulement bien receue, & traittée par le Roy de Castille son frere, ains defrayée, & toute sa maison, & honnorée autant qu'il fut possible. Estant en ceste aise, elle commença a se porter mieux, & en bref recouura sa premiere bonne disposition: mais comme le corps valut mieux de ce chãgement d'air, l'esprit d'icelle en receut grand dommage: car fut pour les commodités, & passetẽps qu'elle receuoit en ceste grande, & magnifique cour de Castille, ou pour autres occasions, elle print opinion d'y demeurer, & ne retourner plus en Nauarre, causant ce sié peu raisonnable propos sur vn mauuais traittement qu'elle disoit auoir receu du Roy Charles son mary, qui ne l'aimoit point, disoit elle, estoit chiche en son endroit, que ses reuenus ne luy estoyent bien

D. Leonor Royne de Nauarre sans amitie, & legere.

payez, que les cheualiers, & officiers Castillans, qui estoyét a son seruice, n'estoyét bien veus ny respectés en Nauarre, & autres telles excuses de femme, a qui la vanité, chés autrui, reluisoit plus, que l'honneste té en sa maison : ce que le Roy D. Iean escoutoit d'affectiõ fraternelle, mais auec grand mescontentement, sçachant, ou se doutant biẽ, que c'estoyent pretextes peu veritables. Quand le Roy Charles sceut qu'elle se portoit bien, il luy escriuit diuerses fois, qu'elle s'en retournast auec luy en son Royaume, dequoy elle s'excusoit, trouuant ores vn empeschement, ores vn autre: tellement qu'en fin, cognoissant l'intention d'icelle, il y employa le Cardinal D. Pedro de Lune Cattelã, mais sans fruit: car la Royne voulãt capituler auec le Roy son mary, mettoit en aduent conditions si hors de raison, qu'il fallut chercher autres moyẽs. Desia estoyẽt passés deux ans, que elle demeuroit en Castille, ne cessãt le Roy son mary d'vser de tous les moyens amiables qu'il pouuoit, pour la faire retourner, & differoit mesme de se faire couronner Roy de Nauarre, pour le desir qu'il auoit de celebrer ceste ceremonie en la compagnie d'icelle, & la faire couronner pareillement

lement auec luy : mais voyãt qu'il perdoit temps de luy escrire, & enuoyer messagers, il enuoya D. Ramir d'Areillan, & D. Martin d'Ayuar Ambassadeurs au Roy de Castille, estant en Guadalajara, aux Estats, le prier d'interposer son authorité enuers sa sœur D. Leonor, à fin de la faire retourner en Nauarre, viure auec le Roy son mary, ainsi que Dieu & l'honnesteté le commandent. Le Roy ouyt benignement les Ambassadeurs, & s'offrit de faire, en cela, son deuoir, ce qu'il fit: car estant allé trouuer sa sœur, en son logis, le iour suiuant, il luy remonstra que c'estoit chose iuste, & raisonnable, puis qu'elle se portoit bien, & que son mary la demandoit, qu'elle allast le trouuer: & pour mieux la persuader, luy promit, que si elle n'auoit en Nauarre l'estat, & entretenement conuenable a sa grandeur Royale, qu'il luy departiroit de ses biens, & luy bailleroit grande compagnie de Cheualiers & damoiselles, pour la rendre en Nauarre, auec l'honneur qu'il luy appartenoit. Elle n'ayant dequoy contredire aux Iustes remonstrances du Roy son frere, luy respondit, neantmoins, en ces termes: i'ay grande obligation a vostre, benignité, Monsieur, pour plusieurs rai-

Remonstrãce fraternelle du Roy de Castille a la Royne de Nauarre.

Excuses de la Royne de Nauarre.

„ ſons, outre le bon conſeil qu'il vous plaiſt
„ me donner preſentement, auquel ie co-
„ gnoy bien que vous cherchés mon hon-
„ neur, & mon proffit. Le Roy mõ Seigneur,
„ & mary ſe doit auſſi ſouuenir de voſtre li-
„ beralité, & amour fraternelle, vſée enuers
„ luy, en choſes de grande conſequence, en
„ ma faueur: car ſans ce que vous-vous em-
„ ployaſtes, à ma requeſte, enuers le Roy de
Repluches de la Royne de Nauarre contre ſon mary.
France, qui le tenoit priſonnier, poſſible
euſt-il trouué plus grandes dificultés en ſa
deliurance, qu'il n'a euës. Eſtant venu en
Eſpaigne, il ſcait quels honneurs, & dons il
„ a receu de vous, du viuant du Roy ſon pe-
„ re: & lors qu'il vint a ſucceder a la couron-
„ ne de Nauarre: tout le monde a veu, com-
„ me liberalement vous luy aués rendu les
„ places, que vous pouués iuſtement retenir
„ en Nauarre, depoſitées a la paix faitte en-
„ tre voz peres: vous luy auez outre ce, quit-
„ té vingt mille doubles d'or, & la reſponce
„ faitte pour ce Seigneur Anglois, priſon-
„ nier de guerre montant vingt mille liures:
„ vous me fiſtes partir de ce voſtre Royau-
„ me, ſi toſt que le Roy Charles, pere de
„ monſeigneur, fut decedé, pour aller en ſa
„ maiſon, ou ie portoy tout ce que i'auoy de
„ bon, & de precieux, pour comparoiſtre

plus honnorablemẽt entre les Nauarrois, „
auec les dames & damoiſelles de ma ſuite, „
nées de grandes familles, toutes choſes „
reuenantes a l'honneur, & commodité du „
Roy mon Seignеur : mais au lieu de recõ- „
gnoiſtre cela enuers moy, il me deſplaiſt „
grandement de dire, & ne le puis dire ſans „
rougir, qu'il ne ma receuë ny traitée ainſi „
qu'il deuoit, ny les miens auſſi. Certaines „
prouiſions m'ont eſté, par luy ordonnées „
par chacun mois, pour l'entretenement de „
ma maiſon, & de mon eſtat, & de mes fil- „
les, dont i'ay eſté touſiours ſi mal payée, „
que ſouuent i'ay eſté contrainɛte d'enga- „
ger mes bagues, pour contenter mes ſer- „
uiteurs, les plaintes deſquels il me faloit „
ordinairement ouyr a ceſte cauſe. Outre „
ce, eſtant deuenue malade en Nauarre, „
d'vne maladie dangereuſe, & qui preſque „
me conduiſit au dernier pas de ma vie, i'ay „
eſté deüement informée, que la langueur „
ou i'eſtois entretenue, ne procedoit d'ail- „
leurs, que de certaines herbes nuiſantes, „
qui me furẽt baillées par vn medecin Iuif, „
enuoyé par le Roy mon Seigneur, pour *La Royne de Nauarre taxe couuertement le Roy ſon mary.*
me penſer. Ie croy bien que ces herbes ne
me furent pas baillées par ſon commen-
dement, ny de ſon ſceu, & ja a Dieu ne

„ plaiſe, que cela entre en ma penſée, mais
„ ie trouue fort eſtrange, que m'en eſtant
„ plainte, il n'ait daigné s'ẽ informer à plein,
„ & punir ce mauuais medecin, comme il
„ meritoit. Voyant que mon indiſpoſition
„ ne s'amendoit aucunement, ie luy requis,
„ en grace, qu'il me laiſſat venir en Caſtille,
„ en voſtre maiſon, ou, graces à Dieu, & à
„ voſtre bon recueil, i'ay recouuré ma ſen-
„ té: mais cependant que ie ſuis icy, en ceſte
„ aiſe, i'ay ſceu que pluſieurs flateurs, &
„ mauuais ſeruiteurs du Roy mõ Seigneur,
„ & miens, m'ont chargé de pluſieurs calõ-
„ nies enuers luy, qui l'ont grandement irri-
„ té contre moy: de maniere, que ie ne ſçay
„ comme mõ eſtat, ny meſme ma vie, pourra
„ eſtre aſſeurée en Nauarre, ſy ainſi que vous
„ me perſuadés, ie m'en reuay: Parquoy ie
„ vous ſupplie, Monſeigneur, au nom de
„ Dieu, & pour l'amitié fraternelle, qu'il
„ vous plaiſe deliberer ſur mon retour vers
„ le Roy mon Seigneur, & mary, que i'aime,
„ & reuere, auec voz bons & fidelles con-
„ ſeillers, & pouruoir à la ſeureté de ma vie,
„ & de mon honneur: car ſi en quelque fa-
„ çon ie tomboy en danger, ou receuſſe
„ quelque indignité, vous y auriés intereſt.

Ces paroles, accompagnées d'vne con-

renance composée à pitié, firent grandement esmouuoir le Roy Don Iean, lequel ayant promis a sa sœur qu'il aduiseroit à son affaire de toutte affection, en confera auec les gens de son conseil, & leur mit en consideration les propos que la Royne de Nauarre luy auoit tenus, les faisant tous iurer, qu'ils luy donneroyent bon, & fidel le conseil sur le retour d'icelle vers le Roy son mary. Les conseillers, ayant meurement deliberé entr' eux, comparurent deuant le Roy, & luy dirent, qu'il auoit esté trouué bon par eux, qu'il fit iurer le Roy Charles son beau-frere, de bien, & honnorablement traitter la Royne Don Leonor sa femme, & que pour asseurance de cela il baillast en depost quelques places de Nauarre és mains de cheualiers non suspects, & moyennant ce il leur sembloit que la Royne se pouuoit asseurer de retourner en Nauarre, & viure librement auec son mary. Le Roy de Castille trouua bon ce cõseil, & ayant fait appeller sa sœur D. Leonor, le luy declara, lexhortãt de l'ẽsuiure, ce qu'elle monstra luy estre peu agreable, neantmoins elle y cõsentit, n'ayãt excuse legitime d'y contredire: parquoy le Roy D. Iean ayant fait appeller deuant luy

les Ambaſſadeurs de Nauarre, les voulut renuoyer auec ceſte reſponce, mais eux repliquerent que le Roy leur maiſtre feroit bien tous les ferments qu'on voudroit, mais de bailler places en main tierce, il n'é feroit rien : remonſtrant pluſieurs raiſons pertinentes, pour leſquelles il ne deuoit faire telle choſe. Apres pluſieurs allegations, & diſputes ſur ce faites, la Royne dit, que s'il plaiſoit au Roy ſon mary de iurer, & promettre entre les mains du Pape Clement, du Roy de France, & du Roy ſon frere, qu'il la traitteroit bien, elle s'en retourneroit. Les Ambaſſadeurs reſpondirent, que le Cardinal D. Pedro de Luna auoit deſia propoſé tels ſerments, & que le Roy leur maiſtre auoit reſpondu, qu'il n'eſtoit beſoin de meſler le Roy de France entre les differents de luy & de ſa femme, & que quant aux autres il n'en feroit difficulté. Les diſputes croiſſant, & s'ébrouillans de plus en plus, au grand regret du Roy de Caſtille, qui cognoiſſoit bien que la Royne ſa ſœur eſtoit retenue d'ailleurs, & que les choſes alleguées contre ſon mary eſtoyent pures calomnies, il ſe trouuoit en grande peine : car de fait il portoit ſinguliere amitié au Roy Charles de Nauar-

Royne ſe defiant de ſon mary.

re,& a la Royne sa femme aussi. Les Ambassadeurs desormais hors desperance de pouuoir obtenir le retour de la Royne, demanderent que l'Infante D.Ieanne fille aisnée de Nauarre, & a laquelle la succession du Royaume appartenoit, a faute de masles,leur fut deliurée, pour la mener en Nauarre au Roy son pere, puis qu'il pouuoit faire estat de n'auoir autre enfans de la Royne,persistante en son peu raisonnable propos,de vouloir viure hors de la cõpagnie d'iceluy. La Royne s'excusa,& dict, que ce n'estoit point son propos, de vouloir viure separement d'auec le Roy Charles,mais desiroit estre asseurée de sa vie. Et falut que le Roy son frere, qui tousiours l'exhortoit de se laisser conseiller,& croire ce qu'il luy disoit, enuoyast le President de sa chancelerie Aluar Nugnes de Villa Real, en Nauarre, pour informer sur les herbes empoisonnées, qu'elle disoit luy auoir esté baillées par le medecin Iuif, & rapporter les depositions des tesmoins, qu'elle nomma : mais ce fut vne information faicte sans partie aduerse, & au grand scandale du mariage de la Royne D. Leonor : parquoy, par aduis du conseil Royal de Castille mesme, elle fut suprimée. Or

Informatiõs de nul effect.

demeurant la Royne obſtinée, de ne vouloir retourner vers ſon mary, le Roy de Caſtille fit tant enuers elle, qu'elle conſentit de renuoyer ſa fille aiſnée Don Ieanne: car il luy remonſtra, que cela adouciroit aucunemẽt le Roy de Nauarre enuers elle. Outre, qu'il y auoit danger, ſi elle la retenoit, qu'il ne ſe deſpitaſt, & n'inſtituaſt heritier de ſon Royaume ſon frere Pierre Comte de Mortaing. Or à la verité il importoit grandement aux Nauarrois, que ceſte fille fut en la puiſſance de ſon pere, car ils craignoyent, que la mere ne la mariaſt a quelque Caſtillan, contre la volonté d'iceluy, & au preiudice de la liberté du Royaume. La fille fut accordée aux Ambaſſadeurs, & deliurée a iceux, auec vne do ſes ſœurs, bien & royalement accompagnée, dés la ville de Roya, ou le Roy, & ſa ſœur vindrent pour l'acheminer iuſques en Nauarre, ou elle fut receuë, auec grand contentement du Roy & des Nauarrois: neantmoins demeura iceluy fort picqué de la rebellion, & meſpris de la Royne ſa femme.

Infante de Nauarre reſtituée a ſon pere.

Voyant auoir trauaillé en vain, pour faire que la Royne ſa femme reuint à luy, deſirant qu'elle receut la couronne auec

luy, selon l'exemple des autres Roynes, qui l'auoyent precedée, se resolut de ne differer plus son couronnement : partant fit assembler les Estats de son Royaume en la cité de Pampelone, là où fut faicte la solemnité de son couronnement telle qui s'ensuit.

S'estants assemblés les deputés du clergé, de la noblesse, & du tiets estat, & les Ambassadeurs des Princes estrangers, en la grande chapelle de l'Eglise Cathedrale, les Euesques en leurs habits pontificaux, l'Euesque de Pampelone Don Martin de Salua, qui fut despuis Cardinal, dit telles parolles au Roy.

Ceremonie du couronnement du Roy de Nauarre.

Roy, nostre naturel Seigneur, il cõuient, auant que vous receuiés le Sacrement de la saincte Onction, que vous prestiés a vostre peuple de Nauarre le serment accoustumé de prester en ce Royaume de Nauarre, par les Roys voz predecesseurs. A quoy le Roy respondit, qu'il estoit prest de iurer: lors luy estãt presentée vne croix & le liure des Euangilles, iceluy estandant sa main dessus, profera hautement ces parolles.

Formulaire du serment que les Roys

Nous D. Charles par la grace de Dieu Roy de Nauarre, Comte d'Eureux, &c.

de Nauarre preſtent a leur peuple.

Iurõs a noſtre peuple de Nauarre, ſur ceſte croix, & ſur les ſaincts Euangiles, par nous manuellement touchés, & a vous les prelats, & riches hommes des cités, & bonnes villes, & a tout le peuple de Nauarre, pour tous voz droits, loix, vs, couſtumes, franchiſes, libertés & priuileges : ſçauoir eſt, que chacun d'iceux, ainſi que ſont, ſeront par nous maintenus, & gardés a vous, & a voz ſucceſſeurs, tout le temps de noſtre vie, ſans les rompre: les meliorant, & non les empirant, en tout, ny en partie : & que touttes les violences, & forces, qui pourroyent auoir eſté faictes a voz predeceſſeurs auſquels Dieu pardoint, ou a vous, par nous ou noz officiers, ou ſe feroyent en l'aduenir, nous les oſterons, & cõmenderons faire ceſſer, & amender bien, & entierement; ſelon que de droit, & en bonne verité elles ſeront manifeſtées par gens de bien, & fidelles. Apres le iuremẽt du Roy, les deputés des eſtats du Royaume, ſelon leur rang, s'eſtans leués, iurerent pareillement en la maniere qui ſenſuit.

Forme de ſerment des ſubiets du Roy de Nauarre.

Nous N.N. Barons de Nauarre, tant en noſtre nom, que de tous les cheualiers, & gentilshõmes du Royaume, iurõs a vous, Roy noſtre Sire, ſur ceſte croix, & ſur ces

quatre ſaincts Euãgiles, par nous manuellement touchés, de garder, & defendre fidellement voſtre perſonne, & voſtre terre & de vous aider a garder, maintenir, & defendre les droits, & loix, de tout noſtre pouuoir.

En telle forme iurerent les procureurs, & deputés des cités & villes, chacun ſelon ſes droits, loix, vs, couſtumes, priuileges, franchiſes, & libertés, dõt ilsiouiſſoyent. Ces ſerment, preſtés d'vne part & d'autre, horſmis par le clergé, qui ne iure point, le Roy ſe retira en la chapelle de S. Eſtienne de la meſme Egliſe, ou il ſe deſpouilla des veſtements dont il eſtoit veſtu, & s'eſtant mis vne robe de ſoye blanche en telle ceremonie accouſtumée, & appropriée, fut ramené, par les Eueſques de Taraſſonne, & de Dax, a la grande chapelle, ou eſtoyẽt appreſtés les choſes neceſſaires, a ſon onction. Illec eſtant le Roy enuironné des Eueſques, il fut oint d'huile par l'Eueſque de Pampelone, auec les prieres, & ſufrages en tel cas accouſtumés: & a l'inſtant, s'eſtãt le Roy deſpouillé de ceſte robe blanche, fut reueſtu d'autres habits Royaux, & fort riches, & s'aprochant du grand autel, où eſtoit vne eſpée, & la couronne Royale, &

Onction du Roy.

Le Roy prẽt l'espée, la couronne & le sceptr.

le sceptre Royal, il ceignit l'espée de sa main, & la tirant hors du fourreau, la hauſsa en haut, en signe de Iustice, & apres la remit, puis il print la couronne, & se la mit en teste, & finallement print le sceptre en la main : cependant les prelats continuoyẽt leurs oraisons, & prieres. Ces choses ainsi faites, le Roy mõta sur vn pauois, ou escu, ou estoyent peintes les armoiries de Nauarre, lequel estoit soustenu par les deputés de la noblesse, & ceux de la cité de Pãpelone, & trois contrées d'icelles, Bourg, Peuplement & Nauarrerie, tant au nom de ladite cité, que des autres cités, & villes du Royaume, selon qu'il auoit esté ordonné par le Roy : sur quoy fut faite protestation publique par les deputés des cités d'Estella, Tudelle, & villes de Sanguessa, Olite, & autres, qui n'auoyent peu mettre la main pour aider a soustleuer l'escu, dans lequel estoit le Roy porté, que cela fut sans preiudice pour lors, & pour l'aduenir, a leurs communautés. Ainsi fut esleuë le Roy par ces deputés, qui crierent par trois fois en langage Espagnol, Real, Real, Real.

Le Roy porte vn pauois.

Estant ainsi le Roy porté dans ceſt escu, a la façon des anciens François, il ietta des pieces de monnoye parmi le peuple, &

puis fut leué de là, par le Cardinal D. Pedro de Lune, Legat du Pape, qui se trouua a ceste ceremonie, & par les Euesques de Pampelone, & Tarassone, & mené seoir en vn siege Royal, haut esleué, en grande magnificence cõtinuans tousiours les prelats, & autres Ecclesiastiques, leurs prieres, & oraisons, finissans par vn *Te Deum Laudamus*, alternatiuement chanté. Ces choses ainsi paracheuées, le Procureur general du Roy nommé Garcia de Leach au nom du Roy, l'Euesque de Pampelone pour luy & tous les Euesques, & Clergé du Royaume, les deputez des nobles, & des villes, & cõmunautés en demanderent acte a Pierre de Godeille notaire Apostolique, a Pierre de Iauaris clerc, & notaire Apostolique du Dioceſe de Pampelone, & a Iean de Ceilludo notaire, & secretaire du Roy: ce qui leur fut octroyé, & expedié en forme. Pour le dernier acte de ceste solemnité, fut chãtée la messe par l'Euesque de Pampelone, ou le Roy, suiuant la coustume de ses predeceſſeurs, offrit drap d'escarlate, or & argent. Ce couronnement se fit la quatrieſme année du regne de ce Prince: assauoir, au mois de Feurier mil trois cens nonante. 1390.

Et pour faire plus particulier recit des

hommes qui se trouuerent en ceste assemblée, deputez pour les estats, ou autremẽt, y tenans rang: En premier lieu y fut present D. Pedro de Lune Cardinal diacre du tiltre de saincte Marie en Cosmedim, Legat *à Latere*, en Espagne, du Pape Clement, reseant en Auignon, D. Martin Salua Euesque de Pampelone, D. Iean de Calaorra, & la Calçade, D. Pedro de Tarassonne, D. Ferdinand de Vic d'Osone, Don Pierre d'Ampurias, D. Iean D'ax, D. Frere Garcie d'Eugni de Bayone, confesseur du Roy, tous Euesques: Item l'Abbé de Irache, le Doyen de l'Eglise collegiale de Tudelle, les Abbés des monasteres de sainct Sauueur de Leyre, Dela Oliua, Yrancu, Hitero, & S. Sauueur de Vrax: le Prieur de l'ordre de sainct Iean de Ierusalem, les dignités chanoines, & clergé de l'Eglise de Pampelone, pour l'estat Ecclesiastique, pour la noblesse, & ordre militaire, s'y trouuerent D. Leonor de Nauarre frere bastard du Roy, D. Arnaud Raimond Seigneur de Grammont, D. Arnaud Sanches Seigneur de Luse, D. Pierre Seigneur de Laxaga, D. Martin Henriques de Lacarra Marschal du Royaume, D. Ramir d'Areillan, D. Martin Seigneur de Mearçan,

& de sainct Iulien, D. Iean de Vcara, Don Ferdinand d'Ayanc, messire Martin d'Ayuar, D. Bertrãd de Laccara, D. Aluar Dias de Medrano, D. Ximen Garcia Viscomte de Baigner, D. Pierre Sanches de Corella, D. Pierre Inigues d'Vxue, D. Martin d'Artieda, D. Pierre Arnaud de Garo, D. Iean Gaston de Vrros, D. Garcia Ramirez d'Asiayn, D. Iean de Bearn, le ieune D. Pierre Sanches de Licaracu, D. Iean Rodrigues d'Ayuar, D. Raimond d'Esparca, & Don Pierre d'Ayanc: ceux cy furent accompagnés de plusieurs autres Seigneurs & gentilshommes, ainsi qu'il estoit conuenable à la grandeur d'vn tel acte. Comparurent aussi les deputés des communautés, & bõnes villes du Royaume: assauoir, de la cité de Pampelone, Bourg, Peuplemẽt & Nauarrerie d'icelle, qui estoyent trois quartiers, où contrées de la cité, ayant chacun son Iuge, & Iustice a part, chose qui les entretint long temps en diuision. & causa esmeutes, & seditiõs lamẽtables, dõt nous en auons recités aucunes cy deuant: mais ce Roy, par conseil prudent, les reduisit en vn corps, & fit cesser ceste occasiõ, au grãd bien, & repos des habitans: Item, les deputés d'Estella, de Tudelle, Sanguesse, Olite,

du pont de la Royne, d'Arcos, qui de ce temps eſt de Caſtille de Viana, de la Garde, qui eſt auſſi du reſſort de Caſtille, de S. Vincent, de S. Iean de Pie de Port, de Montreal, de Ronceuaux, de Lumbier, de Villefranche, d'Aquilar de Bernedo, vnie auſſi a la courõne de Caſtille, auiourd'huy, & de Lans. Outre ces deputez, honnorerent ce couronnement pluſieurs Barons, Cheualiers, & Seigneurs de Caſtille, France, & Angleterre, & les Ambaſſadeurs des Roys & Princes Chreſtiens, nommement le Viſcomte Iean de Fuſſenſaguet, le Seigneur de Caſteinau Raimond Bernard D. Alphonſe de Lune Archediacre de Girone, le docteur Iean Fernandes de Arana, Don Diego Lopez d'Eſtunega grand Threſorier, Diego Lopez de Logran maiſtre d'hoſtel du Roy de Caſtille, meſſire François de Pau d'Arragon, meſſire Sicart de Montagu, meſſire Bernard de Roſtaing Baſque. Tous les deſſus nommés, & autres en grand nombre, furent teſmoins de ce qui ſe paſſa en ceſte ceremonie, ainſi qu'il appert par les actes, & eſcritures, qui ſont en la chambre des comptes du Royaume. Le mois de Iulliet enſuiuant tõba le cœur du temple où eſtoyent celebrés ces choſes,

ſes, qui donna occaſion au Roy, & autres d'y contribuer pluſieurs dons, & aumoſnes. La mort du Roy D. Iean de Caſtille ſuruint lors treſmal a propros pour le Roy de Nauarre : car outre qu'il l'aimoit, & eſtoit de luy fraternellemẽt aymé, il eſtoit inſtrument propre pour dompter l'opiniaſtreté de la Royne D. Leonor, laquelle donna beaucoup de peine deſpuis au Roy ſon mary, auant que de la pouuoir faire deſloger de Caſtille, & ſe retirer auec luy.

A l'aduenement du Roy D. Henry a la couronne de Caſtille, le Roy D. Charles de Nauarre enuoya Ambaſſadeurs ſe condouloir de la mort du deffunt, & cõiouyr de ſon aſſomption, & faire telles autres ceremonies, vſitées a l'aduenement des nouueaux Rois, offrant l'Ambaſſadeur de Nauarre toute amitié, & aide de la part du Roy de Nauarre ſon maiſtre. Et prierent le Roy D. Henry de Caſtille, de faire enuers ſa tante la Royne D. Leonor, qu'elle reuint en Nauarre viure auec le Roy ſon mary: à quoy ceux du conſeil s'eſtans employés de toute affection, n'auencerẽt riẽ, car elle les repouſſa, auec les meſmes excuſes qu'elle auoit alleguées au Roy Don Iean decedé, tant prenoit-elle de conten-

La Royne de Nauarre ne veut retourner vers ſon mary.

tement de viure en la cour de Caſtille, où elle s'embrouilla parmi les diuiſions qui furuinrent durant la minorité du Roy D. Henry, & fit tant qu'elle ſe fit cõtinuer les penſions que le feu Roy D. Iean ſouloit luy bailler, & encor d'auantage. Par la ſolicitation de laquelle, & d'autres du conſeil on oſta l'eſtat de Conneſtable a Don Alphonſe d'Arragon, qui en auoit iouy neuf ans, peu apres elle eſmeut nouueaux troubles en Caſtille, s'eſtant iointe auec le Duc de Benauent, & le Comte de Gijon.

Eſtat de Cõneſtable.

Le Roy de Nauarre entendant que ſa femme auoit dõné cauſe au Roy D. Héry d'eſtre mal content d'elle, à raiſon de ſes menées, & turbulentes pratiques és affaires de Caſtille, eſtima que l'occaſion eſtoit propre pour la faire venir en Nauarre, à quoy elle repugnoit tant qu'elle pouuoit & pource renuoya ſes Ambaſſadeurs vers le Roy D. Henry, qui furent meſſire Martin d'Ayuar gouuerneur, & capitaine de Tudelle, & vn docteur, leſquels trouuerẽt la cour a Alcala de Henares, & prierent le Roy de vouloir moyenner enuers la Royne ſa tante de ſe diſpoſer a venir en Nauarre viure auec ſon mary, comme le deuoir le requeroit : que ſi elle ne pouuoit

eſtre induitte a ce faire, qu'il luy pleut interpoſer ſon authorité, a ce que les Infantes ſes filles leur fuſſent deliurées, pour les ramener au Roy leur pere, lequel tiendroit cela a grand benefice de luy. Le Roy Don Henry deſiroit grandemẽt que ceſte femme ſe retiraſt, car elle ne ſeruoit en Caſtille a autre choſe qu'a entretenir troubles: mais comme il eſtoit d'eſprit doux, & bening, il ne ſe pouuoit reſoudre a vſer de contrainɛte. Partant il reſpondit aux Ambaſſadeurs, que ſa volonté eſtoit de complaire en cela, & en toutes autres choſes au Roy leur maiſtre, & qu'il feroit tout ſon poſſible, pour perſuader ſa tante de s'en aller, pource deſpecha vers elle vn meſſager, auec lettres fort perſuaſiues: mais elle reſpondit, pour excuſe, ce qu'elle auoit fait pluſieurs fois. Pour le regard de ces filles, dit, que puis qu'elle en auoit enuoyé deux au pere, on luy pouuoit biẽ laiſſer les deux autres, pour ſa conſolation. Le Roy veüe ceſte reſpõce dit aux Ambaſſadeurs, qu'ils s'en retournaſſent, & aſſeuraſſent le Roy de Nauarre, de ſa part, qu'il feroit en ſorte, que la Royne ſa femme ſe retireroit vers luy: mais qu'il ne trouuaſt point mauuais, ſi premierement il vouloit eſſayer tous

La Royne Leonor ſert de troubles en Caſtille.

moyens amiables, & bien seants à Princes conjoints en tel degré de parentage: & que pour le moins, si elle perseueroit en sa obstination, il luy enuoyeroit les Infantes ses filles. Les Ambassadeurs, apres auoir renouuellé les vieilles ligues, & l'amitié d'entre les deux Princes, où plusieurs grãds Seigneurs de Castille entreretẽt, s'en reuindrent en Nauarre, donner raison a leur Roy de la negotiation par eux faicte.

Le Roy de Castille estant venu à Vailledolit, fut derechef requis de la part du Roy de Nauarre, de sa promesse: sur quoy il print terme de deux mois, pour r'enuoyer la Royne, & ses filles, sans qu'il y eut aucune faute: puis ayant fait consulter son conseil quelle asseurãce la Royne de Nauarre pouuoit raisonnablement demander a son mary, luy estant rapporté, qu'en iurãt, par le Roy D. Charles, quelques cheualiers principaux, & deputés des cités, & villes de Nauarre, qu'elle seroit bien, & honnorablemẽt traittée, elle n'auoit cause de contredire, ny reculer de s'en aller vers son mary: Il enuoya, auec les Ambassadeurs de Nauarre, vn gentilhomme, pour faire entendre au Roy leur maistre ce qu'il trouuoit par son conseil, & pour recepuoir

ce ſerment. Car D. Henry Roy de Caſtille deſiroit fort qu'elle deſlogeat de ſes pays, mais il ne ſçauoit comment la mettre hors honneſtement & auec ſon honneur.

D. Henry deſire ſa tante hors ſon Royaume.

Or elle-meſme en appreſta l'occaſion: car quand elle eut entendu, que le Duc de Benauent, & les autres de la ligue s'eſtoyẽt reduits à l'obeiſſance du Roy, elle craignãt quelque ſurprinſe, fit tant que le Conneſtable Don Pedro vint à Roa, auec deux cens lances, & quelques gens de pied, & lors ſe voyãt comme aſſeurée, elle enuoya par deuers le Roy, luy demander aſſeurance, & ſauf-conduit pour venir en cour, ſe iuſtifier, mais le Roy eſtimant que le Duc de Benauent, le Conneſtable & ſa tante, & tous ſes ligues en general gardoyent en leur cœur la meſme volonté qu'auparauant, ſe reſolut de les chaſtier l'vn apres l'autre, & partant fit arreſter ceux qui de la part de la Róyne de Nauarre luy auoyent eſté enuoyés: puis eſtant venu à Burgos, mit en deliberation, en ſon conſeil, ce qui eſtoit à faire. Là eſtoyent l'Archeueſque de Tolede, les maiſtres de ſainct Iacques, & Calatraua, l'Admiral D. Diego Hurtado de Mendoça, D. Iean Hurtado, D. Ruy Lopez d'Aualos, & autres, dont aucuns

eſtoyent entrés armés au conſeil, par le commandement du Roy. Le Duc de Benauent y vint auſſi, nonobſtant qu'aucuns de ſes amis l'euſſent aduerti de ſe retirer, & qu'on auoit deliberé de le prendre. Ainſi qu'il entra où ſe tenoit le conſeil, le Roy ſortit, feignant de vouloir aller ſouper, & diſt tout haut, qu'ils aduiſaſſent ce qu'il falloit reſpondre à la Royne de Nauarre. Là le Duc fut arreſté priſonnier, mis au chaſteau de Burgos, puis à Monreal, & finallement du temps du Roy Iean au Chaſteau d'Almodauar del Rio pres de Cordoue, où il acheua ſes iours: cela fait, luy fit ſaiſir toutes ſes terres, & pareillement celles de ſa tante la Royne de Nauarre: & luy meſme en perſonne, accompagné de nõbre de gensdarmes s'achemina à Roa, où elle eſtoit, pour l'aſſieger, & prendre: dequoy le Conneſtable, qui eſtoit auec elle, aduerti, l'abandonna, & s'en alla en Gallice. La Royne ſe voyant delaiſſée, ſe mit à faire grandes lamentations, rempliſſant tout le chaſteau de Roa de pitoyables cris: & pour plus eſmouuoir à pitié, s'habilla de dueil elle, ſes filles, ſes damoiſelles, & femmes, enuoyant ſon confeſſeur au deuant du Roy, pour ſçauoir quelle eſtoit ſa

De Federic de Benauẽt priſonnier.

La Royne de Nauarre redomptée.

volonté enuers elle, puis qu'il venoit ainſi auec armée. Le Roy luy diſt quelques raiſons qu'il auoit de ce faire, puis marcha outre, iuſques à Valera, d'où il enuoya Iean Hurtado de Mendoça, & Ruy Lopez d'Auales vers la Royne, auſquels, elle pleine de larmes, & en habit, & contenances de dueil ſe plaignit grandement du Roy ſon nepueu, diſant, qu'il luy vouloit oſter ſes biens: pour ce demanda aſſeurance, pour aller parler à luy. Les habitãs de Roa penſans à leur ſeureté, enuoyerent offrir au Roy la place, s'il luy plaiſoit les receuoir pour luy, & ne les allener plus, dont le Roy fut content, y entrant peu apres, vers lequel la Royne eſtant venue, ils entrerent dans vne Egliſe, & illec eurent pluſieurs propos enſemble. Finallement le Roy luy accorda la iouyſſance du reuenu de Roa, Sepulueda, Madrigal, Areualo, retenant a ſoy la Iuſtice, luy commandant de le ſuiure a Vailledolit, où eſtant, & cognoiſſant par aſſés bonne experience, les mœurs de la Royne ſa tante, il reſolut de l'enuoyer en Nauarre vers le Roy. Charles ſon mari: à quoy nonobſtãt l'eſtat où elle eſtoit pour lors, elle repugnoit autant qu'auparauant: parquoy le Roy craignant qu'elle ne ſe

Reſolution de renuoyer la Royne de Nauarre.

deſpartit à la deſrobée, & s'en allaſt enfermer en quelque place forte, qui luy couſteroit encor beaucoup a auoir: commanda au Prieur de ſainct Iean de mettre des gardes au logis d'icelle, & luy s'en alla a Tordeſillas. La Royne cogneut allors, qu'il falloit a bon eſcient qu'elle retournaſt en Nauarre, ſans autres aſſeurãces, que celles que le Roy ſon mari auoit données de promeſſes ſeules, & de fermẽts, & puis que tous moyens luy deffailloyent d'excuſe, ou de delay, elle enuoia prier le Roy ſon nepueu de bien conſiderer ce qu'il faiſoit, en la voulant contraindre de s'en retourner en Nauarre par force: & puis que la choſe eſtoit de ſi grande importance, que de ſon honneur & de ſa vie, elle le prioit de la mettre en deliberation aux ſages de ſon cõſeil, prelats & gens de lettres, à fin d'auiſer ce qui eſtoit raiſõnable qu'elle fit. Le Roy fort aiſe de ce qu'elle luy faiſoit entendre, commit l'affaire aux Eueſques de Palence, & Zamora, par l'aduis deſquels il fut conclud, que la Royne D. Leonor deuoit retourner vers ſon mari, & que le Roy ſon nepueu l'accompagneroit iuſques aux limites de Nauarre: ce qui luy fut fait entendre, à fin qu'elle ſe diſpo-

fait d'obeir: elle acquiesça, mais à son grād regret: parquoy le Roy reuint a Vailledolit, & de là prindrent ensemble le chemin de Nauarre, ayant enuoyé les deux dessusdits Archeuesques, ensemble l'Euesque d'Albi, François, & autres à Tudelle, aduertir le Roy D. Charles de la venue de sa femme, & prendre de luy de nouueau le serment, de la bien, & honnorablement traitter.

Acquiescement de la Royne de Nauarre.

Au deuant de la Royne vindrent l'Archeuesque de Sarragosse, accompagné de pluſieurs cheualiers de Nauarre, de France & d'Arragon, auſquels elle fut remiſe, auec ſes filles, aux limites de Caſtille, & de Nauarre, au grand contentement du Roy D. Henry, à qui elle auoit eſté en charge pluſieurs années, par ſon eſprit turbulent, & ambitieux. Le Roy D. Charles monſtra, par effect, qu'il n'auoit iamais eu mauuaiſe volonté contre elle: car il l'a receut, & tous ceux qui eſtoyent en ſa compagnie, auec grand honneur, & demõſtration d'amour & de ioye: la traitta humainement, & l'hõnora autant qu'elle euſt ſceu deſirer, & ordonna, que feſtes, & ſignes de ioye fuſſent faits par tout le Royaume de Nauarre, à cauſe de la venue de la Royne D. Leonor

La Royne D. Leonor en Nauarre.

de Caſtille. Et pource que iuſques à ce temps ils n'auoyent eu enſemble aucun enfãt maſle, il voulut faire iurer aux Eſtats de ſon Royaume pour-ce conuoqués à Pampelone, quelques mois apres le retour de la Royne, les Infantes ſes filles pour heritieres legitimes du Royaume, & de ſes autres Eſtats, leſquelles ſuccederoyent l'vne au defaut de l'autre, iuſques à la derniere viuante. Il fit faire le ſermẽt aux ſubiets, ſelon qu'il eſtoit acouſtumé en Eſpagne, & pour euiter guerres & ſeditions, dõt il auoit l'exemple tout recent aux pays voiſins d'Arragon, & de Valence.

Depuis que la Royne D. Leonor fut reiointe au Roy de Nauarre ſon mari, elle acoucha d'vn fils en la cité de Pampelone, lequel comme le pere, fut nommé Charles, mais il veſcut peu. La tranquillité en ce Royaume fut grande ſous ce Roy Charles, lequel veſcut fort content de ſa femme, apres ſon retour, & la laiſſa regente en ſon lieu, lors qu'il paſſa en France, qui fut
1397. l'an mil trois cẽs nonante ſept : car il auoit pluſieurs grands affaires à demeſler auec le Roy Charles ſixieſme, qui luy detenoit pluſieurs places ſaiſies dés le temps de leurs peres, & pluſieurs fois l'auoit ſolicité

en vain, par Ambaſſadeurs, de luy en faire raiſon: partant il falut qu'il y allaſt en perſonne. Auant que partir, il ordonna eſtre payé à la fabrique de la grande Egliſe de Pampelone, ruinée quelques années auparauant, le quarantieſme denier de tout le reuenu de ſon Royaume, pour douze années, dont elle fut rebaſtie & reduite en l'eſtat, & forme qu'on la voit à preſent. De ce, y a lettres données à S. Iean de Pié de Port, par ce Roy, ceſte année mil trois cẽs nonante ſept, au mois de May. Son voyage de France ne luy ſeruit de gueres: car outre que le Roy de France n'eſtoit pas conſeillé de ſe deſſaiſir des places qu'il tenoit, notamment en Normandie, l'amitié que le Roy de Nauarre auoit auec les Anglois luy eſtoit ſuſpecte & odieuſe, cõbien que ceſte amitié n'eſtoit au dommage des François, eſtant pluſtoſt vne neutralité, à fin de viure en paix auec tous, qu'autre alliance, ny confederation.

Voyant doncques qu'il n'eſtoit pas le bien venu, il s'en retourna incontinent en Nauarre, d'où il r'enuoya quelque temps apres en France, vers le Roy, le Cardinal de Pampelone, qui s'eſtoit retiré en Nauarre, apres pluſieurs maux ſoufferts en

Auignon, pour le Pape Benoiſt. Iceluy vſa de ſi bonne diligence, & moyens ſi opportuns, qu'il inclina le Roy de France, & ſon conſeil, à donner recompenſe au Roy de Nauarre, de ſes terres : parquoy falut que derechef il retournaſt paſſer les Pyrenées. En ces entrefaictes mourut le Duc de Bretagne Iean de Montfort, mari de Ieanne ſœur de ce Roy Charles de Nauarre, laquelle auoit de ſon mary quatre enfans, Iean, qui fut Duc, Richard Artus & Giles. Ceſte Princeſſe fut deſpuis eſpouſée par Henry de l'Anclaſtre Roy d'Angleterre quatrieſme de ce nom, celuy qui priua ſon couſin le Roy Richard de la Couronne, & le fit mourir de fain en priſon, duquel elle n'euſt aucũs enfans, au moins qu'il ſe trouue par eſcrit. Or le Roy Charles ayant fait iurer ſon fils Charles, par les Eſtats de ſon Royaume, pour heritier d'iceluy, maria ſa fille aiſnée D. Ieanne a Iean fils aiſné d'Archambaud, qui auoit ſuccedé au Comte de Foix, & de Bearn, par le decez de Mathieu de Caſtelbon, la ſeconde de ſes filles nommée D. Marie mourut fille: & quant a la troiſieſme, eſtant peu auant decedée la Royne Marie de Sicile, qui auoit laiſſé par teſtament, ce Royaume a Don Martin ſon

Ieanne de Nauarre Ducheſſe de Bretagne demeure veufue.

mari, fils du Roy D. Martin d'Arragon, il pensa de la faire Royne de Sicile, & la faire espouser à ce ieune D. Martin veuf. Il enuoya donc pour ceſt effect, ſes Ambaſſadeurs au Roy d'Arragon, lequel fut fort content, & consentit à ce mariage, nonobstant qu'on luy eut presenté plusieurs autres bons partis pour son fils D. Martin Roy de Sicile, & que les Siciliens du conseil d'iceluy fissent leur possible, pour luy faire entendre au mariage de Ieanne sœur du Roy l'Adislaus de Naples. Les conuentions furent faictes entre le Roy d'Arragon, & les Ambassadeurs, tãt de Nauarre, que de Sicile, entre lesquels estoit Pierre Serra Cardinal de Cattanea, au lieu dit Altura, au Royaume de Valence, l'an mil quatre cens vn, & fut dit, que le Roy de Nauarre bailleroit en dot cent mille florins a sa fille, du coing d'Arragon: assauoir, quarante mille comptant, & les soixante mille restans dans certain terme, pour lesquels il bailleroit en gage les villes, & chasteaux d'Arguedas, saincte Cara, Murillo, & Gallipienco: le Roy d'Arragon obligeroit, pour le doüaire, les villes & chasteaux de Sos, Sauueterre, Vncastillo, & Rueste. Et pource que les mariés estoyent ioints

Mariage du Roy de Sicile Don Martin & de D. Blãche de Nauarre l'an 1401.

par quelque lien d'affinité, ſeroit procurée la diſpenſe du Pape Benoiſt. Pour la confirmation, & execution de ces choſes, les Roys d'Arragon, & de Nauarre s'entreuirent aux limites de leurs Royaumes, entre Cortes & Mallen, où ils iurerent ce qui auoit eſté conuenu. Auec le Roy de Nauarre iurerent D. Leonor de Nauarre ſon frere, D. Charles de Beaumont alfier majeur, D. Martin de Lacarra Mareſchal, D. François de ville Eſpeſa Chancelier du Royaume, Iean Ruis d'Ayuar ſuperintendant des finances, & D. Frere Martin d'Oloaqui prieur de S. Iean, & autres comme firent pluſieurs Seigneurs, & prelats de la part d'Arragon. Cela fait, fut mené le Roy d'Arragon à Cortes, où ayant eſté feſtoyé magnifiquement par le Roy de Nauarre, luy fut deliurée l'Infante D. Blãche, Princeſſe d'excellente beauté, laquelle il emmena en ſes terres, & ayant fait vne armée à Valence de pluſieurs galeres, l'enuoya en Sicile au Roy D. Martin ſon fils, ſoubs la charge de D. Bernard Cabrera cheualier Cattelan, l'an mil quatre cens deux. 1402.

Ceſte dame fut en fin Royne de Nauarre: car toſt apres le plaiſir de ces nopces, ſuiuit la mort de D. Louys ij. fils du Roy de Na-

uarre,aagé de ſix mois, & nõ gueres loing de celle de D. Charles ſon aiſné,leſquels deux Infants ſont enterrés en la grande Egliſe de la cité de Pampelone, & ſi D. Blanche ſurueſcut a ſa ſœur aiſnée D.Ieãne:& partant la coüronne de Nauarre tõba en ſucceſſion de filles, faiſant derechef le Roy iurer,pour ſon heritiere au Royaume,ſa fille aiſnée Don Ieanne,& ſon mari D,Iean de Foix. Ceſte meſme année vacqua le ſiege Epiſcopal de Pampelone, par la mort du Cardinal D. Martin de Salua Eueſque de ceſte cité, lequel auoit paſſé le lxvj. an de ſon aage, en grandes peines & trauaux, pour ſouſtenir le parti du Pape Benoiſt d'Auignon. En ſon lieu obtint l'Eueſché Don Michel de Salua ſon nepueu, qui fut depuis fait Cardinal par le Pape Benoiſt, à la ſuite duquel il mourut deux ans apres a Monaco.

Or eſtant pour la troiſieſme fois rappellé le Roy de Nauarre en France, ſon voyage fut plus a ſon proffit que les precedẽts, car il obtint du Roy Charles ſixieſme, la terre de Nemoux,erigée lors en Duché,& en outre douze mille liures tournois de rente annuelle, à prendre ſur les deniers du domaine de Brie, & Champagne, &

certaine bonne ſomme d'argent comptãt, pour toutes pretẽtions, & droits, auſquels il renonça, ne pouuant autre choſe faire: moyennant leſquelles choſes ceſſa le tiltre de Comte d'Eureux en la maiſon de Nauarre, prenant celuy de Duc de Nemoux. La ville de Cherboug en Normandie, tenue au nom du Roy de Nauarre par le Mareſchal D. Martin Henriques, fut par ceſt accord, liurée aux François: les lettres, & expeditions duquel paracheuées, le Roy D. Charles s'en retourna en Nauarre, par diuers chemin: car il paſſa par Languedoc, & Cattelogne, où il viſita le Roy D. Martin a Lerida, auec grand contentement, & plaiſir des deux Princes alliés. De là paſſant par Sarragoſſe, ſe rendit en ſes terres, où il s'adonna deſpuis a faire baſtimens en pluſieurs lieux, meſmes les deux ſomptueux palais qui ſont l'vn en Tafalla, l'autre en Olite, leſquels de ce temps, tombẽt en ruine, par faute de reparations, ſpecialement celuy d'Olite, où ont accouſtumé de loger les Mareſchaux de Nauarre: & diſent les Eſpagnols, qu'il auoit intention de tirer vne chauſſée, au chemin paué, & couuert, pour pouuoir aller, en tout tẽps, ſans incommodité, de l'vn à l'autre de ces deux

Tiltre de Cõte d'Eureux hors de la maiſon de Nauarre.

Baſtimens faits par le Roy Don Charles 3. de Nauarre

deux lieux qui ne ſont diſtants que d'vne petite lieuë. Le pont d'Eſtella ſur la riuiere d'Ega, eſt auſſi ouurage de ce Roy, qui, pour auoir veſcu en cõtinuelle paix, auoit deniers à foiſon, pour employer en telles ſtructures. Pendant qu'il auoit eſté en Frãce, on auoit tenu quelque propos de mariage d'entre ſa derniere fille D. Beatrix, & D. Iaques fils du Comte d'Vrgel, du ſang Royal d'Arragõ, lequel pour certains empeſchements, n'eut aucun effect : partant, eſtant le Roy de retour, il la maria auec le Comte de la Marche Iacques de Bourbon. Les nopces ſe firent en la cité de Pãpelone, l'an mil quatre cens ſix, auec grande ſolemnité, & ample concours de nobleſſe, tant Eſpagnolle, que Françoiſe, enuiron le commencement de la guerre de Grenade, & peu de iours auant que le Roy D. Henry de Caſtille mourut : dont la nouuelle fut grieue au Roy D. Charles, grand ami, & allié de la maiſon de Caſtille. 1406.

L'an mil quatre cens vint ſe fit le mariage de l'Infant D. Iean d'Arragon, fils deuzieſme du Roy D. Ferdinant deffunt, auec la Royne de Sicile veufue D. Blanche Infante de Nauarre. Par le traicté accordé des l'an precedent, il fut dit, que au cas que 1420.

l'Infante heritiere preſumptiue du Royaume de Nauarre (car deſia eſtoit decedée ſa ſœur aiſnée la Comteſſe de Foix ſans enfans) iroit de vie a treſpas auant que ſon mari, ayant, ou non ayant enfans, iceluy neantmoins regneroit tout le reſte de ſa vie en Nauarre apres le Roy Charles ſon beau-pere. De ceſte condition, & promeſſe iurée reſulterent pluſieurs troubles en Nauarre. Outre l'expectatiue du Royaume fut baillé a l'Infant D. Iean, par le Roy Charles, en dot de D. Blanche ſa fille quatre cens vingt mille florins d'or, du coing d'Arragon, ſix ſols & huit deniers, ſomme fort notable pour vn Roy de Nauarre, argument de ſes grandes richeſſes, amaſſées, & meſnagées durant la longue paix de ſon regne. Pareillement fut accordé, que les terres, & forteresſes que l'Infant poſſedoit au Royaume de Caſtille, & Arragon, ſeroyent affectées à l'heritier qui n'aiſtroit de ce mariage ſuccedant en la couronne de Nauarre. Or poſſedoit l'Infant en Arragon les Duchés de Candie, & de Momblanc, le Comte de Ribagorça, & la cité de Balaguer, & en Caſtille le Duché de Pignafiel, l'Infantazgo, & la Seigneurie de Lara: & en outre, les villes de Cuellar, Castrorleris, Villalon, & Haro: puis obtint

Conuẽtions d'entre l'Infant D. Iean frere du Roy d'Arragõ, & D. Blanche de Nauarre veſue du Roy Don Martin de Sicile.

encores Alua de Tormes, Olmedo, Paredes de Naua, Maiorga, Villorado, Cerezo, Medina del Campo, Arauda de Dudro, Roa, & Colmenar, & autres places, lesquelles, és tẽps subsequẽs, il perdit toutes par guerres qu'il eut contre Castille, les tiltres, & lettres estants demeurés és archiues de Nauarre. Ce contract, & les conuentions de mariage furent iurées par les trois Estats du Royaume. Et fut longuement disputé entre l'Infant D. Iean, & les Cõseillers du Roy de Castille, quelle part il deuoit celebrer ses nopces : en fin il obtint congé de quarente iours, pour les aller faire en Nauarre, où il s'achemina, accompagné de grande noblesse Castillane. D'icy en auant ce D. Iean s'intitulera Infant de Nauarre & d'Arragon. Les nopces paracheuées, reprenant le chemin de Castille, auec D. Blanche sa femme, il rencontra messagers de la part de D. Sancho de Royas Archeuesque de Tolede, qui l'aduertissoit d'vn grand excés commis par l'Infant D. Henry son frere maistre de S. Iacques, le solicitãt de se haster de retourner en cour.

Le fait fut tel, que D. Henry, troisiesme fils du feu Roy d'Arragon D. Ferdinand

Acte temeraire de D. Henry frere du Roy d'Arragon.

desireux despouser la plus ieune sœur du Roy D. Iean de Castille, D. Catherine, & auoir le Marquisat de Vilena pour dot, se desfiant de la pouuoir obtenir, se resolut de l'auoir par forces, pource entra vn iour, accompagné de trois cẽs hommes armés, dans Tordesillas, où estoit la cour, & s'empara de la personne du Roy, fauorisé par le Connestable D. Ruy Lopez d'Aualos. L'Infante D. Catherine, a laquelle n'estoit agreable le mariage de l'Infant D. Henry, entra au monastere de saincte Claire de celle ville, d'où elle fut despuis ostée, d'autant que D. Henry emmena le Roy a Segonia, & de la à Stuila, prometant de ne luy vser aucune force, quant au mariage. L'Infant de Nauarre, & Arragon D. Iean ayant sceu ces nouuelles, reprouua grandement le fait de D. Henry son frere, se disposant de luy estre contraire en tout ce qu'il pourroit : parquoy il conuoqua, a Olmedo, tous ses amis, & ceux d'entre les Seigneurs, & cheualiers à qui cest excés desplaisoit, de sorte qu'en peu de iours il assembla bien trois mille lances. D'autre costé l'Infant D. Henry se preparant à la guerre, s'estoit muni de gensdarmes presque en pareil nombre, en la cité d'Auila,

Eſtans les parties priſes d'entrer en vne furieuſe guerre, la Royne D. Leonor veufue d'Arragon, & mere de ces deux Princes, ſe mit entre deux, trauaillant en ſorte, que toute ceſte gendarmerie ſe retira, excepté mille lances, qui demeurerent à la garde du Roy : puis venant au traicté des nopces, l'Infante D. Catherine eſtant inſtamment priée par le Roy ſon frere, qui n'eſtoit point libre de prendre D. Henry pour ſon eſpoux, n'y vouloit entendre en façon quelconque. D. Henry eſtant touſiours le plus fort prez la perſonne du Roy, croyant que ſon frere D. Iean fut contraire a ſes deſſeins, empeſcha qu'il ne vint faire la reuerence au Roy, & ſans ſe ſoucier d'iceluy, ny de ceux qui le ſuiuoyent, conuoqua aſſemblée de ſes partiaux, en forme d'Eſtats, où il fit aprouuer le fait de Tordeſillas, & ordonner ce qu'il voulut : meſmes fit faire lettres au nõ du Roy, adreſſées au Pape, par leſquelles il le prioit d'octroyer à l'Infant D. Henry les terres de la maiſtriſe de ſainct Iacques en propre heritage a luy, & aux ſiens, en tiltre de Duché : demande impudente, & pour telle reiectée par le Pape, puis ſe maria D. Henry, auec l'Infante D. Catherine ſa couſine germaine, luy

Demande impudente de D. Henry.

faiſant aſſigner, pour dot, le Marquiſat de Vilena, en tiltre de Duché, ce qu'il ne luy dura gueres d'autant que peu apres le Roy ſe mit en pleine liberté, puis par arreſt du conſeil fut degradé du tiltre de Marquis de Vilena, & ſes terres ſaiſies par commãdement du Roy.

En ces entrefaictes acoucha a Pignafiel D. Blanche Infante de Nauarre d'vn fils
1421. l'an mil quatre cens vingt vn, lequel fut preſenté au bateſme, par le Roy, a Olmedo, & fut nommé Don Charles: Aluar de Lune fut ſon ſecond parrin: D. Iean pere de l'Infant, feſtoya le Roy, & toute la cour magnifiquement, & en toute liberalité. Deux ans apres ceſt enfant fut porté en Nauarre, à l'inſtance du Roy D. Charles ſon ayeul, qui erigea lors Viana en Principauté, affectée aux aiſnés de Nauarre, annexant a la ville, & chaſteau de Viana, celles de la Guarde, ſainct Vincent, Bernedo, Aquilar, Vxeneuilla, Pomplation, ſainct Pedro, Cabiedo, Val de Campero, Marognon, Toro, Herrera, & Buradon & en outre, luy donna Corela, & Cintruenigo, Peralta & Cadreita, ces quatre dernieres deſiointes de la principauté en Seigneuries à part: & és Eſtats aſſemblés à Olite, le

fit iurer heritier du Royaume de Nauarre, apres le decez de l'Infant D. Iean son pere: ce fait, peu apres il deceda de mort soudaine en la ville d'Olite, au mois de Septembre, où il s'ocupoit a faire bastir: Prince regreté des siens, & des estrangers, pour ses vertus, & paisible nature: lequel outre ces choses, mit paix perpetuelle en la cité de Pampelone, iadis & auánt luy diuisée en trois regions, dictes Bourg, Peuplemẽt & Nauarrerie, gouuernées par trois diuers Iuges, auec iurisdictions separées, lesquelles il abolit, & reduisit le tout sous vne mesme iustice, abolissant a iamais ces nõs factieux, mettant sur iceux vn seul gouuerneur & magistrat, l'an mil quatre cens vingt cinq auquel il mourut, fut le lxiiij. de son aage, & trente neuf de son regne, auec neuf mois: & fut mis son corps en l'Eglise de Pampelone, au mesme sepulchre de la Royne Leonor sa femme.

Mort du Roy Charles de Nauarre.

De Dom Iean premier du nom, & XXXIII. Roy de Nauarre.

APres Don Charles succeda au Royaume de Nauarre D. Iean son gendre, à cause de la Royne

D. Blanche ſa femme, paſſant la couronne de Nauarre de la maiſon de France en celle de Caſtille, & Arragon, par faute d'hoirs maſles, ce qui dura toutesfois peu de iours: il eſtoit aagé d'enuirõ vingt huit ans, quãd il commença à regner en Nauarre. Lors du decez du Roy D. Charles, il eſtoit au camp du Roy D. Alphonſe, lequel irrité contre le Roy de Caſtille a cauſe de la priſon de D. Henry ſon frere, s'eſtoit mis en armes, ayant ſon oſt és coſtés d'Arragon, & Nauarre, autour de Taraſſone, lequel il fit entrer és terres de Nauarre, auſſi toſt que la nouuelle vint de la mort du Roy, puis fut fait telle ceremonie: D. Iean qui deuoit ſucceder, demeura trois iours enfermé, leſquels paſſés, il monta a cheual, acõpagné du Roy ſon frere, & faiſant porter l'eſtendart de Nauarre, par vn cheualier nommé Nugno Vaca, & marcher deuant luy vn heraut, veſtu de ſa cotte d'armes de Nauarre, criant, Nauarre, Nauarre, pour le Roy D. Iean, & D. Blanche ſa femme: ſe promena pluſieurs tours par tout le camp, trompettes ſonnans, & ſuiui de pluſieurs cheualiers, & gentilshommes Caſtillans & Arragonnois a pied, ſans que toutesfois il s'y trouuaſt aucun Nauarrois: car la no-

bleſſe de Nauarre de ſon coſté, en fit autãt à Olite, pour la Royne D. Blanche leur Princeſſe naturelle, non ſans miſtere, puis allerent en Caſtille, pour cauſe de l'empriſonnement de D. Henry leur frere. Durãt leurdit voyage, les Eſtats de Nauarre s'aſſemblerent, faiſant nouueau iurement au Prince de Viane D. Charles. La Royne Blanche fut la premiere qui reuint en Nauarre, & peu apres y arriua le Roy ſon mary, ayãt fait renõciation de certaines ſiennes terres de Caſtille, en faueur de ſon fils D. Charles, aagé lors de ſept ans, où furent renouuellées les ligues, & confederations d'entre Caſtille, Nauarre & Arragon, ayãt le Roy D. Iean ample pouuoir du Roy D. Alphonſe ſon frere. Ceſte meſme année 1428. fut inſtitué l'ordre des Hyeronimites en Eſpagne, a laquelle donna commencement Frere Lopez d'Oluiedo, docteur és droits, & religieux à ſainct Barthelemi de Lupicana. 1428. *Inſtitution des Hieronimites.*

L'an mil quatre cens vingt neuf, le iour de la Pentecoſte furent couronnés le Roy D. Iean, & la Royne D. Blanche ſa femme, a Pampelone, les trois Eſtats du Royaume aſſemblés, & les droits, priuileges, & libertés du pays par eux iurés. D. Martin de Pe- 1429.

ralta Eueſque de Pampelone fit la ceremonie de l'onctiõ, & autres accouſtumées en tel cas. Là furent preſents les Ambaſſadeurs des Princes eſtrangers, l'Eueſque de Calaorra, celuy de Taraſſone, & celuy de Bayonne, auec pluſieurs Seigneurs & cheualiers, tant de Nauarre, Caſtille qu'Arragon. En ce couronnemẽt furent derechef iurées, & confirmées les conuentions matrimoniales d'entre le Roy D. Iean, & D. Blãche heritiere, faictes du temps du Roy D. Charles pere d'icelle.

Sacre du Roy de Nauarre.

Au partir que fit le Roy de Nauarre de Caſtille, il y laiſſa ſon amy, & familier Diego Gomes de Sandoual Comte de Caſtro Xeris, lequel fit incontinent reparer la ville de Pegnafiel, Portillo, & Caſtro Xeris, choſe qui donna a penſer au Roy D. Iean de Caſtille, & qu'il auoit quelque entrepriſe a ſon dommage, & que le Roy de Nauarre s'en eſtoit allé mal affectionné enuers luy : en laquelle oppinion il fut confirmé par les nouuelles qu'il eut, qu'en Nauarre, & Arragon on faiſoit leuée de gens de guerre, de pied, & de cheual, combien qu'õ couuriſt cela ſous le voile de les vouloir enuoyer en France, au ſecours du Roy Charles, guerroyant contre les Anglois,

ioint qu'ayant eſté traicté quelque accord & pacification entre Caſtille, Nauarre, & Arragon, ores que le Roy de Nauarre l'eut accordée, & ſignée, celuy d'Arragon n'y auoit voulu entendre. A ces cauſes le Roy de Caſtille enuoya Ambaſſadeurs en Nauarre, pour ſçauoir quelle eſtoit l'intentiõ du Roy de Nauarre, & ſe plaindre de ce que faiſoit le Comte de Caſtro: Auſquels fut reſpondu, qu'il ne ſe machinoit choſe aucune contre luy, & que les gensdarmes qu'on leuoit, n'eſtoyent point pour mener en Caſtille, & que quãd bien on les y meneroit, ce ſeroit pour choſe qui ne pourroit deſplaire au Roy leur maiſtre. Or eſtoyent en effect le Roy D. Iean de Nauarre, celuy d'Arragon, & D. Henry leur frere, coniurés contre le gouuernement de Caſtille, voulant abaiſſer ceux qui eſtoyẽt trop grands, & en eſleuer d'autres, qui eſtoyẽt deprimés, & chaſſés: ſur tout le Roy de Nauarre eſtoit en ialouſie enragée, pour la grandeur du Conneſtable Aluaro de Lune; & comme il eſtoit d'eſprit turbulẽt, ne ceſſoit de chercher occaſion de querelles, entretenant ſon frere le Roy Don Alphonſe d'Arragon en la haine qu'il auoit conceue contre le Roy de Caſtille, à cauſe

Ligue cõtre Caſtille.

de l'empriſonnement de D. Henry: par-
quoy eſtant ainſi diſpoſés ces deux Prin-
ces, toutes choſes ſe preparoyēt a la guerre
dequoy la Royne D. Blanche, & les Eſtats
de Nauarre, eſtoyent en grand ſouci. Le
Roy de Caſtille de ſa part ſe pourueuſt,
faiſant aſſembler gensdarmes de tous en-
droits, pour reſiſter, tāt au Roy de Nauar-
re, qu'à celuy d'Arragon. Là deſſus le Roy
de Nauarre enuoya s'excuſer, & requerir
le Roy de Caſtille de s'entreuoir, mais ſes
excuſes ne furent creües, ny l'entreueuë
accordée. Eſtans les gens du Roy en or-
dre de marcher, le Conneſtable s'achemi-
na vers la frontiere d'Arragon, & le Roy
mena le reſte de ſes forces vers Pignafiel,
ou s'eſtoyent fortifiés le Cōte de Caſtro,
& l'Infant D. Pedro frere des Roys d'Ar-
ragon & Nauarre, leur autre frere D. Hen-
ry eſſaya de mettre gens dans Tolede, mais
les habitans l'empeſcherent. D'autre part,
les Roys d'Arragon, & de Nauarre entre-
rent en Caſtille, auec deux mille cinq cens
hommes d'armes, & quelques gēs de pied,
ſans que le Conneſtable leur peuſt empeſ-
cher l'entrée, auſquels ſe ioignit D. Henry
leur frere auec deux cens vingt hommes
de cheuaux, contre les promeſſes faictes,

ils coururent iusques prez de Cogolludo, & paruenus a Xadraque, leur estant en queuë le Connestable, ils luy presenterent la bataille, laquelle il refusa, aussi que le Cardinal de Foix fils d'Archambaud, & la Royne Marie d'Arragon, se mirent entre eux, & moyennerent, que les deux Roys s'en retourneroyent en leurs Royaumes, & que le Connestable de Castille prieroit le Roy son Seigneur de restituer au Roy de Nauarre les terres qu'il auoit en Castille qui luy auoyent esté saisies, mais l'indignation du Roy de Castille estoit si grãde, qu'il ne fit compte de tout ce qu'on auoit capitulé, ains mãda à tous ses subiets, qu'ils teinsent les Nauarrois pour ennemis, & leurs fissent la guerre à toute outrance.

Le Roy de Castille indigne cõtre celuy de Nauarre.

La guerre estant declarée par le Royaume de Castille, les Biscains, & Guipuscoãs, Alauois, & Riojans se iettcrent soudain en Nauarre, où ils firent dès maux inestimables. Le Roy de Castille manda à celuy d'Arragon, qu'il espargneroit ses terres, s'il se vouloit separer d'auec le Roy de Nauarre, ce qu'il refusa, parquoy le Connestable de Castille entra en son pays où il fit de grans rauages, puis luy manquant les viures, fut contraint se retirer vers Medina

Celi, puis de la à Burgos, où vindrent Ambaſſadeurs, de la part des Roys d'Arragon, & de Nauarre, pour traitter de la paix, celuy de Nauarre remonſtroit particulierement au nom de la Royne D. Blanche, & de ſon fils D. Charles, qu'ils n'auoyent fait choſe, pourquoy on leur deut auoir ſaiſi leurs rentes, & penſions, meſme le doüaire de la Royne, laquelle n'auoit oncques cõſenti aux querelles d'entre les Roys, mais il leur fut reſpondu quelle eſtoit complice de la guerre, puis qu'elle auoit vendu ſes bagues pour fournir deniers au Roy ſon mary, & fait autres demõſtrations de cœur ennemi. Celuy qui plus faiſoit de maux aux Caſtillans eſtoit vn cheualier nommé Sancho de Londogno Mareſchal du Roy, iſſu de la maiſon de Londogno, prez d'Ordugna, Mẽbre de Biſcaye. Ceſtui-cy courant la Rioya, vn iour, fut ſurprins, par les embuſches que luy auoit dreſſées Diego Perez Sarmiento capitaine de la Baſtide, & emmené dans celle fortereſſe priſonnier: mais ceſte perte fut toſt recompenſée par Ruis de Mandoça le chauue, natif de Seuille, qui ſeruoit neantmoins fidellement le Roy de Nauarre, qui eſtant parti de Tudelle, auec quatre cens cheuaux, &

Sancho de Londogno grand ennemi des Caſtillans.

cinq cens pietons, courant la contrée d'Agreda, contre lequel D. Inigo Lopez de Mandoça Seigneur de Hita, & Buitrago, qui tenoit illec garnison pour le Roy de Castille, estant sailli, & venu au combat au chãp d'Arauiana, il demeura vaincu, auec mort, & prison de plusieurs Castillans, tels furent les effects de la guerre l'année 1429. 1430.

Defaicte de Castillans.

L'an mil quatre cens trente, le Roy D. Iean de Castille s'apprestoit pour faire la guerre au Roy de Nauarre, auquel il en vouloit, & n'oubliant sorte aucune de rigueur, se resolut de le priuer totallemẽt de tous les biens, que luy & les siens possedoyent en Castille, sans espoir d'y iamais plus r'entrer: pourtant il donna à plusieurs siens fauoris tout ce qui luy apartenoit en Castille. Cependant l'Euesque de Calaorra D. Diego d'Estuniga, ou Suniga, & son oncle D. Pietro d'Estuniga Comte de l'Edesma, Iustice majeur de Castille, auec les forces de la frontiere, prindrẽt par eschelles la ville de Guarde en Nauarre, distante de deux lieuës de Logrogno: le chasteau se fit combatre, & cousta beaucoup de bõs hommes aux deux parties, & mesmes lors qu'il fut renforcé de nouueau secours enuoyé par le Roy de Nauarre, faisoyent

Terres du Roy de Nauarre en Castille cõfisquées, & données.

courſes, & ſanglantes ſaillies ſur les enne-
mis, qui tenoyent la ville: mais a la longue
ils furent reſerrés, & preſſés tellement,
qu'ils capitulerent de ſe rendre, ſi dans cer-
tains iours ils n'eſtoyent ſecourus, pendãt
leſquels ceſſeroyent les armes: & ſi ſecours
leur venoit, ſeroyent tenus les aſſiegés d'é
aduertir l'Eueſque, à fin qu'il fit ce que bõ
luy ſembleroit. Cela accordé, le capitaine
de la place aſſiegée fit vne mine ſoubs ter-
re, par laquelle il fit entrer grand nombre
de ſoldats, que le Roy de Nauarre luy a-
uoit enuoyés, le terme pris, eſtant preſt à
Perfidie des Nauarrois. expirer, le capitaine aduertit l'Eueſque,
que le ſecours eſtoit arriué, & à l'inſtant
ſouurit ceſte mine au milieu de la place,
d'où ſortirent des ſoldats Nauarrois en
grand nombre, qui commẽcerent à char-
ger ſur les aſſiegeans, auec grand trouble
& confuſion de l'Eueſque, & de tous les
Caſtillans, leſquels neantmoins irrités de
ceſte perfidie, ſe mirent en telle deffence,
qu'ils rembarerent les Nauarrois dans leur
foſſé, & contre le chaſteau. L'affaire n'e-
Priſe de la Garde par les Caſtillans. ſtant ſuccedée aux Nauarrois à ſouhait, &
leur deffaillant les viures, ils abandonne-
rent peu a peu la forterelle: ainſi demeura
la Guarde, ville, & Chaſteau en la puiſſan-
ce du

ce du Roy de Caſtille.

Eſtant la cour en Aſtudillo, arriua vn Ambaſſadeur de la part du Comte Iean de Foix pere de Gaſton, qui eſpouſa deſpuis Leonor heritiere de Nauarre, lequel ſuplia le Roy D. Iean de Caſtille, que ſon plaiſir fut, que le Comte ſon maiſtre s'employat, pour mettre paix entre luy, & les Roys de Nauarre & d'Arragon : à quoy le Roy de Caſtille reſpondit, qu'il ſçauoit bon gré au Comte de Foix de ſa bonne volonté, & l'en remercioit, mais qu'il n'y auoit moyen de paix. D'ailleurs, le Comte d'Armignac, ennemi du Roy de Nauarre, & du Comte de Foix, ayant donné tous les empeſchemens qu'il auoit peu du coſté de Gaſcongne, à ce qu'aucun ſecours ne paſſaſt de France, en faueur du Roy de Nauarre, & pour ceſte cauſe fait de grãds frais, enuoya prier le Roy de Caſtille de le rembourcer, auquel furent aſſignés, & payés dix mille florins d'or. Celle année fut fait Comte de Haro D. Pedro de Velaſco, capitaine general de la frontiere de Nauarre. Le Roy Caſtillan eſtant à Burgos, eut nouuelles que l'Infant D. Pedro, courant le pays és enuirons de Zamora, auoit pris le chaſteau d'Alua de Liſte : & eſtant puis paſſé a Oſ-

Cõte d'Armignac ennemi du Roy de Nauarre.

Comte de Haro.

ma, où l'armée de Caſtille ſe dreſſoit, arri-
uerent par deuers luy vn frere Cordelier
confeſſeur de la Royne de Nauarre D.
Blanche, qu'on intituloit Archeueſque de
Tyr, meſſire Pierre de Peraut grand mai-
ſtre de l'hoſtel du Roy de Nauarre, & meſ-
ſire Ramir doyen de Tudelle conſeiller du
Roy, Ambaſſadeurs pour le Roy de Na-
uarre: enſemble ceux de la part d'Arragõ,
pour traiter & conclure la paix, a quelque
pris que ce fut. Les dificultés furent gran-
des, toutesfois le raiſons & remonſtran-
ces des Ambaſſadeurs, en fin admiſes, treſ-
ues furent accordées, au lieu de Majano,
pour cinq années, tant par mer, que par
terre, entre les Roys de Caſtille, & D. Hé-
ry ſon fils Prince des Aſturies d'vne part,
& le Roy D. Alphonſe d'Arragon, D. Iean
Roy de Nauarre, D. Blanche ſa femme, &
D. Charles Prince de Viane leur fils d'au-
tre : Eſquelles treſues entrerent, pour la
part du Roy de Caſtille le Comte d'Armi-
gnac, & de celle des Roys freres, le Comte
de Foix. Fut auſſi accordé par icelle, que le
Comte de Cortes D. Godefroy de Na-
uarre, beau-frere du Roy D. Iean, qui auoit
ſuiui le parti de Caſtille, ne ſeroit moleſté,
ny inquieté en la iouyſſance de ſes biens,

Accord entre Caſtille, Nauarre & Arragõ.

ny autrement. Ce cheualier s'arefta longuement en Caſtille, faiſant bon ſeruice au Roy de Caſtille és guerres contre les Maures, meſme ſeureté fut accordée pour le regard des Infants D. Henry, & D. Pedro: & pour iuger des differents durant la trefue, furent nommés ſept perſonnages de Nauarre & Arragon, & ſept du coſté de Caſtille, le ſiege deſquels ſeroit en la ville de Taraſſone, & Agreda, alternatiuement. En ceſte maniere ceſſa la guerre d'entre Caſtille, Nauarre & Arragon, au grand dommage du Roy de Nauarre: car il demeura deſpouillé de tout ce qu'il auoit de biens en Caſtille, & en outre, de la ville de la Guarde en Nauarre. Et d'auãtage quelque paix qu'il y euſt entre Caſtille & Nauarre, le Roy D. Iean de Caſtille, ne laiſſoit de nourir touſiours occaſions de querelles: & entretenoit le Comte d'Armignac grand ennemi du Roy de Nauarre, luy fourniſſant argent, afin qu'il ſeruiſt comme d'vne eſpine au pied d'iceluy, pour le tenir touſiours mal-aiſé du coſté de France, & par ce moyen l'empeſcher de rien attenter contre Caſtille. Et pour plus grand preuue de ſon mal talent contre ce Prince, ne ſe contentant de luy auoir oſté ſes ter-

Roy de Caſtille ſe defiant de celuy de Nauarre.

res de Caſtille, luy fit demolir le chaſteau de Pegnafiel.

1432. L'an mil quatre cens trente deux ſur la fin de l'année tomba en Nauarre, & Arragon telle quantité de neiges, que les villes & bourgades en furent comme aſſiegées, continuant a neiger par l'eſpace de quarante iours, tellement qu'on ne pouuoit aller d'vn lieu a autre, & aduint, que parle long ſeiour d'icelles ſur la terre, pluſieurs animaux, meſmes des plus ſauuages, & oiſeaux de toutes ſortes, ſe venoyent rendre aux lieux habités, entrans par les maiſons, preſſés de la faim, ſe laiſſoyent prẽdre aux hommes, ainſi que s'ils euſſent deſpouillé leur naturel farouche, & fuſſent deuenus priués, preſage des maux qui depuis auindrent en ce pays.

Neiges merueilleuſes.

1434. L'an mil quatre cens trante quatre, le Roy de Caſtille donna au Comte d'Armignac, ſon grand amy, pour s'eſtre touſiours monſtré grand ennemi du Roy de Nauarre, les villes de Cangas, & Tinco, auec tiltre de Comte. Celle meſme année le Roy de France enuoya Ambaſſadeurs en Caſtille pour renouueller l'aliãce d'entre les deux Royaumes de France, & Caſtille, auſquels le Roy Caſtillan donna au-

Don fait par le Roy de Caſtille au Comte d'Armignac.

dience en grande majesté: Là ils virent vn lion tres-priué, couché aux piez du Roy, non sans fort grande merueille, & esbaissement.

La trefue d'entre Castille, Nauarre, & Arragon estant expirée l'an 1435. vindrent Ambassadeurs à la cour de Castille, de la part des Roynes d'Arragon, & de Nauarre, suplier le Roy de prorogatiõ de trefue, pour l'absence de leurs maris, ce que le Roy D. Iean leur octroya pour quelques mois: à quoy seruit de beaucoup d'y auoir enuoyé D. Iean de Lune cousin du Connestable qui gouuernoit le Roy son maistre. Ces deux Roys freres estoyent allés en Italie, a la poursuite du Royaume de Naples, où les choses estoyent passées cõme s'ensuit. Apres que le Roy D. Alphonse, r'apellé en Espagne, pour les affaires qui le touchoyẽt de prez, la Royne Ieãne, & son fils adopté Louys d'Anjou eurent quelque relasche, & moyen de recouurer la cité de Naples, & autres places du Royaume, restoit seulement le Prince de Tarente Iean Antoine des Vrsins partisan du Roy D. Alphõse, qui faisoit teste au Duc Louys d'Anjou, lequel guerroyant en Calabre, fut surprins d'vne fieure ardente, dont il

mourut a Coſenza, ſans laiſſer aucuns enfans, l'année 1434. en laquelle auſſi paſſa de ceſte vie la Royne Ieanne, laiſſant par teſtament, ou vray, ou faux, heritier du Royanme de Naples, Rene d'Anjou Duc de Lorraine, frere de Louys iij. defunct, lequel eſtoit alors priſonnier au chaſteau de Salins en Bourgongne, pour la deliurãce duquel les recteurs, & gouuerneurs du Royaume, eſleuz apres la mort de la Royne, enuoyerent Ambaſſadeurs en France; mais auſſi les affectiõnés à la maiſon d'Arragon, appellerent le Roy D. Alphonſe, lequel peu auant, eſtoit venu en Sicile, ayãt laiſſé en Arragon la Royne D. Marie ſa femme, auoit amené quant & luy, ſon frere D. Iean Roy de Nauarre, qui auoit auſſi laiſſé le regime de ſon Royaume a la Royne Blanche ſa femme, Royne proprietaire d'iceluy. Auec eux pluſieurs cheualiers Arragonnois & Nauarrois, paſſerent au Royaume de Naples, venãt aſſieger Gayete, dans laquelle y auoit trois cens Geneuois, enuoyés par le Duc de Milan Philippe Marie Angelo, qui tenoit le parti de Rene d'Anjou. Les aſſiegés ſe ſentãs preſſés, firent entendre au Duc le beſoin qu'ils auoyent d'eſtre ſecourus, lequel prompte-

ment donna ordre de dreſſer vne armée a Gennes, gouuernée par Blaiſe Araxeto, leſquels ſe dreſſerent vers l'iſle de Ponce: dequoy aduerti le Roy D.Alphonſe,print dix-neuf gros nauires, & onze galleres, reſolu d'aller en perſonne, rencontrer ſes ennemis: Ayant donc fait voile, vinrent a rencontrer l'armée Geneuoiſe, laquelle conſiſtoit en douze grandes nauires, trois galeres, vne galeace, & vne fuſte. Eſtant en veuë, l'vn de l'autre, le general de l'armée Geneuoiſe enuoya vn trompette dans vn eſquif, faire entendre au Roy d'Arragon, que leur intention n'eſtoit point de leur nuire, ains ſeulement pour tirer hors de Gayete leurs ſoldats, citoyens & marchãs auec leurs marchandiſes, & biens, & les emporter a Genes, le trompette fut retenu bonne eſpace de tẽps, qui fut employé en cõſultes, on fut reſolu qu'il falloit donner dedans: y ayant apparence que les Geneuois auoyẽt enuoyé ce trompette pour ce qu'ils eſtoyent faillis de cœur, pource commencerent a crier bataille, bataille, & quant & quant, a tirer coups d'artillerie: à quoy fut promptement reſpondu par les Geneuois, de ſorte que s'acrochant nauire a nauire, le combat fut aſpre & cruel, & par

aſſez bonne eſpace douteux, tãt que trois groſſes nauires laiſſées en arriere garde par les Geneuois, ayãt gaigné vent en poupe, vinrent de roideur hurter à trauers les nauires Arragonnoiſes, qui en fin perdirent tout, demeurant le Roy d'Arragon priſonnier, comme auſſi le Roy de Nauarre, qui vint au pouuoir de Galiot Lomelin enſemble tous leurs principaux capitaines Arragonnois & Nauarrois, & plus de ſix cens ſoldats, treze nauires furent prinſes, & la plus part des galeres bruſlées: ſur la fin du combat ils deliurerent plus de quatre cens priſonniers ſoldats, ſans les mariniers, retenans ſeulement les principalles perſonnes, car la multitude des priſonniers de petite eſtoffe ne fait qu'ẽpeſcher, vray eſt que parmi la multitude de ceux qui furent mis en liberté, ſe ſauuerent pluſieurs cheualiers de grand lieu, qui ne furẽt recognus. Par ceſte route fut leué le ſiege de Gayette, & les priſonniers menés a Sauone, d'où ils furent depuis, par le cõmandement du Duc de Milan diſtribués en diuerſes priſons, aſſauoir le Roy D. Alphonſe a Pauie, & le Roy de Nauarre à Milan.

Le Roy de Nauarre priſonnier.

Ces piteuſes nouuelles troublerent grãdement les Roynes d'Arragon, & de Na-

uarre. Toutesfois la prison de ces Princes, fut breue: car estant le Duc de Milan courtois, visitant souuent ces prisonniers, il fut si bien persuadé par le Roy D. Alphonse, que son proffit, & de ses Estats seroit beaucoup plus euident de soustenir le parti des Arragonnois, que celuy des François, que vaincu par les raisons d'iceluy, il les laissa lors aller libres, sans rançon aucune, ains au contraire leur fit plusieurs beaux, & riches presẽts, apres les auoir traittés Royallement plusieurs iours. Il fit conduire le Roy de Nauarre, & Don Henry son frere iusqu'à Porto Venere, par six cẽs cheuaux, pour leur garde, & pour seruir le Roy D. Alphonse: à raison dequoy les Genecuois indignes se rebellerent contre le Duc. Si la nouuelle de la routte, & prinse des Nauarrois causa grand dueil en Nauarre, le plaisir en fut d'autant plus grand, quand on sceut sa deliurance, lequel s'estandit iusques en Castille, où le Roy de Nauarre estoit fort desiré, par plusieurs a qui la grandeur du Connestable D. Aluaro de Lune desplaisoit. L'vn d'iceux, assauoir, l'Admiral de Castille Don Federic despecha vn messager a la Royne Blanche, l'aduertissant, que l'absence de son mari estoit fort

preiudiciable a luy, & a tous ſes amis, pour ce que ſes aduerſaires prenoyẽt tout a leur aiſe tel accroiſſement qu'ils deſiroyent: ſemblables aduertiſſements luy furẽt baillés par pluſieurs autres cheualiers Caſtillans, parquoy elle enuoya en Italie, au Roy ſon mari, trois cheualiers de ſa maiſon: aſſçauoir, meſſire Iean Henriques de Lacarra, Sancho Ramires d'Aualos eſcuyer trãchant, & le Seigneur de Vertis, affin de haſter ſon retour, mais luy & le Roy d'Arragon ſon frere eſtoyent fort enuelopés en la guerre de Naples durãt l'année mil quatre cens trente ſix, où la Ducheſſe de Lorraine Iſabel, femme de Rene d'Anjou priſonnier, eſtoit venue, & auec laide du Pape Eugene defendoit vaillemment le droit de ſon mary. Les Roys freres aduertis des affaires d'Eſpagne, par leurs amis, & ſeruiteurs, furent d'auis d'enuoyer vers le Roy de Caſtille vne cõmune Ambaſſade, pour traitter auec luy de paix à quelques bõnes conditions. Les Ambaſſadeurs trouuerẽt la cour a Toledẽ, où ayant expoſé au Roy leur charge, il pleut a Dieu qu'apres pluſieurs conferances, & altercations, la paix ſe conclud, moyennant les promeſſes de mariage d'entre l'Infante D. Blanche de

1436.

Nauarre, auec le Prince des Asturies Don Henry de Castille, aux conditions suiuantes:

Conditions de paix entre Castille, Nauarre, & Arragõ.

Que le mariage s'acompliroit dans certain temps entre le Prince Henry heritier des Royaumes de Castille, & D. Blanche fille aisnée du Roy D. Iean de Nauarre, a laquelle, en douaire, se ront assigné le Marquisat de Vilena, les villes de Medina del Campo, Olmedo, Coca, Roa, & Arauda: du reuenu desquelles terres le Roy Don Iean de Nauarre iouyroit les quatre premieres années: Que si de ce mariage ne naissoyent aucuns enfans, le Roy de Nauarre auroit dix mille florins d'or de rente annuelle, assignés sur les reuenus de Castille.

Qu'à la Royne de Nauarre D. Blanche, & a son fils D. Charles seroit baillé pareillemẽt assignation de dix mille florins d'or par chacun an, leur vie durant.

Qu'à tous les cheualiers qui auroyent, durãt les guerres, & querelles passées, prins parti d'vne part & d'autre, seroyent remises les offences, & iceux restitués en leurs biens, & dignités, excepté de la part de Castille, Don Iean de Sotomajor, maistre qui fut d'Alcantara, & le Comte de Castro

Xeris, & de la part de Nauarre D. Godefroy de Nauarre Comte de Cortes.

Item qu'a l'Infant D. Henry frere des Roys d'Arragon & Nauarre, seroyent assignés cinq mille florins d'or de rente hereditaire par an: & a l'Infante D. Catherine sa femme, baillés comtant cinquante mille florins d'or, pour son dot.

Ces articles accordés, la paix se publia és Royaumes de Castille, Arragon & Nauarre, & fut enuoyé à Azagno, auec pouuoir suffisant D. Pedro d'Acugna, fils de Lopez Basques d'Acugna Seigneur de Buédia, faire au nom du Prince D. Henry les premieres promesses: & fut accordé, que les fiançailles solemnelles se feroyent en Alfaro, là où se trouua, au temps assigné, le Prince D. Henry, accompagné du Connestable de Castille Aluaro de Lune, & de plusieurs autres Seigneurs, cheualiers & prelats, lesquels estants arriués deux iours auãt l'Infante, aduertis qu'elle estoit à Corella, luy allerent au deuãt, auec toute leur suitte. La Royne de Nauarre mere de l'Infante, le Prince Charles son frere, l'Euesque de Pampelone, auec plusieurs autres prelats, messire Pierre de Peralta grãd maistre de l'hostel du Roy, messire Leon

de Garo, & autres cheualiers, plusieurs dames & damoiselles de Nauarre venoyent en compagnie d'icelle, tous en equipage digne d'vne telle solemnité, laquelle se celebra en Alfaro, l'an 1437. stipulant, & receuant les promesses D. Pedro de Castille Euesque d'Osma, estant les deux fiancés aagés seulement de douze ans. Le Prince D. Henry donna plusieurs beaux, & riches ioyaux a l'Infante, & vsa de mesme liberalité enuers les dames, & cheualiers de sa compagnie, & suite, puis ayant passé quatre iours en Alfaro, en grande feste, & resiouissance, les parties se separerẽt, retournant chacun en ses terres, & maisons. Par ceste paix, furent aussi restitués au Roy de Nauarre la ville, & chasteau de la Guarde, & les chasteaux d'Asaturuquen, Buradon: & du costé de Guipuscoa, furent rendus les chasteaux, & places de Gorriti, Cobono, Toro, Araciel, & Saragna, que les Guipuscoans auoyent pris durant les guerres. D'auantage furent rendus au Roy de Nauarre la ville de Briones, quant a la Seigneurie, & reuenu, demeurant toutesfois le domaine supreme au Roy de Castille. Ceste paix fut promise, & iurée, sur peine de trois cens mille florins d'or, payables 1437.

par le contreuenant, & confirmée par les grandes dignités de chacun Royaume, tant Eccleſiaſtiques, que ſeculiers, & deputés des principalles villes & cités, cõme Pampelone, Eſtelle, Tedelle, & des villes Sangueſſe, Olite, Arcos, Biãce, S. Vincent, & autres, & furent ces accords mis en forme par Barthelemi de Renes ſecretaire du Roy D. Iean de Nauarre, & de la Royne Blanche ſa femme, & par Alphonſe Perez de Binero grand threſorier & ſecretaire du Roy de Caſtille. Celle meſme année, qui fut l'an mil quatre cens trente huit, furent apportées au Roy de Caſtille, des pierres, qu'õ diſoit eſtre tombées du Ciel en grande abondãce, en Madernelo, maiſon appartenant au Conneſtable, leſquelles ores qu'elles fuſſent aſſés grandes, eſtoyent neantmoins ſi legeres, qu'encor quelles tombaſſent ſur les perſonnes, ne les offençoyent aucunement, choſe merueilleuſe, & tenue pour prodige, preſageãt les maux qui auindrent en Caſtille ceſte meſme année, car le Cõneſtable D. Aluaro de Lune, outre ce qu'il eſtoit inſolent & auare, eſtoit auſſi peu fidelle à ſon Roy, de ſorte que la plus grande part de Caſtille ſe mit en armes contre luy, meſme le Roy de

Principalles villes de Nauarre.

1438.

Pierres tombantes du Ciel.

Castille eut nouuelles, que le Roy de Nauarre, & son frere D. Henry, accompagnés de cinq cens hommes d'armes, estoyent entrés en Castille, & ne sçachant sous quel pretexte, attendu l'accord puis n'agueres conclu entr' eux, il enuoya par deuers le Roy de Nauarre, les prier de se renger de son parti, & de venir a la cour: le Roy de Nauarre obtẽpera, & vint a Cuellar trouuer le Roy, auec six cheuaux seulement, dont toute la cour fut grãdemẽt resiouye. Or estoyent ils venus à la solicitation des Seigneurs cõfederés, & aussi incités par le desir qu'ils auoyent de pouuoir recouurer ce qu'ils auoyent perdu en Castille. Le Roy de Nauarre s'estant separé des autres & venu vers le Roy, receut grand hõneur, & bon traictement: mais l'Infant D. Henry ne s'auança point, ains demeura auec ses trouppes, lesquelles il mena à Pignafiel, où on luy ouurit les portes, l'ayant ainsi commandé le Roy: & tost apres eut conferance auec le Roy de Nauarre son frere, a Minguela, pres de Cuellar, s'entendant fort bien auec luy, sans toutes-fois en faire semblant. Car le Roy de Nauarre demeura auec le Roy de Castille, & Don Henry se retira a

Vailledolit, auec les Seigneurs de la ligue. Peu apres ariua D. Rodrigo de Villaudrado, premier Comte de Ribadeo, amenant trois mille hommes de guerre au feruice, & secours du Roy D. Iean son Seigneur. Les Roys de Castille, & Nauarre, luy allerent au deuant iusques à Pignafiel: Ce renfort, & autres occasions, firent qu'au mois d'Octobre de l'an 1439. la paix fut cõclue, où entre autres articles estoit, que le Roy de Castille recompenseroit le Roy de Nauarre, & D. Henry son frere, des biens qui leur auoit ostés, mais ceste paix ne se pouuoit establir pour les estranges deffences en quoy on entretenoit le Castillan, de sorte que le Roy de Nauarre, voyant ces façons de faire, s'acheminerent de Madrigal où ils estoyẽt, vers la cour, mais le Roy de Castille leur enuoya defendre d'y venir: parquoy le Roy de Nauarre mena quelque nombre de gens de guerre vers la cite d'Auila dont il s'empara. De là le Roy de Nauarre escriuit au Roy de Castille vne lettre, pleine de remonstrances, de bons & & salutaires conseils, acusant grandement le Connestable de Castille de plusieurs crimes, d'auarice, cruauté, tyrannie, insolence, & mespris des Princes, & Seigneurs,

1439.

voire

voire du Roy mesme, en la presence duquel il auoit bien osé tuer vn escuyer, & mesme s'estant vn valet, pour fuir sa furie, venu ietter aux pieds du Roy, comme en tres-asseurée franchise, il l'auoit batu quasi en son giron, à coups de baston, estendant le bras par dessus les espaules du Roy, sans porter aucune reuerence a la dignité d'iceluy, à toutes lesquelles choses le Roy de Castille ferma les oreilles, mais voyant que toutes choses tendoyent mal pour luy, pacifia le tout aux mieux qu'il peut. Ce fait, il luy sembla temps de celebrer les nopces du Prince D. Hēry, & de l'Infante de Nauarre, estant desia passés trois ans depuis les fiançailles, & se trouuants les espoux chacun en l'aage de quinze ans: le lien de proximité qui pouuoit empescher leur coniunction fut dissoult par le Pape Eugene iiij. Estant doncques mandée l'Infante, elle entra en Castille l'an 1440. accompagnée de la Royne Blanche sa mere, & de son frere le Prince de Viane, ensemble de plusieurs Seigneurs & prelats. Elle fut receuë, en la ville de Logrogno, par D. Alphonse de Cartagene, Euesque de Burgos. D. Inigo Lopez de Mandoça Seigneur de Hita, & par le Comte de Haro

Grand audace & excez de Connestable de Castille.

1440.

D.Pedro de Velaſco. De là le Prince Don Charles s'en retourna en Nauarre auec ſon gouuerneur D.Iean de Beaumont, lequel, au nom du Prince adminiſtroit le Royaume, la Royne ſa mere abſente. La Princeſſe, & toute ſa cõpagnie arriuerent a Vilhorado, maiſon du Cõte de Haro, où fut grandement feſtoyée, & honnorée en magnificence de feſtins, ieux d'armes, & inuentions rares, & ſomptueuſes, & encor plus en Birbieſca par le meſme Comte. De meſme fit D.Pedro d'Acugna en Duegnas, où le Prince D. Henry vint trouuer ſon eſpouſe, à laquelle il fit dõ de pluſieurs beaux ioyaux, & elle à luy, puis s'acheminerent à Vailledolit, où elles s'acheminerent. Au deuant d'icelles ſortirẽt les Roys, & tous les grands de la cour, qui firent vne magnifique entrée en la ville, & deſcendirent la Royne, & la Princeſſe au logis du Roy de Nauarre, & peu apres firent les nopces, leſquelles furent celebrées auec grande pompe, mais la meſauenture de ceſte Princeſſe eſpouſée fut telle, que le Prince Don Henry ſe trouua impuiſſant à conſommer le mariage, ce qu'elle diſſimula vertueuſement par longues années.

Nopces de l'Infante de Nauarre.

Le Prince D. Henry froid & impuiſſant.

L'an 1441. les troubles recommencerẽt derechef en Caſtille pour cauſe du Con-

neſtable, les Seigneurs confederez eſtoyēt au Royaume de Tolede, enſemble le Roy de Nauarre, pour ſecourir D. Henry, leſquels entendans que le Roy procedoit contre eux a la rigueur, repaſſerent les monts, reuenants vers Medina del Campo, & Oliuiedo villes du Roy de Nauarre, dont celuy de Caſtille s'eſtoit ſaiſi. Eſtants aprochés de Medina, conſumans le temps en demandes, & reſponces, ceux d'Oliuiedo receurent les gens du Roy de Nauarre, l'armée duquel croiſſoit de iour en iour, ſe vint loger és paſquiers de Medina, a deux traits d'arc de la ville, dans laquelle le Cõneſtable entra auec pluſieurs autres la nuit ſuiuãte auec force cauallerie. Dedans ladicte ville le Roy de Nauarre auoit deux cheualiers affectionnés à ſon ſeruice, aſſauoir Aluaro de Bracamont, & Fernand Rejon, auec leſquels il fit en ſorte, qu'vne nuit eſtant de garde le Conneſtable, ne ſe ſouciant de faire les rondes en perſonnes, ils donnerēt entrée au Roy de Nauarre, par le quartier appellé noſtre Dame de l'Antigna, lequel entrãt auec les Seigneurs confederés furieuſement dedãs la ville auec leurs forces, cõtre leſquelles il ne fut queſtiõ de ſe mettre en deffence: car

le Roy de Caſtille ſçachãt aſſés qu'on n'en vouloit qu'a ſon Conneſtable luy cõmanda de ſe ſauuer. Eſtant euadé, le Roy ſe retira ſur la place de ſainct Antolin, ſans ſe donner grand penſement pour ceux qui entroyent, leſquels vindrent incontinent luy baiſer les mains. Et le Roy de Nauarre luy fit la reuerence ſans luy baiſer la main. Puis pour mettre vne bõne fin à ces troubles, les Roys de Caſtille, & Nauarre, firẽt vn compromis en preſence de tous les Princes preſents, és mains de la Royne Marie de Caſtille, que le Conneſtable ſortiroit de la Cour pour ſix années prochaines & conſecutiues, qu'il n'eſcriroit aucunes lettres au Roy, & que par le Conneſtable ſeroit baillé quelques places en depoſt, enſemble ſon fils: Que le Roy de Caſtille recompenſeroit celuy de Nauarre. Allors commença l'Admiral Don Federic d'eſtre fort en la grace du Roy de Caſtille, nõ ſans ialouſie du Roy de Nauarre, qui en eut volontiers fait du bruit, a ſa façon accouſtumée: mais ſon impatience fut retenue par le Comte de Caſtro ſon ancien, & fidelle ſeruiteur, lequel luy remonſtra, que cela ne pouuoit redonder qu'au proffit de luy, & des autres Seigneurs de leur ligue:

pour adiouſter plus eſtroit lien a laquelle, il luy conſeilla, puis que la Royne Blãche ſa femme eſtoit nouuellement decedée, d'eſpouſer D. Ieanne fille dudit Admiral: continuans touſiours ces Seigneurs a ourdir la ruine du Conneſtable, laquelle en fin ils virent.

La Royne de Nauarre, deſpuis qu'elle eut conduit ſa fille en Caſtille, n'en partit plus. Elle eſtoit Princeſſe religieuſe, & grandement adonnée aux deuotions, & pelerinages, principalement és lieux dediés a la vierge Marie, où elle fit aucuns voyages durant les troubles cy deſſus mẽtionnés, en quoy s'occupãt, aduint qu'elle deceda à ſaincte Marie de Nieua, l'an mil quatre cens quarãte deux, là où ſon corps a eſté enſeueli, il eſt incertain entre les Eſpagnols: car il ne s'en trouue marque, ny monument en Eſpagne combien quelle ordonnaſt, d'eſtre portée a ſaincte Marie d'Vxue, & que la prieuré d'Ayuar fut annexée a celle Egliſe, ce qui toutesfois n'a pas eſté faict. Par la mort de ceſte Princeſſe la ſucceſſion du Royaume de Nauarre tomba a ſon fils Charles Prince de Viane, lequel pour lors auoit accompli la xx. année de ſon aage, nourri par les Sei-

Mort de la Royne Blãche de Nauarre. 1442.

gneurs de Beaumont, de laquelle maiſon Louys eſtoit le chef, qui deſpuis eſtant fait Conneſtable de Nauarre, par le Roy D. Iean, fut le premier de ce lignage pourueu de ce tiltre, & dignité. Les Seigneurs de Caſtille ayans, auec tant de contẽtions, & combats, amené le Cõneſtable, & ceux de ſon parti, au profond des miſeres, cõmencerent à ſe piquer entr' eux, & à ſe bander en petites ligues & partialités, dõt les amis du Conneſtable ſe ſçauoyent tresbien ſeruir. L'Eueſque de Segobia D. frere Lopez de Barientos, outre-ce qu'il eſtoit fort ami du Cõneſtable, ayant ou craignant d'auoir diferent, auec D. Iean de Pacheco grãd familier du Prince Don Henry, trocqua ſon Eueſché pour celle d'Auilla, à cauſe que le Prince faiſoit preſque ordinairemẽt ſa demeure a Segobia, poſſible voulut-il que ceſt eſchange ſeruit de voile a ce qu'il pretendoit finemẽt faire, faiſant ſemblant de hayr, & fuir le Prince D. Henry, lors qu'il auoit le plus d'enuie de s'inſinuer en ſa grace, y remettre le Conneſtable, & le retirer de la ligue du Roy de Nauarre. Toſt apres D. Pedro Suarez de Tolede Seigneur d'Oropeſa, fauoriſé par le Prince D. Henry de Caſtille, ſe fortifia en cõtenance d'ennemi

Artifices de l'Eueſque D. Frere Lopez de Barientos.

dans Talaucra: ce qu'eſtãt ſceu par le Roy de Caſtille, qui ſe trouuoit lors en S. Marie de Naua, auec le Roy de Nauarre, pour celebrer l'ã reuolu de la Royne D. Blãche de Nauarre defũcte, les deux Roys s'acheminerẽt celle part, auec quelques gẽs de guerre, & contraignirent ceux de dedans de ſe rendre. De là, tous enſemble allerẽt a Tolede, & par chemin virẽt le Cõneſtable D. Aluaro de Lune a Eſcalona, où le Roy, & la Royne furẽt ſes cõperes d'vne fille qu'il eut. Le Roy de Caſtille eſtãt a Ramaga fut ſolicité par le Roy de Nauarre de faire cõſtituer priſonniers pluſieurs eſtãs en cour, fauoriſans le Cõneſtable, luy baillant garde beaucoup plus grãde que de couſtume: ce qu'il endura: car il eſtoit puſillanime, & de cœur nullement Royal, meſme endura que D. Henry Henriques frere de l'Admiral & Ruis Dias de Mãdoça fuſſent perpetuellemẽt en ſa chambre à veiller & eſpier ce qu'il faiſoit, pour en aduertir le Roy de Nauarre, & ſõ gẽdre le Prince D. Hẽry. Or eſt-il croyable q̃ ce fait fut de la ruſe de D. frere Lopez de Baneuto n'agueres Eueſque de Segobia, lequel tẽdoit à dõner occaſiõ aux cõfederés d'vſer de quelq̃ grãde rigueur enuers le Roy, par laquelle il appa-

Le Roy de Nauarre aduerti de tout ce que faiſoit celuy de Caſtille.

ruſt qu'ils le tenoyẽt en ſeruitude indigne, dont le Roy, & ſon fils le Prince des Aſtu-ries, & autres qu'il vouloit rendre amis du Conneſtable, euſſent cauſe de ſe reſſentir, comme il aduint: car ceſt Eueſque, fort ha-bile homme, fit tant par moyens & inuen-tions, qu'il gaigna Iean de Pacheco, lequel eſtoit le cœur du Prince D. Henry, & par luy fit remonſtrer, combien eſtoit choſe indigne a luy, de ſe maintenir auec ceux qui traittoyent tant indignement le Roy ſon pere. Par ſemblables perſuaſions fut induit le Prince D. Henry a ſe ſeparer de la ligue; ce qu'il fit finement, ſelon qu'il fut conſeillé par l'Eueſque, le rendant ami du Conneſtable, qui eſtoit preſque deſeſperé, ſe voyant tant pourſuiui. Deſia commen-çoit d'aparoiſtre l'effect de ce que braſſoit l'Eueſque, en ce que le Cõte Haro s'eſtoit plaint de la ſubiectiõ où on tenoit le Roy, & qu'il y remedieroit: & de faict, s'eſtoit acheminé vers le Comte de Plaiſance D. Piero de Velaſco: parquoy le Roy de Na-uarre le fit ſuiure pour le prendre, ce qui ne peut eſtre, tellement qu'en peu de iours il amaſſa mille cheuaux, contre leſquels le Roy de Nauarre enuoya mil & cinq cens

sances, conduite par l'Amiral, & le Comte de Beneuent, lesquels menerent auec eux le Prince D. Henry qui ne se descouuroit encores, & seruit de tant, qu'il empescha la rencontre de ces deux parties, les rendant aucunement amis. Pendant qu'ils estoyent en ce voyage, ayãt laissé les Roys en Tordesillas, Pero Aluares Osorio, de la faction de l'Euesque d'Auila, se vint presenter deuant la ville accompagné de force gendarmerie. Ces choses donnerent grand soupçon au Roy de Nauarre, & à ceux de sa ligue, qu'il y auoit quelque coniure contre luy, & ne sçachant bien encor descouurir qui, & qu'els estoyent les coniurés, pour s'en mieux certifier, il enuoya prier le Prince D. Henry de venir a Tordesillas, à fin de conferer ensemble pour acheuer d'acabler du tout le Connestable, selon qu'ils auoyent conuenu ensemble. Le Prince ayant eu sur ce l'aduis de l'Euesque, qui ne demandoit pas mieux, s'y en vint, auec dessein de manifester au Roy son pere la ligue qu'il auoit nouuellement faicte. Arriuãt a Tordesillas auec l'Euesque d'Auila, & Iean de Pacheco, ils furent receus par le Roy de Nauarre, auec grande demonstration de ioye. Pour lors il n'y eut

moyen de conferer enſemble, ny parler d'affaires, car on eſtoit ſur le point de celebrer les nopces d'entre le Roy de Nauarre, & la fille de l'Amiral D. Federic Henriques, qui ſe preparoyent amples, & magnifiques a la Tour de Lobaton, où tous s'acheminerent.

Ce mariage fut accompli au grand regret du Prince de Viane Don Charles, au preiudice duquel le Roy D. Iean retenoit, & ne ſe vouloit deſſaiſir du Royaume de Nauarre, lequel eſtoit ſon propre heritage maternel, dont ſuiuirẽt pluſieurs troubles. Ceſte Princeſſe nommée D. Ieanne, eſtoit du ſang Royal de Caſtille, d'autant que l'Amiral D. Federic ſon pere eſtoit fils de D. Alphonſe Henriques, & petit fils de D. Federic maiſtre de ſainct Iacques, lequel, par le commandement du Roy D. Pedro le cruel ſon frere, fut tué à Seuille. En meſme temps D. Fernand d'Aualos, chambellan de l'Infant Don Henry d'Arragon, fut enuoyé pour amener a Cordoue D. Beatrix ſœur du Comte de Beneuent D. Alphonſe Pimentel, promiſe à l'Infant ſon maiſtre: en laquelle cité ſe celebrerent ces autres nopces: & de ce mariage de D. Héry frere au Roy de Nauarre & de D. Bea-

trix, fut procrée D. Henry d'Arragon, appellé l'Infant de la fortune, ou fortuné, lequel vint a estre Duc de Segorbe.

La Cour de Castille retournée de la Tour de Lobaton a Tordesillas, on commença à traitter des affaires du Cõnestable, sur quoy le Prince D. Henry remõstra au Roy de Nauarre, qu'il seroit bon : pour determiner sur choses tãt importãtes, que tous ceux de la ligue se trouuassent ensemble, ce qui pleut au Roy de Nauarre. Et pource q̃ le lieu de Tordesillas estoit trop petit, fut assigné le lieu de Arcualo. Or desiroit grandement l'Euesque d'Auila : que le Roy, & le Prince, pere, & fils peussent librement conferer ensemble, ce qui estoit tres-dificille: car au tour de la personne du Roy de Castille, en sa chãbre, & par tout y auoit espies mises par le Roy de Nauarre, qui prenoyent garde a ce qu'il disoit, & faisoit, toutesfois l'Euesque trouua moyẽ de luy faire entendre, qu'il contrefit vn peu le malade, & que son fils, sous ombre de le visiter, luy pourroit dire plusieurs choses qui luy plairoyent. Le Roy tint le lit quelque temps, & par tel moyen le Prince eut opportunité de luy descouurir la nouuelle ligue, & l'asseurer que le Connestable

qu'il auoit chaſſé le deliureroit encor de la captiuité, en laquelle on le tenoit: dequoy ſe reſiouit tellemẽt le Roy, qu'il ne ſe peut tenir de donner ſigne exterieurement d'auoir conceu quelque extraordinaire eſperance, ce qui donna ſoupçon aux gardes, que le pere & le fils auoyent eu propos de grande conſequence enſemble: pource en aduertirent le Roy de Nauarre, lequel ſe doubtoit fort de l'Eueſque. On fit demander au Roy, par l'Admiral, quelles bonnes raiſons luy auoit dites le Prince ſon fils, dequoy il s'eſtoit tãt reſiouy: Le Roy couurant ſagement ce qu'il ſçauoit, reſpondit, que c'eſtoyent comptes de folies, & bayes de ieuneſſe; l'aſſemblée d'Arcualo ne ſe peut tenir par les menées de l'Eueſque, puis peu apres le Prince ſe deſcouurit ennemi de ſon beau-pere le Roy de Nauarre. Voyant doncques le Roy de Nauarre quels eſtoyent les deſſeins du Prince, & qu'il falloit venir a la force, ils aſſemblerẽt gens de toutes parts, comme le Prince faiſoit de ſon coſté, le Roy de Nauarre ayant aſſemblé plus de deux mille cheuaux, emmena le Roy de Caſtille a Portillo, & l'ayãt illec laiſſé en la garde du Comte de Caſtro, tira le chemin de Burgos, deliberé de

combatre le Prince, toutesfois il n'y eut que simple escarmouche, pendant qu'on perdoit temps pour pacifier le tout, le Roy de Nauarre se voyant le plus foible, desloga sans trompette la nuit, & se retira en Palencuela. Le Roy de Castille mal gardé en Portillo, sous semblãt d'aller a la chasse, eschapa au Comte de Castro, & vint a Vailladolit, où l'Euesque d'Auila le vint trouuer incontinent. Le Roy D. Iean de Nauarre, l'Amiral, & le Comte de Beneuent se virent lors reduits bien bas, prindrent resolution de s'en retirer chacun a leurs terres, & illec attendre l'euenement des choses : parquoy le Roy de Nauarre, qui despuis quelques années n'auoit veu le Royaume de Nauarre, s'y en alla, auec intention de se pouruoir là d'hommes, & de tous moyens, pour faire en bref vne puissante armée, pour entrer en Castille contre ses aduersaires.

Estant arriué en son Royaume, il garnit auant toutes choses, ses places frontieres, de ce qui estoit necessaire, pour resister aux entreprises du Roy de Castille, lequel toutesfois ne se soucioit gueres de le poursuiure en Nauarre, ains tendoit seulement a le despouiller luy & les siens, de ce qu'ils

possedoyent en Castille, & tout premierement mit en sa main Medina del Campo, & Oliuedo : puis la ville de Pignafiel fut prise par force, & mise à sac: Roa, & Areuda de Dierro ouurirent les portes au Prince, lequel, & le Conneſtable, n'ayans plus qui leur fist teste en Castille la vielle, passerent en Andalousie, contre l'Infant Don Henry, le contraignant de s'enfuir au pays de Marcia, où il s'enferma dans Lorca, & là se fit fort, iusques à ce que le Prince se fut retiré en Castille, & lors il passa en Arragon se ioignant au Roy de Nauarre son frere, lequel ramassoit gẽs pour retourner
1445. en Castille. L'an 1445. moururent les Roynes Leonor de Portugal, & Marie de Castille, sœurs du Roy de Nauarre, non sans soupçon de poison : celle de Portugal fut portée de Tolede, où elle deceda, au monastere de S. Marie de la bataille: la Royne D. Marie, morte en Villacastin, bourgade de Segobia, fut enterrée au monastere de Guadalupe. Presque en mesme tẽps mourut Lopez de Mãdoça Archeuesque de S. Iacques. Sur le printemps retourna en Castille le Roy de Nauarre ; par l'endroit d'Atienca accõpagné de quatre cẽs hommes de cheual, & six cens pietons, & d'ar-

uée print Torriia, Alcala de Henares, Alcala la vicille, & ſainct Torquat, là où arriua l'Infant D. Henry ſon frere, auec cinq cens hommes d'armes. Ces nouuelles firẽt paſſer le Roy de Caſtille de Medina au Royaume de Tolede, où ayant aſſemblé le plus de gens qu'il peut, il ſe dreſſa la part où il penſoit trouuer le Roy de Nauarre : approchant d'Alcala de Henares, la ville luy fut rendue, & là ſe preſenta le Roy de Nauarre, pour combatre, mais celuy de Caſtille ne voulut accepter la bataille : parquoy le Roy de Nauarre, & D. Henry paſſerent le port, où mont de la Tablada, & menerent leur armée à Oliuiedo, où leur eſtant les portes fermées, & fait reſiſtance, ils entrerent par force, puis ayant fait informer contre les coulpables, le Docteur Fuente, & deux autres gentilshommes furent condamnés à mort, & publiquement executés. Le Roy de Caſtille s'eſtant mis à la trace de celuy de Nauarre, vint camper aux molins des Abbés, à vne petite lieüe d'Olmedo, ayant en ſon armée le Prince ſon fils, le Cõneſtable, le Comte d'Albe, D. Inigo Lopez de Mãdoça, puis ſe vint ioindre le Cõte de Haro. D'autre part l'Amiral, les Cõtes de Beneuẽt, & de Caſtro

D.Pedro de Quignones, D. Iean de Tolbar, mandés par le Roy de Nauarre, entrerent en Oliuedo, auec mille cheuaux, lesquels adioints à ceux que le Roy de Nauarre, & l'Infant auoyent amenés, & recuillis, faiſoyent nombre d'enuiron deux mille cinq cens cheuaux. Eſtant les choſes en termes d'eſtre decidées par vne ineuitable bataille, le Roy de Nauarre n'ayant enuie de ſe mettre en hazard, fit demander parlement au Roy de Caſtille, de quelques cheualiers d'vne part & d'autre: ce qu'eſtãt accordé l'Amiral & le Comte de Beneuẽt d'vne part, & Eueſque de Cuenca, & le Conneſtable d'autre, conferant enſemble pluſieurs fois, & a diuers iours, ne demandant, quaſi, le Roy de Nauarre plus autre choſe, ſinon, qu'on luy reſtituaſt ſes terres, & eſtats, comme auſſi a l'Infant D. Henry, au Comte de Caſtro, & autres de ſa ligue: mais quant au gouuernemẽt du Royaume & querelles du Conneſtable, il ne s'en faiſoit aucune mention. L'Eueſque Lopez de Bariento vſant de ſes ruſes accouſtumées, dilayoit, & prolongeoit le pourparler tant qu'il pouuoit, ſçachant qu'en peu de iours deuoit arriuer au cãp D. Guittiere de Sotomajor maiſtre d'Alcantara, auec

six cens hommes de cheual, par lequel ré-
fort le Roy de Castille se trouuant supe-
rieur en toutes sortes, il esperoit de voir
ses ennemis de tout point defaits, & con-
traincts de se rendre a la merci d'iceluy, &
de son Connestable. La conference finie,
sans aucune conclusion, le Roy de Nauar-
re, & ses confederés, enuoyerent au camp
messire Lopez d'Angula, & le licẽcie Cuel-
lar son chancelier, remonstrer au Roy de
Castille les maux, & pertes qui s'ensui-
uroyent d'vne bataille, a laquelle le Con-
nestable, ne se souciant que de son interest
particulier, aspiroit tirannicquement, pour
le fruit qu'il esperoit de la mort des meil-
leurs cheualiers de Castille : partant qu'il
feroit chose digne de luy, de chasser ceste
homme arrogant de l'authorité qu'il te-
noit indignement, & ordonner qu'ils fus-
sent ouys en iustice, en quelque cité, ou au-
tre lieu de son Royaume, là où ils se trou-
ueroyent en equipage de paix, ne menans
chacun que dix hommes sur mules: Autre-
ment, protestoyent de faire leurs plaintes
au Pape, & que les malheurs qui auien-
droyent de là en auant, seroyent par sa
faute. Le Roy respondit, qu'il y pouruoye-
roit, & voulut que ceste demande fut bail-

lée par eſcrit. Deux iours apres, eſtant allé le Prince D. Henry recongnoiſtre la place d'Oluiedo, auec quelque nombre de cheuaux legers, fut chargé d'autant d'ennemis ſortis de la ville, qui luy firent honteuſement reprendre la route du camp a bride aualée, ce qui deſpleut ſi fort au Roy ſon pere, qu'à l'inſtant, ſans vouloir plus ouyr parler d'accord, il fit deſployer ſon eſtandart, & mettre ſes gens en eſquadrons, & ordonnance de bataille, tenant l'auangarde le Conneſtable, auec huit cẽs hommes d'armes, & luy l'arriere garde, où eſtoyent ſix cens hommes d'armes, ſans les gens, qui, en grand nombre, eſtoyent diſpoſés chacun en ſon ordre, leſquelles il fit tenir fermes l'eſpace de plus d'vne heure, a la veuë de la ville d'Oluiedo, attẽdant que le Roy de Nauarre ſortiſt contre luy: lequel indigné de ceſte brauade, encor qu'il n'euſt forces eſgalles à celles de ſon aduerſaire, toutesfois, cõme Prince courageux, voulut ſortir, contre l'aduis de pluſieurs, au combat, eſtãt deſia aſſés tard, oppoſant l'eſquadron, que luy, & le Comte de Caſtro conduiſoyent au Prince D. Henry de Caſtille: & l'Infant d'Arragon frere du Roy de Nauarre, l'Amiral, le Comte Be-

Le Prince D. Henry mis en fuitte.

nauent, Pedro de Guignones, & Ferdinãd Lopez de Saldaigne auec le reſte de leurs forces contre le Conneſtable de Caſtille. Lors commença la bataille enuiron deux heures auant ſoleil couché, où le Roy de Nauarre & ceux de ſa ſuitte, quelque bon deuoir qu'ils fiſſent, demcurerent vaincus: & bien print que la nuit ſe trouua prochaine, qui ſepara la meſlée, & empeſcha les victorieux de pourſuiure plus outre leurs ennemis : de maniere, qu'encor qu'il y fuſt combatu auec grande obſtination, ſi ne mourut-il ſur le champ, que fort peu de gens, & enuiron deux cens de ceux qui auoyent eſté blecés à la bataille. Le Roy de Nauarre, & ſon frere D. Henry, qui fut griefuement bleſſé a la main gauche, ſe retirerent à Oluiedo: le Comte de Benauent fuit iuſqu'à Pedraza: l'Amiral fut prins par vn Eſcuyer nommé Pierre de Carrera, lequel neantmoins le rendit luy-meſme en ſa maiſon de la Tour de Lobatõ. Pluſieurs grands Seigneurs, & autres furent prins au nombre de plus de deux cens, entre leſquels les principaux furent le Comte de Caſtro, & vn ſien fils nommé D. Pedro de Sandoual, meſſire Alphonſe d'Alarçon, Don Henry Henriques frere de l'Amiral,

Ferdinand de Qnignones, Diego de Lon-dogno fils de Sancho Rodrigo d'Aualos, nepueu de D. Ruy Lopez d'Aualos, iadis Conneſtable de Caſtille, & D. Pedro de Quignones: mais ceſtuy-cy trouua moyen de ſe ſauuer. Le reſte de l'armée des Colligues ſe ſauua en diuers endroits, ſans eſtre pourſuiuie, a la faueur de la nuit. Le Roy de Caſtille fort ioyeux de ceſte victoire, deſpecha par tout ſon Royaume lettres, commandant qu'on en fit ſignes de ioye, & fit edifier vne chapelle au lieu de la bataille, qu'il nomma du ſainct Eſprit de la bataille : & ayant le iour apres, enuoyé a Vailledolit Guttieres Sanches d'Aluarado, priſonnier, la nuit meſme du combat, luy fit illec trancher la teſte. Auant minuit, le Roy de Nauarre, & l'Infant ſon frere ſortans d'Oluiedo, auec tout ce qu'ils peurent emmener, prindrent le chemin de Portillo, & par Fuente Duegna paruindrét à Daroca, & de la à Calataiub, où l'Infant D. Henry mourut de ſa bleſſure qu'il auoit receue en la main, laquelle s'eſtoit enflammée: ſon corps fut pour lors mis en la chapelle de D. Iean de Lune de celle cité, & deſpuis trãſporté à Poblete, où giſt le Roy D. Ferdinand. Il laiſſa ſa femme D. Beatrix

Guttieres d'Aluarado decapité.

Mort de l'Infant D. Hẽry d'Aragon.

enceinte, laquelle deſpuis acoucha d'vn fils qui fut nommé D. Henry d'Arragon, & par ſurnom l'Infant Fortuné : la mort d'iceluy fut d'autant plus grieſue au Roy de Nauarre, qu'elle aduenoit en temps fort importũ, apres la perte d'vne bataille: ioint que ſe voir priué d'vn tel frere, eſtoit vn acceſſoire a la douleur qu'il portoit de la mort recente de ſes deux ſœurs Roynes de Caſtille & de Portugal, ne reſtans plus, de tant d'enfans, qu'auoit laiſſés le feu Roy D. Ferdinand, que luy, & ſon frere D. Alphonſe Roy d'Arragon, lequel eſtoit reſidãt, preſque touſiours, à Naples, & n'auoit aucuns legitimes enfans. Par ceſte deſconuenue fut le Roy de Nauarre totallement abandonné des Seigneurs de Caſtille, de ſa ligue, leſquels ſe retirerẽt chacun en ſon quartier, pour dõner quelque ordre a leurs affaires: mais le Roy de Caſtille victorieux les pourſuiuit a toute rigueur de iuſtice, les faiſant declarer rebelles, aplicquant leur bien a ſa couronne, ſans eſpargner aucun: le Prince D. Henry neantmoins fit tant, que l'Amiral Don Federic fut mis hors du roole des condamnés, mais non ſans grandes dificultés. Dans le chaſteau de Medina de Rioſeco eſtoit D. Thereſa de Quigno-

nes, auec la Royne D. Ieanne eſpouſe du Roy de Nauarre. Le Roy eſtant là venu, receut la place, auec fauorables partis a ces dames, par l'interceſſion du Prince, lequel conſerua les biens, eſtats, & famille de l'Amiral, a la charge, qu'il retourneroit au ſeruice du Roy, dans quatre mois: neãtmoins la Royne D. Ieãne demeura en la puiſſance du Roy de Caſtille: par ce moyen fut tellement diſſipée la ligue contre le Conneſtable, qu'il n'y eut ville, ny chaſteau des coniurés, qui ne fut rendue en la puiſſance du Roy, ny aucũ perſonnage de nom, qui oſaſt comparoiſtre, ny s'y oppoſer, ains ſe retirerent les vns en Nauarre, les autres és lieux les plus eſlongnés, & moins frequẽtés par la cour, l'Amiral, le Comte de Benauent, D. Diego Mãriquez gouuerneur de Leon, D. Pierro de Quignones, & Iean Tobar, furent de ceux qui prindrẽt la route de Nauarre: à raiſon dequoy le Roy craignant quelque entrepriſe de ce coſté là, vint à Burgos. Ainſi le Conneſtable Don Aluaro de Lune deliuré de ſi grands ennemis, reuint en plus grand credit qu'auparauant, & d'adminiſtrateur de S. Iacques qu'il auoit eſté, fut fait maiſtre de ceſt ordre, leſquels honneurs ne furent qu'apaſt

Le Conneſtable en plus grand hõneur que parauant.

de malheur qui le pourſuiuoit, pour le precipiter en extreme miſere. Il entretenoit l'amitié des Princes de Portugal, comme pour vn dernier refuge: & au temps de ceſte guerre, auoit impetré au Roy de Caſtille, ſecours de mille & ſix cens cheuaux, & deux mille hommes de pied, leſquels D. Pedro troiſieſme Conneſtable de Portugal, fils de l'Infant Don Pedro regent du Royaume, ieune Prince de dix ſept ans, amena à Majorca apres la bataille, qui furent receus, & feſtoyés gracieuſemẽt: mais pource que le beſoin de s'en ſeruir ceſſoit, on les r'enuoya payés & bien contents. En ce voyage le Conneſtable traitta, auec les Portugais, de faire eſpouſer au Roy ſon maiſtre, veuf deſpuis cinq mois, D. Iſabel fille de l'Infant D. Iean, defunt maiſtre de ſainct Iacques de Portugal, ſans en rien communiquer au Roy meſme, tant preſumoit il auoir de puiſſance ſur luy. Ce mariage, auec autres choſes, furent deſpuis cauſe que le Roy le print en haine mortelle.

Secours de Portugal pour le Roy de Caſtille.

Commencement de la haine du Roy de Caſtille contre ſon Conneſtable.

Le Prince D. Henry, & pluſieurs autres cheualiers conſiderans la grande perte qui ſeroit, ſi tant de grands Seigneurs, & excellens cheualiers demeuroyent eſtranges

de Caſtille, firent en ſorte vers le Roy, qui de ſoy meſme eſtoit aſſés patient, & traictable, qu'ils obtindrent vn pardon general, pour tous ceux qu'ils auoyent portés les armes auec le Roy de Nauarre, auquel notamment reſtoyent les articles ſuiuãts, concernans l'Amiral & Comte de Benauent, aſſauoir.

Rapel & pardon aux Seigneurs refugiés en Nauarre & ailleurs.

Que pardon eſtoit octroyé a l'Amiral, lequel reuiendroit en Caſtille, quand il auroit congé du Roy, & ſe retireroit en ſa maiſon de la Tour de Lobaton, en laquelle, & aux confins, & limites d'icelle, il ſeroit confiné pour deux ans.

Le Comte de Benauent auroit pareil arreſt en ſa maiſon de Benauent, pour autres deux ans, & qu'il retireroit en ſa garde, & charge la Royne de Nauarre D. Ieanne, ſans la laiſſer partir, meſme apres les deux ans expirés, ſans mandement du Roy, & conſentement du Prince Don Henry, & apres que le Comte meſme, & l'Amiral auroyent preſté le ferment de fidelité a l'auenir au Roy, & promis le ſeruir contre toutes perſonnes du monde, ſelon que requierent les loix de Caſtille.

Ces choſes paſſées en ceſte maniere, le Roy eſtant à Burgos, donna a D. Iean Pa-

checo, en faueur du Prince D. Henry son fils, le Marquisat de Villena.

Allors non seulement le Roy de Nauarre, mais son fils le Prince D. Charles, & mesme D. Alphonse d'Arragon maistre de Calatraua, perdirẽt a ce coup tout ce qu'ils auoyent en Castille.

De la maistrise de Calatraua le Roy de Castille en pourueut a Auila, Don Pedro Giron frere de D. Iean de Pacheco, & D. Alphonse, qui s'estoit retiré en Nauarre auec son pere, declaré descheu, & priué d'icelle: neantmoins Don Iean Ramires de Guzman grand commandeur de l'ordre, se fit intituler maistre, contre Don Pedro Giron: lequel desbat s'apointa puis apres, par l'entremise, & authorité du Prince, & autres grands Seigneurs de Castille. Estãt le Roy de Castille à Tolede, il osta le gouuernemẽt de la cité a Pere Lopez d'Ayola, d'autant qu'il estoit partisant du Roy de Nauarre, & la donna a Pedro Sarmiento.

Cependant le Roy de Nauarre (qui aussi estoit comme regent en Arragon, en l'absence du Roy Don Alphonse son frere) se pouruoyoit de deniers, & tous autres moyẽs, pour renouueller la guerre en Castille, où il tenoit encor deux places for-

tes:assauoir, Atienca, & Torrijo : & par le moyen du Comte de Foix son gẽdre Gaston, qui auoit espousé sa seconde fille D. Leonor a qui puis apres escheut la succession du Royaume de Nauarre pretendoit de tirer quelque notable secours. En Atiença estoit capitaine messire Rodrigo de Robelledo, auec deux cens hommes de cheual, & quatre cens pietons: lesquels par continuelles courses, tenoyent le pays au long, & au large, a plusieurs lieux a l'ẽtour, en alarme, tuans, bruslans, & emmenans tout ce qu'ils rencõtroyent, dont les plaintes ordinaires estoyent faictes souuent au Roy de Castille: parquoy furent ordõnées quelques compagnies de caualerie en ceste part, pour reprimer ces coureurs, iusques a tant qu'on eut mis vne iuste armée ensemble, pour assieger la place. Pour mieux donner ordre, & vaquer a ceste guerre : le Roy accorda quelques petites querelles, que le Prince son fils mouuoit, & octroya liberté a l'Amiral, & Comte de Benauent de leurs personnes, les restituant librement en leurs terres, & estats : & en outre permit que la Royne D. Ieanne, espouse du Roy de Nauarre, seroit mise ès mains de son pere, & par luy gardée, ius-

ques a ce qu'il ſeroit ordonné, par le Roy de Caſtille, de la rendre au Roy ſon mary: fut auſſi fait pardon a D. Diego Gomes de Sandoual, retenant toutesfois le Roy, les fortereſſes d'iceluy pour deux ans: meſme pardon octroyé a ſes fils, ces choſes ainſi ordonnées, le Roy de Caſtille vint au ſiege de Atienca laquelle fut batue, & aſſaillie furieuſement, auec engins, & machines à l'antique, & auſſi bombardes de fer, n'eſtant la bronſe, ou la fonte encor en vſage en Eſpagne: tellement que Rodrigo de Reboledo, capitaine de la garniſon, ſe voyant preſſé, fit entendre au Roy de Nauarre, que s'il n'eſtoit ſecouru, il ne pouuoit tenir long temps. Sur quoy le Roy de Nauarre, qui n'eſtoit en equipage de pouuoir faire leuer le ſiege, enuoya propoſer quelques moyens de trefues a celuy de Caſtille, leſquelles furent accordées à cõdition, que les deux villes d'Atienca, & Torrijo, ſeroyẽt miſes és mains de la Royne Marie d'Arragon, pour quelque eſpace de temps limité: durant lequel ſeroit aduiſé aux moyens d'vne bonne paix entre les deux Roys: & où leurs differẽts ne ſe pouroyent accorder que la Royne remettroit les deux places entre les mains de ſon

Siege de Atienca.

beau-frere le Roy de Nauarre. Par-ce moyen ceſſans les armes, le Roy de Caſtille entra en la ville d'Atienca, là où meu par on ne ſçait quelle occaſion, ſans auoir eſgard a ce qui auoit eſté capitulé, il fit ſaccager, & ruiner quelques maiſons, & mettre le feu en autres, dont bonne partie de la ville demeura bruſlée: dequoy le Roy de Nauarre fut fort offencé, & ne voulut plus demeurer a l'accord, ny bailler les chaſteaux, & places a la Royne Marie d'Arragon, reprochãt au Roy de Caſtille, qu'il auoit fauſſé ſa promeſſe: & manda à ſes gẽs, qu'ils exerçaſſent toute la rigueur des armes, faiſant du pis qu'ils pourroyent en Caſtille, ce qu'ils firent, & auec tels excés, que le Roy de Caſtille renuoya, l'an 1446.

Colere du Roy de Caſtille.

1446. Don Charles d'Areillan, Seigneur de Los Cameros, grand & renommé capitaine, pour s'oppoſer aux pilleries, & courſes des Nauarrois d'Atienca: auec trois cens lances, & contre ceux de Torijo D. Alphonſe Carillo d'Acugna nouuellement pourueu de l'Archeueſché de Tolede, mais ceux de Torijo ne faiſoyent pas grand comte dudict Archeueſque, ne laiſſans de courir le pays, & emmener en leur fort grãde quantité de butin: ce que ſçachant le Roy de

Castille commenda a D. Inigo Lopez de Mandoca, que prenant les forces de l'Archeuesque auec autres nouuelles qui luy furent ordonnés, il continuast d'assieger la ville de Torrijo, estant ja assés auant en l'année 1447. le siege fut long encor qu'elle fut furieusement batue: car messire Iean de Puelles qui la deffendoit, estoit vaillãt, & experimenté capitaine, toutesfois la continue le mina tellement, que se voyant de iour à autre defaillir les hommes, les viures, & autres munitiõs necessaires pour soustenir vn siege, & n'ayant esperance du secours du Roy de Nauarre, il se resolut de rendre la place, à conditions fort honnorables, se retirant auec les siens, & ses hardes sauues en Arragon: demeurant toustiours la ville & chasteau d'Atiença en la puissance des Nauarrois, lesquels, malgré D. Charles d'Areillan, sortoyent, & couroyent le pays: & d'auantage prindrent la Peigna d'Alcaçar, forteresse au territoire de Soria, d'où ils fourageoyent faisant grand butin de bestial, & autres choses à foison, qu'ils enuoyent vendre en Arragõ, où ils auoyent leur retraitte, & aport assuré, comme en pays appartenant au frere de leur Prince, qui lors estoit à Naples biẽ

1447. *Siege de Torijo.*

aduerti, a ſon grand regret de tous les trou-
bles de Caſtille & Nauarre: auquel il s'em-
ployoit en tout ce qu'il pouuoit, pour les
appaiſer, par lettres, & Ambaſſades, fauo-
riſant neantmoins, plus ſon frere D. Iean
Roy de Nauarre. Le Roy de Nauarre eſtãt
venu aux Eſtats du Royaume d'Arragon,
qui ſe tenoyent en Sarragoſſe, pour preſi-
der comme gouuerneur general en l'ab-
ſence du Roy ſon frere, fut ſommé par le
docteur Surban, & vn Alcaide de cour
Ambaſſadeurs enuoyés par le Roy de Ca-
ſtille, de deliurer la place d'Atienca, ſuiuãt
ce qui auoit eſté accordé: leſquels Ambaſ-
ſadeurs ſe plaignerẽt aux Eſtats, de ce que
les pillars qui endommageoyent le pays
de Caſtille, auoyent refuge & retraicte en
Arragon: a quoy fut reſpõdu, que par Am-
baſſadeurs expres ils feroyent reſponce
au Roy de Caſtille: & toſt apres furent deſ-
pechez l'Eueſque de Taraſſonne Don Ia-
ques de Luna, & D. Iean de Ixar, leſquels
trouuerent le Roy a Soria, auec charge de
traiter la paix. Le Roy de Caſtille leur fit
entendre qu'ils le ſuiuiſſent a Vailledolit,
où il eſtoit preſſé d'aller: ce qu'ils ne vou-
lurent faire, pour-ce s'en retournerent a

ago e. ſans rien faire.

Sur le commencement de l'année 1448. 1448.
les Ambaſſadeurs vindrent derechef trouuer le Roy de Caſtille à Vailledolit leſquels ayant traitté de pluſieurs choſes, cõclurent en fin vne trefue de ſept mois entre Caſtille & Nauarre : dequoy les garniſons Nauaroiſes n'ayans eu aduis aſſés toſt, ſurprindrent la ville de ſaincte Croix de Campero, appartenant a Lopez de Royas, lequel ils emmenerent, ſa femme, & pluſieurs autres perſonnes. Le Roy de Caſtille enuoya en Nauarre ſommer le Prince Charles en conſequence de la trefue pour reſtituer S. Croix, ce qui fut fait.

En ce temps deux Caſtillans ſe retirerent en Nauarre aſſauoir l'Amiral de Caſtille & le Comte de Caſtro, leſquels furent les tres-bien receuz, & cheris par le Roy de Nauarre, qui les emmena en Saragoſſe, auec luy, où il fut aduiſé que l'Amiral paſſeroit à Naples vers le Roy d'Arragon, pour luy faire entendre tout l'eſtat du gouuernement de Caſtille, & le ſoliciter de venir en Eſpagne, pour leur ayder a recouurer leurs rangs, terres & dignités, ou bien qu'il permiſt qu'ils ſe peuſſent ſeruir des forces & moyẽs d'Arragon.

ſuiuant ce conſeil l'Amiral s'embarqua à Barcelone, & paſſa à Naples, où ils fut bien recueilli par le Roy D. Alphonſe, & eſcouté en ſa requeſte, que ne pouuant luy meſme venir en Eſpagne ainſi qu'il deſiroit, il deſpecha lettres, & mandements aux Eſtats d'Arragon, de fournir au Roy de Nauarre ſon frere, gens armes, viures, deniers de ſes rentes, & tout autre choſe en telle quantité qu'il auroit beſoing pour faire la guerre au Roy de Caſtille. Auec telle prouiſion s'embarquerent l'Amiral & les ſiens pour retourner en Eſpagne, ayant receu dons & preſents, & tout autre bon traitement arriua vers le Roy de Nauarre, lequel fort content de ſi fauorable deſpeche, conuoqua les principaux hommes d'Arragon à Sarragoſſe, & leur notifia le mandement de leur Roy : ſur quoy les Arragonnois ayant eu conſeil, ſupplierent le Roy de Nauarre de ne les mettre point en querelle cõtre Caſtille, auec lequel Royaume ils deſiroyent conſeruer la paix, tant qu'il leur ſeroit poſſible. Pluſieurs remonſtrances, prieres, & proteſtations leur fit là deſſus le Roy de Nauarre, pour les perſuader : mais il ne peut gaigner ſur eux qu'ils allaſſent à la guerre auec luy : il en tira neãtmoins

moins les sommes de deniers qu'il voulut, & puis qu'il ne pouuoit les induire en general, practiqua plusieurs cheualiers particuliers, desquels il en tira seruice: & pour se faire voye plus ample, & aisée a ce qu'il pretendoit, estant assés aduerti des insolences, & folies du Connestable de Castille, au grand desdain de la noblesse Castillane & dont nous parlerons peu apres pour vous dire que l'an 1449. le temps des trefues entre Castille, & Nauarre estant fini, les garnisons d'Atienca, & de la Pegna d'Alcacar commencerent a courir la campagne, faisans la plus cruelle guerre qu'on sçauroit imaginer. Le Roy de Nauarre fort ioyeux, de ce que le Comte de Benauent s'estoit sauué en Portugal pour la crainte qu'il auoit du Connestable de Castille & dont celuy de Nauarre esperoit tirer secours, assembla toutes ses forces sous la conduite de D. Pedro Vrrea, Don Iean Fernandes de Heredia, messire Rodrigo de Rebolèdo, D. Fernand, & D. Diego enfans du Cõte de Castro, & du Iustice d'Arragon, contre la ville de Cuenca. Ordonnant pour chef general son fils bastard D. Alphonse d'Arragon n'agueres maistre de Calatrava. L'armée pouuoit estre de six

1449.

mille hommes, tant de pied que de cheual leſquels apres auoir ſeiourné quelque eſpace de temps au ſiege ne la peurẽt forcer, auſſi qu'ils entendirent que le Conneſtable de Caſtille venoit pour ſecourir la ville, laquelle eſtoit defendue par l'Eueſque D.Frere Lopez de Bariento meilleur hõme de guerre, que theologien. Au coſté de Requeua, & Vtiel enuoya le Roy de Nauarre D.Baltaſart fils du Comte d'Huclua auec deux cens cheuaux, & cinq cens hõmes de pied, leſquels courant la riuiere de Xorquera, fit butin d'enuiron dix mille chefs de menu beſtail: a la recouſſe deſquels eſtant ſortis les habitans de Requeua, & Vtiel, ils furent combatus & defaits, demeurãts trẽte de leurs cheualiers morts ſur la place, & ſeptante qui furent emmenés priſonniers par les Nauarrois, auec grand diſſipation du ſurplus.

Defaicte des Caſtillans par les Nauarrois & Arragonnois.

Puis eſſaya par tous moyens d'atirer le plus qu'il pouroit des Seigneurs de Caſtille, leur faiſant remonſtrer que s'ils enduroyent plus long temps le ioug du Conneſtable qui eſtoit forcené de gouuerner, ils s'en repentiroyent tard, & lors qu'ils ne pouroyent plus euiter leur malheur, & la ruine de leurs maiſons, qu'iceluy braſſoit,

n'ayant autre but, que d'exterminer les grandes & puissantes familles de Castille, pour y establir ses familiers, & gens de sa façon. Sur tout desiroit le Roy de Nauarre d'amener a son parti le Comte de Haro D. Pedro de Velasco, bon cheualier aymant iustice, riche & puissant de biens, & d'amis, & auquel desplaisoit la desreglée ambition du Connestable, & l'inique prison de tant de gens de bien. Or pour l'auoir de son costé, il luy donna l'esperance de marier son fils le Prince Charles a la fille d'iceluy : tellement que la splendeur de l'estat Royal où D. Pedro verroit sa fille, si le mariage s'accompliſſoit, l'esbloyt & luy fit dresser les oreilles. Cela aucunement accordé, ils enuoyerent gens prudents, & auisés vers le Prince D. Henry, & son grãd amy le Marquis de Vilena D. Iean de Pacheco, & son frere D. Pedro Giron maistre de Calatraua vers D. Inigo Lopez de Mendoça Marquis de Santillana, D. Pedro d'Estuniga Comte de Plaisance, & vers D. Rodrigo Manriques grand commandeur, & qui se faisoit appeller maistre de sainct Iacques, à fin de les faire ioindre a ceste nouuelle ligue contre le Connesta-ble, a quoy ils monstrerent d'entendre, &

y auoit grande apparence, qu'à ceſte fois le Conneſtable ſeroit de tout point exterminé: mais tous beaux commencemens n'ont pas la ſuite de meſme. Le Roy de Grenade aduerti de toutes ces menées, enuoya offrir d'eſtre de la partie, promettant qu'il entreroit par l'Andalouſie, auec toute la force de Grenade pour la fauoriſer.

Offre du Roy de Grenade.

Le Prince Héry de Caſtille laiſſant Toledo retourna a Segobia, & ayant aſſigné iournée aux Seigneurs pratiqués par le Roy de Nauarre, & Comte de Haro a la Crugna, maiſon de Pero Lopez de Padilla, areſterent là de mettre leurs gens en ordre, pour ſe trouuer tous enſemble en tẽps determiné, à fin de commencer la guerre contre le Conneſtable: le Prince Caſtillan fut pres, & ne tarderent gueres à ſe ioindre a luy le Comte de Haro, & le Marquis de Santillana, mais les autres ne comparurent point, meſme le Roy de Nauarre ne ſe trouua en equipage pour marcher ſi toſt: parquoy l'entrepriſe fut rompue, & s'en eſtant retournés chacun en ſon quartier, le Prince D. Henry s'acorda auec le Roy ſon pere comme auſſi fit le Comte de Haro, & Marquis de Santillana: & fut par

mesme moyen rompu le traité de mariage du Prince D. Charles de Nauarre auec la fille du Comte de Haro. L'Amiral, & Cõte de Castro firent aussi leur apointement, lequel ne dura gueres, car le Prince Don Henry auoit ses oppinions a part; lequel soustenant le maistre de Calatraua D. Pedro Giron, contre D. Alphonse d'Arragon, rendit les efforts qu'il fit, pour entrer en la maistrise, inutiles & vains. L'Amiral de Castille, & Comte de Castro, ne pouuant demeurer en seurté de leurs personnes en Castille, retournerent en Nauarre, & aussi pour-ce qu'on leur tenoit peu, de beaucoup de choses qu'on leur auoit promises : le Roy de Castille, estant comme sembloit de bõ accord auec le Prince son fils, pour faire la guerre au Roy de Nauarre, baille au Cõnestable de Castille le gouuernement de la ville de Toledo, cependant le Prince s'acheminoit vers la frontiere de Nauarre auec son armée Castillane, laquelle entra par l'endroit de Viane, qu'elle ne peut forcer, ayant le Roy de Nauarre bien pourueu & muni toutes les places de la frontiere, partant passa à Torralba, la garnison duquel lieu faisant vne rude saillie sur les Castillans, les mit presque 1451.

en desordre, estant capitaine dans Torralba D. Iean de Beaumont prieur de sainct Iean du Royaume de Nauarre. Somme il fit si bien qu'ils desemparerent, & allerent par le quartier de Berrueça, mirent le siege deuant la cité d'Estella, dãs laquelle estoit capitaine, & gouuerneur pour le Roy de Nauarre Lopez de Baquedam, là vint le Roy de Castille se ioindre auec le Prince son fils, amenant grande puissance quant & luy. Il est croyable que ce fut en ce voyage, que le chasteau de Buradon fut prins, & rasé: dequoy le Prince D. Charles, qui auec le conseil Royal gouuernoit le Royaume en l'absence du Roy son pere, fut si marri, a cause que c'estoit la meilleure forteresse de Nauarre, qu'il estima que c'estoit fait du reste du Royaume: & dit on que cõme hors d'esperãce, il print vne deuise de deux leuriers rongeans vn os, signifians pour l'os, le Royaume de Nauarre.

Deuise du Prince D Charles de Nauarre.

La cité d'Estella estant furieusement batue, le Prince D. Charles fut d'auis de venir parler au Roy en son camp: ayant dõques obtenu d'iceux saufconduit, il fut par eux receu humainement, & ses bonnes, & bien dites raisons si fauorablement escoutées, qu'ils furent comme contraints, par

ſon honneſte, & bonnes façons, de leuer le ſiege, à quoy vne bien grande armée, à peine les eut peu cõtraindre: tant a de force la vertu, qui ſe forme par bonne nourriture en vn naturel magnanime: & à la verité, on n'eut ſceu, ſelon le raport des autheurs, trouuer en ceſt aage Prince plus genereux, ny mieux apris, que D. Charles de Nauarre: car outre les dons naturels de beauté, douceur, affabilité enuers tous, & hauteſſe de courage au beſoing, il eſtoit orné de ſaincte doctrine, qui regiſſoit ſes gentilles mœurs, & de pluſieurs belles, & louables ſciences, par leſquelles il eſtoit admiré en ſon tẽps, le rendit fameux apres ſa mort, il aymoit la poëſie, eſtoit verſé aux hiſtoires, aſſés ſubtil Philoſophie: tellement qu'il tranſlata en langue Caſtillane les Ethiques d'Ariſtote, faictes latines par Leonard Aretin, qui floriſſoit de ce tẽps: en quoy il monſtra grande dexterité, & iugement, traictant celle matiere auec termes, & vocables ſi propres qu'il ne ce pouuoit mieux faire: ce liure fut par luy dedié au Roy D. Alphonſe d'Arragon ſon oncle. Il eſcriuit outre-ce vne brefue chronique des Roys de Nauarre ſes progeniteurs, commençant des plus anciens temps, iuſ-

La vertu plus forte que les armes.

Eſcrits du Prince D. Charles.

ques au Roy D. Inigo Ariſta, & de là continuer l'hiſtoire iuſques au regne du Roy Charles ſon ayeul, laquelle chronique ſe trouue encor auiourd'huy eſcrite a la main pleine de fautes commiſes par les compiſtes: car elle n'a oncques eſté imprimée. Il eſcriuit auſſi quelques vers, employãt ainſi en ſes honneſtes exercices le temps qui luy aduençoit, en ſes occupations, au gouuernement du Royaume, ſi que ce Prince fut cheri, aymé, & benit d'vn chacun, exẽple de ſon propre pere, auquel il s'ingera de demander le Royaume de Nauarre, ſon propre heritage paternel, qui luy cauſa grands troubles, & extremes aduerſités, eſquelles il fit preuue de ſa magnanimité, & ſinguliere patience, qui fut mieux cognue, & regretée apres ſa mort. Eſtant dõc leué le ſiege de deuant Eſtella, le Roy de Caſtille & le Prince ſon fils ſortirent de
1453. Nauarre, ſans plus y faire aucun dommage, & retournerent à Burgos. L'Amiral de Caſtille venant en Nauarre amena auec luy ſa fille, & la liura au Roy ſon mary. Eſtant doncques enſemble ces mariés, il ne ſe paſſa gueres de temps, que la Royne ſe ſentit groſſe, reſidant a vn lieu d'Arragon appellé Freſne: parquoy le Roy Iean

fort ioyeux de ceſte nouuelle, la fit aller en Nauarre, pour y faire ſes couches: elle fit ſa demeure en la ville de Sangueſſe le reſte de l'année 1453. & là entendit auec le Prince D. Charles, & le conſeil du Royaume, aux affaires, & gouuernement d'iceluy, a ce conſentant le Roy ſon mary, mais non gueres au gré de pluſieurs cheualiers Nauarrois, ſeruiteurs affectiõnés du Prince Charles, meſmes de ceux de la famille, & faction de Beaumont: eſtimant que l'authorité d'vne maraſtre ne pouuoit apporter au Prince, ny au Royaume bien, ny repos aucun. 1453.

Premiere inimitié entre la maraſtre & le beau-fils.

Et pour autant que nous auons cy deuant promis de raconter en bref la vie du Cõneſtable de Caſtille D. Aluar de Lune, qui de fort petit lieu par les faueurs du Roy deuint l'vn des plus puiſſants du Royaume, laiſſerons vn peu a parler des affaires de Nauarre pour parler d'iceluy Conneſtable, car ja approchoit le temps de ſa punition, eſtant paruenu au comble de ſes iniquités, deſquelles luy meſme pourchaſſa la iuſtice par ſon audace, & effrené appetit de vangeãce. Il haiſſoit mortellement le Comte de Plaiſance D. Pedro d'Eſtuniga, & eſtoit pareillement de

luy hay. Contre ce Comte le Conneſta-
ble dreſſa vne ambuche, pour le conſtituer
priſonnier. Le Comte eſtant aduerti de ce
qu'on luy braſſoit, communiqua ſes deſ-
ſeins auec le Prince, le Marquis de Santil-
lana, le Comte de Benauent, celuy de Ha-
Entrepriſe contre le Conneſta-ble. ro, & autres qui eſtoyent de perdre la vie,
ou la faire perdre au Conneſtable, pour-ce
firent enſemble vn complot, que le Com-
te de Plaiſance, & le Marquis de Santilla-
na enuoyeroyent leurs aiſnés, auec cinq
cens lances, ſoubs pretexte d'vne querelle
qui eſtoit entre le Comte de Benauent, &
D. Pedro Aluarés Oſorio : & que paſſant
prez de Vailledolit, où le Roy & le Con-
neſtable eſtoyent, ils trouueroyent moyé
de ſe ſaiſir d'vne porte, & mettans leurs
gens en la ville, prendroyent, ou tireroyét
le Conneſtable, publians que cela ſe fai-
ſoit par le commandement du Prince D.
Henry. Tout cela vint a rien, car le Con-
neſtable en fut aduerti : toutesfois la Roy-
ne Iſabel peu amie du Conneſtable ſolici-
ta les conjurés de ſe haſter, ce-pendant
qu'elle deſiroit y tenir la main, leur deſpe-
chant la Comteſſe de Ribadeo ſoubs pre-
texte de venir viſiter le Comte de Plai-
ſance ſon oncle. Ceſte Ambaſſade faicte

au Comte, le resiouit grandemẽt: & pource qu'il estoit empeschẽ de sa personne despecha promptement son fils aisné D. Aluaro d'Estuniga auec septante lances, auec lesquelles il vint à Burgos par vne nuict d'vn Lundy premier May 1453. Le Roy sçachant toutes ces choses, entra en opinion que cest empriſonnement ne se pouuoit faire sans grand scandale, & partant enuoya dire a D. Aluaro qu'il s'en retournast a Curiel, car il ne pouuoit executer ce pourquoy il estoit venu: Mais Don Aluaro cheualier courageux & hardi, luy respondit, que sur sa vie il saisiroit le Conneſtable, & le luy rendroit pris: & que seulement il luy pleut bailler vne ordonnance, & decret de prinse de corps, ce que le Roy luy fit expedier en telle teneur. Don Aluaro d'Estuniga mon Alquazil majeur, ie vous commande que vous preniés au corps D. Aluaro de Luna maistre de sainct Iacques: & s'il se met en defense, que vous le tuyez. D. Aluaro d'Estuniga venant à la maison du Conneſtable pour le prendre, ne le peut auoir, ains tirerent les vns sur les autres: en fin Don Alphonse de Carthagena Euesque dudit lieu, & Ruis Dias de Mandoça, ausquels le Conneſtable monté a cheual se rendit, le Roy

Decret cõtre le Conneſtable.

le fit conduire a Portillo, où le Roy alla peu apres & là saisit grande quantité de monnoye appartenant au Connestable qu'il fit mener a Vailladolit, puis commanda que son proces luy fut fait, ce que fit son procureur Fiscal auec douze iurisconsultes delegués, & comme conuaincu d'auoir attenté sur la couronne de Castille, & auoir commis plusieurs actes tyrãniques, fut condamné d'auoir la teste tranchée, laquelle fichée sur le bout d'vn poteau demeureroit par l'espace de neuf iours en spectacle, ce qui fut fait. Tous ses biens furent confisqués qui estoyent tres-grands, car il possedoit cinq Comtés, & septante tant chasteaux qu'autres places, pouuoit cõter sur ses terres plus de vingt mille vassaux sans les dependans de sa maistrise & ordre de sainct Iacques, & auoit de reuenu par an plus de cent mille doubles ducats, sans ses estats & offices : toutes lesquelles choses luy estoyent aduenues par la liberalité du Roy. Il estoit homme caut, & dissimulé, soupsonneux, enuieux, ennemi, & persecuteur des grands : ce qui luy cousta la vie: vanteur & ostentateur de sa race, & progeniteurs, ne se souuenant point du train de sa mere, qui luy rendoit son origi-

Meurs & qualité de Connestable.

ne fort doubteuſe. Au reſte il eſtoit bon homme d'armes, & adroit cheualier, fort & robuſte de corps, encor qu'il fuſt de petite ſtature, mais bien compoſé : hardi a la guerre, aduiſé, fort, & afable & conuerſable en cour, gracieux enuers les amis, diſcret en ſes propos, & aſſés eloquent, & pourueu de bonnes raiſons. Or d'autant que le Roy auoit tout pris ſon bien, on mit vn baſſin d'argent a l'endroit où eſtoit ſa teſte, à fin que ceux qui vouloyent dõner quelque choſe pour l'enterrer, le ietaſſent dedans : dequoy on recueillit beaucoup d'argent. C'eſt choſe notable qu'ayant vn iour, enquis certains mathematiciens, de ſes aduentures aduenir, comme il luy fut reſpondu qu'il mouroit ſur eſchafaud, que les Eſpagnols appellent Cadahalſo, il s'en alla ſouuenir, qu'il auoit vne place qui s'appelloit Cadalſo, dans laquelle il ne vouluſt oncques mettre les pieds : mais il monta ſur vn autre Cadahalſo, dont il ne s'eſtoit doubté. Le Roy D. Iean doncques le fit mourir, comme rebelle & criminel de leze Majeſté, encor qu'il n'eut oncques rõpu lances, ny porté les armes contre l'eſtandart Royal, celuy qu'il auoit tãt aimé, plus à la petit d'autruy, que pour le deuoir

Deuins trompent le Conneſtable.

qu'il auoit à iustice, & plus par lascheté de cœur, que pouſſé de bon iugement, & de vertu. Or ne ſurueſcut-il gueres à ſon Cõneſtable, & mourut de violence, d'vne fieure quarte a Vailledolit l'an 1454. peu auãt ſa mort il auoit fait accord auec le Roy de Nauarre, lequel ſon fils Henry dit l'impuiſſant ratifia encor mieux, donnant penſion annuelle au Roy de Nauarre, pour les pretenſions qu'il demandoit ſur la Caſtille. 1454.

Ce fut en ce temps auquel eurent commencement les maux & calamités de Nauarre, pour les partialités qui s'eſmeurent en iceluy pour telle occaſion. Le Prince de Viana D. Charles eſtant doué de grandes vertus, & en aage floriſſant, auoit en l'abſence du Roy D. Iean ſon pere, gouuerné le Royaume de Nauarre ſainctemẽt, & en grãd iuſtice, au cõtentement de tous auec le bon conſeil des Seigneurs du pays, notãment de Louys de Beaumont. Quand ſon pere s'eſtant ioint, en ſecondes nopces a D. Ieanne Henriques fille de l'Amiral de Caſtille, voulut quelle participaſt au gouuernement, ce qui fut trouué mauuais par pluſieurs, leſquels inciterent le Prince, qui eſtoit heritier legitime du Royaume, de ne permettre que ceſte maraſtre s'ingeraſt

D. Charles ne peut ſouffrir vne femme gouuerner ſon Royaume.

de commander en sa possession. Le desir de regner, qui chatouille toutes grandes, & magnanimes natures, pousſa si auant le Prince D. Charles, obeissant iusques alors au Roy son pere, qu'il luy declara l'intention qu'il auoit de iouyr seul de son droict en son heritage maternel, auquel sa belle mere n'auoit aucune part: & de faict se preparoit de la mettre hors du pays, & de resister au Roy son pere, s'il se vouloit opposer a sa volonté: & en somme essayer d'auoir ce qu'il pretendoit par la voye des armes. De ceste querelle pernicieuse, & qui succeda mal au fils contre son pere, sourdirent les deux factions qui infecterent le Royaume de Nauarre par longues années des Beaumontois, & Grammõtois, noms prins de deux puissantes familles, assauoir, celle de Beaumont delà les Pyrenées, & celle de Grammont au deça du costé de France, combien que celle de Beaumont eust eu son origine de Normandie, & se nommast premierement Lusé: neantmoins toutes deux d'ancienneté issues du sang Royal de Nauarre, ce que tesmoignent les armoiries de ces deux maisons, & mesmes le chef de la porte Grammontoise, qui sont les Mareschaux

Factions de Beaumont & Grammont en Nauarre.

Maison de Lusé.

du Royaume, Maquis de Cortes, ne s'intitulent de Grammont, mais de Nauarre. Or eſtant lors meſſire Louys de Beaumõt Conneſtable de Nauarre, chef de ſa famille, luy & les ſiens prindrẽt le parti du Prince. La maiſon de Grammont & ſes adherans au contraire, ſouſtenans la querelle du Roy contre ſon fils, & d'icelle eſtoyent chefs meſſire Pierre de Peralta, qui à l'occaſion de ces tumultes, fut fait Conneſtable. Les raiſons du fils eſtoyent, qu'eſtant fils, & legitime heritier de D. Blãche Royne proprietaire de Nauarre, il luy appartenoit de regner, meſme attendu que le Roy ſon pere eſtoit conuolé en ſecondes nopces, ce qui le deboutoit de tout droit, & action qu'il y pouuoit auoir & pretendre: Le Roy au cõtraire, diſoit, que par accord, en mariage faiſant, auoit eſté dict, que fuſt qu'il eut enfans, ou nõ, de luy & de la Royne D. Blanche, il regneroit ſa vie durant: lequel article auoit eſté iuré par les Eſtats du Royaume, & partant deuoit auoir lieu. Ce point debatoit le Prince comme choſe faicte a ſon preiudice, illicite en droict, & pource non valable: car comme par les loix du Royaume, de deux mariés, le ſuruiuant iouyt des biens de ſa partie defuncte,

par

n'vſufruict, tant qu'il demeure en vidui-
, auſſi pert-il droit, s'il ſe remarie. Or e-
oit la queſtion, ſi la condition appoſée
contract de mariage, en faueur du Roy
Iean, faicte contre les loix de Nauarre,
au preiudice du Prince ſon fils, faiſoit
cauſe bonne, mais quel que fuſt ce droit,
n vint aux armes. La Royne D. Ieanne,
eſidente en Eſtella aduertie de ce que cõ-
iroit D. Charles, le fit ſçauoir inconti-
ent au Roy ſon mary, lequel vint d'Arra-
gon en Nauarre, auec bon nombre de gẽs
le guerre, auſquels ſe ioignirent les Gram-
nontois: Premierement, il eſſaya, par Am-
aſſades, & pourparlers, de diuertir le
Prince ſon fils de ceſte pourſuite peu hon-
norable, par laquelle, diſoit-il, il ſouilloit le
uſtre des races de Nauarre, Caſtille, Ar-
agon, & France, dont il eſtoit deſcendu:
e eſtoit l'affaire reduitte en aſſés mauuais
ermes entre pere & fils, par les bonnes rai-
ons des Ambaſſadeurs, du Roy D. Iean,
ns le conſeil des chefs de la part, de la fa-
tion Beaumontoiſe, qui retindrent le
rince en ſon premier propos, de vouloir
ouyr abſolument de ſon Royaume, & les
rammontois, leſquels irritoyent le Roy
ontre ſon fils, eſtimans, comme il eſt

Chefs de part & mauuais conſeil empeſchent la paix entre pere & fils.

croyable, l'vne part & l'autre, par ces troubles, adiouſter quelque choſe à leurs eſtats, biens & honneurs, plus que ſi le Royaume eſtoit tranquille. Toutes negotiations, & traitté de paix ceſſans, le Prince fit aſſemblée de gensdarmes, tant cheualiers, que du peuple de ſon parti, & ſe porta pour Roy l'an 1456. donnant priuileges, franchiſes, & graces, & faiſant autres actes Royaux, dont les lettres ſe trouuent encor de ce temps en la ville de Toralba, & autres endroits du pays. Conuoqua auſſi de Caſtille aucuns ſiens amis, dont quelques troupes entrans par l'endroit de Logrogno en Nauarre, furent desfaites pres de Viane, par le Roy D. Iean, lequel comme ſage capitaine, leur alla au deuant, ne voulant atendre que toutes les forces de ſon fils fuſſent aſſemblées auant que le combatre: Apres lequel exploit y eut diuerſes rencontres entr' eux, auec victoire ambiguë, és enuirons, d'Eſtella, Pampelone, Olite & Lombier, tant que la derniere bataille de ceſte premiere guerre ciuille ſe donna pres de la ville d'Ayuar, en laquelle, par la vertu, & vaillance de meſſire Pierre de Perault, & Lopez de Caſtillo, & autres de la faction Grammontoiſe, les

1456.

Le Prince Charles ſe fait appeller Roy de Nauarre.

Beaumontois furent vaincus, & le Prince Charles fait prisonnier, lequel fut mené à Tafalla par le commandement du Roy, qui s'y trouua aussi tost apres, & essaya de l'amener à quelque moyen de paix : ce que le fils, mal conseillé, mespriſa : & qui fut pis, essayant d'inciter les Roys voisins a prendre la defense de sa cause, fut surprins vn paquet, qu'il enuoyoit au Roy Don Alphonse de Portugal, par lequel furent sceus plusieurs traictés : à raison dequoy il fut reserré au chasteau de Montroy. Les factions sur celà s'aigrirent de sorte, que par toutes les villes du Royaume, entre mesmes citoyens, & voisins, les maisons & familles se bãderent l'vn contre l'autre, dont sortirent infinies cruautés, meurtres, bruslements, & autres diaboliques effects, & impietés des guerres ciuilles. La prison du Prince estoit si ennieuse a Don Louys de Beaumont Comte de Lerin, qu'il ne cessa, par diuers moyens & asseurances qu'il donna, qu'il n'eut obtenu du Roy la deliurance d'iceluy : pour lequel mesme (tant luy estoit-il affectiõné) il bailla sa personne propre en ostage, demeurãt prisonnier l'espace de 7. ans: Mais quand le Prince fut en liberté, il

Desfaitte du Prince D. Charles.

Seditions par tous les endroits du Royaume de Nauarre.

Grande amour du Comte Lerin meſsire Louys de Beaumont.

n'eut fautes de conſeillers, qui l'animerent de venir derechef a la guerre : car l'appetit de dominer n'a point de frain, ſpecialemẽt aux enfans des Roys. Laiſſant doncques le Comte de Lerin tenir oſtage, il reprint les armes, & ſe remit aux champs pour la ſeconde fois, & lors retournerent les factions de Beaumont, & de Grammont a ſuiure chacũ ſon parti, & faire plus eſtrange, & barbare guerre qu'auparauant, dont le Royaume, en general, ſe ſentit pluſieurs ãnées apres. La fin fut, que le Prince fut desfait derechef prez d'Eſtella, & ſes gens diſſipez, mais il ſe ſauua a courſe de cheual, ayant reſolu de ne pourſuiure plus ceſte guerre, ſi peu heureuſe a luy, s'acheminãt à Naples vers le Roy Don Alphonſe ſon oncle, laiſſant les gens de ſon parti en grãd trauail, & dãger en Nauarre, où les ſemences de diſcorde entre les deux factions cõtinuerent deſpuis aſſés ſouuent.

Seconde defaicte du Prince D. Charles.

Le Prince D. Charles trauerſant la France, & Italie, y fut par tout receu auec grand honneur, meſme à Romme par le Pape Calixte Eſpagnol, mais ſingulierement le feſtoya, & honnora ſon oncle, admirant ſa ſãgeſſe, les graues & Royalles façons d'iceluy, reſpondantes fort bien à ce qu'il en

auoit entendu par renommée : & desireux de le voir en bon mesnage auec le Roy D. Iean son pere, s'employa fort a les pacifier ensemble, faisant en cela tous offices de bõ parent, & de Prince Chrestien : car il luy remonstroit ordinairement le deuoir que les enfans ont enuers leurs peres, auquel les Princes se doiuent plus estroictement submettre que les autres, comme ceux aux mœurs desquels tous les subiets ont accoustumé de se façonner : escriuant d'ailleurs au Roy D. Iean ce que il pensoit pouuoir seruir a luy faire aymer, & desirer la presence de son fils, mais ce bon & vertueux Roy n'eut le moyẽ d'accomplir vne si saincte & loüable entreprise, empesché par sa mort, qui suruint au chasteau neuf de Naples, l'ã 1458. en l'an lxv. de son aage: On ne sçauroit penser auec cõbien d'honneur, & de faueur il cherissoit les gents de lettres, ayant coustume de dire souuent, que le Roy sans lettres, est vn asne couronné: laquelle sentence il auoit leuë en vn proësme, deuant la traduction Espagnole, du liure de la cité de Dieu: & pource il employa partie de son temps à l'estude des lettres, mesme il translata heureusement les Epistres de Senecque, disoit souuant

Bon office du Roy D. Alphonse d'Arragon.

1458.

auoir leu quatorze fois le viel & nouueau teſtament, liſoit ſouuent Tite Liue, & les commentaires de Ceſar.

Or eſtant D. Alphonſe Roy d'Arragon mort, pluſieurs villes, & aucuns des grãds Seigneurs, meſme du Royaume de Naples, inciterent le Prince Don Charles de Nauarre de s'ingerer en celle couronne Napolitaine, laquelle ils luy offroyẽt: mais il leur fit reſponce telle, qu'ils cogniurent qu'il auoit aprins a eſtre modeſte, & a ſuiure l'equité & iuſtice, ne ſe voulant ietter temerairement en la poſſeſſion d'autruy, & pour ne donner aucune mauuaiſe oppinion de luy, il paſſa en Sicile, Royaume eſcheu, par la mort de D. Alphonſe, au Roy ſon pere, auec ceux d'Arragon & Sardaigne, Maiorque, Valence, & principauté de Cattelogne, en laquelle, par droit des fils aiſnés des Roys d'Arragon, il venoit a acquerir la principauté de Girone, des-lors, & le droit de ſucceſſiõ en tous les Royaumes à l'aduenir. Il fit en Sicile quelque ſeiour, aymé & honnoré des Siciliens, pendant lequel il eut priuauté amoureuſe auec vne damoiſelle treſ-belle, mais de baſſe eſtoffe, nommée Capa, de laquelle il engendra deux enfans, l'vn nommé D. Phi-

lipe de Nauarre & d'Arragon, qui fut maistre de l'ordre de Montesa, qui mourut en la guerre de Grenade, au seruice du Roy Ferdinand son oncle: l'autre s'appella D. Ieã, lequel fut Eueſque d'Hueſca: il eut auſſi vne fille nommée D. Anne de Nauarre & Arragõ, qui fut Ducheſſe de Medina Celi, femme de D. Loys de la Cerde: mais il eſt incertain ſi elle eſtoit née de ceſte mere. *Genealogie de Nauarre & Arragõ.*

Durant ce temps, le Roy D. Iean de Nauarre prenoit poſſeſſion paiſiblement du Royaume d'Arragon, a luy eſcheu par la mort de ſon frere. Vers iceluy arriuerent Ambaſſadeurs de la part du Prince Don Charles ſon fils, pour le ſuplier, que les fautes paſſées oubliées, il le receut en grace: à quoy le pere ne repugna pas beaucoup, car il eſtoit pour lors aſſés tendre enuers les ſiens, notamment enuers le Prince Don Charles, lequel eſtant continuellement ſolicité par ceux de la faction de Beaumont, qui ſe maintenoyent en Nauarre dans quelques forts, & continuoyent la guerre, ne pouuans ſans luy accommodor leurs affaires, deſiroit de retourner en Eſpagne pour leur ayder ou a obtenir paix, ou a ſe guarẽtir par les armes. Ayãt eu dõques reſponce à ſon gré du Roy ſon pere,

1459. il partit ceste année 1459. de Sicile, menant en sa compagnie grand nombre de Seigneurs & gentilshommes Siciliens, & autres, & vint surgir a Barcelonne, où estant le bien venu, & receu par les Barcelõnois, auec grand honneur & pompe, il fit si biẽ, que le Roy pardonna, en sa faueur, à tous les Beaumontois, & declara qu'il vouloit que tout ce qui estoit passé fut enseuely, & couuert a perpetuel oubly : estans de l'obeissance, & fidelité du Prince enuers le Roy, & de la sincere volonté du Roy enuers son fils, furẽt caution les Cattelãs. La recõciliation d'entre le pere & le fils, faicte au grand contentement de tout le Royaume, le Roy D. Iean se voyant Prince puissant, pensa aux moyens de recouurer les terres qui luy auoyent esté confisquées en Castille, & pour y paruenir, traicta ligue auec le Roy de Portugal D. Alphonse, & accorda le mariage d'entre le Prince son fils, & D. Catherine de Portugal, sœur du Roy D. Alphonse, & de D. Ieanne Royne de Castille: en laquelle ligue entrerẽt l'Archeuesque de Tolede D. Alphonse Carillo d'Acugna l'Amiral D. Federic beau pere du Roy D. Iean, D. Pedro Giron maistre de la Calatraua, & tous les Manriques

Nouueau dessein de troubler Castille.

de Castille, & autres: dequoy ayant le Roy D. Henry de Castille senti quelque vent, par l'Archeuesque de Seuille D. Alphonse de Fonseca, il fut aduisé par le conseil, que on enuoyeroit l'Euesque de Lite Rodorigo & Diego de Ribera, Ambassadeurs en Arragon, soubs couleur de se coniouyr en son nõ de la bien venue du Prince Charles, & de sa reconciliation auec son pere: & cependant auec charge d'offrir au Prince toute amitié, & traicter auec luy secrettement le mariage de D. Isabel de Castille sœur du Roy. Les Ambassadeurs ayants executé leur commission fort dextrement meirent au cœur du Prince Charles nouueaux pensements, qui le firent entrer en esperance de pouuoir, par le moyen du mariage de Castille, & la faueur qu'il auroit en consequence d'iceluy, obtenir son Royaume de Nauarre: parquoy il laissa l'Infante de Portugal, laquelle a ceste cause se retira au monastere de saincte Clere de Lisbone, où elle passa ses iours en virginité, mourant quelque temps apres, ainsi qu'elle estoit acordée auec le Roy Edouart d'Angleterre, quatriesme de ce nom. Aussi peu s'effectua ceste autre mariage, pour la brefueté des iours du Prince D. Charles,

ayant Dieu ordonné que ceſte Princeſſe fut eſpouſe du frere puiſnay d'iceluy. Sur l'eſperance du ſupport de Caſtille recommença le Prince D. Charles à encourager ceux de la partialité de Beaumont, & a ſolliciter pluſieurs Cattelãs pour remuer les choſes en Nauarre, & Arragon: car l'eſprit vne fois enſorcelé de l'appetit de regner, ne peut ſe contenir. C'eſtoit au temps que le Cardinal Beſſarion, homme docte, de nation Grec, eſtoit adminiſtrateur perpetuel de l'Egliſe de Pampelone, par le decés de l'Eueſque D. Martin de Peralta.

Appetit de regner fureur indomptable.

Beſsarion Cardinal.

Le Roy D. Henry de Caſtille ayant par ſon prudent conſeil, rõpu ceſte ligue d'entre Nauarre, Arragon & Portugal que luy tramoit D. Iean Roy de Nauarre, ſe mit a perſecuter ceux de ſon royaume qui s'y eſtoyent ioints. Et pour-ce qu'il eſtoit certain que le maiſtre de Calatraua y eſtoit entré, il monſtra fort mauuais viſage au Marquis de Villena ſon frere, mais il fut ſi adroit, & aduiſé, qu'il ſe iuſtifia enuers le Roy, & luy oſta tout le ſoupçon qu'il en eut. De là aduint que les deux freres, conceurent vne haine mortelle contre l'Archeueſque de Seuille.

1460. L'année 1460. le Roy D. Iean de Nauar-

e & d'Arragon, fit conuoquer les Eſtats
e la principauté de Cattelogne a Lerida,
& aſſigna ceux d'Arragon à Fraga. A l'aſ-
ſemblée de Lerida comparut le Prince D.
Charles: où pendant qu'on confere des
affaires, vn gentilhomme nommé Iean
Carillo preſenta au Roy lettres de creãce
de l'Amiral de Caſtille Don Federic ſon
beau-pere, & par luy fut aduerti de tout ce
qui eſtoit paſſé entre le Prince ſon fils, &
le Roy D. Henry: adiouſtant, que ceux de
la faction Beaumontoiſe, incités par le
Prince Don Charles, ſe preparoyent a la
guerre; auſquels ſe ioindroyent les Cat-
telans: ce qui troubla grandement le Roy:
parquoy ayant eu ſur-ce l'aduis de ſes
plus priués, & fidelles conſeillers, il fit ap-
peller le Prince en vne chambre à part, &
là luy ayant declaré ce qu'il ſçauoit de ſes
menées, & pratiques: le reprint aigremẽt,
diſant, qu'il eſtimoit auoir engendré vne
furie, qui inceſſamment le tourmentoit, &
troubloit ſes Royaumes, retõbant tant de
fois en rebellió, & abuſant de ſa douceur,
& indulgence paternelle: mais que le tẽps
eſtoit venu qu'il falloit vſer des remedes
opportuns à ſa forcenerie, & le reprimer,

Le Roy de Nauarre aduerti de toutes les entrepriſes du Prince Charles.

& chaſtier de ſorte, que le malheureux exemple de le voir pere & fils viure en cõtinuel ſoupçon des aguets de ſon fils ceſſeroit en ſa maiſon: A quoy voulant reſpondre le Prince, il ne fut eſcouté, ains, par ordonnance du Roy ſon pere, eſtant arreſté, fut condamné de tenir eſtroitte priſon au chaſteau de Mirauet: toutesfois à la ſupplication de pluſieurs grands Seigneurs, auſquels cela ſembloit trop rigoureux, il fut mené en plus douce priſon ſoubs bonne & ſeure garde en la Aliaferie de la cité de Sarragoſſe, au grand deſplaiſir des Royaumes de Nauarre & d'Arragon, & pareillement du Roy de Caſtille, lequel eſtant en la ville de Madril, fut aduerti toſt apres de ceſte detention du Prince Charles. Auec iceluy fut auſſi empriſonné Don Iean de Beaumont frere du Cõneſtable D. Louys Les Cattelans qui eſtoyent reſpondants de la reconciliation faicte entre le pere, & fils a Barcelonne, entendants ces nouuelles, enuoyerent promptement vne Ambaſſade; vers le Roy de quinze perſonnages de grande authorité, pour ſçauoir de luy la cauſe de la captiuité du Prince, d'autant qu'il leur ſembloit, que le Roy, en ce, auoit cõtreuenu a l'aſſurance qu'ils auoyét

Priſon du Prince D. Charles.

Cattelans intercedent en vain pour le Prince.

aicte pour luy, de le bien traitter & aymer paternellement. Ayans entendu du Roy que c'eſtoit pour conſpiration, & intelligences qu'il auoit auec ſes ennemis, contre les Eſtats, & ſa perſonne, eſtãt ceſte la troiſieſme fois qu'il eſtoit tombé en ce crime de rebellion, ils vſerent de pluſieurs prieres & requeſtes, en faueur, & pour la deliurance du Prince: mais voyans qu'ils ne profitoyent en rien, ils s'en retournerent, & rapporterent la reſponce du Roy à ceux qui les auoyent enuoyés. Alors les Cattelans forts indignés, adiouſterẽt a ces quinze encores ſoixante autres Ambaſſadeurs, qu'ils renuoyerent de rechef à Lerida, vers le Roy, auquel l'Abbé d'Ager, chef de ceſte Ambaſſade, ayant remonſtré auec grãde liberté, le reſentiment que les Cattelans auoyent de la priſon du Prince de Viana, & de Girõne, ſon fils, lequel s'eſtoit aſſeuré d'eſtre cheri, & amiablement traicté par luy, ſur les promeſſes & cautions qu'ils en auoyent faictes, eſtimants d'eſtre par icelles ſuffiſamment muni, contre les calomnies, & aguets de ſes aduerſaires, principalement de l'Amiral D. Federic, qui machinoit euidemmẽt, & par tous moyens d'exterminer l'aiſné & legitime heritier des

Royaumes de Nauarre, d'Arragon, & des autres Eſtats annexés à celle couronne, à fin de ſleuer, & amener en iceux les enfans de ſa fille, contre tout droit & pieté, protesta, que tous les Eſtats de la principauté de Cattelogne employeroyent vies, biés, amis & tous autres moyens qu'il ſçauoit eſtre amples, & grands en celle Prouince, pour guarentir le Prince Don Charles de toute iniure, & le deliurer d'vne ſi inique detention: Partant le ſuplia d'aduiſer, auec affection paternelle, à la requeſte qu'ils luy faiſoyent de mettre iceluy en pleine liberté, & l'oüir en ſes iuſtificatiõs, ne precipitant point ſes iugemẽs en cauſe ſi graue & importãte, pour complaire à la Royne ſa femme, ny au pere d'icelle: euitãt par bon, & prudent conſeil, les grands troubles, & miſeres qui s'en pouroyent enſuiure, ſi autrement il en vſoit. A ces rudes propos, & pleins de menaces reſpondit le Roy, auec grande moderation, & grauité, concluant, qu'il ſçauoit faire iuſtice, & n'eſtoit deliberé de laiſſer ſon propos de chaſtier ſon fils, tãt de fois rebelle, & abusãt de ſa clemẽce, par aucune paſſiõ, ny importune ſolicitation de ſes ſubiets.

Bonne & grande affection des Cattelans enuers le Prince D. Charles.

Les Ambaſſadeurs ayans eſcrit, & en-

uoyé ceſte reſponce, ſoudain s'enſuiuit vne manifeſte reuolte des Cattelans, leſquels ayans aſſemblé grand nombre de gens de guerre, & obtenu, par leurs Ambaſſadeurs enuoyés a Segobia, ſecours du Roy D. Henry de Caſtille, de mille cinq cens cheuaux, ſoubs la conduite du commandeur Gonçalo de Sehauedra, auancerent ces forces vers Lerida, en intention de ſe ſaiſir de la perſonne du Roy, & mettre à mort tous ceux de ſon conſeil, & parti: Et pour plus aiſement executer leur entrepriſe, eurent ſecrette intelligence auec pluſieurs courtiſans, dont les principaux eſtoyent François d'Eſpla, Gerard Ceruillon, & Iean Agullon: mais Dieu garentit le Roy, & les ſiens d'vne ſi furieuſe coniuratiõ, deſcouuerte ſur le point qu'on la deuoit executer: neantmoins ſi à temps, que le Roy eut loiſir d'euader par la porte des freres preſcheurs, nonobſtant que Don Pedro d'Vrrea Archeueſque de Taragonne, l'vn des Ambaſſadeurs de Cattelogne, le conſeillaſt de n'abandonner la ville de Lerida, ains faire teſte en icelle à ſes aduerſaires, l'aduis duquel eſtoit approuué par tous les autres Seigneurs qui ſe trouuoyent là aſſemblés.

Entrepriſe cõtre le Roy D. Iean.

Le Roy ne fut pas plus-toſt ſorti, que les coniurés entrerent au palais, penſans dy faire le maſſacre ordonné : mais ils le trouuerent vuide, dont ils furent treſ-mal contens. Le Roy ſe retira à Fraga, où les Ambaſſadeurs auoyent deliberé de le ſuiure, & eſſayer encor de l'induire à miſericorde enuers ſon fils, eſtimãs que l'eſſay & commencement des troubles qu'il auoit veu le fleſchiroit, & ameneroit à quelque douceur : mais ils changerent d'aduis, & ſans luy faire autre inſtance, s'en retournerent en Cattelogne. Les forces des coniurés furent dreſſées cõtre Fraga, où le Roy eſtoit, lequel a ceſte cauſe, ſe retira a Sarragoſſe, leur laiſſant la ville en proye. Cependant les Barcelonnois prindrent priſonnier D. Louys de Requeſcans leur gouuerneur, ceux de Valance, d'Arragon, Sicile & Majorque, concourans, & ſe ioignans auec les coniurés, pour la deliurãce du Prince. Sur tous, la faction de Beaumont en Nauarre ſe monſtra aſpre, & prompte à pourſuiure ſes aduerſaires de Grammont qui tenoyẽt le parti du Roy, auec telles ruines, & calamités du Royaume, qu'il n'eſt poſſible de les exprimer, eſtants les courages du commun enragés à ſouſtenir chacũ ſa faction,

Les coiurés faillent.

preſque

presque sans sçauoir qui les mouuoit, ny pour quelle occasion ils venoyent aux armes: car qui eust demandé aux Beaumontois, ou à ceux de Grammont, pourquoy ils estoyent si adonnés chacun à son parti, ils n'eussent sceu respondre autre chose, sinon pour ce que leurs parents, ou leurs voisins estoyent ainsi affectionnés. Les excés, & desolations croissans de tous costés, le Roy D. Iean se sentit poinct en son cœur, quasi comme si tels malheurs prouinssent d'vn iugement de Dieu, qui vouloit qu'il veit & sentist en ses Royaumes, ce qu'il auoit fait souffrir és precedentes années à celuy de Castille: partãt il presta l'oreille, & ne desdaigna point les admonitions, qui luy furent de nouueau faictes par plusieurs sages, mesmemẽt par vn certain religieux Chartreux du monastere de la Scala Dei en Cattelogne, tenu lors pour Prophete, le nom duquel est suprimé, ou oublié par les autheurs: & se resolut, à leur persuasion, de mettre le Prince en liberté, & le bailler aux Cattelans, qui en faisoyẽt si grande instance. Il fut doncques tiré de la Aliaferie de Sarragosse, par la belle mere la Royne D. Ieanne, laquelle par le cõmandement du Roy, s'achemina auec luy

Estat miserable des Nauarrois.

Le Roy D. leã adoucy.

en Cattelogne, & le deliura aux Cattelãs, au lieu de Ville-franche. La commune, & conſtante renommée eſt, que deſpuis que le Prince ſortit de celle priſon, il n'eut vn ſeul iour de ſanté, & alla ſa vie en decadence, & conſomption euidente de iour en iour, tant qu'en bref il fut eſtaint, & donnent ce blaſme pluſieurs à la Royne Don Ieanne de l'auoir empoiſonné, à fin d'auancer au droit de primogeniture, & ſucceſſion au Royaume d'Arragon, & dependances d'iceluy, ſon fils D. Ferdinand, lors Duc de Momblanc: eſtant miniſtre de telle mechãceté vn certain medecin eſtrãger : Toſt apres fut ſaiſie la Royne, d'vn cancer, Dieu la puniſſant d'vn ſi execrable forfait. Autres reiettent ceſte accuſation, comme fauſſe, & controuuée par ceux de la faction de Beaumont: laquelle, nonobſtant la deliurance du Prince, continuoit à faire la guerre contre les Grammontois, meſme en la ville de Lombier, d'où eſtoit ſaiſi, au nom du Prince D. Charles, Charles d'Arrieda : cõtre lequel le Roy enuoya ſon fils D. Alphonſe d'Arragon Duc de Villa Harmoſa, auec bon nombre de gens de guerre, qui aſſiegea la ville, & peu apres y vint le Roy en perſonne, auec ceux de

D. Charles deliuré de priſon, mais empoiſonné par ſa belle mere.

La Royne D. Ieanne punie de la main de Dieu.

Sanguessa, & autres villes de la faction de Grãmõt: Desquels se sentant pressé Charles d'Artieda, demãda secours aux Castillans, qui s'acheminerẽt celle part: assauoir, les troupes du commandeur Gonçalo de Sahauedra, & celles de Rodrigo de Marcheua, qui firent leuer le siege. Le Roy D. Iean ayant mis garnisons à Pampelone, & à Lerin, & autres places Beaumontoises, dont il se desfioit, vint a Calataiub aux Estats, laissant le gouuernemãt de Nauarre a ses enfans D. Icã, & D. Alphõse d'Arragõ, pour la guerre qu'il craignoit, & preuoyoit contre Castille, laquelle arriua aussi tost.

Car a Arauda arriua D. Pedro Girõ maistre de Calatraua, auec deux mille cinq cẽs hõmes de cheual, lesquelles forces iointes auec la grosse garde ordinaire, que menoit le Roy D. Hẽry, faisoit le fonds d'vne puissante armée, auec laquelle le Roy s'achemina vers Logrogno, où il cõuoqua tous les hommes propres à la guerre des Prouinces d'Alaua, Biscaye, & Guispuscoa, desquels depuis l'age de vint ans, à soixante, exprimãt par ses mandemens, & ordonnances, qu'il s'estoit transporté en personne en ceste guerre, entreprinse en faueur de son bien aymé cousin le Prince de Viana D. Charles

Grande armée de Castillans.

heritier proprietaire de Nauarre. Le nombre des gens de guerre fut si grand, que les Nauarrois, qui tenoyent le parti du Roy D. Iean, espouuantés d'vne si puissante armée, rendirent plusieurs places, sans attendre d'estre assaillis, specialemẽt la Garde, Arcas, & sainct Vincent. Quant à Viana, elle fut battue furieusement, & assés vertueusemẽt deffendue : mais en fin messire Pierre de Peraut, Conneſtable lors de Nauarre, fut contrainct de la rendre à D. Gonçalo de Sahauedra, capitaine general de l'armée Royale en ce siege, Seigneur fort expert en l'art, & discipline militaire. Le Conneſtable sortit par vne porte, habillé en dueil, & par autre entrerent les Castillans: dans laquelle place ordonna le Roy gouuerneur Don Iean Hurtado de Mandoça. Le Prince Dom Charles estoit lors en Barcelonne, bien aymé, & reueré par les Cattelans, lequel entendant le succés de ceste guerre de Nauarre, enuoya par deuers le Roy D. Henry vn gentilhõme Cattelan nommé Iean Treillas, auec chage d'accorder, & conclure les articles de mariage d'entre luy & l'Infante D. Isabel sa sœur : ce qu'ayant fait ce cheualier, accõpagné de l'Eueſque d'Astorga, passa

par permissiõ du Roy, à Arcualo, où estoit l'Infante, auec la Royne D. Isabel sa mere, laquelle il visita au nom du Prince, & puis s'en retourna: mais il ne tarda gueres, que le Prince Dom Charles, tousiours languissant despuis sa derniere prison, ne passat de ceste vie, en l'autre meilleure, non sans grande opinion d'auoir esté empoisonné, ainsi que nous auõs dit, par les practiques de D. Ieanne sa maratre.

Mort du Prince D. Charles.

Les Barcelonnois voyans que la fin de ce Prince approchoit, & estoit prochaine, le prierent, qu'il espousast la Cappa sa concubine, de laquelle il auoit eu deux enfans D. Philippe & D. Iean, afin que par le mariage subsequent ils demeurassent legitimes, & consequemment heritiers de ses droits: mais cela ne se fit point. Il n'y eut sorte aucune de remedes, vœus, ny prieres oubliées, pour la conualescence de Dom Charles: ce nonobstant il fallut qu'il passat le pas, au grand regret de tous les Cattelans. On dit qu'il confessa d'auoir grandement failli, en ce bandant contre son pere, auquel il deuoit, & ses biens, & ses estats, & sa propre vie, luy en demandant pardon deuant tesmoins: Pardonnant aussi à tous ceux qui l'auoyent offencé, &

Repentance du Prince D. Charles.

pourſuiui en quelque façon que ce fut, il mourut aagé de quarante ans, ſon corps fut enterré au monaſtere de Poblet, où les anciens Roys d'Arragon ſouloyent eſtre enſeuelis. Peu auant ſon decez, par accord fait entre le Roy ſon pere & luy, traicté par la Royne Ieanne ſa belle mere, il auoit obtenu le gouuernement de Cattelogne, iuriſdiction, & reuenu de celle Principauté, reſeruant au Roy ſeulement le tiltre de ſouuerain : & par meſme traicté auoyent eſté deliurés de priſon D. Iean de Beaumont d'vne part, & D. Louys de Requecens d'autre, par eſchange. Par le defaut de Dom Charles, la Principauté de Viana, & droict ſucceſſif de Nauarre, reuindrét a D. Blanche ſa ſœur Royne, qui auoit eſté de Caſtille, ſeparée d'auec le Roy D. Henry lors regnant: & monta l'Infant D. Ferdinant Duc de Momblanc ſon frere, fils du Roy Iean, & de ſa ſeconde femme D. Ieãne, a la ſucceſſiõ de la couronne d'Arragõ.

Le Roy D. Henry de Caſtille aduerti de la mort du Prince, fit eſtat de retenir la ville de Viana, meſme de cõtinuer la guerre, & pour ceſt effect alla au ſiege de Lerin: laquelle place, a cauſe de ſon inexpugnable aſſiete, il ne peut prendre : parquoy il ramena ſõ armée à Logrogno, apres auoir

perdu quelques troupes des siens, courās, & fourageans le pays, rencontrés, & cōbatues durement par D. Alphonse d'Arragō, & autres capitaines commis à la garde de Pampelone & sa cōtrée, pres d'Abarçuça. De Logrogno le Roy Castillan passa à Arauda de Duero, où estoit la Royne : là il receut lettres du Marquis de Vilena D. Ieā de Pacheco, l'aduisant qu'il auoit si biē trauaillé, q̄ l'Archeuesque de Tolede, & l'Amiral s'estoyent rengés à son seruice, à raison dequoy il vint a Madril, & de là a Ocagie, où l'Archeuesque premier luy vint baiser la main, menant auec luy les Hēriques parents de l'Amiral, qui peu de iours apres fit le mesme, puis l'Archeuesque & Amiral D. Federic commencerēt d'essayer a mettre la paix entre les deux Roys de Castille & d'Arragon. Pour ceste cause le Roy D. Ieā vint à Tudelle, vers lequel fut enuoyé le Marquis de Villena, ayant premieremēt le Roy de Castille receu pour ostage D. Iean d'Arragon. En Tudella fut debatu asses des moyens de paix, a quoy ne pouuant prendre conclusion aucune, il fut arresté que le Marquis passeroit à Sarragosse auec le Roy Dom Iean, & la Royne sa femme, pour traicter des affaires plus

amplement. Le Marquis fit quelque ſeiour à Sarragoſſe, car le Roy D. Iean eut occaſion d'aller en diligence en Cattelogne : ce-pendant la Royne le traitta magnifiquement, & auec grande faueur : entre autres le fit manger à ſa table, qui eſtoit ſeruie de dames & damoiſelles, ſans aucun homme. Le Roy D. Iean eſtant retourné à Sarragoſſe, la paix ſe conclud, moyennãt oſtages, & places en depoſt baillés d'vne part & d'autre : aſſauoir la Garde, ſainct Vincẽt, Arcos & Larraga, par le Roy d'Arragon : & de la part de Caſtille, Lorca au Royaume de Murcia, & Cõmago en terre de Sorie. Les Nauarrois ne furent point contents que le Roy D. Iean baillaſt les places du Royaume de Nauarre, pluſtoſt que celles d'Arragon, en depoſt, mais il fallut qu'ils euſſent patiẽce. Les Cattelans pacifierent auſſi auec leur Roy, & iurerent & recogneurent l'Infant Don Ferdinand, aagé pour lors de neuf ans, pour heritier, & legitime ſucceſſeur en la couronne d'Arragon, qui fut dés lors intitulé Prince de Girone. Ceſte paix d'entre le Roy D. Iean & ſes ſubiects dura peu, fuſt pour s'eſtre certifiés les Cattelans de l'inique mort pourchaſſée au Prince D. Charles qu'ils

auoyent tant aymé, & qu'ils desiraſſent le vanger, fut pour autres occaſions : tant y a qu'en la Comté de Roſſillõ, Ampurdam, & autres endroits de Cattelogne ſe firent toſt apres grandes eſmotions & tumultes, eſtant chef principal des ſeditieux le Cõte de Pillars, & faiſoit-on courir le bruit, que l'ame du Prince Don Charles ſe plaignoit de nuit par les ruës de Barcelonne, demandant vangeance de la Royne Don Ieanne ſa maraſtre, qui l'auoit, par poiſon, contraint de ſe ſeparer de ſon corps : pour obuier auſquels deſordres, la Royne vint à Gironne, là où elle fut incontinent enuironnée, & aſſiegée par le Comte de Pillars, & contrainćte de ſe fortifier auec le Prince D. Ferdinand ſon fils dans la tour de l'Egliſe Cathedrale de celle Cité, au grand danger de leurs vies, cependant les Barcelonnois chaſſerẽt de leur ville tous les officiers du Roy, & quiconque ils ſçauoyent luy eſtre affectionnés, reſolus de ne luy obeir plus, ains ſe donner au Roy de Caſtille. La Royne aſſiegée, & preſſée dans Gironne, auoit les habitans fauorables, leſquels ſoubs la conduitte de meſſire Puy maiſtre de l'ordre de Monteſa, faiſoit grande reſiſtance: mais ils ne ſceurent en-

garder que le Comte de Pillars n'entraſt dans la cité, lequel aſſiegea, & batit furieuſement la tour, qui eſtoit forte, deſireux de prendre la Royne, & le Prince ſon fils. Or tel deuoir firent ceux de ſon parti que le Comte fut repouſſé de la ville, auec grande perte de ſes gens. Le Roy ſe trouuant bien empeſché, a cauſe de la contumace, & rebellion qu'il trouuoit non ſeulement en Cattelogne, mais és autres endroits de ſes Royaumes, enuoya en France, prier le Roy Louys onzieſme, de luy eſtre aydant de gens & d'argẽt, auquel il engagea, pour la ſomme de trois cens mille eſcus d'or pour ſoudoyer les gens de guerre, les Cõtes de Roſſillon & de Cerdagne. Il obtint de luy deux mille cinq cens hommes de cheual, où eſtoyent ſept cens lances fournies: & eſtoit general ſur toute ceſte force eſtrangere Gaſton Comte de Foix, & Seigneur de Bearn, gendre du Roy D. Iean.

En ceſte guerre, qui fut longue & difficille: firent ſeruice au Roy pluſieurs cheualiers de la faction de Grammont, dont les plus renommés eſtoyent meſſire Pierre de Perault Conneſtable de Nauarre, Sanches de Londogno fils du Mareſchal de Nauarre, Ferdinand d'Angulo, Eſtienne

de Garo, Roderigo de Puelles, le Viſcomte Bertrand d'Armẽdaris, Iean Henriques de Laccara, & Gil d'Aualos, Iaime Dias d'Armendaris Seigneur de Cadreite, Pedro d'Anſa, Iean d'Aguerri, & Sãcho Derbiti, ſurnommé l'opiniaſtre, qui portoit pour mot, & deuiſe, QVE SI QVE NON: ſe glorifiant de ce qu'il eſtoit contentieux: à raiſon dequoy ce cheualier eut en ſon temps pluſieurs debats & querelles à ſouſtenir. La venue des François fit leuer le Comte de Pillars, & ſes gens de deuant Girone. Ainſi eſtant deliurée la Royne, & iointe à l'armée du Comte de Foix, elle fit courir ſus aux rebelles, en diuers endroits, contraignant aucuns à demander pardon. Le Roy ayant fait amas de gensdarmes, les enuoya ſous la charge de D. Alphonſe d'Arragon ſon fils ioindre auec ceſte armée du Comte de Foix: luy ſuiuant apres, fut detenu en la ville de Balaguer, pour appaiſer les habitans eſmeus, en laquelle il entra en armes, & illec eut nouuelles de la reddition de Tarraga, où il ſe tranſporta: mais toſt apres luy fallut deſloger, eſtant aduerti que D. Iean d'Agulon venoit auec grand nombre de gens de guerre, pour le prendre. Parquoy il retourna à Balaguer.

Les Barcelõnois pouſſés par extreme deſpit contre leur Roy, le declarerent ennemi du pays, par publique, & iuridique proclamation, diſans qu'ils ſe retiroyent abõ droit de l'obeiſſance de celuy qui auoit eſté meurtrier de ſon propre fils, oppreſſeur de ſes ſubiets, infracteur de ſa foy, & promeſſes, & violateur de leurs droits, priuileges, & anciennes libertés: & enuoyerent les actes, & procedures ſur-ce faictes en forme a Rome, au Pape lors regnant qui eſtoit Pie ij. Sienois, de la famille de Picolomini. Et par decret & ordonnance des trois Eſtats du pays deſpecherẽt vne Ambaſſade au Roy de Caſtille, afin d'eſtre par luy receus, defendus, & guarentis contre les efforts du Roy D. Iean.

Le Roy D. Iean declaré ennemy du pays de Cattelogne & deſcheu de tout droit en icelle principauté.

L'Ambaſſadeur fut vn gentilhomme aſſés verſé aux lettres, nommé Copus, lequel paſſa en habit deſguiſé en Caſtille, & trouua le Roy D. Henry à Atienca, qui s'eſtoit venu là reſiouyr apres les nopces par luy faictes de la fille puiſnée du Marquis de Santillana, auec Bertrand de la Cueua ſon mignon Comte de Ledeſma, & ſon conſeiller d'Eſtat. L'Ambaſſadeur parla au Roy, luy declarant l'occaſion de ſa venue, & ſa charge, qui eſtoit de luy remonſtrer

le droit, qu'il auoit en la principauté de Cattelogne, & au surplus de la couronne d'Arragon, meilleur que le Roy D. Iean, d'autant qu'il estoit sorti du fils aisné de D. Leonor d'Arragon Royne de Castille, estant le Roy D. Iean, & son frere le Roy D. Alphonse issus seulement du puisnay: & qu'il auoit accasion propre pour le recouurer, par le moyen des Cattelans iustement indignes, à cause des impietés, & tirannies du Roy D. Iean. Le Roy ayant ouy ces choses, accõpagnées de plusieurs querelles, remit l'Ambassadeur a son conseil, a Segobia, où il reuint: & ayant là proposé en pleine assemblée des grans Seigneurs, & conseillers d'estat ce que l'Ambassadeur de Cattelogne luy auoit declaré, les oppinions furent diuerses. En fin l'Ambassadeur estant appellé, & enquis de ce qu'il demandoit, il exposa qu'il auoit esté enuoyé pour obtenir deux choses, assauoir, que le Roy de Castille receut les Cattelans pour ses vassaux, & qu'il leur aidast de quelque nombre de gens de guerre, pour se deffendre de leurs ennemis, monstrant la charge, & mandement qu'il auoit des trois Estats de luy prester obeissance. Le conseil du Roy voyant qu'iceluy

auoit ſes offres tres-agreables, conſentit, & accorda a tout: & furent ordõnés deux mille cinq cens cheuaux au ſecours des Cattelans, dont ſeroyent capitaines Don Iean de Beaumont prieur de ſainct Iean de Nauarre, & Iean de Torres cheualier natif de Sorca. Ces gẽs deſpechés, le Roy D. Henry, pour fauoriſer ceſte guerre, vint à Agreda.

Traicté double en Tudelle.

En ce lieu vint vn Eſcuyer de Nauarre habitant a Tudelle, lequel declara a Dom Bertrand de la Cueua Comte de Lédeſma, que ſi le Roy Dom Henry luy vouloit bailler quelque bonne recompenſe, il luy liureroit la cité de Tudelle: On promit a ceſt Eſcuyer certaines rentes aſſiſes ſur Agreda: & ſuiuant le complot, & accord fait auec luy, fut enuoyé a heure aſſignée, Pedro de Guſman, auec vint braues ſoldats, pour s'emparer d'vne porte, & par icelle introduire le ſecours du grand nombre de gens de guerre qui le ſuiuroit. Pedro de Guſman, & les ſiens eſtants entrés dans la cité, furent tous prins, parquoy le Roy D. Henry merueilleuſemẽt indigné, enuoya ſes troupes fourager le pays autour de Tudelle, auec commandemẽt de mettre tout a feu & a ſang: mais ce degaſt ceſſa par la

restitution que firent ceux de Tudelle, des prisonniers. Le Roy D. Iean aduerti de toutes ces choses, se fortifioit de son costé, & ja auoit armée suffisante pour assaillir les rebelles, & leurs alliés & protecteurs, s'estants ioints a luy l'Archeuesque de Tarragone D. Iean, le Comte de Prades; D. Mathieu de Moncados, D. Anthoine de Cardoue, D. Guillen Arnau Cerutillon, & plusieurs autres cheualiers Cattelans: Partant vint mettre le siege deuant Lerida: au secours de laquelle place s'essayans de venir ceux de Taraga, ils furent deffaits par D. Iean d'Arragon, que le Roy son pere enuoya au deuant, lequel emmena plusieurs prisonniers au camp. Neantmoins le Roy leua le siege de deuant Lerida, aduerti qu'vn capitaine nommé Marinon venoit au secours auec dix mille combatans: & d'ailleurs que Iean d'Agulló estoit en campagne pour mesme effet, & que D. Hugo de Cardoue tenoit assiegée la ville de Miralcamp, place forte, & grandement importante aux affaires d'Arragon. Parquoy il s'adressa premier celle part, mais D. Hugo n'auoit peu continuer le siege à cause des grands chaleurs, & s'estoit retiré. Partãt le Roy se vint ioindre aux trou-

pes de D. Alphonſe ſon fils, qui tenoit aſſiegé Iean d'Aquillon dans Caſteldas: là ſe rendit auſſi le Comte de Foix auec la gendarmerie Françoiſe. Par ces forces fut tellement battue, & combatue la ville & chaſteau de Caſteldas, que Iean d'Aguillon fut contraint, quoy qu'il propoſaſt diuerſes conditions, de ſe rendre à la merci du Roy, lequel le fit executer à mort par iuſtice, auec autres capitaines, à Balaguer: laiſſant la ville a la garde de Meſſire Iean de Londogno.

Le Comte Gaſton de Foix auoit eſpouſé D. Leonor deuxieſme fille du Roy D. Iean, euë de la Royne D. Blanche de Nauarre ſa premiere femme: & pour-ce qu'a la ſœur aiſnée d'icelle Dom Blanche, qui auoit eſté mariée au Roy Don Henry de Caſtille: & par luy repudiée, ſans en auoit enfans, appartenoit la ſucceſſiõ du Royaume de Nauarre, au defaut du Prince Charles decedé, il fut comploté, entre le beau-pere, & le gendre, d'empeſcher ceſte Royne delaiſſée de Caſtille, de ſe remarier, à fin qu'elle n'eut enfans, & que le Royaume de Nauarre paruint a D. Leonor, & en la maiſon de Foix: partãt elle fut liurée entre les mains du Comte Gaſton ſon beau-

Cõplot entre le Roy D. Iean & ſon gendre le Comte de Foix.

frere,

frere, qui l'enuoya en France, au lieu de l'Escar, en la puissance de la Cõtesse Leonor la sœur.

Entre les capitaines qui seruoyent le Roy D. Iean, estoit vn Castillan, nommé Iean de Sarauia, qui trauailloit fort les ennemis, lesquels espierẽt l'occasiõ de le surprendre, tant qu'vn iour ayant couru, & pillé le pays autour de Ceruera, il fut chargé par Hugues de Cardona, qui auoit plus de quatre mille combatans, tant de pied, que de cheual, si que force luy fut de quiter sa proye, & se sauuer dans le chasteau de Rubinate, où il fut assiegé, & rudement combatu auec force artillerie, & engins. Luy craignant d'estre forcé, eut moyen d'aduertir le Roy de sa necessité, lequel y accourut auec ses forces: à raison dequoy D. Hugues, ayant laissé au siege de ceux qui tenoyent le chasteau, cinq cens de ses hommes, se retira en lieu fort, d'où chacũ iour il presentoit la bataille au Roy: Venus aux mains, la victoire fut douteuse quelque temps, mais en fin elle demeura par deuers les gens du Roy. Il mourut, tãt en ceste rencontre, qu'aux escarmouches du siege, plus de mille cinq cens hommes des ennemis, mais aussi presque autant des

Siege du chasteau de Rubinate.

Sanglant combat entre l'armée du Roy, & celle de Hugues de Cardone.

gens du parti du Roy : de ſorte qu'il n'eut occaſion de la mettre au rang des heureuſes. De là l'armée Royalle fut menée au ſecours de l'Archeueſque de Taragone, que ceux de Lerida, & de Ceruera tenoyẽt enuironné, & aſſiegé, en pays deſauentageux, leſquels deſemparerent. D'ailleurs D. Alphonſe d'Arragon obtint vne victoire prez de la ville de ſaincte Colombe, auquel s'eſtant iointe l'armée du Roy, ceſte place ſe rendit: & outre ce fut prinſe de force Cerial, & toute ceſte contrée, pẽdant que la Royne, & le Comte de Foix, en autre endroit, forçoyent la ville de Moncade, & receuoyent pluſieurs autres places, qui par crainte ſe rendoyent à leur mercy.

Peu apres le Roy D. Iean ayant ioint en Mõcade ſon armée, auec celle de la Royne ſa femme, & de ſon gendre le Comte de Foix, le conſeil fut d'aduis qu'on allaſt aſſieger Barcelone, & ainſi fut arreſté, ores que le Roy fut de contraire opinion. Les Barcelonnois auoyent receu le ſecours de Caſtille ſuſmentionẽ, & reſolus de n'obeir plus au Roy d'Arragon, auoyent hauſſé les bannieres de Caſtille : la cité eſtoit riche & opulente, pleine d'hommes, & d'ar-

mes, forte de murailles & tours, & bien pourueue des choſes de marine : partant faiſoyent ſouuent de furieuſes faillies, & eſcarmouches contre l'armée Royalle, au grand deſauentage d'icelle, tant par mer, que par terre, meſmes donnerent la chaſſe au capitaine Vilage, qui leur tenoit la mer empeſchée, auec huit galeres Arragonnoiſes: tellemẽt que le Roy eſleut, pour le meilleur parti, de leuer le ſiege, vingt iours apres qu'il y eſtoit venu, ayant par ſon fils D. Alphonſe d'Arragon, donné le gaſt au pays, d'autour d'icelle cité. De là, l'armée fut menée a Villefranche, laquelle place fut forcée, & y fit le Roy executer, par iuſtice, quatre cens des habitans, irrité de ce, qu'à l'entrée de la ville auoyent eſté occis deux capitaines François : ce qui donna telle frayeur aux autres, que pluſieurs ſe rendirent, ſans attendre la force. A ceſte faueur fut aſſiegée la cité de Tarragone, laquelle au commencement, fit grande reſiſtance aux aſſauts qui luy furent liurés, ſans toutesfois faire ſortie aucune: mais apres voyãs leurs chãps gaſtés, & bruſlés, & la batterie, aſſauts continuels & obſtinés, cõmencerent les defenſeurs a lacher leurs

Siege de Barcelone.

Seuere execution a la prinſe de Villefrãche.

courages, meſme apres que le ſecours qui leur eſtoit venu de Barcelone, mis en terre, eût eſté combatu, & contraint de regaigner les galeres. Parquoy ils ſe rendirent aux plus tolerables conditions qu'ils peurent au Roy, lequel y laiſſa pour gouuerneur meſſire Roderigo de Rebolledo, & s'en retourna à Balaguer. Les Cattelans ainſi preſſés, renuoyerent en Caſtille nouueaux Ambaſſadeurs, dont l'vn eſtoit Archediacre de Girone, leſquels ioints auec l'Ambaſſadeur Cattelan, reſidant prez du Roy D. Henry firent nouuelles offres de ſubmiſſion, & entiere obeiſſance à iceluy, le ſuplians de s'intituler Roy d'Arragon, & Comte de Barcelone, puis qu'il eſtoit certifié que ces Eſtats, de droit diuin, & humain, luy appartenoyẽt, & que la prõpte volonté des peuples luy inuitoit, demãdans au ſurplus ſecours de gens de guerre. Le Roy de Caſtille, outre ceſte publique Ambaſſade, eſtoit ſolicité de meſmes choſes, par pluſieurs Seigneurs & communautés de Valence & d'Arragon, & de fait, inclinoit fort aux demandes des Ambaſſadeurs: mais l'Archeueſque de Tolede, & le Marquis de Vilena, principaux conſeillers du Roy, & a l'apperit deſquels ſe manioyẽt

Taragone ſe rend.

lors tous les affaires du Royaume, n'eſtoyent pas de ceſt aduis, fut qu'ils s'entendiſſent auec le Roy D. Iean d'Arragon, ou autrement: parquoy l'affaire debatu au cõſeil, il fut reſpõdu aux Ambaſſadeurs, que s'ils vouloyent auoir des hommes pour les ſecourir, quil falloit qu'ils aportaſſent deniers: & que quant a prendre le tiltre de Roy d'Arragon, & Comte de Barcelone, il eſtoit beſoing au Roy D. Henry de Caſtille de plus meurement y penſer, pour s'en reſoudre. Les Ambaſſadeurs repliquerent, que s'il plaiſoit au Roy ſe declarer franchement, & prendre leur cauſe, & defenſe en main, comme de ſes vaſſaux, ils expoſeroyent leurs vies en depoſt, ſi dedans ſoixãte iours apres telle declaration, ils ne mettoyent en ſes coffres la ſomme de ſept cens mille florins d'or, cela ſembla vn ſonge a l'Archeueſque, & au Marquis: car pour le temps d'alors, la ſomme eſtoit exceſſiuement grande, & ioint auſſi, qu'ils auoyent autre but, ils firent tant, que contre l'opinion de pluſieurs autres du cõſeil, le Roy D. Henry non ſeulement refuſa ce que luy eſtoit propoſé, mais ſe retira du tout de ceſte guerre d'Arragon, donnant a entendre qu'il vouloit plus-toſt moyen-

Ofre des Cattelans au Roy de Caſtille.

ner vne bonne paix, par le moyen du Roy de France.

Le Roy de Castille essaye de trõper les Cattelans.

Or auoyent intention, & esperãce l'Archeuesque, & le Marquis de faire en sorte, que le Royaume de Nauarre, ou bonne partie d'iceluy tomberoit en la couronne de Castille, par le traitté de ceste paix, pour donner forme a laquelle, ils mandirent au Roy D. Iean, & au Comte de Foix, qu'ils enuoyassent quelques capitaines François, de ceux qui estoyent en Cattelogne, pour conferer des moyens d'accord auec le Roy de Castille, & firent autres menées, pour desgouter les François de ceste guerre, espians leur profit, soubs couleur de remettre le Roy d'Arragon, & ses subiets en bon mesnage. Ce-pendant les courses, saccagemens, & ruines continuoyent en Cattelogne. Le Comte de Pillars, & le Seigneur de Cruillas, auec grand nombre de gensdarmes; ayans assiegé derechef Gironc, furent mis en fuite, par Pierre de Roquabertin gouuerneur de la cité, où ils perdirent grand nombre de leurs gens & bagage.

Les François tirans vers Morella, reduisirent plusieurs places, du costé d'Vrgel, a l'obeissance du Roy: mais s'estans rencontrés prez d'Ixar, auec les Castillans, en bó-

ne occasion de les charger, on dit qu'ils leur firent entendre, que sçachans la bonne amitié, & perpetuelle confederatiõ qui estoit entre les Roys de Frãce, & celuy de Castille, ils ne vouloyent coucher la lance contre l'estandart de Castille, & de ce s'excuserent enuers le Roy d'Arragon, disans qu'il leur estoit ainsi commandé, & partãt le prierent de prendre en bonne part, s'ils se mesloyent d'appaiser les differents qui estoyẽt entr'eux. Le Roy d'Arragon s'accommodant a ces conseils, auec esperance de quelque bon iugement du Roy de Frãce là dessus, consentit qu'vn des capitaines François se transportast en Castille, en la ville de Montagu, où se deuoit trouuer le Roy D. Henry, & là conferast auec iceluy des moyens expedients, pour appointer toutes choses: l'Archeuesque de Tolede, & le Marquis de Villena y menerent le Roy, soubs couleur de la chasse: & fut accordé, que le Roy de France seroit prié d'enuoyer vn Ambassadeur en Castille, pour faire cesser ceste guerre. Le capitaine estãt de retour, ayant fait le rapport au Roy d'Arragon, & au Cõte de Foix son gẽdre, de ce qu'il auoit arresté auec le Roy de Castille, il aduint qu'à leur solicitatiõ, le Roy

de France Louys xj. enuoya vn Ambassadeur en Castille, lequel trouua la cour à Almacan: où ayant esté ouy, fut prins jour d'vne entreueuë des trois Roys, assauoir de France, Castille & Arragon, en la frontiere, entre Fontarabie, & sainct Iean de Lus: ce-pendant furent suspendues les armes de toutes parts, les Cattelans exclus de ce conseil, demeurants incertains entre l'esperance & la crainte, attendans ce qui leur reuiendroit de l'issue de l'entreueuë.

Le Roy Louys XI. arbitre de ceste guerre.

Le Roy D. Iean approuuant toutes ces choses, vint a Sarragosse, en intention de se trouuer au lieu destiné: pour la veuë des Roys, le Cõte de Foix, heritier presomptif de la couronne de Nauarre, a cause de sa femme, passa en Nauarre, où il fut bien receu, mesme de la faction Beaumontoise. Or le temps venu de l'entreueuë, le Roy d'Arragon, pour aucunes causes, ne s'y peut, ou voulut trouuer, se fiant qu'enuers le Roy de Castille, l'Archeuesque de Tolede, & le Marquis de Villena, & enuers celuy de Frãce son gendre, le Comte Gaston de Foix, feroyent ses affaires, & auroyent esgard à son honneur, & proffit. Le Roy D. Henry arriua à sainct Sebastié en la Prouince de Guipuscoa, sur la fin de

Mars l'an 1463. & le Roy Louys vint en meſme temps a Bayonne, vers lequel celuy de Caſtille enuoya l'Archeueſque de Tolede & le Marquis de Villena, auec Aluar Gomes de cité Real ſon ſecretaire, Ambaſſadeurs, eux le luy cõſeillans ainſi, affin de traitter auec luy de l'accord, & pacification des troubles d'entre les Roys de Caſtille & Arragon, & les Cattelans ſes ſubiets. 1463. *Conferance pour la paix.*

Or on dit que le Marquis de Villena fut lors appointé par le Roy de France, auec penſion de mille eſcus par mois, qui ſont douze mille eſcus par an. Eſtans doncques les affaites ainſi, & par ceux cy maniées, le Roy de France fit coucher ſa ſentence comme iuge & arbitre, entre les parties en telle forme. *Marquis de Vilena prend penſion du Roy de France.*

Que le Roy D. Henry de Caſtille s'abſtiendroit entierement des affaires des Cattelans, r'appelleroit, & feroit vuider ſes gens-d'armes hors du pays de Cattelogne, dedãs vint iours, & que pour les frais qu'il auoit faits en ceſte guerre, le Roy de Arragon luy quiteroit la ville d'Eſtella, auec tout le reſſort, ou departement d'icelle, qui eſt vn des cinq membres du Royaume de Nauarre, auec certaine quã- *Sentence du Roy de Frãce.*

tité de doubles d'or, ce qu'il ſeroit tenu d'executer dedans ſix mois; pendant leſquels la Royne d'Arragon D. Ieãne tiendroit oſtage en la ville de Larraga, en la puiſſance de l'Archeueſque de Tolede: Que les Cattelans retourneroyent en la puiſſance de leur Roy, auſquels pardõ general ſeroit fait de tout le paſſé: pour aſſeurance dequoy le Roy D. Iean leur bailleroit oſtages ſuffiſants. Ceſte ſentence manifeſtement au dommage du Royaume de Nauarre, odieuſe aux Cattelans, & peu honnorable pour le Roy de Caſtille, fut accordée, & rendue par les trois Ambaſſadeurs ſuſmentionnés, leſquels eſcriuirent au Roy D. Henry, qu'il s'auançaſt auec ſa cour & ſuite, iuſques a Fontarabie, & à l'inſtant vint le Marquis de Villena, amenant le Comte de Cominges Admiral de France auec luy, qui venoit ſemondre, & prier le Roy de Caſtille, de la part du Roy ſon maiſtre, qu'ils ſe viſſent és terres de Frãce: ce qu'ils auoyent comploté, & accordé à Bayonne.

Le Roy Louys eſtant venu a S. Iean de Lus s'auancerẽt les deux Roys iuſques a la riuiere de Vidaſo, limite des deux Royaumes, celle part: laquelle riuiere, ſelõ les Eſ-

pagnols, appartient a l'Eſpagne, & tout ce que le flot de la mer, en montant, couure. Le Roy Dom Henry paſſa, auec pluſieurs grans Seigneurs & cheualiers, en diuerſes barques, entre leſquels on nõme D. Pero Gonçales de Mãdoça Eueſque de Calaorra, D. Ieã de Pacheco Marquis de Villena, D. Gomes de Careres maiſtre d'Alcantara D. Iean de Valencuela prieur de S. Iean, D. Louys d'Acugna Eueſque de Burgos, D. Bertrãd de la Cueua Comte de Ledeſma & autres, tous fort richement, & pompeuſement habillés: ce que n'eſtoit le Roy de France, ny ſes courtiſans, tellement que les Eſpagnols ſe mocquoyent d'eux. S'eſtans amiablemẽt ſalués, & embraſſés ces deux grans Princes, ſur la riue, & vſé entr'eux de pluſieurs ceremonies, & parolles gracieuſes en tel cas accouſtumés, le Roy D. Henry parlant le premier, ils allerent au vilage d'Andaya, appartenant au Roy de France, où la ſentence arbitraire fut leuë deuant les deux Roys, par le ſecretaire Aluar Gomes, preſens les Ambaſſadeurs: & apres quelques autres patolles d'amitié, ſe partirent contents l'vn de l'autre, retournant chacun en ſes terres. Eſtant le Roy Dom Henry de retour à

Entreueue des Roys Louys XI. & Henry IIII. de Caſtille a Andaya.

Fõtarabie, il fit appeller les Ambaſſadeurs de Cattelogne, qui l'auoyent ſuiui en ce voyage, & leur declara le contenu en la ſentence, & ce qu'eux eſtoyent tenus de faire par icelle, dont ils furent fort esbais & deſplaiſans : ſi que vaincus d'impatience, à cauſe de l'indignité qu'il leur ſembloit ſouffrir, dirent pluſieurs parolles hautes de colere, voire de mauuais preſage des miſeres, qui deuoyent aduenir au Royaume de Caſtille, accuſans le Roy de laſcheté, de conſentir a telle ſentence, & ſes conſeillers & Ambaſſadeurs de trahiſon. En execution de la ſentence, le Roy D. Henry retira ſes gens de Cattelogne, & abandonna du tout ceſte guerre, puis paſſa a Segobia, & l'Archeueſque de Tolede vint a Larraga, ville du Royaume de Nauarre, pour y recepuoir la Royne D. Ieanne de Nauarre, laquelle deuoit, ſuiuãt la ſentence du Roy Louys, demeurer en ſa puiſſance, iuſques à l'execution entiere de ce que par icelle le Roy d'Arragõ ſon mary eſtoit tenu de faire.

Les Eſtats de Nauarre furent du tout mal contens, de l'alienation qui ſe faiſoit de la ville, & reſſort d'Eſtella, portion du Royaume, mais ils ne ſçauoyent pas le

ſecret, car il n'y eut aucunes des parties, qui fit mieux ſon profit de la ſentẽce, que le Roy d'Arragon, lequel ſe ſentoit fort aſſeuré du coſté du Roy de Caſtille, par les bons offices que faiſoyent pour luy l'Archeueſque de Tolede, & le Marquis de Villena, gens practiqués & du tout a ſon commandement: de ſorte qu'il ne ſe donnoit pas grande peine, que la Royne ſa femme demeuraſt entre leurs mains. Quant à Eſtella, il n'eut oncques volonté de la bailler au Roy de Caſtille: & pour palier, & couurir ſon intention, il tint moyen, que les Eſtats, en corps, proteſterent contre ceſte ſentence, comme donnée par iuge incompetent, ſans ouyr parties, & en manifeſte detriment du patrimoine de la couronne de Nauarre: & d'abondant meſſire Pierre de Perault Conneſtable de Nauarre, ſe ietta dedans Eſtella, ſemparant de la ville, & chaſteau comme s'il ſe fuſt rebellé contre ſon Roy: de ſorte que le Roy de Caſtille commença à ſe faſcher contre ſes conſeillers, & à connoiſtre aucunement leurs menées, ſe repentant grandement d'auoir abandonné les Cattelans. L'Archeueſque de Tolede, & le Marquis de Villena cõgnoiſſant ſon

indignation, penſerent a y remedier, donnans a entendre, & au Roy, & a l'Archediacre de Girone, vn des Ambaſſadeurs de Cattelogne, qu'il n'y auoit rien de gaſté encor, & qu'ils eſtoyent a temps de mieux faire que iamais : parquoy ceſt Archediacre fut deſpeché, pour porter ceſte nouuelle aux Cattelans, & les encourager a tenir bon, les aſſeurans, au nom du Roy de Caſtille, qu'ils auroyent en bref plus grãd ſecours de luy qu'auparauãt, mais l'Archediacre arriua tard : car les Eſtats de Cattelogne, fort offencés d'auoir eſté ainſi deceus par le Roy D. Henry, auoyent quitté Caſtille, & toute l'eſperance qu'ils pouuoyẽt auoir de ce coſté là, & s'eſtoyent adreſſés a la maiſon de Portugal, eſliſans pour leur Roy D. Pedro Cõneſtable de ce Royaume la, petit fils du Roy D. Iean premier, & fils de l'Infant D. Pedro Duc de Coimbra lequel eſtoit deſſendu, par ligne maternelle, des Roys d'Arragon, d'autant que ſa mere eſtoit fille du Comte Iaques d'Vrgel, & de D. Leonor d'Arragon fille du Roy Pierre d'Arragon iiij. du nom.

D. Pedro de Portugal eſleu pour Roy d'Arragon par les rebelles.

D'autre part, le Marquis de Vilena vint remonſtrer au Roy D. Henry les reuoltes de ceux d'Eſtella, & les dificultés qui em-

peſchoyent que la ſentence n'eſtoit accomplie, propoſant de recepuoir en recompenſe quelque autre choſe, plus-toſt que de s'opiniaſtrer ſur cela: ce que le Roy ne gouſta pas beaucoup, toutesfois, pour jouer a moins de perte. Il enuoya en Nauarre D. Bertrand de la Cueua Comte de Ledeſma, & D. Pierre Gonçales de Mandoça Eueſque de Calaorra, qui deſpuis fut Cardinal & Archeueſque de Tolede, pour traitter de ces choſes auec le Roy D. Iean, & la Royne ſa femme, leſquels s'excuſoyent ſur la rebellion de leurs ſubiects, qui empeſchoit qu'ils ne pouuoyent accomplir ce qu'ils deſiroyent (a ce qu'ils diſoyent) en ceſt endroit. Eux cognoiſſans aſſés les feintes, en aduertirent le Roy D. Henry, lequel leur ordonna, qu'ils cheuiſſent du mieux qu'ils pourroyent: parquoy apres pluſieurs conferãces, ils s'en retournerent ſans rien faire, & diſpoſerẽt le Roy de Caſtille de faire trefue, ce qui fut effectué peu apres. L'an 1464. encor qu'il fut fruſtré de ce qui luy auoit eſté adiugé par la ſentence du Roy de France Louys xj. Ces trefues auoyent eſté iurées de part & d'autre notamment par le Comte Gaſton de Foix, au nom du Roy Iean ſon beau-pere, & par Don Leonor ſa femme 1464.

heritiere du Royaume de Nauarre, feinme qui appetoit fort à dominer.

Peu apres le Roy Dom Iean alla faire la guerre aux Cartelans qui s'estoyent reuoltés de luy, ayant couronné pour leur Roy D. Pedro de Portugal, & laissa en Nauarre le Comte Gaston de Foix, auec sa femme D. Leonor, intitulée Princesse de Viana, par l'aduis de ceux qui estoyent de son conseil & parti, delibera de faire quelque entreprise sur Castille, pour se contreuanger des places de la Garde, de sainct Vincent & Arcos, que les Castillans auoyent retenues despuis la derniere guerre. Ayant donc en grand diligence, & silence assemblé bon nombre de gens de guerre, il contraignit aisément, & sans perte des siens, la Cité de Calaorra à se rendre, en quoy il fit chose agreable aux cheualiers Castillans coniurés cõtre leur Roy D. Henry. Apres ce fait, le Comte de Foix fut cõseillé d'enuoyer vers le Roy de Castille, luy faire entendre, que ce qu'il auoit fait, n'estoit pour rompre la paix d'entre Castille & Nauarre, mais seulement pour reprendre à la valeur autant comme les trois villes cy dessus mentionnées, qu'il detenoit a la couronne de Nauarre où il auoit droit: que s'il luy

luy plaisoit d'enuoyer quelqu'vn par deuers luy, pour aduiser de cõposer par quelque bon expediẽt, leur differẽt, il se soubmetroit à la raison & equité. Le Roy D. Henry y enuoya incontinent le licentié Diego Henriques, qui parla fort brauement, & audacieusement au Comte, & à la Princesse sa femme sur ceste prise de Calaorra, leur cõseil estoit principalemẽt D. Nicolas d'Echauarri Euesque de Pampelone; & par son aduis fut renuoyé, auec le licentié Diego Henriques, vn autre de mesme robe, pour supplier le Roy D. Hẽry, de rendre les trois places de la Garde, sainct Vincent & Arcos, & que Calaorra seroit incontinent restituée: & outre-ce, que le Cõte & la Princesse luy aideroyent des forces de Nauarre contre ses rebelles, & ne dõneroyent ayde, ny faueur à iceux en chose quelconque. Ceste Ambassade proposée deuant le Roy de Castille, a Segobia, le contenta fort, & renuoya le licentié Diego, auec l'Ambassadeur de Nauarre, pour accomplir ces restitutions, moyennant que pour asseurãce de ce que le Comte, & la Princesse sa femme promettoyent, il baillast en ostage D. Iean, & D. Marie leurs enfans. Les deux Ambassa-

deurs s'eſtans acheminés, celuy de Caſtille demeura à Logrogno, & celuy de Navarre paruint vers le Comte, auquel il dõna raiſon de ſa charge: & ſuiuant ce qui auoit eſté propoſé, le Comte, & le licentié Diego Henriques ſe veirẽt depuis en certain lieu, toutesfois ils ne s'accorderent point, eſtant le Comte Gaſton importuné par la ligue de Caſtille.

Preuoyant donc l'Ambaſſadeur de Caſtille, que le Comte auoit enuie d'aſſieger Alfaro, il donna ordre que promptement cent hommes de cheual entrerent dedans, & y fit mettre forces viures. Quelques iours apres eſtant le Comte Gaſton a Tudelle, il remanda l'Ambaſſadeur de Caſtille, à fin de traitter derechef d'accord, & luy mit en teſte l'Eueſque D. Nicolas, & meſſire Martin de Perault: mais ils firent moins à ceſte veuë qu'aux autres, car l'Eueſque ſe deborda en parolles iniurieuſes cõtre le Roy D. Henry, de ſorte que chacun en auoit honte: ſur quoy l'Ambaſſadeur de Caſtille ſe porta ſi modeſtement, & rabatit les propos de l'Eueſque auec ſi bonnes raiſons, qu'en fin il luy fit recongnoiſtre ſa faute, & s'en excuſa. Somme la fin de leurs diſputes fut, que le Comte ne

bailleroit point ſes enfans en oſtage : & que ſi le Roy de Caſtille ne vouloit rẽdre les places qu'il detenoit de Nauarre, il iroit mettre le ſiege deuant Alfaro. L'Ambaſſadeur partit auec ceſte reſolution, & en quatre iours qu'il demeura à Alfaro, la fit remparer, & munir du mieux qu'il peut, puis alla aux terres de Soria mettre gens enſemble, pour la ſecourir. Alfaro aſſiegée & furieuſement batue par le Comte Gaſton, tint bon, nonobſtant qu'elle ſoit ſituée entre Calaorra & Tudelle, où eſtoyẽt groſſes garniſons Françoiſes & Nauarroiſes: tant que dans la terme de douze iours le ſecours de Caſtille comparut, qui eſtoit d'enuiron mille trois cẽs cheuaux, & cinq mille pietons conduits par D. Alphonſe d'Areillan Seigneur de Los Cameros : a raiſon dequoy le Comte leua le ſiege, ramenant ſes gens a Tudelle, & toſt apres eut nouuelles que les habitans de Calaorra s'eſtoyent rués ſur la garniſon Françoiſe qui eſtoit dedans, & en ayant fait carnage, s'eſtoyent remis en l'obeiſſance de leur Prince Henry.

Alfaro aſſiegée.

Ces deſordres depleurent grandement au Comte, & au Conneſtable D. Pierre de Peralta, & autres Nauarrois, qui en don-

noyent entierement la coulpe à l'Eueſque de Pampelone D. Nicolas d'Echauarri, lequel cauſa ce mal, que les places de la Garde, de S. Vincent & Arcos, leſquelles d'ancienneté eſtoyent de Nauarre, ſont touſiours deſpuis demeurées en la iuriſdiction de Caſtille.

Le Roy D. Iean, apres la victoire que ſon fils D. Alphonſe auoit obtenue à Potelin, receut pluſieurs peuples d'Ampurdam qui ſe rendirent a luy, les vns volontairement, les autres de crainte. Et voulãt preſſer le ſiege de Cernera, place forte par nature, manda les troupes de D. Alphonſe, & celles que la Royne auoit deuãt Valdecona, ville ſituée à vne lieuë prez de Tortoze: mais D. Alphonſe, auant que de s'acheminer au caimp, ayant ſceu, que les habitans d'Iqualada eſtoyent en diſcord entr' eux, les vns voulans recongnoiſtre le nouueau Roy D. Pedro, les autres obeyr à D. Iean, s'aprocha pres, & eut moyen de les ſurprendre, pendant qu'ils eſtoyent en contention. Eſtant dedans il traicta bien ceux qui tenoyent le parti du Roy Dom Iehã, & punit les autres: puis pourſuiuit ſon chemin à Cernera, laquelle fut ſi diligemment batue, & aſſaillie, qu'en fin elle ſe ré-

dit à compoſition qui leur fut accordée d'auoir la vie, biens & priuileges ſaufs, & entiers. Le gouuernement de ceſte place fut baillé à Iean de Carraxona, & puis on alla à Pratas, où le nouueau Roy D. Pedro auoit laiſſé garniſon s'eſtant retiré à Barcelone: Pratas fut rendue, & Rodone auſſi, en fin le Roy D. Iean fit en ſorte qu'il recouura toute la Cattelogne, le Roy Dom Pedro eſtant mort en la ville de Granol, diſtante de cinq licuës de Barcelone, de poiſon, comme on croit, non toutesfois ſans grande peine. Grandes furent les altercations qu'il y auoit entre les Cattelans apres la mort de D. Pedro Portugais, les vns eſtans d'auis de reduire leur eſtat en forme de republique, ainſi que Genes & Veniſe, autres de retourner en l'obeiſſance du Roy D. Iean: l'vn & l'autre eſtant reiecté ils eſleurent pour leur Roy René d'Anjou, Prince du ſang Royal de France, lequel, ja viel & caſſé, neantmoins deſireux de tiltre Royal accepta l'offre, & auec le congé du Roy Louys xj. fit leuée de gens par la France, qui en fin firent peu, voila comme D. Iean ſe comporta.

Du coſté de Nauarre l'Eſtat n'eſtoit pas en plus grãd repos, car regnans les factiõs

de Grammont, & de Beaumont au pays, le Comte Gaſton de Foix, mary de D. Leonor heritiere du Royaume, qui le gouuernoit, ſe donnoit à entendre que c'eſtoit à luy de iouyr des lors du tiltre Royal, droits & preeminences d'iceluy: parquoy ſe fortifiant de ceux de la faction Beaumontoiſe, lors qu'il veit ſon beau-pere le Roy D. Iean fort empeſché és guerres de Cattelogne, il s'empara de pluſieurs villes, & forterceſſes de Nauarre, & fraiſchement auoit aſſiegé Tudelle, cité de la faction de Grammont: dequoy le Roy D. Iean aduerti, ſur l'heur de ſes affaires de Cattelogne, mena celle part ſon armée fort exercée aux guerres paſſées, pour donner ſecours a ceux qui ſoutenoyent ſon parti: mais auant qu'il fut là, D. Louys de Beaumont Comte de Lerin, ſe ſaiſit de la ville de Pampelone, les habitans de laquelle eſtoyent preſque tous ſectateurs de ceux de Beaumont. Pluſieurs memoires de peu d'autorité font mention que ce Comte de Lerin fit dure guerre non ſeulemẽt aux Nauarrois de l'autre faction, mais auſſi aux Arragonnois, courans iuſques à Iaca, & Exea des cheualiers, ayant pour compagnon en ſes cõſeils, & entrepriſes Char-

les d'Artieda, osta au Connestable messire Pierre de Peralta, la ville d'Andosilla, & a D. Inigo d'Estuniga, Comte de Nieua, celle de Mendauia: puis print Artaxona & Olite, & plusieurs autres places, faisant autres grands exploicts, d'autant qu'il tenoit la ville de Pampelone, & qu'il en disposoit comme s'il en eust esté Seigneur & maistre.

En ce tẽps est fait mention d'vn fameux brigand, nommé Sancho Rota, qui auoit sa retraicte en vne montagne prez de la ville de Tudelle, dicte *Las Verdenas del Rey*, & auec trante cheuaux qu'il auoit couroit ès terres d'Arragon, & y faisoit grand butin, traictant bien neantmoins ceux qu'il prenoit prisonniers: Pour empescher lesquels dommages, tant de cestui-cy, que du Comte de Lerin, les peuples de Iaca, & la noblesse des enuirons s'estans assemblés, firent monstre de vouloir entrer en Nauarre: mais le Comte de Lerin leur enuoya au deuant bon nombre de gens de guerre, conduits par Charles d'Artieda, Machin de Gongorra Seigneur de Gordia, Iean d'Ayanc, & Ferdinand d'Ayanc, lesquels ayans rencontré les Arragonnois prez de Sanguessa, à vn certain pont, qui

Sancho Rota fameux brigand.

eſt ſur le fleuue d'Arragon, mirent pied à terre, laiſſans leurs cheuaux, eſtimans de combatre plus à leur aduantage à pied: & venus aux mains, empeſcherent le pas aux Arragonnois, les contraignans de retourner en leurs terres.

Or la venue du Roy D. Iean auec ſon armée ſceue en Nauarre, hauſſa le courage à ceux de Grammont, & eſtonna fort les Beaumontois, qui connoiſſoyent aſſés qu'ils ne ſeroyent ſuffiſans pour reſiſter à ſi grande force, que celle qui leur venoit ſus: Parquoy ayans eu conſeil, ſur les affaires qui ſe preſentoyent, auec le Comte Gaſton de Foix, ils l'admoneſterent de s'accorder auec le Roy ſon beau-pere, lequel ayant ja reſolu de laiſſer le Royaume a ſa fille D. Leonor apres ſa mort, en pouuoit iouyr peu de temps, a cauſe de ſa grãde vieilleſſe. Partant leur ſembloit bon de ſe contenter d'auoir patience, ce peu qui reſtoit de vie au Roy, & le laiſſer iouyr du tiltre du Roy de Nauarre: ce que le Comte trouua bon, car il ne voyoit aucune eſperance de victoire, s'il ſe fut opiniaſtré à pourſuiure ſes entrepriſes par les armes. Ainſi furẽt miſes les capitulations en auãt, en la maniere que nous dirons cy apres.

Auant la derniere couclusion desquelles, le Roy D. Iean estant desia de retour a Taragone, pour entẽdre de toutes ses forces, & moyens a la guerre de Barcelone, la Royne Ieanne sa femme estant de long temps affligée d'vn cancer, qui la consumoit, vint a sa fin. On dit que se voyant a la mort certaine, & se souuenant du Prince D. Ferdinand son fils, elle dit par plusieurs fois, auec grands souspirs, O mon fils, que tu me coustes cher & renomée, est qu'elle confessa auoir pourchassé, & moyenné la mort au Prince D. Charles: dequoy le Roy fut tellemẽt indigné, qu'il se retira sans la vouloir plus voir: elle eut ce-pendant le contentement que son ambition pouuoit prendre, de ce que son fils D. Ferdinand eut tiltre du Roy de Sicille, auant sa mort: son corps fut ensseuely au monastere de Poblette, suiuant son testament. Auint aussi enuiron ce temps, qui estoit l'an 1469. la pitoyable mort du ieune Gaston de Foix, fils aisné du Comte Gaston, & de la Princesse Leonor, lequel deuoit succeder apres eux a la Couronne de Nauarre. Estant grande assemblée de Princes & Cheualiers au lieu de Liborne pres de Bordeaux, pour honnorer & ac-

Mort de la Royne D. Ieãne d'Aragon.

Confession derniere de la Royne D. Ieanne d'Arragon.

1469.

compagner Charles de France frere du Roy Louys xj. nouuellement reconcilié auec iceluy, & pourueu de la Duché de Guyenne apres la guerre ciuille, qu'on appella du bien public, ce ieune Gaſton fut attaint d'vn eſclat de lance, courant aux tournois & iouſtes, qui ſe faiſoyent là en grande magnificence, & ſomptuoſité, dõt il mourut, au grand deſplaiſir de tous ceux qui le congnoiſſoyent, meſme du Duc Charles, la ſœur duquel, & du Roy Loys, il auoit eſpouſée, nommée Magdelaine, de laquelle il laiſſa deux enfans: aſſauoir, François Phebus, qui fut Roy de Nauarre, & Cõte de Foix, & Catherine ſa ſœur, laquelle ſucceda a ſon frere, qui mourut ſans hoirs. Poſſible ne ſera-il hors de raiſon d'expoſer icy la ſucceſſion de la maiſon de Foix, qui a herité du Royaume de Nauarre, la recherchant au plus haut, dont les hiſtoires font mention, en laquelle, comme nous auons dit en ceſt hiſtoire, s'eſtoit vnie la ſeigneurie de Bearn, des enuiron l'an 1286.

Mort du ieune Gaſtõ de Foix.

Succeſſion de la maiſon de Foix qui ha herité du Royaume de Nauarre.

On trouue que le pays de Foix fut erigé en Comté, enuiron l'an 1062. par Raymond deuxieſme de ce nom Comte de Toulouſe, lequel en inueſtit Bernard fils

puiſné de Roger Comte de Carcaſſone, & d'Aladais ſa femme. De ce Bernard, & de Beatrix fille du Comte de Beſiers, naſquit Roger, qui fut deuxieſme Comte de Foix, lequel engendra en Arcendie vn autre Roger ſon ſucceſſeur en la Comté de Foix, deuxieſme du nom, pere de Roger troiſieſme, qu'il eut d'Eximene ſa deuxieſme femme, ayant eſpouſé en premieres nopces vne dame de Prouence nommée Eſtiennette. De Roger troiſieſme & de Cecile fille du Comte Raymond de Barcelone, naſquit Raymond Roger, lequel eſpouſa vne dame nommée Philippe, dõt il eut vn fils appellé Roger Bernard, qui luy ſucceda en la Comté de Foix, & vne fille dicte Eſclermonde, mariée au Roy de Majorque. Raymond Roger fit endurer pluſieurs indignités à ſa femme legitime, à l'appetit d'vne concubine, qui eſtoit de la religion Albigeoiſe. Roger Bernard fut doncques Comte de Foix, apres ſon pere ſixieſme en nombre, enuirõ l'an mil deux cens vint & trois, & fut ſurnõmé le grand. Il eſpouſa Brunixende fille du Comte de Caſtelbon, de laquelle il eut Roger dit Rotfer Comte de Foix apres luy, Eſclermonde femme du Viſcomte de Cardon-

ne, & Cecile femme du Comte d'Vrgel. Roger Rotfer ſeptieſme Comte de Foix, & cinquieſme du nom, eſpouſa Brunixende fille du Viſcomte de Cardone, de laquelle il engendra Roger Bernard ſixieſme de ce nom, & huictieſme Comte de Foix : De luy, & de Manigarde de Narbõne naſquirent vn autre Roger Bernard qui ſucceda au Comte, Agnes qui fut femme d'Eſquibat Comte de Bigorre, & Philippe mariée a Arnaud d'Eſpagne Viſcõte de Conſerans. Roger Bernard ſeptieſme du nom, & neuf-vieſme Comte de Foix, paruint au Comte de Foix apres la mort de ſon pere, enuiron l'an 1262. lequel eſpouſa Marguerite fille de Gaſtõ de Moncade Seigneur de Bearn, & de Marthe de Foix, par le moyẽ de laquelle il vint à vnir la Seigneurie de Bearn au Cõte de Foix, par l'aduis des Eſtats de Bearn, au preiudice du Cõte d'Armignac, qui auoit eſpouſé la ſœur aiſnée de Marguerite, laquelle Gaſton desherita, en haine de ce qu'en certaine guerre qu'il auoit euë, il n'auoit eſté aucunement aidé par le Comte d'Armignac, ainſi que de ſon autre gendre le Comte de Foix.

Or eut Roger Bernard de Marguerite

de Bearn ſa femme quatre enfans: aſſauoir, Gaſton l'aiſné, lequel fut Comte de Foix, apres ſon pere, dixieſme en nombre, & le premier de ceſte maiſon qui iouït de la ſeigneurie de Bearn Brunixẽ de femme d'Helie de Perigort, Conſtance mariée au Seigneur de Mirepoix Anthoine de Leui, & Ieanne, qui eſpouſa Pierre fils du Roy D. Iacques d'Arragon.

Gaſton doncques premier de ce nom Comte de Foix & Seigneur de Bearn, eſpouſa Ieanne fille de Louys de France Comte d'Eurteux, & de Marguerite d'Artois, dont iſſirent Gaſton heritier du Cõté, Roger Bernard Viſcomte de Caſtelbõ pere de Mathieu, & d'Iſabel de Caſtelbon, qui ſuccederent l'vn apres l'autre en la Comté de Foix, & Robert Eueſque de la Vaur. Il eut auſſi vn fils baſtard nommé le Loup, Seigneur d'Arauath, qui engendra Blanche femme de Iean de Gaulli, ou Grailli Cap de Buch. Gaſton deuxieſme, onzieſme Comte de Foix & deuxieſme Seigneur de Bearn, de ceſte famille, eut de ſa femme Alienor, fille du Comte de Cominge, Gaſton Phebus, lequel ſucceda a ſon pere, l'an 1334. troiſieſme du nom, ayant eſpouſé Agnes fille du Roy

Philippes de Nauarre, en eut vn ſeul fils, duquel il fut le meurtrier, l'ayant trouué ſaiſi d'vne boete de poiſon, que le Roy Charles de Nauarre ſon oncle luy auoit baillée, pour faire mourir le Comte ſon pere, a qui il vouloit mal, ſans que toutesfois l'enfant en eut aucune coulpe, car il ne ſçauoit quelle drogue c'eſtoit: parquoy ne luy reſta apres ſa mort autres enfans legitimes, mais pluſieurs baſtards, comme Iobbain, qui fut l'vn des quatre de ceux qui furent bruſlés a la mommerie du Roy Charles ſixieſme au banquet de S. Marceau, où comme dit Froiſſart à l'hoſtel de S. Paul a Paris, s'eſtans abillés de toille ſur laquelle auec poix auoit eſté attaché force lin delié pour ſe faire paroiſtre eſtre ſauuages, Gratiã, & poſſible Bernard de Foix, qui fut marié en Eſpagne a D. Iſabel de la Cerde Princeſſe du ſang de Caſtille, ſouche de la maiſon des Ducs de Medina Celi, s'il n'eſtoit fils de Gaſtõ deuxieſme predeceſſeur de ceſtui-cy.

La ſucceſſion du Comte de Foix, & Seigneurie de Bearn eſcheurent lors a Mathieu de Caſtelbõ ſuſnommé, lequel n'eut aucuns enfans de ſa femme Ieanne fille du Roy D. Iean d'Arragon: & partant herita

de ſes ſeigneuries, & eſtats Iſabel ſa ſœur, femme d'Archambaud de Grailli Cap de Buch, duquel mariage iſſirent Iean l'aiſné quinzieſme Comte de Foix, Gaſton Cap de Buch, d'où deſcendent les Seigneurs de Capdolat, & Candale, Archambaud Seigneur de Nouailles, Pierre Cordelier à Morlas, puis Eueſque de l'Eſcar, finalemẽt Cardinal fondateur du college de Foix a Toulouſe, & Mathieu Comte de Comminges, Iean quinzieſme Comte de Foix, cõme nous auons dit, & premier de ce nom eut à femme en premieres nopces Marie de Nauarre, laquelle, decedée ſans enfans, il eſpouſa Ieanne d'Albret, dont naſquit Gaſtõ ſon ſucceſſeur és Comtés de Foix, & Seigneur de Bearn. La maiſon de Foix a eſté grandemẽt illuſtre és faits de ceſtuy cy: car durant les guerres d'entre les François & Anglois, au temps du Roy Charles ſeptieſme, ce Compte Gaſton fut celuy qui fit plus de preuue de valeur contre les armées Angloiſes tenans la Guienne, où il print par deux fois ſainct Seuer Cap de Gaſcongne, & gaigna Dax a force d'armes, auec grand carnage des Anglois, deffenſeurs obſtinés de ces places: ſecourut Tartax, aſſiegée par l'eſpace de ſept mois,

Ieãne d'Albret femme de Iean xv. Comte de Foix, Seigneur de Bearn.

Faicts genereux de Gaſton Cõte 16. de Foix.

par le gouuerneur de Bourdeaux. Il reſtitua en la Viſcomté de Cominges ſon oncle Mathieu, depoſſedé par le Roy de France, lequel y auoit inſtalé vn Eſpagnol nómé D. Rodorigo de Villandrago Comte de Ribadeo, où il fit demolir le chaſteau de Rochefort: moyenna la liberté, & reſtitution en ſes biens au Comte d'Armignac detenu priſonnier, pour intelligences auec les Anglois. Eſtãt deſpuis fait gouuerneur de Guienne, par le Roy Charles, fit ſi aſpre guerre aux Anglois, que en peu de temps il les depoſſeda preſque de tous leurs forts en celle Prouince: tellement que Bordeaux, cité principalle, & ſiege de guerre, fut contrainćte de ſe rendre au Roy de France, l'an mil quatre cens cinquante vn, & peu apres la ville de Bayonne, tellemẽt que les Anglois ſe trouuerent exclus entierement de toute la Guienne.

Comte de Clermont Iean de Bourbon.

Deſpuis s'eſtant la cité de Bourdeaux rebellée contre le Comte de Clermont Iean de Bourbon, les Anglois par eux appellés, encor qu'ils ſe fuſſent emparés de pluſieurs places, furent, par la vertu & bõne conduićte, principallement du Comte Gaſton de Foix, repouſſés, eſtant Cadillac la derniere place qu'il leur oſta: En toutes leſquel

esquelles guerres il fut fidellement, & diligemment accompagné, & secouru par son frere Pierre de Foix Viscõte de l'Autrec, Tronc de la renommée maison de l'Autrec, pere de Iean de l'Autrec Posthume, duquel sortirent Odõt de Foix, capitaine assés fameux aux guerres de Lõbardie & de Naples. André sieur de l'Espare, & Thomas dict l'Escuin : de Odet fut fils Henry de l'Autrec.

Pierre de Foix, Tronc de la maison de l'Autrec.

Tant fut le Comte Gaston de Foix fauorisé du Roy Charles septiesme, qu'il bailla en mariage a son fils aisné, nommé Gaston, comme luy, Magdelaine sa fille. Au Iugement fait a Vandosme par le Roy Louys xj. du Duc d'Alençon il tint le lieu du Comté de Toulouse au rang des Pairs de France, laquelle préeminence dura en toutes telles occasions en la maison de Foix, les Seigneuries de laquelle furẽt par luy accreues du Viscomté de Narbone, & des terres de Capdolat, & autres acquets, & finallement de la couronne de Nauarre, par son mariage auec D. Leonor d'Arragon, fille du Roy Iean, d'Arragon & de Nauarre par sa femme, duquel nous traitons a present. Or de ce mariage sortit la posterité qui sensuit: Gaston, qui luy de-

Préeminẽce de Pair de France en la maison de Foix.

Coronne de Nauarre en la maison de Foix.

Poſterité de Gaſton de Foix, & de D. Leonor d'Arragon, fille du Roy Iean d'Arragon & de Nauarre.

uoit ſucceder, & lequel nous auons dit eſtre mort à Liborne, aux iouſtes, & feſtes qui ſe celebroyent à l'aduenement du Duc de Guienne. Charles frere du Roy Louys xj. laiſſant hoirs apres luy François Phebus, & Catherine ſes enfans: Plus Iean Seigneur de Narbonė, & puis Duc de Nemours, qui gaigna la iournée de Rauene, où neantmoins il mourut, & Germaine deuxieſme femme de D. Ferdinand Roy d'Eſpagne: De Gaſtō & Alienor naſquit le troiſieſme fils nommé Pierre, qui fut Cardinal, & le quatrieſme Iacques, cheualier preux, qui mourut au ſeruice du Roy Louys xj. Plus cinq filles, Marie femme de Guillaume Marquis de Montferat Ieāne femme du Comte d'Armignac, Marguerite femme du Duc François de Bretaigne, mere de la Royne Anne de France, Catherine mariée au Comte de Candale, dont ſont iſſus trois enfans, l'aiſné deſquels fut Comte de Candale, puis vn Archeueſque de Bordeaux, & vne fille mariée au Roy de Hongrie, nommée Anne, la cinquieſme fille de Gaſton, & d'Alienor, fut auſſi nommée Alienor, qui mourut ſans eſtre mariée.

Or reuenans aux querelles d'entre le

Comte Gaſton de Foix, pere de ceux-cy, auec le Roy D. Iean ſon beau-pere, iceluy obtemperant au bon conſeil de ſes amis, & ſeruiteurs, & ayãt faict ſçauoir par Ambaſſadeurs, au Roy ſon intention, ſe trouuerent a la iournée aſſignée a Olite le Roy & D. Leonor ſa fille, là où ils conuindrent en ces articles, eſtant le Comte Gaſton de Foix abſent en France premierement.

1 Que tous les peuples, villes, communautés, & nobles, & autres de quelque eſtat, & condition qu'ils fuſſent de Nauarre, reconnoiſtroyent pour Roy, & obeiroyent ſans contredict, au Roy D. Iean, tout le temps de ſa vie.

2 Que le Comte Gaſton, & la Princeſſe ſa femme promctoyent de maintenir les priuileges, droits, & libertés du Royaume, ainſi qu'ils auoyent eſté gardés, & maintenus par le paſſé.

3 Que les trois Eſtats feroyent le ſermẽt de fidelité, & hommage aux Princes, mary & femme, pour les reconnoiſtre pour leurs Roys naturels, apres le decez du Roy D. Iean, annullée toute proteſtation de foy, & hommage qui pouuoit auoir eſté faict autrement.

4 Que les Princes mariés ſeroyent gou-

uerneurs perpetuels du Royaume, durant la vie du Roy, ſans pouuoir eſtre reuocqués, excepté que lors ſeulement que la perſonne du Roy ſe trouueroit dedans le Royaume, leur gouuernement ceſſeroit.

5 Que le Roy, ny auſſi les Princes mariés ne pouroyent engager le Royaume en tout, ny en partie.

6 Que les trois Eſtats promettroyent de tenir la main, a ce que le Roy, & les Princes accompliſſent, & gardaſſent tout ce que deſſus eſt dict, & de s'oppoſer a celles des parties qui contreuiendroient.

7 Que meſme promeſſe ſeroit faicte & iurée par le Roy, & les Princes, & que pour la pacification du Royaume, toutes les offences ſeroyent pardonnées generallemẽt a tous, & tous crimes, pour enormes qu'ils fuſſent, abolis, iuſques a ceſte preſente venue du Roy D. Iean au pays, reſtabliſſant, de pleine púiſſance, & authorité Royale, chacun en ſes honneurs, bonne renommée, & biens, reuocquant, & annulant toutes ſentences, & procedures faittes au contraire.

8 Que toutes places, villes, tours & chaſteaux qui auoyent eſté occupés des vns ſur les autres, & tous offices, tant Eccleſia-

stiques que seculiers, vsurpés despuis la prinse du chasteau de Morillo, fussent rendus a leurs premiers legitimes possesseurs, dedans le terme de sept mois, sauf, & excepté les meubles, & fruicts consumés, & qui n'estoyent en estat, mettant au neant toutes donnations, & engagemens, que le Roy, ou les Princes, ou autres en eussent peu faire. En ce non toutesfois compris les differens d'entre le Comte de Lerin, & D. Iean de Beaumont, & Charles d'Artieda, contre le Connestable de Nauarre messire Pierre de Peralta, & le Mareschal D. Pedro de Nauarre, ausquels estoit enioint de se soubmettre en l'obeissance du Roy dedans douze iours apres la publication des presentes, à fin de terminer iceux differents par voye de Iustice, sur peine, faisant au cõtraire, d'estre tenus pour contumax & rebelles, & pour tels estre poursuiuis, & punis, comme perturbateurs du repos public.

9 Que tous ceux qui auoyent esté indeument prins prisonniers, despuis la surseãce faicte par l'Archeuesque de Sarragosse, fils du Roy, au nom d'iceluy, & les Princes seroyent relaschés, & mis en pleine liberté, en payant leurs despenses.

10 Que les trefues accordées par eux, ou leurs capitaines, fuſſent obſeruées, tant à l'endroit des naturels, qu'eſtrangers, en leurs perſonnes, & biens.

11 Que ce qui auroit eſté prins, & reprins au preiudice d'icelles trefues, ſeroit rẽdu & deliuré ſans rençon, autre q̃ de la deſpẽce.

12 Que les promeſſes & obligations, fuſt par eſcrit, ou de parolles faictes entre les naturels, pour raiſon de telles prinſes faictes deſpuis la ſurſeance, demeureroyent nulles, & ſans effect, & ſeroyent admoneſtés les ordinaires Eccleſiaſtiques de les abſoudre de tous ſerments faicts pour ce regard, enioignant a tous de deliurer les priſonniers dans quinze iours, & ne contreuenir a ce preſent traicté, ſur peine de deux mille royaux d'or, pour les coffres du Roy.

13 Que quãt au chaſteau de Lequin, appartenant au prieur de Ronceuaux, qui auoit eſté prins par cy deuant, auec grãde quantité de biens, tant du prieur que du monaſtere, il eſtoit enioint a ceux qui auoyent prins leſdits biẽs, de les reſtituer, ou la valeur, attendu que le prieur auoit eſté touſiours bõ ſeruiteur du Roy, & des Princes.

Que le Roy, & les Princes iureroyent

ſolennellement de faire executer tous les chefs, & articles ſuſdits, en ſorte qu'ils euſſent leur plein & entier effect.

Ces choſes accordées furent publiées au chaſteau, ou palais d'Olite, le ieudi trentieſme de May, 1471. & furent receues par le ſecretaire Iean de ſainct Iordi, & iurées és mains de l'Eueſque d'Oloro, auec promeſſe faicte depuis par la Princeſſe Dom Leonor, de faire approuuer par le Comte ſon mary leſdits articles, dõt elle enuoyeroit copie authentique, ſeellée du ſeel dudit Comte, au Roy ſon pere : Auſquelles choſes ſe trouuerent preſents D. Garcia Eueſque d'Oloron, D. Pedro Seigneur de Ros, Ambaſſadeur du Comte, & D. Frere Bernard Hugues de Rocabertin, chaſtellain d'Amposta, meſſire Rodrigo de Reboledo, D. Gomes Suares de Figueroa, & meſſire Iean Paies vicechancelier du Roy. Apres ce, la Princeſſe garnie de procuration de ſon mari, données aux Bains de Caudes Aigues au val de Doſan, iura en Olite, au nõ d'iceluy, és mains dudit Eueſque d'Oloron, l'obſeruation des choſes ſuſdictes, preſents leſdits chaſtelain d'Amposta, & meſſire Iean Paies, & D. Ferdinãd de Baquedau vicaire general de l'Egliſe de *Olire.* 1471.

Pampelone. Toutes ces capitulations ne furent de tel efficace, que les troubles du Royaume de Nauarre en ceſſaſſent, leſquels durerent encor aſſés long temps.

Dom Iean Roy d'Arragon, & Nauarre apres auoir cheui des differents qu'il auoit auec ſon gendre Gaſton Comte de Foix, & ſa fille D. Leonor, pour raiſon comme deſſus du Royaume de Nauarre, enuoya D. Alphonſe d'Arragon ſon fils, auec les Comtes de Prades, és enuirons de Barcelonc pour procurer a quelque pris que ce fuſt de l'auoir: ce qu'il eut. Les habitans ayans demandé miſericorde, le Roy D. Iean par ſinguliere benignité leur pardonna à eux, & à leurs confederés, tout ce qu'ils auoyent perpetré contre luy, mais en outre les conſerua, & confirma en leurs biens, libertés, priuileges, exemptions, & droits anciens.

Clemence du Roy D. Iean d'Arragon.

Durant ce temps le Roy eut nouuelles d'vn nouueau tumulte, qui s'eſtoit eſmeu en Nauarre, auquel la Princeſſe ſa fille courut vn grand danger, & pluſieurs de ſes ſeruiteurs y eſtoyent demeurés: le fait fut tel, Iean d'Athondo auditeur Royal des Comptes, citoyen de Pampelone, & Mi-

Sedition en Nauarre.

chel d'Ollacarizqueta, & autres de la mesme cité, seruiteurs du Roy, & de la Princesse, & de la faction de Grammont, entreprindrent en haine, & diminution de la partialité Beaumontoise contraire, qui possedoit la cité de Pampelone, d'y introduire la Princesse Leonor, aucc troupes de gens de guerre, & l'en rendre maistresse paisible, & absolüe, ayans doncques communiqué ensemble leurs conseils, la Princesse se deuoit trouuer, deuant iour, à la porte de la Iuifuerie, ou Sauaterie, autrement la tour de la porte Royale, & le Mareschal D. Pedro de Nauarre pour s'emparer de deux tours prochaines.

Le temps assigné venu, la Princesse auec ses gens, trouua la porte ouuerte, par les Grammontois, par où estant introduicte, le Mareschal se mit dedans ces deux tours, auec septante gentils-hommes, & soudain se prindrent à crier ceux de Grammont, viue, viue, la Princesse: a ce bruit les Beaumontois, encor que troublés, cõme en chose inopinée, & de nuit, coururẽt aux armes, & firent en sorte, que non seulement ils empescherent leurs aduersaires de passer plus auant en la cité, mais cõtraignirent la Princesse, & ses gens de sortir

Temerité de D. Leonor.

à grande haſte : car bonne partie des ſoldats, qui la deuoyent ſuiure, n'eſtoyent encor arriués. Ayans recouuré la porte, ils aſſiegerent le Mareſchal D. Pietro, & ſes ſoldats, dans ces deux tours, leſquels ne ſe voulans rendre au commencement, en fin le firent, quand ils virent mener le canon pour les batre.

Le Mareſchal aſsiegé.

La Princeſſe craignant qu'il ne meſauint au Mareſchal, & aux autres qui eſtoyẽt aſſiegés, enuoya dire, que ce qu'ils en auoyent fait, eſtoit par ſon commandemẽt, & partant prioit, qu'on ne leur fit aucun deſplaiſir: Bref, ils ſe rendirẽt, ſur promeſſes, qu'on les laiſſeroit ſortir tous, auec leurs armes, ſans leur meſfaire, ny meſdire : nonobſtant leſquelles, ils furent auſſi toſt ſaiſis, & enfermés és priſons Royales de la cité là où ils furent apres cruellemẽt, & perfidement dagués, & tient-on que le Mareſchal fut tué par la main de D. Philippes de Beaumont, frere du Comte de Lerin. Ce faict faſcha fort la Princeſſe, laquelle à cauſe de ce, voulut que ceſte porte fuſt apellée, de là en auant, la porte de la trahiſon : & pour aucunement vanger ceſte iniure, fit proceder contre le Comte de Lerin, contre Dom Iean de Beaumont

Foy rompue & meurtre du Mareſchal de Nauarre & autres.

prieur de S. Iean, & chancelier du Royaume de Nauarre, & contre D. Philippes, & leurs freres, & D. Iean Comte de Luza, Charles d'Artieda & ſes enfans, Arnaut d'Otza, les Alcaides, ou preuoſts, & iurés de Pampelone, & autres leurs alliés, & cõplices, leſquels, par arreſt & authorité du Roy, & de ſon conſeil, furent condamnés, comme criminels de leze Majeſté, a mort, priuation d'honneurs, & confiſcation de biens.

Les memoires de ce temps chargent le Comte de Lerin, diſans, qu'afin de mieux iouyr de la cité, il en auoit chaſſé les ſeruiteurs du Roy, & de la Princeſſe, & y auoit eſtabli officiers, & gens de guerre à ſa deuotion, contre l'autorité d'iceux, la iuriſdiction deſquels il vſurpoit, vexoit, & tyrannoiſoit le Royaume: qu'a la faueur, & aide du Comte, les Guipuſcoans auoyent demoli les forts de Laraun, Lecunberry, Leyca & Goriti, & qu'eſtant iceluy pluſieurs fois mãdé, par la princeſſe, aux Eſtats & aſſemblées du Royaume, il n'auoit oncques obey: Que luy ayant eſté enuoyé par le Comte de Foix Iean, & Pierre de Foix ſes enfans, & la Princeſſe, pour le perſuader de ſe rẽger à l'obeiſſance deuë, il auoit

reietté leurs remonſtrances, & s'eſtoit mocqué des iuſſions du Pape Paul, pour ce regard : leſquelles choſes pleines de contumace & meſpris, auoyent induit la Princeſſe, à faire ceſte entrepriſe. Autres eſtiment qu'elle fut pouſſée d'extreme ambition, & deſir de dominer, plus que par les excés du Comte, encor qu'ils ne fuſſent legers. Or le Comte de Lerin, & ſa faction firent auſſi de leur coſté le procés aux autres, & quant à la mort du Mareſchal, il s'en excuſa, diſant, qu'il l'eſtoit venu chercher, & s'eſtoit mis en deuoir de prendre la cité, & de couper la gorge à tous les Beaumontois, qui eſtoyent dedans : toutesfois cela ne l'excuſe point d'auoir failli à ſes promeſſes.

Le Roy Dom Iean donna deſpuis recompenſe a Iean d'Artondo de ſix vingts florins de rente perpetuelle, a luy & aux ſiens, du coing d'Arragon : & en outre, permit qu'il portaſt, en vn quartier de l'eſcu de ſes armoiries les armes Royales de Nauarre. A Michel d'Ollacariqueta fut auſſi donné autre recompenſe. Ceſte ſedition auint en Pampelone,

fut la fin de l'année mille quatre cens
septante vn. 1471.

En Nauarre, toſt apres ceſte entrepriſe faillie, de ſurprendre Pampelone, par la Princeſſe, le Comte Gaſton de Foix ſon mary, reuenant de France en Nauarre, eſtoit decedé a Ronceuaux, de maladie, l'an mil quatre cens ſeptante deux, laiſſant heritier de ſes terres, & eſtats de Bearn & Foix, ſon petit fils François Phebus, aagé lors de cinq ans ſeulement, lequel demeurant en la tutelle de Magdelaine de France ſa mere, & de la Princeſſe D. Leonor ſon ayeule, fut auſſi heritier du Royaume de Nauarre, apres icelle, laquelle en ce temps gouuernoit la Nauarre a cauſe de la grand vieilleſſe où eſtoit Dom Iean ſon pere Roy d'Arragon, les tiltres de D. Leonor eſtoyent lors, Princeſſe heritiere de Nauarre, & Infante d'Arragon, & de Sicile, Lieutenante generalle pour le Roy ſon Seigneur, & pere audit Royaume de Nauarre. Apres le decez du Comte Gaſton, ceſte Princeſſe faiſant ſa reſidence en la ville de Tafala, y conuocqua les Eſtats, où les grands Seigneurs ſe trouuerent, &

Mort du Cõte Gaſtõ de Foix. 1472.

Tiltres de D. Leonor de Nauarre.

ſpecialemẽt les chefs des factions de Grã-
mont & Beaumont, leſquelles ſectes e-
ſtoyẽt touſiours enuenimées d'ire, & deſir
de s'entrenuire, ſans qu'il y apparut aucun
bon remede. Auint, comme il eſt aiſé en-
tre cœurs mal diſpoſés a concorde qu'en-
tre le Comte de Lerin, & le Conneſtable
meſſire Pierre de Perault, s'emeurẽt grãds
propos, & aſpres contentions aux Eſtats:
dequoy ſe meſlant trop auant l'Eueſque
de Pampelone D. Nicolas d'Echauari, le
Conneſtable ſe ſentant par trop iniurié de
luy, le menaſſa de luy faire perdre la vie.
Or auoit ceſt Eueſque bruit d'eſtre vn
peu plus priué de la Princeſſe D. Leonor,
que l'honneſteté ne permettoit: ce qui le
faiſoit auſſi auoir en horreur à pluſieurs,
ialoux de l'honneur de leur Princeſſe, pre-
nans plus en mauuaiſe part vn tel forfaict,
d'vn prelat qui deuoit donner bon exem-
ple, que ſi c'euſt eſté quelque autre. D. Ni-
colas, apres ces menaces, craintif ſe retira
en ſa maiſon, d'où il ne partoit aucune-
ment. La Princeſſe, ou deſireuſe de paci-
fier ceſte querelle, ou bien qu'il luy tardaſt
de demeurer tant ſans le voir, luy manda
pluſieurs meſſages, qu'il la vint trouuer au
monaſtere de ſainct Sebaſtien, de l'ordre

de sain& François, en Tafalla, où elle accompliſſoit vne neufuaine, car elle eſtoit fort deuotieuſe de ces peres, & leur faiſoit beaucoup de bien : mais l'Eueſque, qui auoit peur de malencontre, par chemin, s'excuſoit. En fin elle luy enuoya vn de ſes familiers, nommé meſſire Ferdinand de Baquedau, & vn autre cheualier dict meſſire Hugues, qui luy firent tant de promeſſes, qu'ils l'aſſeurerent: partant il s'achemina, ſur vne mule, vers Tafalla, en compagnie de ceux cy, & autres: dequoy le Conneſtable en eſtant aduerti, la colere le, trãſporte : en maniere, qu'il ne ſe peut contenir, qu'il n'allaſt récontrer l'Eueſque ſur le chemin, où il le tua, pres des portes de la ville de Tafalla, ſans auoir reſpect à la parolle de la Princeſſe, ny à la dignité Epiſcopale, pour laquelle, ainſi violée, il demeura pluſieurs mois excommunié.

Eueſque de Pampelone tué par le Cõneſtable.

Ceſte mort fut de grand ſcandale en Nauarre, & en la cour du Roy D. Iean: ſur tous s'en reſentit grandement la Princeſſe Leonor. Au lieu du defunt fut eſleu Eueſque de Pampelone, ou, cõme ce fut, pourueu de ceſte dignité D. Alphonſe Carillo Caſtillan, compté pour le quarentieſme Eueſque de ce Siege. D'autre part, le Roy

D. Iean aagé lors de septante ans, se trouuoit enueloppé en vne fascheuse querelle auec les François, pour telle occasion: pieça estoit engagé la Comté de Roussillon au Roy Louys xj. pour la somme de trois cens mille escus, lequel y tenoit des gouuerneurs, & officiers qui fouloyent le peuple, & faisoyent plusieurs extorsions insupportables, dont iournellement estoyẽt faictes plaintes par les habitans, requerrãs la protection de leur Roy: ce que les François trouuoyent tresmauuais: parquoy le Roy Louys enuoya Ambassadeurs par deuers le Roy D. Iean, le sommer de le rembourcer de ces trois cens mille escus, & retirer sa Comté, ou bien qu'il la luy baillast en pleine proprieté, ou si l'vn ou l'autre ne luy plaisoit, qu'il luy donnast caution en France de la somme, pour luy estre payée dans certain temps. Cela mit le Roy Dom Iean en pensement, neantmoins il respondit auec grande modestie, qu'il prioit le Roy Louys, de ne le presser point à temps si mal à propos, & apres vne si longue, & dommageable guerre qu'il auoit menée contre ses subiets, de le rembourcer de ce qu'il luy deuoit, car cela luy estoit impossible, moins de luy vẽdre, & aliener du tout

Querelles entre les François & D. Iea Roy d'Arragon.

Comte de Rosillon.

ce qui estoit de la Couronne d'Arragon: Et quant à la caution qu'il luy demãdoit, il n'estimoit pas que cela fust necessaire à luy, qui auoit, graces a Dieu, dequoy payer auec le temps. De ceste responce ne furent point contents les Ambassadeurs, ioint que ceux de Parpignã impatients du ioug des François, commençoyent à se rebeller ouuertement contre eux: parquoy le Roy Louys enuoya des gens de guerre en la Comté de Roussillõ, pour chastier ceux de la ville de Parpignan, lesquels auoyent contraints les François habitans parmi eux, de se retirer dans le chasteau, d'où ils canonoyent la ville, & en icelle faisoyent grand dommage.

Pour appaiser ce bruit, le Roy D. Iean y accourut, essayant par tous moyẽs de persuader au peuple d'obeir aux François, promettant qu'en bref il les osteroit de ceste peine: mais eux respondirent franchement, qu'ils aimoyent mieux mourir, que plus retourner soubs tels maistres. Estans en ces disputes, le Roy D. Iean ne se donna de garde qu'il fut assiegé dans la ville par l'armée Frãçoise, que les autheurs Espagnols disent monter a plus de quarante mille combatans, laquelle l'ayant

enuironnée de tous coſtés, cõmençoyent à la batre par dehors, & du coſté du chaſteau par dedans l'aſſaillir, en ſorte que bõ beſoing fut aux aſſiegés d'auoir bon courage, & ſe bien defendre, à quoy leur ſeruit beaucoup la preſence de leur Roy. Le ſiege continua quatre mois : finalement (au bruit de la venue du Prince D. Ferdinand, lequel à la nouuelle de l'arriuée des François, auoit fait amas de gens de guerre, tãt en Caſtille, qu'Arragon & Catelogne) ils deſemparerent, ſe retirant ſur les terres de France.

Le Roy D. Iean, & la ville deliurée de ce danger, on alla au deuant du Prince, s'entrebraſſant le pere, & le fils auec grande ioye, puis vindrent de compagnie enſemble à Parpignan. Le Roy pria derechef les habitans, de vouloir obeir aux François, pour le peu de temps que la cõmodité de ſes affaires requeroit, les aſſeurant, qu'il rembourceroit le Roy de France, & les retireroit à luy. Eux obſtinés, refuſerent, & le prierent de bailler au Roy Louys autres gages, ou bien de leur permettre de ſe retirer ailleurs, où ils pouroyent : car ils abandonneroyent volontiers leurs maiſons, & biens, voire leurs

Maine maligne des Parpignois contre les François.

des propres, plustost que d'estre plus soumis au mauuais traictement des François. Le Roy D. Iean voyant qu'ils estoyent ainsi resolus, leur laissa pour gouuerneur D. Louys de Requescẽs, puis s'en retourna auec le Prince son fils à Barcelonne: mais tost apres elle fut derechef assiegée par les François, mandant le Roy Louys xj. à ses capitaines, qui honteusement auoyent leué le siege sur les terres de Narbonne, qu'ils retournassent, & n'en bougeassent, qu'ils ne l'eussẽt prinse, & y deussent ils tous mourir, sur peine d'estre declarés lasches, & traistres à leur Roy & patrie. Parquoy ils l'enuironnerent & donnerent tant de peines, l'espace de huit mois, qu'ils la mirent à sa derniere necessité: Car outre leurs grans trauaux, le defaut des viures y fut tel, qu'ils mangerent chiens & chats, mesmes iusques aux hommes morts aux assauts, car ils n'esperoyent nulle misericorde des François qu'ils sentoyent auoir grandement offencés, toutesfois ils leur pardonnerent, ne leur faisant aucun mal.

Grande famine à Pampignan.

Peu de temps apres entra en Guipuscoa vne armée de François, conduicte par Aman d'Albert, dont la posterité a regné

Amã d'Albret: sa posterité a regné en Nauarre.

en Nauarre, & ce pour fauoriſer le Roy de Portugal D. Alphonſe contre D. Ferdinand Roy d'Arragon & Caſtille: car le Roy de France à cauſe de ce qui eſtoit ſuruenu en Parpignan, hayſſoit les Arragonois, & les alliances qui auoyent duré entre France & Caſtille iuſques à lors, furent rompues. Les François ayans eſté là quelque temps à courir le pays, ne peurent faire autre choſe que de retourner.

Alliances de France & Caſtille rõpues.

Or le iour ſainct Denys huictieſme iour 1476. d'Auril 1476. ils aſſiegerẽt la ville de Fontarabie, où rien ne fut exploicté, ſinon diuerſes eſcarmouches legeres. Si eſt-ce que le Seigneur d'Albret ne voulut partir du pays, ſans y laiſſer de bonnes marques: conſiderant que ſon armée eſtoit puiſſante, & que les Roys de Caſtille embaraſſés auec le Roy de Portugal, & leurs propres ſubiets, n'eſtoyẽt pas pour y enuoyer vne armée pour le combatre, delibera de courir le pays, & le mettre a feu, & à ſang. Eſtant dõcques entré en la vallée d'Ojarcun, a deux lieuës de Fontarabie, il bruſla l'Egliſe parochiale, & enuiron cinquante hommes qui s'eſtoyent retirés au clocher: pareillement mit le feu dedans pluſieurs maiſons de ceſte vallée, & nonobſtant que

le Comte de Saluias se fut mis en deuoir de defendre la ville de la Reaterie, les Frãçois y entrerent, la brusslerent, & emmenerent des prisonniers, puis mirent derechef le siege deuant Fontarabie, mais ce fut en vain.

Estants en ce temps les factions de Beaumont, & Grammont plus enragées que jamais à s'entrenuire au Royaume de Nauarre, & mesmes les inimitiés d'entre le Comte de Lerin D. Louys de Beaumont, & le Connestable messire Pierre Perault, poursuiuies en toute extremité de rigueur, le Comte commẽça a traicter auec le Roy D. Ferdinand Roy de Castille, de le faire Roy de Nauarre, & luy liurer la cité de Pampelone, & autres forteresses du Royaume, qui estoyent en ses mains : partant enuoya en Victoria, par deuers luy, certains cheualiers Nauarrois, luy offrir son seruice, & tout ce qu'il tenoit : le Roy fit tres-bon racueil a ces cheualiers, & remercia le Comte de Lerin, & eux de leur bonne volonté & de leurs offres : mais quant au reste, dict, qu'il ne pretẽdoit rien au bien d'autruy : car le Royaume de Nauarre appartenoit, de droit, a sa sœur la Princesse D. Leonor, & apres elle a son

petit fils François Phebus Comte de Foix & Seigneur de Bearn. Ioint que le Roy D. Iean ſon pere eſtoit iouyſſant & du tiltre, & de l'authorité Royalle en iceluy, durant ſa vie : partant que d'entreprendre choſe aucune contre le droict des perſonnes a qui il deuoit tant d'honneur & d'amitié, ce ſeroit non ſeulement iniquité, mais impieté & ſacrilege : & pource il n'y vouloit entendre en aucune façon, bien luy deſplaiſoit-il de voir les haines ſi enuenimées, entre le Comte de Lerin, & le Conneſtable de Perault, que volontiers il s'employeroit à les apointer, eſtimant office digne de luy, de pourchaſſer la paix, & repos de ce Royaume là, qui eſtoit ruiné par les miſeres des guerres ciuilles : parquoy les inuitoit tous deux de venir a Victoria, & remettre en luy leurs differents & debats. Auec ces ſainctes parolles il donna contentement, & admiration aux cheualiers Nauarrois, leſquels eſtants de retour en Nauarre, D. Louys de Beaumont, & meſſire Pierre de Perault chefs de part, ſe tranſporterent à Victoria, où ſi le Roy D. Ferdinand ne les peut entierement reconcilier, pour le moins il les mit

D. Ferdinand met treſue entre les deux factions.

en trefues, leur ayant remonſtré, à l'vn, & à l'autre, auec douceur & grauité meſlée, leurs fautes, & l'amendement d'icelles, au proffit du Royaume de Nauarre, & d'eux en particulier, & pour le ſeruice du Roy D. Iean leur maiſtre.

Deſpuis le Roy D. Iean ſe voyant ſur le bord de ſa foſſe, deſirant de laiſſer quelque repos en ce miſerable Royaume, où les partialités auoyent mis telle confuſion, que ny la crainte de Dieu, ny le reſpect de Iuſtice, ny l'amour d'honneſteté ne pouuoit retenir les hommes, qu'ils n'exerçaſſent toutes ſortes de meſchancetés, meurtres violements, ſacrileges, voleries, bruſlemens, & deſolations horribles par tout le pays, dont s'enſuiuoyent des iugements de Dieu terribles, & eſpouuentables, peſtes, famines, & autres tels fleaux de ſon ire, tous non ſeulement accreus, mais procurés, & amenés par le ſecõd mariage du Roy, & les excés qui s'ẽ eſtoyent ſuiuis: par ces choſes, di-ie, meu le Roy D. Iean d'enuoyer au Comte de Lerin telles aſſeurãces, qu'il le fit venir à Sarragoſſe, où s'eſtant trãſporté, bien accõpagné, le Roy le receut bien amiablement & luy donna

Piteux Eſtat de Nauarre.

Second mariage du Roy D. Iean funeſte & malheureux au Royaume de Nauarre.

paix: pardonna à tous, en general, les offences passées, procedãtes de ces factions; & pour plus grande confirmation de tout, donna au Comte, vne sienne fille bastarde, en mariage, nommée D. Leonor d'Arragon. Par ces moyens D. Leonor veufue de Foix, Royne future de Nauarre, recouura, sans vser de force, ses places, & forteresses, & fut obeye, excepté la ville de Caseda, qui se fit battre, à la prinse de laquelle mourut ce vaillant Capitaine Sãcho d'Eruiti, qu'on surnommoit le Porfiado, ou obstiné, au seruice de la Princesse D. Leonor: enuiron lequel temps fut celebré vn sinode à Estella, par l'Eueſque de Pampelone D. Alphonse Carillo, où il fut traitté des ceremonies, & autres telles choses. Or se trouuant le Roy D. Iean, apres ces choses, en paix, & grand repos, residãt en Barcelone, nonobstant qu'il fust viel, & plein de maladies, il deuint amoureux d'vne ieune pucelle nommée Francine Rose, par la beauté, gẽtilleſſe & bõne grace de laquelle il se consoloit, par baisers, & fades embrassements, l'ennuy de sa vieilleſſe, la laissant, au surplus, entiere à celuy qui l'espousa par apres. Puis desireux de conferer de presence auec son fils le Roy D. Ferdinãd,

Le Comte de Lerin espouse vne fille bastarde d'Arragõ & se rend obeissant au Roy Iean.

D. Iean Roy de Nauarre & Arragõ amoureux en son extreme vieilleſſe.

sur les affaires de Nauarre, Arragon & Sicile, & autres siens Estats, luy fit entendre qu'il le verroit volontiers, au lieu de Victoria, si la guerre qu'il menoit lors contre le Roy de Portugal, ne le detenoit par trop. Le Roy D. Ferdinand fort ioyeux de voir son pere, se trouua premier que luy à Victoria, où peu apres comparut le Roy d'Arragon, accompagné de grãd nombre de Seigneurs, & gentilshommes choisis des plus anciens qui fussent en Nauarre, Arragon, & autres siens pays, tellement que la veuë d'vne si venerable vieillesse fut merueilleusement notable & admirable: car le moins aagé qui y fut, passoit soixante ans, tous en habit decent, & conuenable a leur aage, & neãtmoins different. Le fils estant allé au deuant du pere, fut entr'eux debatu assés long temps des ceremonies, & ne voulut oncques souffrir le Roy d'Arragon, que celuy de Castille luy baisast la main, ny recepuoir le dessus au marcher, ains entrerent en Victoria estant le pere à la main gauche du fils: & comme ils fussent arriués deuant le logis preparé au Roy d'Arragon, & illec tous deux descendus à pied, dés que le pere s'aperceut que c'estoit son logis, il monstra d'en estre

marry, comme ayant commis vne faute. Vous, dit-il, mon fils, qui eſtes Seigneur, & chef de la maiſon Royale de Caſtille, dont nous ſommes venus, deuez receuoir de nous tous l'honneur, reuerence, & ſeruice qui vous eſt deuë, eſtant l'obligation que nous vous auons en ce regard, comme à noſtre Roy, & ſuperieur, plus forte que celle du fils enuers le pere, partant remontés à cheual, & ie vous accompagneray à voſtre logis: car la raiſon le veut ainſi. Et fallut, par la grande importunité du pere, que le Roy D. Ferdinand remontaſt, & qu'il fut accompagné par luy, tenant le rang deſſuſdit iuſques à ſon hoſtel, où eſtant demeuré, le Roy d'Arragon s'en reuint au ſien.

En l'eſpace de vingt iours, que les deux Roys demeurerent à Victoria, le pere deſfera touſiours l'honneur, & la préeminence, en toutes choſes, au fils, fut à ſe ſeoir, ou à ſe leuer, au parler, marcher, & s'entr'accompagner, eſcrire, & en toutes occaſiõs, où les grands Seigneurs vſent de courtoiſies & ceremonies, pour s'entrefaire honneur: ſurquoy, entre les Seigneurs & cheualiers de la cour, furent meuës queſtions & diſputes, ſçauoir mon, ſi c'eſtoit choſe

conuenable à vn pere, de faire si grande soubmissions à son fils, duquel, outre luy estre pere, il estoit encor hoste, estant chose ordinaire d'honnorer tousiours, & donner le dessus à celuy que nous receuons en nostre maison, encor qu'il fut de moindre qualité que nous, & si c'estoit bien fait au fils de receuoir ces honneurs.

Il sembla aux Espagnols, par ie ne sçay quel iugement, combien que le Roy d'Arragon ne tint rien qui releuast de la couronne de Castille, & qu'il fust pere de D. Ferdinãd, & logé chés la femme d'iceluy, que chacũ d'eux auoit fait ce qu'il deuoit faire. Les propos & deuis de ces deux Princes en ceste entreueuë, furent des affaires de Nauarre, touchant la future succession de D. Leonor, & de son petit fils François Phebus Comte de Foix: & tient on que lors furent retranchées du tout de la courõne de Nauarre, eu esgard aux frais que D. Ferdinãd pouuoit auoir faicts à la guerre de Parpignan, les villes & forteresses de S. Vincent, Garde, Bernedo, Arcos, Larraga, & Mirãda d'Arga, auec pact, q̃ les vs & coustumes, droits & priuileges qu'ils auoyent leur seroyẽt maintenus à perpetuité: mais estãt certain q̃ long temps auãt

cette assemblée S. Vincent, la Garde & Arcos, estoyent possedées par les Roys de Castille, il est croyable que lors elles furẽt seulement confirmées au Roy D. Ferdinand. Ils traitterent pareillement des choses qui appartenoyent au Royaume d'Arragon & de Secile, & puis se retirerẽt chacun en ses terres, & ne veid plus le Roy de Castille son pere, lequel passa le peu de iours qui luy resterent à viure, à Barcelone, affigé de gouttes & autres maux, qui accompagnent coustumierement les viellards chargez d'ans. Et se cognoissant bien approcher de sa fin, par vne fieure mortelle qui le surprint, il se confessa, & communia, faisant tout ce qu'vn Prince Catholique est obligé de faire, ordonna & fit son testament, & laissa pour son heritier vniuersel son fils D. Ferdinand Roy de Castille & Sicile, Prince de Gironne, aisné d'Arragon: & ordonna pour sa fille D. Leonor Princesse de Viane, propre heritiere de Nauarre, ce mesme Royaume qui luy appartenoit. Il ordonna plusieurs autres choses, comme il estoit conuenable à vn si grand Roy, & voulut que son corps fust enterré au Royal monastere de Poblete. Le cinquiesme iour de sa fieure, co-

gnoiſſant qu'il luy falloit partir de ce mõde, il eſcriuit au Roy ſon fils, qu'il eſtoit ſur le poinct de paſſer en l'autre vie, & qu'il luy donnoit ſa benediction paternelle, auec la Royne D. Iſabel ſa femme, l'aduertiſſant de pluſieurs bons & proffitables conſeils, & ſur tout l'aduiſant bien d'auoir l'honneur de Dieu en grande recommandation. Il mourut fort repentant, apres auoir receu deuotement l'extreme onctiõ, comme on luy celebroit la Meſſe, & ſur le point de la communion d'icelle, le Mardy dixneufieſme iour de Feurier, l'an 1479. aagé de quatre vingts vn an, ſept mois, vingt iours, & fut enterré au Royal monaſtere de Poblette.

Mort du Roy D. Iean II. 1479.

D. Leonor Royne de Nauarre XXXIII. en l'ordre heritiere proprietaire de ce Royaume, & la cinquieſme Princeſſe qui en ha herité.

DOn Leonor, premiere & ſeule de ce nom entre les Roynes proprietaires de Nauarre, ſucceda au Roy D. Iean ſon pere, audict an 1479. neuf ans apres qu'elle fut veufue du Comte Gaſton de Foix ſon mary, comme eſtant

fille de la Royne D. Blanche, proprietaire du Royaume de Nauarre, & niepce de l'excellẽt D. Charles paiſible Roy de Nauarre. Elle fut courõnée Royne, en la ville de Tudelle, vn Ieudy 28. iour de Feburier, neufieſme iour de la mort du Roy ſon pere, où elle iura & promit, ſelon l'ancienne couſtume de tous ſes predeceſſeur, de garder & maintenir les droits, loix, priuileges, franchiſes & libertés du pays. Le fils aiſné de cette Royne & de D. Gaſton de Foix, fut Gaſton, lequel portant le tiltre de Prince de Viane fut marié à Madame Magdelene de Frãce, & mourut à Libourne, d'vn éclat de lance en courant en vn tournoy. Ce Gaſton eut deux enfans, Frãçois Phebus, & Catherine, leſquels ſucceſſiuement l'vn à l'autre, furent Roys de Nauarre & Comtes de Foix. Leur ſecond fils fut Iean, qui eut pour appanage la Vicomté de Narbonne, que le pere auoit achetée, & eſpouſa Marie, fille de Louys Duc d'Orleans qui fut Roy de France xij. de ce nõ. Paradin dit mieux, qu'elle eſtoit fille de Charles Duc d'Orleans: d'eux naquirent Gaſtõ de Foix Duc de Nemours, qui mourut en la bataille de Rauenne, & Germaine, deuxieſme femme du Roy Ca-

Genealogie de Nauarre.

tholique D.Ferdinand, laquelle en secondes nopces, espousa D.Ferdinand d'Arragon Duc de Calabre, fils legitime de D. Federic Roy de Naples, lequel mourut, estant Viceroy de Valence. Ce Vicomte de Narbonne Iean, fut gouuerneur de Dauphiné, & depuis de Guyenne, Prince hardy, vaillãt & renommé és guerres Angloises & d'Italie, où il accõpagna le Roy Charles huictiesme, auec grande autorité & credit, puis il mourut à Estampes, au temps du Roy Louys xij. où il fut enterré. Leur troisiesme fils fut Pierre nay à Pau en Bearn l'an 1449. lequel s'addonna aux lettres, & esleut la vie Ecclesiastique, souz la conduitte & discipline du Cardinal de Foix son grand oncle Euesque de Lescar, & Legat du Pape en Dauphiné & Prouẽce: apres le decez duquel, ayant proffité és vniuersités de Tholouse, Pauie & Ferrare, en l'vn & l'autre droit, il fut faict aussi Cardinal, par le Pape Sixte quatriesme, du tiltre de S.Cosme, & Damiã, estant ja Euesque de Vannes, & pourueu de plusieurs riches benefices, par la faueur du Duc François de Bretaigne son beau-frere, qui auoit espousé Madame Marguerite de Foix sa sœur, d'où nasquit la Royne Anne.

Le quatrieſme fils du Comte Gaſton & de D. Leonor, eut nom Iacques, ſeul de tous leurs enfans qui naſquit en Navarre, fut fort eſtimé, & hõnoré par le Roy Loys xij. de l'ordre de S. Michel, & de la conduite de cent hommes d'armes, acquiſt le renom de ſage & vaillant aux guerres de Lombardie & ailleurs: mais il mourut ieune ayant à peine attaint l'an trentieſme de ſon aage, ſans auoir eſté marié. Il laiſſa quelques enfans naturels, qui furent d'Egliſe, & poſſederent amples benefices, iuſques aux derniers iours du Roy François premier. Outre ces quatre fils naſquirent aux Comtes de Foix Gaſton & D. Leonor, cinq filles, dont la premiere nommée Marie, fut femme de Guillaume Marquis de Montferrat, lequel fit eriger l'Egliſe de Caſal en ſiege Epiſcopal, par autorité du Pape: Cette Dame fut accompagnée vers ſon mary, l'an 1466. par ſon frere Pierre de Foix, par Bernard baſtard de Foix, Godefroy Baſileac Eueſque de Riues, par l'Eueſque de Conſerans & Pierre de Sobreuille, & pluſieurs autres Seigneurs & gentils-hommes. De ce mariage ne naſquirent aucuns enfans maſles, ains ſeulement filles, deſquelles l'aiſnée eſpouſa

Louys

ouys fils de Thomas Marquis de Saluf-
es, & ne succederent au Marquisat de
ontferrat ces filles, au Marquis Guillau-
e leur pere, ains vn sien frere. Ieanne se-
onde fille du Comte Gaston & de D.
conor fut mariée au Cõte d'Armignac,
ls de celuy qui fut occis par le comman-
dement du Roy Louys xj. duquel maria-
ge le Roy irrité, fut tãt persecuté le Com-
te, qu'il falluſt qu'il se sauuast en Castille,
d'où se fiant aux promesses, serments &
belles paroles du Cardinal d'Albi, Am-
bassadeur du Roy audict Royaume, estant
reuenu en France, il y fut dagué cruelle-
ment. Parquoy sa femme Ieanne de Foix
s'en retourna en Bearn, n'ayant eu de luy
aucuns enfans. La troisiesme fille fut Mar-
guerite espouse de François, dernier Duc
de Bretagne: duquel mariage nasquirent
deux filles, Anne & Isabeau: Isabeau mou-
rut ieune, mais Anne fut mariée a deux
Roys de France successiuement, Charles
viij. & Louys xij. De Louys elle enfanta
Claude & Renée, dont Claude promise,
premierement à Charles, qui fut depuis
Roy d'Espagne, & apres Empereur v. du
nom, espousa le Roy François de Valois I.
lors Duc d'Angoulesme: Renée fut ma-

tiée à Hercules d'Eſt Duc de Ferrare. Le Comte Gaſton & ſa femme D. Leonor eurent auſſi Catherine leur quatrieſme fille, mariée au Comte de Candalle, mere de trois enfans, dont l'aiſné fut Seigneur de Candalle : le deuxieſme, Archeueſque de Bordeaux, & la troiſieſme qui fut vne fille nommée Anne, Royne d'Hongrie & Boëme, femme d'Vladiſlaus, fils de Caſimir Roy de Polongne. Ce Vladiſlaus premierement Roy de Boëme, auoit eſpouſé auparauant D. Beatrix d'Arragon, veufue du Roy Matthias de Hongrie, en faueur de laquelle, les Hongres l'eſleurent pour leur Roy. mais il fit diuorce auec elle, pour ſa lubricité, & eſpouſa depuis cette Anne de Foix, laquelle fut menée à ſon mary par la Duché de Milan, lors poſſeddée par les François, & par la ville de Veniſe, alliée & grandement amye de ce Roy, eſtant lors Duc en icelle Leonard Lauredan. De ce mariage naſquit Louys, ſucceſſeur à ſon pere aux Royaumes de Boëme & d'Hongrie, mary de la Royne Marie de Caſtille, ſœur de l'Empereur Charles, & vne fille nommée Anne, qui eſpouſa Ferdinand d'Auſtriche, depuis Empereur, frere de Charles, & à cauſe d'elle, Roy de Boëme

& de Hongrie, apres la mort de son beau-pere le Roy Louys, duquel mariage de Ferdinand & Anne, nasquirent Maximilian Empereur & plusieurs autres enfans. La cinquiesme fille de Gaston de Foix & de Leonor de Nauarre, mourut sans estre mariée, estant seulement promise au Duc de Medina Celi, issu de la mesme maison de Foix, & s'appelloit D. Leonor, comme la mere. Cette noble & illustre suite de grands Princes & Princesses a produict la maison de Foix & de Nauarre, donnant en mesme temps, à la Chrestienté quatre Roynes cousines germaines: à sçauoir Catherine de Nauarre & Germaine, de Castille & Arragon, Anne de France, & Anne de Boëme & Hongrie: chose fort rare, & peu souuent veüe en la Chrestienté, dõt redonde au Royaume de Nauarre vne grande gloire & honneur.

La Royne Leonor regna si peu de tẽps, que nous n'auons subiect d'escrire autre chose d'elle: & croy que si elle eust regné long temps, nous n'en eussions eu faute. On tient qu'elle mourut de fascherie de la mort infortunée de l'Euesque de Pampelone D. Nicolas d'Echauarri, & n'y auoit que 24. iours, qu'elle auoit succedé au

Royaume, & quinze qu'elle auoit eſté couronnée à Tudelle, où elle mourut le
1479. douzieſme de Feburier, l'an 1479. & fut par ſa volõté meſme, enterrée au Conuẽt de S. Sebaſtian, de l'ordre de S. François, en Tafalla. Depuis ce Conuent fut demãtelé, par le commandement du Cardinal François Ximenez, Archeueſque de Tolede, gouuerneur de Caſtille, pour-ce qu'il trouuoit le lieu trop fort, hors de la ville, pouuant eſtre cauſe de quelque grand mal à l'aduenir s'il n'eſtoit demoly.

De Dom François Phebus trente-quatrieſme Roy de Nauarre.

1479. DOm François ſeul de ce nom ſurnõmé Phebus ſucceda à la Royne Leonor ſon ayeule, l'an mil quatre cens ſeptante neuf, en l'année douzieſme de ſon aage, eſtant nourry en ſa Comté de Foix & Seigneurie de Bearn, en la garde & tutele de Madame Magdeleine de France ſa mere, & du Cardinal ſon oncle. Il fut trois ans deuant qu'il paſſaſt en ſon Royaume, à cauſe des ſeditions qui ſe renouuellerẽt, auſſi toſt que la Royne Leonor fut morte, entre les Beaumon-

tois, desquels le Comte de Lerin estoit chef, tenãt la ville de Pampelone, & ceux de Grammõt qui suiuoyent messire Pierre de Perault Connestable de Nauarre, & Philippe de Nauarre Marechal, & auoyẽt pour leurs forts & retraites les places d'Estelle, Sanguesse, Olite, & bonne part en la ville de Tudelle. La mere du ieune Roy y fit vn voyage, comme l'on void par lettres qu'elle octroya en la ville de Pampelone, cette année là, & s'esforça de pacifier les troubles, mais elle ne gaigna rien, & ne peut mettre sa volonté en effect. Plusieurs Prelats & grands Seigneurs de Castille & Arragõ s'employoient aussi, mais en vain, de mettre la paix & d'appointer ces seditieux obstinés & endurcis en leurs mauuaises affections. La faction de Grammõt sur tout estoit desplaisante de voir le Cõte de Lerin marié à vne Dame de sang Royal, sœur du Roy D. Ferdinand de Castille, s'estant emparé de la ville de Pampelone, capitale du Royaume, & faisoit courir le bruit, qu'il se vouloit faire Roy de Nauarre. Durant ces aspres & enuenimées querelles poursuiuies par ces deux factions, aduint que Philippe de Nauarre, successeur en l'Estat de Marechal à son pe-

Guerre renouuellée entre les Beaumõtois & Grammontois.

re Pierre, & és inimitiés, contre le Comt
de Lerin, ſurprint la ville de Viane, mais
ne peut eſtre maiſtre du chaſteau, où com
mandoit vn gentilhomme de la maiſo
de Gongora, pour le party du Comte: &
ſe defiant de la pouuoir garder, il fut
tranſporté de la haine, qu'ayant conuen
auec le gouuerneur de Logrogne Iean d
Riuera, le capitaine Mudarre, & autre
gens de guerre Caſtillans, il leur mit entr
les mains cette ville. Le Comte de Leri
fort irrité de ce faict, ſe mit en deuoir d
recouurer cette place, d'importance no
tant à luy, ny à ſa faction Beaumontoiſe
qu'à tout le Royaume: & fit ſi bien qu'
reprint & regaigna Viane & Larraga, qu
eſtoit de long temps poſſedée par le Ro
de Caſtille: & s'il euſt eſté auſſi puiſſant
qu'il eſtoit de grand courage & ſageſſe à
guerre, indubitablement il euſt regaign
les places de S. Vincent, la Garde & Ar
cos, comme il s'en mit en deuoir, mais il
trouua foible: print neantmoins, en ce
heur, la ville de Miranda ſur Arga, & fi
ietter dedãs la riuiere ceux qui la tenoyẽt
Le Royaume de Nauarre eſtoit ainſi trou
blé à l'aduenement du ieune Roy Frãçoi
Phebus, en danger que les Roys de Caſtil

se, sur telles occasions, ne s'esmeussent à son dommage, tant pour les mauuais offices des chefs de part, que superflus deuoirs des capitaines des frõtieres, lesquels pour se monstrer trop bons seruiteurs, tirent souuent leurs maistres en querelles iniques, outre leur volonté. Le Roy de Castille D. Ferdinand estant à Sarragosse, le Cardinal de Foix & son frere D. Iaques, oncles du ieune Roy François Phebus, de Nauarre, allerent le trouuer, & le supplier de secourir ce ieune Roy, pour reprimer l'audace de ses subiets qui troubloyent son Royaume, y exerceans tyrannies incroyables & mesprisans sa ieunesse. Le Roy D. Ferdinand les receut gracieusement, comme ses nepueux, enfans de sa sœur la Royne D. Leonor, & promit de faire, en ce qu'ils demandoyent office de Prince Chrestien, amy & parent proche qu'il estoit du Roy François Phebus. Cependãt que le Roy de Castille faict seiour à Sarragosse, le Mareschal de Nauarre qui estoit à Tudelle auoit intelligence ordinaire auec plusieurs Seigneurs de Castille, desquels aucũs sachans la promesse & volonté de leur maistre, commancerent à moyenner la paix entre les deux factions

de Beaumont & de Grammont, qui ruinoyent le Royaume de Nauarre. En quoy affectueuſement s'employa vn frere Preſcheur du Roy D. Ferdinãd nommé Abarça, qui fit ſi bien que fut accordé le mariage d'entre meſſire Philippe de Nauarre Mareſchal, & vne fille du Comte Louys de Lerin, eſtimant que par le moyen dvn tel mariage, ces Seigneurs mettroyent la haine ſous le pied, s'accorderoyent & s'aymeroyent comme alliés, & que les autres partiſans ſe conformeroyent à leur exemple, & ſe contiendroyent: mais ce bon Religieux y fut trompé: car ceux de la factiõ de Grammont reprouuans ce mariage, cõme pernicieux à leur party, & par trop auantageux à la faction contraire, qui leur vouloit oſter vn grand Capitaine, ſceurét tellement flatter le Mareſchal Philippes, qu'ores que les accords & promeſſes fuſſent paſſées ſi auant, qu'il n'eſtoit ny honneſte ny licite de s'en retirer, il ſe retracta neantmoins & declara qu'il n'y vouloit plus entendre. Le Comte de Lerin ſe ſentant offenſé de cela, comme il eſtoit d'vn cœur haut & ſuperbe, ſe vengea incontinent apres, & tua le Mareſchal Philippes, ainſi qu'il alloit de Sangueſſa à Villefran-

che, parler à D. Iean de Ribera Castillan, l'ayant le Comte attendu expres sur les chemins, tant pour le chastier de sa legereté, qu'esmeu de jalousie, de ce parlemẽt qu'il alloit faire auec ce Castillan, se doutant de quelque trahison & menée contre luy, & le Royaume semblable à celle de Viane, qu'il ne pouuoit oublier. Ainsi de mesme main, furent depeschez le pere & le fils Mareschaux du Royaume de Nauarre, & succeda à cette office messire Pierre de Nauarre, frere puisné de Philippes, qui fut le quatriesme de cette maison, qui eut cette dignité. Le Connestable messire Perre de Peralta estoit lors hors du Royaume, lequel ayant obtenu, auec grandes difficultés, absolution du Pape, du meurtre qu'il auoit commis en la personne de l'Euesque de Pampelone Nicolas d'Echauarri, alla faire publiquement amende & recognoissance de telle faute, en la grande Eglise de Valence, & mourut bien tost apres, laissant heritiere de sa maison vne fille seule, nommée D. Ieanne de Peralta, qui fut femme de D. Troilo Carrillo d'Acugna, fils de l'Archeuesque de Tolede. Cette maison de Peralta descendoit de la souche Royalle de Nauarre, &

Le Mareschal de Nauarre tué.

Pierre de Nauarre 4. Mareschal.

Maison de Peralta descendant de la souche Royalle de Nauarre.

par la mort de meſſire Pierre, ceſſa en cette famille l'office de Conneſtable, & ſes ſucceſſeurs furent intitulés Comtes de ſainct Eſtienne & grãds Chambellans des Roys de Nauarre : & entra en ſa place meſſire Louys de Beaumõt Comte de Lerin, qui fut depoſſedé de cette dignité de Conneſtable, qui vint depuis à D. Alphonſe petit fils de meſſire Pierre de Peralta, les heritiers de la maiſon duquel, par ſucceſſion de temps, ſe ſont appellés Marquis de Falſes, ville de Nauarre. Le pauure Royaume de Nauarre eſtãt ainſi foudroyé des guerres ciuiles, les oncles du ieune Roy ayans eu du Roy D. Ferdinand promeſſes, que s'ils ne pouuoyent renger ſes ſubiets rebelles à l'obeiſſance de leur Prince, par voye amiable, laquelle il leur conſeilloit d'eſſayer auant que venir à la force, il leur fourniroit gens de guerre, munitions & deniers, pour les domter, s'en allerent en Nauarre accompagnés de pluſieurs Seigneurs & gentilshommes de la cour du Roy de Caſtille, auec intention de faire tout ce qu'ils pouroyent, pour reduire, par la voye de douceur, en eſtat paiſible, & eſtans arriués en la ville de Tafalla, conuoquerent incontinent les Eſtats gene-

Marquis de Falſes.

raux, en vertu des pouuoirs qu'ils auoyent de ſa Majeſté : promettans le Cardinal & meſſire Iacques de Foix libre & aſſeuré accés & ſaufconduit à tous. Les deputez des trois Eſtats du Royaume eſtans comparuz en grande & honorable compagnie, & ayans entendu la propoſition du Cardinal, & cauſe de leur venue en Nauarre: à quoy eſtoyent ioinctes lettres du Roy Louys xj. exhortans les Nauarrois de ſe maintenir obeyſſans à leur Roy & le recognoiſtre & ſeruir ainſi que fidelles vaſſaux eſtoyẽt tenus de faire, pouruoyãs en ce faiſant, à leur bien & repos, & à la tranquillité de leur patrie : tous vnanimement reſpondirent que les Seigneurs & peuples de Nauarre n'auoyẽt iamais penſé de ſe departir de la deuë obeiſſance au Roy François Phebus, qu'ils recognoiſſoyent pour leur Prince naturel & legitime: ains au cõtraire, auoyent eſté iuſques à lors en continuelle ialouſie & crainte, qu'à cauſe de ſon ieune aage, & abſence du Royaume, & des deſordres qu'à ces cauſes, s'y engendroyent, quelque eſtranger s'en emparaſt ou y fiſt quelque notable breche. A cette cauſe, qu'ils ne deſiroyent pas moins que luy, ſa venue, & l'en ſup-

Eſtats de Nauarre en Taſalla.

plioyent treſ-affectueuſement comme du tout neceſſaire. Que ſi elle auoit eſté retardée par les excés, ambitions & tyrannies d'aucuns particuliers, il ſceuſt que ce auoit eſté, au grand regret des autres, & nullement du conſentement cõmun. Partant qu'il vint à la bonne heure: & qu'ils eſtoyent bien preſts de le receuoir & de l'honnorer ainſi qu'il appartenoit. Cette ſi agreable & deſirée reſponce entendue par le Cardinal & ſon frere, ils l'eſcriuirent incontinent aux Roys François Phebus & à ſon grand oncle D. Ferdinand. Et pource que ce n'eſtoit rien faict qui ne reconcilioit ces deux grandes maiſons du Comte de Lerin, & du Mareſchal D. Pierre, le Cardinal s'esforça de tout ſon pouuoir, pour les rendre amis: mais ce fut auec treſgrandes difficultés, tellemẽt que pluſieurs fois ils tindrent l'affaire pour deſeſperé: Neantmoins ſçachans que par la perſeuerance, on ſurmonte tous grãds obſtacles, & qu'en choſes ſi ſainctes & loüables, il ſe faut principallement euertuer, ils trauaillerent tant, qu'en fin, ils cuiderẽt les auoir accordés. Et pour vn plus grand & eſtroit lien de cette paix, eſtant en Careſme l'aſſemblée de ces Eſtats, le Cardinal voulut

que le Comte & le Mareſchal communiaſſent enſemble en vne hoſtie mi-partie au Conuent de S. Sebaſtian de Tafalla. Mais comme le cœur des hommes eſt biẽ ſouuent different de l'apparence, cette reconciliation n'eſtoit que mines : car nonobſtant les promeſſes, ſerméts & tout reſpect de religion qui ſert ſouuent de voile, aux mauuaiſes intẽtions, le Comte de Lerin, eſtimant auec toutes ces ceremonies, auoir bien aſſeuré ſon aduerſaire, deliberoit de le tuer à la premiere occaſion, eſtimant que s'il ſe depeſchoit de cetuy-cy auſſi biẽ qu'il auoit faict du pere & du frere d'iceluy, il n'auroit plus ennemy en Nauarre qui luy fiſt teſte. Le lendemain donc de leur accord, qui eſtoit le iour du grand Vendredy, ayant ſceu que le Mareſchal D. Pierre partoit de Tafalla, pour aller vers Tudelle, ou bien au Monaſtere d'Oliue, il alla s'embuſcher en bõne trouppe, au deſſoubs d'Agnorbe, pour l'aſſaillir au deſpourueu, au paſſage. Le Mareſchal qui ne ſe doutoit d'aucune choſe, s'en alloit en compagnie du Comte de S. Sebaſtiẽ ſucceſſeur du Conneſtable de Peralta, auec leurs gens: mais eſtant pres du lieu de l'embuſcade, où la mort luy eſtoit appreſtée,

Reconciliatiõ fainɛte.

Trahiſon du Comté de Lerin.

Dieu voulut qu'il en euſt aduertiſſement, ou en quelque façon deſcouurit la trahiſon que le Comte luy braſſoit. Parquoy ſoudain il tourna bride & ſe ſauua à toute courſe, pourſuiuy par ſon ennemy ſi viuement, que ſans la bonne aſſiſtance de meſſire Arnaud gouuerneur d'Vnçue, & ſa prompte retraite en vne Egliſe, il eſtoit mort. Le Comte en furie, deſchargea ſa colere, le meſme jour, ſur autres Grammontois: car il tua de ſa main, meſſire Leõ de Garro le baſtard, l'Archipreſtre Mendigorria, laiſſa pour mort meſſire Iean de Velez de Medrã, ſans autres, que tués que blecés: puis s'en retourna en ſes maiſons. Peu apres eſtans commis certains meurtres & aſſaſſinats par ceux de la maiſon d'Artieda à l'endroit d'aucuns de celle d'Ayanc, les meurtriers furent recueillis par le Comte Louys de Beaumont Conneſtable: A raiſon dequoy ceux d'Ayanc, qui auoyent touſiours ſuiuy le patty de Beaumont, ſe reuolterent du coſté des Grammontois. Ces choſes ſont remiſes par aucuns plus vray ſemblablement, en autre temps, apres ces Eſtats, diſans qu'il n'eſt croyable que le Conneſtable ſe fuſt tant oublié que de commettre vn tel for-

faict, le iour du grand Vendredy, apres sa reconciliation si religieusement faiste, & mesmes estant le Cardinal Pierre de Foix & son frere messire Iacques de Foix au pays, & les Estats du Royaume assemblés: & croyent plustost que telle renouation de querelle aduint long temps depuis, & du regne de la Royne Catherine, pour nouuelles iniures suruenues & suscitées entre ces Seigneurs.

Le Cardinal de Foix & son frere Iacques de Foix ayãs eu des Estats la responce qu'ils desiroyent, & ordonné le mieux qu'il leur fut possible, les affaires du Royaume, retournerent en Arragon, deuant que le Roy D. Ferdinand, en sortist, auec lequel ayans consulté, ils conclurent qu'il estoit expediẽt que le Roy François Phebus s'acheminast en son Royaume & y entrast en armes, au plustost que faire se pourroit, auant que les volontés du peuple, par les occasions qui pouuoyent naistre, se changeassent. Retournés en France, ils exposerent au ieune Roy & a madame Magdelaine sa mere, ce qu'ils auoyent faict tant en Nauarre qu'en Arragon, leur signifiant que toute l'esperance qu'ils deuoyent auoir d'vn bon succés des affaires

de ſa Majeſté, conſiſtoit en la diligence. Parquoy à l'inſtant furent conuoqués amis & ſeruiteurs de toutes parts, dont ils mirent enſemble enuiron mil cinq cens cheuaux, & pareil nombre de gẽs de pied, auec leſquelles forces, ce ieune Prince accompagné de ſa mere & du Cardinal ſon oncle, entra en Nauarre, où il fut receu par la Nobleſſe & villes, ſans dificulté ny reſiſtence aucune. Le Comte de Lerin meſme bien qu'il fuſt deſplaiſant de ſa venuë, luy liura la ville de Pampelone, conſidérant que s'il faiſoit autremẽt, le ieune Roy auoit d'vn coſté, le Roy de Caſtille, & de l'autre, celuy de France, Princes treſ-puiſſants, proches parents, qui le contraindroyent de faire ſon deuoir. Le Roy fit ſon entrée en la ville, au mois de Nouembre 1482. où s'eſtans aſſemblés les trois Eſtats, il print la couronne Royale, preſta & receut les ſerments de fidelité, & bonne adminiſtration, en la grande Egliſe, en la maniere accouſtumée, preſens le Cardinal ſon oncle, les Seigneurs du Royaume, la Princeſſe ſa mere, accompagnée de Dames & Damoiſelles, les Ambaſſadeurs de France & de Caſtille & d'autres Potentats, eſtant lors aagé de quinze ans ſeulement

Le Roy François Phebus reçeu en ſon Royaume.

1482.

ment: & furent faicts ce iour, & autres ſuiuans, tournoys & feſtes en toute magnificence. Apres, il ſe mit à viſiter en perſone les villes & forteresſes, tant pour voir la forme du gouuernement du pays, que pour receuoir particulier ſerment des capitaines & gouuerneurs, pouruoir à l'adminiſtration de la iuſtice, & remarquer comme chacun eſtoit ferme en ſon ſeruice: & pour pouruoir mieux au repos, & tranquillité publique, fit faire defenſes à ſon de trompe, en ſa cour, & en tout le Royaume, ſur peine de la vie, de n'vſer plus de ces noms ſeditieux de Beaumontois & Grammontois. Et pour gratifier le Comte de Lerin, & le rendre plus affectionné à ſon ſeruice, il luy confirma la Conneſtablie qu'auoit tenu au precedent meſſire Pierre de Peralta defunct, & en outre luy donna Larraga & autres lieux qu'il auoit gaignés ſur les Caſtillans, excepté Viane, pour ce qu'elle eſtoit chef de Principaulté, & le tiltre des aiſnés de Nauarre: neantmoins luy bailla la garniſon & capitainerie du chaſteau. A la grande Egliſe où il auoit eſté couronné, il fit dõs & octroya priuileges, meſmes d'eſtre exẽpts de logis, dont il y a lettres données à Ta-

falle, au moys de Ianuier de cette année il gratifia pareillement autres Seigneurs & gentilshommes, Egliſes, Villes & perſonnes particulieres, en telle moderation & equité, que tous admiroyent ſi grãde prudence, en telle ieuneſſe, & louoyent Dieu d'auoir donné vn ſi bon Roy en Nauarre, en toutes leſquelles choſes il ſe preualoit des ſens & prudẽce de la Princeſſe ſa mere, & du Cardinal ſon oncle, & autres gens d'Eſtat & de grand ſçauoir & experience qu'il auoit en ſa cour & autour de ſa perſonne. Pendant que pour ſon bas aage, la Princeſſe Magdeleine gouuernoit le Royaume, elle vſoit és lettres de tels tiltres : Nous Magdeleine fille & ſœur des Roys de France, Princeſſe de Viane, tutrice & gouuernante de noſtre treſ-cher & treſ-aymé fils Frãçois Phebus, par la grace de Dieu Roy de Nauarre, &c. Ce Prince fut ſurnommé Phebus, pource qu'il eſtoit beau entre ſes pareils, comme le Soleil entre les Eſtoilles, & auſſi pour auoir eu quelques vns en ſa race portans tel nõ. On luy pourchaſſa diuers mariages, mais il ne s'en accompliſt aucun : car il mourut le 15. moys apres ſon couronnement, s'eſtant comme monſtré au mõde & ſou-

dain defailly en ſa grãde ieuneſſe. Le Roy D. Ferdinand de Caſtille ſon grand oncle luy voulut bailler en mariage, ſa ſeconde fille, D. Ieanne, qui depuis fut heritiere de tous les Royaumes : mais la Princeſſe ſa mere, ſuiuant les conſeils du Roy Louys xj. peu affectionné aux affaires de Caſtille, l'en deſtourna : Meſme empeſchement fut par elle & le Roy Louys, donné au mariage de ſa ſœur D. Catherine qui fut Royne de Nauarre, & du Prince D. Iean de Caſtille, heritier de la couronne : car le Roy Louys qui auoit de grands deſſeins en la teſte, vouloit marier ce ieune Roy François Phebus à D. Ieanne Religieuſe à Coimbra, pretendue Royne de Caſtille: & eſperoit moyennant les forces de ſon Royaume, & ce droict pretendu, reietter les Roys D. Ferdinand & D. Iſabel, des Royaumes de Caſtille & Leon, retenir à perpetuité, la Comté de Rouſſillon, & autres choſes. Ce qui aduint tout au rebours de ſa volonté. A cet effect, il auoit enuoyé Ambaſſadeur en Portugal, vers le Roy D. Alphonſe, la mort duquel aduenue cette année, & celle du Roy de Nauarre peu apres, renuerſerent tout ce conſeil: auquel auſſi le Roy D. Iean de Portugal qui vint

apres, ne voulut iamais preſter l'aureille;

1483. *Mort du Roy Phebus par poiſon.*

Le commancement de l'année 1483. fut faſcheux & triſte aux Nauarrois, à cauſe de la mort de leur Roy François Phebus, lequel la Princeſſe ſa mere auoit r'amené en France, pour fuir les importunes ſolicitations des mariages qu'on procuroit en Eſpagne à luy & à ſa ſœur Catherine, qui n'eſtoyent agreables au Roy Louys xij. ſa mort ne fut ſans ſoupçon de poiſon: car ſans apparence d'aucune maladie, il ſe ſentit comme frappé de mortelle pointure, apres auoir ioué d'vne fleute, qu'on luy auoit preſentée, duquel inſtrument & de tout ce qui depend de la muſique, il ſe delectoit fort. Eſtant proche de la mort, il diſt ces mots prins de l'Euangile: Mon Royaume n'eſt de ce monde, partant ie laiſſe le monde: ne vous troublés point, car ie vay au Pere. Il mourut en Bearn, au chaſteau de Pau, l'an quátrieſme de ſon regne, à compter du decés de D. Leonor ſon ayeulle, n'ayãt que 16. ans accomplis. Il fut enterré à Leſcar en l'Egliſe Cathedrale de S. Maire, & fut le ſeptieſme Roy de Nauarre, qui fut enterré en France.

De D. Iean d'Albret trente cinquieſme Roy de Nauarre, & de la Royne D. Catherine ſa femme heritiere de Nauarre, ſixieſme Princeſſe qui ha herité du Royaume.

DOm Iean troiſieſme & dernier de ce nom, ſurnommé d'Albret, & la Royne D. Catherine ſa femme ſuccederent au Roy D. François Phebus, leur couſin & frere: la Royne en ladicte année 1483. & le Roy, depuis, au temps qui ſera remarqué cy apres. La Royne D. Catherine ayant nouuellement herité du Royaume de Nauarre, eſtoit du tout à la deuotion de France, ainſi que ſa mere & ſur le poinct de ſe marier, auec Iean d'Albret fils du Comte Amand. Surquoy ou vn peu deuant, eſtoit aduenue la mort du Roy Louys xj. qui auoit aucunemẽt troublé l'alliance d'entre ces deux grands Royaumes, de Frãce & Eſpagne: car eſtãs allées Ambaſſades d'vne part & d'autre, tant pour faire les accouſtumées doleances & conſolations ordinaires en tels accidens, que pour traiter des alliances, & en outre de la reſtitution du Comté de Rouſſillon, que les François tenoyent, les

Ambaſſadeurs d'Eſpagne auoyent eu re-ponce peu agreable du ieune Roy Charles viij. qui auoit ſuccedé au Roy Louys, & de ſes tuteurs & conſeil : de ſorte qu'ils auoyent faict les proteſtations & declarations qu'ont accouſtumé les Princes de faire. quand ils ſont ſur les termes d'entrer en debat & guerre. Parquoy la Royne D. Iſabel auoit pourueu la frontiere de Caſtille, ioincte à Nauarre de fortes garniſons, & enuoyé forces dedãs Tudelle ville de Nauarre, qui eſtoit de leur party, ſoubs la conduite de D. Iean de Ribera. Des le temps du decez de D. François Phebus, la Princeſſe ſa mere, craignant & non ſans cauſe, les reuoltes & remuements de ce peuple aſſez ennemy de repos, y auoit enuoyé le Cardinal de Foix & le Seigneur d'Abenas frere du Seigneur d'Albret, leſquels auoyent faict aſſembler les trois Eſtats, pour receuoir d'iceux nouueau ſerment de fidelité, pour la Royne D. Catherine, & voulut au ſurplus, qu'ils receuſſent pour Viceroy ledict Seigneur d'Abenas, nonobſtant que le Conneſtable D. Louys de Beaumont, Comte de Lerin s'y fuſt fermemẽt oppoſé, & euſt, à cette cauſe, pratiques & intelligences auec le Roy

D.Ferdinãd ſon beau-frere. Ce Seigneur d'Abenas eſtoit homme ſage & moderé, qui gouuerna aſſés bien le Royaume de Nauarre, & s'esforça de le tenir en repos, iuſques à ce que la Royne Catherine eſtãt mariée auec ſon neueu Ieã d'Albret, vint en perſonne le regir & gouuerner. Cependant le Conneſtable, qui auoit la ville de Pampelone en ſa puiſſance & pluſieurs autres places, eſmouuoit troubles, & donnoit entrée aux Caſtillans, au Royaume, ſouz couleur de leurs partialités de Beaumont & de Grammont, & ſe continuoyẽt les pourſuittes de mariage, tant qu'apres la mort du Roy Louys, eſtant touſiours ſollicitée la Princeſſe Magdeleine de bailler la Royne Catherine ſa fille au Prince D.Iean de Caſtille, elle fut conſeillée de dire, pour finale reſponce, que l'inegalité des aages ne pouuoit permettre que cela ſe fiſt, attẽdu que ſa fille eſtoit en aage mariable, & le Prince encores petit enfant au maillot: & que le temps qui courroit auãt qu'il fuſt grand, pouuoit apporter grands troubles & deſordres au Royaume de Nauarre, qui ſur tout auoit beſoin d'hommes pour le regir, & reprimer les querelles ordinaires que ce peuple naturellement y

entretenoit de tout temps: & que ſans ceſt empeſchement, elle & ſa fille ſe ſentiroyẽt bien heureuſes d'vne ſi grande alliance: eſtimans n'y auoir au monde ſemblable party à celuy du Prince D. Iean, heritier preſomptif de tant de riches & puiſſans Royaumes. Ce nonobſtant la Royne D. Iſabel ſe perſuadant de pouuoir effectuer ce mariage, quelque empeſchement qu'il y euſt, s'entretinſt en Victoria bonne partie de l'année 1484. ayãt mis comme nous auons dict, en Nauarre D. Iean de Ribera, auec gens de guerre, lequel s'entendant auec le Comte de Lerin, print Viane, le chaſteau de S. Gregoire, celuy de Irrureta, & autres. A ces deſordres le Viceroy eſſayoit de remedier par ſa prudence, & cõtenir les peuples en l'obeyſsãce de la Royne leur Princeſſe naturelle. En ce temps mourut le Pape Sixte iiij. ſuccedant en ſa place Iean Baptiſte Cibo Cardinal du tiltre de S. Laurens en Lucina, & Eueſque de Malfetre, qui fut nommé Innocẽt viij. L'an precedẽt eſtoit decedé le Roy Loys xj. lequel (comme il fut bruit) par ſon teſtament, auoit ordonné que la Comté de Rouſſillõ fuſt reſtituée au Roy D. Ferdinand ſon legitime Prince: ce que toutef-

1484.

fois le Conſeil de ſon fils ne trouua pas bon. Ce Roy eſtant fort deuotieux enuers S. Iacques, auoit donné dix mille eſcus, & enuoyé force metail & ouuriers, pour y faire la plus grande cloche qui fuſt en la Chreſtienté.

Iean Vicomte de Narbonne, oncle de Catherine Royne de Nauarre & de defunct Roy François Phebus ſon frere, querella incontinẽt les Seigneurs de Foix & de Bearn: diſant qu'eſtans terres dedans les limites du Royaume de France, où les femmes ne ſuccedent point, la Royne Catherine ſa niepce eſtoit incapable de les tenir: & partant qu'elle ſe deuoit contenter d'heriter en Nauarre, qui ſe gouuernoit par autres loix, & luy laiſſer ces deux Seigneuries. Sur ce different s'eſmeut vne grande guerre entre les parties, eſtant le Vicomte de Narbonne fauoriſé par Gaſpar de Villemur Seneſchal de Foix, & le Seigneur de Caulmont, Iean de Caſtelverdun & autres, leſquels l'an 1484. accõpagnés de nombre de gens de cheual & de pied, prindrent par trahiſon d'vn nommé Romengas, la ville de Maſeres, & puis ſe ſaiſirent de Monthaut: finalement allerent aſſaillir Pamiers, où les citoyens vou-

Le Vicomte de Narbõne querelle les Comtés de Foix & Seigneuries de Beam.

1484.

loyent bien receuoir le Vicomte, qu'ils re-
cognoiſſoyent pour eſtre fils de la maiſon
de Foix, mais non pas ſes gens de guerre
Dequoy indigné le Vicomte alla à S. An-
tonin, qui eſt l'Egliſe cathedrale & reſidé-
ce de l'Eueſque, d'où il chaſſa Paſchal Eueſ-
que poſſeſſeur, & y mit à ſa place Mathieu
Artigalu, prétendant & plaidant cette E-
ueſché contre l'autre, faiſant en outre, le
Vicomte ce qu'il peut, pour entrer dedans
Pamiers, mais perſiſtans les habitans à luy
reſiſter, il fallut qu'il ſe retiraſt à Maſeres,
d'où il continua la guerre contre ſa niepce
& la mere d'icelle la Princeſſe Magdelei-
1485. ne, laquelle enuoya l'an 1485. pour garder
les terres de Foix, Iean de Lautrec, auec
grand nombre de gens de guerre leués en
Bearn, & au Comté de Bigorre, & auſſi
pour recouurer ce que Iean de Foix Vi-
comte de Narbonne auoit vſurpé. Le Sei-
gneur de Lautrec marchant pour execu-
ter la charge qu'il auoit, fut preuenu ſur les
chemins, par le Seigneur de Rodel Rai-
mõd Lordat, qui le pria de la part de ceux
de Sauardun, qui s'eſtoyent donnés au Vi-
comte peu de iours auparauant, de leur
pardonner, remonſtrans que ce qu'ils a-
uoyent faict, eſtoit pour euiter le danger

present, & appaiſer la colere du Vicomte, contre lequel il n'eſtoyent aſſés forts pour ſe defendre: eſtans au demeurant, en bõne volonté & deſir, de ſeruir la Royne D. Catherine, leur Princeſſe naturelle, & que ſi ſon plaiſir eſtoit de les receuoir, ils luy obeiroyent & reietteroyent volontiers le ioug du Vicomte: partant le prioit ce Seigneur de Rodel, de ſe haſter d'aller à Sauardun, l'aſſeurant qu'il ſeroit tres-volontiers receu & mis dedans. Le Seigneur de Lautrec entendant à cette offre s'achemina & arriua à la porte du pont, à la meſme heure que le Vicõte de Narbonne aduerty de toutes ces menées, ſe trouua à Tautre porte qu'on appelle d'Vlmet. En cette ſorte s'eſtãs rencõtrés ces deux Seigneurs, au lieu de ſe battre, ſe firent honneur & cortoiſie, & entrerẽt en propos d'appointement & de paix, leſquels eurent telle cõcluſion, que Iean de Foix Vicõte de Narbonne iouyroit de Sauardũ, où ils eſtoyẽt, Maſeres, Monthaut & S. Eſpartio, & de l'Egliſe de ſainct Antoine, du chaſteau d'Heremen & Montagu & autres places & fortereſſes: lequel accord, comme iniuſte, ne fuſt entretenu: car quelques iours apres, Odet Cardinal de Carcaſſonne, recouura Monthaut & ſainct Antoine,

& les reſtitua à la Royne Catherine. Le Sieur de Lautrec auſſi d'autre part print Montagu, S. Eſpartio & le chaſteau d'Heremen qu'il fit deſmolir. En ces affaires eſtoit entretenue la Royne D. Catherine, au commancement de ſon regne, au grãd contentement des Seigneurs, chefs des factions, de Nauarre, qui cependant faiſoyent bien leurs beſongnes, auec les intelligences qu'ils auoyẽt en Caſtille, quelque bon ordre qu'y ſceuſt donner le Seigneur d'Abenas Viceroy audict Royau-
1486. me. L'an ſuiuant 1486. le Vicomte Iean de Foix pour ſe recompenſer des pertes qu'il auoit faictes, ſurprint, par l'intelligence d'aucuns des habitans, la ville de Pamiers, & y laiſſa le Seigneur de Lauellanet auec quelque nombre de ſoldats: mais par meſmes moyens, & auec l'ayde d'vn ſerrurier qui contrefit les clefs de la porte de Conſerans, Pierre Bufete, capitaine enuoyé par la Princeſſe Magdeleine & la Royne ſa fille, recouura la ville, & tua pluſieurs de la garniſon, & meſmes leur Capitaine Lauellanet, & pilla ce qu'il trouua de leur bagage. Ce neantmoins la guerre ne termina point, ains fut continuée au grand detriment des pays de Foix & de

Bearn. Durant ces trauaux, la Princesse Magdeleine, laissant le grand & auantageux party qui s'offroit du Prince de Castille, maria sa fille à Iean d'Albret ou de Labrit, dont plusieurs maux auindrent au Royaume de Nauarre: car il fut fort malaisé d'y rẽger les factieux à la raison. Ceux qui auoyent intelligences auec les Castillans, tant s'en faut qu'ils desirassent que ce mariage auec D. Iean se fist, qu'au contraire, ils l'empeschẽt en ce qu'ils pouuoyẽt, pour n'estre subiects à vn Prince qui estoit puissant pour les chastier de leurs fautes, & neantmoins se seruirent de l'occasion de ce qu'il ne s'estoit accomply, pour resister à leur Princesse, & à son mary Iean d'Albret, & se maintenoyent, par ces moyens, en leurs tyrannies. Grande faute fit à la nouuelle Royne & à ses affaires, l'absẽce de son oncle, le Cardinal de Foix, qui fut appellé à Rome cet an 1486. par le Pape Innocent viij. pour l'employer à la pacification de Naples, qui estoit troublée des guerres ciuiles d'entre les Barons du Royaume, & leur Roy Ferdinand: estant encores en grande querelle le mesme Roy auec le Pape, lequel enuoya à Naples ce Cardinal, auec faculté de Legat, *à latere*,

où il compoſa aucunement les querelles; mais il mourut à Rome, ſans plus retourner en Nauarre : l'Eſtat duquel Royaume eſtãt ainſi miſerablement diſtraict, Amãd Seigneur d'Albret pere du nouueau Roy, ſe reſolut d'entrer en Nauarre, où ayant eu conferẽce auec ſon frere le Seigneur d'Albenas Viceroy, & puis auec D. Iean de Ribera, rauageant lors le pays, pour les Roys de Caſtille, ſouz couleur de defendre & ſouſtenir D. Louys de Beaumont Conneſtable & Comte de Lerin, & qui eſtoit ſaiſi de quelques villes, il fit en ſorte qu'il le perſuada d'aller auec luy à Valence, vers le Roy D. Ferdinand, où eſtãs arriués le Seigneur d'Albret carreſſé & bien receu, ſupplia le Roy de prendre la bonne volonté qu'il auoit de le ſeruir, pour effect, d'autant qu'il eſtoit pauure gentilhomme dechaſſé de ſes terres iniuſtemẽt, par le Roy de Frãce irrité contre luy, & Iean d'Albret ſon fils, la perſõne duquel & ſon Royaume de Nauarre il venoit luy offrir, le priant de le receuoir en ſa protectiõ: & auſſi qu'il auoit charge de luy faire la meſme requeſte de la part des Ducs François de Bretagne, & Louys d'Orleãs, pourſuiuis & affligés par le meſme Roy Charles : leſquels tous luy

promettoiẽt ſeruice & ayde à recouurer ſa Cõté de Rouſſillõ, & en toutes autres occaſiõs. Les propos du Seigneur d'Albret furẽt ententiuemẽt & fauorablemẽt executés par le Roy D.Ferdinand, lequel luy octroya tout ce qu'il luy demanda, en faueur du Roy ſon fils, commandant à Iean de Ribera de luy reſtituer ou à ſes Lieutenans Viana & toutes les autres places qu'il tenoit du Royaume de Nauarre. Et dauãtage donna ordre d'equipper en Guipuſcoa & Biſcaye vne grande armée de mer, contre le Roy de France, pour le ſecours des Princes ſuſnommés, leſquels pareillement auoyẽt ſollicité le Roy d'Angleterre, Henry 7. d'eſtre de la partie : A quoy il inclina, tellement qu'il ſe trouua és coſtés de Bretagne grand nombre de vaiſſeaux Eſpagnols, dont eſtoit capitaine meſſire Gralle, auec lequel Amand d'Albret s'en retourna: & pareillemẽt vne armée d'Angleterre commandée par le Comte d'Eſcale, au dommage des Frãçois, leſquels par vne victoire qu'obtint le Roy Charles, ou ſes Lieutenans, à ſainct Aubin, ſe deliurerent de tout danger, demeurans priſonniers, le Duc d'Orleans & meſſire Gralle. Le Seigneur d'Albret voyant la desfaicte, ſe ſauua: le Duc de Bretagne,

en mourut d'ennuy & tourment d'eſprit, laiſſant deux filles, dont Anne l'aiſnée, ores qu'elle fuſt promiſe à Maximiliã Roy des Romains qui eſtoit de la ligue du Duc d'Orleans, fut pourchaſſée par le Roy Charles, pour eſpouſe, deſireux, par tel mariage, d'vnir la Duché de Bretagne, à ſa couronne. Et pource qu'il auoit fiancée Marguerite d'Auſtriche fille du Roy des Romains, laquelle, encores fort ieune, eſtoit nourrie en Frãce, ſouz eſperance des futures nopces, il l'a r'enuoya & fut apres mariée au Prince D. Iean de Caſtille. Les Bretons ayans eu de tout temps à contre-cœur la domination Françoiſe, tenãs leur Princeſſe au chaſteau de Nantes, firẽt nouuelles menées auec les Roys de Caſtille & l'Anglois, & obtindrent grand ſecours de l'vn & de l'autre, venant general de l'armée Eſpagnole, és riuages de Bretagne D. Diego Perez Sarmiento Comte de Salinas, auec D. Pero Carillo d'Albornos & autres renommés capitaines ayans deux mille hommes d'armes & grand nombre d'infanterie arbaleſtiers, piquiers & harquebuſiers, qu'ils appelloyent en ce temps là eſpingardiers. Cependant le Roy Charles, auec vne puiſſante armée, alla aſſieger

Nantes,

Nantes, & par intelligence d'aucuns, obtint la ville, le chasteau, & la Ducheſſe, laquelle il eſpouſa l'an 1489. & la fit Royne de France, ſe rendant maiſtre de ſon patrimoine malgré les Bretons. Cette Princeſſe Anne belle & gracieuſe, eſtoit fille de la Ducheſſe Marguerite, & petite-fille de la Royne Leonor de Nauarre, comme nous auons dict cy deuant, & couſine germaine de la Royne Catherine de Nauarre, de laquelle nous traitons à preſent. Les affaires d'entre Caſtille & Nauarre, depuis le temps qu'Amand d'Albret eſtoit allé trouuer le Roy D. Ferdinand à Valence, cóme nous auons dict cy deuant, auoyent eſté aſſez paiſibles, mais le Royaume de Nauarre, en ſoy n'auoit ceſſé d'eſtre trauaillé, par les factions, dont la Beaumontoiſe auoit touſiours pour chef, le Conneſtable meſſire Louys de Beaumõt, Comte de Lerin: ceux de Grammont ſe tenans ioints auec le Seigneur d'Abenas, Vice-roy & gouuerneur du pays, attẽdans, auec grand deſir, la venue des Roys D. Iean & D. Catherine, auſquels ils proteſtoyent vouloir donner toute obeiſſance. Or les grandes affaires qu'eurent ces Princes au deça des Monts, les detindrent longue-

ment : car outre qu'ils n'eſtoyent aucune-
ment en la bonne grace du Roy Charle
viij. les pourſuites de leur oncle Iean Vi-
comte de Narbonne, les auoyent perpe-
tuellement inquietés iuſques à l'an 1493.
auquel ils auoyent accordé auec luy : &
pour aſſeurer en leur abſence, les pays de
Foix & de Bearn, des ſurprinſes & vſurpa-
tions d'iceluy, luy auoyent quitté les ville
de Sauerdun, Maſeres, Monthaud & Gi-
bel. Ce Vicomte eſtoit demeuré veuf de
madame Marie d'Orleans ſœur de Louys,
qui fut Roy de France, auec deux enfans
à ſçauoir, Gaſtõ qui fut Duc de Nemours,
& Germaine femme future du Roy Dom
Ferdinand d'Arragon, apres la mort de la
Royne D. Iſabel, leſquels enfans, à peu
qu'ils ne furent bruſlés dedans le chaſteau
de Maſeres, cette année là, par le feu qui y
fut mis inopinément, par la ſottiſe d'vne
femme ſeruante : mais Dieu les auoit or-
donnés à grandes choſes. Ayans donc cõ-
tenté le Vicomte, & eſtant le Roy Char-
les ententif à ſon voyage de Naples, Iean
Seigneur d'Albret & la Royne Catherine
mariés, paſſerent en Nauarre, accompa-
gnés de bon nombre de gens de guerre,
pour la doute qu'ils auoyent de quelqu

rebellion de la part du Conneſtable, lequel tenoit à ſon commandement la ville de Pampelone, y diſpoſoit & ordonnoit touttes choſes, comme s'il euſt eſté Roy. Et de faict arriuans les Princes aux portes d'icelle, l'entrée leur fut refuſée, & eux cõtraints de loger à Egues, où ils demeurerent quelques iours iuſques à ce que le Conneſtable, & ſa faction s'eſtans moderés, leur donnerent entrée. Là furent aſſemblés les Eſtats & les Roys: couronnés auec les ceremonies accouſtumées, preſents pluſieurs Prelats, Seigneurs, Gentilshommes & Ambaſſadeurs de quelques Princes. Ce fut le dernier couronnement qui ſe ſoit faict en Nauarre de noz iours: car eſtant ce Royaume venu toſt apres en la poſſeſſion des Roys de Caſtille, ils n'ont voulu cõtinuer telles ceremonies, ſe contentans de receuoir le ferment des Eſtats, à la maniere d'Eſpagne. Les tiltres que prindrent les Roys Iean & Catherine de Nauarre, furent Roys de Nauarre, Ducs de Nemours, Gandie, Momblanc & Pegnafiel, Comtes de Foix & Seigneurs de Bearn, Comtes de Bigorre, Ribagorça, Pontieure & Perigort, Vicomtes de Limoges, Pairs de France, & Seigneurs de

L'entrée de Pampelone refuſée aux Roys Iean d'Albret & Catherine.

Dernier couronnement en Nauarre de noz iours.

Tiltres des Roys Iean & Catherine de Nauarre.

1494. la ville de Balagner. L'an 1494. D. Ceſar Borgia, qui fut depuis Duc Valentin, ou de Valentinois, Cardinal, fils du Pape Alexandre vj. print par ſes procureurs, poſſeſſion de l'adminiſtration perpetuelle de l'Egliſe de Pampelone, par le decez de l'Eueſque D. Alphonſe Carillo, & cõceſſion du Pape ſon pere, & l'an ſuiuãt 1495. mourut la Princeſſe Magdeleine de France, mere de la Royne Catherine, à Pampelone, laquelle auoit accõpagné ſa fille à ſon couronnement, & s'eſtoit touſiours vertueuſement employée, à la conſeruation des Eſtats de ſes enfans, par l'eſpace de 25. ans qu'elle auoit veſcu en ſaincte viduité. Son corps eſt enterré en l'Egliſe de Pampelone, en la grande chapelle. Enuiron ce temps la Royne D. Catherine viſita les Roys D. Ferdinand & D. Iſabel de Caſtille en Alfaro, deſquels elle fut fort careſſée & honnorée, ainſi qu'il conuenoit à vne telle Princeſſe, & ne lit on point autre occaſion de ſon voyage, que pour s'entreuoir. Apres que les Roys ſe virẽt maiſtres de Pampelone & de pluſieurs autres places, obeys & reuerez de leurs peuples & ſubiets, & bien accompagnez de gentilshommes & de gens de guerre, ſe reſoue-

1495. *Mort de Magdeleine de France.*

mans de plusieurs insolences & actes temeraires du Connestable messire Louys de Beaumont, tant contre le Roy D. Iean d'Arragon, & D. Leonor leur ayeulle, que contre le feu Roy François Phebus & eux mesmes, notammẽt du refus que les Beaumontois leur auoyent faict des portes de Pampelone, & autres recentes occasions, se mirent à le persecuter aspremẽt, de maniere que le Royaume de Nauarre se trouua derechef, en plus grãde confusion que iamais, n'oublians les deux vieilles factiõs de se seruir des occasions à s'entrenuire en tout ce qu'elles pouuoyent: lesquelles miseres furent aucunement assopies, par l'entremise du Roy D. Ferdinand de Castille & Arragon, qui moyenna tel accord que le Connestable messire Louys de Beaumont son beau-frere se retireroit en Castille pour certain temps limité, durant lequel cesseroyent les armes d'vne part & d'autre : & que ses biens & terres seroyent mises en depost és mains du Roy D. Ferdinand. Ainsi sortit le Connestable hors de Nauarre, mais il n'y perdit rien : car le Roy D. Ferdinand luy donna deux fois autant de reuenu qu'il auoit auparauant, le faisant Marquis d'Huescar en Granade.

Nouuelle confusion de Nauarre.

Louys de Beaumont chef du party confiné en Castille.

Louys de Beaumont faict Marquis d'Hueſcar.

Le nom de guerre ouuerte ceſſa en Nauarre; mais on ne laiſſoit pas d'y commettre meurtres & pilleries, ſans aucune iuſtice: car ces peuples eſtoyent de long temps accouſtumés à tels excés, & au meſpris des loix. Ce qui empira encores, par la faute des Roys Iean & Catherine, leſquels par mauuais aduis & affectiõ treſ-indigne des Roys ſouuerains, en fin ſe banderent en ligues l'vn contre l'autre: le Roy tenant le party de Beaumont, & la Royne, celuy de Grammont, dont s'enſuiuirent maux infiniz. Quelque temps auparauant, le Roy alla trouuer en Caſtille le Roy D. Ferdinãd, qui eſtoit à cette heure là de retour à Seuille, de la guerre Catholique des Alpuxarres: lequel receut le Roy de Nauarre auec grand honneur & courtoiſie, l'eſpace de dixſept iours qu'il y ſeiourna. Pluſieurs affaires mouuoyent ce Prince d'aller en Caſtille: mais deux eſtoyent les plus importants: car il pretendoit retirer les villes de la Garde, Arcos, ſainct Vincent & Bermedo, les chaſteaux de Toro & Herrera, & autres lieux de la Soſierra, que le Roy de Caſtille poſſedoit de l'ancien patrimoine de Nauarre: plus pour le droict de la feu Royne D. Blanche de Nauarre,

Roys prenãs parties querelles de leurs ſubiets.

Voyage du Roy Iean de Nauarre, en Caſtille.

premiere femme du Roy D. Iean d'Arragon, bisayeule de la Royne Catherine regnante, & par donnation faicte par contract de mariage d'icelle, demandoit l'Infantazgo de Castille, le Duché de Pegnafiel & Seigneurie de Lara & plusieurs autres terres: & auec ce la somme de 420112. florins vj. sols viij. deniers du coing d'Arragon: pour lesquelles pretensions, le Roy Iean d'Albret, & Catherine de Nauarre estans a Pau, auoyent n'agueres depesché en Ambassade aux Roys de Castille, deux freres Cordeliers, gens d'entendement: à sçauoir frere Ieã de Vadre gardian de Corella, & frere Iean de Ro, gardiã de Tafalla, auec amples instructiõs, pour en cheuir: mais ils n'en auoyent rapporté que gracieuses parolles & excuses dilatoires. Outre cet affaire, les pressoit fort le soupçon qu'ils auoyent du Comte de Lerin, nouuellement retiré en Castille, & là accreu d'honneurs & biens, estans mesmes aduertis que le Roy Dom Ferdinand l'auoit plusieurs fois sollicité de luy faire cession & transport de tous les biens, droicts & actions qu'il pouuoit auoir dedans les terres de Nauarre, luy promettant triple recompense en Castille:

fuſt pour l'amour naturelle qu'il portoit à ſa patrie, ou bien qu'il eſtimaſt plus le rang qu'il tenoit preſque comme Roy en Nauarre, que d'eſtre en Caſtille, deuancé par pluſieurs autres, comme il eſtoit neceſſaire. Ces deux occaſions principalles firent partir le Roy Iean d'Albret, & la Royne Catherine ſa femme de Pau, où ils eſtoyét allés, des qu'ils eurét nouuelles de la mort du Roy Charles viij. & retourner en Nauarre, où la Royne demeurant pour gouuerner aſſiſtée par frere Pedro Eraſo Abbé du monaſtere de l'Oliue. Le Roy Iean d'Abret eſtant donc paſſé à Seuille, pour prendre quelque reſolution, auec le Roy D. Ferdinand ſur ces affaires, obuier aux inconueniens qu'il craignoit, & renouueller la paix, amitié & alliance, d'entre les deux Royaumes, fut logé auec les Roys de Caſtille, en la forteresſe & chaſteau de Seuille: & pour plus le gratifier & honnorer, fut defendu au Conneſtable & Comte de Lerin d'entrer au chaſteau. On dit que le Roy D. Ferdinand fit ſonder celuy de Nauarre, s'il trouueroit bonne la troque qu'il deſiroit faire auec le Comte de Lerin, des terres qu'il poſſedoit en ſon Royaume, contre autre recompenſe en

Castille, & moyennant bonne somme de deniers qu'ils baillerent au Roy Iean d'Albret, à fin qu'il consentist que ces terres demeurassent à Castille, lequel, nonobstãt la mauuaise volõté qu'il portoit au Comte, en voulut auoir son aduis, qui fut qu'on ne deuoit iamais changer terres & domaine, pour argent. Autre chose n'aduancea le Roy Iean d'Albret en ce voyage, que de receuoir bonne chere & faire riches presents: parquoy il reprint le chemin de son Royaume de Nauarre, laissant ses affaires indecis. Le Comte de Lerin Conneſtable de Nauarre, s'estant par cette entreueüe, reconcilié auec luy, le suiuit, & demeura quelques moys en Nauarre, en bõne concorde. Le Cardinal Borgia fils du Pape Alexandre, s'estant desfaict de l'Eueschée de Pampelone, & resigné icelle au Cardinal de S. Praxede, il se desfit aussi du chapeau de Cardinal, enuiron ce temps, pour suiure les armes: à quoy il estoit plus enclin qu'aux affaires Ecclesiastiques, & fut faict par son pere, Duc de la contrée, dicte anciennement Flaminia, & capitaine general de l'Eglise: Ce fut le Duc Valentin.

Or le Roy Iean d'Albret eut de la Royne Catherine de Foix sa femme, ample ge- *Genealogie de Nauarre.*

neration: à ſçauoir Iean & André Phebus, qui moururent ieunes : Henry lequel leur ſucceda és Eſtats de Foix & Bearn, & au tiltre de Nauarre, & naſquit trois iours apres la mort d'André Phebus ſon frere,
1503. en la ville de Sangueſſa l'an 1503. au moys d'Auril: les parrains duquel, au bapteſme, furẽt deux pelerins Alemans, qui paſſoyẽt d'auanture au temps de ſa naiſſance, pour aller à ſainct Iacques dont l'vn s'appelloit Henry, & l'autre Adam: ce que le Roy ſon pere fit par deuotion : mais les Eſpagnols diſent que ce fut vn aduertiſſemẽt & preſage de ſa future condition de viure eſtrãger & pelerin hors de ſon Royaume. Outre ceux-là, il eut Charles, nommé par aucuns, François, qui mourut au voyage du Seigneur de Lautrec à Naples : Catherine, Anne, Quiterie, Magdeleine, Iſabel, & cinq autres enfans, deſquels on ne met les noms, qui moururent ieunes, de maniere qu'en tout, la Royne Catherine luy enfanta quatorze enfans. Des filles Anne fut mariée au Comte de Candale : en laquelle maiſon ja eſtoit mariée la Tante de la Royne de Nauarre, nommée auſſi Catherine, Mere de la Royne Anne de Hongrie, femme du Roy Vladiſlaus. Iſabel eſ-

pousa le Comte de Rohan en Bretagne.

Mœurs & qualités du Roy D. Iean d'Albret.

Ce Roy Dom Iean d'Albret fut magnifique & pompeux en sa Cour & maison, laquelle estoit frequentée de noblesse tant d'Espagne & de France, que d'autres nations, autant que celles des plus grands monarques. Son estude & plaisir estoit diuers: car il aymoit les lettres & les liures, dont il fit amas & dressa vne Librairie assez copieuse, recherchoit curieusement les genealogies des maisons nobles, vouloit entendre leurs armoiries, & blasons, annobliſſoit neantmoins quelquesfois aucuns de peu de merites: prenoit plaisir à deuiser familierement & en grande priuauté auec ses subiects & autres, comme s'il eust esté, non pas Roy mais vn simple Gentil-homme: dançoit volontiers & si peu tenoit sa grauité Royale qu'il ne faisoit dificulté de se trouuer aux festes & assemblées publiques, & se resiouyr auec les Dames & Damoiselles, à la mode du pays, alloit priuément disner & souppèr & faire bonne chere aux maisons de ses subiects s'inuitant soy-mesme: ce qui le faisoit aymer par aucuns, & par

autres,meſpriſer,comme ne ſachant tenir ſon rang: & auoit cette complexiõ de l'air de France,où les Princes ſe rendent quelquesfois trop familiers & accointables aux petites gens. Il eſtoit tellement adonné à ſes plaiſirs, que le plus ſouuent il ſe repoſoit des grandes affaires ſur autrui: ce qui luy amenoit meſpris & malueillance de pluſieurs: car par ce moyen, contre les ſerments & promeſſes faictes à ſon couronnement, pluſieurs eſtrangers eſtoyent admis aux Eſtats, offices & benefices du Royaume de Nauarre: dont luy furent faictes remonſtrances & proteſtations plus d'vne fois aux aſſemblées d'Eſtats, par les Seigneurs du Royaume, mais il n'en faiſoit aucun compte: car il eſtimoit auoir vn grãd rempart, en l'amitié des Roys de Caſtille: nonobſtant laquelle, le Roy D. Ferdinand ne laiſſa de capituler auec celuy de France Louys xij. qu'il ayderoit à le depoſſeder du Royaume de Nauarre, pour en inueſtir Gaſton de Foix Duc de Nemours, fils du Vicomte Iean de Narbonne, & frere de la Royne Germaine: lequel D. Ferdinand s'en empara depuis luy meſme pour autre occaſion, ainſi que nous dirons. Or ſur la fin de l'année 1506. le Duc

Valentin s'eſtant ſauué de la priſon de Medina del Campo, & venu en Nauarre, il trouua que le Roy D. Iean d'Albret & la Royne ſa femme s'eſtoyent rendus partiaux l'vn cõtre l'autre, comme nous auõs traicté cy deſſus. Parquoy le Duc monſtrant en cela ſon ſens & bonne volonté, fit en ſorte qu'il les reünit, rendant le Roy ſon beau-frere, fauteur de la faction Grãmontoiſe, à raiſon dequoy, le party contraire ſe trouua fort empeſché : mais le Conneſtable meſſire Louys de Beaumõt, homme de grand courage, ne laiſſa de ſe maintenir haut, & ſuperbe en ſon rãg, tellement que luy eſtant venu, vn iour notifier quelque mandement du Roy vn certain officier, il le fit charger de coups de baſton, & ietter dedans vne priſon au chaſteau de Larraga, voulant donner à entendre qu'il ne ſe ſoucioit gueres du Roy, ny de ſes aduerſaires de Grammont par luy fauoriſés: ce qui luy couſta ſa ruine : car le Roy indigné, & à bon droict, de ce faict audacieux, l'ayant par pluſieurs meſſages mandé de venir en Cour, ſans qu'il obeiſt, determina de le deſtruire totalement. Or auoit-il pour amy, encore qu'il fuſt de la faction contraire D. Alphonſe Carrillo

Faict teneraire du Comte de Lerin, qui le ruina.

de Peralta, Comte de S. Eſtienne, fils de Troile Carrillo, & petit fils de l'Archeueſque de Tolede D. Alphonſe Carrillo d'Acugna, qui l'aduertiſſoit de tout ce qui ſe machinoit contre luy, & qu'il ſe gardaſt bien de venir à la Cour, s'il ne vouloit tomber dedans les embuſches. A raiſon de cette contumace, le Roy luy ayant faict faire ſon procez, le fit condamner à perdre la vie, & confiſqua ſes biens, comme criminel de leze Majeſté. Et ayant mis gens de guerre aux champs, pour l'execution de cet Arreſt, dõna la charge au Duc Valentin ſon beau-frere, de le pourſuiure en toute extremité de guerre, laquelle le Duc commancea par le ſiege du chaſteau de Larraga le xj. de Feburier l'an 1507. mais vn gentilhomme nommé Oger de Betaſtegni, qui commandoit dedans, le defendit brauement, de ſorte que le Roy qui y eſtoit en perſonne, & le Duc, leuerent le ſiege de là, & allerent à Viane: où la ville ne leur fit aucune reſiſtence, mais le chaſteau tint bon, nonobſtant que les viures leur fuſſent fort courts: Dequoy le Comte de Lerin, Conneſtable eſtant aduerty, delibera de le ſecourir. Parquoy ayant aſſemblé iuſques au nombre de

Arreſt cõtre le Comte de Lerin.

1507.

deux cẽs bons cheuaux, & quelques gens depied, vint à Mendaua, eſpier l'occaſion d'executer ſon entrepriſe, laquelle luy ſucceda bien, en ce que la nuict meſme, s'eſleua vn treſfort orage & horrible tempeſte, qui fit penſer au Duc Valentin que les ennemis ne ſe mettroyent aux champs, & qu'ils ne ſe hazarderoyent point de ſecourir les aſſiegez. Parquoy il retira à couuert les gardes & ſentinelles, qu'il auoit accouſtumé de tenir aux champs, aux aduenues du chaſteau. En quoy il fut trompé, combien qu'il fuſt eſtimé ſage, & aduiſé guerrier: car à la faueur du bruit des vents, & de la groſſe pluye, ſoixante cheuaux partirent de Mendauia auec chacũ vn ſac plein de farine, & aucuns portans de pain cuit, leſquelles prouiſions ils mirent dedans le chaſteau, par vne poterne, ſans eſtre ſentis ny apperceus. Le matin venu, ces gens de cheual s'en voulans retourner, apperceurent ſur le chemin de Logrogno, certaine cauallerie, qui leur fit croire que c'eſtoit vn ſecours de trois cens cheuaux Caſtillans, que le Duc de Nagera auoit promis d'enuoyer au Conneſtable. Partãt ſe prindrent à crier, Beaumont, Beaumõt,

ce qui donna l'alarme à la ville. Le Duc Valentin s'eſtant faict armer de riches armes par vn ſien valet nommé Ianicot, lequel autresfois auoit ſeruy le Conneſtable, ſortit dehors, monté ſur vn braue cheual, qui auoit les naſeaux fendus, accompagné de mille hommes de cheual, & grãde infanterie, & tint le chemin de Mendauia, diſant, où eſt, où eſt ce Comtereau? ie iure Dieu, qu'auiourd'huy ie le feray mourir, ou le prendray priſonnier: ie ne ceſſeray iuſques à ce qu'il ſoit entierement deſtruict, & ne pardonneray ny ſauueray la vie à aucuns des ſiens: tout paſſera par l'eſpée iuſques aux chiens & aux chats. Ainſi pouſſé d'impetueuſe affection, deuança les ſiens au trac de ces ſoixante cheuaux, qui ſe retiroyent deuant luy. Le Conneſtable auoit mis aucuns de ſes gens aux champs tãt pour recueillir (s'il en euſt eſté beſoin) ceux qui eſtoyent allés auictuailler le chaſteau de Viane, que pour deſcouurir ce qui eſtoit en campagne du coſté des ennemis, leſquels voyãs venir le Duc, qu'ils ne congnoiſſoyent point, ſeul, & d'vne ſi grande aſſeurance, ſe doutans bien qu'il eſtoit ſuiuy de quelque grãde troupe, ſe retirerẽt iuſques là où eſtoit le Conneſtable,

nestable, lequel s'esmerueillant qui pouuoit estre ce cheualier & de sa hardiesse. Et quoy, dit-il, y a il personne icy, qui osast aller affronter ce braue, qui s'aproche si pres de nous? lors se desbanderent trois gentilshommes de sa trouppe, lesquels allerent le rencontrer en vn chemin creux, en guise de fossé, où mal pouuoit vser le Duc de sa force & addresse, ny de celle de son cheual, & ayãt couché le bois contre luy, vn d'iceux le print souz l'aissel-le droicte, au defaut du harnois, ainsi qu'il haussoit le bras, pour donner coup de lance, & le passa tout outre, dõt il cheut mort par terre: On dit que celuy qui fit ce coup estoit des Garceses d'Agreda: par ces trois compagnons le corps fut incontinẽt despouillé, & laissé nud sur le chemin, luy ayans couuert ses parties honteuses auec vne pierre, & les riches despouilles portées au Conneſtable, qui s'en alloit retirant, sans qu'il peust cognoistre autre chose du mort, sinon qu'il deuoit estre quelque grand Capitaine, iusques à ce que la mesme matinée Ianicot, le valet de chambre, qui s'estoit mis apres son maistre, & auoit failly son chemin, fut prins par quelques coureurs, & mené au Conneſtable:

Mort du Duc Valentin.

par luy fut ſceu, apres luy auoir faict monſtrer le harnois & habillemẽs, que c'eſtoit le Duc Valentin Ceſar Borgia, qui auoit eſté tué: le corps duquel fut trouué par l'armée qui marchoit apres luy, en l'eſtat que nous auons dict: En l'arriere garde de laquelle eſtoit le Roy D. Iean en perſonne, qui mena grãd dueil de la mort de ſon beau-frere: & l'ayant faict couurir d'vn manteau d'ecarlatte, le fit porter à Viane, & enterrer en la grande chapelle de l'Egliſe parrochialle de S. Marie, où on lit cet Epitaphe en langue Eſpagnole.

Epitaphe du Duc Valẽtin.

Aqui yaze en poca tierra
Et que toda le temia,
Et que la pax y la guerra
Per todo el mundo hazia.
O tu, que vas à buſcar
Dignas coſas de loar,
Si tu lons lo mas digno,
A qui pare tu camino,
No cures de mas andar.

Ce qui peut ſignifier ce que s'enſuit, en auſſi peu de parolles.

Cy giſt en peu de terre
Vn qu'on ha redouté,
Qui par tout ha porté
Et la paix & la guerre.

Passant qui vas chercher
Quelque chose louable:
Pour chose plus notable,
Plus loin ne dois marcher.

On remarque en Espagne, pour vne chose digne de memoire, que la mort du Duc Valentin aduint au Royaume de Nauarre, à semblable iour qu'il auoit au mesme Royaume, prins la possession de l'administration perpetuelle de l'Eglise de Pampelone, principalle de ce Royaume, à sçauoir l'onziesme de Mars, auquel on faict la feste de S. Gregoire Pape, & qu'en cela Dieu voulut monstrer quelque tesmoignage de son ire contre celuy qui par mespris de toute religion, auoit quitté l'estat Ecclesiastique, & sa charge pastorale, pour suiure le mestier sanguinaire des armes. Le Connestable eust bien plus desiré qu'il eust esté prins vif, pour en faire vn present au Roy D. Ferdinand. Le Roy de Nauarre à cause de cette mort, entra en telle fureur contre le Connestable, & tous les siens, que mesme aucuns des parents d'iceluy, qui suiuoyent l'armée Royale, furent contraints de se retirer, ne s'osans presenter deuant luy, auquel le chasteau de Viane resista pour lors, encor que son armée fust

creuë par les trouppes, que luy auoyent enuoyé de Caſtille D. Bernardin de Velaſco Conneſtable, & Duc de Frias, & le Comte de Nieua, auec lequel & le Comte d'Aguilar, le Roy auoit touſiours entretenu particuliere & eſtroite amitié: mais il paſſa aux terres du Conneſtable, où il fit toutes les ruines & degaſts qu'vn ennemy irrité peut penſer, print la ville de Lerin, où il renuerſa & briſa le ſepulche des progeniteurs du Conneſtable, & de la maiſon de Lerin, qui eſtoit ſomptueux & de ſuperbe ſtructure, raſa ſes maiſons, coupa vignes & oliuiers, puis courant & prenant le reſte de ſes places, & chaſteaux, partie par reddition volontaire, partie par force, où il faiſoit pendre les capitaines qui luy faiſoyent reſiſtance, le mit en tel poinct, qu'il fut contrainct ſortir hors du pays, & ſe retirer en Caſtille vers ſon beau-frere le Roy Dom Ferdinand d'Arragon, ſuiui de pluſieurs autres de la factiõ de Beaumont, laquelle demeura pour lors du tout atterrée, & les Grammontois releués: entre leſquels eſtoit la Mareſchaucée du Royaume. Et d'abondant obtindrent, à l'occaſion de la retraicte du Conneſtable, l'Eſtat d'iceluy en la perſonne de D. Al-

Aſpre guerre contre le Comte de Lerin & extermination d'iceluy des terres de Nauarre.

phonſe Carillo de Peralta, Comte de S. Eſtienne. Alors ſe rendirent les chaſteaux de Viane & de Larraga : & en cet exil le Conneſtable viel & deſpouillé de ſes terres, mourut quelques mois apres en Arragon, en la ville d'Aranda. Sa femme Don Leonor d'Arragon deceda pareillement, & en meſme temps, en la ville de Torroſe, en Catelogne. Le corps du Conneſtable ayãt eſté quelque temps en depoſt au monaſtere de Verucla, fut depuis tranſporté à Lerin, où il eſt enterré. Son fils Dom Louys de Beaumont luy ſucceda apres la conqueſte & vſurpation de Nauarre, faicte par le Roy Dom Ferdinand d'Arragon, en la dignité de Conneſtable & de grand Chãcelier du Royaume, & en tous ſes autres Eſtats & biens, eſtant par ligne maternelle, nepueu du Roy Dom Ferdinand, & petit fils du Roy D. Iean d'Arragon onzieſme de ce nom. Il fut bruit que le Conneſtable & ſon fils auoyent dé-ja traitté auec le Roy Louys douzieſme de depoſſeder le Roy Iean d'Albret du Royaume de Nauarre, pour en inueſtir le Duc de Nemours Gaſton de Foix ſon nepueu, comme dé-ia a eſté touché cy deſſus, & que Loys de Beaumont le fils D.

François de Beaumont, & D. Pierre Menal de Beaumont allerent en France pour ſolliciter le Roy à cet affaire, l'aſſeurãs que toutes choſes luy ſeroyent aiſées & fauorables: mais le Roy Louys lors empeſché en autres affaires, meſmes à renger la ville de Gennes, qui s'eſtoit rebellée contre luy, n'y voulut entendre. Parquoy retournerent en Arragon D. Louys de Beaumont, & D. Pierre Menal, laiſſans D. Frãçois au ſeruice du Roy de France, où il demeura, iuſques à ce qu'eſtant appellé par ſon pere D. Iean de Beaumont, qui auoit certaine querelle & desfi auec Amador de Laſcan, auquel il ne pouuoit reſpondre, à cauſe de ſa vieilleſſe, il ſe vint preſenter du regne de ces Roys, au combat, contre Amador: mais ſur l'heure du combat s'eſtãt eſmeu certain different, ſur la qualité des armes, cela les empeſcha de combattre, conſommant toute la iournée en diſputes. Eſtant decedé ſur la fin de l'an 1507. 1507. l'Eueſque de Pampelone le Cardinal D. Antoine, en ſon lieu fut promeu, par le Pape Iules ij. le Cardinal de S. Sabine, nommé Facio, mais ayant le Chapitre de l'Egliſe de Pampelone eſleu deſ-ja le Cardinal Amand d'Albret du tiltre de ſainct

Nicolas *in carcere Tulliano*, frere du Roy, pour leur Eueſque, fut reietté le Cardinal de S. Sabine, & empeſché à prẽdre la poſſeſſion de cette Eueſché. Parquoy le Pape Iules mit interdict en tout le Royaume de Nauarre, au commancement de l'an 1508. qui dura vn an tout entier: & fallut, pour oſter ces cenſures, que le Cardinal par luy pourueu fuſt Eueſque de Pampelone: dõt il print poſſeſſion par procureur, & fut l'election faicte par le Chapitre, declarée nulle. Ce Cardinal Facio ne veſcut gueres apres. Parquoy le Cardinal Amand d'Albret, frere du Roy reuint en ſon droict, & fut receu en la place du defunct. L'Archidiaconat de lá table de cette Egliſe, dignité principalle & de grand reuenu, fut baillé à D. Iean de Beaumont, pour ſon fils, nommé auſſi D. Iean, frere de D. François de Beaumont ſuſmẽtionné, lequel eſtant de retour de France en Nauarre, fut nonobſtant les haines des partialités de Beaumont & Grammont, chery & fauoriſé par le Mareſchal D. Pedro, qui eſtoit lors le perſonnage de plus grande autorité, qui fuſt aupres les Roys D. Iean & D. Catherine, qui iouyſſoyent de leur Royaume tranquille & ſans bruit, depuis l'expulſion

Interdict du Pape Iules ij. au Royaume de Nauarre.

du Comte de Lerin, & de meſſire Louys de Beaumont ſon fils, & autres de la faction Beaumontoiſe, & auoyent lors l'eſprit tẽdu à le reſtituer en ſon ancien eſtat, & reünir les places qui en eſtoyent diſtraites, & tenues par le Roy de Caſtille. A raiſon dequoy, & pour demander autres droits qu'ils pretendoyent, ils auoyent enuoyé pluſieurs Ambaſſadeurs, au Roy D. Ferdinand, leſquels auoyent r'apporté bonne eſperãce d'obtenir ce qu'ils demandoyent en la plus grande partie. Parquoy ils auoyent derechef r'enuoyé le Docteur Iean de Iaſſu Seigneur de Pauierre, Ladró de Mõleon, & le Protenotaire Martin de laureguiçar, qui eſtoyent du conſeil, auec amples inſtructions de capituler, cõpoſer & cheuir de toutes leurs pretẽtiõs en cette forme: Que le Roy d'Arragon Regent de Caſtille, ſeroit prié, que s'il faiſoit quelque accord auec le Roy de France, les Roys de Nauarre y fuſſẽt cõprins: Que les Ambaſſadeurs feroyent grande inſtance au Roy D. Ferdinand, que les villes de S. Vincent, Sos, Arcos, Garde, & Bẽnedo, & le ſurplus des places de la Soſierra, tenues par luy, & par la couronne de Caſtille, leur fuſſent reſtituées, ſuiuãt l'ordonnãce de la feu Royne D. Iſabel, à ſon decés, comme lieux ap-

partenans à la couronne de Nauarre: Que pareillement ils demandaſſent cõme choſes hereditaires, les Duchés de Gandie & de Momblãc, & le Comté de Ribagorça, la ville de Balaguer en Arragon, le Duché de Pegnafiel, & l'Infantazgo de Caſtille, les villes de Cuellar, Caſtro Xeris, Haro, & Villalon, & autres terres: & en outre, la ſomme de quatre cens vingt mille, cẽt & douze florins d'or, ſix ſols, huict deniers d'Arragõ, baillée en dot par le Roy Charles ij. de Nauarre, à ſon gendre le Roy D. Iean d'Arragon. Voila les pretenſions des Roys de Nauarre enuers Caſtille, dont ils auoyent eu pluſieurs eſperãces vainẽs, que raiſon leur en ſeroit faicte, mais en effect, le Roy D. Ferdinãd, par ſes dilatiõs, monſtroit aſſés d'en auoir peu d'enuie, & qu'il attendoit quelque autre occaſion de s'acquitter, ſans rien rendre de ce qu'il tenoit. En quoy la meilleure excuſe qu'il euſt eſtoit la reſtitutiõ de ceux de Beaumõt qu'il ſçauoit eſtre tresodieuſe aux Roys de Nauarre. L'Ambaſſade ayãt faict ſon deuoir, & perdu pluſieurs iournées à la ſuitte de la cour de Caſtille, s'ẽ retourna ſans riẽ faire & ſe deſchargea enuers les Roys D. Ieã & D. Catherine, qui pour lors eſtoyẽt en Frãce.

Parquoy ils repasserent les monts & retournerent en Nauarre, où se trouuãs lors que plus ardoyent les guerres d'Italie, le Roy D.Ferdinãd qui auoit dessein de mener vne armée en Gascongne en faueur des Anglois, leur enuoya demander passage pour ses gens d'armes, viures & munitions: & pour seureté, qu'ils luy baillassent en depost les chasteaux d'Estelle & Maye en Nauarre & celuy de S. Iean de pied de Port au limite de France, leur promettant ainsi qu'il auoit faict autresfois, en recognoissance de ce plaisir, de leur restituer les villes de S.Vincent, Arcos, Garde, & autres de la Principauté de Viane. Les Roys D. Iean & D. Catherine se trouuerent fort empeschés à cette demande: car ils se voyoient fort engagés en chacũ des deux Royaumes, de France & de Castille, de façon qu'en ces differents & querelles où estoyent ces grands Monarques, prenans le party de l'vn, ils se declaroyent ennemis de l'autre, & voulans estre neutres, ils estoyent en proye à tous deux. Estans en cette incertitude, leur propre oncle Amand d'Albret, Seigneur d'Obal, qui estoit lors, en leur cour, Ambassadeur de France, les fit ployer de la part du Roy

Louys son maistre, leur faisant promesses d'infinies faueurs, dequoy essaya en vain de les destourner Mondoguedo Ambassadeur du Roy de Castille, leur protestant & annonceant les maux, qui leur aduindrẽt. De cela estant incontinẽt aduerty le Roy D. Ferdinand, estima auoir occasion propre à ses dessеins, pour vnir la couronne de Nauarre à celle de Castille. Parquoy fit grandes plainctes de cette resolution & adherence des Roys de Nauarre au Roy de France, qu'il appelloit schismatique & ennemy de l'Eglise Romaine, au Pape Iules, lequel ayant vsé des moyens ordinaires, à sçauoir d'admonitions & persuasions paternelles enuers ces Princes, selõ la forme & maniere de Rome, de quitter l'alliance des peruers & se ranger auec luy, & ses adherents, voyant qu'ils persistoyent à tenir le party de France, procedda contre eux, par le dernier remede, les declarant, par l'aduis du Consistoire, des Cardinaux schismatiques & heretiques, les priuant & leur posterité, de tous droits au Royaume de Nauarre, & de tous leurs biens; & les baillant & transferant au Roy D. Ferdinand, Regẽt de Castille: les forces duquel preparées pour passer en Guyẽne se trou-

Le Roy de Nauarre adhere au Roy de France.

Moyens du Pape & du Roy D. Ferdinãd, pour rauir & vsurper le Royaume de Nauarre & le ioindre à Castille.

uerent à propos & ſeruirent à l'vſurpation de Nauarre. Ayant ſceu le Roy Iean d'Albret toutes ces procedures, il enuoya à Burgos D. Alphonſe Carrillo Conneſtable, & D. Pedro de Nauarre, Mareſchal du Royaume Ambaſſadeurs, à fin de remedier aucunement aux dangers qui eſtoyét apparéts, leſquels ayans trouué en la cour de Caſtille meſſire Louys de Beaumont, & autres exilés, ſollicitans auec grande faueur le Roy D. Ferdinand de faire l'entreprinſe de Nauarre, eſtimans que c'eſtoit la ſeule occaſion qu'ils pouuoyent eſperer d'eſtre remis, ils furent ſi mal recueillis, qu'ils n'eurent plus grande haſte que de s'en retourner faire rapport au Roy & aux Eſtats aſſemblés à Tudele, que toutes choſes tendoyent à la guerre. Le Roy D. Ferdinand ayant pour prétexte d'aſſaillir ce pays, la ſentence & arreſt du Pape, & pour moyen, les intelligences de pluſieurs fauteurs de la faction Beaumontoiſe és entrailles d'iceluy, eſtima que ce luy ſeroit choſe aiſée de l'vſurper: partant differa la guerre de Guyenne: Neantmoins, pour plus grande iuſtification, & pour couurir mieux ſes iniuſtes deſſeins, de l'vſurpation de Nauarre, qu'il vouloit fai-

re, ayant faict assembler son armée autour de la ville Victoria, dõt le Duc d'Albe Dom Federic de Tolede estoit Capitaine general, enuoya de rechef sommer les Roys de Nauarre, de mettre entre ses mains les places, & chasteaux susmentionnés, les aduertissant qu'à leur refus, il se mettroit en deuoir d'executer la sentence du Pape, & les despouilleroit non seulement de Nauarre, mais de tout ce qu'ils possedoyent en France: Nonobstant lesquelles protestations, le Roy D. Iean, luy refusa passage & la deliurance des chasteaux, alleguant l'amitié & alliance qu'il auoit auec le Roy de France, ne se pouuant persuader que le Roy Dom Ferdinand, lequel il n'auoit iamais offensé, se mist à bon escient à le poursuiure, auec telle rigueur qu'il disoit, mais il se trouua deceu: car le Duc d'Albe eut commandement soudain, que laissant le chemin de Guipuscoa, il entrast dans le Royaume de Nauarre, pour l'vsurper, ce qu'il fit, se trouuans lors les Roys Iean & Don Catherine à Pampelone, l'armée Castillane estant dé-ja à huict lieuës pres d'eux, si despourueuz de tous moyens de resister, que le Roy Iean

Demandés inciuiles du Roy D. Ferdinand à celuy de Nauarre, pour couuerture du dessein qu'il auoit de le deposseder de son Estat.

Le Roy Ieã d'Albret contraict ſe retirer en France.

ne ſceut prendre meilleur party, que de deſloger, & abandonner le Royaume, & ſe retirer en France. Les habitans de Pampelone, ſe voyans delaiſſés, luy demanderent, puis qu'il s'en alloit, que c'eſt qu'ils auoyent à faire: Defendez vous, diſt-il, le mieux que vous pourrés, & ſi vous ne pouués vous maintenir, rendez vous au Roy D. Ferdinand à quelques bonnes cõditions: car de ma part ie donneray bon ordre qu'il ne iouyra gueres de Nauarre. La Royne Catherine trouua eſtrange que le Roy ſon mary laiſſaſt ſi toſt ſon Royaume, auant que l'armée de Caſtille fiſt aucun notable effort: mais il partit, parauanture pour la deſfiance qu'il auoit des Pampelonois qu'il ſçauoit eſtre affectionnés au Comte de Lerin, & à la faction Beaumontoiſe, nonobſtãt toutes remonſtrances qu'elle luy ſceuſt faire, le xxij. Iuillet l'an 1512. diſant qu'il aymoit mieux viure parmy les bois & montagnes que d'eſtre priſonnier en ſes terres. Sa retraite fut par le val de Baztan, & le chaſteau de Moya, & s'en alla à la Cour de France, laiſſant la Royne ſa femme à Pampelone, laquelle y ayant encores ſeiourné deux iours apres luy, le ſuiuit auec le Prince Henry ſon fils,

& trois filles, & l'ayant attainct, entre autres propos pleins d'amertume, luy dist: O Roy, vous demeurez Iean d'Albret, & ne pensez plus au Royaume de Nauarre, d'autant que pour auoir esté superfluemẽt bon, vous en aués esté moins estimé des vostres, & vous estes perdu, vous & vostre Royaume. Auec ces Princes partirent du Royaume le Mareschal D. Pedro & plusieurs autres gentilshommes de la part de Grammont. Le Comte de Lerin D. Loys de Beaumont auoit telle intelligence en la Cour & en tout le Royaume de Nauarre, qu'il auoit particulier aduis de tout ce qui s'y faisoit & ordonnoit, dont il aduertissoit le Duc d'Albe, lequel marchant auant, se campa à deux lieües pres de la ville de Pãpelone, ayant en son armée six mille hommes de pied, & mille & cinq cens cheuaux legers Castillans, sans le renfort de ceux de Beaumont, & de leurs amis, parents & partiaux. Les habitans de Pampelone enuoyerent au deuant, demandans au Duc d'estre receuz à certaines loix & conditiõs (car de se defendre ils n'en auoyent ny le pouuoir, ny possible la volonté) ausquels fut respondu par le Duc que c'estoit aux vainqueurs de donner loy aux vaincus.

Paroles picquantes de la Royne Catherine au Roy son mary.

Faction de Beaumont en la Cour de Nauarre.

Partant qu'ils aduiſaſſent de ſe rendre lib-
brement en ſes mains, ou s'attendiſſent
d'endurer toutes les miſeres & calamités
qu'on a de couſtume voir aux priſes des
villes. A raiſon dequoy ils reſtraignirent
leurs demandes à l'obſeruation de leurs
anciens priuileges & libertés: ce qui leur
fut octroyé, & outre ce aucunes prouiſiõs
pour l'eſtat preſent. Entre les articles qui
leur furent accordés, les principaux furẽt
les ſuiuans: Que le Duc d'Albe ſeroit de-
ſormais defenſeur & moyenneur des ha-
bitans de Pampelone és demandes & re-
queſtes qu'ils feroyent aux Roys D. Fer-
dinand & D. Ieanne, pour choſes ou hon-
norables, ou profitables: Que ceux qui de-
meureroyẽt vaſſaux & ſeruiteurs des Roys
de Caſtille ſeroyent conſerués & mainte-
nus en leurs biens & eſtats, ſalaires, rentes
& penſions qu'ils auoyent accouſtumé de
receuoir des Roys precedents: qu'aux au-
tres qui le reſteroyent, ſeroyent payées
ſeulement telles choſes, iuſques au iour
de la reddition de la ville: que les receueurs
Royaux recouureroyent les rentes, reue-
nus, gabelles, & autres emoluments de la
couronne, comme ils auoyent accouſtu-
mé, à la charge qu'ils reſideroyent en la
ville

Conditions accordées à la reddition de Pãpelone.

ille de Pãpelone: que les gages des Con-
eillers & Presidents de la iustice, & Audi-
eurs des Comtes Royaux, & autres offi-
ciers & magistrats des Roys Dom Iean
& D. Catherine, leur seroyent payés, à la
charge de residence à Pampelone: Que
les habitãs de la ville demeureroyent bõs
seruiteurs des Roys D. Ferdinand & D.
Ieanne, & moyennant ce iouyroyent de
leurs biens meubles & immeubles, droits
& priuileges anciens: & pareillement ceux
qui auoyent suiuy les Roys D. Iean & D.
Catherine, si dedans trente iours, ils reue-
noyent au pays: Que les habitans de Pam-
pelone ne seroyent tenus de donner logis
à aucun, sans payemẽt, non plus que ceux
de Sarragosse, Valence & Barcelone: Que
les Seigneurs & gentilshommes, qui dans
le terme de trente iours, se rangeroyent au
seruice des Roys D. Ferdinand & D. Iean-
ne, seroyent bien & honnorablemẽt trai-
tés en leurs personnes & biens, sans estre
recherchés de crimes quelconques, qu'on
pourroit mettre en auant, du temps des
dissentions & partialités passées, de Beau-
mont & de Grãmont: Que quand ils mar-
cheroyent en guerre, leurs priuileges &
rangs, quant à leurs personnes & degrez,

leur ſeroyent gardés ainſi que du temps des Roys precedents: Que les droits de prouiſiõs de viures, draps de ſoye, deniers & autres choſes deües par les Roys Dom Iean & D. Catherine, à leurs officiers, citoyens de Pampelone, rangés au ſeruice des Roys de Caſtille, leurs ſeroyent payés, moyennant bons & authentiques enſeignements: Que ſi aucuns de ces Articles ſe trouuoiẽt au preiudice d'autruy, le iugement en ſeroit deferé aux Roys de Caſtille D. Ferdinand & D. Ieanne ſa fille. Pluſieurs autres chefs furẽt mis en auant, partie accordés, partie r'enuoyés au Roy & ſon Conſeil, mais ceux cy ſont les plus notables: leſquels articles furent promis & iurés par le Duc d'Albe, au nom & par le conſentement des Roys de Caſtille, le vingt quatrieſme Iuillet, preſent D. Louys de Beaumont Conneſtable, D. Antoine d'Acugna Eueſque de Cuenca, Pero Lopes de Padilla, Ferdinand Suarez de Tolede, & autres Seigneurs. Et bien que le Duc euſt accordé de n'entrer dedans la ville que le lendemain, à fin qu'il ne fuſt reproché aux habitans, qu'ils s'eſtoyent rendus preſque auant que voir l'ennemy, ſi eſt-ce que le Cõte de Lerin, deſ-ja Con-

neſtable de Nauarre, y entra le meſme iour xxiiij. & le xxv. le Duc, auec le reſte de l'armée. Ainſi, par l'vſurpation & tyrannie des Roys de Caſtille, au lieu de faire droict & raiſon aux Roys de Nauarre, de leurs iuſtes pretentions, villes, places & deniers que les Roys de Caſtille leur detenoyent, comme ha eſté dict cy deuant, demeurerent deſpouillés les Roys D. Iean & D. Catherine de leur Royaume de Nauarre, qu'ils auoyent tenu dix-huict ans & demy enſemble, & la Royne ſeule pres de dix ans, apres la mort de ſon frere François Phebus: & des ce iour xxv. de Iuillet 1512. iour de S. Iacques. Nauarre, par cette iniuſte conqueſte fut reünie à la couronne de Caſtille 468. ans, apres que du temps du Roy D. Sancho le grãd & par ſa mort, il en auoit à iuſte cauſe, eſté ſeparé. *Vnion de Caſtille & Nauarre.*

Apres la reddition de la principalle ville, le Duc d'Albe fit ſommer les autres lieux forts du Royaume, de ſe rendre, leur promettant s'ils le faiſoyent, qu'ils ſeroyent traitez, auec la meſme clemence que Pampelone, ſinon qu'il les aſſailliroit & pourſuiuroit à feu & à ſang, comme ſectaires de Princes, declarés ſchiſmatiques & heretiques, ainſi qu'ils diſoit. Au commen-

cement aucunes villes ſe monſtrerent difficiles: mais ayans apres penſé à eux, les villes de Lumbier, Sangueſſe, Montreal, Olite & Tafalla, & la ville de Tudele, ſe rendirent: le chaſteau de laquelle tint bõ pour les Roys iniuſtement dechaſſés, cõmandant en iceluy Denys de Deça, notable Gentilhomme & bon ſeruiteur de ſes maiſtres: Ceux du val de Ronçal & du val d'Ameſcoa ſe confians en la force naturelle de leur pays montueux, ne firent compte aucun de ſe rendre. Le Roy Dom Ferdinand qui eſtoit à Burgos, entendant le ſuccés de ſon iniuſte conqueſte, enuoy renfort de gens au Duc d'Albe: & pour mieux iuſtifier ſes actions & leur donner couleur, depeſcha l'Eueſque de Zamor D. Antoine d'Acugna en France, Ambaſſadeur vers le Roy Iean, luy offrãt que s'il vouloit ſe departir de l'amitié & alliance du Roy Louys, il luy rendroit ſon Royaume de Nauarre: l'Eueſque ne paruint point iuſques au Roy Iean, luy porter ceſte Ambaſſade pleine de moquerie & de feintiſe car nonobſtant le priuilege des Ambaſſadeurs, il fut arreſté priſonnier en Bearn d'où il ne ſortit que moyennant groſſ rançon. Pour cette cauſe, le Duc d'Alb

Denys de Deça fidele au Roy Iean d'Albret.

Ambaſſadeur du Roy D. Ferdinand arreſté priſonnier en Bearn.

estoit sur le point de passer en Bearn, à fin de vẽger l'iniure qu'il disoit auoir esté faite au Roy son maistre & à son Ambassadeur, ne cõsiderant, sous l'arragance Espagnole, que l'iniure de son maistre enuers les Roys qu'il auoit despouillés & iniustement priuez de leur Royaume, estoit bien plus grande, & digne d'estre vangée, mais voyant les places de Tudele, Olite, Tafalla & Estelle commancer aucunement à s'esmouuoir, au bruit, qui couroit de la venue du Roy Iean, auec vne armée Françoise, il demeura en Nauarre, où ayant ordõné les choses, en maniere qu'il sembloit qu'õ s'en peust asseurer, il fit assẽbler les principaux hõmes de Pãpelone, au Cõuẽt S. Frãçois, & leur ayãt faict vn long discours pour iustifier & couurir cette inique vsurpatiõ du Royaume de Nauarre, par le Roy son maistre, les requit de prester le sermẽt au Roy D. Ferdinand, lesquels demanderent trois iours de terme pour y penser : lesquels expirés, ils dirent qu'ils estoyent contens, de faire le serment, comme subiects, mais nõ cõme vassaux : Quelle difference, demanda le Duc, faictes vous entre vassaux & subiects ? En ce, dirent-ils, que vassal s'entend celuy que le Seigneur peut bien,

ou mal traiter, ainſi qu'il luy plaiſt, mais le ſubiect doit eſtre bien traité de luy. Alors le Duc leur ayant remonſtré qu'il ne falloit qu'ils doutaſſent que le Roy ne les vouluſt bien & fauorablement traiter en toutes choſes, & leur alleguant pluſieurs raiſons, à ſon aduantage, les induiſit à preſter le ſerment, & fauſſer la foy promiſe à leur Roy, s'eſtans monſtré traiſtres & infideles en leur reddition trop volontaire, & ſots en contrefaiſans les fins, de demander temps d'aduis, apres qu'ils ſont entre les mains de l'ennemy (auquel neantmoins ils auoyent touſiours eſté enclins, par les pratiques des Beaumontois) ou de ceux qu'ils font ſemblant de leur eſtre aduerſaires, pour excuſer leur defloyauté, ou laſcheté, enuers leurs Princes legitimés & naturels dechaſſés de ce Royaume. Car en toutes les guerres & differents, que ce Royaume ha eu des ſon commancement, auec les Roys de Caſtille & Arragon, la ville de Pampelone ne s'eſtoit iamais rendue à aucun Prince de Caſtille ou d'Arragon, que ceſte ſeule fois: ce qui demonſtre ſa perfidie, & l'intelligence de ſes habitans auec l'ennemi, quelque mine qu'ils ayent faict. Tant y a qu'ils recogneurent le Roy

D. Ferdinand pour leur Roy, lequel partãt de Burgos, s'aprocha de Nauarre, iuſques à Logrogno, où il demeura le reſte de cette année là, pour entendre à defendre & ſe conſeruer cette nouuelle proye de l'Eſtat & Royaume Nauarrois ainſi cauteleuſement & facilement vſurpé, mais difficilement retenu & poſſedé, apres l'vſurpation. Car le Duc d'Angouleſme François de Valois, qui fut depuis Roy de France, mena vne armée Françoiſe par la Guyenne, pour reimbarrer les forces Eſpagnoles & Angloiſes, & en cette armée eſtoyent le Roy Iean d'Albret, Charles de Mompenſier Duc de Bourbon, Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, les Seigneurs de la Paliſſe & Longueuille, & autres, faiſans enuiron 40. mille hommes & quatre mille cheuaux. Sur la fin de l'an 1512. s'aduança le Roy de Nauarre auec ſix mille hommes de pied, & mille cheuaux, accompagné des Seigneurs de la Paliſſe, & Longueuille, & entra en ſon pays par le val de Ronçal, où il gaigna Burgui, ayant taillé en Pieces les Eſpagnols qui eſtoyẽt en garniſon, & leur chef Valdes, capitaine de la garde de leur Roy D. Ferdinand. D'autre coſté le Duc d'Angouleſme fit entrer en Guipuſ-

Armée Frãçoiſe contre les Eſpagnols.

Le Roy Iean d'Albret en ſon pays de Nauarre auec armée.

coa, auec dix mille hommes de pied, & quatre cens cheuaux, les Ducs de Bourbõ, & Seigneur de Lautrec, leſquels deſtruirẽt Vrum Vrançu, Oiarcum, & les villes de Hornam & Renterie, & aſſiegerent S. Sebaſtian: mais toſt ſe partirẽt & ſe vint ioindre le Vicomte de Lautrec auec les forces du Roy Iean, qui marchoit contre Pampelone. Alors eſtoit capitaine de Fontarabie, Diego Lopes d'Ayala, Seigneur de Ceuole, qui y fit faire la plate forme appellée de Diego Lopes du coſté de France. En l'armée du Roy Iean eſtoit le Mareſchal D. Pedro, & pluſieurs de la faction de Grãmont, les partiſans deſquels eſpars par le Royaume, firent reuolter pluſieurs places au party du Roy, comme Ieã Ramires de Baquedã Seigneur de S. Martin, la ville d'Eſtelle, meſſire Ladron de Mauleon, celle de Mirãde, Martin de Goni, Taſalla, Pedro de Rada, celle de Murillo, meſſire Iayme Velez de Medran, Saincte Care, & autres, par autres. Le Roy eſtimoit que la ville de Pampelone en feroit de meſme, mais il fut deceu. Sur cela, l'Archeueſque de Sarragoſſe D. Alphõſe d'Arragon, fils baſtard du Roy D. Ferdinand, enuoya ſix cẽs hõmes de Teruel, Darrora & Albarrazin,

Pluſieurs places retournent en l'obeiſſance du Roy Ieã.

pour entrer dedãs Pãpelone, leſquels paſ- *Victoire de*
ſans à demye lieuë pres de S.Martin, furẽt *90. hõmes*
aſſaillis par nonante Ronçalois à pied, & *ſur 600.*
cinq de cheual qui les desfirent, & les des- *Arragõnois.*
pouillerẽt tous en chemiſe, & les rẽuoye-
rent: le Colonnel deſquels alla à Olite de-
mander ſecours, mais peu s'en fallut que
l'Archeueſque ne le fiſt pendre. Antoine
de Fonſeca s'enferma en Pãpelone, & D.
François de Beaumont couſin du Conne-
ſtable aſſaillit Eſtelle, & print la ville, mais
non le chaſteau, & recouura celuy de Ber-
mette, & D. Pedro de Beaumont frere du
Conneſtable, le chaſteau de Montjardin.
Le Duc d'Albe eſtant en ces entrefaictes,
comme enclos entre les armées du Duc
d'Angouleſme, & celle du Roy de Nauar-
re, les trõpa euadant par chemin deſuoyés
& s'en alla rendre auec ſon armée à Pam-
pelone: & à fin que le ſiege du chaſteau
d'Eſtella n'entretinſt par trop, & auec deſ-
tourbier, les forces du Roy de Caſtille, fut
enuoyé de renfort à ceux qui l'aſſiegeoyẽt
D. Diego Hermandes de Cordoue. Par-
quoy Iean Ramires de Baquedan, preſſé
extremément fut contraint de le rendre, à
cõdition de ſortir armes & bagues ſauues,
& enſeignes deſployées, refuſãt les grãdes
offres que le Roy D. Ferdinãd luy offroit,

s'il vouloit demeurer à ſon ſeruice : Ainſi arriua ce bon cheualier au camp du Roy de Nauarre : la ville de Larraga defendue par vn capitaine François, fut auſſi rẽdue à paches: le Roy de Nauarre print par force le chaſteau de Tiebas, où eſtoit la Dame de Gurendayn de la maiſon d'Artieda, laquelle il laiſſa aller libre, & ayant receu nouueau renfort de deux mille Allemans, aſſiegea du coſté de la porte de S. Nicolas, la ville de Pampelone, où furent faictes pluſieurs ſorties & eſcarmouches, par où le Roy de Nauarre cogneut que la force des aſſiegés eſtoit grande. Le Duc d'Albe mit dehors aucuns de la partialité de Grãmont qu'il eut pour ſuſpects, & ayant viſité les endroits de la ville qui pouuoyent eſtre dãgereux, & mis bon ordre par tout, remparant les breches que les ennemis faiſoyent auec leur furieuſe batterie, il ſe prepara pour ſouſtenir l'aſſaut, qui fut baillé vn Sammedy xxvij. de Nouembre, où les aſſaillans furent repouſſés, auec grande perte. Cependant le Roy D. Ferdinand reſidẽt à Logrogno, aduerty de l'eſtat des affaires, auoit aſſemblé les forces d'Alaua, Biſcaye la Rioya, partie de Guipuſcoa, & nonobſtant le danger des François, bon-

Pampelone aſsiegée par le Roy Ieã.

Aſſaut ſouſtenu.

ne partie de l'armée desquels estoit encore en ses limites, amassa iusques au nombre de 15. mille hommes combatans, assignant leur rẽdez vous au Pont de la Royne, où il enuoya le Duc de Nagera D. Pedro Manriques, surnommé le fort, capitaine general de cette armée, au bruit de laquelle le Roy de Nauarre hors d'esperance de pouuoir prendre Pampelone & en grande necessité de viures, ioinct l'hiuer qui harassoit son armée, leua le siege, le dernier iour de Nouembre, par le conseil & persuasion du Seigneur de la Palisse, & autres experimentés capitaines. Le lendemain premier de Decembre, arriua le Duc de Nagera auec son armée, dõt on n'auoit plus que faire, puis que le siege estoit leué, lequel pour cette raison, refusa la bataille, que les François luy enuoyerent presenter, par vn Roy d'armes. Ainsi s'en retourna le Roy Iean d'Albret, plaignant son malheur au deça des Pirenées, aux destroits desquels monts, l'arrieregarde de l'armée Françoise fut trauaillée par les Guipuscoans & autres montagnars, & cõtrainte laisser en la montagne de Velate, & de Leysondo, partie de leur artillerie qui fut trainée à Pampelone, auec grãde feste,

Siege leué de deuant Pampelone.

des Caſtillans. Le Duc d'Albe demeura Vice-Roy en Nauarre, qu'il mit tout en l'obeiſſance du Roy D. Ferdinãd, excepté le chaſteau de Moya, qui tint long temps pour les Roys de Nauarre dechaſſez iniuſtement cõme dict eſt, leſquels cependant ne ceſſoyent de ſolliciter le Roy de Frãce, pour le recouurement du Royaume. L'an
1513. 1513. au moys de Feburier, mourut à Rome le Pape Iules, qui auoit eſté cauſe de la perte & ruine des Roys de Nauarre: & y eut trefue entre le Roy de Frãce & le Roy D. Ferdinãd pour vn an. Ce qui aſſeura au Roy Dom Ferdinand ſon vſurpation du Royaume de Nauarre, duquel les Seigneurs & Eſtats, apres la retraite des François de deuant Pampelone, luy deputerent le Cõneſtable D. Louys de Beaumont Cõte de Lerin, pour luy preſter le ſerment foy & hommage, & eſtant le Duc d'Albe retourné en Caſtille, demeura en ſon lieu Vice-Roy en Nauarre D. Diego Fernandes de Cordoue, qui fut Marquis de Comarés. En cette meſme année le Roy de France Loys 12. qui auoit faict la guerre en Italie, ſe reconcilia auec le Pape, & ſe ſouzmit au Concile de Latran, enuoyant pour preſter obeiſſance pour luy, & le Clergé de Frãce,

ſix prelats de ceux qui auoyent aſſiſté au Concile de Piſe: partãt obtindrẽt le Roy, & iceux planiere remiſſion & abſolution de de tout le paſſé, & tous ſes partiſans: à cauſe dequoy, le Roy de Caſtille, qui ſouz pretexte de la ſentence donnée par le Pape, contre les Roys de Nauarre, pour eſtre partiſans du Roy de France, auoit vſurpé leur Royaume, le deuoit & deuroit rẽdre & reſtituer, s'il n'eſtoit plus commandé de ſon ambition, que de l'obſeruation de l'equité & de la raiſon, ſe ſachant, bien qu'à tort, preualoir de la cẽſure Eccleſiaſtique, pour occuper les Eſtats d'autruy, mais la fachãt auſſi meſpriſer, voire Dieu meſme, pluſtoſt que rendre par la raiſon vn pouce de terre, qu'il aura iniuſtement, ou ſouz quelque ſpecieux pretexte, & illicite moiẽ vſurpé ſur autruy. En l'année 1515. mourut 1515. le Roy de France Louys xij. le premier de Ianuier auquel ſucceda François Duc d'Angouleſme premier de ce nom, Prince en aage floriſſant, braue & vaillant, qui bailla ſa belle ſœur madame Renée de France, fille deuxieſme du Roy defunct Louys douzieſme en mariage au Prince Charles d'Auſtriche, moyennant ſix cens mille eſcuz & le Duché de Berry en dot, & en outre fut lors contracté

& accordé que le Prince Charles seroit moyenneur enuers le Roy D. Ferdinand son ayeul, pour le restablissemẽt des Roys Iean d'Albret, & D. Catherine sa femme au Royaume de Nauarre: & pour cet office, que le nouueau Roy François ayderoit au Prince Charles, qui commanceoit desja à gouuerner ses Estats du pays bas, de gens & nauires, quãd apres le decez, qu'on iugeoit prochain, du Roy D. Ferdinand hidropique, il luy conuiendroit passer en Espagne, où il craignoit auoir quelque contrarieté, par son frere D. Ferdinand qui estoit nourri & fort aymé en Espagne.

1516. Le Roy D. Ferdinand mourut l'an 1516. le xxiij. Ianuier, en l'age de 63. ans, ayant regné 41. an vn mois, & neuf iours, en ce cõprins le temps que regna le Roy D. Philippe d'Austriche. Apres sa mort, le gouuernement de Castille n'estoit pas encore biẽ asseuré & exempt de troubles, quand on y eut nouuelles que le Roy de Nauarre Iean d'Albret s'acheminoit auec vne grãde armée de François, pour le recouurement de son Royaume: dequoy le Cardinal Ximenes Regent, se trouua en peine, n'ayãt forces, encores suffisantes, pour asseurer tant d'affaires, & sachant bien que

le Viceroy de Nauarre D. Federic d'Acu-
gna n'eſtoit pas pourueu comme il falloit.
Parquoy par l'aduis & à la requeſte des grands Seigneurs, il eſtablit à la defence de ce Royaume D. Antoine Mãriques de Lara, fils de D. Pedro Duc de Nagera, lequel de bonne volonté offroit de prendre cette charge en temps ſi dangereux, & qui auoit ſes terres voiſines à Nauarre, d'où il pouuoit tirer prompt ſecours en tout euenement. Et dit-on qu'il fut propoſé au cõſeil de Caſtille, non ſeulement de demanteler toutes les villes, & fortes places du Royaume, à cauſe des eſmeutes qui s'eſleuoyent en ce temps là en Nauarre, mais auſſi de laiſſer toute la terre en friche, pour ſeruir de paſtures aux trouppeaux : les demantelemẽs eurent depuis lieu, mais quãt à la deſolation des champs, cela ſembla choſe trop inhumaine. Le Conneſtable de Caſtille D. Inigo Fernandes de Velaſco ennemy inueteré du Duc de Nagera, eſſaya d'empeſcher que ſon fils allaſt en ce gouuernement, comme celuy qui auoit alliances parmy la faction de Grammont, & craignoit touſiours la ruine d'icelle. Parquoy il fit des proteſtations & autres diligences d'office à l'encontre du decret

D. Antoine Manriques de Lara Viceroy de Nauarre.

Inhumain conſeil pour rendre Nauarre deſerte.

ſur ce faict au conſeil : par où furent tellement dilayées les prouiſions qui eſtoyent requiſes à ſi euident peril, que ſi les François euſſent vn peu pouſſé leur aduenture, ils ſe faiſoyent facillement maiſtres de Pampelone, & de tout le Royaume. Leur armée entrãt lontemẽt par les Pirenées du coſté de Moya & Iſana au val de Rонçal, fut arreſtée & desfaicte par la diligence du Colonnel Ferdinand Vilalua de Plaiſance. Le Mareſchal D. Pedro qui en eſtoit conducteur & ſon frere Diego Velez & autres Seigneurs Nauarrois furent prins & enuoyez en Caſtille, en diuerſes priſons, cependant que le Roy Iean d'Albret cõbattoit le chaſteau de S. Iean, aux pieds des monts Pyrenées, lequel ayant entendu la desfaicte de ſes gens, s'en retourna en France, hors de toute eſperance de iamais recouurer ſon Royaume. On fit courir bruit, qu'il fut trouué dedans vn coffre de bagage du Mareſchal prins, quelques lettres du Conneſtable de Nauarre Dom Louys de Beaumõt, & d'autres Seigneurs Nauarrois, qui auoyent vn remorts de voir cette ancienne & noble couronne abolie & reduite en Prouince. Autres diſoyẽt que la Comteſſe ſa femme D. Brian-

de

de Manriques sœur du Duc de Nagera, esleu Vice-Roy de Nauarre, ayant découuert ces menées par certains papiers qui luy estoyent venus aux mains, en aduertit le Cardinal Ximenez, lequel manda au Vice-Roy D. Federic d'Acugna de se saisir de la personne du Conneſtable de Nauarre, mais comme le capitaine Pigatro luy voulut mettre les mains dessus, il se sauua & se tint sur ses gardes, iusques à la venue du Duc de Nagera son beau-frere, Vice-Roy & gouuerneur au Royaume. A cette cause la Comteſſe sa femme n'osa depuis se trouuer en sa compagnie.

Estans par la desfaicte de l'armée Françoise, les affaires de Nauarre en estat assez asseuré pour Castille, le Cardinal fit commancer les demolitions des fortereſſes partout le Royaume, à la sollicitation & par le conseil du Colonnel Vilalua, ou bien pource que desia il s'estoit mis cela en teste: ce que ceux qui sont venuz apres luy ont trouué vtile & profitable: car il est certain qu'aucuns & la plus part des Nauarrois ne pouuoyent oublier leurs Roys proprietaires & legitimes: & ne faut douter que si les fortereſſes fussent demeurées en estat, qu'ils n'eussẽt eu courage & cher-

ché occaſion de ſe deliurer de cette ſubiection & tyrãnie Eſpagnole, mais ſe voyãs deſnués de retraites, ils ſe ſont contenuz. Et en ces demolitions le Cardinal voulut eſpargner vne grande deſpenſe qu'il luy euſt cõuenu faire à entretenir tant de garniſons, comme il eſtoit neceſſaire en vn Royaume nouuellement vſurpé. Tout fut donc abbatu & dementelé, excepté la ville de Pampelone, le chaſteau d'Eſtelle, & les villes de Lombier & du Pont de la Royne, que le Conneſtable D. Louys de Beaumont obtint pour quelque tẽps, de ſon beau-frere. Le chaſteau de Marzillo, lieu fort d'aſſiette, & d'artifice ſur le fleuue Arragon, eſchappa cette furie par la vertu de D. Anne de Velaſco Marquiſe de Falſes, laquelle hauſſa le pont leuis aux Commiſſaires deputez à ces demolitions, diſant qu'elle garderoit bien la place, iuſques à la venue du Roy Charles, & les empeſcha. Entre autres edifices qui tomberent par cette tyrannique calamité, on regretta fort le Conuent de ſainct François d'Olite, lieu ancien & reueré. La mort du Colonnel Vilalua enſuiuit bien toſt apres, comme par vne vengeance diuine, ſoupçonné neantmoins, auoir eſté cauſée par

le Connestable D. Louys de Beaumont, lequel le rencontrant pres de sa maison de Lerin, sur le chemin d'Estelle, l'inuita à soupper auec luy, où on creut qu'il luy fit bailler du poison, dont il mourut aussi tost qu'il fut arriué à Estelle. Ce fut pour la haine qu'il auoit acquise enuers tous les Nauarrois, en ce qu'il auoit esté l'instrument des demolitions & demantelemens des fortereſſes de Nauarre. Le Roy Iean d'Albret, ennuyé de voir ses affaires deses-perées, mourut aussi en l'an 1517. & fut mis par forme de depost en l'Eglise Cathedrale de Lescar en Bearn : car il auoit ordonné d'estre enseuely & enterré en la grande Eglise de saincte Marie de Pampelone. Sa mort aduint cinq ans, neuf mois & vingt iours apres qu'il fut despouillé de son Royaume, par la tyrannie du Castillan, qui luy estoit redeuable. La Royne Catherine suruescut à son mary enuiron huict moys, & ordonna par son testament que son corps fust enseuely en l'Eglise Cathedrale de Saincte Marie de Pampelone, pour conseruer son droict au Royaume de Nauarre, laissant heritier d'iceluy son fils Henry d'Albret.

Mort du Roy de Nauarre Iean d'Albret. 1517.

Mort de la Royne Catherine de Nauarre.

Elle mourut au mont de Marſan, aagée de quarante ſept ans, & fut mis ſon corps à Leſcar en Bearn, aupres de celuy de ſon mary.

De Henry II. de ce nom, ſurnommé d'Albret trente-ſixieſme Roy de Nauarre.

HEnry d'Albret II. de ce nom aagé de quatorze ans, ſucceda à ſon pere Iean d'Albret, & à la Royne Catherine ſa mere qui eſtoit heritiere propriétaire du Royaume de Nauarre, au tiltre & droicts dudict Royaume qui luy appartenoit, & auſſi à iuſte cauſe, il s'intitula Roy de Nauarre, encores qu'il en fut ſpolié, contre toute raiſon, par la trahiſon Caſtillane, palliée du pretexte ſuſdict. Auſſi toſt que le Vice-Roy du Royaume de Nauarre, pour le Caſtillan, entra en ſon gouuernement, il fit aſſembler les Eſtats à Pampelone, & preſter le ſerment au Roy Charles d'Auſtriche, & à la Royne D. Ieanne ſa mere: iurant auſſi iceluy de leur part, & par forme, l'obſeruation des priuileges du pays. Et pour-ce qu'à cauſe des factions, eſquelles ce Royaume eſtoit

d'ancienneté diuiſé, on auoit accouſtumé d'eſlire le conſeil, ou cour de iuſtice de pareil nombre de chacune des parts Grammontoiſe & Beaumontoiſe, le Preſident duquel conſeil eſtant eſleu au ſort, de l'vne des factions, fouloit volontiers le party contraire, le Cardinal fit en ſorte que l'ordre eſtably premierement par le Roy Iean d'Albret, & cõtinué, par l'vſurpateur du Royaume, le Roy D. Ferdinand, fut ſuiuy: à ſçauoir de leur bailler vn Preſidẽt eſtranger, nonobſtant que les Nauarrois ſollicitaſſent en la cour du Roy en Flandres, pour reuoquer en vſage l'ancienne couſtume. Il oſta pareillement le gouuernement de Pampelone à vn Arragonois nommé Ferrera, & y mit vn Caſtillan, ayant remonſtré au Roy vſurpateur, que les Arragonois & Nauarrois, de tout tẽps s'eſtoyent mal entendus enſemble: reſiſta auſſi au Cardinal d'Albret, lequel par la faueur du Pape, vouloit iouyr de ſon Eueſché de Pampelone, d'où il auoit eſté chaſſé: & tout cela ſe faiſoit, pour vne plus grãde aſſeurance de ce Royaume vſurpé, par le Caſtillan, & pour abolir le nom & la race d'Albret, & ruiner leurs partiſans. Apres ces choſes y eut de grandes diuiſiõs

en Caſtille, eſquelles eſtoit aduenu, que ſe trouuans les gouuerneurs foibles & mal pourueuz de pluſieurs choſes, ils furẽt cõtraints de ſe ſeruir des gens de guerre qui eſtoyent és garniſons de Nauarre, & tirer pluſieurs pieces d'artillerie de Pampelone & d'autres places de ce Royaume. Ce qui donna occaſion à aucuns, affectiõnez à la maiſon d'Albret & de Foix, & au vray & legitime heritier de ce Royaume, Henry 2. d'Albret d'auoir ſecrettes intelligences en Bearn, & en France. A la faueur deſquels, le Roy François premier enuoya André de Foix Seigneur d'Aſperrault, frere puiſné d'Odet de Foix Seigneur de Lautrec, lequel recueilly par ceux de la faction de Grammont, print le chaſteau de ſainct Iean de pied de Port. Et pour cette cauſe, le Duc de Nagera Dom Antoine Manrique ſe trouuant ſurprins, ioinct que la ville de Pampelone commançoit à faire tumulte, ſortit d'icelle, & ſe retira en Caſtille, abandonnant ſa maiſon à ſac au peuple. Au deſlogement du Viceroy Manrique, demeura au chaſteau de Pampelone, en garniſon auec les autres ſoldats vn certain Ini-

go de Loyola, premier Auteur des Ie-
ſuiſtes, & ennemy obſtiné de la maiſon
d'Albret : Car eſtant le chaſteau aſſailly
par le peuple qui ſe vouloit, à la venuë
des François, ſouz la conduite du Sei-
gneur d'Aſperrault, deliurer du ioug Eſ-
pagnol, vn coup de canon eſtant tiré par
les aſſiegeans, en certain endroit, auquel
d'auanture ſe rencontra ce perſonnage,
il eut les deux pieds briſés, des pierres qui
furent rechaſſés par le boulet, tellement
qu'il tomba du haut du chaſteau en bas,
fut retiré penſé & guaranty de mort. Mais
ſe voyant mutilé & inutile deſormais au
metier des armes, il quitta le monde, &
s'addonna aux choſes ſpirituelles, & don-
na origine à ceux que depuis l'on a nom-
mé & que l'on nomme encores Ieſui-
ſtes, leſquels depuis, comme l'on pourra
voir cy apres, ont herité non tant de la
reigle ſaincte & changement de vie de
ce Pere, que de l'hoſtile ardeur, de la-
quelle auant ſa conuerſion à la vie Reli-
gieuſe & ſpirituelle, il s'eſtoit monſtré
enflammé, contre la maiſon d'Albret
vraye & legitime heritiere du Royaume
de Nauarre, maintenant vſurpé & poſſe-
dé par le Roy de Caſtille.

Auſſi toſt que le Duc de Nagera ſe fut retiré de Pampelone, les habitãs eſtablirent pour leur capitaine, le Seigneur d'Oſoyen, qui auoit eſté au ſeruice du Roy dict Catholique. Le Seigneur d'Aſperraut, pourſuiuant ſa victoire, fut rencontré dans les monts Pyrenées par aucuns deputés du val de Roncal; qui luy preſterent obeiſſance, & luy donnerent aduertiſſement de l'eſtat du pays, auec leſquels il paſſa à Pampelone, & s'en rendit maiſtre, au nom du Roy Henry 2. au moys de May. Le Comte de Lerin D. Louys de Beaumont deſiroit d'aller le trouuer, mais on luy refuſa ſaufconduict pour le retour. Ne trouuant le Seigneur d'Aſperraut aucune reſiſtance eu tout le Royaume, le reduiſit & rangea en peu de iours, en l'obeiſsãce de ſon Roy naturel & legitime: & ſe ſeruant de l'occaſiõ des guerres ciuiles de Caſtille, & ayãt bonne intelligence auec les communautés, paſſa la riuiere d'Ebro, & alla mettre le ſiege deuant Logrogno, par conſeil aſſés mal digeré & temeraire. Dedans la place s'eſtoit enfermé D. Pero Velez de Gueuara, auec quelque nombre de gens de guerre, qui reſiſterent vertueuſement à l'armée Françoiſe, auſquels donna grande faueur

Le Seigneur d'Aſperraut ſe rend maiſtre de Pãpelone pour Henry ij. Roy de Nauarre.

la victoire de Villa Laria obtenue par les Vice-Roys de Castille, contre l'armée des communes, comme l'on peut voir en l'histoire de Castille. A ceste cause les victorieux s'aduancerent auec le Duc de Nagera, qui auoit faict leuée de gens, depuis Burgos iusques à la mer, donnant charge de Colonnel, des soldats Guipuscoans à son fils D. Iean Manriques de Lara, ieune Seigneur de l'aage de 15. ans seulement: & des Biscains à Gomes Gonçales de Butron, Seigneur de Muxica & de Butron: lesquelles forces qui estoyent grandes cõtraignirent les François de leuer le siege, & repassans la riuiere, retourner en Nauarre, ayans en queüe l'armée Castillane si prochaine, qu'où les François soupoyent, les Castillans disnoyent le iour apres. Les armées estans arriuées pres de Pampelone, le Seigneur d'Asperraut accompagné de plusieurs Nauarrois, fut d'aduis de tourner visage & hasarder la bataille: mais fort inconsiderément: car lors il n'auoit nombre de gens de guerre, pour resister à la puissance qui luy estoit opposite, & n'eut la patience d'attendre partie de ses forces, qui estoyent à Tafalla auec le Seigneur d'Ollaoqui, & à Pampelone, & vne nou-

uelle leuée de ſix mille Nauarrois, qui ſe pouuoit ioindre à luy le lendemain, ou l'autre ſuiuant. Parquoy s'eſtãs approchez les vns des autres, apres que l'artillerie eut donné, quand on vint aux mains, la caualerie Frãçoiſe fit merueilleux deuoir, mais leurs gens de pied, qui eſtoyẽt la plus part Gaſcons & en petit nombre ne peurent ſouſtenir l'effort de leurs ennemis, & ſe mirent en route: ce qui leur fit quitter le chãp & laiſſer la victoire aux Vice-Roys. En cette bataille donnée pres le bourg de Noayn & port de la Riniega, moururent pluſieurs Caſtillans, & que François que Nauarrois pres de cinq mille hommes, & entre iceux D. Charles de Mauleon & D. Iean de Saraza: le capitaine S. Martin, & Charles de Nauaſques. Le general meſme de l'armée Françoiſe fut bleſſé qui ſe rẽdit à D. François de Beaumont: le Seigneur de Tournon y fut auſſi prins, D. Pedro de Nauarre, fils du Mareſchal D. Pedro priſonnier à Simanca, ſe ſauua en France, auec D. Arnaud de Grammont, D. Federic de Nauarre & autres en grand nombre. Souz la faueur de cette victoire, fut reprinſe la ville de Pampelone, ſans aucune difficulté, par les Caſtillans: & à l'excin-

Route de l'armée Frãçoiſe ſouz le ſieur d'Aſperaut.

Pampelone recouurée par les Caſtillans.

ple de leur capitale, ſe rendirent auſſi toutes les autres places du Royaume, exceptés quelques chaſteaux forts, dedans les montagnes.

Le Seigneur d'Aſperraut fut blaſmé d'auoir hazardé la bataille foible comme il eſtoit, & dans le Royaume, ſans beſoin: mais il s'excuſoit ſur-ce qu'il auoit apperceu vn grand deſordre entre les ennemys, qui luy promettoit victoire aſſeurée, dont il fut trompé: Plus aiſé & plus ſeur luy euſt eſté de demeurer ſur la defenſiue, ſe contentant de garder ce qu'il auoit gaigné, ſans coup ferir, en ſi peu de temps, ſans aſſaillir les terres de Caſtille: quelque temps apres il fut laſché, moyennant rançon de dix mille eſcuz, par Dom François de Beaumont, contre la volonté des Vice-Roys de Caſtille, leſquels eſtablirent Vice-Roy en Nauarre, au lieu du Duc de Nagera, le Comte de Mirãda D. Franciſco d'Eſtuniga & d'Auillaneda. Et cette année vacqua de fait l'Eueſché de Pãpelone par la mort du Cardinal Amand d'Albret & fut pourueu à ce ſiege du Cardinal Alexãdre, Cefarin Romani. Le Roy Frãçois deſplaiſant du mauuais ſuccés de l'armée du Seigneur

d'Aſperraut, ordonna d'aſſaillir l'Eſpagne auec plus grande puiſſance, du coſté de Guipuſcoa, & y enuoya le Seigneur de Boniuer Admiral de France, lequel print de premier abord, le chaſteau de Beoyuia, où il mit le capitaine Beau-fils en garniſon, puis menant l'armée contre Fontarrabie, l'aſſiegea & dreſſa ſa batterie en lieux commodes. Dedans eſtoit gouuerneur Diego de Vera, lequel ou par negligence, ou par defaut de moyens, l'auoit treſmal pourueuë de viures, tellement que des le troiſieſme iour du ſiege, on cõmancea à y auoir faim. Nonobſtant ce, il fit quelque reſiſtence & ſouſtint quelque aſſaut, mais en fin, voyant qu'il n'y auoit raiſon de tenir, s'accorda aux partis qui luy eſtoyent offerts, & rendit la place, ſortant auec les armes & enſeignes deſployécs. Cette reddition vint fort à propos pour l'armée Françoiſe: car deux iours qu'elle euſt eſté differée, elle euſt eſté contrainte de deſloger, à cauſe qu'il tomba vne ſi grande abondance de pluye, que les torrents enflés entre ces vallées, euſſent rauagé & hommes & bagage & tout ce qui s'y fuſt trouué. L'Admiral Bonniuet mit dedans Fontarabie trois mille Gaſcons en

Admiral Boniuet en Guipuſcoa.

garniſon, ſouz la charge du Seigneur du Lude, apres auoir remparées ſes breches & icelles munies de viures. Du coſté d'Eſpagne fut enuoyé en celle frontiere, pour ſ'oppoſer aux François D. Bertrand de la Cueua fils du Duc d'Albuquerque, lequel pourueut à la ville de ſainct Sebaſtian, & autres fortereſſes de cette contrée. En cette ſaiſon l'Empereur depeſcha vn commandement en la ville de Bruxelles, au Comte de Mirande, Vice-Roy de Nauarre, de demolir ce qui reſtoit des murs & fortereſſes de Nauarre, à fin d'euiter nouueaux tumultes, & garder le Royaume vſurpé. Ce qui fut executé, hors mis de la ville de Pampelone, de Lombier, & du Pont de la Royne, & le chaſteau d'Eſtelle. Quant à Pampelone il fut aduiſé de la fortifier : & pour-ce faire furent ruinez les monaſteres prochains, & les moynes tirez dedans la ville. Les Vice-Roys ſe trouuerent en grande peine & ſoucy de la perte de Fontarabie. L'an enſuiuant 1522. fut prinſe la fortereſſe de Maya non gueres loin de Bayonne, par la diligence du Cõte de Mirande Vice-Roy, & de D. Louys de Beaumont, Comte de Lerin, laquelle eſtoit defendue par meſſire Iacques Velez

Demolitiõs nouuelles en Nauarre.

1522.

Maya fortereſſe inexpugnable prinſe par les Caſtillans.

de Medran Nauarrois, auec autres de la faction de Grammont, place, pour ſon aſſiette reputée imprenable, laquelle neantmoins preſſée extraordinairemẽt, fut rendue par le ſuſdict de Medrã, qui fut mené priſonnier auec ſon fils à Pampelone, où l'vn & l'autre moururent dedans quatorze iours, il eſt a ſuppoſer que ce fut par la violence & iniure des Caſtillans. Par cette prinſe fut entierement deſpouillé le Roy Henry 2. d'Albret, de tout ce qui appartenoit à ſon Royaume de Nauarre du coſté d'Eſpagne. Les François aſſez inconſiderement abandonnerent le chaſteau de Beoyuia, qui eſtoit de grande conſequence, pour faire la guerre en Eſpagne, pour eſtre le ſeul paſſage, par lequel on puiſſe mener artillerie en Guipuſcoa, & pẽſoyẽt le ruiner : mais ſur ces entrefaictes les Eſpagnols qui furent aduertis, empeſcherẽt ce deſſein & s'en emparerent, & le garderent bien. En cette année 1522. l'Empereur Charles retourna en Eſpagne, & arriua le 16. de Iuillet en la ville de S. Ander. Quelque temps apres, en la meſme année, il entra en la ville de Pampelone en Nauarre, d'où entendant à la defenſe de ſes terres de Guipuſcoa, il depeſcha le Conneſtable

D. Inigo Fernandes de Velasco, auec le prince d'Orange, lesquels menerent vne armée d'enuiron 24. mille hommes hors du pays, par le pas de Bayouia; & allerent camper à Sauueterre, de Bearn, laquelle se rendit. Le Seigneur de Lautrec cependãt, qui estoit gouuerneur de Guyenne, donna bon ordre tant à Bayonne, qu'à Fontarrabie, incertain quel dessein auoyent les ennemis, lesquels rentrerent en Guipuscoa, n'ayans faict chose memorable en ce voyage que la prinse du chasteau de Vidaxone, appartenant au Seigneur de Grãmont: grande partie de cette armée mourut de froid & de necessité, en ce voyage.

Au commancement de l'an 1524. l'Empereur fit mettre le siege deuant Fontarabie, souz la conduite du Connestable de Castille, assisté du Prince d'Orange, & de plusieurs autres Seigneurs & gentilshommes de nom. 1524.

La place estoit assés fournie pour soustenir vn long siege: neantmoins le capitaine Frauget, qui commandoit dedans, en la place du Seigneur du Lude, qui s'en estoit retiré, la rendit, armes & bagues sauues, & en sortit, enseignes desployées, ainsi qu'auoyent faict les Espagnols. Ledict Frauget s'excusa sur les intelligences *Fontarabie rendue.*

que D. Pedro de Nauarre auoit auec le ennemis: Cela n'empeſcha toutesfois qu'il ne fuſt degradé de nobleſſe ſur vn eſchaffaud, en la ville de Lyon. En ce temps là ceux de la faction de Grãmont qui auoyẽt ſuiuy les Roys de la maiſon d'Albret, ſe mirent preſque tous au ſeruice de l'Empereur, auquel ils preſterent ſerment, comme à leur Roy, ſe laiſſans aller à la force, nommément D. Pedro de Nauarre, qui obtint la dignité de Mareſchal, qu'auoit eu ſon pere, & le Marquiſat de Cortes: il eſtoit deſcendu de D. Leonel, fils du Roy Charles II. de ce nom. Quant au Comte de S. Eſtienne, lors qu'il alla au ſeruice de l'Empereur, il eut tiltre de Marquis de Falſes & l'Eſtat de grand Chambellan de Nauarre & autres biens-faicts. Et de là en auant ha eſté retenu ce Royaume ainſi vſurpé, par la maiſon de Caſtille, en paix & ſans troubles.

1525. *Le Roy Hẽry d'Albret prins à la iournée de Pauie, ſe ſauua.*

L'an 1525. ayant eſté desfaict & prins le Roy François en la iournée de Pauie, fut auſſi prins le Roy de Nauarre Henry 2. d'Albret, mais il eſchappa du chaſteau de Pauie, & ſe ſauua en France, & le Roy François fut mené en Eſpagne. Apres le retour duquel en ſon Royaume, voulant entre

tierement accomplir entant qu'en luy eſtoit ce qu'il auoit promis a l'Empereur Charles cinquieſme, de taſcher par tous moyens de perſuader au Roy Henry de Nauarre ſon beau-frere, de delaiſſer le tiltre & nom de Roy de Nauarre, & quitter & renõcer a touſ-jours, pour luy, ſes hoirs & ſucceſſeurs, au proffit dudict Empereur & de ſes ſucceſſeurs Roys de Caſtille, au droict qu'il pretendoit audict Royaume de Nauarre, pria ledict Roy de Nauarre ſon frere de ce faire: lequel luy fit reſpõce que ſi c'eſtoit quelque terre ou Royaume par luy acquis, de cela & de plus grande choſe, il voudroit cõplaire audict ſieur Roy ſon frere, & auoit grand regret qu'il ne pouuoit ſatisfaire a ſon deſir, en ce dõt il le requeroit: mais le prioit bien fort de conſiderer, qu'il eſtoit queſtion de l'ancien tiltre de ſa maiſon du coſté maternel, que ſon pere auoit porté & luy auſſi, & de l'anciẽ patrimoine de ladicte maiſon, que honneſtemẽt & ſans eſtre noté de ſes ſucceſſeurs & poſterité, il ne pouuoit laiſſer, ne quitter, & trouuoit par ſon conſeil que ſon hõneur y ſeroit bleſſé dont il croyoit que ledict ſieur Roy ſon frere ne le voudroit preſſer, & pour-ce, le ſupplioit vou-

loir prendre en bonne part ladicte reſponce, luy promettant neantmoins qu'il ſe garderoit d'entreprendre choſe qui luy tournaſt a dommage, de laquelle reſponce ledict ſieur Roy fit faire acte public pour deſcharge de ſa promeſſe, dont nous auons extraict ce que deſſus. L'an 1526. s'accomplit le mariage du Roy de Nauarre Henry 2. d'Albret, & de Marguerite de France ſœur vnique du Roy François: De ce mariage naſquit la Royne Ieanne leur ſeule heritiere. Cette Princeſſe Marguerite de France eſtoit veufue du Cõte Charles d'Alençon. Et en l'an 1547. la Princeſſe Ieanne d'Albret, autant belle, ſage & accõplie qu'il en fut jamais, fut mariée, auec grandes pompes & ſolennités, au Duc de Vandoſme Antoine de Bourbon, Prince du ſang Royal de France, & ſe celebrerẽt les nopces en grande ioye & magnificences, à Moulins: & la meſme année mourut le Roy François premier de ce nom à Rambouillet. Et en l'an 1555. le Roy de Nauarre Henry 2. d'Albret, mourut à Pau, aagé de cinquante trois ans : Il ordonna ainſi qu'auoyent faict ſes pere & mere D. Iean d'Albret & D. Catherine Roys de Nauarre, d'eſtre enſeuely & enterré

Naiſſance de la Royne Ieãne Mere du Roy Henry 3. de Nauarre, & 4. de France auiourd'huy regnant.

Antoine de Bourbõ pere du Roy Henry iij. de Nauarre & iiij. de France à preſent regnant.

pampelone, & fut ſon corps mis en depoſt à Leſcar en Bearn.

D. Antoine de Bourbon, Duc de Vandoſme 37. Roy de Nauarre, & D. Ieanne d'Albret ſa femme, vnique heritiere du Royaume de Nauarre qui luy eſt vſurpé: & eſt la ſeptieſme Princeſſe heritiere de ce Royaume.

AVx biens & Eſtats du deffunct Roy de Nauarre Henry 2. de ce nom, ſurnommé d'Albret, & au droict en la couronne de Nauarre, maintenant vſurpée par le Roy de Caſtille, ha ſuccedé ſa fille vnique, madame Ieanne d'Albret, vne des plus ſages & vertueuſes Princeſſes de ſon temps mariée cõme ha eſté dict au Duc de Vandoſme Antoine de Bourbon du ſang Royal de France. En l'année 1558. mit fin à ſes penibles iours l'Empereur Charles aagé de 58. ans & ſix moys. En en l'an 1560. eſtoit Vice-Roy en Nauarre D. Gabriel de la Cueua, au lieu de D. Bertrand ſon pere decedé.

En ce meſme temps le Roy de France, François 2. de ce nom, qui auoit quelque ſoupçõ du Prince de Cõdé, & qui croyóit fermemẽt que les troubles de Lyon, Dau-

phiné & de Prouence, qui furẽt à lors, venoyent de luy, manda plusieurs fois au Roy de Nauarre, qu'il l'amenaſt, ou qu'autrement, il iroit le querir auec telle compagnie, qu'il demeureroit le plus fort. Monſieur le Cardinal de Bourbon, frere deſdicts Seigneurs Roy de Nauarre & Prince de Cõdé taſchoit de tout ſon pouuoir effacer de l'eſprit du Roy toutes ces opinions, & le reconcilier au Prince de Condé ſon frere, par le moyen des Princes & de la Royne mere. Et pour contenter ſa Majeſté, s'offrit aller en Bearn, & faire tant qu'il ameneroit ſes freres, ſur la promeſſe que le Roy luy fit ſur ſa parolle, qu'il ne leur ſeroit faict tort ne deſplaiſir: mais où il y auroit quelque accuſation, il y ſeroit procedé, par l'ordre de iuſtice. Le Roy de France manda ſes trouppes de gendarmerie, pour l'accompagner allant de Paris à Orleans, où il vouloit aſſembler les trois Eſtats de ſon Royaume. Le Prince de Condé n'eſtoit pas ſeulement accuſé par ſes ennemis, comme Autheur de quelques eſmotions, mais y accueilloyent auſſi le Roy de Nauarre, l'accuſant d'auoir ſollicité la Nobleſſe de Guyenne, & quà ſa ſuſcitation ceux de Dauphiné auoyent

prins les armes, & s'eſtoyent mis en campagne, s'efforceans de changer l'Eſtat des affaires de France. Le Roy de Nauarre & le Prince de Condé, pour ſe iuſtifier, & faire voir à tout le mõde, que le bruit que l'on auoit faict courir d'eux eſtoit faux, & à ce que le Roy s'aſſeuraſt de leur integrité & innocence, s'acheminent en Cour, deuers ſa Majeſté, & comme ils paſſoyent par Vertueil, lieu ſitué au pays d'Angoulmois, appartenãt au Comte de la Rochefoucault, le Roy de Nauarre, voyant le grand nombre de la Nobleſſe, qui le ſuiuoit, & qui luy offroit ſon ſeruice, il les remercia de la bõne volonté qu'ils luy portoyent, & des offres qu'ils luy faiſoyent de luy faire ſeruice, les priant de ſe retirer, ſe fiant en ſon innocence, de peur que s'il venoit en Cour, ſuiuy d'vne telle trouppe, il donnaſt à penſer au Roy, que ce que l'on diſoit de luy & du Prince de Condé, ſon frere, fuſt veritable. Incontinent luy & le Prince ſon frere, auec petit train, vindrent à Orleans, & y arriuerẽt la vigile de Touſſaincts, dernier iour d'Octobre, & allerent au deuant d'eux, le Cardinal de Bourbon, le Duc de Mont-Penſier, le Prince de la Roche ſur Yon, & autres grãds Seigneurs,

Bonne conſcience du Roy de Nauarre contre ſes accuſateurs.

parents, alliez & amys de la maiſon de Bourbon. Le Roy les receut aſſez froidement, & fit plus mauuais viſage au Prince de Cõdé, qu'au Roy de Nauarre, luy propoſa les depoſitions & accuſations contre luy : & le Prince y oppoſa ſes excuſes & deffenſes, pour ſe iuſtifier : & ce nonobſtant il fut ſaiſi par les capitaines des gardes, & conſtitué priſonnier, en vne maiſon voiſine du logis du Roy : & cette maiſon fut auſſi toſt treilliſſée de fer, flanquée & percée, à ce que perſonne n'y entraſt, & trois pieces de cãpagne braquées en cette maiſon, ſur trois aduenues des ruës, pour empeſcher la deliurance du Prince, ſi l'on euſt voulu l'attenter : & furent auſſi mis beaucoup de ſoldats pour ſa garde, leſquels ne permettoyent qu'aucun parlaſt à luy, qui n'auoit de tous ſes gens, qu'vn ſeul valet de chãbre pour ſon ſeruice, qui eſtoit vn biẽ rude traittemẽt pour vn Prince de ſa qualité, & contreuenant à la promeſſe que le Roy auoit faicte au Cardinal ſon frere, pour le faire venir en Cour. Le Roy de Nauarre ſe veit preſque delaiſſé de tous ſes domeſtiques, exceptés bien peu, pource que les mauuais ſeruiteurs & malaffectionnés ſuiuent touſiours l'heureuſe for-

Rude traittement, ſans raiſon, faict au Prince de Condé.

tune, à laquelle changeant de visage, ils tournent incontinent le dos. Madame de Roye sœur des Seigneurs de Chastillon & d'Andelot, belle mere du Prince de Condé, & niepce de monsieur le Connestable fut aussi menée prisonniere à sainct Germain en Laye: Comme aussi fut prisonnier Amaulry Bruchard maistre des Requestes de l'hostel du Roy, & Chancelier du Roy de Nauarre, cõduit à la Cour, par le Seigneur de Iarnac, auec seure garde; cõme celuy que l'on estimoit cognoistre entierement les affaires de ces Princes: le Baillif fut prins aussi. Le Roy cependant que l'on se preparoit à l'ouuerture des Estats, deliberoit aller s'esbatre à Chambert & Chenonceau, lieux de plaisance: mais, comme il estoit vn Dimanche au soir, dix-huictiesme iour de Nouembre, à vespres, en l'Eglise des Iacobins, se sentir tout soudain saisi d'vne telle deffaillance de cœur, qu'il le fallut reporter en son logis: & là estant reuenu à soy, & passée cette syncope, il commancea à se plaindre de la teste, du costé de l'oreille gauche, sur lequel il auoit vn catherre: Deslors, on demeura en attente, les vns de la vie, les autres de la mort:

Emprisonnemẽt de madame de Roye.

par-ce que ſa maladie eſtoit fort violente, & que pour l'apoſtume qui s'eſtoit engendré au lieu de la douleur, auec grande inflammatiõ, le Roy ſe ſentoit aſſailly d'vne fieure fort ardente, luy augmentant ſon mal, de ſorte que quelque remede que ſes Medecins y ſceuſſent dõner & appliquer, le dix-ſeptieſme iour qu'il ſe fut mis au lict, qui fut le cinquieſme iour de Decembre, ce ieune Roy mourut, l'an dix-ſeptieſme de ſon aage, & de ſon regne le ſecond. Charles neufieſme, auparauant nõmé Charles Maximilian Duc d'Orleans ſucceda à ſon frere, l'onzieſme année de ſon aage & commancea à regner, le cinquieſme iour de Decembre, mil cinq cens ſoixante. Le Roy eſtãt mineur, y eut quelque different & controuerſe, touchant la Regence, aucuns des Eſtats particuliers, eſliſans la Royne mere, du Roy, aucuns nommans le Roy de Nauarre. En fin la Royne fut nommée gouuernante & regente en Frãce, durãt la minorité du Roy ſon fils, aſſiſtée du Conſeil des Princes du ſang, & conſeillers du Conſeil priué: & le Roy de Nauarre, aſſocié à la Regente, fut eſtably Lieutenant general de ſa Majeſté, par toutes les terres & pays de ſon obeiſ-

Mort du Roy François 2.

Charles 9. Roy de France.

Le Roy de Nauarre Lieutenant general par tout le Royaume de France.

fance, fans l'aduis duquel, la Royne ne pourroit faire aucune choſe, ſuiuãt le vouloir du Roy, l'Arreſt du Conſeil priué, & accord faict entre le Roy de Nauarre, & la Royne Mere, apres le decez du Roy François ſecond. Il eſt vray que toutes choſes ſe faiſoyent ſouz le nom & authorité du Roy, ſans rien expedier ſouz le nom de la Royne Mere Regente, ny du Roy de Nauarre. Eſtant ainſi mis le Royaume entre les mains du Roy de Nauarre, & de la Royne Mere, l'ouuerture des Eſtats ſe fit le douzieſme iour de Decembre, l'an mil cinq cens ſoixante. Cependant, on brouilloit les affaires en France, & ſe faiſoit vne eſtrange meſlée de toutes choſes: & la cõtinuation des Eſtats fut aſſignée en la ville de Pontoiſe. Et en ce temps meſmes, aucuns voulans troubler les affaires, propoſerent n'eſtre biẽ ſeant, qu'vne femme fuſt preferée en la Regence & gouuernement du Royaume à vn Prince du ſang, & qu'elle auoit intelligence auec ceux qui auoyẽt troublé le Royaume: ce qui ſe faiſoit en faueur du Roy de Nauarre, ſans ſon ſceu, & ſans qu'il s'en donnaſt aucune peine, pour-ce qu'il eſtoit Prince ſans ambition & facile à contenter. Les Seigneurs qui

Le Roy de Nauarre ſans ambition.

eſtoyent aupres du Roy, & la Royne Mere, pour obuier aux troubles qui pouuoyẽt furuenir d'vn tel different, firent en ſorte que le Roy de Nauarre fut aſſocié au gouuernement du Royaume, auec la Royne Mere du Roy, ſans toutesfois qu'il portaſt le nom & tiltre de Regent, mais ſeroit nõmé Lieutenant general pour le Roy, par toutes ſes terres & Seigneuries, & ne feroit rien ſans le communiquer à la Royne, laquelle auſſi ne pourroit rien reſoudre & arreſter des affaires ſans luy communiquer, & auoir ſur-ce l'aduis des Princes & Seigneurs du Conſeil. Le Roy fut ſacré à Rheims le dix huictieſme iour de May, mil cinq cens ſoixãte & vn. Quelque tẽps aprés, l'on vacqua à la iuſtificatiõ du Prince de Condé, & autres Seigneurs qui auoyent eſté conſtitués priſonniers auparauant en la ville d'Orleans, par le commandement du Roy Charles 9. Enfin ledict Prince, fut par arreſt, declaré innocent, à luy toutesfois reſerué ſon recours contre qui il apartiendroit, pour la reparation de l'iniure & callomnie. Auſſi furent ablouz des charges à eux impoſées, la Dame de Roye, belle-mere de ce Prince, le defunct Vidame de Chartres, le Seigneur de Cany, & maiſtre Robert de la Hayc

Le Roy de Nauarre aſſocié au gouuernement du Royaume.

Charles 9. ſacré à Rheims.

Iuſtification du Prince de Condé.

Conſeiller en la Cour de Parlemẽt de Paris. Ceſt Arreſt de la iuſtification & declaration d'innocẽce du Prince de Cõdé, fut prononcé a huis ouuert & toutes les chãbres de la Cour, aſſemblées au Palais de Paris, y ſeãt meſsieurs de Parlemẽt veſtus de leurs robes rouges. A quoy aſſiſterẽt le Roy de Nauarre & le reuerẽdiſsime Cardinal de Bourbon, freres dudict Prince de Condé, meſsieurs les Ducs de Montpenſier, & Prince de la Roche-ſur-Yon, couſins de ce Prince, les ducs de Guiſe, de Neuers, & de Montmorẽcy, Conneſtable de Frãce, les Cardinaux de Lorraine, de Guiſe, & de Chaſtillon, & les Seigneurs de S. André & de Montmorency Mareſchaux de France, & pluſieurs autres Seigneurs, eſtans tous fort ioyeux de cecy, eſperans voir par ce moyẽ, les troubles aſſopis. Mais au rebours, les Ducs de Guiſe, Mõtmorẽcy & Mareſchal de S. André & autres adhererent au Prince de Montpenſier, pour la defenſe de la Religion Catholique, ſouſtenus de tout le clergé & meilleure partie de la Nobleſſe, ioint q̃ le Roy eſtoit nourry en l'Egliſe Catholique, & que la Royne Mere n'aymoit la doctrine des Proteſtãs. Pluſieurs pẽſoyẽt que le Roy de Nauarre

fuſt du party des Proteſtans: mais l'on cogneut bien toſt le contraire, par la publique profeſſion de foy qu'il fit, aſſiſtant aux ceremonies & ſeruice de l'Egliſe Catholique, & par la ſubmiſſiõ, & obeiſſance qu'il auoit enuoyé faire à noſtre S. Pere le Pape, par l'Eueſque de Comminge. Pour les Proteſtans ſe declarerẽt le Prince de Condé, l'Admiral de Chaſtillon, Dãdelot ſon frere, Colonnel de l'Infanterie Françoiſe, le Comte de la Rochefoucault & autres. Au moys de Iuillet audict an 1561. fut faicte vne aſſemblee à Paris, où ſe trouuerent tous les Princes Catholiques & Proteſtans, pour mettre en deliberation les affaires du Royaume & faict de la Religion: Sur quoy fut faict l'Edict de Ianuier audit an. Le Roy de Nauarre voyant de grands deſordres pour le faict de la Religion, aſſailly de grandes difficultez, & ne ſachant comme contenter l'vn & l'autre party, les voyant tous deux forts, & y ayant en chacun d'iceux quelqu'vn de ſes proches parẽts, s'aduiſa d'vn Colloque des Docteurs Catholiques auec les Proteſtãs, auſquels fut donné ſauf-conduict pour venir en France, au Colloque & Conference aſſignée en la ville de Poiſſy, qui fut neant-

Colloque de Poiſſy.

moins sans aucune resolution. L'année ensuiuante 1562. fut faict l'edit de Ianuier, & publié par plusieurs reiterées iussions en la Cour de Parlemẽt de Paris, le sixiesme iour de Mars ensuiuant. Cet edict fut cause que messieurs de Guise se retirerent, le Duc en sa maison, & le Cardinal de Lorraine, au Concile de Trente, tandis que quelques Princes Catholiques firent ligue ensemble, pour ne souffrir les deportemens des Protestans en France. Delà vint l'associatiõ desdits Seigneurs de Guise & Connestable de France, qui s'estoit retiré en sa maison fort irrité contre ses nepueux de Chastillon, qui portoyent ouuertement la cause des Protestans, auec le Prince de Condé, & entrerent en cette Ligue, le Mareschal de S. André, & quelque temps apres, le Roy de Nauarre. Ieanne d'Albret Royne de Nauarre, voyant que le Roy de Nauarre son mary, se rangeoit du party des Seigneurs Catholiques, se retira au pays de Bearn, auec sa Cour, & plusieurs de la Religion Protestante firent le semblable. Le Pape se donnoit beaucoup de peine de ces affaires, cõcernans le faict de la Religion, sollicitant le Roy de Nauarre, Lieutenant general

La Royne de Nauarre se retire en Bearn.

du Roy de France, pour la defence de la Religion Catholique, & furẽt faictes pluſieurs pratiques, ouuertures & negotiations, auec le Roy Catholique, touchant la recompenſe qu'il deuoit faire à iceluy Roy de Nauarre, pour ſon Royaume vſurpé, comme i'ay monſtré cy deuant, par les Roys de Caſtille, ſur la maiſon d'Albret, ſans autre droict, que la force & tyrannie, pour leur eſtre ledict Royaume de Nauarre fort commode & fort proche, & auſſi pour l'accroiſſement de leur Seigneurie & domination. Tant y a que le Roy de Nauarre ſe declara contre les Proteſtans, qui des-lors nommerẽt, cõme par vn meſpris, l'aſſociation du Roy de Nauarre auec le Cõneſtable & Duc de Guiſe, le Triumuirat, mot prins de la domination des trois hõmes à Rome, lors que la republique Romaine fut ſoumiſe à la puiſſance d'Auguſte, Lepide & Marc Antoine: hiſtoire amplement deſcrite par Appian & autres hiſtoriẽs. Quelque temps apres ſe fit vne aſſemblée des Princes de l'vn & de l'autre party, à Fõtainebelleau, ſuiuant le cõmandemẽt du Roy, où l'on fit tant que le Prince de Condé & le Duc de Guiſe, parlerent enſemble, & s'accorderent du faict d'Am-

Aſſocition du Roy de Nauarre auec le Cõneſtable & Duc de Guiſe.

boiſe, & empriſonnement dudict Prince en la ville d'Orleans: duquel ſe purgea le Duc de Guiſe, & s'embraſſerent ces deux Seigneurs cõme bõs amis: mais c'eſtoit vn accord ſimulé, par-ce qui s'enſuit incontinẽt, ainſi que l'on peut voir és hiſtoires des troubles de ce tẽps là. Au moys d'Octobre audict an, le ſiege fut mis deuant Rouen, & voyant que le Duc d'Aumale, auparauant auoit peu aduãcé, autour du fort S. Catherine, le Roy meſme ſe voulut trouuer en l'armée pour donner courage aux ſoldats: car il craignoit fort que ceux qui tenoyẽt cette ville, ne la liuraſsẽt aux Anglois, qui auoyẽt deſ- ja le Haure de Grace. Le Cõte de Montgõmery y cõmãdoit: & durãt ce ſiege le Roy de Nauarre, Lieutenãt general, donnãt vn ſoudain aſſaut à la ville, fut attaint d'vne balle en l'eſpaule, & fort bleſſé. En la place duquel quant au faict de la guerre, fut mis François de Lorraine Duc de Guiſe, & le gouuernemẽt demeura ſeul entre les mains de la Royne Mere du Roy. Le Roy de Nauarre, qui ha monſtré en ſa vie & geſtes, qu'il n'ha point degeneré de la valeur & magnanimité de ſes anceſtres mourut de ſa bleſſure, quarãte iours apres qu'il fut frappé, laiſſant la Royne Icanne d'Albret ſa femme, mere de deux enfans, à

sçauoir Henry, Prince qui promettoit de soy de grandes choses qui luy ha succedé, & est maintenant ce grand Henry quatriesme Roy de France, duquel la fortune & les gestes surpassent ceux de tous les Cesars, & madame Catherine sa sœur, aujourd'huy la plus accomplie Princesse qui soit sur la terre. L'an 1563. le dixneufiesme iour de Mars, la paix fut conclue & arrestée en l'Isle aux bœufs, à Orleans: le Haure de Grace fut assiegé & reprins sur les Anglois. Peu de tẽps apres, le Pape voyãt que la Royne de Nauarre Ieanne d'Albret, faisoit publique profession de la Religion Protestante, fit publier vn monitoire cõtre elle à Rome, au mois de Septembre, de cette mesme année, par lequel, elle estoit citée à comparoir deuant le Consistoire des Cardinaux dedans six moys, & à faute de ce faire, declarée heretique, & ses biens confisquez & abandonnés au premier qui les occuperoit. Le Roy de France s'opposa viuement à cette censure & confiscation, & en escriuit à tous les Princes & Potentats Chrestiens, pours'y opposer comme luy, ce qu'ils firent, tellement qu'on se contenta d'attacher quelques censures contre cette Dame, par les

Monitoire contre la Royne de Nauarre.

carre

carrefours de Rome, sans les porter aux terres de son obeissance. L'an mil cinq cẽs soixante six, y eut quelques troubles, au pays de Bearn, pour la religon, ausquels, la Royne de Nauarre, qui s'y estoit retirée, dés que le feu Roy son mary print le party contraire aux Protestans, obuia sagement, & appaisa les differents d'entre les Catholiques & Protestans, laissant les Catholiques en liberté de l'ancienne religion, & imposant silence aux Protestans: aussi suruindrent quelques troubles & diuisions au Comté de Foix, pour quelques querelles particulieres, entre aucuns Seigneurs Catholiques & Protestãs, ausquels le Seigneur de Mõluc, depuis Mareschal, par sa sagesse pourueut promptement, chastiant les autheurs de ce trouble, qui eust peu réplir de combustion le Languedoc & la Guyenne. L'an mil cinq cens soixãte sept, la Royne de Nauarre, apres l'escarmouche assez chaude, qui fut donnée le 25. iour d'Octobre, entre Paris & S. Denis, où furent occis plusieurs vaillans hommes, tant du party du Roy que de ses aduersaires, voyant bien qu'il y auoit autres occasions que celles de la religion, qui auoyent faict prendre les armes, aux Seigneurs de la Li-

Sagesse de la Royne de Nauarre.

gue, enuoya offrir à ſa Majeſté tous ſes moyens, pour le ſeruir en cette guerre des ſecõds troubles. En l'an mil cinq cens ſoixante huict, apres que le Prince de Condé eut paſſé la riuiere de Loire, pres de Sancerre, pour tirer auec ſes forces, vers le Poictou, où il fut ioindre la plus part de la Nobleſſe du haut Poictou, ſouz le ieune Verac, pendant que Soubize, l'Anguilier, ſainct Cyre, Puuiaut, Creſſonniere & pluſieurs autres aſſembloyent le reſte des bas Poicteuins, la Royne de Nauarre & le Prince ſon fils, auec leurs trouppes s'acheminerent au rendez vous, qui eſtoit à Nerac, ayans deſſein d'aller à la Rochelle, où le Prince de Cõdé ſe retira le dix-neufieſme de Septẽbre, pour y laiſſer les Dames, où elles ſeiournerent tout le cours de ces guerres. La Royne de Nauarre, auant que partir, ſachant la dificulté du voyage, mãda le plus de gens qu'elle peut pour la venir trouuer à Nerac, d'où elle partit le ſixieſme de Septembre, & Tonnemaro Fonterailles, ſon Seneſchal en Armagna & ſon frere Montamar luy menerẽt quelques cheuaux & gens de pied, de là à Bergerac, où elle rencontra Pilles auec ſe trouppes de Perigord, Quercy & Auuergne, d'où s'acheminãs à Muſſidan, Brique

La Royne & le Prince de Nauarre vont à la Rochelle.

maut luy vint au deuant pour l'asseurer. Aubeterre & Barbezieux laissez à Archiac, elle sceut que le Prince de Condé luy venoit au deuãt vn peu retardé, pource que ceux de Congnac firent les longs à se rendre, & luy ouurir les portes. Delà se retirerẽt à la Rochelle, pour mettre ordre à leurs affaires, par vne commune & generale deliberation. L'an 1569. fut donnée la bataille de Bassac & Iarnac, en laquelle fut tué le Prince de Condé, au grand regret de Monsieur, frere du Roy, lors Duc d'Anjou, & depuis la mort du Roy Charles son frere, Roy de France & de Polongne, encores qu'il fut chef de l'armée contraire à la Protestante. Le huictiesme de Iuin 1569. le Comte de Mõtgommery fut depesché par les Princes Protestans, pour aller en Gascongne, à fin de commãder à l'armée des Vicomtes, qui ne vouloyẽt recognoistre aucũ d'eux pour superieur, & auec eux assemblés toutes les forces de ce pays là, pour rõpre les desseins du sieur de Terride, qui faisoit la guerre en Bearn, à la Royne de Nauarre. Print son chemin par Sollac, où il passa la Dordone, & le Lot souz Cadenat, d'où il se rendit à Montauban, sans aucun empeschement.

Mort du Prince de Condé.

Le Comte de Montgõmery depesché pour aller en Bearn.

Le Roy de France auoit enuoyé ce Terride gouuerneur de Quercy, en Bearn, Foix & pays de Nauarrin, pour mettre tous le pays de la Royne de Nauarre, en l'obeiſſance du Roy, à fin que l'armée Proteſtante deſmembrée & affoiblie, par les forces qu'ils pourroyent enuoyer contre ce gouuerneur, fuſt pluſtoſt ruinée par vne bataille, qu'on pourroit lors preſenter, ou du moins faire par ce moyen, quitter le party Proteſtant à la Royne de Nauarre & au Prince ſon fils, qui eſtoit le principal appuy de ceux de la religion: & ainſi affoiblir leur armée par tant d'autres, qui s'en pourroyent retirer, à ſon aduen. Le Comte party auec amples lettres de Lieutenant general des Princes, & de la Royne de Nauarre, en tous ſes pays, ne prend ſeulement les forces des Vicomtes, mais apres auoir faict apparoir de ſa charge à tous ceux des pays circonuoiſins, qui tenoyent pour la religion des Proteſtãs, fit tant qu'il aſſemble forme d'armée: Deſcendu à Caſtres ceux de Montauban, ſainct Antonin, Gaillac, Rauaſtein, Caſtelnau-dary, Foix & pluſieurs autres le vont trouuer: le Vicõte de Caumont, des premiers. Ce chef, le huictieſme de Septembre 1568. auec qua-

tre vingts ſoldats, auoit prins la ville de Maſieres, au Comté de Foix, & l'auoit tenuë douze mois, ſi bien que luy ſemblant la longue ſuite du tẽps, vne aſſeurée preſcriptiõ d'obeiſſance, ſorty pour quelques affaires, les citoyens, qui ja mal contens de ſon gouuernement, auoyent gaigné le capitaine Maillet, & ſes gens, luy ferment la porte à ſon retour: ce qui le fit retirer aux montagnes, auec douze cheuaux ſeulement, crainte des garniſons voiſines: & de la commune Catholique. Le Comte le pria d'aller le trouuer, & il ſe ioignit auec Montaumar, lieutenant de la Royne de Nauarre en Bearn, ſuiuis de cinquante ou ſoixante cheuaux qu'ils aſſemblerent, & autant de ſoldats de pied. Mais en chemin rencontrerent nombre de caualiers du Mareſchal d'Anuille, Negrepeliſſe & autres, qui (apres les auoir quelque temps eſcarmouchez, les chargerent en fin de telle force, qu'ils les desfirẽt preſque tous, butinerẽt le bagage, fors quelque vingtaine, leſquels ſe retirerẽt le long d'vn bois, attendant ſecours, que les fuyars (auoir donné l'alarme à Puylorens, pres de là) amenerẽt bien toſt ſouz le Comte, lequel découuert auec trois cens cheuaux, les fit

ſoudain retirer. Delà à quelques iours, auec quatre mille harquebuſiers, & cinq cens cheuaux, que gensd'armes, que piſtoliers du pays en bonne conche & bien montés, en Iuillet 1569. s'acheminerent au Comté de Foix, puis paſſerẽt les montagnes vers Mauleon, d'où prenans la route de ſainct Gaudens, faiſans diuers chemins pour l'incommodité des lieux, trauerſerent la riuiere, que les garniſons du pays, & meſmes de S. Gaudens entrepreneyent de defendre, & les acculer là; cependant que les gouuerneurs viendroyẽt en queuë pour les rompre. Mais ne croyãs pas que le Comte, auec peu de gens, fiſt de ſi longues & ſoudaines traittes, ne ſe diligenterent, comme ils euſſent faict: occaſion, qu'ils ſe virent bien toſt ſurprins par les coureurs, comme ils s'empeſchoyent à rompre les ponts, & ordõner de leurs defenſes. Tout ce qui fut rencontré fut tué, auſſi n'eurent ſecours de leur infanterie, qui eſtoit au bas, dedans vn taillis, ny de quelques cheuaux qui s'eſtendoyent ſur la plaine, ne faiſans, de crainte, que regarder l'esbat. Cela paſſé, prindrent la route de Tarbes, d'où quelque nombre d'arquebuſiers encouragez par les lettres & pro-

messes du sieur de Monluc, entreprindrẽt de leur defendre & empescher le passage du Don, riuiere qui descendant des montagnes passe à Tarbes, puis se va rendre à la Garande, & de là s'engoulfe auec trois autres riuieres, au dessus de Bayonne, pour se perdre en l'Ocean. Le sieur Cõte de Mõtgommery aduerty de ce dessein, ne sceut trouuer moyen plus expediẽt que de faire passer l'eau à sa cauallerie la premiere, & nombre d'harquebusiers en ordre de bataille, & ce auec la plus grande diligence qu'il peut. Puis les harquebusiers targuez de ces cuirasses passerent aisément, voyãs l'ennemy estonné de la resolution de ces caualliers, que la pluye des harquebusades n'empeschoit de gaigner tousiours pays. Presque la seule diligence & grande soudaineté du sieur de Montgommery luy asseura son voyage, car surprenant les garnisons par vne grande promptitude, & marcher continu, trõpant les troupes des Mareschal d'Anuille, Monluc, les Bellegarde, pere & fils Scipion Vimercat, Negrepelisse, Gohas, & plusieurs autres (tirans suitte de neuf cens cheuaux, & pres de quatre mille harquebusiers, qui ne marchoyent qu'à iournée de camp) fit

en telle ſorte, qu'il paruint entier, iuſques à vne iournée de la ville de Nauarrin, au commancement d'Aouſt, que Terride, ſaincte Colombe, bon nombre de cheualliers de l'ordre, & autres chefs, tenoyent aſſiegée y auoit plus de deux mois, auec trois canons & pluſieurs moyennes, tirées de Dax & de Bayonne, & pour auoir gaigné tout le pays, auoyent ſi ſerré, & tant battu le capitaine Baſſillon, & ceux qui luy aſſiſtoyent à la defenſe de la ville, que ſi le Comte euſt retardé quelque peu dauantage, Terride euſt triomphé de ſon entrepriſe, lequel neãtmoins n'eut pluſtoſt ſceu les nouuelles d'vne ſi ineſperée venue, qu'il leue le ſiege & deſcampe, pour ſe ietter en Orthez, ne s'eſtimant aſſez fort, pour tenir la campagne, contre le Comte, au moyen que la plus-part de ſon armée s'eſtoit ja desbandée çà & là, pour trouuer ſes commoditez, comme d'ordinaire, on voit en tout ſiege, qui prend vn plus long trait qu'on ne s'eſt propoſé. Le Comte le ſuit, & pour ne luy donner loiſir de reſpirer, ne aſſeurer ſes gẽs, l'aſſiege, & met ſa cauallerie en bataille, au veu des retirez, cependant que l'infanterie s'esforçoit de gaigner les fauxbourgs : ce qu'elle fit en

Siege de la ville de Nauarrin, leué.

Terride aſſiegé en Orthez.

ſſu, encores que les aſſiegez fuſſent auſſi braúement ſortis, que bruſquement reculez ceux qui ſe preſenterent, iuſques à les enfoncer dedans la cauallerie, laquelle ſe mettãt de la partie, pour ſouſtenir ſes harquebuſiers, fiſt gaigner la ville aux aſſiegez leſquels neantmoins ſouſtindrent la furie de l'aſſaut general, mais en fin furent contraints ployer à la force du Comte, aucuns des gens duquel, le feu gaignant deſ-ja par la ville, donnerẽt iuſques en la baſſe court du chaſteau, où les plus ſignalez s'eſtoyent ſauuez, reſolus d'y tenir iuſques au dernier poinct, deſcouurans d'vn œil pitoyable, les feuz qui ja couroyent par toute la ville. Le Comte fit ſoudain placer & braquer le canon qu'il trouua dans la ville, contre cette place de refuge, & entretenãt la ſcopeterie de ſes fantacins, cõtraignit le ſieur de Terride, auquel eſtoit allé ſon frere Seignac, faire entendre les forces & reſolution du Comte, qu'il ſe rendit vie ſauue, auec ſa ſuite, en laquelle S. Colombe, & ſix cheualliers de l'ordre, auec pluſieurs braues chefs furent nommés. Entre autres poincts de la compoſition, Terride deuoit eſtre priſonnier, iuſques à ce que le frere du ſieur Comte de Montgommery, prins

à la Motte, pres de Lusignen en Poictou, & le Baron de Poilly fussent rendus, auec quelques centaines d'escuz qu'il deuoit payer, outre-ce. Caumõt fut deputé pour conduire le reste, le baston blanc en main. Saincte Colombe, le Barca de Pordiac, les capitaines Golias, Fauas & quelques autres, furent tuez en ce siege. Ces places prinses, & le desastre publié par le pays, intimida en telle sorte le reste des villes & places fortes, que se retirans les gouuerneurs le plus couuert qu'ils peurent, tout le Royaume & autres pays, se rangerent bien tost au party du Comte, fort la ville de Pau, principalle, & pour estre Parlemẽt plus authorisée de tout ce qui reste de Nauarre, dedans laquelle Peré auoit ja par les habitans, esté esleu gouuerneur, souz l'authorité du Roy, & s'y portoit en sorte, qu'ayant chassé les ministres, faict pendre vn President & Conseiller de la ville, & asseuroit le sieur de Monluc de la maintenir contre tous. Mais luy ayant la victoire du Comte ja frappé les aureilles, le Comte ne luy eut plustost depesché vn trompette, pour la luy rendre, que par vne soudaine retraite, il ne la laissast à sa mercy. Peu apres le capitaine Bassillon allãt trou-

La ville de Paulaissée à la mercy du Comte.

uer le Comte de Montgõmery à Nauar-
rin fut attaqué, pourſuiuy & tué par Mar-
chaſtel & la Motte Puiors. Cepẽdant Mõ-
luc auec les trouppes que la Valette auoit,
aſſiegea & ſerra de ſi pres le mont de Mar-
ſan, où pluſieurs Proteſtans s'eſtoyent re-
tirés, qu'apres quelques aſſauts & pluſieurs
autres entrepriſes, il s'en fit maiſtre, non
ſans grande effuſion de ſang, meſmement
des aſſiegés, à peu deſquels il pardõna. Le
Comte de Montgommery, toutes choſes
ordonnées à ſon plaiſir, Serignac laiſſé
gouuerneur dedãs Nauarrin, & autres, en
chacune place d'importance, ſe met en
campagne, ayant ſceu l'acheminemẽt des
Princes en Gaſcongne, pour ſe ioindre à
eux, qu'il ſçauoit s'auancer vers le Port S.
Marie ſur la garõne, ſeiourna quelque tẽps
à Nerac, ville des appartenãces de la Roy-
ne de Nauarre, non ſans eſtre de iour à au-
tre, à la guerre, contre les garniſons voiſi-
nes. Pres de là, trois ſemaines deuãt qu'ar-
riuer, le capitaine Arnay ſorty auec cent
cinquãte ſoldats, pour ſurprẽdre quelques
vns de ſes troupes, fut chargé par la cõpa-
gnie de Caumont & autres, tellemẽt qu'il
fut renuerſé mort à terre, cõme il demeu-
roit le dernier, pour retirer & fauoriſer

la retraitte à vn des ſiens, qui tombé de deſſus vn pont en l'eau, ne pouuoit aiſément remonter. De Nerac, le Comte ſe rendit au Port S. Marie, ſans aucun danger, non pas ceux qu'il auoit laiſſez en queuë, pour ſe faciliter le paſſage. Car ayãt laiſſé le Vicomte de Caumont & Bilque, auec ſes harquebuſiers à Contagnat, & le Vicomte Paulin à Plume, ceſtuy cy eut tãt d'algarades, & trauerſes par les Catholiques, qu'ils furent contraints ſe retirer à Caumont, ayans ioincts leurs trouppes, ils ſe rendirent en fin au Port ſaincte Marie. En l'an 1570. apres la paix, faicte & publiée l'onzieſme iour du moy d'Aouſt, les Catholiques & Proteſtans reprindrẽt le chemin de leurs maiſons, eſquelles pluſieurs n'auoyent eſté veuz depuis trois ans. Des chefs Proteſtans, aucũs ſuiuirent les Princes, qui ſe retirerent à la Rochelle, auec la Royne de Nauarre, comme l'Admiral, le Comte Ludouic de Nanſau, Teligny, la Nouë & pluſieurs autres, pour y attendre, en plus de ſeureté, diſoyẽt-ils, l'execution & aduancement de la paix. Cependant le Roy eſpouſa Iſabeau d'Auſtriche, ſeconde fille de l'Empereur Maximilian : dont on prenoit grand augure d'vne paix durable.

Sur la fin de cette année 1570. le Roy estãt à Villiers Cotterets, sur les plaintes des Catholiques se tourmentans de l'incommodité qu'ils receuoyent par l'edict de paix les articles qu'ils proposerent, declara sa volonté, en eclaircissant aucũs, qui eussent peu sembler douteux. Les Protestans au semblable se disans fort incommodez en autres choses, firent entẽdre leurs doleances à la Royne de Nauarre & Admiral qui se tenoyent à la Rochelle, lesquels en aduertirent leurs deputés qu'ils auoyent enuoyés en Cour, pour receuoir leurs plaintes & remonstrances, à fin de les faire cognoistre au Roy qui leur promettoit y pourueoir, selon le besoin. Les deputez estoyent Briquemaut le pere, Telligny, la Nouë & Cauagnes: mais Teligny alloit & venoit portant la volonté des vns aux autres. Sur ces plaintes, le Roy enuoya à la Rochelle le Mareschal de Cossé, & Poutiere maistre des Requestes auec luy, pour asseurer la Royne de Nauarre, Admiral & autres, de sa bonne volonté, à l'entretenement de son Edict, conferer auec eux, esclaircir & resoudre aucunes ambiguités, qui sembloyent occasionner les meconstentemens reciproques des deux parties:

ſpecialement pour mettre la Royne de Nauarre, en propos de mariage de ſon fils, Prince de Bearn, auec madame Marguerite ſa ſœur, & l'Admiral en aſſeurance de ſa bonne volonté enuers luy, & ſur-ce leur perſuader de venir en Cour, auec aſſeurance qu'ils y ſeroyent tous les biens recueillis. L'an mil cinq cens ſeptante & vn: l'hyuer paſſé, les deputés des Princes, firét vn voyage à la Rochelle, pour aſſeurer la Royne de Nauarre, les Princes & ceux qui leur aſſiſtoyent, de la merueilleuſe volonté que le Roy ſembloit auoir à maintenir ſon Edict de paix, & nommément le bon vouloir qu'il leur portoit en particulier: qu'il ſe monſtroit fort affectionné à deux choſes deſquelles on luy auoit parlé dés le commancement du traité de paix: au mariage d'entre le Prince de Bearn, & madame ſa ſœur: puis à l'étreprinſe du pays bas. Mais pource que choſe de telle conſequẽce ne ſe pouuoit pas aduãcer que par l'entreueuë & conference de ceux, qui plus auoyẽt de pouuoir à l'execution d'icelles, ſa Majeſté deſiroit fort qu'ils allaſſent le trouuer à Blois, où ils ſeroyent les biẽ receuz, comme ils auoyent charge de leur dire & les en aſſeurer. Cepẽdant le Marc-

chal de Biron fut enuoyé par le Roy à la Rochelle, induire & perſuader tãt la Royne de Nauarre, que les Princes & l'Admiral de s'acheminer en Cour, pour l'aduancement de choſe ſi grande, les aſſeurant en telle ſorte du vouloir de ſa Majeſté, qu'il n'y falloit rien plus. Cependant que ſe faiſoyent les entrées du Roy & de la Royne à Paris, la Royne de Nauarre demeura encores à la Rochelle, auec le Prince de Bearn ſon fils, lequel accompagné de ſon couſin, le Prince de Condé, eſtoit retourné de la reueuë de ſes pays, où il eſtoit allé, tant pour cognoiſtre & contenter ſes ſubiects, que pour voir les places, meſmes les frontieres de ſon Royaume, & y ordõner ſelon le beſoin. La Royne de Nauarre fut tant ſollicitée d'aller en Cour, qu'en fin accõpagnée du Cõte Ludouic, & pluſieurs autres, elle fut trouuer le Roy à Blois, duquel & de la Royne mere notãmẽt, elle fut amiablement receüe, cõme de tous les autres: Brief, le mariage de ſon fils, apres pluſieurs menées & dificultés faictes, ſur quelques points, fut en fin cõclud & arreſté: & en outre, q̃ les promeſſes des eſpoux à venir, ſeroyẽt receuës par le Cardinal de Bourbõ, hors les ceremonies de l'Egliſe Romaine.

Quant au lieu nuptial, la Royne de Nauarre ne vouloit accorder, que ce fuſt à Paris, mais le Roy inſiſta au contraire, remonſtrãt eſtre pour le mieux que les nopces ſe fiſſent à Paris : à quoy en fin la Royne de Nauarre ſe laiſſa condeſcendre: promit qu'elle feroit venir ſon fils au toſt qu'il auroit dreſſé ſon train: Et en tell reſolution, elle partit de Blois, pour alle à Paris, lieu deſtiné à l'accompliſſemen du ſurplus. Peu apres l'heritier de Nauarr vint trouuer le Roy à Blois, ſuiui de plu ſieurs Seigneurs & Gentils-hommes de la Religion. En ce meſme temps ſe preparoit le mariage d'entre Henry de Bourbon, fils aiſné du feu Prince de Conde, auec Marie de Cleues, la plus ieune des filles de Neuers, ſurnommée Marquiſe d'Iſles, riche & de meſme religiõ que luy. Le Pape Pie, tenãt lors le ſiege, auoit ja enuoyé le Cardinal Saluiati, vers le Roy de France, pour le detourner du mariage de ſa ſœur auec le Prince de Bearn, & voyant le Roy reſolu au paracheuement du mariage, il mãda à ſon nepueu le Cardinal Alexandrin (qu'il auoit enuoyé en Eſpagne vers le Roy Philippe, pour les affaires de la Ligue contre le Turc) de tourner en France le

pluſtoſt

pluſtoſt qu'il pourroit : & le chargea de perſuader le Roy d'entrer en la ſaincte ligue, contre le Turc ennemy de la Religiõ Chreſtienne: de donner ſa ſœur en mariage, au Roy de Portugal, pluſtoſt qu'à celuy de Nauarre, & s'eſlongner des propos, & conuerſations des heretiques de ſon Royaume. Allant en Cour, auec cette charge, il trouua la Royne de Nauarre qui s'y acheminoit auſſi : dequoy aduerty, crainte qu'elle ne le deuãceaſt, prẽd la poſte, & donnant à trauers ſa compagnie, ſans la ſaluer, ny aucun de la troupe, pique pour auoir le deuant. Le Cardinal receu & traitté magnifiquement, eut pour reſponce à ces trois points, qu'il eſtoit preſt d'entrer en ligue, auec les Princes, ne ſe voulant rendre indigne du nom de Roy treſ-Chreſtien: mais que ſans rien precipiter il falloit attendre & en laiſſer meurir les occaſiõs: Pour le faict du mariage, il ne pouuoit, ſon honneur ſauf, reuoquer la promeſſe qu'il en auoit faicte au Prince de Bearn, mais ſouhaitoit que le Pape s'aſſeuraſt que tout cela ſe dreſſoit à bonne fin, voire à l'honneur & aduancement de la foy Catholique : qu'il prioit bien fort le Pape Pie, de le tenir pour treſcher, & pre-

mier fils de l'Egliſe Catholique. Ce faict il tira vn anneau de ſon doigt, & le preſenta au Cardinal, pour marque & aſſeurance qu'il ne departira iamais de l'obeiſſance du S. Siege Apoſtolique : & neantmoins le Cardinal refuſa cet anneau, diſant que la parole du Roy iurée ſuffit, le ſuppliant perſiſter conſtamment en ce ſainct aduis. Sur la fin du moys d'Auril audict an, le Pape Pie cinquieſme eſtant decedé, le Roy de France enuoya le Cardinal de Lorraine, pour aſſiſter à l'election d'vn nouueau Pape, & obtenir diſpenſe pour le mariage de ſa ſœur. La Royne de Nauarre venüe à Paris le quinzieſme de May, pour y recouurer les plus beaux ioyaux, deſquels elle vouloit parer la ſolennité nuptialle de ſon fils, n'y eut long temps ſeiourné, qu'elle ſe ſentit ſurprinſe d'vn mal violent, qui luy fit rendre l'eſprit le dixieſme iour de Iuin, au cinquieſme de ſa maladie, aagée lors ſeulement de quarante trois à quarante quatre ans. Le Roy, la Royne Mere, ſon Excellence, le Duc d'Alençon & leurs maiſons en chargerent le dueil par expres commandement : puis le corps embaumé & mis en cercueil, fut honnorablement conduit au lieu où Henry ſon pere auoit

Mort de la Royne de Nauarre.

eſté inhumé. Elle inſtitua ſon fils vnique, ſon heritier vniuerſel, ſelon le contract de mariage d'entre ſon pere & d'elle : & les conuentions accordées entre le Roy & elle, ſur le mariage de luy ſon fils & de madame Marguerite : voulant que ſa ſœur print ſa legitime, ſelon le droict eſcrit, & les couſtumes des lieux où les biens ſeroͤt aſſis, auec toutes ſes bagues & ioyaux, tant ſiens qu'à elle engagez, ou l'argent qui reuiendra du des-engagement, pourueu que le grand colier, & le grand rubis balay engagés en Angleterre, demeurent heredi-

Derniere volonté de la Royne de Nauarre.

taires à la maiſon de Nauarre : luy donne auſſi par preciput ſa bordure d'eſmeraudes, voulant que ſon fils paye les gages de trois années, comprins cette cy, à tous ſes officiers & ſeruiteurs : priant ſon couſin le Cardinal de Bourboͤ & le Coͤmte de Colligny Admiral d'eſtre executeurs de cette ſiéne derniere volonté. On ne laiſſa point de continuer le propos encommancé du mariage du Prince de Bearn, auiourd'huy Roy de Nauarre, ſouuerain de Bearn, Duc de Vendoſme, d'Albret, de Beaumoͤt, &c. pour ſe preparer d'vne & d'autre part à l'accompliſſement d'iceluy : lequel fut ſi diligemment ſolicité, que le tout fut ar-

reſté, puis executé : les articles du mariage auoyent eſté concluds & ſignés l'onzieſme Auril, mil cinq cens ſoixante & douze par Charles, Catherine & Ieanne, contreſignés par Fizes, Brulard & Pinard.

De Henry de Bourbon III. de ce nom 38. Roy de Nauarre: & quatrieſme de ce nom Roy de France à preſent regnant.

LA Royne de Nauarre decedée, ſon fils Henry de Bourbõ Prince de Bearn, ſucceda à ſes Eſtats, & tiltre de Roy de Nauarre, duquel bien toſt apres les fiançailles & eſpouſailles furent faictes en vn meſme iour, deuant la principalle entrée de la grande Egliſe de Paris, portant le nom de noſtre Dame, par les mains du Cardinal de Bourbon, ſur vn eſchafaut haut eſleué, en veuë de tous ceux qui y voulurent aſſiſter. Le Roy de Nauarre & Madame Marguerite eſtans eſpouſez le dix-huictieſme iour d'Aouſt audict an 1572, chacun ſe retira où la conſcience luy commandoit, l'eſpoux en l'Eueſché, & l'eſpouſe à la Meſſe, qui fut dicte par le Cardinal de Bourbon. Et les deuotions paracheuées tous ſe trouuerent au

festin magnifique, suiuy par trois iours entiers d'infinies sortes de ieux, pompes & magnificences, telles qu'on peut penser estre ordinaires à tels Princes & Seigneurs qu'estoyent ceux, qui honnoroyẽt de leur presence, cette solemnité Royale. Le vendredy 22. iour dudict moys, l'Admiral fut blessé, & depuis aduindrent toutes les tragedies que l'on sçait du iour de sainct Barthelemy, portées par les histoires de nostre temps. Et fut depuis defendu l'exercice de ceux de la Religion. Le Prince de Condé & le Roy de Nauarre, furent mandés par le Roy, le neufiesme de Septembre, & les somma de se reduire à la Religion Catholique, dont ayans faict quelque refus, en fin neantmoins furent persuadez en sorte, que peu à peu, ils condescendirent à la volonté du Roy, & à leur exemple plusieurs Seigneurs, gentilshommes & autres se conuertirent. La Royne Mere donna pour Chancelier au Roy de Nauarre, Henry de Mesme dict de Malassise, & le pourueut d'autres gentilshõmes & officiers, comme elle fit aussi au Prince de Condé, à fin de mieux les entretenir en lobeissance de sa Majesté. Sur-ce le Roy de Nauarre & Prince de Condé escriuirẽt

humblement au Pape, qui les receut paternellement au giron de l'Egliſe, & leur fit vne gracieuſe reſponce. Le Roy de Nauarre, à l'exemple du Roy de France, dreſſa vne defenſe en forme d'Edict, à tous ſes ſubiects de Bearn, de ne faire ny ſouffrir aucun exercice de la Religion Proteſtãte, ains aller tous à la Meſſe, & viure en la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine. Du viuant de la Royne ſa mere, les Eſtats de Bearn s'eſtoyent aſſemblés tant pour le faict de la Religion, qu'autres affaires du pays, & par le commandemẽt de la Royne, la Religion Romaine eſtoit bannie de ces quartiers. Pour la remettre & porter cet Edict, auec lettres particulieres, à aucuns des principaux, Grammont y fut enuoyé: auquel neantmoins les ſubiets du Roy de Nauarre firent reſponce, que leur Prince eſtoit captif, & qu'ils ne ſe ſoucioyent pas de cela. La pluſpart de ceux de la Religion reſtez des nopces, ſe retirerent és lieux mieux aſſeurés que là où ils eſtoyent. Entre autres les deux fils aiſnez de l'Admiral, auec leur ſœur veufue de Teligny, & le Comte de la Val aiſné des enfans de Dandelot allerent à Geneue, puis à Berne & Baſle ſeiourner entre les Suiſ-

ſes. Enuiron ce temps, la Royne Mere enuoya en Polongne, pour y faire eſlire Mõſieur, Roy du pays, apres la mort de Sigiſmond, qui aduint le ſeptieſme Iuillet 1572. & à cet effect y fut enuoyé Monluc Eueſque de Valence, qui partit de Paris le premier Aouſt 1572. entendit en chemin l'eſchec des matines Pariſiennes, ce qui le fit haſter pour preuenir les mauuaiſes nouuelles qui en pourroyent incontinẽt eſtre eſpandues par l'Allemagne: & le 15. d'Octobre enſuiuant il paruint à la frontiere de Polongne. Pendant cette negociation, le Roy de France, apres cette iournée de ſainct Barthelemy, taſchoit d'auoir ſes villes & notamment la Rochelle, aux habitans de laquelle il eſcriuit, fit eſcrire le ſieur de Biron, qu'il en auoit faict & creé Capitaine & Gouuerneur, & du pays d'Onis, qui enuoya à meſme fin, aux Rochelois, lettres du Roy de Nauarre: mais ces moyens là ne peurent ranger & vaincre les Rochelois; ce qui fit tenter au Roy autres moyens par la negociation de la Nouë; ce qui ſeruit auſſi peu: tant que le Roy y fit acheminer ledict ſieur de Biron, auec vne armée, pour aſſieger la ville. Quelque temps apres Monſieur

Duc d'Anjou, frere de sa Majesté, party de Paris le dixiesme de Ianuier, 1573. auec le Duc d'Alençon son frere, le Roy de Nauarre, Prince de Condé, les Ducs de Mõtpensier & Prince Dauphin son fils, de Lõgueuille, de Bouillon, Guise, d'Aumale, & le Comte de Rochefoucault, Chauigny, Monluc, la Valette, Mauleurier, Paumy, Puygaillard, Clermont, du Gas, Cosseins & plusieurs autres, arriua en son armée le mercredy deuxiesme de Feurier, ensuiuãt. Cependant que la Rochelle estoit fort pressée de tous costés, l'Euesque de Valence fit si bien sa charge, que Monsieur Duc d'Anjou, fut esleu Roy de Polongne, le neufiesme iour de May 1573. & fut biẽ tost apres la paix arrestée & publiée en la Rochelle, le dixiesme Iuillet audict an, & n'estoit Sancerre que l'on tenoit assiegée, en tres-grãde necessité, comprinse en la paix. Quelque temps apres, Monsieur partit de France, pour s'en aller en son Royaume de Polongne, & soudain apres sourd vn bruit, de quelque entreprinse contre sa Majesté, dont l'on accusoit Monsieur Duc d'Alençon & le Roy de Nauarre, lesquels s'en purgerent & iustifierent pour leurs declarations, qui en furent publiées à la

fin de Mars, l'an 1574. En laquelle année le Roy de France, Charles 9. le vingt-quatrieſme an de ſon aage, moins vingt huict iours, & le quatorzieſme de ſon regne, mourut le trentieſme de May, & furẽt faides ſes obſeques telles que meritoit vn ſi grand Roy: auquel ſucceda Henry troiſieſme Roy de Polongne, dernier Roy de la maiſon de Valois. Le lendemain de la mort du Roy Charles, la Royne Mere, faide Regẽte du Royaume, eſcriuit aux gouuerneurs des Prouinces, comme firẽt auſſi le Duc d'Alençon & le Roy de Nauarre, à fin d'authoriſer la Regence de la Royne Mere. Cependant le Prince de Condé qui ſeſtoit retiré de la Cour en ſon gouuernement de Picardie, eſtoit paſſé outre, & negotioit en Allemagne. Le Roy de Polongne retourne en Frãce, ſur le vingt-vnieſme de Septembre 1575. qui ſe fit bien toſt apres, ſacrer à Reims; par le Cardinal de Lorraine, & print à femme, Loyſe de Lorraine, fille de Nicolas Comte de Vaudemont. Enuiron la my-Septembre 1575. Monſeigneur frere du Roy s'abſenta de la Cour, eſtant lors à Paris. Et s'eſtant retiré à Dreux, place de ſon apanage, fut incontinent ſuiuy d'vn bon nombre de gentils-

Mort du Roy Charles 9.

Monſieur, & le Roy de Nauarre ſe retirerent de la Cour.

hommes, & de perſonnagnes ſignalez d'v
ne & d'autre Religion. Puis le Roy de Na
uarre en fit autant, & ſe retira à Saumur
où quelques forces le furent trouuer. Ce
qui eſtonna la Cour, & donna dequoy
penſer à toutes ſortes de perſonnes. En ce
temps furent deliurez de priſon les Ma-
reſchaux de Montmorency & de Coſſé:
fit tant la Royne Mere, qu'il y eut trefu
generale pour ſix moys, entre le Roy
Monſieur, pour aduiſer à vne bonne paix
qui fut quelques moys apres accordée pa
le Roy & Monſieur, & publiée par tout l
Royaume, en l'an 1576. Dauantage le Ro
pour gratifier ſon frere, luy accorda pa
accroiſſement les Duchez d'Anjou, Tou
raine & Berry, outre celle d'Alençon &l
Comté de Mayne, auec autres membre
du domaine de la Couronne de Frãce. E
fut cette paix faicte en May audict an;
publié le 14. dudict moys, le Roy ſeant a
Parlement de Paris. Le Roy de Nauarre,
au moyen de la paix, ſe preparoit en tout
aſſeurance, de reuoir ſes Royaume, & pais:
mais le Prince de Condé ne pouuoit ren-
trer en ſon gouuernemẽt à cauſe de la de-
fiãce des Picards. Le Roy de Nauarre tint
vne route du tout oppoſite à celle que te-

noit Monſieur, ayant vn grand deſir de tirer en ſes pays. Et à cet effect, il enuoya le ſieur de Feruaques en Cour pour amener madame la Princeſſe ſa ſœur, attendant la venuë, de laquelle il fit aſſez long ſeiour à Niort, & és enuirõs. Cepẽdant il alla pour viſiter la Rochelle cõme ville de ſon gouuernement. Mais les Rochelois n'eurẽt pas peu de diſputes entre eux, cõme ils ſe gouuerneroyẽt en cet affaire, & en quelle qualité, & auec quelle condition, ils luy permettroyent l'entrée. Cependant ſe continuoyent les allées & venues d'vne part & d'autre, pour raiſon de cette entrée, qui ne plaiſoyent gueres au Vicomte de Rohan, pour lors ſeiournant à la Rochelle, lequel ne ſe pouuoit contenter que l'on traittaſt de cette façon, celuy qui de luy meſmes & de ſa ſeule authorité, y deuoit entrer à toutes heures & ſans contredict. Ceux de la Rochelle, inſiſtans ſur leurs priuileges, accorderent en fin ſa venüe, pourueu qu'il ſignat & promit garder leurſdits priuileges, & reiglaſt ſon train au nombre de 50. cheuaux, auſſi qu'aucũs ſpecifiés n'entraſſẽt en leur ville. Ce qu'ayãt promis & accordé, il ſ'achemina de Surgeres auec la Princeſſe ſa ſœur, & entra en la Rochelle le Ieudy 28.

Le Roy de Nauarre veut entrer en la Rochelle.

iour de Iuin: où il fut receu, eſtans allés les principaux de la ville au deuant de luy, & quelques compagnies d'harquebuſiers: les Rochelois cependant tous en armes & de rang par les ruës eſquelles il deuoit paſſer. Outre-ce il y auoit en la place du chaſteau, deux compagnies en bataille, auec l'artillerie, dont il fut ſalué, & d'vne eſcopeterie d'harquebuſiers aſſez longue. Entre tous, Feruaques trouua fort eſtrange que leſdits Rochelois luy euſſent refuſé l'entrée de la ville, le priuant de la compagnie du Prince, pour le ſeruice & aduantage duquel, il eſtoit diſgracié du Roy de Frãce ſon ſouuerain Seigneur. Le Roy de Nauarre ayãt ſeiourné à la Rochelle iuſques au quatrieſme Iuillet, il s'embarqua pour aller en Broüage où de long temps Mirambeau l'attendoit, auec deliberatiõ de le receuoir le plus honorablemẽt qu'il luy ſeroit poſſible. Deux iours apres, il print ſon chemin à Xainctes, & de là à Perigueux, duquel ledict ſieur Roy vouloit pouruoir quelque autre. Ce que Langoirãt portoit aſſés impatiemment, marry que quelque autre luy fuſt preferé, veu qu'il auoit prins ladicte ville. Cepẽdant le Prince de Cõdé, apres auoir choiſy la Guyenne pour ſa re-

traite, attẽdant que le Roy l'euſt ſatisfaict ſur les plaintes que Montagu Lieutenant de ſa compagnie d'hommes d'armes, & ſurintendant en ſa maiſon, luy eſtoit allé faire de ſa part, qui eſtoit principallement pour le faire jouyr de ſon gouuernement, arriua à Perigueux, où il trouua le Roy de Nauarre. Et incontinent apres, prenant congé de luy pour quelque temps, il fut en Brouage, le premier iour d'Aouſt. Et le lendemain arriué par mer à la Rochelle, fut receu, en grande ioye des habitans: la compagnie colonnelle deſquels le fut receuoir à ſa deſcente, y eſtant allé deuant, le Maire & principaux de la ville, en grande compagnie. Et y ayant demeuré iuſques au 13. Aouſt, il partit pour tirer à S. Iean d'Angely & à Cognac, où il fut conduict par ceux de la ville. De là il s'achemina à Nerac, où il trouua le Roy de Nauarre. Au commancement du moys de Septembre enſuiuant, ledict ſieur Roy eſtant en Quercy, ſe diſpoſoit d'aller en Foix. Cependant il auoit enuoyé Duras en Cour pour ſes affaires plus particulieres, où il fut bien receu & careſſé du Roy. La Nouë auſſi faiſoit beaucoup d'allées & venuës, tant à la Cour que vers Monſieur, & de-

puis auſſi vers le Roy de Nauarre. Sur-ce Feruaques qui iuſques à lors auoit paiſiblement gouuerné ledict ſieur Roy, ſe retira en ſa maiſon, non ſans meſcontentement de voir quelque diminution de la grãde faueur qu'il s'eſtoit plus longuemẽt promiſe du Roy. Au moys d'Octobre enſuiuant, fut miſe en auãt vne entreueüe, de la Royne Mere, du Roy de Nauarre, & du Prince de Condé : & pour y paruenir, la Royne ſe deuoit en brief trouuer à Cognac, auec la Royne de Nauarre ſa fille. Ledict ſieur Roy pour cet effect, s'eſtoit approché de Bourdeaux, ville capitale de ſon gouuernemẽt. Mais ceux de la ville ſe ſentans à Candales, mirent bõnes gardes aux portes, qu'ils tenoyent la pluſpart du tẽps fermées, vne ſeule ouuerte: enuoyerẽt toutesfois par deuers luy, pour s'excuſer du refus qu'ils eſtoyent cõtraints luy faire, alleguans beaucoup de raiſons longues à reciter: pour leſquelles neãtmoins, il ne peut ſe cõtenir de proferer beaucoup de paroles aigres : & rebrouſſa chemin iuſques à Agen, où il trouua bon de s'arreſter, attendant nouuelles du Roy, vers lequel il auoit enuoyé, pour luy faire raiſon de ce q̃ deſſus. Au moys de Nouembre enſuiuant, la

Le Roy de Nauarre refuſé de l'entrée de Bourdeaux.

Royne Mere fit tant, que Monſieur ſe reconcilia au Roy ſon frere, & le fit venir en Cour, contre l'aduis de Buſſi & autres qui luy eſtoyent parauant les plus fauorits. En Nouembre ſe firent les preparatifs aux Eſtats generaux tenus à Blois: où le deuxieſme de Decembre le Roy fit ſa harãgue, & puis apres ſon Chancelier, Biragues. Des le commancement de Ianuier 1577. arriuerent aux Eſtats les Deputez du Roy de Nauarre & Prince de Condé, preſque à meſmes fins, qui dreſſerent vne Requeſte bien ample au Roy, par laquelle ils le ſupplioyent n'adherer aux opinions & concluſions prinſes par le Clergé, la Nobleſſe & autres deputés du tiers Eſtat: contre leſquels, en adherant aux proteſtations & remonſtrances faictes par les Egliſes Proteſtantes, ils proteſtoyent de nullité de ce qui eſtoit faict ou à faire par leſdits Eſtats. Enuiron ce temps, aucuns enuoyez de la part du Parlement & des Iurats & autres Officiers de Bourdeaux arriuerent en Cour, auec vn pacquet s'addreſſant au Roy, pour affaires d'importances: Les lettres auoyent eſté dictées eſcrites en ce Parlement, preſens leſdicts Iurats & Magiſtrats: l'vne s'addreſſoit au

Reconcilia-tion de Mõſieur auec le Roy.

Roy, l'autre à la Royne Mere, & la tr
ſieſme à Monſieur. Ils enuoyerẽt auſſi
meſme moyen vne depeſche, que le R
de Nauarre leur auoit enuoyée, en da
du 15. de Nouembre de l'année paſſée,
laquelle il ſe mécontentoit fort de la t
merité du Parlement, & des Iurats qui
uoyent mis des garniſons en ladicte vill
ſans expres commandement du Roy, n
de luy ſon Lieutenant general en Guye
ne: que telles façons de faire eſtoyent m
ſeantes à tous, & meſmement à gens d
leur robbe: qu'ils ne deuoyẽt ignorer qu'i
eſtoit pres de leur ville, & que s'il euſt co-
gneu que leſdictes garniſons euſſent eſté
neceſſaires pour la garde, il y euſt pour-
ueu, ſelon que ſa charge le porte. Et d'au-
tant qu'il deſiroit le ſoulagement des ſub-
iects du Roy, il les prioit luy mander le
temps, auquel ils le pourroyent receuoir
en la qualité que deſſus, & donner tel or-
dre à ce qui eſtoit requis de ſa part, que
chacun fuſt content. Ceux du Parlement
luy firent vne aſſez aigre reſponce: qu'ils
ont peu & deu mettre garniſons en leur
ville, ſans l'aduertir: que la neceſſité du
temps les y auoit contraints, & qu'ils ne
faiſoyent rien ſans bon aduis & ſans le

commandement du Marquis de Villars Admiral de France, & gouuerneur de Guyenne, en l'absence dudict sieur Roy de Nauarre. En fin ils adiouſtoyẽt que les Bourdelois n'eſtoyent encores diſpoſez à le receuoir comme il appartenoit: & qu'ils feroyent toute diligence pour mettre les affaires en bon ordre, auant ſon arriuée. Sur la fin de Septembre de ladicte année 1577. y eut vn Edict du Roy, ſur la pacifi- *Edict de paix 1577.*
cation des troubles de ſon Royaume, qui fut publié par tout. Et apres la publication de cette paix, le Prince de Condé ſe retira en la Rochelle. Et pour faciliter l'execution de cet Edict, & eſclaircir & reſouldre les dificultés qui ſont interuenuës, & qui pourroyent encores retarder le bien & effect d'iceluy, furent arreſtés certains articles, en la Conference de Nerac entre la Royne mere & le Roy de Nauarre, aſſiſtés d'autres Seigneurs & gentilshommes deputés, leſquels articles ſont portés en l'hiſtoire de noſtre temps. Durant cette negotiation, le Roy inſtitua l'ordre des Cheualiers du ſainct Eſprit, & en celebra les ceremonies en l'Egliſe des Auguſtins à Paris, la veille du premier iour de l'ã 1579. les ſuſdictes ceremonies ſont deſcrites en

l'hiſtoire ſuſmentionnée. En l'an 1580. le Prince de Condé ſuiuy de la Nouë & autres de la Religion ſurprint la Fere en Picardie, & y laiſſa forte garniſon, pendant qu'il alloit querir du ſecours en Allemagne. Le Roy de France ne la pouuãt auoir par voye de compoſition, fut contraint y enuoyer le Mareſchal de Matignon auec armée, qui l'aſſiegea & print, nõ ſans meurtre d'vne part & d'autre, pour la force de la place. Incontinent la paix fut faicte à Bergerac, & publiée en Parlement à Paris le 26. Ianuier l'an 1581. apres vne ſignallée victoire du Mareſchal de Biron contre ceux de la Religion. Les articles de cette Paix furent propoſés en l'aſſemblée & Conference faicte au lieu de Flex, pres la ville de ſaincte Foy, entre Monſieur frere du Roy & le Roy de Nauarre le 26. iour de Nouẽbre, 1580. Par l'Edict de l'an 1577. le Roy de France auoit accordé aux Princes Proteſtans, comme au precedẽt, quelques villes, pour certain temps, leſquelles ils garderoyent cõme en oſtage de la promeſſe. Et en l'an 1582. le Roy les fit ſommer de rendre ces places, pour-ce que le temps prefix à les tenir par eux s'en alloit expiré, Mais le Roy de Nauarre ayãt faict

La Fere ſurprinſe.

entẽdre que la paix auoit esté tant de fois interrompue par surprinses & guerres ouuertes, & que le terme octroyé auoit esté trop court, pour l'execution de l'Edict & amortissement des guerres, le Roy de Frãce leur accorda prolongation, pour autres années. Ce qui donna occasion à aucuns, mais à grãd tort, de dire & publier par tout que le Roy de France fauorisoit les heretiques, & qu'il vouloit introduire l'heresie. Le Roy de Nauarre voyant quelques remuemens, & que la partie se dressoit contre luy, quelque semblant qu'on fist, il cõmancea à penser à luy, & enuoya le sieur de Pardaillan, vers la Royne d'Angleterre, le Roy de Dannemarck les Electeurs & Princes de l'Empire, pour renouueller amitié auec eux, & les supplier le secourir au besoin. Cependant, à propos pour ceux qui voulurent remuer, & au grand malheur de la France, le Duc d'Anjou frere du Roy de France, mourut à Chasteauthierry. Depuis cette mort, on commancea à hayr le Roy de France, & fut la premiere pointe de l'amour d'iceluy, rebouschée au cœur de la pluspart de ses subiets, qui ne parloyẽt de luy qu'auec toutes sortes de mespris : tous les iours se semoyent

Mort du Duc d'Anjou frere du Roy de Frãce.

Meſpris du Roy de France & de Polongne ij.

des paſquils indiſcrets & effrontés, des li
belles ſans nom, on parloit du Roy com
me d'vn Sardanapale, d'vn faineant, d'vn
Prince enyuré de prodigalités & diſſolu-
tions: on le releguoit comme Chilperic
en vn monaſtere, & pour la troiſieſme
couronne que ſa deuiſe, *Manet Vltima cœlo*,
luy donnoit au ciel, on luy en promettoit
vne auec le raſoir en vn cloiſtre. Ainſi &
par telles menées, ſouz le nom de Ligue,
commancerent les troubles qui ont duré
& durent encores à preſent. Le Pape Gre-
goire trezieſme, ne voulut approuuer ces
ſouſleuemens des François, mais ſon ſuc-
ceſſeur fit bien autrement, car il fulmina
contre le Roy de Nauarre & Prince de
Condé. Alors ſe fit vne aſſemblée à Mon-
tauban, où le Roy de Nauarre & les depu-
tez de la Religion, aduiſerẽt aux expediés
de ſe maintenir ſi on leur couroit ſus, & le
Roy de France enuoya le Duc d'Eſpernõ,
pour conferer particulierement & ample-
ment auec le Roy de Nauarre, ſur l'occur-
rence des affaires de l'Eſtat. Cela fut oc-
caſion à aucuns de s'eſleuer, & d'enuoyer
commiſſiõ par tout ſouz le nom du Roy,
lequel les deſaduoua & deffendit toute
leuées de gens de guerre, ſur la fin de Mars

1585. Alors le Manifeſte fut publié, liuret contenãt les motifs du Cardinal de Bourbon, des Princes, Seigneurs, villes & cõmunautés Catholiques, de s'oppoſer aux heretiques, alleguans pluſieurs raiſons pour ſe iuſtifier: Incontinent y eut vne armée en campagne de la part de ceux qui ſeſleuerent, ſouz les raiſons par eux miſes en auant, & penſoit on du commancemẽt que ce fuſt ſeulement pour abaiſſer ceux de la Religion, iuſques à ce que le Roy de France, ayant eu occaſion de croire autre choſe, eſcriuit au Roy de Nauarre qu'il ne s'eſmeut point de ces ſouſleuemens, ains ſe continſt en patience, à fin que le peuple peuſt iuger lequel des deux partis auoit le tort, pour luy donner le blaſme: ce qu'il hà cogneu trop tard, & à ſes deſpens: le pria de s'aſſeurer touſiours de ſa bõne affectiõ, promettant qu'il n'oublieroit iamais ſon intereſt, non plus que le ſien propre: qu'il cognoiſſoit bien que les nouueaux eſleués, quelque pretexte qu'ils prinſſent, entreprenoyent ſur ſa perſonne & couronne, & que pluſieurs bons François & de bon cœur, allechez & pipez de tels ſpecieux pretextes, ne penſans rien moins qu'à ce qui eſt depuis ſuruenu, ſuiuroyent

ce party, & qu'il falloit vſer d'vne grande prudence, pour leur faire voir qu'ils courroyent à leur ruine & à celle de l'Eſtat. Le Roy de France, au lieu de prendre les armes, fit vne declaration toſt apres pour deſarmer ſes ennemis. Le Roy de Nauarre qui pour obeyr au Roy n'eſtoit encores armé & laiſſoit paſſer toutes les occaſions qui l'en pouuoyent excuſer, fit vne aſſez ample declaration à Bergerac le 10. iour de Iuin 1585. La Royne Mere donna à entendre au Roy ſon fils les grandes forces & intelligences des nouueaux eſleuez, leſquels le Roy rechercha d'appoinctement, & leur donna plus que parauãture ils n'eſperoyent. Tout incontinent la paix ſe fit au moys de Iuillet 1585. & par ſon Edict defendit l'exercice de la Religion ſurnommée nouuelle, reuoque tous autres Edicts qui le permettoyent, commande aux Miniſtres de vuider de ſes terres, & à tous ſes ſubiects de faire profeſſion de la Religion Romaine dedans ſix moys, ou ſortir du Royaume: caſſe les chambres my-parties & tri-parties des Parlemẽts, ordonne que les villes baillées en garde à ceux de la Religion ſeront rendues: loue non ſeulemẽt, mais approuue la leuée d'armes des nou-

ueaux eſleuez, nommez Princes, & recognoiſt que le tout s'eſt faict & paſſé pour ſon ſeruice. Ceſt Edict authoriſoit les pretextes de ceux de la Ligue, mais les articles ſecrets arreſtés à Nemours eſtoyent du tout à leur aduantage, & n'y auoit rien qui ne leur pleuſt, excepté la condition de ſe departir dés le iour meſme, de la Ligue: qui fut le poinct de la iuſtification du Roy puis apres, & le piege où les nouueaux eſleuez furẽt attrappez. Ce neantmoins biẽ qu'ils ne demandaſſent en la Conference de Nemours autres ſeuretés que celles qui dependoyent de la bonne grace du Roy, ſi voulurent ils auoir en leur puiſſance, les villes de Chalons, Thoul, Verdun, Sainct Diſier, Reims, Soiſſons, le Chaſteau de Dijon, la Ville & Chaſteau de Beaulne, Ruë en Picardie, Dinan & Conq en Bretagne: le Roy paya deux cens mille eſcuz pour les gens de guerre eſtrangers venuz à leur ſecours, les deſchargea de cent ſix mil trois cens quarante eſcuz, prins aux receptes generales, leur fournit cent mille eſcuz pour baſtir vne citadelle à Verdun, outre l'entretenement des gardes d'harquebuſiers à cheual, qu'il octroya à tous les Princes de la Ligue. Eux qui auoyent

tant proteſté qu'ils eſtoyent armés pour le ſoulagement du peuple, en trois moys que leur guerre dura, le trauaillerent de plus d'extorſions qu'il n'en euſt ſouffert en trois ans par les charges ordinaires. Il fut queſtion de corner aux aureilles du Roy, la guerre contre les Princes de ſon ſang, le Roy de Nauarre & le Prince de Condé, qui aſſemblés à Cadejoux auec le Mareſchal d'Anuille, lors Duc de Montmorency firent dreſſer vne declaration en datte du 10. iour d'Aouſt 1585. contre ceux qui leur en vouloyét. L'onzieſme iour dudict moys, le Roy appella au Louure les Principaux de Paris, y aſſiſtant le Cardinal de Guyſe, & leur fit quelques demandes & au Clergé meſmes, pour entretenir la guerre, contre le Roy de Nauarre: ce qui n'eut point d'effect : Quinze iours apres, les ſieurs de Lenoncourt, de Poigny & le Preſident Brulart, arriuerét de la part du Roy de France, vers le Roy de Nauarre à Nerac, pour conferer auec luy des moyens de paix, en le ſollicitant de ſe ranger à l'Egliſe Catholique, oſter l'exercice de la Religion, laiſſé pour ſix moys, par l'Edict de Iuillet, & de rendre les villes. D'autre coſté, par l'entrepriſe du Roy d'Eſpagne, le

Pape Sixte declara le Roy de Nauarre & le Prince de Condé excommuniés. On publia au nõ de ces Princes pluſieurs liures, où les nullités de cette bulle eſtoyent amplement traictées. La Cour de parlement de Paris tant notable, deputa quelques vns de ſon corps, qui firent, à l'occaſion de cette nouuelle pratique d'Eſpagne, vne ſerieuſe remonſtrance au Roy ſur ces bulles, & autres choſes concernans l'Eſtat. Ce neantmoins, le Roy ſans auoir eſgard à telles remonſtrances, & à l'inſtance d'aucuns, fit vne declaration, le 7. iour d'Octobre 1585. ſur ſon Edict de Iuillet precedẽt, abregeant le terme de ſix moys donnés à ceux de la Religion, & ſe declarant formellement contre eux. La Cour de Parlement verifia & emologua cet Edict, huict iours apres. D'autre part les Princes de la Religion, Roy de Nauarre & Prince de Condé, formerent oppoſition contre les bulles d'excommunication du Pape Sixte cinquieſme, appellãt d'icelles comme d'abus, & fut telle oppoſition affichée à Rome, le 6. iour de Nouembre. Cependant on proceddoit en France, fort & ferme contre eux & leurs adherans, & le Clergé fit vne remonſtrance par l'Eueſque de S.

Brieu, aſſiſté du Cardinal de Bourbon & de pluſieurs deputés, tendans à faire exterminer ceux de la Religion, fauoriſer les Eccleſiaſtiques, & faire obſeruer le Cõcile de Trente. Le Roy de Nauarre au contraire, publia vne declaration, le dernier iour du meſme moys de Nouembre, contre ce qui auoit eſté faict contre luy, par la receptiõ des Edicts de Iuillet des ſix mois, & d'Octobre de l'abreuiation de quinzaine, & ce à fin de recouurer argent ſur ſes ennemys, pour eſtre employé aux frais de la guerre. Sur la fin de l'année, le Roy de France publia vn reiglement à obſeruer, par les Baillifs, Seneſchaux ou leurs Lieutenans, pour l'execution de l'Edict de Iuillet. Le premier iour de Ianuier 1586. le Roy de Nauarre enuoya de Montauban (où il pourueut à ſes affaires) lettres au Clergé, à la Nobleſſe, au tiers Eſtat & à ceux de Paris, eſquelles il ſe plaignoit de la rupture du dernier Edict de pacification, remonſtroit les maux qui en aduiendroyent, les exhortoit d'y penſer à bon eſcient, & de ne ſeruir point d'inſtrumens la Ligue, pour ruiner le Roy & le Royaume: adiouſtant que s'ils eſtoyent ſi maladuiſez, luy & les ſiens s'ayderoyent de tous

moyens legitimes, pour resister à la violence des ennemys. Cependant le Duc de Mayẽne estoit chef de la guerre en Guyẽne, lequel fut pressé par le Roy de France d'aller attaquer le Roy de Nauarre & le Prince de Condé ce qu'il ne fit : alla vers Perigueux & Limoges, où il print Thule ville foible, & vn viel chasteau nommé Montignac : de là se transporta à Beaulieu bicoque, d'où les habitans se r'acheterent: l'armée ayant faict peu en Perigort, s'achemina vers la Garonne. Le Roy de Nauarre qui estoit loin de Perigord entendant que le Duc de Mayenne prenoit cette route, alla à Nerac, puis passa à Caumont en plein iour, & ne fut attaqué du Duc, lequel apres quelques autres exploits se retira dedans Bordeaux pour se refraischir. Le Roy de Nauarre cepẽdant delibera de passer en Poictou, pour s'opposer au Mareschal de Biron sage & vaillant chef de guerre & qui auoit vne armée toute fraische, de laquelle il vint à bout. Enuiron le premier de Iuin mil cinq cens octante six, le Roy de Nauarre venu de Gascongne: ayant trauersé le Perigord, l'Angoulmois & le Poictou iusques vers Loudũ, s'achemina vers la Rochelle, puis à Marans, où

il donna ordre, autant qu'il luy fut poſſible, ayant logé ſa gendarmerie és enuirõs. Sur la fin de Iuillet, Marans fut aſſiegé par le Mareſchal de Biron, puis deliuré du ſiege, par accord faict entre les defendans & aſſiegez. Deux ans apres Lauerdin s'empara de Marans iſle bourg & chaſteau, y laiſſa des Cluſeaux pour gouuerneur, lequel y ayant ſeiourné deux moys fut aſſailly par le Roy de Nauarre, à la mercy duquel il ſe rendit, & fut enuoyé priſonnier en la Rochelle: depuis Marãs demeura en paix. Le ſeziesme iour de Mars de l'année 1586. le Prince de Condé eſpouſa dedans Taillebourg, la ſœur du ſieur de la Trimouille, de laquelle il ha eu vn fils: & ne veſcut gueres en ce ſecond mariage. Au moys de Feurier, de ladicte année, le ſieur de Matignon, ayãt aſſiegé Caſtels, le Roy de Nauarre accompagné de deux à trois cens maiſtres, & enuiron dix-huict cens harquebuſiers en fit leuer le ſiege, & voulut diſner dedãs ce chaſteau, pour teſmoignage qu'il en auoit chaſſé ſon ennemy. Puis il fit vn voyage en Bearn, pour y dõner ordre aux affaires: ce qu'ayant expedié, il tira vers Nerac, & paſſant à Eauſeville ſienne, entendit que le Duc de May-

ne s'acheminoit pour l'empeſcher de paſſer la Garõne. Ce nonobſtant il fut à Nerac pour aſſeurer la place: au ſortir, il print ſon chemin droit à Barbaſte, & le cõtinua comme pour aller à Caſtel-jaloux. Eſtant à deux lieuës pres au milieu des bandes, il leur fit entendre ſon intention & auec 20. gentilshommes bien montés, & dix ſoldats de ſes gardes, marcha vers Caumont, où il diſna tout à ſon aiſe, nonobſtant que le Duc de Mayéne ne fut qu'à deux lieuës de ſon paſſage, & apres diſner paſſa la riuiere ſans empeſchemẽt ny perte d'aucun des ſiens. Se retrouuant le lendemain à ſaincte Foy auec tous ſes gens, il y ſeiourna trois ſemaines entieres, allant de fois à autre, à la chaſſe, ſans que le Duc tint conte d'aller le ſaluer auec ſon armée, encores qu'il ne fuſt qu'à trois lieuës loin de luy. Pourtant le Roy de Nauarre tira en Poictou, où ayant faict teſte au Mareſchal de Biron, il s'achemina vers la Rochelle, viſita l'armée de mer, fit referrer par vne paliſſade ceux de Brouage. Sur la fin de l'année 1586. ſurſeance d'armes auoit eſté accordée de part & d'autre par l'entremiſe de la Royne Mere & du Roy de Nauarre: mais elle fut ſans effect par l'artifice de ceux qui

eſtoyent ligués, qui ne taſchoyent qu'à amuſer le Roy de Nauarre, pour le ſurprẽdre. Au commancement de l'an 1587. il alla à Marãs bien accompagné, pour traiter de rechef auec la Royne, laquelle voyãt ſon gendre venu en intention de la tancer, non pas de la croire, recula, & finalement quitta le Poictou pour reuenir en Cour, ayant entendu le vent de quelques nouueaux deſſeins de la Ligue. Quant au Roy de Nauarre il ſe mit à faire la guerre, auec quelques canons fournis par ceux de la Rochelle, & print pluſieurs places. Pendant ces exploits, le Duc de Ioyeuſe s'auancea pour paſſer la riuiere de Loire auec vne puiſſante armée. Le Roy de Nauarre ayant desfaict quelques compagnies de celles qui entroyent vn peu trop auant en pays, fit retirer parties de ſes trouppes vers ſainct Maixant, le reſte en Xaintonge, pour s'en ſeruir ſelon les occaſions, à la ruine de cette armée nouuelle. Mais les regiments de Charbonniere & de Bory eſtans demeurez dedans le Bourg de la Mothe ſainct Eloy, ſouz promeſſe de faueur par ceux du chaſteau, furent chargez & desfaicts par l'armée de Ioyeuſe, à cauſe que ceux du chaſteau les trahirent: Sou-

dain Ioyeuſe aſſiegea S. Maixant, qui ſe rendit par compoſition, comme fit Charente : aſſaillit la compagnie de Pueilhes en vn village, à l'improueu, & eut du deſhonneur à faire tuer les ſoldats de ſang froid, comme l'on tient auſſi qu'il fit faire à ceux de Bory & Charbonniere, contre ſa foy. Ce qui fut vn article qui ne ſeruit gueres au Duc, à Coutras. Il s'en alla au commancement d'Aouſt à Paris ; & laiſſa Lauerdin pour commãder en l'armée, ſur lequel le Roy de Nauarre fit de grands exploits de guerres. Le vingtieſme iour d'Octobre enſuiuant, le Duc eſtant retourné en diligence en ſon armée, & penſant tenir, le Roy de Nauarre à ſa deuotion entre deux riuieres, luy donna la bataille, où le Duc fut vaincu & tué, & la Ligue y fit vne perte inſigne. Apres ceſte victoire, le Roy de Nauarre fit ſon voyage de Gaſcongne, accompagné du Comte de Soiſſons : le Prince de Cõdé ſe retira en Xaintonge, auec vne partie des compagnies : ayans conclud de ſe r'allier tous enſemble, pour aller au deuant de leurs Reiſtres, leſquels quelque temps apres, furent rompuz & diſſippez ſur la fin de l'an 1587. par la prudence du Roy de France,

& par la vigilance du Duc de Guyſe. Il en demeura beaucoup à Auneau, la pluſpart moururent par les chemins: il en fut deualiſé & tué grand nombre en Sauoye, & ceux qui arriuerent en lieu de ſeureté & chez eux preſque tous ne la firent gueres longue. Le Duc de Bouillon aagé de 25. ans mourut à Geneue, Cleruan vers Breſſe & autres ailleurs: le Baron de Donavv chef des Reiſtres eſchappa: vne trouppe de Reiſtres ayant prins le chemin de la Franche-Comté, fut pourſuiuie du Duc de Guyſe & Marquis de Pont, iuſques en la Cõte de Mõtbeliard, là où leurs troupes entrerẽt, & firent pluſieurs actes d'hoſtilité. Es années 86. 87. & 88. y eut quelques efforts de la Ligue contre le Duc de Bouillon, & en la derniere de treſ-grands eõtre la maiſon de Bourbon & tous ceux de la Religion, & voyant que le Roy de France ne branſloit aſſez fort à ſon gré, recommancea la guerre à Sedan. Et durant telles tẽpeſtes, le cinquieſme iour de Mars de ladicte année 88. Henry de Bourbon Prince de Condé, fort amateur du bien de la France, treſ-belliqueux Prince, mourut ayant eſté empoiſonné par quelques ſiens domeſtiques, de poiſon ſi violente,

Mort du Prince de Condé.

que

que dedans trente heures il fut suffoqué: L'vn des empoisonneurs empongné fut tiré à quatre cheuaux, en la grande place de S. Iean d'Angely. Enuiron ce temps, le Duc de Guyse s'achemina à Paris, laissant le siege de Iamets, & incontinent s'ensuit la iournée des barricades du 12. de May audict an 88. & la fuitte du Roy de France de Paris à Chartres: qui fut le cõmancement des maux extremes que nous auons veu en ce Royaume. Cepẽdant le Duc de Sauoye, ayant intelligence auec le Roy d'Espagne son beau-pere, faisoit de grands efforts contre la France, estans auec quelques autres de la Ligue, leurs desseins particuliers, de ruiner le Roy de France & desmembrer son Estat & sa force. Le Duc de Sauoye, auec armes descouuertes fit la premiere charge contre la couronne de France, s'estimant d'aussi bonne maison que les autres pour auoir sa part de la piece, pour eslargir ses limites. Et comme l'on estoit apres l'assemblée des Estats de Blois, & que le Duc de Mayenne estoit à Lyon, celuy de Sauoye auec son armée entra de force au Marquisat de Salusses, où il auoit acheté des hommes qui l'attendoyent, surprint la ville & forteresse de Carmai-

Iournée des Barricades.

gnole, magaſin d'armes & de munitions de guerres, pour la France delà les monts: ſe rendit maiſtre de Rauel & des autres places : ce qui esbranla aucunement ceux de Dauphiné, qui cogneurent bien que c'eſtoit vne guerre contre l'Eſtat de France, voyant le Duc de Sauoye ne paſſer outre, & le Duc de Mayẽne touſiours à Lyõ. Le Duc de Sauoye pallie ſes actions de belles excuſes, ſur tout enuers le Pape, & par le moyen des Agens d'Eſpagne, faict trouuer ce faict ſupportable pour le tẽps, ſe ſouciant peu des menaces du Roy de France, lequel il eſtimoit autant que perdu, on tant empeſché, qu'en fin encore ſeroit-il tout aiſe de venir à capitulation crainte d'auoir piś, ſur tout à cauſe du Ro d'Eſpagne, par l'adueu & argent duquel ſ faiſoit vn tel remuemẽt, & qui par les bra de tãt de Princes, vouloit affoiblir la Frá ce, ayant de tout temps peur qu'elle lu ſaute au collet, ſi elle eſtoit paiſible en l maiſon. Le ſeizieſme du moys d'Octobr audict an 1588. le Roy fit l'ouuerture parſ harangue, des Eſtats tenus & aſſemblez Blois, où l'edict d'vnion du moys de Iuil let fut confirmé. Et depuis l'on tient qu ayant le Roy de France decouuert quel

ques menées & pratiques en ladicte assemblée des Estats, qu'il auoit pour suspectes, le Duc de Guyse, par son commandement fut tué le 23. iour de Decembre audict an : & quelques heures apres fut aussi depeschè le Cardinal de Guyse, que le Roy de France ne redoutoit pas moins qu'il faisoit son frere, & qui auoit le cœur haut, l'esprit prompt & n'embrassant rien de petit, s'asseurãt que s'il demeuroit apres son frere, il luy remueroit bien du mesnage. Ce neantmoins le Roy en fut blasmé de plusieurs, mesmes qui n'estoyent Ligueurs, à cause du rang que le Cardinal tenoit en l'Eglise. Cependant le Roy de Nauarre, entendant que l'armée de la Ligue, dont le Duc de Neuers estoit general, s'acheminoit en Poictou, s'en alla à la Rochelle pour aduiser aux affaires plus vrgens. Là il entendit au moys d'Aoust que le Duc de Mercueur l'vn des chefs de la Ligue & gouuerneur de Bretagne estoit party pour assieger Montagu gardé par Colombieres, & le Duc aduerty que le Roy de Nauarre estoit à la Rochelle, s'imagina que c'estoit pour faire leuer le siege: pourtant se resolut-il de faire retraite à Nantes, où il se trouua deuant que le Roy

Mort du Duc de Guyse & de son frere.

Exploits du Roy de Nauarre, pour sa defense.

de Nauarre fuſt approché de Montagu, laiſſant pour arriere-garde le regiment du ſieur de Gerſay, qui demeura, biẽ que belliqueux & fort expert au faict de la guerre, engagé, & fut ſon regimẽt desfaict par le Roy, & fut la charge faicte à deux lieuës pres de Nantes, où ledict ſieur ſe ſauua. Le lendemain comme il pretendoit aſſieger Cliſſon, ville & chaſteau, il fut contraint tirer vers Angouleſme, pour deſgager d'ẽtre les mains de la Ligue, le Duc d'Eſpernon, auquel on tua quelques domeſtiques & officiers, & luy meſmes, par l'eſpace de deux iours & demy, fut aſſiegé & aſſailly de pres, au chaſteau, en treſ-grand danger de ſa perſonne: mais ayant eſté ſecouru à poinct, cette mutinerie s'appaiſa, quelques vns des plus mauuais ayãs payé pour tout le reſte. Le Roy de Nauarre retournant en Poictou, penſoit aux moyẽs de s'emparer de Niort, ville qui le dedaignoit & brauoit plus que nulle autre: ce neantmoins il pourſuiuit ſon entrepriſe de Beauuoir ſur mer. Paſſant pres de Nantes il vid le ſieur de la Trimouille qui auoit desfaict vne compagnie de gens de pied, & prins leur chef dedans le bourg de Donay. Le quatrieſme iour d'Octobre, Beauuoir fut

iuesty & malgré la difficulté des approches, & du chemin pour l'artillerie, & du temps, prins par composition trois semaines apres. Le lendemain de la reddition de Beauuoir, les habitans de l'Isle de Boüing, qui auoyent promis ne receuoir personne, donnerent entrée en leur ville, à deux des plus braues compagnies qui fussent au regiment de sainct Pol : Mais ces soldats n'y furẽt si tost entrez, que le cœur leur faillit, de sorte qu'ils enuoyerent vn tambour au Roy de Nauarre, le suppliant leur donner vn sauf-conduict, pour se retirer en lieu de seureté. Il les tenoit enclos, & pouuoit sans perte, à cause des passages qu'il tenoit, ou les faire tailler en pieces, ou à tout le moins deualiser. Neantmoins de son plein gré, il leur donna à tous la vie & les armes, auec vn passeport pour leur seure retraite: il pardonna aussi aux insulaires qui luy auoyent fausse la foy : douceur qui brisa tellemẽt la dureté de leur farouche naturel, que depuis ils sont demeurez tres-affectiõnés à son seruice. Ayãt apres, laissé le regiment de Preau, pour renfort dedans Montagu, & distribué des garnisons à Mauleon, la Ganache, Talemond, Fontenay & autres places, il s'achemina

Bonté & clemence du Roy de Nauarre.

vers la Rochelle, pour ſe trouuer en l'aſſemblée generale de ceux de la Religion, là conuoquée pour aduiſer à ce qui eſtoit expedient, pour le temps. Cependant l'armée de la Ligue eſtoit au bas Poictou & pays voiſins : & enuiron la fin de Decembre, de l'an 1588. la ville de Niort fut prinſe pour le Roy de Nauarre, & le ſieur de ſainct Golais fut eſtably gouuerneur de la ville, & du pays, & Parabiere du chaſteau. Au commancement de l'année ſuiuante 1589. la Ganache fut rendue, à cauſe de la maladie du Roy de Nauarre, laquelle fut grande, & l'armée qui eſtoit en Poictou bien toſt apres ſe fondit, chacũ s'eſcartant çà & là. En ce meſme temps mourut Catherine de Medicis, Royne Mere du Roy de France, & le dix-neufieſme Ianuier fut publiée à Paris & ailleurs vne declaration des Princes Catholiques, villes & communautez vnies auec les trois Eſtats du Royaume, pour la conſeruation de la Religion Catholique, Apoſtolique Romaine, & la liberté du peuple, auquel on promettoit deſcharge, d'vn quart des tailles & cruës: il cognoiſt maintenant comme il a eſté deſchargé. De cette heure là ſe firẽt de grãds efforts de la Ligue contre le Roy

Mort de Catherine de Medicis Royne Mere.

de France, qui employa la plume & l'ancre, pour r'amener les desuoyés au chemin, deuant que les poursuiure par la force. Le Roy de Nauarre, cependant, reuenu en conualescence d'vne fascheuse maladie, peu apres la mort de la Royne Mere, delibera pour faire preuue de sa fidelité enuers le Roy, de trauerser tãt qu'il pourroit, les desseins des Ligueurs, les empeschant de rien empieter és lieux qu'il auoit moyen d'asseurer, tant pour le seruice du Roy, que pour le soulagement de ceux de son party. En ce temps la ville & chasteau d'Angers furent asseurez au Roy : mais le Duc de Mercœur assubiettit presque toute la Bretagne au party de la Ligue, à laquelle Roüen, Tholouse & Lyon s'estoyẽt ja rangez : & Bordeaux faillit d'en estre: mais le Mareschal de Matignon fut fidelle au Roy, & les Ligueurs & Iesuites furent contraints en desloger. En ces esmotions, l'on mit en termes vne trefue entre le Roy de France & celuy de Nauarre, à fin de pouuoir plus commodement faire teste à la Ligue, qui croissoit de iour en iour. Le Roy de France se voulant seruir des forces du Roy de Nauarre, sans lesquelles lors il ne pouuoit gueres, luy offrit & bail-

Exploits du Roy de Nauarre, qui s'aproche du Roy de France.

la Saumur pour seureté de son passage sur Loire: au moyen dequoy, en attẽdant l'arrest de la trefue, le Roy de Nauarre fit passer toutes ses trouppes delà Loire, pour ioindre les forces de Normãdie, du Maine & d'autres lieux qui l'attendoyent, en intention de s'approcher des Ligueurs. Le 18. d'Auril ensuiuant il leur denoncea la guerre, s'ils differoyent de poser les armes. Ce nonobstant il y eut vne entreprinse de la Ligue, sur la personne du Roy de France, que le Duc de Mayenne, auec son armée voulut surprẽdre à Tours, où il estoit assez mal accompagné & ses ennemys auoyent intelligence, en Cour & dedans la ville. Le Roy de Nauarre aduerty que cette armée estoit à Vandosme & és enuirons, delibera de les aller voir, & pour cet effect, partit le 28. iour d'Auril, à la pointe du iour, auec quatre cens maistres & mille harquebusiers à cheual, & fit dix grandes lieuës d'vne traite. Estant en chemin pour aller plus auant, il receut nouuelles que le Roy de France l'appelloit à son secours: pourtant il tourna bride en toute diligence & vint loger à Maillé sur Loyre, deux lieües pres de Tours, apres auoir demeuré 24. heures à cheual. Le Roy de France

Entreprinse sur la personne du Roy de France.

promptement aduerty de cette arriuée en fut tref-aise, car on craignoit fort que le Duc de Mayenne ayãt prins S. Ouyn pres Amboise, qu'il battoit de deux coulcurines, se vint loger aux faulx-bourgs de Tours: ce qu'auenãt, le Roy estoit en danger tout euident de sa personne. Le Dimanche dernier iour du moys, les deux Roys s'entreuirent en l'allée du Parc du Plessis lez Tours, auec mutuelle demonstration de tout contentement. Le Roy de Nauarre monstra ce iour là vne frãche resolution, qui luy estoit ordinaire: car le Mareschal d'Aumont l'estant allé trouuer & exhorter de la part du Roy de France de vouloir venir vers luy, tout incontinẽt il delibera de s'y acheminer. Apres que les deux Roys, eurent l'espace de quelques iours, communiqué ensemble, celuy de Nauarre repassa Loyre & se logea au faux-bourg de S. Saphorin, puis la trefue accordée entre eux, fut publiée par la ville de Tours apres auoir esté emologuée en la Cour de Parlement. Ceux de la Ligue estimans que le Roy de Nauarre fust fort eslongné, enuiron le huictiesme de May, donnerent iusques aux faulx-bourgs de Tours, attirés par leurs intelligences, & at-

taquerent l'eſcarmouche: leur arriuée ſoudaine donna l'alarme en la ville, où il y eut du trouble au commancement, & en diligence l'on enuoya vers le Roy de Nauarre, qui eſtoit vn peu eſlongné, pour le haſter. En l'eſcarmouche firent fort bien les Regimens des ſieurs de Gerſay & de Rubempré, qui combatirent fort long temps, auec leurs vaillans Colonnels, deſquels le ſieur de Gerſay ſe retirant, par le commandement du Roy, qui pluſieurs fois auoit enuoyé luy dire qu'il ne ſe perdiſt, fut tué d'vn coup d'harquebuſade, & fort regretté du Roy, pour ſa grande valeur. Cependant dedans & autour des villes ſe faiſoyent infinies courſes, pillages, captures, ſaccagemens : Pluſieurs Royaux furent aſſaſſinez çà & là. Par tout la licence eſtoit extreme, & la rage contre le nom du Roy, ſe monſtroit du tout deſeſperée : Il n'eſtoit plus queſtion d'vne eſmotion en quelque petite eſtendue de pays, mais on voyoit le feu de cette reuolte auoir enuahy les quatre coins & le millieu de la France, ſi furieuſement que c'eſt horreur de s'en ſouuenir. Le Roy de France auoit des le commancement d'Auril, enuoyé des forces çà & là,

& quelques villes non eſlongnées de Paris eſtoyent encores à ſon commandement, Senlis qui eſtoit de la Ligue, s'eſtoit reduite de bonne heure, à ſon deuoir, par l'entremiſe de quelques notables bourgeois : & ce fut depuis (pour eſtre à vne petite iournée de Paris, vers la Picardie) vne eſpine qui poignit les Ligueurs bien rudement. Le Duc de Montpenſier eſtant auec forces pour le Roy en Normandie, aſſiſté des ſieurs de Halot, Creuecœur, Baqueuille & Larchan deſfit premierement la garniſon de Falaiſe, print trois Capitaines, tailla en pieces la pluſpart de leurs gens, & eſcarta le reſte. Puis il aſſiegea Falaize, & laiſſa le ſiege pour aller au deuant du Comte de Briſſac qui venoit au ſecours des aſſiegez, auec beaucoup de forces qu'il deſfit ; & fut contraint le Comte ſe retirer auec ſa cauallerie. Le dix-huictieſme iour de May, le ſieur de Chaſtillon desfit Saueuze & autres Ligueurs en la Beauſſe. Au meſme temps, la ville de Senlis aſſiegée par vne armée de Pariſiens, ſouz la conduite du Duc d'Aumale, ayant eſté furieuſement batue, ſouſtint & repouſſa

Ligueurs desfaicts en Normandie par le Duc de Montpenſier.

Saueuze desfaict en Beauſſe par Chaſtillon.

vn rude aſſaut: & comme les aſſiegez eſtoyent ſolicités de capituler, ſecours leur vint, amené par le Duc de Longueuille, ſuiuy des ſieurs de Humieres, Boniuet, la Nouë & autres: dont s'enſuiuit bataille, en laquelle les aſſiegeans furent desfaicts, enuiron quinze cens tués ſur le champ, en fuite & à la pourſuite, tant par les victorieux que par les payſans: la ligue y perdit auſſi l'artillerie & tout le bagage de l'armée. Depuis le Duc de Mayenne eſſaya d'auoir par intelligence cette place qui luy importoit beaucoup, & à la faueur de quelques vns de la ville, y fit entrer douze ou treize ſoldats biẽ reſolus, pour à point nõmé égorger vn corps de garde la nuict, & fauoriſer en endroit propre vne eſcalade, ſes trouppes approcherent fort pres, & y en eut qui vindrẽt iuſques au foſſé: mais le corps de garde ayant lors eſté renouuellé, & prenant garde de pres à ſoy, ceux qui eſtoyent dedans n'oſerent ſe mõſtrer: Vn de dehors s'eſtãt hazardé d'approcher eut la cuiſſe rompue d'vne mouſquetade: l'alarme donné, les aſſaillans ſe retirerent: Ce bleſſé prins, deſcouurit l'entrepriſe: ceux qui entreprenoyent au dedans furẽt prins & executés par iuſtice, & Senlis de-

puis, a touſiours perſeueré en l'obeiſſance du Roy: lequel encouragé par tant d'heureux commancemens delibera de s'auancer: tellement que depuis le commancement de Iuin iuſques à my-Iuillet, la guerre commancea à s'eſchaufer: & l'intention principalle du Roy eſtoit de matter ceux de Paris, s'aſſeurant qu'apres auoir dompté la ville de Paris, toutes les autres ſe-royent ioug incontinent, & retrouueroit ce qui eſtoit merueilleuſemẽt eſgaré pour luy, c'eſt à ſçauoir l'amour & l'obeiſſance de ſes ſubiects, leſquels de leur part, le redoutant autant qu'ils le hayſſoyent, pratiquoyent auſſi de tous coſtez pour maintenir leur Ligue & continuer en leurs ſouſleuemẽts. Cette rancune implacable contre luy, faiſoit qu'es principalles villes, ſur tout dedans Paris, l'on ne parloit de ce Prince que comme du plus execrable Tyran qui euſt iamais eſté au mõde. Les preſcheurs encourageoyent tous en general, & chacun en particulier, de luy courir ſus, le tuer à quelque prix que ce fuſt, promettans aux tyrannicides vne place par deſſus les Anges en Paradis. Outre-plus l'õ pourſuiuoit chaudement & par diuers artifices vn moyne, duquel nous parlerons tãtoſt,

Le Roy de Frãce s'approche de Paris auec vne puiſſante armée.

pour faire vn ſignalé ſeruice à la Ligue. Ainſi donc le Roy s'eſtant approché de Paris, ſe rendit pres de la ville, où le Duc de Mayenne eſtoit reuenu bien viſte des enuirons de Tours, pour s'oppoſer au Duc de Longueuille : & ſes ſoldats commancerent lors de viure à diſcretion dedans la ville: ce que les Pariſiens gouſtoyent aſſez impatiemment, mais les petis n'oſoyent ſe plaindre, & les grands faiſoyẽt bonne mine en mauuais ieu. Le Roy print incontinent Eſtampes. Cependant le Duc de Longueuille ayant ioinct les trouppes de Champagne & recueilly és enuirons de Chaſtillon ſur Seine, les Suiſſes & Lanſquenets que conduiſoit le ſieur de Sancy, fit de tout vn corps d'armée d'enuiron vingt mille hõmes : puis alla paſſer à Poiſſy la riuiere de Seine, & ſe rendit aupres du Roy, lequel battoit Pontoiſe, dont les aſſiegez ſe rendirent le lendemain vingt-cinquieſme iour de Iuillet, à compoſition, d'vne grande ſomme de deniers, & deliurance des plus ſeditieux, pour leur faire receuoir punition exemplaire. Puis le Roy alla ſuiuy du Roy de Nauarre, donner la bien venue à l'armée des Suiſſes, rãgée en bataille, & voulut paſſer par tous

Exploits du Roy au deſauantage de la Ligue.

les escadrons, auec tant de demonstration de contentement, de resiouyssance & de caresse aux chefs, que tous aussi luy firent paroistre la grande affection qu'ils auoyét de luy faire seruice. Ayant toutes ses forces ensemble qui faisoyent vn corps de quarante cinq mille hommes, il s'achemina promptement vers Paris, & à coups de canon, se rendit maistre du Pont sainct Clou. Quelque temps auparauant vn ieune moyne Iacobin, nommé frere Iacques Clement, natif (à ce que l'on dit) d'vn village appellé Sorbonne aupres de Sens, homme confit en debauches, ayant passé par les mains de quelques confesseurs & communiqué auec son Prieur nommé Bourgouin, religieux scelerat, (qui depuis conuaincu fut executé en la ville de Tours) & auec certains Iesuistes & autres, auoit esté, pour quelque promptitude remarquée en luy, trouué tout propre à faire vn grand coup. Ils le catechiserent à leur mode, & luy promirent qu'aussi tost qu'il seroit party pour tuer le Roy, l'on mettroit en prison tous les Politiques & tous ceux qui tenoyét le party du Roy, qu'ils nommoyent, le tyran, en la ville,

à fin qu'ayant faict le coup, la priſon de tant d'hommes, l'empeſchaſt d'eſtre tué ou executé, & que par ce moyen il ſeroit ſauué & eſchapperoit, ſouz la menace de faire mourir tous ceux qui ſeroyent mis priſonniers dedans la ville, ſi on luy faiſoit aucun deſplaiſir : que faiſant ce coup il ſeroit riche à iamais, & pourroit chãger ſon froc en vn rocquet d'Eueſque, ou chappeau de Cardinal, ioinct que quãd en tout euenement, il en perdroit la vie temporelle, qui n'eſtoit rien, & ce qui n'aduiendroit pas toutesfois, pour les raiſons ſuſdictes, il ſe deuroit eſtimer bien-heureux, & qu'il ſe deuoit aſſeurer d'vne place en Paradis par deſſus tous autres. Ce moyne abreuué de ſa fureur, & de tant d'allechemens, de careſſes, promeſſes & proteſtations de felicité temporelle & eternelle, ſe reſoult & promet de tuer le Roy : le peuple qui ne penſoit point & ne ſçauoit rien de ſi cruelles menées, parloit de ſe rendre, & auoit beaucoup rabatu de ſa cholere. Lors les plus zelez Sorboniſtes & Ieſuiſtes preſcherent és principalles Egliſes & parroiſſes, que l'on euſt encores patience ſept ou huict iours, & que l'on verroit quelque grande choſe, qui mettroit l'vnion à ſon

aiſe.

aiſe. Les preſcheurs de Roüen, d'Orleans & d'Amiens, le preſcherẽt en meſme tẽps & en meſmes terimes. Le Moyne ayant donné ordre à ſon proiect, ſort de Paris & s'achemine à S. Cloud: Auſſi toſt qu'il fut party, l'õ fit mettre en priſon plus de deux cens des principaux citoyens & autres gẽs riches, que l'on ſçauoit auoir des amis & du credit, auec ceux du party du Roy, pour gage, & à fin de ſauuer le moyne, ſi apres auoir attenté ou executé, il eſtoit arreſté. Le Moyne ainſi pratiqué de longue main, choiſit l'opportunité de ſe preſenter à ſa Majeſté, & le premier d'Aouſt, s'eſtant addreſſé à Monſieur de la Gueſle Procureur general de la Cour de Parlemẽt, perſonnage fort affectionné au Roy, ſe deſcouurit auoir quelque faict d'importance qui ne pouuoit ny deuoit eſtre communiqué à autre qu'à ſa Majeſté meſme: & que elle ſçauoit bien donner libre accez aux Religieux & gens d'Egliſe: en quoy pour effectuer ſa diabolique entreprinſe, il ne ſe meſprenoit: car s'il y eut iamais Prince qui portaſt reuerence à gens d'Egliſe, ſa Majeſté en eſtoit l'vn, & ne ſe peut dire que iamais ſe ſoit veu aucun Eccleſiaſtique ſe departir d'elle mal content. Pleuſt à Dieu

que ce zele euſt eu quelque peu moins d'ardeur : il n'euſt facilité à ſes ennemis l'execution de leurs damnables deſſeins, & ce mal-heureux n'euſt eſté introduict ſi facilement. Le Roy donc ayant entendu qu'il auoit lettres du ſieur de Harlay, ſon premier Preſident en la Cour de Parlement de Paris, & creance de ſa part, ſelon qu'il aymoit ce perſonnage, duquel l'integrité & la foy, ſon ſeellées de ſon long empriſonnement, en la Baſtille, fit appeller ce faux Religieux en ſa chambre, où il n'y auoit autre que le ſieur de Bellegarde, premier gentil-homme d'icelle, & ledict ſieur Procureur general, leſquels ſa Majeſté fit meſmes retirer, tant il auoit de fiance en cet habit, qui l'a trompé, eſtimant deuoir apprendre quelque choſe de bien ſecret, attendu la demonſtration qu'en faiſoit ce deteſtable hypocrite, qui ſe voyant ſeul, l'occaſion en main, aſſeurant ſa contenance le mieux qu'il luy fut poſſible, en quoi il monſtra vne grande impudence, veu la grande Majeſté du Prince qui esblouyſſoit la veuë des plus aſſeurez, tira d'vne de ſes manches vne lettre, qu'il preſenta au Roy & ce-pendant qu'il eſtoit attentif à la lecture, le mal-heureux tira de l'autre man

che vn couteau, duquel auec violence, il donna vn coup à costé du petit ventre de sa Majesté, laquelle se sentant griefuement blessée, retira de la playe le couteau, que ce meschant y auoit laissé, & en donna vn coup au dessus de l'œil à ce maudict Apostat suscité du diable, qui fut le premier chastiment qui luy fut donné, suiuy au mesme temps, de la mort, laquelle il receut trop honorablement de la main de plusieurs gentils-hommes qui y accoururent, esmeuz de l'indignité d'vn si execrable forfaict. En l'anagrame de son nom, *Frere Iacques Clement*, furent trouuez ces mots en autãt de lettres, *C'est l'enfer qui m'a creé*. Aussi sembla-il qu'apres ce coup, les furies fussent sorties d'enfer, pour renuerser dessus dessous toute la France. Le Roy porté en son lict, les Medecins & Chirurgiens luy appliquerent le premier appareil & iugerent que la playe n'estoit mortelle, au moyen dequoy, il fit ce mesme iour escrire & donner aduis de l'attentat, & de l'espoir de sa gueriſon, tant aux gouuerneurs des Prouinces, qu'aux Princes estrãgers ses amys & alliés. Ce neantmoins il mourut sur les trois heures du matin, du iour suiuant. Peu auant son trespas il parla

de ſens fort raſſis & paiſible, ſe recogneut, nomma le Roy de Nauarre ſon beau-frere, legitime ſucceſſeur de ſa couronne, exhorta ſes bons ſubiects de luy obeyr, de demeurer vnis, de remettre le different de la Religion à la cõuocation des Eſtats generaux du Royaume, qui penſeroyent aux remedes conuenables, de faire eſtat de la pieté, & de prier Dieu pour luy. Sur ces paroles il rendit l'eſprit. En ce Prince defaillirent les Roys de la race de Valois, qui ont regné en France, depuis l'an 1515. iuſques en l'an 1589. Ce Prince fut blaſmé d'aucũs, de n'auoir que trop tard, ſceu bien diſcerner ſes amys d'auec ſes ennemis, d'auoir eſté nonchalant & par ce moyen, enhardy ſes ennemys, pres & loin, dedans & dehors le Royaume, à beaucoup remuer. Quoy que ſoit, encores qu'aucuns ayent penſé qu'il fuſt tant addonné à ſes plaiſirs, qu'ils l'ayent aueuglé au gouernemẽt politic de ſon Eſtat, il craignoit Dieu, & n'auoit autre volonté que d'auancer la Religiõ Catholique, reformer les abus & malueꝛſations de ſes officiers, en toutes les charges de ſon Royaume, aymoit les lettres & aduançoit les gens d'eſprit. I'ay eu l'hõneur que ma plume luy ha eſté agrea-

ble, ſur le ſubiect de la pieté & deuotion, qu'il aymoit ſur tout, & en euſt receu du bien & du profit particulier, comme elle en ha donné au public, ſi ſouz la couleur & l'habit de la deuotion, il n'euſt eſté trahy, au grand malheur de ſon Eſtat qu'il ha laiſſé fort deſolé, & qui ne pouuoit ſe releuer que par la iuſte & legitime ſucceſſion à iceluy, & l'admirable valeur & generoſité du Roy de Nauarre, Henry quatrieſme de la race de Bourbon : lequel apres cette lamẽtable mort de Henry troiſieſme Roy de France & de Polongne, teſmoigna aux principaux de l'armée ſa volonté; conſiderant que pluſieurs de la Nobleſſe pretendoyent deſ-ja le laiſſer, fit aſſembler les principaux, auſquels il fit entendre la volonté du feu Roy, ſur le faict de la Religiõ, & reſolution d'icelle, par vn Concile general ou national, moyen recogneu par ladicte Majeſté, pour biẽ appaiſer les troubles & diſſentions du Royaume, qu'il deſiroit tenir ce moyen, n'ayant rien en plus grande recommandation que la Religion & ſon ſerment, auquel il ne pouuoit contreuenir, premier que d'eſtre inſtruict par vn Sainct Concile, duquel il ſuiuroit entierement l'inſtruction : que ceux qui le

Le Roy de France & de Nauarre harãgue ſes ſubiects apres la mort du Roy ſon frere.

voudroyent laiſſer, le laiſſaſſent, qu'il ne s'en ſoucioit pas beaucoup, regretant toutesfois qu'ils n'eſtoyent meilleurs François, à leur profit & ſalut ſeulement & non pour autre choſe: que quand tout le monde l'abandonneroit, il auoit aſſez d'amis à ſon commandement, pour à leur honte, ſe maintenir en ſon authorité, & que Dieu ne l'auoit iamais delaiſſé & ne le delaiſſeroit encore, & qu'il n'auoit commãcé vne œuure ſi miraculeuſe pour la laiſſer imparfaicte, non pour l'amour de luy ſeulement, mais à cauſe de ſon Sainct nom, & de tant de perſonnes affligées en diuerſes façons en ſon Royaume, qui crioyent miſericorde, il y auoit ſi long temps, auſquelles il deſiroit ſubuenir, & le promettoit faire, en foy de Roy, au pluſtoſt que Dieu luy en auroit donné le moyen: qu'il eſtoit François, & d'vne humeur dont on ne deuoit douter, par le teſmoignage de ſes actions paſſées, & qu'il laiſſoit à penſer combien il eſtoit à ſuporter à luy qui eſtoit leur Roy, & qui les laiſſoit en liberté de leur Religion, de s'efforcer à le vouloir ranger à leur opinion, deuant qu'eſtre enſeigné, & qu'il laiſſoit tous les gens de bien iuges de cela. Les vns & les autres penſoyent pres

& loin à la guerre : Quant au Roy ſes forces amaſſées pres de luy ne croiſſoyẽt pas, à cauſe du meſcontentement de pluſieurs, qui euſſent voulu le voir changer de Religion, eſtimans que c'eſtoit le moyen de ruiner la Ligue : meſmes à cauſe des maladies, tellement qu'il reſolut de tirer vers Normandie, tant pour receuoir ſecours d'Angleterre, que pour s'aſſeurer de quelques places & paſſages, ſeruãs aux deſſeins qu'il proiettoit. Cependant le Duc de Mayenne eſueilloit d'vne part, les parlemens, de l'autre ſes aſſociez. De ce nõbre eſtoit le Comte de Rendan, qui en ce tẽps ſe ſaiſit de la ville d'Iſſoyre en Auuergne, & eſcriuit à toutes les villes rebelles de ſon gouuernement, pour les aſſeurer au party qu'elles tenoyent. Le Duc de Mayenne aſſembloit cepẽdant toutes ſes forces, pour ſuiure le Roy qui auoit bien petites troupes, eſtimãt qu'il eſtoit en termes de pouuoir bien toſt eſtre vaincu. Les Parlemẽts parloyent gros auſſi de leur part, teſmoin l'arreſt de la Cour de Parlement de Bordeaux, par lequel il eſtoit enioint & commãdé à tous ceux du reſſort d'icelle, d'obſeruer inuiolablement les Edicts d'vnion à l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Ro-

maine, & declaration faictes ſur iceux, le tout ſans cõtreuenir à l'Edict du 26. Auril 1589. & l'Arreſt de la Cour de Parlement de Tholouſe, contre Henry de Bourbon, qu'elle nommoit pretendu Roy de Nauarre & ſes adherans. La Ligue fit lors de treſgrands efforts, pour ſe maintenir, en ruinant le Roy & ceux de ſon party, depuis ſurnommez Royaux, à la difference des autres. Le Roy ſepara ſon armée, incontinent apres le decez du feu Roy ſon frere, & tira en Normandie: voyage que l'on pẽſa bien eſtre la ruine de ſes affaires: le Duc de Mayenne le talonna touſiours auec ſon armée l'eſpace d'vn moys, & logeoyent touſiours à la veuë l'vn de l'autre. Le Roy fit conduire le corps du feu Roy en depoſt de ſeureté à Compiegne, & print en paſſant les villes de Meulan, Giſors & Clermont, pour-ce que lors ne comparoiſſoit rien à combattre à la campagne, & que ſes ennemis s'eſtoyent tous renfermés dans les murailles. Ce qui fut cauſe à ſa Majeſté de ſeparer ſon armée en trois, pour en enuoyer vne partie en Picardie, ſouz la charge de Monſieur le Duc de Longueuille, vne autre en Champagne, ſouz Monſieur le Mareſchal d'Aumont; & elle en retinſt

vne autre, auec tel ordre neantmoins, que pendant que ſadicte Majeſté demeureroit en ces quartiers de delà, auparauant ſon paſſage, que ſi l'ẽnemy luy venoit en gros ſur les bras, que leſdictes deux parties ſeparées, ſe peuſſent en peu de temps rejoindre. L'armée de ſa Majeſté pouuoit eſtre de plus de mille bons cheuaux, de deux Regimens de Suiſſes, & d'enuiron trois mille François. Eſtant venu au village du Pont S. Pierre, le capitaine Roullet, qui commandoit dedans la ville & Pont de l'Arche, affectionné à ſon ſeruice, alla luy porter toute aſſeurance de la fidelité & obeyſſance de tous les habitans de ladicte ville, & encores plus particulierement de la ſienne: dont ſa Majeſté fut fort contente, pour ce que cette place qui n'eſt qu'à quatre lieuës de Roüen, empeſchoit le traficq qui ſe ſouloit faire des villes de Paris & Roüen. De S. Pierre, ſa Majeſté fit acheminer ſon armée à Darnetal, qui eſt vn fort grand bourg, à vne lieuë pres de ladicte ville de Roüen, pour la refreſchir commodement. Elle en partit des le lendemain à l'improuiſte, auec trois ou quatre cens cheuaux ſeulement, & donna iuſques à Dieppe, qui eſt vn des meilleurs

ports de mer de toute la Normandie, & la ville bonne & riche, fort affectionnée à ſa Majeſté, en laquelle eſtoit gouuerneur Monſieur le commandeur de Chaſtes, qui ha rendu vn teſmoignage ſingulier de fidelité : cõme a faict auſſi le ſieur de la Verune, gouuerneur de la ville de Caen, tous forts recommandez pour leurs merites, d'auoir leur vertu & loyauté cõbatu toutes les tentations & charmes, qui peuuent ſeduire les plus reſoluz, dont neantmoins auec grand honneur, la victoire leur eſt demeurée. Pendant ce peu de ſejour qu'il fit à Dieppe, ayant ſceu que la ville de Neuf-Chaſtel, qui en eſt à ſept lieuës pres, incommodoit fort le paſſage, il l'enuoya inueſtir par les ſieurs de Guitri & de Hallot auec partie de la cauallerie qu'il auoit menée, & quelques gens de pied de la garniſon dudict Dieppe. Et s'eſtant aſſemblée grande quantité de payſans & ſoldats pour la venir ſecourir, & s'y acheminans ſouz la conduite de Caſtillon, gentil-homme dudict pays, ladicte cauallerie leur alla au deuant qui les desfit tous, & en tailla en pieces, ſur le champ, plus de ſept ou huict cens ; & fut ladicte ville rendue. Le Roy recouura quelques

autres petites villes, qui n'incõmodoyent pas moins les chemins & les passages que les plus grandes, & y establit autant de garnisons entretenues, qui pourroyent seruir à vn gros, quãd il seroit besoin d'en amasser vn dedans la Prouince. Il commancea par celle d'Eu sur la riuiere de Bethune, qui fut rendue par composition. Là le Roy eut nouuelles que le Duc de Mayenne ayant veu l'armée de sa Majesté tourner de ce costé, auoit aussi faict passer la riuiere de Seine à la sienne, & faisoit estat d'assieger Gournay, qui auoit peu de temps auparauant esté prins par le sieur de Longueuille. L'armée dudict sieur de Mayenne estoit grande, de plus de trois mille cheuaux & de quatorze à quinze mille hommes de pied: ce qui fit prendre audict sieur Duc resolution de poursuiure le Roy lequel auec vne naturelle generosité, cõstãce & resolutiõ, qu'il auoit coustume d'aporter aux nouueaux accidẽts, ayãs aparence de peril, cõme cetuy-cy, il depescha vers les sieurs de Lõgueuille & Mareschal d'Aumont, pour les aduertir de l'estat de ses affaires, & qu'ils fissẽt toute la diligẽce qu'ils pourroyent de se ioindre pour le venir rẽcõtrer, preuoiãt q̃ cete partie ne se

Grande armée du Duc de Mayẽne.

deſmeleroit pas, ſans quelque grand combat, qui ſeroit vne criſe de la maladie d ſon Eſtat. Puis il reſolut, en allant au deuant de ſes ennemis & s'approchant d'eux d'aller loger à Arques, aſſez bon bourg nõ fermé, auec vn chaſteau aſſez fort d'aſſiette. Le Roy, pour eſtre le lieu aduantageux pour luy, y fit faire des foſſés & retranchemẽs, où l'induſtrie luy reualut l'aduantage que les ennemis pouuoyent auoir ſur luy en nombre d'hommes. Les ennemis reprindrent les lieux de Gournay, de Neuf-chaſtel & la ville d'Eu, & cheminoyent auec aſſeurance d'en faire le ſemblable dudict Arques, & en deſloger le Roy & ſon armée: mais il leur aduint tout autrement qu'ils auoyent proietté, pource qu'apres pluſieurs eſcarmouches, où les Ligueurs eurent touſiours du pire, ils furẽt en fin desfaicts & mis en route, comme ils penſoiẽt forcer les retrãchemens & fortificatiõs que ſa Majeſté y auoit fait faire. Et penſoit bien le Roy qu'ils deuſſent retourner le lendemain au combat, pour reparer la perte & la honte par eux receuë, mais il fut ineſperement aduerty, que le Dimenche vingt-quatrieſme du mois de Septẽbre audict an, des la my-nuict ils eſtoyent

deſlogés de leur quartier, & auec tel effroy & diligence qu'ils laiſſerent de leurs bleſſez, munitions & equipage : qui euſt eſté aſſés, pour iuger que ce fuſt pour ſe retirer du tout. En ce combat ſuſdict furent tuez de la part de la Ligue, plus de quatre cens hommes, dont il n'y en euſt peu auoir cét cinquãte de l'infanterie, tout le reſte eſtoit Nobleſſe, ou pour le moins de leur cauallerie : entre leſquels on nõmoit pour principaux, le ſieur Sagonne, maiſtre de camp de leur cauallerie legere, le Baron de ſainct André, frere du feu Comte de Saux : celuy qui portoit la cornette dudict Sagonne, Bourg l'vn de leurs Maiſtres de cãp, quatre capitaines de leurs cõpagnies d'Albanois, les deux Mareſchaux de cãp du ſieur Marquis du Pont, & pluſieurs autres gentilshommes la plus-part Frãçois. De bleſſés il y eut bien plus grãd nombre, de priſonniers auſſi, entre leſquels furent le ſieur Comte de Blain, l'vn de leurs Mareſchaux de camp, qui rendit vaillamment le combat, & qui ha monſtré par ſes derniers deportemens, en la reduction de Paris, & autres lieux, où il ha fidelemẽt ſeruy le Roy, comme auſſi pluſieurs autres de ſon meſme party, qu'il eſtoit deceu de quelque

belle apparence & pretexte, qu'il tenoi pour verité, quand il ha tourné ſes arme contre le Roy. Le Duc de Mayenne de logea pour aller camper entre Dieppe Arques: ſa Majeſté lors laiſſa dedãs le cha ſteau d'Arques, le ſieur de la Garde l'vn d ſes maiſtres de camp, auec vne partie d ſon regiment, & alla loger en ladicte ville de Dieppe, & fit loger vne partie de ſon armée dedans les faux-bourgs, & le reſte dedans les plus proches villages. Le Duc ayant faict ſept grandes lieuës arriua le Mardy 26. enſuiuant, quaſi vis à vis d'où il eſtoit party, & ne fit que changer de coſté, d'où apres quelques charges, au domma-ge de la Ligue, elle deſlogea quãd elle entendit la venue de Meſſieurs le Comte de Soiſſons, de Longueuille & Mareſchal d'Aumont, qui eſtoit a 20. lieuës pres d'elle. Sa Majeſté ne voulant s'eſlongner de l'armée ennemye, ſentant le ſecours proche de Dieppe de ſept ou huict lieuës, ſe reſolut d'en partir auec trois ou quatre cens cheuaux ſeulement, & l'aller ioindre, laiſſant Monſieur le Mareſchal de Biron audict Dieppe, auec toute l'armée: print à la veüe de l'ennemy, & forcea la ville & chaſteau de Gamache; & depuis

reprint la ville d'Eu : ce qui pouuoit bien semondre le Duc de Mayenne au combat, qui neantmoins passa la riuiere de Somme pour aller en Picardie saisir les villes de la Prouince : Le Roy fit encore vn peu de seiour à Dieppe, tant pour pouruoir aux affaires de la Prouince de Normandie, en laquelle il laissoit Monsieur le Duc de Mompensier, auec les forces qu'il auoit amenées, qu'aussi pour recueillir les quatre mille Anglois qui luy estoyent enuoyez par la Royne d'Angleterre. Elle en partit le 21. d'Octobre, & vint à petites iournées, sans passer la riuiere, estant tousiours du costé de l'ennemy, iusques à Meulan, où elle passa la riuiere de Seine, & s'en vinst droit à Paris, auec double dessein, ou de combatre l'ennemy, ou pour le moins de le retirer de la Picardie, où il auoit surprins la ville de la Fere. Elle arriua le trante-vniesme d'Octobre au village de Bagneux, distant de Paris d'vne lieuë seulement ; & fit loger là son armée, & és villages de Mont-rouge, Gentilly, Issy, Vaugirard & autres plus proches. Le lendemain sa Majesté, des la pointe du iour, fit attaquer les Faux-bourgs du costé où il estoit, par trois trouppes, & en

trois diuers endroits, auec vn si bon o
dre, qu'en moins d'vne bonne heure i
furent tous emportez, & furent tuez se
à huict cens hommes de ceux qui estoy
venus à la defence, y eut perte de quato
ze de leurs enseignes, & prinse de treiz
pieces de canon, tant grosses que petites
sans qu'aucun des assaillans s'y perdist:
furent les assiegés suiuis de telle furie, qu
peu s'en fallut que les Royaux n'entrassen
auec eux pesle mesle dedans la ville, &
sans ce que le canon ne fut pas du tout si
diligent à venir qu'il auoit esté ordonné,
les portes eussent esté ouuertes & enfon-
cées, auparauant qu'elles eussent esté rem-
parées. Sa Majesté entra au fauxboug S.
Iacques sur les sept à 8. heures du matin,
criant le peuple par les ruës, à haute voix
viue le Roy, & plus auec signe d'alegresse,
que d'aucun estonnement, ayant esté ob-
serué vn ordre non encores pratiqué en-
tre les soldats, mesmes des François que
nul ne se desbanda, pour aller au pillage,
ny se loger que les quartiers n'eussent esté
faicts. Seulement dedans l'Abaye se ren-
fermerent quelques cent cinquante de
leurs harquebusiers, qui firent vn peu de
contenance de la vouloir garder, mais sur
la my

lamy-nuict ils ſe rendirent. La nuict meſ-
me du premier iour de Nouembre, le Duc
de Mayenne auec la pluſpart de ſon armée
entra dedans la ville : Et le Ieudy deuxieſ-
me dudict moys ſa Majeſté attendit, pour
voir s'ils feroyent quelque ſortie, mais ce
fut en vain: & le Vendredy matin, elle ſe
reſolut de ſortir deſdicts Faux-bourgs, &
ſe mettre en bataille à la veuë de ladicte
ville, pour offrir le combat à ſes ennemys,
& y ayant demeuré depuis huict heures
du matin, iuſques à onze, ſans qu'il paruſt
iamais perſonne, elle en partit, & donna à
penſer aux Pariſiens, & à cognoiſtre à cõ-
bien ils furent pres de leur entiere ruine, &
aux moyens d'y remedier s'ils vouloyent,
voyans le Roy tellement inſpiré de Dieu
qu'il continuoit à ne proceder pas, contre
ſes ſubiects, comme contre ſes ennemys
iurez, mais ainſi que contre enfans depitez
& opiniaſtres, les verges en vne main, &
la pomme en l'autre, cõme il ha touſiours
faict. Sa Majeſté alla prendre la ville &
chaſteau d'Eſtampes, ayant eu aduis que
le ſieur de Clermõt de Lodeſue auec cin-
quante ou ſoixante Gentilshommes y
eſtoyent renfermés, ſur l'aſſeurance que le
Duc de Mayenne leur auoit donnée &

confirmée, qu'il les en viendroit deſga-
ger auec toute ſon armée. La Royne
douairiere enuoya vn gentil-homme, à
cette heure là, vers ſa Majeſté, pour la ſu-
plier de luy vouloir faire iuſtice du cruel
aſſaſſinat commis en la perſonne du feu
Roy ſon mary, & luy preſenta vne requeſte ladicte Royne, à cette fin, & le Roy r'enuoya ladicte requeſte, en ſa Cour de Parlement transferée à Tours, pour à la requeſte de ſon Procureur general, & à l'aſſiſtance de ladicte Dame, faire l'inſtruction du procés, contre les coulpables à fin d'eſtre apres iugé en ſa preſence, par les formes à ce conuenables, ioignant a la bien-ſeante pourſuitte de cette Dame l ſienne propre, & vouant derechef d'employer ſon ſoing & ſes armes, iuſques à ce qu'il euſt faict la iuſte vengeãce, que Dieu luy permettoit & ordonnoit d'en faire. Alors ſa Majeſté voyant qu'elle ne pouuoit attirer ſes ennemys au combat, ny les faire ſortir de Paris, elle r'enuoya Mõſieur le Duc de Lõgueuille auec les forces qu'il auoit amenées de Picardie, ſe refraiſchir en la Prouince, & s'en alla auec luy le ſieur de la Noüe, & le ſieur de Giury fut r'enuoyé en la Brie. Sa Majeſté partit d'Eſtam-

pes le Samedy dixieſme Nouembre, & arriua à Ianuille le Dimenche, & le capitaine qui eſtoit dedans fit vn peu de mine de la vouloir deffendre, mais ayant veu approcher le canon, il la rendit, & eſtant ſorty auec bien deux cens harquebuſiers, ſadicte Majeſté y entra le meſme iour, & y ſeiourna le lendemain, ſans que ceux de la ville en receuſſent aucun deſplaiſir ou incommodité. Elle en partit y ayant laiſſé garniſon, dedans le chaſteau, qui eſt aſſez bon, & s'en alla à Chaſteaudun, d'où elle enuoya ſommer la ville de Vendoſme, de ſon ancien patrimoine: elle partit dudict Chaſteaudun le quatorzieſme Nouẽbre, & le meſme iour fit inueſtir la ville de Vẽdoſme & le chaſteau, où gouuernoit le ſieur Maille Benehard, lequel ſentant venir le ſiege, y auoit appellé vn bon nõbre de gentilshommes ſes amys, & y tenoit de garniſon ordinaire quatre compagnies de gens de pied, qui pouuoyent faire quatre cens hommes, outre ceux de la ville qui eſtoyent de ſix à ſept cens portans les armes. Le Roy fit batre premierement deux tours du chaſteau, & bien toſt apres ſes ſoldats y entrerent, & ceux de dedans prindrent l'effroy, & ſe ſauuerent de viteſ-

ſe dedans la ville, où ils furent ſuiuis de ſi pres, que les gens du Roy y entrerẽt peſle meſle auec eux, & ſe firẽt, en moins de demye heure, maiſtres du chaſteau & de la ville. Sa Majeſté fit grace à tous, excepté audict Maillé Benehard, & à vn Cordelier, qui furent executés: la ville fut pillée, & le lendemain, le Roy fit ſortir tous les gens de guerre de ladicte ville, & permit que les habitans peuſſent retourner en leurs maiſõs, ſans pouuoir plus eſtre prins & rançonnez, remit tous les Eccleſiaſtiques en leurs charges ordinaires, & beaucoup plus paiſiblement qu'ils n'eſtoyent du temps qu'elle eſtoit occupée par ceux de la Ligue. Quatre ou cinq petites villes des enuirons ſe rendirẽt en moins de quatre ou cinq iours. Le chaſteau & ville de Lauerdin commẽcerent, & furent ſuiuies des villes de Montoire, Mõtrichar & chaſteau du Loir. Sa Majeſté alla à Tours, qui eſtoit fort attendue, & y fut receuë auec grande allegreſſe & reſiouyſſance de tous, qui furent le ſaluer. Ayant faict à Tours plus de ſeiour qu'elle ne penſoit, elle partit, pour s'en aller au Mans, qu'elle auoit enuoyé inueſtir vn iour au parauant, par le ſieur de Fargis, & enuoya ſommer ladicte

Benehard & Ieſſé Cordelier executés.

ville. Le ſieur de Bois-Dauphin la voulut deffendre, & de faict on commencea à faire bruſler vne grande partie du faux-bourg de la Couſture, au moins ce qui eſtoit hors les retranchemens dudict faux-bourg, mais ledict ſieur du Fargis y ſuruint auec ſa troupe, qui en ſauua vne grande partie. Tous les faux-bourgs gangnez, ſa Majeſté, le deuxieſme du moys de Decembre, ſur les ſept heures fit commancer à batre quelques defenſes de la muraille de ladicte ville: dedans trois heures les aſſiegés eſtoyent prets d'auoir l'aſſaut, à quoy n'eſtans pas bien reſolus, ils demanderent à parlementer, & en fin auant qu'il fuſt deux heures apres midy, ladicte ville fut rendue à ſa Majeſté, qui l'exempta d'eſtre pillée: il auoit couſté plus de cinquante mille eſcuz au peuple pour la fortifier, auoit eſté bruſlé pour plus de cent mil eſcuz de maiſons dedans les faux-bourgs, & le pays eſtoit ruiné de ſix fois dauantage. A cette prinſe, deux ſoldats furent trouuez ſaiſis d'vn calice qu'ils auoyent deſrobé, dont ſur l'heure, ils furent pendus. Sa Majeſté remit premierement l'Eueſque du Mans, & le ſieur du Fargis ſon frere qui en eſtoit gouuerneur. Pendant le ſeiour

Prinſe du Mans.

qu'elle y fit depuis la prinse, se rendirent le chasteau de Beaumont, de Toutevoyes, & le sieur de Lansfac lors se mit au seruice du Roy. En mesme temps furent reduites les villes de Sablé, Laual, Chasteaugontier & autres. Le Roy resolut d'aller à Laual, où il seiourna huict ou dix iours, pendant que son armée, souz la conduite du Mareschal de Biron, & du sieur Baron son fils, Mareschal de camp de l'armée, s'acheminoit à Alençon, pour la prendre. Le Prince de Dombes le vint là trouuer auec la Noblesse de Bretagne, qui eut à grand hõneur d'estre recogneue de sa Majesté, cõme elle fut aussi fort humainemẽt receüe. Sa Majesté r'enuoya bien tost apres ledict Prince de Dombes, en sa charge: & fit partir aussi Monsieur le Mareschal d'Aumõt, pour aller recueillir ses forces estrangeres: partit de Laual, passa en la ville de Mayenne, où elle fut aussi fort bien receuë, & s'asseurer du chasteau, sans vouloir laisser autre garnison dedans ladicte ville. Elle arriua audict Alençon le vingt-troisiesme dudict moys, ayãt eschappé de tres-mauuais chemins: print d'abordée les faux-bourgs. Le capitaine la Gau commandoit dedans la ville, qui se retira dedãs le chasteau auec

quatre cens cinquãte ſoldats, faiſant contenance de ſe vouloir defendre, eſtant ladicte place tres-bonne, enuironnée d'eau, de bonnes murailles, flanquées de bonnes & groſſes tours. Ledict ſieur Mareſchal eſtant entré en la ville y donna tel ordre qu'il n'y eut aucune apparence qu'elle euſt eſté aſſiegée, ayãs eſté le meſme iour qu'il y entra, les boutiques ouuertes, comme ſi elles euſsẽt eſté en pleine paix: le chaſteau n'arreſta beaucoup à compoſer & à ſe rendre à ſa Majeſté, laquelle en moins de deux moys fit faire à vne armée peſante comme la ſienne, chargée d'vn lourd attirail d'artillerie, & d'vn grand nombre de Suiſſes & autres eſtrangers, plus de huict vingts lieuës, & ce faiſant prins les fauxbourgs de Paris, faict quatre, cinq, ou ſix ſieges notables, prins quatorze ou quinze bonnes villes, auoir nettoyé le Vendomois, Tourayne, Anjou & le Mayne, de tout ce que tenoyent les ennemys, & recouuré les cœurs & affections des vaincus. Ie ſerois bien long à vous diſcourir les diuers exploits & deportemens des Ligueurs, iuſques à la fin de l'an 1589. Ils baſtirent vne certaine lettre apoſtée, qu'ils attribuoyent au Roy, & l'adreſſoyent aux

Seigneurs de Berne, pour entretenir le peuple en la volonté de faire la guerre au Biarnois, appellãs ainſi leur legitime Prince. De meſme forge fut vne autre lettre dreſſée par les Ieſuiſtes de Troye, & ſemée par la France aux fins que deſſus, & eſtoit adreſſée à la Dame de Tinteuille à Langres. Auec ces lettres on fit courir vn autre libelle de la desfaicte du ſieur de Boniuet & de ſes troupes aupres de Beauuais: publiant que le Marquis de Pienne, ſuiuy de trois cens cinquante hommes tant de pied que de cheual, auoit coupé la gorge audict ſieur de Boniuet, à trois ou quatre cens harquebuſiers & à ſix vingts caualliers, ſans qu'vn ſeul eſchapaſt, iuſques aux cheuaux, & que la teſte fut coupée à Boniuet, puis portée par les villages pour reſiouyr les payſans. Ceux de Paris imprimerẽt en vn diſcours à part, la prinſe de Gournay ville & chaſteau, & que le Duc de Mayenne (qui parauenture eſtoit bien marry que l'on ſemaſt ces faux bruits) pres d'Arques & Dieppe, où le Roy de Nauarre eſtoit aſſiegé, auoit gaigné quatorze enſeignes d'infanterie, & huict cornettes de cauallerie par luy defaictes. Les drapeaux furent aportez à Paris, mais ils auoyẽt eſté

taillés & cousus en la mesme ville: & ainsi ce pauure peuple se mutinoit d'heure à autre pour la Ligue: & ceux qui voyoyent leiour à trauers ce tafetas de la Ligue, n'osoyent dire mot, de peur d'estre poignardez. En ce temps le Parlement de Roüen publia contre le Roy & ses subiects qui luy assistoyent, vn Arrest du 23. iour de Septembre 1589. A ces mesmes fins d'entretenir le peuple és grandes esperances qu'on leur donnoit, on publia à Paris, Roüen, Orleãs, Lyon, & par tout ailleurs que le Duc de Nemours auoit mis en route, les troupes du Comte de Soissons, du Duc de Lõgueuille, & du sieur de la Nouë, qui alloyent à Dieppe pour secourir le Roy de Nauarre. Que le 23. & 24. de Septembre, le mesme Duc de Nemours auoit taillé en pieces cinq ou six cens hommes des troupes de ce Roy, que le Cheualier d'Aumale, auec les Espagnols & Normãds auoit au mesme temps enuahy deux grans nauires chargés de munitions, cheuaux, armes, & finances que la Royne d'Angleterre enuoyoit. Qu'vn nommé sainct Pol capitaine, qui depuis ha voulu s'authoriser, mais à ses despens, dedans Mezieres & autres places, auoit faict merueilles pour

la Ligue, en Champagne, contre le Comte de Grandpré & autres: qu'en Prouence le ſieur d'Ampius & autres auoyent deffaict 25. compagnies enuoyées par Monſieur le Mareſchal de Montmorency au ſecours du ſieur de la Valette, l'onzieſme iour de Nouembre: Que ſur les frontieres de Lorraine auoit eſté desfaicte vne armée de Reiſtres & Lãſquenets, par le Duc de Lorraine, au commancement du moys de Decembre: Que le Comte de Briſſac auoit tué à Tonnerre tous les Reiſtres du Roy, & autres nouuelles de tels exploicts, qui parauanture deſplaiſoyent à ceux auſquels on les attribuoit, quand il y auoit de la fauſſeté, ayant encore de cette heure lã le cœur ſi genereux, pipez d'vne opinion qu'on leur auoit imprimée, qu'ils n'euſſent voulu auoir la loüange de ce qu'ils n'euſſent faict, ſçachant qu'incõtinent elle leur fuſt tournée à meſpris & deshõneur: mais cet artifice venoit d'autres qui ne regardoyent pas de ſi pres à l'honneur & à la gloire pretendue de la Nobleſſe Françoyſe, encore que de cette heure là elle fuſt diuiſée, & vne partie alterée de ſon propre naturel. Il y auoit parmy tant de menſonges quelques grains de verité, mais cõme

en l'Arithmetique, adiouſtant vn zero, de dix, on faiſoit cent, & de cent, mil. On ne ceſſoit de crier que le Biarnois eſtoit perdu, & fut ſemé en meſme tẽps, par la France, vn libelle contre le Roy & ſes ſeruiteurs, qui s'intituloit ainſi : *L'Arpocratie ou Rabais du caquet des Politiques & Iebuſiens de noſtre aage, dedié aux Agens & Catholiques aſſociez de Nauarre.* A ce libelle reſpond (encores que ce ſoit beaucoup deuant) vn Docteur en Theologie nommé F. Th. Beauxamis Carme, par vne ſienne remõſtrance au peuple François: Qu'il n'eſt permis à aucun ſubiect, ſouz quelque pretexte que ce ſoit, ſe rebeller, ne prendre les armes contre ſon Prince Roy, ny attenter cõtre ſon Eſtat, le tout prouué par l'Eſcriture ſaincte: comme pluſieurs autres de ce temps, par ſemblables traités & diſcours y ont ſuffiſamment reſpondu. Sur la fin de cette année vn Ligueur publia certain aduis, auquel il conſeilloit aux François de ſe rendre & mettre ſouz la protection du Roy d'Eſpagne : auquel fut faict reſponce par vn Catholique Romain. Ce qui aduint en l'an mil cinq cens nonãte en l'Eſtat dès affaires de France n'eſt pas moins remarquable. La Ligue appuyée ſur ſes intelligences dedans & dehors le Royaume,

meſpriſoit le Roy nonobſtant ſes heureux ſuccés, & ſe roidiſſoit contre tous euenemens, tant par-ce que diſoyent les Preſcheurs que par infinis libelles, où par pluſieurs deguiſemens, elle s'entretenoit en l'eſperance de pouuoir longuement ſubſiſter dedans cet abyſme de confuſion. Entre autres, les Ligueurs publierent vne copie de lettre d'vn Politique (ceſt à dire partiſan du Roy, demeurant à Tours, enuoyées à vn autre à Roüen, où ils forgent ce qu'il leur plaiſt, touchant les deſſeins & pretenſions qu'ils attribuent au Roy, & y diſcourent de l'eſtat de ſes affaires à leur plaiſir. Ils firent croire que ces lettres auoyent eſté ſurprinſes à Vernon par vn capitaine du regimẽt du Marquis de Pienne. Le peuple de Paris & des autres villes eſtoit ainſi mené de tels artifices, à fin de ne ſe laſſer du faix des impoſts, rauage de ſoldats, & calamitez qui le preſſoyent de tous coſtés. Cependant le Roy menoit les mains en diuers endroits, ſur tout en Baſſigny, Normandie & Prouence, & la Ligue ſe fondoit auſſi ſur le ſecours attendu des Eſpagnols. Le Roy d'Eſpagne eſtoit biẽ empeſché au pays bas, où le Cõte Maurice fils du feu Prince d'Aurange, tailloit

de la besongne au Duc de Parme: Neantmoins preferant ses pretẽsions sur la Frãce à toutes autres considerations, & ne voulãt perdre les sommes de deniers fournies aux chefs & membres de la Ligue, commanda au Duc de Parme de s'y acheminer, sur les instances qui luy en estoyẽt faictes. Suiuant quoy d'vn costé, le Duc enuoya des troupes en bon nombre, souz la conduite du Comte d'Egmont, lesquelles bien tost apres furent desfaictes. Et quant au Roy d'Espagne il publia vne declaration qu'il fit sur les troubles, miseres & calamitez qui affligeoyẽt la Chrestienté & notamment le Royaume de France, auec ses lettres au Clergé, pour fournir moyens aux frais de la guerre. En quoy la verité est, que ce Roy se mesloit des affaires de la France, à cause de l'Estat, & non pas pour la Religion, qui ne sert que de couuerture à ses desseins: comme se void apertement par vn brief discours d'vn Parisien Catholique Romain, escriuant contre ses entreprinses sur la France, & intitulé son discours l'Antiespagnol, monstrant le but où tend Philippe Roy d'Espagne. Le Duc de Parme, suiuant plusieurs reiterez mandemens du Roy d'Espagne, auoit

enuoyé long temps auant la declaration ſus decrite, le commandeur Morré à Paris, auec argẽt & quelques ſoldats : enſemble lettres de creance, pour aſſeurer que bien toſt l'on auroit vn puiſſant ſecours pour la Ligue. Le Duc ayant preſtes pluſieurs compagnies, depeſcha promptemẽt le Comte d'Egmont, ſuiuy de bon nõbre de Seigneurs & capitaines Eſpagnols, Flamans & Alemãs, auec quinze cens lances, quatre ou cinq cẽs harquebuſieurs & quelques regimens d'infanterie pour aller au ſecours de la Ligue, laquelle auoit deſ-ja plus de deux mille cheuaux, & plus de huit mille hommes de pied en campagne. Incontinent ce Comte ſe mit en chemin. Et le Roy de France & de Nauarre cependant recouura en moins d'vn moys par ſieges & aſſauts, huict ou dix meilleures places de la baſſe Normandie. Sa Majeſté ayant recouuré la ville de Honfleur qui ha vn port de mer, alla faire leuer le ſiege, que le Duc de Mayenne tenoit depuis plus de quinze iours deuãt la ville & fort de Meulan, diſtant dudict Honfleur de plus de 30. lieuës, & lors plus foible de beaucoup luy preſenta la bataille, que le Duc ne voulut accepter, ains alla recueillir ſon ſecours

qui luy venoit de Flandres. Le Roy mit le siege deuant la ville de Dreux, & bien tost apres, pressant fort les assiegez, il fut aduerty que le Duc de Mayenne ayant ioinct lesdictes forces estrangeres, conduites par le Comte d'Egmont qui en estoit general, venoit droit affrõter l'armée de sa Majesté, & à cet effect passoit son armée sur le pont de la ville de Mãte, qui tenoit lors pour la Ligue, & n'est distante de celle de Dreux q̃ de huict ou neuf lieuës. Sa Majesté sçachãt que le Duc auec son armée, estoit aduancé iusques au village de Dãpmartin 2. lieuës en auant vers elle, partit deuant Dreux le Lũdy 12. & cõmãcea dessors de faire marcher son armée en bataille, de sorte q̃ ceux de la ville se cõtẽterẽt d'en voir l'ordre de dessus leurs murailles, sans en aprocher de plus pres. Sa Majesté alla ledict iour loger en la ville de Nonancourt, qui s'estoit peu de tẽps auparauãt faict prendre par assaut: ce fut pour prẽdre le gué d'vne petite riuiere qui y passe. Si tost qu'elle y fut arriuée, elle fit aduertir q̃ le lendemain vn chacũ se tint prest. Le soir & la nuict, s'estãt ladicte Majesté retirée, dressa & trassa elle mesme le plan & l'ordre de sa bataille, lequel des le grand matin, elle monstra à Monsieur de

Montpẽſier & à Meſſieurs les Mareſchaux de Biron & d'Aumont, & Baron de Biron Mareſchal de camp, & autres principaux capitaines de ladicte armée, qui tous d'vne voix le trouuerent ſi bien & auec tant de iugement & prudence militaire, qu'ils n'y changerent rien. Elle le mit au meſme temps, entre les mains du Baron de Biró, pour aduertir chacun de ſon rang & place: & choiſit ce meſme matin, le Seigneur de Vieq qui eſt l'vn des anciens Maiſtres de camp de l'infanterie Françoiſe, pour fergẽt de bataille. Cela faict, ſa Majeſté fit ſa priere à Dieu, qui rauit tant tous les aſſiſtans que chacun à ſon exemple, en fit de meſme: Et l'on vid auſſi toſt les Egliſes dudict Nonancourt pleines de Princes & Seigneurs, Nobleſſe & ſoldats de toutes nations, ouyr Meſſes, ſe cõmunier, & faire tous offices de vrays & bons Catholiques: ceux de la Religion firent auſſi de leur part leurs prieres & deuotions. Sa Majeſté fit aſſigner le rendez vous au village de ſainct André, diſtãt dudict Nonancourt de quatre lieuës, ſur le chemin pour aller à Iury, où elle eſtimoit que l'ennemy & ſon armée fuſt logée. Au delà dudict village y a vne fort grande plaine bordée à veüe de

quelques

quelques autres villages, & d'vn petit bois appellé la Haye des Prez: Toutes lesdictes troupes y arriuées, sadicte Majesté auec les Mareschaux de Biron & d'Aumont, le Baron de Biron Mareschal de camp, commancerent à les dresser en bataille, suiuant le plan qui en auoit esté resolu. Si tost que l'on eut nouuelles que le Duc de Mayenne paroissoit, l'on entendit vne allegresse vniuerselle en toute l'armée, à laquelle sa Majesté fit au mesme temps tourner la teste, du costé où il estoit, & n'eut gueres cheminé que l'on commencea à le descouurir à veuë, toutesfois fort eslongné, & entre les vns & les autres y auoit vn village, duquel les Ligueurs s'estoyent saisis, que sadicte Majesté fit incontinent attaquer, & leur fit quitter. Les deux armées demeurerent ainsi tout ce iour à la veuë l'vne de l'autre, sans qu'il s'y entreprint riẽ d'auantage, que quelques legeres escarmouches, & la prinse de ce village qu'on leur fit quitter: La nuict estoit quasi toute fermée qu'elles estoyent encores en bataille: en fin elles furent contraintes de se loger: le logis de la personne de sadicte Majesté fut à Fourcanuille, qui est vn petit village vn peu à la gauche de ladicte plai-

ne, où l'armée auoit eſté premierement miſe en bataille. Le reſte de l'armée fut logé aux autres villages, que ceux de la Ligue penſoyent auoir ce iour là pour eux. Le Roy ayant donné ordre à toutes les gardes de ſon armée, enuoya aduertir que vn chacun ſe tinſt preſt à la pointe du iour: Il le fut bien pluſtoſt: car s'eſtant ietté ſur vne paillaſſe, & ayant repoſé deux heures, ſoudain il commencea à enuoyer querir des nouuelles de ſes ennemys. Elle recõmencea cette iournée, comme elle auoit faict la precedente, par vne priere treſ-deuote, qu'elle fit à Dieu publiquement & tout haut: Pendant que ſa Majeſté voulut deſ-jeuner, leſdicts Princes, Mareſchaux & autres Seigneurs furent ouyr la Meſſe, & de là chacun alla repaiſtre. Sa Majeſté ſe rendit au champ de bataille ſur les neuf heures, & peu apres s'y rendirent toutes les troupes, & ſur les dix heures, toute l'armée eſtoit en l'ordre qu'elle deuoit eſtre. Celle des ennemys parut auſſi en meſme temps, en lieu vn peu plus releué, & auſſi vn peu plus reculé qu'elle n'eſtoit le iour precedent: l'ordre & diſpoſition de leur armée pour la bataille eſtoit quaſi pareille à celle de ſadicte Majeſté, excepté que les

poinctes auançoyent dauãtage, & auoyẽt vn peu plus de la forme de croiſſant. Ainſi que la Cornette de ſadicte Majeſté eſtoit au milieu de ſes eſcadrons, auſſi eſtoit celle du Duc de Mayenne, mais c'eſtoit au milieu de deux eſcadrons de lances, de celles qui eſtoyent venues de Flandres, qui pouuoyent eſtre de douze ou treize cens lances. Cette Cornette du Duc de Mayenne pouuoit auſſi eſtre de deux cens cinquante cheuaux, & bien autant qui eſtoyent de la troupe du Duc de Nemours, qui s'y vint ioindre, faiſoyent vn troiſieſme eſcadron au milieu de deux autres, faiſans pres de dix-huict cens cheuaux qui marchoyent tous enſemble. Au coſté dudict eſcadron eſtoyent leurs deux regimens de Suiſſes, couuers auſſi d'infanterie Françoiſe. Il y auoit apres deux autres eſcadrons moyẽs de lances, celuy de leur main droicte, de ſept cens cheuaux, & celuy de la gauche de cinq cens. Ils n'auoyent que deux couleurines & deux baſtardes, qui eſtoyent à leur main gauche. Sadicte Majeſté ayant recogneu qu'ils ne vouloyent aucunemẽt s'auancer, elle s'aduança de plus de cent cinquante pas, gaignãt auſſi par ce moyen le deſſus du Soleil & du vent, qui euſt peu

reietter toute la fumée des harquebuſades dans ſon armée : aduantage qui n'eſt pas petit vn iour de bataille. Comme elle fut raprochée, ſadicte Majeſté & tous ſes capitaines, recogneurent à veüe, que leurs ennemys eſtoyent bien plus grand nombre que l'on n'auoit eſtimé : car il fut iugé qu'ils eſtoyent plus de quatre mille cheuaux, & de dix à douze mille hommes de pied, mais il ſembla que ce fut vn ſurcroiſt de courage qui leur fut donné. L'armée de la Ligue eſtoit chargée de clinquãt d'or & d'argent ſur leurs caſaques : mais celle du Roy l'eſtoit de fer, & ne ſe pouuoit rien voir de plus formidable, que deux mille Gentilshommes armez à cru, depuis la teſte iuſques aux pieds, bruſlans d'affection de vaincre. Sadicte Majeſté eſtant à la teſte de ſon eſcadron, dont les premiers rãgs n'eſtoyent que Princes, Comtes & Barõs, Cheualiers du ſainct Eſprit, & des principaux Seigneurs & gentilshõmes des principalles familles de France, elle recõmencea à prier Dieu, & fit exhorter vn chacun à faire le ſemblable. Elle partit auſſi toſt dudict eſcadron, & commẽcea à faire vne paſſade à la teſte de ſon armée, animãt vn chacun auec vne grãde modeſtie, & neã

moins pleine d'asseurance & resolution. Retournée qu'elle fut en sa place, arriua le sieur de Mariuaut, qui la vint aduertir que les troupes de Picardie, qu'amenoyent les sieurs de Humieres, de Moüy & autres Seigneurs & gentilshommes du pays, qui pouuoyent estre plus de deux cens cheuaux, estoyent à deux mille pas du champ de bataille : ce neantmoins sa Majesté ne voulant diferer d'vn poinct, enuoya commandement au sieur de la Guiche grand Maistre de l'artillerie de faire tirer: ce qu'il fit incontinent & auec grande promptitude & fort à propos : dont les ennemys receurent grand dommage : il auoit faict tirer neuf canonnades, auant que les autres eussent commancé: Apres trois ou quatre volées de part & d'autre, l'escadrõ de leurs anciens cheuaux legers, tant François, Italiens, qu'Albanois, qui pouuoyent estre de cinq à six cens cheuaux, voulut auancer, pour venir à la charge cõtre celuy du Mareschal d'Aumont, menant auec eux les Lansquenets, qui estoyent à leurs costez: mais le Mareschal voulut entamer le combat, & le leur fit à eux mesmes si rude & furieux, qu'il les perça de part en part, & aussi tost l'on ne vid plus que le dos & les

croupes de leurs cheuaux, les menant battant iuſques à vn petit bois qui eſtoit derriere, où il fit ferme pour venir retrouuer le Roy, comme il en auoit eu commandement. Au meſme tẽps que ceux là fuyoyẽt l'hoſt des Reiſtres de leur main droicte, qui vouloit venir vers l'artillerie, y trouuãt les cheuaux legers qui s'y eſtoyent aduancés, il leur fit vne charge, qui fut ſi bien receuë, que ſans les enfoncer, ils tournerent tout court ſe r'allier derriere. Cependant vn autre eſcadron de lances de Vvallons & Flamens, voyãt leſdicts cheuaux legers de ſadicte Majeſté vn peu ſeparez de ce grand effort qu'auoit faict parmy eux cette troupe de Reiſtres, leur voulut venir faire vne autre charge: mais le Baron de Biron s'auancea, & ne l'ayant peu prendre par la teſte, en prit vne partie de la queuë qu'il perça, & y fut bleſſé au bras & au viſage. Au deuant du reſte Monſeigneur de Montpenſier s'achemina, & leur fit vne treſ-belle charge, en laquelle ayant luy meſmes eſté porté par terre, & incontinẽt remonté, s'y comporta auec telle valeur, qu'il demeura maiſtre de la place. En ce meſme temps ce gros eſcadron du Duc de Mayenne, s'aduancea pour venir à la char-

ge,faiſant marcher à ſon aiſle gauche quatre cens harquebuſiers à cheual, qu'ils appellent Carabins, qui ſont armés de plaſtrons & morions, leſquels firent vne ſalue de vingtcinq pas pres de celuy de ſadicte Majeſté. Ladicte ſalue acheuée, la teſte deſdicts gros eſcadrons affronta celle de celuy de ſadicte Majeſté, du front duquel on la vid partir la longueur deux fois de ſon cheual auant aucun autre, & ſe meſler ſi furieuſement parmy les ennemys, qu'il fit bien recognoiſtre, que ſi auparauant, il auoit,en commãdant & ordonnant, bien faict l'office d'vn grand Roy & d'vn grand Capitaine, au combat il ſceut bien faire celuy d'vn braue & magnanime gendarme. Cette rencontre fut tres-furieuſe, n'ayant neantmoins iamais eſté au pouuoir de ceſte eſpouuantable foreſt de lances,de faucer l'eſcadron de ſa Majeſté : laquelle au contraire fut ſi bien ſuiuie, qu'elle percea celuy de ſes ennemys, & fut vn grand quart d'heure parmy eux touſiours combatant. Cependant ce gros corps duquel on auoit ainſi affoibly le fondement commencea à chanceler, & en moins de rien on vid en fuite ceux qui venoyent ſi furieuſement preſenter le viſage & leurs

teſtes & bras armez. Ce commanceiment de victoire ne pouuoit encore reſ-jouyr l'armée, ne voyant point le Roy: mais auſſi toſt on le vid aparoiſtre couuert du ſang de ſes ennemys, ſans que Dieu mercy, ils euſſent veu vne goute du ſiẽ, encores qu'il fuſt aſſez remarquable par vn grand panache blanc, qu'il auoit à ſon acouſtremẽt de teſte, & vn autre que portoit ſon cheual, qui auoit autant domé de terreur à ſes ennemys, qu'il donna de conſolation à tous les ſiens, quand ils le virent de retour de cette mellée: auãt que ſortir de laquelle, en s'en reuenant, n'eſtant pas accompagné de plus de douze ou quinze de ſa troupe, elle rencontra entre les deux bataillons des Suiſſes ennemis, trois eſtendarts de Vvalons & quelques autres qui les accompagnoyent portãs tous les croix rouges, qu'elle chargea ſi valeureuſement que leſdictes cornettes luy demeurerent, & ceux qui les portoyent & accompagnoyent furent tuez ſur la place. Arriuée qu'elle fut quaſi d'où elle eſtoit partie, il ſe fit de toute l'armée, en ſigne d'action de graces à Dieu, de ce qu'il eſtoit ſain & ſaue, vn cry vniuerſel de viue le Roy. Arriuant ſe ioignit à elle ledict ſieur Mareſchal

d'Aumont, auec vne bonne troupe qu'il auoit r'alliée, entre autres du ſieur grand Prieur & de quelques vns des ſiẽs. En meſme temps, arriua auſſi le Baron de Biron: Et ainſi ſadicte Majeſté auec cette troupe r'alliée, & qui groſſit en vn inſtãt, alla trouuer le Mareſchal de Biron, qui eſtoit demeuré ferme auec la troupe de cõſerue, laquelle ſans fraper, auoit autãt ou plus faict de mal aux ennemys que nulle autre: parce qu'ayans veu cela ſain & entier, & à la teſte ce vieil gendarme, ils iugerent bien qu'ayãt tant entamé de batailles en ſa vie, il ſçauroit bien acheuer d'en rompre vne deſ-ja demy esbranlée. Sadicte Majeſté eut ce plaiſir de voir ſes ennemys luy laiſſer la place toute couuerte de leurs morts: & ne reſtoyent plus que leurs Suiſſes, leſquels bien qu'abandonnés de toute leur cauallerie, qui à gauche & à droicte auoit prins party, neantmoins ne laiſſerẽt de faire treſ-bonne contenãce. Il auoit vne fois eſté propoſé de les enuoyer rõpre par l'infanterie Frãçoiſe de main droicte, qui n'auoit point cõbatu. Toutesfois ſadicte Majeſté ſe reſouuenant de l'ancienne amitié & alliance que cette nation a de tout tẽps eu auec cette courõne, elle ſe cõtenta

(les ayãt r'enuoyés audict ſieur Mareſchal de Biron) de leur faire grace, & au lieu de leur enuoyer la mort, comme elle pouuoit faire, elle leur enuoya la vie, & les receut à miſericorde : & ayans mis les armes bas, paſſerẽt du coſté de ſadicte Majeſté: ce qui eſtoit auec eux de François, iouyrent de cette meſme clemence. Au meſme inſtant que le Roy ſe ioignit auec le Mareſchal de Biron, il y fut rencontré deſdictes troupes de Picardie. Le Roy pourſuiuit la victoire auec ſon gros, & ayant ietté deuant elle le grand Prieur, auec vne trouppe à ſa gauche, & le Baron de Biron à la droicte, ayãt auec elle le reſte de ſa cauallerie, qui s'eſtoit r'alliée, & leſdictes troupes de Picardie, elle ſe mit à ſuiure la victoire, eſtant accompagnée des Princes de Conty, de Montpenſier, & Comte de ſainct Paul, des Mareſchal d'Aumont, de la Trimoille & infinis autres Seigneurs, capitaines & gentilshommes de ladicte armée, laiſſant le Mareſchal de Biron auec le corps d'icelle qui ſuiuoit & alloit apres. La retraite des ennemys fut ſans ordre, & ſans aucune choſe de remarquable, de deux coſtez : le Duc de Nemours, Baſſompierre, le Vicõte de Tauannes, Roſne & quelques autres

prindrent la route de Chartres, & le Duc de Mayenne & le gros de ceux qui se retiroyent prindrent le chemin d'Yuri, pour y passer la riuiere : l'artillerie & tout leur bagage demeura en chemin. Le temps que ladicte Majesté arresta à pardonner aux Suisses, donna grand aduãtage à ceux qui se retiroyent, de sorte que quand elle fut arriuée à Yury, elle trouua que le Duc de Mayenne estoit pieça passé, & auoit apres luy rompu le põt, qui fut cause de la mort & perte d'vne infinité des siens, specialement des Reistres, dont vne grande partie se noya, estans contraints, pour empescher les rues, à fin qu'on ne les peust suiure, de couper les jarrets de leurs cheuaux, & en faire des ramparts dedans lesdictes rues, estant le pont dudict Yury rompu, & le gay tres-dangereux. Sa Majesté alla passer la riuiere au guay d'Anet, qui luy fut vne grande lieuë & demye de detour, & ne laissa de trouuer les chemins bordez de fuyars, qui n'auoyent peu estre si diligens que les autres, lesquels demeuroyẽt à discretion. Ceux qui voulurent eschapper dedans les bois, tomberent à la mercy des paysans, qui leur furent plus cruels, que n'eussent esté les gẽs de guerre. Sa Majesté

les pourſuiuit iuſques quaſi aux portes de la ville de Mante, qui leur fut ouuerte, & ainſi le Duc & ſa troupe ſe ſauua. Dequoy ſa Majeſté bien aduertie, alla loger au village de Roſny à vne lieüe pres de Mante, auſſi mal garnie de bagage pour ceſte nuit, qu'eſtoyent ſes ennemys. Toute l'infanterie de la Ligue fut taillée en pieces, ſans ceux qui ſe rendirent, & ne leur en reſta point: de leur cauallerie, il en fut tué ou noyé plus de quinze cens, & y en eut plus de quatre cẽs priſonniers. Entre les morts furẽt cogneus pour principaux, le Comte d'Egmont cheualier de l'ordre de la Toiſon, Colõnel des troupes enuoyées par le Prince de Parme: le ieune Cõte de Brunſuik, le Seigneur de la Chaſtaigneraye & pluſieurs autres, dõt on ne ſçauoit les nõs. Des priſonniers ſe trouuerent le Comte d'Anſtfriſt, qui eſtoit auec les Reiſtres, & pluſieurs Seigneurs eſtrangers, tant Eſpagnols, Flamans, qu'Italiens: & des Frãçois, les Seigneurs de Boiſdauphin, Cigongne qui portoit la cornette blanche dudict Duc de Mayenne, Meſdauit, Fontaine-Martel, Loncham, Lodonan, Falendre, Henguefſan, les maiſtres de cãp, Treuzay, la Caſteliere, Diſemieux & infinis autres,

plus de vingt cornettes de cauallerie demeurerẽt, entre lesquelles estoit la cornette blanche, le grãd estẽdart du general des Espagnols & Flamens, & les cornettes du colõnel des Reistres, plus de 60 enseignes de gens de pied, tant de François, Flamẽs, que Lansquenets, sans y cõprendre les 24. enseignes des Suisses, qui se rendirent. De ceux de l'armée de sadicte Majesté y furẽt tuez, le sieur de Clermõt d'Entragues, Capitaine de ses gardes, qui mourut biẽ pres de la personne de son Maistre: le heur de Tich Schomberg, lequel ayant cõmandé & mené de grosses troupes de sa nation, se contẽta pour cette iournée d'estre simple gendarme, à la cornette de sa Majesté. Les sieurs de Bongaulnai de Normandie, aagé soixante & douze ans, de Crenay cornette de Monseigneur de Montpensier, Fesquieres, & iusques à vne vingtaine d'autres gẽtilshommes pour le plus: Des blessez le sieur Marquis de Nesle, lequel bien qu'il fust capitaine des gens-d'armes, voulut combatre au premier rãg des cheuaux legers: le sieur Cõte de Choisy, qui auoit amené vne bõne troupe, & les sieurs Do; Comte de Lude, Monlouet, Lauuergne; Rosni & peut estre vne vingtaine d'autres

gentilshommes, dont la plus part ne furẽt que legerement bleſſez, & les autres pour le moins ſans peril de mort. Il s'eſt peu cognoiſtre en ce combat deux ou trois choſes ſi extraordinaires & miraculeuſes, que elles ont deu faire iuger, que Dieu y a voulu beſongner. La premiere ha eſté ceſte ferme reſolution, qui a touſiours eſté au cœur de ce Prince, de chercher de donner vne bataille à ſes ennemys, auec ferme conſtance que la victoire luy en demeureroit: l'autre qu'en vne meſme place du cõbat, au meſme temps qu'il a voulu cõmancer, il a ſemblé que la terre air faict naiſtre des hommes armés pour ſon ſeruice, cõme il s'eſt veu que la vueille & le iour du combat, il luy arriua plus de ſix cens cheuaux, ſans leſquels neantmoins il eſtoit tout reſolu de combatre: Et la troiſieſme que de deux mil Gentilshommes François, dont il n'y en a pas eu plus de douze cens, qui auoyent combatu, ayent desfaict & mis en telle route vne armée de quatre mil cheuaux, & de douze mille hommes de pied, leur cauallerie eſtant freſche, bien montée & bien armée. Depuis cette victoire ſe rendirent à ſa Majeſté les villes de Vernon & de Mãte, qui ont deux prin-

cipaux ponts de la riuiere de Seine. Touchant cette meſme victoire du 14. Mars, audict an 1590. Sa Majeſté eſcriuit au Duc de Longueuille, & à pluſieurs autres, pour s'en reſ-iouyr & en faire rendre graces à Dieu. Le Roy ſeiourna quinze iours dedans Mante, pour refreſchir ſon armée: cependant les Pariſiens & ceux de ſainct Denys penſoyent à ſe mutiner: & le Duc de Mayēne ayant ſeiourné quelques iours à ſainct Denys, print le chemin de Flandres pour aller querir du ſecours: le Commandeur Morré courut en poſte vers le Duc de Parme, pour luy dire des nouuelles de France. Quant au Roy, il s'aprocha de Paris, au moys d'Auril, ſe rendit maiſtre de Corbeil ſur Seine, de Lagny ſur Marne & de Melun, puis tenta Sens en Bourgongne, où il ne fit rien par la faute de quelques vns, deſquels il penſoit deuoir eſtre mieux ſeruy. Retourné en diligence vers Paris, il ſe ſaiſit du Pont Charenton, & de quelques autres places és enuirons, pour la commodité de ſon armée, où il y auoit enuiron douze mille hommes de pied & trois mille cheuaux. Les Pariſiens eſtoyent ſix fois autāt, & le Duc de Nemours y commandoit, lequel fai-

ſoit faire quelques ſorties. Cepẽdant pour monſtrer l'animoſité de grands & petits, contre leur Seigneur ſouuerain, la Cour de Parlement de Roüen donna vn Arreſt contre les Gentilshommes & autres qui perſiſtoyent à la ſuite de Henry de Bourbon, Roy de Nauarre: du Mardy dixieſme Auril 1590. & fut publié le Mercredy enſuiuant. En cette meſme année apres cette tant ſignalée bataille d'Yury cy deuant mentionnée, le Roy bloqua Paris & ſainct Denys, dont les habitans furent reduicts à telle extremité de famine, qu'au moys de Iuillet, la ville de S. Denys ſe remit en ſon obeyſſance : & Paris fut lors ſur le poinct de ſe rendre. En conſideration du ſiege de Paris furent faicts diuers traitez, qui ont eſté publiés de part & d'autre, pour le contentement des deux partis, & pour inſtruction à la poſterité : comme la reſolution de Meſſieurs de la faculté de Theologie de Paris, ſur les Articles à eux propoſez par les Catholiques habitans de ladicte ville, touchant la paix ou capitulation auec l'heretique, & admiſſion de Héry de Bourbon à la couronne de France: auec vne lettre aux habitans Catholiques des villes de la France, qui ont iuré la ſain-

ſte vnion. La concluſion & reſolution fut prinſe ſans aucune contradiction le ſeptieſme iour de May l'an 1590. en la troiſieſme congregation generale ſur ce faicte en la grande ſale du college de Sorbonne, tous les Docteurs de ladicte faculté en general & chacun en particulier, ayans eſté appellés par ſerment à ladicte congregation : Plus ont eſté imprimés à Paris deux diſcours, qui monſtrent ce que l'on pouuoit penſer de l'eſtat de cette pauure ville. Le premier eſt ſuiuant le tiltre d'iceluy, de tout ce qui s'eſt paſſé en la ville de Paris, és enuirons, tant de la part du Roy de Nauarre & de ſon armée, que de la part de Monſeigneur le Duc de Nemours, & les habitans de Paris, depuis la retraite dudict Roy de Nauarre de deuant Sens, iuſques au douzieſme Iuin 1590. auec vn Arreſt de la Cour de Parlement, par lequel il eſtoit defendu, à peine de la vie, de ne faire aucun traité, ny compoſition auec ledict Roy de Nauarre. Au moyen dequoy appert, comme les Pariſiens ſe roidiſſoyent contre la tempeſte, incités à ce faire par leurs chefs, qui ſemoyent des bruits de leurs valeureux exploits, pour enuenimer & endurcir le menu peuple, qui eut à cõ-

batre contre la famine, tãdis qu'on le paiſ-
ſoit de l'eſpoir d'vne prochaine deliuran-
ce: L'autre diſcours eſt, ſuiuant le tiltre qui
luy eſt donné, des choſes plus notables,
arriuées au ſiege memorable de la renom-
mée ville de Paris, & defenſe d'icelle, par
Monſeigneur le Duc de Nemours, contre
le Roy de Nauarre. Par lequel diſcours
faict par vn nommé Pierre Cornejo, l'on
peut voir le miſerable eſtat de ladicte vil-
le, encores qu'il n'en ait dict que le moins
qu'il a peu. Il amoindroit des choſes en
quelques endroits & les groſſit en autres,
fait le cenſeur & diſcoureur treſ-imperti-
nemment en la pluſ-part de ſon diſcours:
& neantmoins a recogneu beaucoup de
choſes qui deſcouurent les malheurs de la
Ligue, nommément de la ville de Paris,
lors reduite ſouz le pouuoir des chefs Li-
gueurs, leſquels pendant que le peuple
mouroit de faim de tous coſtez, faiſoyent
bõne chere tirãs viures de diuers endroits,
par la faueur qu'ils auoyent en l'armée du
Roy. Autres diſcours ont eſté imprimez,
qui donnent encore vne plus ample co-
gnoiſſance des miſeres de Paris. Durant le
ſiege y eut vne conference de l'Eueſque
de Paris & de l'Archeueſque de Lyõ auec

le Roy: à la fin de laquelle, le Roy monſtra auſdicts ſieurs de Gondy & de Lyon, les lettres qui venoyent d'eſtre ſurprinſes, enuoyées par Mendozze au Roy d'Eſpagne, par leſquelles il ſe plaignoit que trop toſt, les Theologiens auoyent reſolu qu'il eſtoit licite à ceux de Paris, d'enuoyer vers le Roy qu'ils apelloyẽt le Prince de Bearn, pour traicter de pacification, & finit ſa lettre par ce mot, Dieu ſauue voſtre Catholique Majeſté, & me vueille conſoler: & eſtoit ladicte lettre eſcrite du cinquieſme de ce moys. Et ſur cette occaſion, ſa Majeſté conta auſdicts ſieurs de Gondy & de Lyon, qu'il auoit nouuelles certaines de Bearn, de la Rochelle & d'Angleterre que l'armée naualle d'Eſpagne qu'il enuoyoit en Bretagne, cõpoſée de deux mille cinq cens hommes (& que toutesfois ils s'eſtoyent vantez par tout eſtre de quinze mille hommes) auoit eſté desfaicte ſur la coſte de Biſcaye par les Anglois, & quinze nauires retournées à Coraga, & les gẽs de pied mis en garniſon ſur la coſte de Nauarre: auoit auſſi nouuelles qu'vn des principaux Secretaires du Roy d'Eſpagne nommé Antoine Perez, ayant eſté prins priſonnier & mis à la queſtion, & cõdam-

né à mort, eſtoit euadé en Arragon, & que ceux de la Iuſtice l'ayans receu, auoyent mãdé au Roy d'Eſpagne, que s'il luy vouloit demander quelque choſe, ils luy feroyent iuſtice, & cependant ont eſlargy ledict Perez. Il s'eſt faict & imprimé vn ſommaire diſcours, de ce qui aduint en l'armée du Roy, depuis que le Duc de Parme ſe ioignit à celle de la Ligue, iuſques au 15. du moys de Septembre, qui ſeruoit d'inſtruction aux gouuerneurs, lieutenans generaux des Prouinces, à fin d'en informer les affectionnez ſeruiteurs & ſubiects de ſa Majeſté. Tandis que les Pariſiens luttoyent auec la famine & la mort, le Pape Sixte cinquieſme mourut le 27. d'Aouſt & eut pour ſucceſſeur vn Geneuois, ſurnommé Vrbain 7. qui ne tint le ſainct Siege que 13. iours, pour faire place à Sfondrate Cardinal de Cremone, qui fut ſurnommé Gregoire 14. du tout Eſpagnol. Le Duc de Parme auec ſa puiſſance ayant deboucl' Paris, aſſiegea Corbeil, laquelle il print auec tres-grande perte de ſes gens, & encores plus de ſa reputation: car ce fut l' que ſa forte armée s'affoiblit, & que durã qu'elle s'y amuſoit, le Roy ſe remit ſus, dreſſa des nouueaux deſſeins qui reduiré

la Ligue en plus grandes dificultés que parauant. Les Agẽts du Roy d'Eſpagne eſtimoyent bien remplir deſlors ſa bõne ville de Paris (ainſi l'Eſpagnol l'appelloit il en ſes lettres) de compagnies Eſpagnolles & Vuallonnes : mais d'vn coſté il n'y auoit gueres à manger: De l'autre, ſi toſt que les chefs de la Ligue & les Seize & quarante de Paris ſe virent vn peu au large, ils commancerent à remercier le Duc de Parme, & le prier de s'en retourner prendre repos à Bruxelles. Cette priere eſtoit vn ſecret commãdement: car d'vne part ſon armée diminuoit à veuë d'œil, de l'autre, il ſe voyoit au milieu d'vne populace inconſtãte, & leur laiſſer les forces pour les maiſtriſer, c'eſtoit les perdre, & ſe hazarder luy meſmes à eſtre desfaict, par-ce que le Roy luy ſeroit incontinent ſur les bras. Pourtant delibera de s'en retourner le mieux accompagné qu'il peut, de peur d'eſtre batu, & partit ſur la fin de Nouembre. Toutes ſes forces luy firent bien beſoin : encore le Roy ne laiſſa il de le conuoyer, harcelant & haraſſant iuſques aux frontieres d'Artois, & diſmant de iour en autre ſon armée, pour aprendre aux Eſpagnols que France eſt vn fardeau trop peſant pour

leurs eſpaules. Si toſt qu'ils fuirent, Corbeil & les autres places qu'ils auoyẽt prinſes ſe virent regaignées ſur eux. Sur cette retraite du Duc de Parme, le Roy ſe trouua en perſonne, & toute la Nobleſſe là y vint trouuer de toutes les Prouinces voiſines : ce qui fit marcher l'armée dudict Duc fort ſerrée, dont luy aduint qu'elle fut fort incommodée, & qu'il en demeura neantmoins touſiours quelque proye. Et par ce moyen le Roy contraignit le Duc de Mayenne d'aller auec ſes meilleures forces, accompagner ledict Duc de Parme, & ce faiſant laiſſa quelques places deſgarnies, ſur leſquelles l'armée de ſa Majeſté, ce-pendant, plus facilement peut entreprendre & proffiter quelque choſe. Sa Majeſté aduertie de la volõté que le Duc de Parme auoit de ſe retirer, ſe reſolut de partir d'Eſcouy en Normãdie, le quatrieſme du moys de Nouembre, auec ce quelle auoit de cauallerie Françoiſe, qui n'eſtoit pas en grãd nombre, & quelques harquebuſiers à cheual, laiſſant ſon armée ſouz la charge de Monſieur le Mareſchal de Birõ, pour l'employer en ce qu'il cognoiſtroit le plus propre, & y laiſſa, Monſieur le Chãcelier, & trois de ſes Secretaires d'Eſtat,

pour vacquer aux affaires qui se pourroyent presenter, pendant son voyage. Elle se rendit bien tost apres à Compiegne, où elle ne seiourna gueres que toute la Noblesse de Picardie ne se vinst rendre à luy, & fist incontinent vn corps de huict cens bons cheuaux. Elle eut peu de iours apres la nouuelle, comme la ville de Corbeil, la nuict de la veille de sainct Martin, auoit esté reprinse. Le Duc de Parme ne retourna pour la reprendre, ains seiourna quelque temps aux enuirons de chasteau Thierry, qui fut cause que sa Majesté y fut, & y laissa Monsieur de la Nouë, auec bonne troupe de Noblesse pour l'y attendre, s'il le fust venu assieger. Ledict Duc faisoit ce seiour pour attendre les forces du Duc de Mayenne, à fin qu'il peust cheminer plus seurement. Lesquelles arriuées ledict Duc commencea à cheminer, & sadicte Majesté à aller aussi droict à luy, & commancea à le ioindre de pres, le 23. dudict moys de Nouembre, & l'ayant à l'instant enuoyé recognoistre, elle en eut ce mesme iour, pour sa bien venuë, vne compagnie de gens de pied, Espagnols, qui furent tous taillés en pieces. Le vingt-sixiesme, le Duc deslogea de Feismes, pour aller

loger à Pontauers, où paſſe la riuiere d'Eſne, ſa Majeſté le fut auſſi rencontrer, partãt de Fere en Tartenois, accompagnée de huict cens bons cheuaux & autant d'harquebuſiers à cheual, & fatigua tellement cette armée, qu'il leur rompit le deſſein de leur logis. Ce qu'ayant faict, ſa Majeſté ſe retira au village de Longueual, où les ennemys vindrent donner des coups de lance iuſques dedans les portes : mais les harquebuſiers qui eſtoyent ſur les murailles, leur firent vne ſalue, quaſi à mire, de ſorte qu'ils en tuerent grãd nombre, & les contraignirent de s'en tenir plus loin. Ainſi ſa Majeſté ſe retira & fut ſon logis à Pontarſy, & l'ennemy fut contrainct de camper toute la nuict, ſe doutant du deuant & du derriere : par-ce que ce meſme iour Monſieur de Neuers, deuoit ioindre le Roy, auec cinq cens cheuaux qu'il amenoit de Champagne, & les ſieurs de Giury & Parabelle qui venoyent de Melun, & amenoyent encore vne bonne troupe, qui ſe rendirent tous ce meſme iour, pres de ſa Majeſté. Le vingt-neufieſme ſa Majeſté eſtoit partie auec mille bons cheuaux, en intention de faire vne bonne charge, & emporter toute leur arrieregarde : mais

deux canons eſtans demeurez embourbés, comme ils cheminoyent, leur auant-garde qui eſtoit deſ-ja aduancée, rebrouſſa, & demeura toute leur armée cedict iour en bataille, au lieu où eſtoyent leſdicts canons, & y campa toute la nuict, de ſorte que pour ce iour, il ne ſe peut rien entreprendre ſur eux. Le lendemain qui fut le dernier dudict moys, ſa Majeſté leur diſt à Dieu par vn combat de cauallerie, qui ne fut pas moins honorable qu'auoit eſté ſa retraite du precedent. Sadicte Majeſté aduertie que l'ennemy partoit, prenant le chemin de Marle, pour gaigner l'arbre de Guyſe, & ſortir hors du Royaume, elle ordonna à toute ſa cauallerie, de ſe rendre à Crecy, auec les armes & ſans bagage. Et eſtant le premier arriué au rendez vous (les autres ayans eſté vn peu pareſſeux) ne voulant perdre l'occaſion de voir l'ennemy, ledict iour, qui deuoit eſtre celuy de leur departement, elle fit partir ledict ſieur Baron de Biron, & le ſuiuit de cent pas, auec quarante gentilshommes ſeulement. Depuis y ſuruint Monſieur de Longueuille, auec cinquante cheuaux & le reſte de la Cornette. Sadicte Majeſté ioignit le premier ledict ſieur Baron de Biron, ayant

laiſſé ſa troupe vn peu derriere. Il parut au meſme temps, au coing d'vn bois, en deux troupes, enuiron cent lances, y ayant en chacune troupe, vne cornette de Caradins : ſoudain ils partent pour charger les coureurs dudict ſieur Baron. Sa Majeſté fit aduancer ſa troupe, & y eſtant le ſieur de Charmont, qui menoit enuiron vingt cheuaux arriué le premier, ledict ſieur Baron leur fit vne ſi rude charge, qu'il leur fit tourner teſte, iuſques à leur gros qui eſtoit de ſix vingts lances que menoit Georges Bate, qui faiſoit la retraicte, leſquels tous enſemble reuindrent à la charge. Et par-ce que le cheual dudict ſieur Baron de Biron auoit eſté bleſſé d'vn coup de lance, & d'vn coup d'eſpée, il euſt eſté en danger de ſe perdre, ſans que ſa Majeſté r'allia ceux qui s'eſtoyent ſeparez, & fiſt auancer le reſte de ſadicte troupe, laquelle r'aſſemblée fit vne charge ſi furieuſe, à toute cette arrieregarde, des ennemys, qu'elle plia & ſe ſauua à toute bride, laiſſant leurs morts tous armez ſur la place, & pluſieurs chariots : mais ſi le reſte de l'armée euſt eſté ſi diligent, que ſadicte Majeſté, il en fuſt bien demeuré dauantage, & toute l'arrieregarde y euſt eſté desfaicte.

Par ce moyen le Roy empeſcha le Duc de Parme de rien entreprendre en ſon paſſage, & en cette retraicte, fit ſur luy pluſieurs desfaictes : l'ayant contrainct de loger ſi ſerré, & faire de ſi grandes iournées, qu'il a fallu qu'il ait laiſſé vne grande file de ceux qui n'ont pas peu marcher ſi legerement, & de leurs bagages, qui eſt tout demeuré à la mercy des payſans, qui leur ont faict mauuaiſe guerre. En outre le Roy occupa en ce paſſage les meilleures forces dudict ſieur de Mayenne, de ſorte que le Mareſchal de Biron, durant iceluy, print cinq ou ſix villes, & vne vingtaine de forts & chaſteaux, où les ennemys tenoyent garniſon. Depuis la ſortie du Duc de Parme & de ſes forces hors du Royaume, ſa Majeſté alla faire ſon entrée en la ville de ſainct Quentin, où elle fut receuë auec vne allegreſſe extreme des habitans d'icelle, qui meſmes à cette occaſion, firent vne fort honorable deſpenſe. Sa Majeſté y eut nouuelle le dixieſme de Decembre, comme le meſme iour, la ville de Corbie auoit eſté remiſe en ſon obeyſſance, par vne entrepriſe que les ſieurs de Humieres, de la Boiſſiere ſon beau-frere, & de Parabelle y executerent fort heureuſement, à la poin-

Surprinſe de Corbie.

te du iour, auec vn petart & vne eſcalade, ayant eu grand combat par ceux de la garniſon, qui y eſtoyent en grand nombre, leſquels y furẽt tous tuez, meſmes le ſieur de Belle fourier qui en eſtoit gouuerneur, pour la Ligue, ſans que leſdicts ſieurs y ayent perdu que deux de leurs troupes. Ils trouuerent dedans ladicte ville deux gros canons, deux couleurines, & pluſieurs autres pieces mõtées ſur rouës, & vne grande quantité de munitions de guerre & de viures, comme eſtant vne des plus fortes places de Picardie, & laquelle ſeruira beaucoup à recouurer ou à faire reduire les autres qui ſont detenuës par ceux de la Ligue, & maintenant par les Eſpagnols. En diuers endroits du Royaume, comme en Bretaigne, Prouence & Languedoc, la Ligue ſe remuoit & faiſoit quelques exploits, au preiudice des affaires du Roy. Au commancement de l'an mil cinq cens nonante vn, le Roy continua de referrer ceux de Paris, leſquels ayans eſté quelque peu ſoulagés, ſe retrouuerẽt en meſmes difficultez que deuãt. La Royne d'Angleterre, ſa Nobleſſe & quelques marchands enuoyerent bonne ſomme d'argent au Roy pour le ſoulagemẽt de ſes forces. Le ſieur

des Diguieres chaſſa la Ligue hors de Greble, parlement de Dauphiné, contraignãt vn nommé d'Arbigny qui y commandoit d'en ſortir, ſans que le Duc de Sauoye ny aucun autre Ligueur peuſt venir à temps au ſecours. Ce fut vn exploit de treſ-grande importance, & vn coup que la Ligue n'ayant ſceu parer, depuis ſes afaires allerent en decadence, ſur tout en Dauphiné & ailleurs. En Normãdie le Duc de Montpenſier s'empara de Honfleur, & contraignit les Ligueurs de ſe reſerrer. Le Vicõte de Turenne venu en Alemagne, pour la leuée des Reiſtres, commencea à dreſſer l'armée de laquelle le Prince d'Anhalt fut declaré chef. D'autre coſté, le nouueau Pape promit à la Ligue, huict mille hommes de pied, & quatre mille cheuaux, ſouz la cõduite de Sfondrate ſon nepueu. Pendant ces entrepriſes le Cheualier d'Aumale en fit vne ſur ſainct Denys, le iour ſaincte Geneuiefue, eſtimant s'en rendre maiſtre. Il y alla auec beaucoup de forces, mais il n'en retourna pas, d'autãt que Mõſieur de Vic gouuerneur de la ville, ayant ouy l'alarme le vint rẽcontrer pres de leſpée Royalle, où ledict Cheualier eſtoit del-ja, & le chargea là ſi rudement qu'il

Mort du Cheualier d'Aumale.

luy fit perdre la vie, & par ce moyen guarentit la ville pour le Roy. Les Pariſien furent fort eſtonnés de cette perte notable de ce chef & de pluſieurs autres, de plus aſſeurez en leurs troupes, & neantmoins ils s'entretenoyent en leurs miſeres, en grande eſperance du ſecours d'Italie & d'Eſpagne. Quant au nouueau Pape ayant aſſemblé le Conſiſtoire, il excommunia derechef le Roy & ſes adherans, faiſant dreſſer vn monitoire, enuoyant à cette fin Landrian Nonce dudict Pape en France, où eſtoit le Cardinal de Plaiſance ſon Legat, & n'en bougea de long temps apres. Pareillemẽt il octroya aux Ligueurs vn ſecours de ſix mille Suiſſes, deux mille pictons & quinze eens cheuaux, ſouz la conduite de Franciſque Sfondrale ſon nepueu, accompagné du Marquis de la Corne, de Vergile Vrſin & autres chefs. Le Roy d'Eſpagne enuoya vne armée Naual en Bretagne, qui ſe ſaiſit du port de Blauet, que les Eſpagnols ont depuis rendu plus fort qu'il n'eſtoit. La Nouë y fut enuoyé pour faire teſte aux Eſpagnols, leſquels pretendent droict ſur cette Prouince, alleguans que n'eſtant demeuré aucun ſucceſſeur de la race de Valois, Eliza-

beth Royne d'Eſpagne fille de France, ayant deux filles, à l'aiſnée d'icelles appartient la Duché de Bretagne: Mais cette Duché eſtãt annexée à la couronne, pour n'en pouuoir eſtre deſmembrée, comme les hiſtoires en font foy, l'Infante d'Eſpagne peut autant ſelon le droict eſtre Ducheſſe de Bretagne que Royne de France. Le Comte de Briſſac deliuré de priſon où il auoit eſté detenu ſept moys, fut enuoyé demander ſecours pour la Ligue au Duc de Parme, lequel fit du froid, au regard des gens, mais pour tenir la Ligue en haleine, la ſecourut de quelque ſomme de doublons, pour ſubuenir à ce qui eſtoit vrgẽt. Tandis le Roy ne dormoit pas, ains fit l'entreprinſe ſur Chartres, ville de treſ-grande importance, de laquelle finalement il ſe rendit Maiſtre, à l'ayde entre autres du ſieur de Chaſtillon, qui par ſon induſtrie, fit dreſſer vn pont (comme il eſtoit l'vn des plus rigoureux & valeureux gentils-hommes de France) & contraignit les aſſiegez de venir à compoſition. Au moys d'Auril de ladicte année, fut faicte en Pro-

Chartres ſe rẽd au Roy.

uence, la desfaicte d'vne armée Ligueuſe, par les ſieurs des Diguieres & la Valette, & eſtoit cette armée cõpoſée de mille mai-

ſtres,& de ſeize ou dix-huict cens harquebuſiers,tant Prouençaulx, Eſpagnols que Sauoyards : & fut cette desfaicte à Eſparrõ de Pallieres le 15.dudict moys. Le Duc de Mayenne n'ayant peu ſecourir Chartres, pourſuiuit en ce temps l'entrepriſe ſur chaſteau Thierry qu'il aſſiegea & print eſtant abandonné, & peu apres eut aiſement le chaſteau,par capitulation. Le ſieur d'Eſſomme frere du Cardinal de Lenoncourt,apres auoir quitté & remis les ſeaux de la Ligue, és mains du Preſidẽt de Nully,ſe retira dedans chaſteau Thierry, dont il eut le gouuernement,à cauſe de ſon Abbaye d'Eſſomme,qui eſt aux faux-bourgs, & ſon lieutenant fut le capitaine Peſcher. Apres cet exploit, le Duc de Mayenne & autres de ſa maiſon, firent vn voyage à Reims, où ils eſtablirent vn nouueau Archeueſque: D'autre part le Duc de Sauoye, l'Agent du Duc de Lorraine, & le Preſident Ianin,l'vn des principaux conſeillers du Duc de Mayenne s'embarquerent à Marſeille ſur la fin d'Auril, pour aller en Eſpagne,à fin d'en r'apporter argent & inſtructions bien particulieres de ce que la Ligue auroit à faire à l'aduenir, tant delà que deçà les monts : tandis que la famine

con

continuoit à presser les Parisiens, que les garnisons du Roy à sainct Denys, & sur les riuieres espuisoyent de deniers.

En ce mesme moys, le sieur de Brion fut surprins par Guyonuelle Ligueur dedans Mirebeau en Bourgongne, & arresté prisonnier. On luy tua huict soldats, & fut trouuée bonne somme de deniers, force bleds, nombre de cheuaux & beaucoup d'armes en ce chasteau. Au mesme moys le Vicomte de Turenne arriua à Francfort, pour haster l'armée des Reistres qui s'apresto*i*t pour le secours du Roy, lequel estoit apres à s'asseurer toute la Normandie, auant que penser à la Picardie, tandis que le Cõte Maurice & les Estats de Hollande tailloyent de la besongne au Duc de Parme, lequel és moys de May, Iuin & Iuillet, perdit plusieurs places & beaucoup de gens en rencontres & escarmouches.

Le Roy estant à Mante, fit au commancement de Iuillet son Edict, contenant restabliss*e*ment des Edicts de Pacification, faicts par le deffunct Henry troisiesme sur les troubles de ce Royaume. Il fit aussi vne declaration qu'il auoit des ce temps là, de maintenir l'Eglise & Religiõ Catholique, Apostolique & Romaine en ce Royau-

me : enſemble les droicts & anciennes libertés de l'Egliſe Gallicane. Auſſi y eut vn Arreſt de la Cour de Parlement ſeante à Tours, ſur les Bulles monitorialles de Gregoire, ſe diſant Pape &c. comme auſſi y en eut vn autre de la Cour de Parlemẽt de Chaalons au moys de Iuin de ladicte année 1591. Le parlement de la Ligue à Paris indigné de ce qui auoit eſté faict à Chaalons fit vn Arreſt contraire, i'eſtime qu'il n'en fit pas moins contre celuy de Tours. Le ieune Duc de Guyſe qui eſtoit priſonnier à Tours ſe ſauua de la priſon le 15. iour d'Aouſt, s'eſtãt gliſſé auec vne corde du plus haut du Chaſteau où il eſtoit priſonnier: trouua ce qu'il luy falloit apoſté de longue main, puis ſe retira vers le ſieur de la Chaſtre, qui auoit diſpoſé en chemin vne bonne troupe, pour le conduire à ſauueté : la Ligue fit des feux de ioye de cette deliurance. Cependant le Roy ne dormoit pas, qui mit le ſiege deuant Noyon, & la print par compoſition à la veuë du Duc de Mayenne & de toute ſon armée, le 19. iour d'Aouſt audict an. Le 18. du moys de Septembre enſuiuant, fut desfaicte l'armée du Duc de Sauoye, par le ſieur des Diguieres, en la plaine de

Monſieur de Guyſe ſe ſaune.

Pontcharra, pres le chaſteau de Bayard, vallée de Graiſiuodan. Apres ces exploits de guerre, pluſieurs qui auoyent adheré à la Ligue, voyans que les affaires ne ſuccedoyent pas ſelon qu'ils l'auoyent eſtimé, commãcerent à ſe refroidir, & à chercher les moyens de ſe repatrier. De ce nombre eſtoyent quelques officiers de Iuſtice, cõtre leſquels (pour-ce qu'ils vouloyent de plein ſault, r'entrer és charges publiques) fut faicte au grand Conſeil du Roy, vne belle remonſtrance, par M. François de Claris, Conſeiller & Aduocat general de la Majeſté audict Conſeil. Le quinzieſme de Nouẽbre audict an; Meſſieurs le Preſident Briſſon, Larcher Conſeiller en la Cour, & Tardif Conſeiller au Chaſtelet de Paris, furent eſtranglez au petit Chaſtelet par les ſeize, puis leurs corps mis en Greue & expoſez à la veuë du peuple, où ils furent deux iours. Le Duc de Mayenne aduerty de ce faict, alla à Paris, fit ſortir Buſſy le Clerc de la Baſtille, & le quatrieſme de Decembre enſuiuant fit empriſonner pluſieurs deſdicts ſeize, & en fit pẽdre quatre au Louure; & des cette heure là, les ſeize perdirent leur autorité, qui leur fut oſtée. Il s'eſt faict vn diſcours ſur la mort

Mort du Preſident Briſſon.

dudict ſieur Preſident, contenant les Arreſts donnez à l'encõtre des aſſaſſinateurs. Le Duc de Sauoye en ce temps, faiſoit la guerre contre Geneue, laquelle il commencea en Aouſt 1589. & acheua à la fin de cette année 1591. ſes gens y commirent vne infinité de maux, ſur les ſubiects de ladicte ville de Geneue, auec toute ſorte d'hoſtilité. L'année enſuiuant commenceante, le Roy aſſiegea la ville de Roüen, en laquelle commandoit le ſieur de Villars, & fut long temps deuant: mais en fin en leua le ſiege, pour aller au deuant d'vne puiſſante armée d'Eſpagnols, conduits par le Prince de Parme, qu'il ſerra de telle façon entour la riuiere de Seine, que ſans l'intelligence qu'il peut auoir à cette heure là, pour ſe ſauuer en paſſant la riuiere, il euſt faict, auec toute ſon armée, ſon cimetiere en Normandie: mais luy qui eſtoit vn grand Capitaine voyant le danger auquel il eſtoit, vſa de ſa dexterité au faict de la guerre, pour eſchaper ce danger, le Roy apres la retraicte de l'armée ennemye, qui fut par luy ſuiuie iuſques aux limites du pays d'Artois, à ſon retour fit pluſieurs exploits de guerre, aſſiegea & print la ville d'Eſpernay, & comme ſa Majeſté voulut

inueſtir la ville, tailla en pieces trois cens tant Vvalons qu'Eſpagnols qui vouloyẽt ſe ietter dedans. Et eſtãt comme touſiours elle ha eſté la plus forte, Dieu l'inſpira en l'an 1593. de deſirer à eſtre inſtruicte, en la Religion Catholique, & ſans aucune contrainɛte, mais conſiderant en elle meſme que la Religion qu'on luy auoit enſeignée de ſes ieunes ans n'eſtoit que depuis peu d'années auparauant, & que celle des Catholiques eſtoit bien plus ancienne, ſurquoy il deſiroit auoir quelque reſolution, pour ſçauoir laquelle eſtoit la vraye: & de faict il eut ſatisfaction de ſon deſir, par le moyen de Monſeigneur l'Archeueſque de Bourges, de Maiſtre René Benoiſt Docteur en Theologie, & de quelques autres Docteurs, par leſquels (cooperant la grace de Dieu) il fut ſi bien inſtruict de tous les points de la Religion, & de toutes les vrayes marques de l'Egliſe de Dieu, qu'il cogneut manifeſtement ſon erreur, en remercia Dieu, & requit qu'il fut admis au giron de l'Egliſe, de laquelle des ſa naiſſance il auoit eſté eſlongné. Au commancement de cette meſme année 1593. commancerent les Eſtats de la Ligue à Paris, & ſuiuit la treſue & conférence qui fut ac-

cordée de part & d'autre, & faicte à Surene & autres lieux, où fut propoſée la volonté du Roy, ne tendant qu'au repos de ſon Royaume, à laquelle les deputez de la part de ſa Majeſté ne pouuans auoir reſponce, furent contraints en eſcrire aux deputez eſtablis de la part du Duc de Mayenne qui eſtoyent retournez à Paris, ce qui fut le 23. Iuin 1593. & eſtoyent les deputés de la part du Roy les ſieurs Archeueſque de Bourges, Chauuigny de Belieure, Gaſpar de Scomberg, Camus A. de Thou, & Reuol, leſquels en eſcriuirẽt auſſi à Monſieur de Belin, le 27. dudict moys, faſchés d'vne telle longueur & temporiſement, tant ils deſiroyẽt le repos de l'Eſtat, cõblé lors de toute miſere. Et neantmoins ne ſceurent ſi bien faire que pour lors, ils tiraſſent de cette Conferẽce le fruict qu'ils en auoyent eſperé. Durant icelle le Roy print la ville de Dreux, & quelque temps apres eſtant bien & deuëment inſtruict de la foy Catholique, delibera de ſe conuertir, & abiurer l'erreur qu'il auoit creu par le paſſé, & bien toſt apres donna, deuãt tous ſuffiſant teſmoignage de ſa ſaincte cõuerſion, le 25. Iuillet iour de ſainct Iacques & ſainct Chriſtophe, en la grande Egliſe de

ſainct Denis, de laquelle le chœur eſtoit tendu de tapiſſerie releuée de ſoye & d'or: & l'Autel paré d'ornements Royaux, de velour cramoiſy brun, couuerts de fleurs de lys, où les armes de France & de Nauarre eſtoyent attachées, auec la chapelle de meſme parure. Vis à vis y auoit vn Dais de meſme veloux & de toile d'or : & au deſſous, vn oratoire couuert de meſme veloux, auec deux oreillés, l'vn en bas, & l'autre deſſus pour s'agenouiller & appuyer. Dedãs les chaires du chœur, du coſté droict, eſtoyent toutes les Dames & Damoiſelles, qui y peurent prendre place: & le coſté gauche eſtoit vuide. Monſeigneur le Cardinal de Bourbon, accompagné de neuf Eueſques, de Monſieur l'Archeueſque de Bourges, & de tous les Religieux de ſainct Denys, qui portoyent la croix & le liure de l'Euangile, s'acheminerent iuſques à l'entrée de l'Egliſe, vis à vis du Beneſtier : où y auoit vne chaire couuerte de damas blãc, & ſur les deux bouts du doſſier, eſtoyent les armes de France: dedans laquelle Monſieur de Bourges qui faiſoit l'office, s'aſſiſt : & là attendirent le Roy vne bonne heure & demye: Pendant lequel temps, l'autre porte qui eſt au com-

mancement de la place, vis à vis l'Egliſe, demeura fermée; iuſques à ce qu'oyant le tambour des Suiſſes, qui accompagnoyẽt le Roy, elle fut ouuerte. Sa Majeſté ſortit du logis Abbatial, accompagné de quarante Archers de ſes gardes, portans le hocqueton eſcaillé d'argent, & veſtus de ſes liurées. Et apres douze trompettes, ſuiuies de toute la Nobleſſe: Au milieu de laquelle, ſa Majeſté eſtoit enuironnée des Archers de ſa garde Eſcoſſoiſe, & marcha de cette façon à pied, les ruës tendues, & couuertes de jonchées, iuſques à l'Egliſe, auec vne grande alegreſſe de tout le peuple, criant, Viue le Roy. A l'entrée de la porte, il trouua Monſieur l'Archeueſque de Bourges, accompagné de tous les Eueſques & Religieux de l'Abbaye: Aux pieds duquel il ſe ietta, où eſtant, proteſta de viure & mourir en la Religion, Catholique, Apoſtolique & Romaine; & iura de la maintenir enuers tous & contre tous: Et apres bailla vn papier audict ſieur Archeueſque, dedans lequel eſtoit ſa profeſſion de Foy. Puis ayant receu l'abſolution & benediction, il fut releué par les Eueſques, & s'achemina droict au chœur de l'Egliſe, ayant tous les Ec-

cleſiaſtiques deuant luy, & au milieu de tous les Suiſſes qui faiſoyent deux rangs dedans la Nef, battant le tambour. Il arriua iuſques à l'Autel où l'attendoit ledict ſieur Archeueſque, deuant lequel il s'agenouilla, puis ſe relcuant alla faire le ſigne de la croix ſur l'autel, & le baiſa, puis ſe retira auec ledict ſieur Archeueſque derriere l'autel, lequel l'ouyt en confeſſion, & le r'amena s'agenouiller & accouder ſur l'oratoire qui eſtoit preparé ſouz le Poiſle, ayant à ſa main droicte ledict ſieur Archeueſque, faiſant ſa charge de grand Auſmonier, & à la gauche feu Monſeigneur le Cardinal de Bourbon: Et là ouyt en grande deuotion la Meſſe, qui fut celebrée par Monſieur l'Eueſque de Nantes. A l'entour de ſa Majeſté eſtoyent tous les Eueſques & Abbés, les Curés de ſainct Euſtache de ſainct Sulpice & ſainct Merry, & derriere eux, les Seigneurs & Gentilshommes de ſa Cour. Dedans les chaires du chœur, à la main gauche eſtoyẽt Monſeigneur le Chancelier, Meſſieurs de la Cour de Parlement, & aucuns de la Chambre des Comptes. Durant la Meſſe ſa Majeſté

alla à l'offrande, conduite par feu mondict Seigneur le Cardinal à main gauche : ledict ſieur de Bourges à la droicte, & Monſeigneur le Comte de ſainct Pol derriere luy : où apres auoir baiſé la platine, il ietta dedans le baſſin vn eſcu, que luy bailla ledict ſieur Comte. Apres l'Euangile dict, Monſeigneur le Cardinal luy apporta le liure à baiſer : puis apres, *l'Agnus Dei*, la paix luy fut preſentée par ledict feu ſieur Cardinal. La Meſſe dicte, on chanta *Viue le Roy*, en muſique, & largeſſe fut faicte par toute l'Egliſe, d'vne grande quantité d'argent : Puis tambour battant, ſa Majeſté fut conduite en meſme ceremonie iuſques en ſon logis, auec vne grande eſiouyſſance & clameur du peuple, criant, *Viue le Roy*, & grand bruit de l'artillerie, qui tiroit de deſſus les murailles de la ville. A ſon diſner ledict ſieur Archeueſque conſacra la table, & feit chanter les graces en Muſique, puis alla faire ſon ſermon, auquel ſa Majeſté aſſiſta, & aux veſpres auſſi. Le lẽdemain fut receu encores en l'Egliſe, en ceremonie, par tous les Religieux, qui veſtus d'habits ſacerdotaux, allerent au deuãt de luy, à l'entrée de l'Egliſe, ſupplier ſa Majeſté les auoir en ſa protectiõ : ce qu'il leur pro-

mit faire. Au moys d'Aouſt enſuiuant la trefue generale commencea, & dura trois moys, & fut cõtinuée iuſques au premier iour de l'an 1594. Et icelle finie le Roy ſe fit ſacrer & couróner en ſa ville de Chartres, par l'Eueſque dudict lieu, le 27. de Feurier, auec grandes pompes & magnificences, comme il appartenoit à vn ſi grãd Prince. De là ſuiuit la reductiõ de Meaux, par le moyen du gouuerneur Monſieur de Vitry, qui ſe ietta de ſon bon gré entre les bras du Roy, auſſi toſt qu'il le ſceut eſtre conuerty & ſacré : Surquoy il ha faict vne belle remonſtrance, qui teſmoigne ſa fidelité, apres qu'il ha decouuert les ruſes & piperies des Eſpagnols. Monſieur de la Chaſtre, Seigneur non moins iudicieux & genereux François en a faict de meſmes, remettant en l'obeiſſance du Roy ſes villes d'Orleans & de Bourges : & pour ce faire, ledict ſieur de la Chaſtre Mareſchal de France, fit vne belle declaration aux habitans de la ville d'Orleans, en l'aſſemblée tenüe en ſon logis, le Ieudy 17. Feurier 1594. pour les induire à recognoiſtre le Roy, repreſentant par icelle les cauſes & raiſons, pour les y eſmouuoir. Le Roy fit vn Edict ſur la reduction de ladicte ville

d'Orleans, donné à Mante au moys de Feurier audict an & publié le dernier iour dudict moys. En ce meſme temps les habitans de Lyon, s'oppoſerent aux deſſeins & entrepriſes que pouuoit auoir deſſus le Roy d'Eſpagne, & ſe rangerent de leur bon gré au party du Roy, auquel ils ſont tres-affectionnés, comme depuis ils luy ont bien faict paroiſtre, par tous les honneurs qu'ils ont peu faire à ſa Majeſté. Le Roy enuoya lettres à ſa Cour de Parlemẽt ſur cette reduction de ſa ville de Lyon, pour eſtre de treſ-grande importance à l'aduancement de ſes affaires, & eſcriuit de Melun le treizieſme iour de Feurier audict an. Ie declareray en brief ce qui ſe paſſa en la reduction de ladicte ville en l'obeiſſance de ſadicte Majeſté, le ſeptieſme, huictieſme & neufieſme de Feurier. Le Roy d'Eſpagne, lors auoit confirmé plus que iamais ſes pratiques & intelligences auec la Ligue, comme l'on deſcouurit par ſes lettres eſcrites à Madric l'onzieſme de Ianuier, à ceux de ſa faction en la ville de Lyon, par leſquelles il les aſſeuroit de ſecours d'hommes & d'argent: En execution dequoy, le Duc de *Terra Noua*, Gouuerneur de Milan, en meſme temps leur

eſcriuit, donnant aſſeurance d'vne leuée de gens, & meſmes de douze cens Suiſſes par le commandement de ſon Maiſtre, qu'il deuoit auec autres forces, ſouz pretexte de ſecours, contre le Marquis de S. Sorlin, faire approcher de ladicte ville, pour apres les auoir introduits & faict gliſſer parmy les habitans, auec la faueur de ceux du party d'Eſpagne, ſe rendre maiſtre de la ville. Sur ces termes quelques bons ſeruiteurs du Roy, propoſant le danger de leurs perſonnes, à la conſeruatiõ de leur liberté, & au teſmoignage qu'ils deſiroyent rendre de leur affection au ſeruice du Roy, en vne ſi grande neceſſité & peril ſi euident, de voir leur ville tomber en la domination & tyrannie de l'Eſtranger, du conſentement de quatre Eſcheuins ſeruiteurs du Roy, le Sammedy cinquieſme à huict heures du ſoir, ſe reſolurẽt qu'ils prẽdroyẽt les armes, pour remettre la ville en l'obeiſſance de ſa Majeſté: & pour fauoriſer l'execution d'vne ſi belle & perilleuſe entreprinſe, en aduertirent le ſieur Alphonſe Corſe de l'amitié & ſecours duquel, en vne ſi bonne occaſion, ils auoyent aſſeurance. A quoy il ne faillit pas, ains en toute diligence, ſe rendit au faux-bourg de la Guillotiere, le Lundy

enſuiuant ſeptieſme dudict moys, auec de belles troupes de gens de guerre. Le meſme iour entre les trois & quatre heures du matin, le ſieur Iaquet Eſcheuin, & l'vn des quatre aſſiſté des ſieurs de Liergues & de Scue, ſuiuis de bõ nombre de gens armés, du quartier du Plaſtre, donnerẽt au corps de garde de l'Herberie, au pied du põt, où commandoit en perſonne Thierry Eſcheuin, l'vn des plus perdus & factieux, lequel apres beaucoup de reſiſtance, fut en fin forcé de quitter la place. Au bruit des harquebuſades l'alarme fut donnée par toute la ville, & les barricades auſſi toſt faictes, en la pluſpart des quartiers par ceux qui eſtoyent aduertis de ce qui ſe deuoit faire. Sur cette premiere eſmotion chacun en ſon quartier cria, viue la liberté Françoiſe, & qu'il ſe falloit deliurer de toute tyrannie & ſeruitude eſtrãgere. L'Archeueſque voyant vne ſi prompte & inopinée prinſe des armes, accompagné des ſieurs Baron de Luz & de Chaſeul ſes nepueux, apres auoir demeuré deux heures, auant que de pouuoir paſſer le pont de la Saune, ſe rendit en fin en l'hoſtel de ville, & remonſtra en l'aſſemblée qu'il falloit eſtre neutre, attendant la reſolution du Pape, & le retour

de Monſeigneur de Neuers. Cette opiniõ fut ſi mal receuë par ceux qui eſtoyent en ladicte aſſemblée, que ſur leur murmure & meſcontentement, ledict Archeueſque ſe retira aſſés toſt en ſon logis, & neãtmoins, pour ce iour là, ne fut parlé que ſourdemẽt du ſeruice du Roy, ny faict autre executiõ, ſinon que les Imprimeurs ſe ſaiſirent de l'Arſenac & qu'on s'aſſeura des perſonnes des ſept Eſcheuins, de quelques Penons & autres factieux. Mais la nuict du Lundy au Mardy, la vigilance & ſolicitation de ceux qui auoyent hardiment acheminé cette affaire, eut tel pouuoir ſur le peuple, que le Mardy meſme au matin, on commancea à prendre les vns des autres, des pennaches blancs, & peu de temps apres, des eſcharpes blanches: & à dix heures de matin, ne ſe trouuoit plus de tafetas ny de creſpe blancs dedans la ville, tant fut grande l'afluence de ceux, & iuſques aux enfans qui voulurẽt porter les marques & enſeignes des bons François. Quelques ſeruiteurs du Roy en firent largeſſe, & ſe perdit le ſon des cloches, par la force de la voix du peuple qui crioit, viue le Roy. Il n'y eut ruë ny carrefour, où l'on ne fiſt feu de ioye, & où l'on ne bruſlaſt les armes & liurées d'Eſ-

Lyon ſe rẽd a l'obeiſſance du Roy.

pagne, de Sauoye & de Nemours, & l'effigie de la Ligue, faicte & peincte en forme de Sorciere. Et au meſme inſtant furent les armes du Roy, miſes & eſleuées en triomphe par tout. Aux places & barricades les ſeruiteurs du Roy firent liberalité au peuple, tenans table ouuerte, & beuuãs à la ſanté du Roy. Sur les deux heures apres midy le ſieur Colonnel Alphõſe entra dedãs la ville à pied, botté & eſperonné, accompagné des ſieurs d'Andelot, de Cheurieres, de S. Forjeul, de Bouteon, la Liegue; la Baume, de Mures & pluſieurs autres Seigneurs & Gentils-hommes du pays, tous auec l'eſcharpe blanche. Ledict ſieur Colonnel eſtant entré, l'on aduiſa à ce qui reſtoit pour la ſeureté de la ville, & à la requeſte & cry du peuple, furent deſmis de leur charge ſept Eſcheuins: ſçauoir Amable, Thierry, Iean Baptiſte Renaud, Ponſſon Bernard, Guillaume Gella, Charles Noirat, Deberny & Claude du Rubis, par deuant Conſeiller au ſiege Preſidial, & Procureur de la maiſon de ville, qu'on peut appeller le flambeau de Lyon, & qui par ſon liure imprimé en quatre vingts & neuf & par toutes ſes parolles a tellement blaſphemé, ainſi que pluſieurs autres, de meſme

meſme farine, contre la memoire du feu Roy (que Dieu abſolue) & contre la Majeſté du Roy regnant, qu'il ne peut plus viure au monde qu'à la honte de tous les François. Ce dernier auoit eſté ſuſpendu depuis l'empriſonnement du Duc de Nemours. Au lieu des ſept Eſcheuins deſmis, furent creés les ſieurs de Combelandes, de Montmartin, le Treſorier Henry, Pelletier, Laurens Conſeruateur, Pollalion & Mornieu. Les Capitaines Penons ſuſpects ont eſté oſtez, & le ſermẽt de fidelité faict ſolennellement au Roy, auec plus de ioye, d'allegreſſe & de contentement qu'on ne ſçauroit exprimer. Les factieux & adherãs à l'Eſpagnol furent depuis mis dehors, ſçauoir les ſept Eſcheuins, & auec eux Tourueon, Lieutenãt Criminel, Auſtrain Lieutenant particulier, du Pré & de Bourg, Conſeillers au Preſidial, le Barõ de Vaux, Platel, Piguieres, Proſt, Maleual, Antoine Teſte, Mathieu Balbany & tous les ſiens, & les deux de Poggio, ledict Balbany & Poggio Lucquois. Quant au Threſorier Barrailló, Ianetto, d'Allequi & Reſinand, ils ſe ſauuerẽt en habits deſguiſez des l'empriſonnemẽt du Duc de Nemours. Mais ce qui eſt le plus remarquable en cette

execution eſt, qu'encores que la vie & les biens de tous les partiſans d'Eſpagne fut en la main des fideles habitans, & que par le droict de la guerre, ils peuſſent venger la mort de pluſieurs gens de bien qu'ils auoyent iniuſtement faict executer par des bourreaux, & la perte des biens par eux pillez, neantmoins ils ont vſé de toute douceur, tant en leurs perſonnes qu'en leurs commodités, meſmes leur fut donnée ſeureté & retraite en leurs maiſons aux champs, attendans de les remettre & r'appeller, quād la ville auroit obtenu pardon & grace de ſa Majeſté pour eux. L'Archeueſque eut quelque mécontentement de ce qui eſtoit ainſi changé, & ayant demandé à ſortir, fut prié de demeurer. Il fut reſolu en la maiſon de ville & iuré de n'admettre iamais aux charges publiques, aucuns Italiens. Il faut recognoiſtre en cette conduite & execution vne grace ſpeciale de Dieu, qui miraculeuſement deliura les Lyonnois de la ſeruitude, iuſques à la porte de laquelle ils auoyent donné. L'exemple de cette ville, comme des autres ja reduictes, ſeruit comme d'vn clair phanal, pour r'amener au port de la clemence du Roy, toutes les autres villes, qui s'y ſont

tendues: comme Mascõ, pres dudict Lyõ, les villes de Roüen, le Haure, Harfleur, Montiuillier, Ponteaudemer & Verneuil, sur la reduction desquelles villes, y eut lettres patentes en forme d'Edict du Roy, qui furent publiées à Roüen, en Parlemẽt le 26. iour d'Auril, audict an: car de parler de la ville de Paris, remise miraculeusemẽt en l'obeissance du Roy, c'est plustost la reductiõ de tout l'Estat que d'vne ville, puis que sa rebellion auoit esté la cause de tous ces troubles & soulleuemens. Cette reduction est telle, qu'elle semble vn songe, pour la nouueauté & grãdeur du faict, qui se passa comme ie diray maintenant. La porte sainct Denys & la porte neufue furent ouuertes par Messieurs de Brissac, Gouuerneur de la ville, Iean Luillier, Preuost des Marchands, Langlois & Neret Escheuins, hommes renõmés, & qui ont par ce moyen beaucoup merité du public. Le Roy sans peur aucune entra dedans auec sa gendarmerie, iustement au poinct du temps, qui estoit tres-propre, pour faire vne tres-bonne prise & tres-salutaire changement en l'Estat, à sçauoir, lors que le Soleil accõpagné de la Lune voltigeoit par les premiers degrés du Belier, signe du

Reduction de Paris miraculeuse.

ciel qui domine à la teſte, & par ce moyen au conſeil qui reſide en icelle. Et comme il eſtoit bien ſeant, qu'il aduinſt à vn Roy Martial, ce fut au vingt-deuxieſme iour du moys de Mars, & de ce iour à la fine premiere heure de Mars: ô iour remarquable! iour heureux! auquel tout fut paiſible dedans la ville: tous les gens de bien qui eſtoyẽt encores en plus grand nombre que les peruers, prindrent l'eſcharpe blanche, prierent pour la ſanté & proſperité du Roy. Les Eſpagnols auec leur grand Duc Feria, leur D. Diego & Taxio, inuenteurs & fabricateurs de tous les aguets dreſſez contre les François, n'allerẽt point à l'encontre, ne ſe mirẽt point en defenſe, mais ſe deſarmerent & mirent bas leurs armes. Sega Cardinal de Plaiſance, ny la faction des ſeize voleurs, par la tyrannie deſquels iuſques à lors, la ville auoit eſté grãdemẽt affligée, n'oſerẽt dire vn mot ny paroiſtre en vne place. Toute la ville quitta le party, & toutesfois comme toute eſtonnée, attendoit quelle ſeroit l'iſſue de ce grand changemẽt. Auant que le Roy entraſt dedans la ville, il auoit prins le ſerment de tous les Capitaines de ſes bandes, à ce qu'il ne fuſt faict tort ne dommage à aucun ci-

toyẽ, ſi ce n'eſtoit quelqu'vn qui s'opiniaſtraſt à faire reſiſtance, à faute dequoy il leur auoit proteſté, qu'il ſe prendroit aux chefs & capitaines deſquels les ſoldats ſeroyẽt autremẽt. En ce meſme iour, le Roy cõmanda à toutes les garniſons eſtrangeres de vuider la ville, ce qu'elles firẽt incõtinent. Le iour d'apres ſe faiſant fort de ſon innocẽce & integrité (qui eſt le plus fidele gardien de tous, & le rempart d'vn Roy inexpugnable, & qui n'ha beſoin d'autre foſſé ny caſemate) il enuoya autre part ſa gendarmerie, à fin que plus long temps, elle ne fuſt eſpouuantable à ſes citoyens, freſchement recouurez : à la ſauuegarde deſquels il ſe mit, & eux voyans vn ſi glorieux acte, ils ne ceſſoyent d'exalter la grande clemẽce & generoſité du Roy, qui d'eſclaues, les rẽdoit par ſa victoire citoyẽs ayãs recouuré leurs cheres eſpouſes, leurs bien aymés enfans, leur tant deſirée cité, leurs biens neceſſaires, leurs ſouhaités hõneurs, leurs Magiſtrats, voire eux meſmes. De cette grãde obeiſſance des ſoldats qui furent retenus du cõmandement du Roy, nous pouuõs eſtimer cõbiẽ grãde eſt l'authorité de luy qui leur commada. Sa Maieſté enuiron les 5. heures du matin entra

dedans la ville, & peu apres, à huict heures, elle s'achemina droict en la grande Eglise de nostre Dame, où auec grãde ioye il fut receu des Chanoynes : il baisa la croix de nostre Sauueur que l'on luy presenta, puis ietté à deux genoux en terre deuãt le grãd autel, & leuant les mains au ciel, rẽdit graces à Dieu tout-puissant, pour le merueilleux benefice qu'il recognoissoit auoir receu, ce iour là de luy, en recouurant sa ville deliurée de l'horrible seruitude & tyrannie des Espagnols, & de la factiõ des seize. Le chœur des Ecclesiastiques chantoit cependãt les loüanges de Dieu, auec vn grãd bruit, & auec vne telle affluence de peuple (qui du premier sault, auoit esté aucunement estonné, mais qui aussi tost s'estoit resiouy) frappant des mains & des pieds en signe d'alegresse, & criant tout ensemble viue le Roy, que le lieu n'estoit grand assez pour les contenir tous, ny la voix des Chantres n'en pouuoit estre entẽdue: on n'oyoit pour tout que par plusieurs fois rechanter, viue le Roy, viue le Roy. Finalement, comme s'il fust venu dedans cette Eglise, durant vne asseurée paix, & qu'il en fust sorty, s'estant departy pour aller en son chasteau du Louure, les mesmes

eris mille fois eſtans faicts par toutes les rues qu'il paſſoit, icelles rues & toutes les boutiques & feneſtres eſtãs remplies d'hõmes de tout ſexe & de tout aage. Chacun des le meſme iour retourna à ſa beſongne, toutes choſes demeurantes appaiſées & tranquilles par toute la ville, non autrement qu'elles y auoyent eſté le iour precedent, ie dy par toute la ville en laquelle ny pere ny mary quelconque n'auoit eu occaſion aucune d'auoir peur. La clemence du Roy fut tres-grande enuers ce peuple, qui durant le temps de cette malheureuſe rebellion, s'eſtoit monſtré à luy plus contraire, & plus plein de cruauté, & lequel, quand quelques vns des autres citadins ſe plaignoyent de leur miſere, tenoit pour vn crime de demander ſeulement du pain, ou la paix, & demander du pain & la paix enſemble, le tenoit pour vn cas pendable. Cette clemence eſt ſi grande qu'elle ne ſe peut dechifrer comme elle merite: & ne peut eſtre imaginée ny entendue de perſonne, que de celuy qui aura bien ſceu combien grande eſt la tache du crime, dõt cette Cité eſt ſouillée. Tous ſes habitans (encores qu'ils fuſſent tres riches & fort à leur aiſe, ſouz le regne de Henry troiſieſ-

me) de leur propre mouuement ſans contrainte, s'armerent contre leur Roy, remplirent contre luy, toutes les ruës de barricades: car quant aux garniſons & ſentinelles que le Roy auoit poſées és places publiques & aduenues de la ville, encore que elles n'offenſaſſent perſonne, & tel en auoyent le cõmandement, ils les aſſaillirent les premiers, en tuerẽt, & chaſſerẽt le reſte. Et ce qui eſt biẽ pis, auec les barricades, on ſerra de telle ſorte le Roy, qu'il fut cõtraint ſe retirer ſoudainement, & s'il ne fuſt ſorty par vne fauſſe porte de derriere auec bien petite compagnie, & ne les euſt trõpez de cette façon, ie penſe tant la rage leur auoit occupé la ceruelle, ou qu'ils l'euſſent maſſacré, ou luy ayãt raſé la teſte, comme à vn moyne, l'euſſent enfermé dedans vn monaſtere, pour tranſporter la couronne de France ſur la teſte d'vn autre, ou viure en vne confuſion la plus eſtrange qui fut iamais, ſans Roy, ſans Prince, ſans Magiſtrat: qui eſtoit bien ce que pluſieurs deſiroyẽt. Et apres cette freneſie tellement quellement adoucie, & qu'il y eut quelque interualle à ſa remiſe, cõme l'on eut proclamé & publié l'aſſemblée des Eſtats, pour eſtre tenue en la ville de Blois (qui ſembloit

eſtre le moyen de remedier à la grande maladie de cet Eſtat) ils y enuoyerẽt ceux qui ſçauoyent bien eſtre à lors les plus mal affectionnés au feu Roy, & au meſme iour qu'ils eurent nouuelle de la mort de feu Meſſieurs de Guyſe, ſans faire aucune perquiſition du faict, ils entreprindrent tout ſoudain d'en prendre la vengeance, qui ſe deuoit reſeruer à Dieu ſeul, veu que c'eſt aux ſubiects d'obeyr & non pas de faire la Loy, & que les Roys ſeuls dependent de Dieu. Ils coururent en grande haſte pour en prendre la vengeance: ils firent vne leuée de deniers pour fournir aux frais de la guerre: ils s'armerent non pour ſe tenir ſur la deffenſiue, mais pour aller aſſaillir, ils firent reuolter toutes les autres bonnes villes de France, auec libelles diffamatoires, pleins de toute ſorte de calomnies: ils foulerent aux pieds le renom du Roy, pillerent ſes threſors, rauirent tous ſes precieux meubles, allerent arracher & faire ſortir du lict de Iuſtice, tout le Senat en corps, & en plein iour, deux à deux, les chaſſerent en la Baſtille: Quelques vns ne firent riẽ de cela, mais auſſi n'ẽpeſcherent ils pas ceux qui le faiſoyent à leur barbe. Ils allumerent toute cette guerre quelque

grande qu'elle ayt esté, en chacune Prouince de France, villes & villages: & a esté la plus pernicieuse qui fut iamais, durant laquelle tant de milliers de François y ont laissé la vie, tant de femmes y sont demeurées veufues, tãt d'ẽfans y ont perdu leurs peres. Nous en voyõs beaucoup de villes abbatues, plusieurs murs des villes iettez par terre, leurs beaux faux-bourgs rasez: & bien plus encore les champs desolez & gastez. Tout cela sont crimes horribles, mais encores en a esté cõmis vn plus grãd, qui n'auoit iamais esté ouy, vn crime execrable, crime qui ne sçauroit trouuer de supplice assez grãd, pour la chastier, il sortit de leurs Conuents & lieux saincts vn monstre en habit de Religieux de l'ordre des Iacobins qui tua le Roy: Et à la nouuelle de sa mort, ils en firent vn iour de feste solemnelle. Et lors qu'ils deuoyent au moins par vne mort si detestable leur arrester, & aller se ietter comme dedans vn port de salut, entre les bras de son successeur Henry quatrieſme, plus farouches, perfides & mutins que deuant, ils l'empescherent d'aller s'asseoir dessus le tribunal du Royaume, qui luy estoit donné par la grace de Dieu. Il n'y a iniure, pour insolen-

te qu'elle ſoit, ſuperbe, vilaine, qu'ils ne luy ayent craché au viſage : il n'y a fraude ny embuſche qu'ils n'ayent dreſſée pour le ſurprendre : il n'y a couſteau ny alumelle qu'ils n'ayent forgée, emoulуë & eſguiſée, pour l'offenſer ; & ce qui eſt le plus admirable de tout, eſt que la faction des ſeize, a eſté ſi temeraire que deſcrire diuerſes lettres ſouſſignées par les principaux de leur faction, par leſquelles ils deferoyent au Roy d'Eſpagne, le Royaume de France, comme s'il euſt eſté à eux. En fin ils deſpuerent la ville de ſes habitans, pour la rẽplir d'eſtrangers, pour l'eſpuiſer de ſes propres deniers, pour abbatre & renuerſer les maiſons de la ville & des faux-bourgs, cõme nous les voyons renuerſées : Et ce qui eſt le plus horrible, ils ont fait ſauter quelques vns de leurs concitoyens, de deſſus le pont aux meuſniers au beau milieu de la Seine : aux autres ils ont coupé la gorge dedans leurs licts, & (pour la plus gracieuſe cruauté par eux cõmiſe) ils en ont chaſſé aucuns de la ville & de leurs maiſons, & contrainct abandonner leurs femmes, leurs petis enfans, leurs parents & amys, la plus-part deſquels ont ſouffert vne extreme neceſſité & miſere, & les autres ſont

morts de faim. Par l'immenſe & incroyable grandeur, & par vn ſi grand nombre de leurs crimes & offences, l'on void clairement combien eſt grande la clemence du Roy Henry quatrieſme enuers eux, qui leur ha pluſtoſt pardõné, & à pluſtoſt embraſſé tous ſes citoyẽs qu'il n'en a eſté prié & requis. Il ha r'enuoyé ſans perte & ſans danger les Eſpagnols, les Italiens, Vualons & Lanſquenets qui s'y trouuerent à l'heure de ſon entrée: de ſorte qu'il leur ſeroit maintenant bien malaiſé à dire, s'ils ont plus redouté ſa vertu en bataille rangée, ou eſtans ainſi vaincus, s'ils doyuent plus aymer & louer ſa douceur. Et ayans eſté quelques vns chaſſez de la ville, mais fort peu, encores hommes treſ-ſeditieux, hõmes nais ſouz vn mal-heureux aſtre, à la ruine de la ville & de toute la France, il a rendu la tranquillité à tous les autres, a ramené la gayeté ja de long temps bãnie, a eſtably la ſeureté d'vn chacun, & a reſtitué à la Cité qui eſtoit ſans Roy, ſans Magiſtrat, ſans Eueſque, ſans ſes ordres, ſon Roy, ſon Magiſtrat, ſon Eueſque & tous ſes ordres. Et biẽ que la gloire de cete clemence ſoit ſi grande, elle n'eſt toutesfois ſemblable à ſes autres Royalles, & belli-

queuſes loüanges, qui ſe peuuent amoindrir de paroles, & aucunement departir auec pluſieurs, de ſorte qu'elles ne ſont totallement ſiennes. Et à dire vray pour mener cette guerre & recouurer ſon Royaume, il a eu vn grand ſupport d'vne bonne multitude, de Cardinaux, Eueſques, Abbés, Magiſtrats, hommes de robbe lõgue, en tous eſtats, qui ont ſuiuy apertement, ou en cachette ſon party, & en toutes les occaſions qu'ils ont peu, ſe ſont trouués preſts & appareillés à ſon ſeruice. Et puis la Nobleſſe Françoiſe (qu'on ne pourra iamais aſſez exalter de loüanges, pour n'auoir iamais abandonné ſon Roy, apres auoir ſouffert tant de trauaux, trauerſé tant de mauuais paſſages, ſe rencontrant en tãt de dangers & tant de pertes de la vie & de tous biens) s'en doit attribuer vne bonne part, & preſque eſtimer ſienne la proſperité de tout le ſuccez: les ſecours auſſi des confederez de ſa Majeſté, les Suiſſes, les Alemans, les Anglois y ont auſſi bien aydé: mais quant à la gloire qui luy reuient de cette clemence, il n'y a compagnon aucun: le tout luy appartient: ny les courageux ſecours de ſes Princes, de ſa Nobleſſe, de ſes confederez, ny les conſeils des

robes longues, pas vn de ſes Colonnels, pas vn de ſes Capitaines, pas vne de ſes bãdes & troupes ne luy en oſtent rien. Et qui eſt bien plus la fortune, qui eſt (ainſi que veulent les Poëtes) la maiſtreſſe des affaires des hommes, n'oſeroit prendre auec luy aucune parcelle de cet honneur: elle le luy quitte, elle confeſſe qu'elle eſt à ſa Majeſté ſeule.

Incontinẽt apres & en ce meſme moys, le Roy fit vn Edict & Declaration ample, ſur la reduction de ſadicte ville de Paris, en ſon obeyſſance, qui fut leu, publié & regiſtré, ouy, & ce requerant ſon Procureur general, en la grande chambre du Parlemẽt, Monſieur le Chancelier y ſeant, auec les officiers de la couronne, Ducs & Pairs de Frãce, Conſeillers de ſon Conſeil d'Eſtat, & aucuns des Maiſtres des Requeſtes ordinaires de ſon hoſtel, le 28. de Mars audict an. Et le trentieſme enſuiuant y eut Arreſt de la Cour de Parlement, ſur ce qui s'eſt paſſé durant les preſens troubles: contenant la reuocation de ce qui a eſté faict au preiudice de l'autorité du Roy & des loix du Royaume. Quelque peu de temps apres ſe rendit au Roy ſa ville de Sens, ſur la reduction de laquelle, & ſur ce qu'il a

pleu à ſa Majeſté leur accorder, elle fit vne Declaration en forme d'Edict, donné à Paris au moys d'Auril 1594. A l'exemple de Paris, ſembloit y auoir contention, par toutes les Prouinces, qu'elles des bonnes villes auroyent l'honneur de ſe remettre les premieres en la voye de l'obeyſſance deuë à leur Prince, de laquelle elles s'eſtoyent par vn ſi long temps detraquées: ie ſeroìs trop long à vous les deduire toutes par le menu. Enuiron ce temps la ville de Laon fut aſſiegée & rendue, à l'imitation de laquelle la Champagne & la Picardie, ſe remirent en l'obeyſſance de ſa Majeſté. A laquelle meſme Monſieur le Duc de Guyſe ſe reünit, luy fit le ſerment de fidelité, enuiron le moys de Nouembre, auec vœu de ſincere affectiõ & obeiſſance: & à ſon exemple, ſe reünirent bon nombre de Nobleſſe, de villes & de peuples, qui tenoyent ſon party: ſur laquelle reüniõ dudict ſieur de Guyſe, de Meſſieurs ſes freres, de la ville de Rheims, & autres villes & chaſteaux, en l'obeiſſance de ſa Majeſté, elle fit & octroya vn Edict à S. Germain en Laye au moys de Nouébre, audict an. Le Roy eſtant retourné à Paris, fut bleſſé en la face, d'vn couſteau, par vn

Reduction de Mõſieur de Guyſe.

ieune eſcolier deſeſperé, nommé Ieã Chaſtel, eſtudiant au college des Ieſuiſtes, & par Arreſt de la Cour, fut tiré à quatre cheuaux, en la place de Greue, le Ieudy 29. de Decembre audict an. Pluſieurs gentils eſprits diſcoururent pertinemment ſur cette bleſſeure, & ſur l'abominable parricide attenté par ce petit bout d'homme façonné à l'eſcole des Ieſuiſtes, ſur la perſonne du Roy. Par le meſme Arreſt, tous les Ieſuiſtes furent condamnés à vuider du Royaume, comme corrupteurs de la ieuneſſe, perturbateurs du repos public, ennemys du Roy & de l'Eſtat. Voicy la teneur de l'Arreſt, que i'ay inſeré pour eſtre fort remarquable.

Arreſt de la Cour cõtre Iean Chaſtel.

Veu par la Cour, les grand' Chambre & Tournelle aſſemblées, le procés criminel commencé à faire par le Preuoſt de l'Hoſtel du Roy, & depuis paracheué d'inſtruire en icelle, à la requeſte du Procureur general du Roy, demandeur & accuſateur à l'encontre de Iean Chaſtel natif de Paris, eſcholier ayant faict le cours de ſes eſtudes au College de Clermont, priſonnier és priſons de la Conciergerie du Palais: Pour raiſon du tres-execrable & tres-abominable parricide attenté ſur la perſonne du Roy:

Roy: Interrogatoires & confessions dudit Iean Chastel, ouy & interrogé en ladicte Cour ledit Chastel sur le faict dudict parricide. Ouys aussi en icelle Iean Gueret Prestre, soy disant de la congregation & societé du nom de IESVS, demeurant audict College, & cy deuant Precepteur dudict Iean Chastel: Pierre Chastel, & Denise Hazard, pere & mere dudict Iean. Conclusions du Procureur general du Roy, & tout consideré.

Il sera dit, que ladicte Cour a declaré & declare ledict Iean Chastel, attaint & cõuaincu du crime de leze Majesté, diuine & humaine au premier chef, par le tres-mechant, & tres-detestable parricide attenté sur la personne du Roy: pour reparation duquel crime a condamné & condamne ledict Iean Chastel à faire amende honorable deuant la principale porte de l'Eglise de Paris, nud en chemise, tenãt vne torche de cire ardãte du poix de deux liures, & illec à genoux dire & declarer, que malheureusement & proditoirement il a attenté ledit tres-inhumain & tres-abominable parricide: & blessé le Roy d'vn cousteau en la face: & par faulses & damnables instructions il a dit audit procés estre per-

mis de tuer les Roys, & que le Roy Henry quatrieſme à preſent regnant n'eſt en l'Eglise, iuſques à ce qu'il ait l'approbation du Pape: dont il ſe repent, & demãde pardon à Dieu, au Roy & à Iuſtice. Ce faict, eſtre mené & conduit en vn tumbereau en la place de Gréue. Illec tenaillé aux bras & cuiſſes, & ſa main dextre, tenant en icelle le couſteau duquel il s'eſt efforcé cõmettre ledict parricide, couppée. Et apres, ſon corps tiré & demembré auec quatre cheuaux, & ſes membres & corps iettez au feu & conſumez en cendres, & les cendres iettées au vent. A declaré & declare tous & chacuns ſes biens acquis & confiſquez au Roy. Auant laquelle execution, ſera ledit Iean Chaſtel appliqué à la queſtiõ ordinaire & extraordinaire, pour ſçauoir la verité de ſes complices, & d'aucũs cas reſultans dudict procés. A faict & faict inhibitions & defenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, ſur peine de crime de leze Majeſté, de dire ne proferer en aucun lieu public, ne autre, leſdicts propos: leſquels ladicte Cour a declaré & declare ſcandaleux, ſeditieux, contraires à la parole de Dieu, & condamnez comme heretiques par les

saincts Decrets. Ordonne que les Prestres & Escholiers du College de Clermont, & tous autres, soy disans de ladite societé, comme corrupteurs de la ieunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du Roy & de l'Estat, vuideront dedans trois iours, apres la significatiõ du present Arrest, hors de Paris, & autres villes & lieux où sont leurs Colleges: & quinzaine apres, hors du Royaume, sur peine où ils y seront trouuez ledict temps passé, d'estre punis cõme criminels & coulpables dudict crime de leze Majesté. Seront les biens, tant meubles qu'immeubles à eux appartenãts employés en œuures pitoyables, & distribution d'iceux faite ainsi que par la Cour sera ordonné. Outre, faict defenses à tous sujets du Roy d'enuoyer des escholiers aux Colleges de ladicte societé, qui sont hors du Royaume, pour y estre instruits, sur la mesme peine de crime de leze Majesté. Ordonne la Cour que les extraits du present Arrest seront enuoyés aux Bailliages & Seneschauſſées de ce ressort, pour estre executé selon sa forme & teneur. Enioint aux Baillifs & Seneschaux, leurs Lieutenans generaux & particuliers, proceder à l'execution dedans le delay contenu en

iceluy : Et aux Subſtituts du Procureur general, tenir la main à ladicte execution, faire informer des contrauentions, & certifier ladicte Cour de leurs diligences, au moys, ſur peine de priuatiõ de leurs eſtats.

Or eſt il que ſe faiſant la recherche en la maiſon deſdicts Ieſuiſtes, ſçauoir le College de Clermont, l'on trouua entre les liures de l'vn d'eux quelques eſcrits contre ſa Majeſté : L'auteur d'iceux attaint & cõuaincu ſe voulut ayder de la grace & pardon du Roy, faict & octroyé à la reductiõ de ſa ville de Paris: ce neantmoins voyans que ces manieres de gens ne laiſſoyent de troubler l'eſtat, donnoyent mauuaiſe inſtruction à la ieuneſſe, & que ce Ieſuiſte, depuis la grace par le Roy octroyée à ſes ſubiects rebelles fut trouué ſaiſi de ces libelles diffamatoires contre ſadicte Majeſté, il fut condamné à la mort, & executé par iuſtice. I'ay touché cy deuant de leur fondateur Loyola, qui fut premierement guerrier & ennemy de la maiſon d'Albret: lequel depuis quittant le monde s'adonna aux choſes ſpirituelles, alla viſiter le lieu de Monſerrat, où il fit vne neuuaine: puis donna aux pauures tout ſon bien, & ſe retira aux montagnes de Maureſa, où il me

Loyola autheur des Ieſuiſtes.

na vne vie ſolitaire par l'eſpace de 7. moys Apres il deſcendit à Barcelone, d'où par mer il paſſa à Veniſe, & trouuant le nauire des Pelerins qui partoit, ſe mit dedans & alla en Paleſtine, rechercher les lieux deſquels eſt faicte mention aux ſainctes eſcritures: mais le pere Gardiẽ des Cordeliers du mont de Sion, le contraignit de s'en retourner. Eſtant ignorant, ſe mit à eſtudier la Grammaire en Barcelone, & frequenta l'vniuerſité d'Alcala de Henares, allant touſiours deſchauſſé, dont aucuns le reprindrẽt & s'en ſcandaliſerent: Ce que voyant, il s'en alla en Salamanque, où pareillement on trouua mauuaiſe cette maniere d'aller pieds nuds. Ainſi ſe voyant empeſché en ſes eſtudes, par telles perſecutions, pour-ce que l'on ſe moquoit de luy, il laiſſa l'Eſpagne & vint à Paris, où il ouyt maiſtre Pierre Fabri, & ne demeura gueres, qu'eſtant haraſſé par les vns & ſouſtenu par les autres, en fin approuué par noſtre maiſtre Ory, l'on eut opinion que c'eſtoit vn ſainct homme, & d'eſcolier deuint maiſtre, & eut pluſieurs ſectateurs, qui ſe rangerent tous à ſa reigle, & firent vœu de perpetuelle pauureté & chaſteté. Tous ſes ſucceſſeurs iuſques auiourd'huy n'ont

pas gardé ce vœu: Tant y a qu'il s'en retourna en Eſpagne, & ſe retira au lieu de ſa naiſſance, en l'Hoſpital d'Azpeytia, ſans qu'il ſe donnaſt à cognoiſtre, & ſe mit à preſcher, auec grande reputation: & recogneu par vn Nauarrois qui l'auoit veu à Paris, ſes parents eſſayerẽt par tous moyẽs de le retirer de cette mendicité, mais ce fut en vain. Il auoit arreſté auec ſes compagnõs de faire le voyage de la Terre ſaincte, & à cet effect les alla trouuer à Veniſe, d'où ils paſſerent à Rome, & obtindrent du Pape Paul 3. congé. Ils retournerent à Veniſe, où ils s'arreſterent long temps à cauſe de la guerre, qui lors eſtoit entre cette Republique & le Turc. Ce qui les fit cognoiſtre en Italie, non ſans grandes trauerſes. Deſireux d'auoir plus de renom obtindrent permiſſion d'ouyr en confeſſion, & aucuns d'entr'eux receurent les ordres, pour dire & celebrer la ſaincte Meſſe, & ils preſchoyent & faiſoyent œuures de leur profeſſion, & acqueroyent bruit: tant que l'an 1538. ils ſe retrouuerent tous à Rome, où ils obtindrent du Pape Paul confirmation & approbation de leur maniere de viure, ſtatus & reigles de leur ſecte, auec l'ayde & faueur du Cardinal Cõ-

tareno, & furent receuz en la protection du ſainct Siege, ſeulement *viuæ vocis oraculo*, les remettant pour l'expedition de la perpetuation de leur ſecte, au Cardinal Guidiccion Lucquois, qui les embraſſa & approuua (nonobſtant que peu parauant il euſt mis vn liure en lumiere, *De non multiplicandis religionibus*,) ſe rendit leur ſolliciteur. Ainſi furent confirmés par lettres & bulles du premier d'Octobre 1540. données à Tiuoli, ſouz le nom & tiltre de la compagnie de IESVS, auec faculté de receuoir en leur compagnie, qui eſtoit lors de dix ſeulement, iuſques à ſoixante perſonnes par prouiſion. Le Roy de Portugal D. Iean 3. ayant eu par ſon Ambaſſadeur, nouuelle de ces nouueaux religieux, en voulut auoir en ſon pays. L'an 1543. ils eurent congé du Pape Paul d'augmenter tant qu'ils pourroyent leur compagnie, & l'an 1545. il leur cõceda tous les priuileges, facultés & graces dont ils iouyſſent à preſent. Le Pape Iules de Monté qui vint apres, confirma cet ordre, l'an 1550. Le Duc de Gandie & Marquis de Lombay aymãt cette ſecte ſe fit Ieſuiſte, receu par Inigo de Loyola, autheur de l'ordre. Le Duc fit la renonciation de la Duché de Gandie, &

de ſes autres biens à ſon fils D. Charles de Borgia& d'Arragon,au College des Ieſuiſtes, d'Ognate, où il print l'habit & receut tous les ordres, & peu apres voulut que ſon ſecond fils D.Iean Borgia & d'Arragõ eſpouſat D. Laurence de Loyola, & Ognoes la fille de D.Bertrand de Loyola,neueu du pere Inigo, lequel auec l'aide & faueur du Cardinal Iean Mourõ edifia a Rome le College Germanique, pour inſtruire la ieuneſſe de cette nation,contre la doctrine de Luther.Il veid auant que mourir ſeize Prouinciaux de ſon inſtitution & ordre, & plus de eent ſeptante Colleges,leſquels ont depuis beaucoup multiplié, il mourut à Rome l'an 1556. aagé de ſoixãte & vn an, & fut enterré en la maiſon principalle & chef de cet ordre,dicte S. Marie de la Strada.En cette Religion, ſont trois manieres de Religieux:vne de profex,qui ne peuuent tenir aucuns biens:l'autre d'aprouués, & la troiſieſme de Collegiés. A ces deux il eſt licite de poſſeder tãt de biẽs qu'ils pourront. Les Ieſuiſtes ne ſont pas Theatins:car ceux qu'on appelle Theatins eurent autre origine, & autre maniere de viure:c'eſtoyent certains gentilshõmes & autres gens, meuz de deuotion, leſquels

s'adõnoyent à prieres, chants & autres telles œuures, & se nõmerent premierement de la cõpagnie de l'amour diuin, ausquels s'estant ioinct Ieã Pierre Carrafe Napolitain Eueſque de Chieti, on commancea à les apeller Chietins, & puis corrompant le mot, Theatins, & furent en renõ du temps du Pape Clement 7. & se retirerẽt à cause du sac de Rome, à Ostia, & de là à Venise, où ils se logerent 11. ans, deuãt que Loyola & ses compagnõs y arriuassent. Les Iesuistes sont nõmés en Arragon Iniguistes, du nõ de leur auteur, & en Portugal Apostres, mais par tout ailleurs Iesuistes', selon les bulles & brefs des Papes: Voila ce qui se trouue en l'histoire Espagnole de l'institution des Iesuistes: s'ils se messloyẽt simplemẽt de leur profession, ils ne troubleroyẽt pas les Estats Chrestiens, & n'instruiroyẽt pas la ieunesse, à attẽter sur les Roys oingts de Dieu, ausquels l'õ doit obeissance quels qu'ils puissent estre: à plus forte raison à nostre legitime Roy, maintenant par la grace de Dieu, Tres-chrestien & Tres-catholique. Le Roy estant guery de sa blessure fit ses cheualiers du S. Esprit, en Ianuier 1595. Le dixseptiesme dudict moys, le Roy declara sa volonté sur l'ouuerture de la guerre contre le Roy d'Espagne.

Au moys de Iuin de la meſme année, le Roy eſtant party de Paris pour s'en aller en ſon armée, & s'oppoſer aux progres que celle du Conneſtable de Caſtille faiſoit ſur ſes ſeruiteurs qui eſtoyét au Comté de Bourgongne, & entreprendre ſur le pays de ſes ennemis eſtant arriué à Monglas, maiſon de ſon premier maiſtre d'hoſtel, receut nouuelles de Monſieur le Mareſchal de Biron, de la prinſe qu'il auoit faicte de la ville de Nuys en Bourgongne & qu'il s'en alloit pour ſecourir le chaſteau de Vezou audict Comté, defendu par le ſieur de Tremblecourt, & en paſſant pres la ville de Dijon fomenter la volonté du peuple, qui commanceoit à s'eſchaufer & prendre les erres de celles de Beaulne, Authun & Nuys, de n'agueres rangez à l'obeiſſance du Roy, pour ſe remettre entre les bras de ſa Majeſté. Cette nouuelle la fit haſter d'aller à Troyes, où eſtoyent ja arriuées vne partie des forces qui la deuoyent accompagner en ſon armée, auſquelles elle commanda s'aduancer vne iournée par delà ladicte ville, en laquelle ſadicte Majeſté arriua & fit ſon entrée le Mardy trentieſme iour du moys de May : où elle receut lettres dudict ſieur Mareſchal, par leſ-

quelles il luy mandoit, que les habitans de ladicte ville de Dijon estoyent bandez cõtre ceux du chasteau, qui auoit esté cause, que ledict sieur Mareschal auoit faict approcher ladicte armée de ladicte ville, & que luy mesmes estoit venu sur le bord du fossé parler ausdicts habitans, pour les fortifier en leur bõne volonté, en leur remonstrãs ce qui estoit de leur deuoir. Ces parolles ne furent de peu d'effect. Dequoy s'aperceuant le Vicomte de Tauannes qui commandoit au pays, pour le Duc de Mayenne, & Francesque au chasteau, ayãs mandé les garnisons voisines, tenterent de reduire lesdicts habitans à leur volonté, par la voye de la force. Ce qu'ils eussent faict aisément, sans le secours dudict sieur Mareschal, lequel ils precipiterẽt tant par plusieurs messagers, qu'il entra en ladicte ville, le Dimenche 28. dudict moys, accõpagné seulement de 25. ou 30. hõmes: auec lesquels par la grace de Dieu & sa vertu, il rechassa lesdicts ennemys, qui auoyent reduict les habitans en vn coin de la ville, & les alloyent forcer sans sa venue, qui fut suiuie de pres de ladicte armée, preparée à cet effect: où il fut tenu vn tel ordre, que lesdicts habitans n'y perdirẽt aucune cho-

Trouble à la reduction de Dijon.

ſe:& ne fut riẽ prins,meſmes pour le viure des ſoldats,ſans payer, au grand honneur dudict ſieur Mareſchal, & contentement des habitans, ſoudain ledict ſieur Mareſchal depeſcha vn courrier vers ſa Majeſté, qui arriua à Troyes le Mercredy à cinq heures du matin, où cette nouuelle fut receuë auec grande reſiouiſſance pour l'importance d'icelle. Au meſme temps ſa Majeſté enuoya querir Meſſieurs de Neuers,le Chancelier & autres de ſon Conſeil, & pourueut aux affaires neceſſaires auãt ſon partement,&commanda aux Mareſchaux de camp,le chemin qu'elle vouloit que ſes troupes tinſſent, & tailla ſes iournées les plus grandes que les gens de guerre pouuoyent faire ſelon la ſaiſon, iugeant bien que l'armée dudict Conneſtable eſtant libre,apres la prinſe dudict chaſteau de Vezou,rendu par compoſition, dont il auoit eu aduis, ſeroit employée par ledict Duc de Mayẽne,à ſecourir celuy de ladicte ville de Dijon,auquel cõſiſtoit ſa principalle reſource,& où ſes partiſans s'eſtoyent retirez: ſurquoy ſa Majeſté baſtit à l'heure meſmes le deſſein qu'elle ha depuis executé. Et ayant auãt que partir faict remercier Dieu,de la reduction de ladicte ville,mõta

à cheual à midy, & arriua le Dimẽche enſuiuant en celle de Dijon. Eſtant à S. Seyne diſtant de cinq lieuës d'icelle, ſadicte Majeſté eut aduis dudict ſieur Mareſchal, que le Conneſtable de Caſtille faiſoit faire vn pont de bateaux, pres de Grey ſur la riuiere de la Saoſne, & accõmoder celuy de ladicte ville, pour paſſer ſon armée ſur l'vn, & ſon artillerie ſur l'autre: & à ſon arriuée à Dijõ, ſceut qu'vne partie de ladicte armée eſtoit ja paſſée, & que le reſte deuoit ſuiure le lendemain, pour venir des le Lũdy en diligẽce, ſecourir ledict chaſteau, ledict Duc de Mayenne ayant celé audict Cõneſtable de Caſtille l'arriuée de ſa Majeſté, & celle des Suiſſes qui eſtoyent venus des le Samedy. Si toſt que ſa Majeſté fut arriuée, elle remonta à cheual, accompagnée dudict ſieur Mareſchal, pour recognoiſtre le chaſteau, & le fort de Talen, aſſis à vne canonnade de ladicte ville (dedans lequel s'eſtoit retiré ledict Vicomte de Tauanes) & toutes les aduenues, par leſquelles l'ennemy pouuoit entreprendre de ſecourir la place, choiſiſſant les places de bataille propres, pour l'ẽ empeſcher, & les lieux pour dreſſer des forts, à fin de boucler du tout ledict chaſteau.

Cela ne ſe peut executer que iuſques à la nuict. Cependant ſa Majeſté propoſa audit ſieur Mareſchal, le deſſein qu'elle auoit proietté, qui eſtoit de prendre mille cheuaux, & cinq cens harquebuſiers à cheual, & aller preſter vne eſtrette aux ennemis, deuant qu'ils fuſſent bien aſſeurez de ſon arriuée: & par ce moyen retarder leur venue d'vn iour ou deux, pour auoir plus de loiſir de faire vn retranchement par dedãs la ville, pour en ſeparer le chaſteau, y laiſſer mille hommes auec les Bourgeois, & prẽdre le reſte de ſon armée, pour aller combatre ledict Conneſtable, à trois ou quatre lieües de ladicte ville. Ledict ſieur Mareſchal n'approuua pas ſeulement cet aduis, mais le fortifia encores de pluſieurs raiſons. Sa Majeſté ayant pourueu à ce qui eſtoit neceſſaire, tant pour les viures, qu'à enuoyer querir de l'artillerie, pour batre ledict chaſteau, & à cet effect, ordõné toutes les eſcortes neceſſaires, depeſcha aux troupes, & leur donna le rendez vous, le lendemain à Lux, à huict heures du matin, maiſon du Baron dudict Lux, aſſiſe ſur la riuiere de la Tille, eſtãt au milieu des villes de Dijon & de Grey, & diſtant de l'vne & de l'autre de quatre lieuës, & manda

à tous ſes ſeruiteurs qui ſont ſur les frontieres dudict Cõté, de luy donner au meſme temps, audict lieu, les plus certaines nouuelles des ennemis qu'ils pourroyent. Sadicte Majeſté partit de Dijon à quatre heures du matin, y laiſſant Monſieur le Comte de Thorigny, l'vn des Mareſchaux de camp de l'armée, pour continuer le ſiege dudict chaſteau, & ſe rendit audict Lux, à l'heure dicte, où ayant de la contradictiõ entre les aduis qu'elle y trouua, ſe reſolut d'y repaiſtre deux heures, & le reſte de ſes troupes en trois villages circonuoiſins, pour donner loiſir au ſieur Dauſſonuille, que ſa Majeſté enuoya auec cent cheuaux, donner iuſques où il trouueroit les ennemis, pour luy dõner aduis s'ils marchoyẽt ou s'ils ſeiournoyent, luy commandant d'eſtre de retour à trois heures apres midy à Fontaine Françoiſe, lieu appartenant au ſieur de Brion, où à la meſme heure, ſa Majeſté auoit donné ſon ſecõd rendez vous, & qu'il print garde s'ils ne deſlogeoyent point: le moyen qu'il y auroit de donner à couuert, audict village où ils eſtoyent. Sadicte Majeſté partit à vne heure apres midy dudict Lux auec ledict ſieur Mareſchal, à fin qu'arriuant le premier, il mit les trou-

pes en l'ordre de marcher, qui auoit eſté reſolu, menant vne compagnie de gens de pied, pour ietter dedãs deux chaſteaux qui ſont au village de ſainct Seyne, ſur la riuiere de Vigenne, pour leur empeſcher ce paſſage, d'autãt que c'eſtoit le plus beau & le plus droict chemin, que les ennemis pouuoyent tenir pour venir a Dijon, auec leur armée. Sa Majeſté eſtant à vne lieuë dudict Fontaine Françoiſe, receut aduis par trois ſoldats, enuoyés par le Marquis de Mirebeau, qu'il auoit rencontré trois cens cheuaux, qui l'auoyent r'amené plus vite que le pas audict lieu, qu'il luy ſembloit auoir veu des files d'armes derriere: mais qu'ils ne luy auoyent pas donné loiſir, de les bien recognoiſtre. Soudain ſa Majeſté depeſcha ledict ſieur Mareſchal, auec la compagnie dudict Baron de Lux, qui eſtoit la ſeule qu'elle auoit pour lors auec elle, pour recognoiſtre ſi c'eſtoit veritablemẽt l'armée, où vne troupe qui fuſt venue à la guerre. Au meſme temps ſa Majeſté fit prendre lès armes à ſa troupe, & s'achemina au grand trot apres ledict ſieur Mareſchal, lequel ayant paſſé ledict village de Fontaine, veit ſoixante cheuaux qui eſtoyent ſur vne coline, à moitié chemin dudict

dudict lieu à S. Seine, qui est situé au pied d'vne coste, laquelle empesche que les villages ne se puissent veoir. Ledict sieur Mareschal iugea qu'il deuoit chasser lesdicts soixante cheuaux, pour voir ce que l'ennemy faisoit derriere. Ce qu'il fit fort facilement, & recogneut l'armée des ennemis descendre dedans ledict S. Seyne, & aupres d'vn bois proche dudict lieu, deux ou trois cens cheuaux qui auoyent chassé ledict sieur Daussonuille que sa Majesté auoit auparauãt enuoyé recognoistre l'ennemy, lesquels debanderent vne troupe à main droicte, & l'autre à main gauche, pour recognoistre ce qui estoit derriere ledict sieur Mareschal. A quoy il pourueut, enuoyant pour les empescher le Marquis de Mirebeau à vne main, & à l'autre ledict Baron de Lux. Cette troupe de caualleris ennemye, sentant aprocher toute leur armée, derriere laquelle ce bois empeschoit que l'on ne veist, commancea à s'aduancer vers ledict Mareschal, qui ayant recogneu ce pourquoy il s'estoit aduancé (qui estoit pour sçauoir si c'estoit leur armée ou non) se retira. Ce que les ennemys voyans mõstrerẽt le vouloir presser, mais il en fit peu de compte; n'estans pas gens pour le def-

faire, bien qu'ils fuſſent deux fois autant que luy. Ledict Baron de Lux eſtoit auec dix cheuaux derriere, à qui il ſembla deuoir faire vne charge à quelques vns qui s'auançoyent deuant le gros: ce qu'il fit tres-bien mais ſon cheual y fut tué, de façon qu'il fallut que ledict ſieur Mareſchal tournaſt auec ſa troupe pour le deſengager, & fit vne charge, où il mit en fuite ce gros qui eſtoit deuant luy. En meſme inſtant ſortirent du coing du bois ſept ou huict gros de cauallerie, qui pouuoyent faire auec ce qui eſtoit deuant, douce cens cheuaux. Ce que voyant ledict ſieur Mareſchal, commancea à faire ſa retraite, au petit trot deuers ſa Majeſté, tant pour l'aduertir que toute l'armée marchoit, qu'auſſi pour luy dire qu'il y auoit moyen, auec toute ſa cauallerie, de combatre la leur, auant que leur infanterie fuſt iointe: mais il ne peut arriuer iuſques à ladicte Majeſté, que les troupes du Baron de Thianges, Theniſſé, Villers Houdan, & vne compagnie de Carabins eſtant iointe auec eux, qu'il auoit deſ-ja chaſſez, ne le cõtraignirent de tourner. Ce qu'il fit, vray eſt que ce ne fut qu'auec vingt cheuaux: car le grand nombre des ennemys eſtonna la plus grã-

de partie de ceux qui eſtoyent auec luy. Il y fut bleſſé : quoy voyant ſa Majeſté, enuoya vne troupe de cauallerie qui luy eſtoit arriuée pour le ſouſtenir, laquelle apperceuant venir cette grande nuée d'ennemys, ſe renuerſa ſur ſadicte Majeſté, qui s'aduancea vers eux, & en fit tourner quelques vns qui ſe ioignirent à ſa troupe. Sur ces entrefaictes, la compagnie du ſieur de Tauannes arriua, laquelle ſa Majeſté fit mettre à ſa main gauche, & leſdicts cinq cens cheuaux qui auoyent chargé ledict ſieur Mareſchal, feirent ferme à my coſte, attendans que tout le reſte de leur cauallerie qui les ſuiuoit fuſt arriuée, qui parut auſſi toſt ſur le hault, & à la preſence de ſa Majeſté les mirent tous en cinq eſcadrõs, & ietterent leurs Carabins deuant eux. Des que les ennemis firent ferme, ledict ſieur Mareſchal vint trouuer ſa Majeſté, pour la ſupplier de departir ſa troupe en deux, & luy en bailler vne partie, ne luy eſtant reſté des ſiens que huict ou dix : Ce que ſa Majeſté voulant faire, vne partie de la compagnie dudict ſieur Mareſchal arriua : Partant il print ſeulement douze ou quinze hommes de la troupe de ſa Majeſté, l'heure du rendez vous n'eſtant point

encore eſcheüe, nulle des autres compagnies n'eſtoit encore arriuée, que les ſuſnommés, qui pouuoyent faire enuiron deux cens cheuaux. Cela ne fut pas ſi toſt executé, que ledit Duc de Mayenne, eſtãt encores ſuruenu auec vn gros de trois cẽs cheuaux, commanda aux autres marcher droict vers ſa Majeſté, contre laquelle il enuoya trois gros qui eſtoyent à ſa main droicte, & deux contre ledict ſieur Mareſchal. Mais Dieu qui eſt protecteur des iuſtes cauſes, ſe monſtra tellement fauorable à ſa Majeſté & aux ſiens, qu'auec ce qu'elle auoit, qui n'eſtoit que ſoixante cheuaux, elle desfit le premier eſcadron compoſé de trois cens cheuaux: puis auec ce qu'elle peut r'allier, le ſecond, qui eſtoit pres de deux cens, & apres auec vingt ou vingt-cinq cheuaux qui luy reſtoyẽt (car le reſte ſuiuoit la victoire) le troiſieſme, qui eſtoit de cent cinquante. Ledict ſieur Mareſchal, de ſon coſté, tout bleſſé qu'il eſtoit d'vn coup d'eſpée ſur la teſte, & d'vn coup de l'anceau petit vẽtre, qui toutesfois ne faiſoit que luy couper la peau, auec enuiron cinquante cheuaux, desfit l'vn apres l'autre, ces deux eſcadrons qui venoyent à luy à ſoixante pas du Duc de Mayenne, qui

faisoit ferme sur le hault, auec son gros, où les fuyards se ioignirent, pẽsans y trouuer du salut, furent mis à vau de route auec luy mesme, & furent menez tousiours batans à coups d'espée pesle mesle iusques au coin du bois, où sadicte Majesté trouua leurs bataillons de gens de pied & force mousquetaires & harquebusiers, departis en files, le long d'iceluy, auec quatre cens cheuaux frais, qui vindrent receuoir le Duc de Mayenne & ses troupes, enuiron à cent pas des bataillons. Sa Majesté ayant faict ferme: & les ennemis estãs separez d'auec les siens, trouua auoir faict cet effect auec quatre vingts cheuaux, & lors commãcea à se retirer sans toutesfois estre pressée: bien fut elle suiuie par toute la cauallerie iusques sur le haut, où elle se remit en bataille: Et estant en la place d'où elle estoit partie pour faire la charge, retourna derechef, & se remit en deux troupes auec ledict sieur Mareschal, demeurant par ce moyen maistre des corps des ennemys, & du champ du combat, accompagné seulement de cent cheuaux, en la presence de plus de quinze cens. Là elle commancea à r'allier ceux qui s'estoyent escartez, à fin de s'en seruir pour le moins de monstre, si

mieux elle n'en pouuoit faire. Sur ce point arriuerẽt Monſieur le Cõte de Clermont, le ſieur de Vitry, la cõpagnie des cheuaux legers du Roy, celle de Ceſar Mõſieur, de Monſieur, le Duc d'Elbeuf, du ſieur Comte de Chiuerny, du Cheualier d'Oyſe, & des ſieurs de Riſſé & d'Aix, fort faſchez de n'auoir eſté au combat: mais par-ce qu'il falloit qu'ils paſſaſſent à la file, au trauers dudit village de Fontaines, ſi toſt que celle dudict ſieur de Vitry & ſes Carabins, & celle dudict Cheualier d'Oyſe, furent arriuez, ſa Majeſté, ſans attendre leſdictes cõpagnies, feit aduancer leſdicts Carabins, deuant ledict ſieur Mareſchal, lequel marchant apres, vers les ennemis, comme ſa Majeſté fit de ſon coſté, ils tournerent & gangnerent leur infanterie, auant qu'on les peuſt ioindre, encores que ſa Majeſté, quand tout y fut arriué, n'euſt peu auoir que ſix cens cheuaux; & eux, au raport des trompettes du Conneſtable de Caſtille, & dudict Duc de Mayenne & des priſonniers, plus de deux mille. Ils retournerent loger à ſainct Seyne, & ſa Majeſté demeura maiſtre d'vn coſté & d'autre de la colline, depuis le village de Fontaines iuſques au bois dudict ſainct Seyne, logeant ſa ca-

uallerie legere audict Fontaines, & luy à Lux, qui eſt à vne lieüe & demye de là. Les ennemys deſlogerẽt des le lendemain dudict S. Seine, pour aller repaſſer l'eau ſur les ponts qu'ils auoyent dreſſez, auec vn grãd effroy : & ſi les cheuaux de ceux de ſa Maieſté euſſent eſté frais, & qu'elle euſt eu quelque infanterie, ſans doute l'on pouuoit faire vn bon effect ſur leur retraicte. Sa Maieſté les ſuiuit auec cent cheuaux iuſques à deux lieuës dudict Grey. La perte de ſon coſté n ha eſté que de quatre & vn prins: & celle des ennemis de ſix vingts morts ſur la place, ſoixãte de prins, & deux cens de bleſſez: il y eſt mort cent cheuaux d'vne part & d'autre. Entre les ennemys ſe trouuerent morts le capitaine Sanſon, le lieutenant de Dom Rodericq de Binelle, lieutenant de la cauallerie legere du Roy d'Eſpagne, & le lieutenant & la cornette de Mongane, duquel le drapeau fut prins à la derniere charge que feit ſadicte Majeſté, qui feit tous ces combats, ſans autres armes que ſa ſimple cuiraſſe, au grand regret de ſes ſeruiteurs, deſquels elle ſe loüe d'auoir eſté ſi bien aſſiſtée. Entre iceux eſtoyẽt Meſſieurs d Elbeuf, de la Trimoille, de Pizauy d'Inteuille, Roquelaure, Cha-

ſteau-vieux, Liencourt, Montigny, Myrepoix, le Marquis de Treynel & autres, & quelque choſe que peurent faire les Ligueurs, peu de temps apres le chaſteau de Dijon & preſque toute la Bourgongne fut reduite en l'obeiſſance du Roy: car l'on ſçait bien comme auparauant, & des le moys de Feurier, de ladicte année, la ville & chaſteau de Beaune, furent remis en l'obeyſſance du Roy, par la fidelité des habitans, qui y firent entrer le ſieur Mareſchal de Biron, & ſe deliurerent du ioug inſupportable de la Ligue. Auſſi toſt que cette place fut reduite, ledit ſieur Mareſchal depeſcha vers le Roy vn courrier, pour l'aduertir de ce bon ſuccés, qui arriua vers ſa Majeſté à Vincennes, la veille de Paſques, dont ſa Majeſté receut vne telle ioye, que tout auſſi toſt, elle fit ſçauoir cette priſe par tout dedans la ville de Paris. Et le lendemain en l'Egliſe & chapelle de Vincennes, fit chanter le *Te Deum*, comme il fut auſſi chanté ſolennellement à Paris, à noſtre Dame, le Mardy enſuiuant, où tous Meſſieurs de la Cour de Parlement de Paris ſe trouuerent en corps. Eſt à noter en ceſt endroict vne vieille prophetie de S. Brigide, maintenant accomplie, portant

Que les guerres de France pour la rebellion des faux François, finiront par vn choc ou bataille, qui se donnera à la Fontaine Charles, à l'issue de laquelle le victorieux entrera dedans Dijon.

Cette fontaine retenant ce nom est vne lieuë de Dijon sur le chemin de Beaune. Cependant de ces grands & heureux succez, il faut estre aueugle pour ne voir que Dieu conduict la main du Roy, est auec luy, & soustient sa cause: qui doit faire pẽser à ceux, qui luy voudroyent encores dresser des parties à leur conscience. Le liure de la Toison d'or raporte que le Roy S. Loys eut de mesmes attaintes & entorces à son aduenement à cette couronne, à sçauoir que les descendus de Robert Cõte de Dreux, s'esleuerent à l'encontre de luy: entre autres Pierre Mauclerc Comte de Bretagne, le Comte de la Marche, & les Seigneurs de Coussi, de ce Robert, appellez Robertois qui esleuerẽt & attirerẽt à eux Philipe Cõte de Bolongne oncle du Roy, luy promettant le faire Roy: à quoy dit l'histoire, il se laissa imprudẽment & legeremẽt aller: mais que cognoissãs la magnanimité du courage de S. Loys, iugeans par ses heureux succés que Dieu luy aidoit & estoit auec luy, ils se deporterent tous

de leur entreprinſe, & ſe vindrẽt rendre à ſa mercy. En ce ſacre ſurgeon de ce ſacré tige, telles entreprinſes renouuellées ſont repouſſées & confondues par vne meſme aſſiſtance de Dieu, euidente & aparente, par tant de dangers qu'il ha euité, quelque mal que l'on machine contre luy. Il eſt remarqué en Cyrus, Romulus, Dauid & au Roy Charles 7. que les Roys qui reçoyuent des trauerſes & empeſchemens en leurs Royaumes, & cõtre leſquels la puiſſance humaine ſe bande pour les garder d'y paruenir, ſont ordinairement les plus grands Monarques & reſtaurateurs des Eſtats, preſque perdus: Comme il ſe voit en noſtre Roy, qui eſt ja tellement aduancé, qu'il ha conqueſté preſque tout ſon Royaume, & en eſt venu là que les rebelles ſont combatus & desfaicts aux lieux meſmes de leur retraite, c'eſt à dire aux liſieres, & extremitez, qui eſt la fin de la guerre ciuile, comme elle fut ſouz l'Empire d'Auguſte, quand les fils de Pompée & Marc Antoine furent desfaits en Eſpagne & en Egypte. Et ce que l'on a dict du tẽps de Charles 7. d'vn Poton de Saintrailles, d'vn Comte de Dunois d'vn la Hire, ſe dira des valeureux Seigneurs & capitaines,

qui ont assisté le Roy en cette guerre: & parmy ces loüanges, particulierement de feu Monsieur le Mareschal de Biron, qu'il ha reconqueſté au Roy la Bourgongne: honneur qui sembloit luy estre deu & le regarder, d'autant que du costé maternel, il estoit Bourguignon, à sçauoir de la maison d'Authun tres-noble & tres-ancienne. Monsieur le Mareschal de Biron son fils ha bonne part en ces loüanges, pour auoir en tant d'endroits si valeureusement exploité, à l'aduancement des affaires de sa Majesté, si ie voulois nommer tous les autres, la liste en seroit infinie.

Prise de la ville de Hã.

En cette mesme année, au moys de Iuin, fut prinse la ville de Han en Picardie, les Espagnols desfaicts, & fut le chasteau reduict en l'obeissance du Roy. Au combat qui fut donné, à cette prinse & reduction ne se sauuerent pas vingt hommes des ennemys qui n'ayent esté tuez ou prins: & se trouuerent entre les morts six vingts Espagnols & plusieurs capitaines & soldats, iusques au nombre de six à sept cens: de prisonniers, le sieur Chicque Napolitain, qui commandoit à toutes les troupes, fut blessé de deux coups de picques: les sieurs Marcel Carraccio, le sieur Alexandre & le

capitaine des Lanſquenets & autres capitaines en chef, qui furent baillez au ſieur d'Oruillier pour retirer le ſieur de Gommeron ſon frere qui eſtoit detenu priſonnier à Bruxelles. Il y eut trois ou quatre cens priſonniers, tant officiers des compagnies que ſoldats. Du coſté Royal, Monſieur de Humieres y fut tué, qui laiſſa vn extreme regret & deſplaiſir à toute l'armée: auſſi regretable à toute la France, apres ſa mort, que ſes vertus & merites l'auoyent rendu recommandable & neceſſaire au ſeruice du Roy durant ſa vie. Le ſieur de la Croix maiſtre de camp, Deſmaziere Lieutenant du ſieur de Suruille le Bayencourt, Capitaine des gardes dudict feu ſieur de Humieres y moururent, apres auoir rendu tel teſmoignage de leur valeur, qu'ils en ſerõt à iamais reputez, y ont pareillement eſté tuez, iuſques au nombre de quinze ou vingt, tant Gentilshommes que Capitaines & enuiron cent ſoldats, auec quelque nombre des bleſſez, entre leſquels furent les ſieurs d'Ampierre Capitaine des gardes de Monſeigneur le Cõte de S. Pol, qui eſtoit à cette entrepriſe & combat, Lieruille maiſtre de camp, d'Apagcon, & Chaumont Chalandre. La

Mort de Mõſieur de Humieres.

nuict ensuiuãt cette execution, en laquelle estoit aussi Mõseigneur le Duc de Bouillon, le secours que les estrangers auoyent enuoyé demander à leur armée qu'on auoit ledict iour eu aduis certain, auoir assiegé le Castellet, arriua à deux lieües dudict Han, composé de quatre mille hõmes de pied, & huict cens cheuaux auec quatre pieces de canon : mais aussi tost qu'ils eurent nouuelles de ce qui estoit aduenu à Han, ils s'en retournerent en leurdicte armée. L'entreprinse fut hazardeuse, & heureusement executée, comme se peut voir par le particulier & veritable discours qui fut imprimé à Paris incontinent apres. Les ennemys incontinent apres prindrent le Castellet, la Capelle, & la ville de Dourlans par assaut, non par faute d'hommes ny munitions, mais par le peu d'ordre, & par l'intelligence qu'auoyent parmy eux les chefs qui estoyent dedans ladicte ville, laquelle on croit ne fust perdue si la proposition de Monseigneur de Neuers eust esté approuuée, de mettre dedans toute l'infanterie & caualerie, comme il se pouuoit sans dificulté au hazard de quelque coup de canon. Ayant esté prins resolution au Conseil tenu

le premier iour d'Aouſt de ladicte année, à Pequigny que Meſſieurs les Comte de S. Paul & Duc de Bouillon iroyent donner ordre aux places du coſté du Boullõnois, & que Monſieur de Neuers viendroit du coſté de decà, contremont la riuiere de Somme, pour en faire de meſme. Il partit le lendemain & alla coucher à Amiens où il trouua vn esfroy & eſtonnemẽt ſi grãd, non ſeulement au peuple, mais aux plus grands, à cauſe de ce qui s'eſtoit paſſé à Dourlans, par la cruauté des Eſpagnols, qu'il fut cõtraint pour les aſſeurer de mettre à part la qualité de ſa perſonne, & de leur promettre d'aller le lendemain cõme il fit, à Corbie, diſtãt de quatre lieuës d'Amiens, pour s'y enfermer & la garder contre l'armée Eſpagnole. Ils furent fort reſiouys & eſmerueillez de cette offre, & l'en remercierent infinimẽt auec grãde loüange. Ainſi pour effectuer la promeſſe de laquelle il eſtoit engagé, mondict ſieur de Neuers partit d'Amiens le Ieudy troiſieſme dudict moys, & alla coucher a Corbie, laquelle ſans deſcendre de cheual, il viſita par dehors, & le matin enſuiuant par dedans, & ſoudain ſe fit donner par eſtat les munitions de guerres & de viures qui s'y

trouuoyent, pour recognoiſtre le default qui eſtoit en icelle, qu'il trouua grand à fin d'y remedier au pluſtoſt, par-ce que les ennemys qui eſtoyent encore aux enuirons de Dourlans, pouuoyent venir en deux iours l'aſſieger, pour n'en eſtre eſlongnez que de ſept lieuës. Ledict ſieur pourueut le mieux qu'il luy fut poſſible, à tout ce qui eſtoit neceſſaire pour defendre & conſeruer la place. Le Vendredy les ennemys partirent d'aupres de Dourlãs, & s'aduancerent d'vn logis. Et le Samedy enſuiuant ayans prins le chemin tirant entre Peronne & Corbie, mondict ſieur de Neuers ſe partit auſſi toſt de Corbie, puis qu'il n'y auoit plus que faire, & alla coucher à Arbõnier, & le matin enſuiuant paſſa à Peronne : & ayant entendu que les ennemys eſtoyent allez loger entre ſainct Quentin & Cambray, il ſe reſolut de paſſer outre, pour s'aprocher ce ſoir là le plus pres qu'il pourroit de S. Quentin, à fin de ſe ietter de nuict dedans la ville, meſmes que Mõſieur le Vicomte d'Auchy gouuerneur d'icelle, l'auoit aduerty que les ennemys s'eſtoyent aprochez de luy. Eſtant arriué à S. Quentin, il eut aduis certain, que les ennemys eſtoyent logez aux enuirons de

Cambray pour l'assieger, lequel aduis fut confirmé par quatre lettres qu'il receut l'vne apres l'autre du sieur de Balagny des 11.12.13.& 14.dudict moys, par lesquelles il demãdoit secours prompt, pource que le peuple estoit estonné de ce qui estoit aduenu à Dourlans, & que la ville estoit mal garnie d'hommes. A cette cause, le Duc de Neuers y enuoya son fils vnique le Duc de Rethellois, assisté des sieurs de Buhy & de Trumelet, auec enuiron trois cens cinquante cheuaux, meit à la teste le sieur de Vaubecourt, auec quatre compagnies de cheuaux legers. Pres dudict Duc de Rethellois estoyent aussi les sieurs de Sugny, de Fleury, de Chaltray, de Burosselin, auec quelques capitaines, qui s'acheminerent en bon ordre, armez de toutes pieces, par vn grand vent & pluye qui dura toute la nuict. La guide qui les conduisoit, les feit passer sur vn meschant petit pont de bois, proche d'vn village qui s'appelle Anne, distant deux lieuës de Cambray, au lieu qu'il les deuoit faire passer hors du village, à main droicte où il n'y auoit ruisseau ny pont. Aduint qu'en passant s'osta vne planche du pont, qui fit trebuscher vn cheual, qui retarda le passage

de

de toute la troupe : & feit faire alte ledict sieur Duc de Rethelois l'espace d'vne heure & demye, pour attẽdre que tous fussent passez : Ce qui donna loisir aux ennemys de se mettre en bataille, sur l'alarme que les payſans donnerent par le son de leurs cloches, de village en village : estant ledict sieur Duc arriué à la plaine proche de Cãbray, à vne heure de iour, il veit en bataille la cauallerie des ennemys, presque sur le droict chemin qu'il deuoit prendre : ce qui fut cause qu'il chemina à quartier, tirant droict à vn petit corps de garde de 25. lanciers, qui estoyent au deça d'vn chemin creux, lesquels furent taillez en pieces, à la veuë de la cauallerie, qui ne les pouuoit secourir à cause dudict chemin. Ledict sieur Duc de Rethelois, passant outre, pour entrer dedans la ville, rencontra vn gros de deux cens cinquante cheuaux, auquel il alla droict & les escarta en vn instant, & passant outre arriua sur le fossé, & bien tost estant recogneu, entra dedans la ville, auec vn grand honneur, & ioye des habitans, voyãs venir vn si braue secours. Ces choses se passerent durant le voyage que sa Majesté feit en sa ville de Lyon, en laquelle il fit son entrée le quatriesme iour *Entrée du Roy à Lyõ.*

de Septembre, auec grande magnificence & ſomptueux preparatifs, cõme l'on voit par le Diſcours qui en ha eſté faict & imprimé en ladicte ville de Lyon. Au commancement dudict moys, vindrent nouuelles de Rome, de l'abſolution du Roy par le Pape Clement huictieſme : & au meſme temps fut publiée la ſeconde treſue generalle, pour trois moys, qui ha amené la reconciliation du Duc de Mayenne, & de tous ceux qui l'ont ſuiuy, auec ſa Majeſté, au grand bien & repos de l'Eſtat, pour-ce qu'eſtãs tous les François reünis, il ſera aiſé de chaſſer les eſtrangers Eſpagnols qui nous veulent aſſeruir & empieter ſur cette couronne. Ils l'ont bien monſtré des le commancement des troubles là où ils ont peu ſe rẽdre les plus forts cõme à Blauet en Bretagne, à la Fere en Picardie, places qu'ils ont merueilleuſement fortifiées & autres qu'ils ont ſurprinſes, auec entiere reſolution de mourir pluſtoſt que d'en deſloger: & de n'agueres par la prinſe de la ville de Dourlans, en laquelle ils ont commis les plus grandes cruautez du monde, celle de la Capelle & du Catellet, pratiquans touſiours comme

Abſolution du Roy.

ils ont faict par le passé des intelligẽces de ceux qui sont encores secrettement ensorcelez du poison de la Ligue, pour surprendre les meilleures places qu'ils pourront, comme freschement ils ont faict de la ville de Cambray, place des plus fortes & de tres-grande importance, lors desgarnie d'hommes & de munitions, qui ha esté par eux aisément emportée par la perfidie de quelques habitans, nonobstant la diligence que le sieur de Ballagny fit, d'auoir le secours susdict de Monseigneur le Duc de Rethellois, qui eust sauué la ville indubitablement, si bien tost il eust esté secondé de plus grandes forces. Peu de temps apres mourut Mõseigneur le Duc de Neuers, qui ha faict de grands seruices à cette courõne, faschẽ d'vn costé, de la perte d'vne place de si grande importance, de l'autre, content de ce que Monseigneur le Duc son fils se monstra si vaillant, en la conduite du secours qu'il ietta auec sa personne mesme dedans ladicte ville. Enuiron ce mesme temps mourut vn grãd chef de la ligue, le sieur Duc de Nemours. Sa Majesté ha donné à Monsieur de Guyse le gouuernement de Prouence, & tient-on que le sieur Duc d'Espernon, qui en estoit

Mort de Monsieur de Neuers.

pourueu, le debat fort & ferme contre ledict ſieur de Guyſe. Eſt venue nouuelle ces iours paſſez que ledict ſieur d'Eſpernon eſtoit fort bleſſé, par vne traînée de poudre à canon que l'on auoit faicte en ſon logis, on ne ſçait par qui. Le Roy, à ſon retour de ſa bonne ville de Lyon, alla mettre le ſiege deuant la Fere, où il eſt encores à preſent, ayant faict faire des blocuz tout à l'entour, pour empeſcher les ſorties des aſſiegez, & les ſecours qui leur pourroyẽt venir, ſadicte Majeſté eſt reſolue ne partir de là, & ne leuer le ſiege qu'il ne l'ait prinſe, encores qu'il coure vn bruit ſourd, que les Eſpagnols aſſiegez là dedans ne ſont prets de ſe rendre, qu'ils ont encore vne liure de pain à manger tous les iours, & qu'ils attendent ſur le renouueau vne forte & puiſſante armée, pour les venir deſgager & deliurer du ſiege. Le dixieſme de Nouembre de cette meſme année, Monſeigneur le Duc de Montmorency, Pair de France arriua à Paris : Monſeigneur le Prince de Conty aſſiſté de toute la Nobleſſe eſtant lors pres de luy, alla au deuãt hors les portes, auec les archers de la ville & autres des plus apparents bourgeois, & luy fut faict fort grand honneur & recep-

Arriuée de Monſieur le Conneſtable a Paris.

tion, comme il meritoit, eſtãt auiourd'huy l'vn des plus ſages & experimenté chefs qui ſoyent en France: & pour eſtre le premier, à iuſte cauſe le Roy luy a octroyé lettres de l'office de Conneſtable de France, qui eſtoit auparauant en ſa maiſon: & eſpere-on de luy, qu'eſtant arriué à la cataſtrophe de cette tragedie Frãçoiſe, il donnera ſi bon ordre aux affaires de la guerre & de la republique, que ce pauure Royaume reflorira, garanty de la tyrannie Eſpagnolle, trouuera moyen que la gendarmerie ſera bien payée, & que les pauures officiers de ſa Majeſté, & bons ſeruiteurs d'icelle, apres tant de pertes par eux ſouffertes, pour auoir, comme ils deuoyent, ſuiuy leur maiſtre & Prince legitime, ſeront aucunemẽt releuez de l'extremité en laquelle ils ſe voyent tous les iours, pour n'eſtre ie ne diray, recompenſez des pertes qu'ils ont faictes en ſeruãt, mais ſeulemẽt payez de leurs gages. Ledict ſieur de Montmorency preſenta ſes lettres dudict office de Conneſtable, en Parlement le 21. iour de Nouembre audict an: apres la lecture deſquelles, M. Ant. Arnauld tres-fameux Aduocat en la Cour, commança à parler & diſcourir ſur les loüanges, hõneurs & me-

rites de ce grand Capitaine, & de ſes predeceſſeurs. La harangue ſe void imprimée a Paris, par Mamert Patiſſon, chez Robert Eſtienne. A la fin de laquelle, il conclud que mondict ſieur le Conneſtable voulant participer à l'eſperãce de ſon bon maiſtre, remettoit de cette heure là tous ſes triomphes & tous ſes lauriers, entre les mains de la bonne fortune de la France, promettãt au lieu le plus celebre, & en la lumiere la plus eſclatante de l'Europe, d'employer toute l'authorité & toute la puiſſance de ce premier office de la couronne, pour faire, que la iuſtice ſoit obeye en tous les endroits du Royaume, comme elle eſt audict lieu du Parlement, que les armes ſoyent effroyables aux ennemys, douces & gracieuſes aux ſubiects, & que les deniers publics ſoyent bien & ſainctement maniez: à fin que (ſi c'eſt choſe qui ſe puiſſe) il ſe rende digne Conneſtable d'vn ſi grand Roy, que Dieu, ſans doute, a reſerué à ces derniers temps, pour r'eſtablir l'ancienne gloire de cette courõne, voire l'accroiſtre & rehauſſer par deſſus le comble, auquel elle ha eſté autresfois eſleuée. Autant que cette charge eſt grãde (pour vſer des meſmes termes de monſieur Arnaud) autant

se trouue elle tousiours à la fin necessaire: car la personne des Roys estant saincte & sacrée, & la moindre goute de leur sang si chere à tout leur Estat, qui ne respire que de leurs poulmõs, ne bat que de leur cœur & ne vit que de leur estre, & d'ailleurs estãs souuent appellez en diuers endroits fort eslongnez, il est du tout necessaire qu'ils soyent soulagez par ce grand officier, tout reluisant de la gloire de son maistre, portant en sa main l'espée de la France, deuãt laquelle marche la terreur & l'effroy accompagnée d'honneur & reuerence. Ce qui ha esté pratiqué en tous les grands Estats souz diuers noms, & quelquesfois puissances dissemblables, mais en fin l'experiẽce ha tousiours faict cognoistre, que pourueu qu'enuers le Maistre & le Souuerain, il soit humilié comme le moindre vassal, que pour le regard des subiects il ne peut estre trop esleué, pour le bien des affaires publics, qui ne sont aduancez que par vne grãde puissance & authorité, mettant promptement à fin, les belles & hautes entreprinses de la guerre, que la longueur ruine ordinairement. Le Connestable de France ne faict pas seulemẽt le serment, mais aussi l'hommage lige de son

office:il eſt par deſſus tous autres qui ſont dedans l'oſt,exceptée la perſonne du Roy: il ordonne toutes les batailles, & toutes les fois que l'oſt ſe remue, il liure les places & logis au Roy & à tous autres, il a le ſoin de toutes les eſpies, de toutes les ſentinelles, de camper & generalement de tout ce qui eſt neceſſaire en l'armée. Il eſt chef de tous les Conſeils du Royaume en l'abſence du Roy,& a ce priuilege qu'encor qu'il ne fuſt Pair, neantmoins il aſſiſte au iugement des Pairs. Les François ont eſtably vn Empire qui ne reſpire que la guerre, tout bouillant & tout fremiſſant d'armes & de cheuaux,ayans affecté tous les grãds fiefs & arrierefiefs aux Gentils-hommes François, naturels enfans & nourriçons de Mars, & la plus guerriere race qui ſoit ſur la terre: qui eſt auſſi la colonne de la Monarchie,l'appuy du ſceptre, la force & l'honneur du Royaume, qui ne ſçauroit eſtre aſſubiettie par les eſtrangers. Les villes peuuent eſtre domptées par garniſons & citadelles: mais ce grand corps de nobleſſe reſpandu par tous les champs diffus & epars en tous lieux, ne peut eſtre reduit ſouz autre domination que celle de ſon Roy legitime, qu'elle recognoiſt des ſa

naiſſance, ſelon l'ordre de la ſucceſſiõ certain, eſtably de Dieu, & qui ne peut eſtre esbranlé qu'en coupant la gorge à tout ce qu'il y a de vrays François. Cette nobleſſe aſſemblée en vn corps d'armée auec l'infanterie Françoiſe reiglée & diſciplinée, faict le plus vif & le plus rude effort qu'autre quelconque qui ſe puiſſe preſenter, pourueu qu'elle ſoit conduite par vn chef digne de ſa valeur, & qui ait autant d'experience & de generoſité, que ce qu'il conduit a de force & de vigueur. On ſçait aſſés en quel hault degré de gloire & de ſplendeur, doit eſtre tenue la Majeſté des Roys, oingts de Dieu, & qui doiuent eſtre reſeruez aux coups d'Eſtat, qu'eux ſeuls peuuẽt executer: *Temetipſum ad ea ſerua pericula, quæ magnitudinem tuam capiant.* Du ſurplus ils doiuent eſtre ſoulagez par celuy duquel ils choiſiſſẽt la ſuffiſance & la fidelité propre pour vne telle & ſi peſante charge. Monſieur le Conneſtable outre la generoſité de ſon ſang ha eſté eſleué dans les armées, il eſt creu parmy les alarmes: & ſon eſprit n'ha eu autres obiects que ceux qui le formoyent à ce qui eſt de plus excellent en l'art militaire. Sa ieuneſſe s'eſt paſſée au milieu des batailles, des batteries

furieuſes & des aſſaults : tout ſon aage s'eſt paſſé en continuelles guerres, tãt s'en fault que ſon eſprit eſleué & adonné à toutes choſes grandes puiſſe maintenant penſer au repos, qu'au contraire les proſperitez de ſes proüeſſes paſſées luy engendrent vne imaginatiõ de plus belles & plus hautes entreprinſes : combatant continuellement en luy l'eſperance de l'aduenir auec la gloire du paſſé. A ceux qui ſont eſleuez en ces grandes & ſupereminentes dignitez, ou pluſtoſt en ce ſolſtice de tous honneurs, rien de iuſte n'eſt impoſſible : principallement y eſtans aydez par la puiſſante main du Roy, qui veut le bien, ſi iamais Prince l'a deſiré : mais il a receu tant & tant de trauerſes, & ſon eſprit eſt occupé en tãt de grandes & importantes cogitations, qu'il fault neceſſairement qu'il ſoit ſoulagé par ce premier officier de la couronne. Iceluy apres auoir proteſté à la Cour par ledict ſieur Arnauld qu'entre tous les ſubiects du Roy il ne s'en trouueroit iamais vn plus humble, & plus obeiſſant que luy, qui plus volõtiers s'employaſt de tout ſon pouuoir à reſtablir l'ancienne gloire de cette couronne, voire meſmes l'accroiſtre, ſupplia humblement la Cour d'ordonner

que ſur le reply des lettres de prouiſion de l'office de Conneſtable de France, & Lieutenant general du Roy par tout ſon Royaume, duquel il ha pleu au Roy de l'honnorer, & d'en receuoir le ſerment & l'hõmage, fuſt mis, Qu'elles ont eſté leües, publiées & enregiſtrées. Ce que la Cour accorda & feit ſur le champ tresvolõtiers. Dieu luy faſſe la grace de venir à bout de ſes beaux & glorieux deſſeins, ſouz le plus grand & le plus heureux Monarque de la Chreſtienté, qui ha ſouz la main de Dieu aduancé ſes affaires iuſques où elles ſe voyent miraculeuſemẽt contre toutes les plus grandes forces humaines, tant de ſes ſubiects rebelles, que des eſtrangers, qui conſpiroyent ſa ruine. Dieu le nous vueille bien preſeruer, à fin de deraciner prõptement, auec l'aide d'vn ſi grand Conneſtable, & d'vne ſi braue Nobleſſe Françoiſe, cette nation d'Afrique, ces Eſpagnols de la Picardie & de la Bretaigne, où ils ont pris pied y a ſix ans, rompants ouuertemẽt la paix, iuſques là, que d'auoir planté leurs garniſons dans la capitale de l'Eſtat, dans cette grãde ville de Paris, qu'ils mettoyent entre leurs villes de conqueſte, & benir ſon entreprinſe treſ-iuſte ſur la ville de la

Fere en Picardie, occupée par ces Barbares, qu'il tient encores à preſent bloquée & aſſiegée: ſur la fin du moys de Ianuier 1596. le Roy s'eſtant venu esbatre a Monceaux, Monſieur le Duc de Mayenne luy eſt venu trouuer, auquel lieu il a faict la reuerence a ſa Majeſté, & apres auoir ſeiourné quelques iours audict lieu, eſt allé conduire ſadicte Majeſté audict ſiege de la Fere: à ce qu'ayant par force reconquis le ſien en France, & ſa France meſme, il employe dehors ſes armes tant glorieuſes & triomphantes à la reconqueſte & recouurement de ſon Royaume de Nauarre, vſurpé par les Roys d'Eſpagne, qui de droict luy appartient, & duquel eſt icy repreſentée ſommairement la vraye & notable hiſtoire.

Entreuene du Roy & Monſieur le Duc de Mayenne.

FIN.

Genealogie des Comtes hereditaires de Troyes & Meaulx, ou de Champaigne & Brie, qui furent aussi Roys de Nauarre.

ERBERT ou Heribert, (que la plus part de nos Historiens intitulent Comte de Vermandois, & qui est appellé Comte de Troyen en la charte de Ledgarde sa fille donant Gisey a S. Pierre en Vallée de Chartres le 14. an du regne de Chlotaire,) fut fils d'Heribert sieur de Peronne & S. Quentin, qui tua Raoul Comte de Cambray, & peu apres fut tué par les gens de Bauldouin le Chauue Comte de Flandres & frere de Raoul enuiron l'an 902. lequel Heribert estoit frere de Pepin & de Bernard ou Berhard tous enfans de Pepin fils d'vn autre Bernard que la genealogie de S. Arnoul de Mets fait fils de Charles, fils aisné de Charlemagne: mais Rhegino (plus vray-semblablement ce me semble) le prend pour Bernard qui eut les yeux creuez & mourut l'an 818. lequel estoit fils de Pepin Roy d'Italie, né de concubinage, comme dit Theganus. C'est Heribert apres auoir suyui le parti du Roy Raoul, qui luy rendit Peronne dés l'an 924. s'estant reconcilié au Roy Loys D'oultre-mer, mourut l'an ensuyuãt que les Chroniqueurs de ce mesme âge comptent 943. & fut enterré à S. Quentin par ses enfans qu'il eut de la sœur de Hues le Grand, lesquels possederent toutes ses terres par indiuis & en commun, iusques a l'an 946. qu'ils en feirent partage entre eux par l'aduis dudict Hues le Blanc leur oncle.

DES Eon il garda vniuersel son pere ſes ſurteſſes de ian & hasteau hierry, depuis empara Amiens nuiron an 944.

HVES ou Huon lequel son pere fit archeuesque de Rheims, qui fut comme vnnouueau subiect des querelles entre les Carlins, & la plus part des grands Seigneurs de France.

ADALBERT qui se rendit du parti du Roy Louys d'Outremer l'an 949. & depuis feit ligue à part auec Robert & Heribert ses freres.

ROBERT qui s'empara de la ville de Troyes enuiron l'an 958. & en dechassa l'Euesque Anſegisus qui auoit fait grand deuoir contre les Normans: ce qui fut cause que Brunon oncle de la Royne Gerberge assiegea Troyes, & le chasteau de Dijon, duquel aussi Robert s'estoit saisi l'an 959. sur le Roy Louys. Il eut à femme Vverra fille de Giſlebert Duc de Bourgongne, sœur de Leudegarde femme d'Otton frere de Hues Chapet, & encor Aalays ou Aliz de laquelle il eut vn fils nommé Robert.

HERIBERT Comte qui se rendit auec son pere du parti de Loys d'Outremer l'an 942. & depuis enuiron l'an 951. à l'aide d'Adalbert son frere espousa Ottogeba, que les autres appellent Eadgina ou Origina fille d'Edouard Roy d'Angleterre & vefue de Charles le Simple, l'ayant retirée de Laon où le Roy son fils luy auoit donné le reuenu d'vne Abbayede Nounains. Ce Comte s'empara de Victry par trahiſon d'vn Gaultier, & de quelques autres places en Champagne & Brie dés enuiron l'an 952. & fortifia Montfeulx auec son frere Robert, auquel il succeda au Comté de Troyes, & est appelé par Glaber Comte de Troyes & de Meaux. Il relaſtit l'Abaye de Lagny ruinée par les Payens, & y fut enterré apres sa mort qui est marquée au 28. de Decembre enuiron l'an 993.

ALIX ou Aleˢ mariée à Arnoul de Flandres pere de Bauldouin le Barbu l'an 934. mourut en Octobre, 960.

LEDGARDE (ainsi est elle nommée en l'ancienne Chronique du monastere de S. Pierre en vallée de Chartres ou elle est enterrée auec vn escuſſon a l'endroit de sa sepulture lequel est de gueulles diapré de fleurs ou ramée d'argent, & vne bande de sable) fut mariée en premieres nopces à Guillaume Longu'espée fils de Roul 1. Duc de Normandie, qui auoit ja espousé à la Danoiſe Sprota sœur de Bernard Comte de Senlis, de laquelle il eut enfans, mais non de Ledgarde, laquelle fut mariée en ſecondes nopces à Thiebault le Tricheur, que quelques chroniques font fils de Gerlon Normand cousin ou parent de Roul & d'vne fille du Marquis de Brandebourg, & luy donnent vne fœur femme d'Alain Barbetorte. Ce Thiebault fut sieur de Tours & de Blois, par don du Roy Charles le Smple, & encor de Chartres par acquiſition d'Hasting natif d'aupres de Troyes, ou pluſtoſt par vſurpation ſur l'Eueſque Yvvetelin ou Gancelin, & eut de ladicte Ledgarde

ESTIENNE 1. Comte de Troyes & de Meaulx, que le Roy Robert en la charte de Lagny appelle son neueu, Glaber, cousin, decedа sans hoirs de son corps enuiron l'an 1030.

AGNES ou Anne, qui fut seconde femme de Charles frere de Lothaire, auec lequel elle mourut à Orleás l'an 992. ou enuiró, delaiſſant deux fils qui ſe retirerẽt en Allemaigne.

EON ou Eudon, autrement appelé Eudes, surnommé le Champenois, Comte de Tours, Chartres, Blois & Beauuais, & sieur pour vn temps de Coucy par octroy d'Odelric Archeueſque de Rheims, mourut preſque au meſme temps qu'Heribert son oncle, & fut enterré à Mermonſtier. Il eut à femme en premieres nopces Mahault fille de Richard de Normandie, de laquelle il n'eut enfans: & en ſecondes eſpousa Berte ſœur de Raoul Roy de Bourgongne & fille de Conrad & de Mahault ſœur du Roy Lothaire, laquelle fut depuis remariée au Roy Robert, duquel elle fut ſepaſrée pour conſcrage. De ceſte Berte Eudes eut

EMME ſelon aucuns, femme de Guillaume Teſte-d'eſtoupes, Duc de Guyenne & Comte de Poictiers.

HVES ou Hugues Archeueſque de Bourges duquel eſt faicte mention en vn tiltre de ledgarde ſa mere qui eſt ou charulaire dudict monaſtere du S. Pere en vallée, qui ſemble eſtre celuy meſmes que la Chronique de Mermonſtier faict fils de Eudes & d'Hermengarde, & dict auoir auſſi eſté Abbé dudict Monaſtere par don du Roy Robert.

EVDES ou Eon, Comte Blois, de Chartres & de Tours, ſeigneur de Sancerre par eſchange de partie du Comté de Beauuais auec l'Eueſque Roger (qu'aucuns luy donnent pour frere) & depuis Comte de Troyes & de Meaulx par ſucceſſion d'Eſtienne ſon couſin, de laquelle il s'empara malgré le Roy Robert, qui ſe pretendoit heritier plus proche. Il fut tué en vne bataille pres Barle Duc, par Gozelon Duc de Lorraine l'an 1037. le 17. de Decembre, & fut ſa teſte enuoyée à l'Empereur Conrad, & ſon corps recueilli par Roger Eueſque de Chaallons, porté à Mermonſtier, apres auoir eſté recouuert par ſa femme, qui eſt nommée en quelques chroniques aſſez anciennes, Machilde ou Mathilde troiſieſme fille de Hues le Grand: Mais ez plus viels tiltres des Monaſteres de S. Pierre en vallée & de Mermonſtier ERMENGARDE, & en vn de l'Egliſe de Rheims Ermenralde.

BERTE femme d'Alain de Bretaigne, dict le Rebru, laquelle deceda la 1. iour d'Octobre l'an 1039.

THIEBAVLT 1. Comte de Chartres, de Blois & de Tours (qu'il quitta à Geofroy Comte d'Anjou pour ſa rançon l'an 1041.) depuis encor Comte de Troyes & de Meaulx, eut à femme Aliz.

HENRY auſſi ſurnommé en vn tiltre de S. Foy de Colommiers,

Eſtienne 2. Comte de Troyes & de Meaulx.

ESTIENNE 3. Comte de Chartres, de Blois & de Meaulx appelé par les Barons d'oultre mer, le Pere du conſeil: eſpouſa Alе fille de Guillaume le baſtard Duc de Normandie, laquelle apres la mort de ſon mary (qui fut tué en vne bataille contre les Sarrazins pres Rames l'an 1101.) ſe rendit religieuſe à Marcigny Iuon Eueſque de Chartres le nomme Palatin: & Guitbert dit de luy, qu'il auoit autant de chaſteaux qu'il y a de iours en l'an.

EON ou Eudes ſelon la genealogie de S. Arnoul de Mets, laquelle ſeule i'ay ſuyui en ceſt endroit, n'ayant trouué mention de ceſtuy-cy ailleurs, ſinon que ce ſoit celuy auquel le Roy Louys donna le chaſteau de Victry apres qu'il l'eut pris ſur le Comte Thiebauſt, qui eſt appelé en quelque chronique nepueu de ceſt Eudes là, lequel au contraire l'Abbé du mont S. Michel appelle nepueu de Thiebault.

HVON ou Hues Comte de Troyes, lequel en quelques chartes faiſant mention de ſa mere Alix & de ſon frere Philippes, eſt intitulé Comte de Champagne, & en autres Comte de Troyes, eut à femme Conſtance fille du Roy Philippe, de laquelle il fut ſeparé pour conſanguinité, & fut ladicte Conſtance remariée en la ville de Chartres par ſon pere à Boamond de la race des Normands qui occuperent l'apouille & la Calabre. Il eut encor vne femme que quelques recommandiſes ſemblent appeler Lombarde, & vn fils nommé

PHILIPPES Eueſque de Chaalons.

EVDE appelé par la charte du Prieuré du Bourg *Comes Capuenſis*, ayant eſté priué de ces Comtez par ſon oncle Thiebault, ſe retira au Côte de Normãdie, qui le maria à la Comteſſe d'Aubmarle ſœur vterine du viel Guillaume qui fut Roy d'Angleterre, de laquelle il eut.

ESTIENNE Comte d'Aubmarle lequel fut de ceux qui aiderent à dépouiller le Duc Robert.

* fille mariée à Vvaleve Comte de Huntington, qui en eut trois filles, dõt l'vne fut depuis mariée à Robert fils de Richard Comte d'Eu.

HVON ou Eudon qu'il exhereda par deſpit de ſa femme, & vendit ſon Comté à ſon nepueu Thiebault, & ſe fit qu'allant oultre mer (où il mourut le 14. iuin faict cheualier du temple, comme il eſt appellé & par S. Bernard & par Iues Eueſque de Chartres) il delaiſſa ceſte ſeconde femme enceincte. Ceſt Eudon ſeroit pluſtoſt celuy, qui en haine de ce, aida contre Thiebault le Roy Louys, lequel luy donna le chaſteau de Victry qu'il auoit pris l'an 1143.

GVILLAVME Comte d'Aubmarle, duquel la fille vnique fut mariée à Guillaume Comte de Magneville, qui à cauſe de ce fut Comte d'Aubmarle l'an 1179.

GVILLAVME qui fut priué de ſon droit d'aiſneſſe par les pratiques de ſa mere, pour l'imbecillité de ſon eſprit: & dit G. de Iumieges, *Hic honorem Sorefi à patre regendum ſuſcepit* (qu'aucuns eſtiment eſtre le Comte de Surrey en Angleterre) & adiouſte, que Henry Comte d'Eu eſpouſa ſa fille, combien qu'ils fuſſent proches parens & qu'il euſt d'elle trois fils & vne fille. Auſſi la Chronique vulgaire de Normãdie baille à ce Guillaume vn fils Abbé de Feſcamp.

THIEBAVLT 2. ſurnõmé le Grand ou le vieil, Côte de Chartres, de Blois & de Meaulx ou de Prouins, & depuis encor de Troyes par acquiſitiõ de Huon ſon oncle, eut à femme Mahault fille de Bauldouin Comte de Flandres. Ceſtuy-ci a porté en ſes tiltres celuy de Palatin, & par aucuns eſt appelé Thiebault à la belle lignée. Il mourut a Lagny ſur Marne le 10. iour de Ianuier l'an 1151. ou comme autres cõptent à la Romaine, 1152. & giſt en l'Abbaye dudict lieu, ſoubs vn ſepulchre de pourphire ſans inſcription.

HENRY moyne de Cluny, Abbé de Glaſtomberey ou Radingues, depuis Eueſque de Vvincestre, ſe retira à Cluny apres la mort de ſon frere enuiron l'an 1156. & mourut aueugle l'an 1171.

ESTIENNE Comte de Mortaing par don de Hẽry Roy d'Angleterre ſon oncle, & de Bolongne à cauſe de Mahault ou Coahalde ſa femme fille d'Euſtace 11. & depuis couronné Roy d'Angleterre le iour S. Eſtienne l'an 1135. mourut l'an 1154. apres auoir regné 18 ans & 11. moys.

ALIX femme de Guillaume de Bolongne frere de Godefroy, & pere de Thierry Duc de Lorrame, ou ſelõ G. de Iumieges, femme de Richard Comte de Leſtre fils de Hugues fils de Richard Viconte d'Auranches.

EVSTACE, qu'aucuns ont intitulé Duc de Normandie, decedа auant ſon pere, eſtant fiancé à Conſtance ſœur du Roy Loys, laquelle fut depuis mariée à Remond fils d'Aufort Comte de Tholoſe.

GVILLAVME Comte de Mortaing ou de Conſtantin & Seigneur de l'Iſlebonne de par ſon pere, & de Vvarennes à cauſe de ſa femme fille vnique & heritiere de Guillaume de Vvarennes troiſieme de ce nom, qui mourut outre mer ou il auoit accompagné le Roy Louys. Il fut fait cheualier à Kairhid par le Roy Henry d'Angleterre le iour ſainct Iean 1158. & deceda ſans enfans au retour du voyage de Languedoc en Octobre 1160. qui fut cauſe que le Roy Henry remit entre ſes mains ledit Comté de Mortaing, & remaria la veufue à Hamelin ſon frere baſtard l'an 1165. depuis il accorda de ce Comté auec Matthieu Comte de Bolongue l'an 1169.

MARIE Abbeſſe d'Evveſſan ou de Rõmeſi, que Matthieu fils du Côte de Flandres eſpouſa en premieres nopces & en eut deux filles. Depuiss'eſtant ladicte Abbeſſe retirée en ſa religion, Matthieu eſpouſa la vefue de Guillaume Comte de Neuers, qui eſtoit mort oultre mer.

HENRY 4. ſurnommé le Large, Côte Palatin de Troyes, ſieur Feodal des Comtez de Chartres, Blois, de Sãcerre & de la Vicõté de Chaſteaudũn, n'aſquit l'an 1127. eſpouſa Marie fille ainſnée du Roy Loys le ieune & d'Alienor Ducheſſe de Guyenne: deceda peu apres ſon retour d'oultre mer, eſtãt eſchapé des mains des infidéles, l'an 1180. le 17. de Mars ſur le veſpre, & giſt en l'Egliſe de S. Eſtienne de Troyes, qu'il fonda & doua de grands biens par ſa charte de l'an 1173.

THIEBAVLT ſurnommé meſmes par les anciens tiltres le bon, Comte de Chartres & de Blois, grand Seneſchal de France, qui s'appelle en quelque epiſtre *Procurator regni Francorũ*, c'eſt à dire Regent en France: mourut d'vn flux de ſang au ſiege d'Acre enuiron l'an 1201. Il eſpouſa Alix fille puiſnée de Louys le Ieune & d'Alienor, de laquelle il eut

ESTIENNE Comte ou pluſtoſt Seigneur de Sancerre, auquel de la fille de Geofroy de Donzi, autrement dict de Gien, qui auoit eſté promiſe à Anceaulx de Treignel, aucuns donnent vn fils nommé Guillaume, duquel ils deduiſent la race de Sancerre par Eſtienne qui fut marié à Marie de la Marche 1288. les autres dient que ceſt Eſtienne ſe rendit Chartreux.

GVILLAVME aux blanches mains chanoine de S. Quiriace de Prouins, eſleu Eueſque de Chartres, fut faict Archeueſque de Sens 1168. puis Archeueſque de Rheims 1177. Regent en France auec la Royne, en l'abſence du Roy Philippes enuiron l'an 1200. ayant eſté faict Cardinal au tiltre de S. Sabine par le Pape Clement 3. mourut ſoudainement en la ville de Laon. 1202.

AGNES femme de Renault de Mouſon, qu'aucuns intiulent Côte de Bar, fils de Renault & frere de Thierry Eueſque de Mets: duquel mariage naſquit Thiebault appelé par la genealogie de S. Arnoul, Comte de Mouſon, & Renault qui fut Threſorier de S. Martin de Tours, & depuis Eueſque de Chartres l'an 1182.

MARIE femme d'Eude Duc de Bourgõgne.

* Ducheſſe de l'Apouille depuis mariée à guillaume goyet ou goeth ſieur de Montmiral, qui mourut ou voyage d'oultre mer enuiron l'an 1170. delaiſſant quelques filles, deſquelles l'aiſnée fut mariée à Hericux Comte de Vienne.

MAHAVLT (comme il ſemble par la charte de Marcheuille) femme de Geofroi Comte du Perche, frere de Guillaume appellé Rotrou Eueſque de Châlons, & d'Eſtiẽne qui fut auſſi Comte de Perche, auquel ſucceda vn ſien fils, duquel ledict Guillaume ſon oncle fut heritier, & mourut l'an 1201.

ALE troiſieſme femme de Louys le ieune Roy de France 1161. laquelle mourut à Paris le 4. Iuin 1206. & eſt enterrée en l'Abbaye Pontigny, fondée par ſon pere.

THIEBAVLT ſurnommé le Grand, Comte Palatin de Champagne & Brie Cuens Palazins, qui eſpouſa Iſabel fille aiſnée du Roy S. Louys l'an 1258. Il deceda à Trapes qui eſt en la coſte d'Affrique a cent mil de la Golette ſans enfans le Vẽdredy 5. iour du moys de Decembre 1270. & fut ſon corps porté aux Cordeliers de Prouins, & ſon cœur aux Iacobins dudit lieu. Aucuns Nauarrois luy donnent vne fille baſtarde qu'ils nomment Marqueſa, & dient quelle fut mariée a Don Fernandez Seigneur d'Yxar fils du Roy Iame d'Arragon: ce qu'autres attribuent a Thiebault le grãd. La Royne Iſabel femme de ceſtuy cy mourut a d'Hiers en Prouence le Lũdy 27. iour d'Auril 1271. & fut enterrée ou monaſtere de Barra en France, ce dict camaloa de Mondragon.

PIERRE ou Perrõ Seigneur de Muruçaual en Nauarre mourut fort ieune, & ha ſa ſepulture aux Cordelieres de Prouins, où il eſt apelé frere germain du Roy Henry.

ALIENOR que Roderic Archeueſque de Tolede luy dõne pour fille vnique viuãte de ſon temps.

HENRY 3 ſurnommé le gros ou il gordo, auparauant Comte de Roſnay, apres auoir eſté long temps Viceroy en Nauarre, ſucceda à ſon frere, Thiebault & fut Roy de Nauarre & Comte Palatin de Champagne & Brie l'an 1270. ayant eſpouſé l'an 1269. Blanche fille de Robert Comte d'Artois, niepce du Roy ſainct Loys, par diſpenſe du Pape & permiſſion de ſon frere Thiebault, dont il eut en mariage la ſomme de 24000. liures tournois, à charge de luy en remployer 10000. en propre. En fin apres auoir accordé à diuerſes fois de la ſucceſſiõ de ſon frere auec ſes ſœurs & beaux freres mourut le 22. iour de Iuillet, l'an 1274. en ſa cité de Pampelune, où il fut enterré & ſon cœur porté aux Cordelieres de Prouins. Il eut vn fils nommé Loys qui eſtoit comme nain, & mourãt fort ieune, fut inhumé au monaſtere des Cordeliers de Pampelune. Aucuns luy donnent encor vn autre fils d'vne Damoiſelle de la maiſon de la Carra qu'ils nomment Henriquez Mareſchal du Royaume de Nauarre, dont ils font deſcendre le ſieurs d'Ablitas qui s'appellent encor Henriquez de Nauarra. Mais tant y a que de la Royne Blanche ſa femme legitime, ce Henry laiſſa vne fille vnique

MARGVERITE mariée à Ferry 2. fils de Matthieu Duc de Lorraine, par contract de l'an 1249. ratifié l'an 1255. & eut 12000. liure tournois en mariage.

BEATRIX femme de Hues quatrieſme Duc de Bourgongne, par contract du mois de Nouembre 1258. eut en mariage 23000. liures tournois auec l'iſle ſous Mont-teal, & ſes appartenances, excepté Noyers.

THIEBAVLT 4. poſtume, auſſi ſurnommé le Grand, & appelé par les eſcriuains de ce temps Thiebault qui a faict les chanſons, Comte Palatin de Champagne & Brie, ſieur Feodal des Comtez de Chartres, Blois, de Sancerre & de la Vicomté de Chaſteaudun, & depuis Roy de Nauarre 1234 par la mort de Don Sancho le Fort ſon oncle maternel, mourut à Troyes le 10. Iuillet l'an 1254. Toutesfois les Chroniques de Nauarre dient que ce Thiebault mourut en la ville de Pampelone le Mardy 8. Iuillet 1253. & qu'il fut enterré en l'Egliſe Cathedrale de ladicte Cté. Il eut pluſieurs femmes, deſquelles]

[La premiere fut Gertrude, fille du Comte de—La 2. fut * fille de Guiſchard de Beaujeu, & de Sebile fille de Philippes Comte de Flandres & de Henault, de laquelle il eut

La 3. fut Marguerite fille du grand Archã—bauld de Bourbõ qui luy aporta en mariage 36000. liu. par cõtract du mois de Mars 1232. mourut a Prouins le mardy 11. iour d'Auril 1256. & fut inhumée en l'Abaye de Clerualx, d'elle naſquirent

BLANCHE qui fut accordée à Othe fils d'Othe de Meranie Comte de Bourgongne dés l'an 1225. & depuis l'an 1235. fut mariée contre la volonté du Roy de France, à Iean de Bretaigne dit le Roux, fils de Pierre de Dreux autrement de Brenne dict Mauclere & d'Aliz fille de Geoſtroy Comte de Richemond. Elle fonda le conuent des Iacobins de Kemperlé 1254. & l'Abbaye des nonnains de la Ioye pres noſtre dame de Hembout, où elle fut enterrée l'an 1284.

LIX Royne de Cypre eut vne fille auſſi nõmée Alix Royne de Cypre, laquelle guerroya Thiebault le Poſtume à l'aide des Barons de Frãce depuis accorda auec luy l'an 1234. & mourant deiſſa entre pluſieurs autres enfans Marie femme de Gaultiers de Briẽne fils de Gaultiers & de la vefue de Fancred Roy de Sicile.

PHILIPPE mariée l'an 1114. contre les defenſes de Loys fils aiſné de Philippes Auguſte à Etars de Rameu fils d'André de Brenne qui perdit ſa cauſe par l'arreſt de Meleun l'an 1116. & depuis accorda auec Thiebault 1221. Elle eut vn fils nommé Henry, & quelques filles, à ſauoir Izabelle, femme de Henry Comte de Grãd-prey, Marie femme de Gaulcher de Nanteuil, & deux autres, dont l'vne fut mariée à Anceſlin de Dampierre, & l'autre à Thierry de Beurres.

PATRIÆ
PARENTI. SANCTISS.
P. PITHOEVS. P. F.
TRICASSIN.
V. S. L. M.
Εσιν ἐν ὀλίγῳ πολλὰ δειχθῆναι.

IEANNE Royne de Nauarre, Comteſſe Palatine de Champagne & de Brie, qui fut accordée du conſentement des eſtats de Nauarre à vn des enfans plus âgez du Roy Philippes 3. de ce nom par contract de l'an 1275. & depuis mariée le 15. Aouſt 1284. à Philippes le Bel, lequel en l'an 1288. luy feit don de tous ſes conqueſts en Nauarre & Champagne, & par autre contract faict à Crecy au mois de Iuin, accorda auec Edmond fils de Henry Roy d'Angleterre (auquel par le conſeil de ſa mere, & contre la volonté de Robert d'Artois il auoit marié Blanche veufue du Comte Henry) pour la moitié des conqueſts faicts pendant ſon premier mariage. C'eſt Aymon qui eſt enterré en l'Egliſe de S. Spire de Corbeil a main gauche du grand autel d'icelle, pendant la garde qu'il eut par vn long temps de l'hoir de Champagne, iouyt de ces pays & s'intitula Comte Palatin de Champagne & Brie: comme depuis encor feit le ieune Duc de Bourgongne Phelippes de ſon chef, nonobſtant le traicté faict auec le Duc Eudes ſon ayeul au nom de Ieanne ſa niepce fille de Loys Hutin & de Marguerite ſa premiere femme, le 27. de Mars 1317. Apres la mort de Philippes fut faicte la reunion deſdicts Comtez à la Couronne de France par le Roy Iean au mois de Nouembre l'an 1361. depuis laquelle furent encor quelques autres traictez & accords faicts & renouuelez pour raiſon de ces Comtez, ainſi que nous deduirons plus particulierement & au long ou dernier liure de nos Memoires. La Royne Ieanne mourut a Paris le mardy 6. iour d'Auril 1305. & fut inhumée en l'Egliſe des Cordeliers.

HENRY 2. ſurnommé le Ieune, Comte Palatin de Troyes, ayant creanté Ioſant fille de Baudouin de Henault, eſpouſa Hermanſette fille & heritiere d'Henry de Namur: laquelle eſtant morte ſans enfans, il alla oultre mer, où il mourut d'vne cheute en Acre l'an 1197. delaiſſant d'Iſabeau Royne de Cypre & de Hieruſalem (qu'on pretendit depuis n'auoir eſté ſa femme legitime, d'autant qu'Vnfroy de Toron ſon premier mary, auquel le defunct Marquis de Montferrat Conrad l'auoit rauie par force, eſtoit encor en vie viuant) deux filles,

THIEBAVLT 3. Comte Palatin de Troyes par ſucceſſion d'Henry ſon frere, eut à femme Blanche fille de Don Sancho le ſage Roy de Nauarre, & ſœur de Berengere Royne d'Angleterre, par contract de l'an 1199. Il mourut à Troyes le 25. de May l'an 1200. aagé de 25. ans ou enuiron: & fut enterré en l'Egliſe ſainct Eſtienne.

SCOLASTIQVE femme de Guillaume Comte de Vienne & de Maſcon, eſleut ſa ſepulture en l'Abbaye du Miroir pres Tournus dés l'an 1218. delaiſſant Gerard & Henry ſes fils.

MARIE ou Elizabet, comme aucuns la nomment, femme de Baudouin Comte de Flandres & de Henault, duquel elle eut Ieanne & Marguerite.

* vne fille qui fut miſe en la garde du Roy incontinent apres la mort de ſon pere, auparauant la natiuité de Thiebault ſon frere, & peu apres deceda.

AV LECTEVR.

Estants ja ſur la fin de ceſte hiſtoire, & ayants eu aduis que M. P. Pithou ſieur de Sauoye Aduocat en la Cour de Parlement auoit des long temps & ſon ſongneuſemẽt recherché entre autres celle des Comtes de Champagne & Brie, auſquels ce Royaume de Nauarre eſchoit par ſucceſſion & per eux paruint aux enfans du Roy Philippe le Bel, nous y auons eu recours: & bien que tard, toutesfois a la bonne heure. Car outre la genealogie au vray deſdicts Comtes par luy dreſſée non ſeulement ſur les anciennes hiſtoires tant imprimées qu'autres, mais auſſi ſur les chartes & tiltres du temps publiée des l'an 1572. encor nous a ledict ſieur Pithou aydé fort liberalement de la copie de l'aduis enuoyé au Roy de France par le Vicony de Nauarre enuiron l'an 1285. contenant vn bref eſtat dudict Royaume. Qui vous te donnons a la charge que tu luy en ſçauras gré, attendant qu'il vueille donner au public le ſurplus.